VOLNEY

Voyage en Égypte et en Syrie

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES - SORBONNE
SIXIÈME SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

LE MONDE D'OUTRE-MER PASSÉ ET PRÉSENT

DEUXIÈME SÉRIE

DOCUMENTS

II

PARIS MOUTON & Co LA HAYE
1959

VOLNEY

VOYAGE

EN ÉGYPTE ET EN SYRIE

Publié avec une introduction
et des notes de

JEAN GAULMIER

*Professeur à la Faculté
des Lettres de Strasbourg*





PARIS MOUTON & Co LA HAYE

1959

Introduction

Lorsqu'au mois de décembre 1782, Constantin-François Chassebeuf qui va rendre célèbre le pseudonyme de Volney, part pour l'Orient, il a dépassé de peu les vingt-cinq ans (1) : ce n'est pas sans surprise que l'on constate dans le premier ouvrage d'un auteur si jeune une telle sûreté de méthode, une pensée aussi originale, une pareille rigueur d'information.

De ce *Voyage en Egypte et en Syrie*, les orientalistes ont souvent reconnu les mérites exceptionnels (2). Il est presque impossible d'étudier, sous quelque aspect que ce soit, les régions visitées par Volney sans recourir à son témoignage. Mais si nous croyons nécessaire de présenter aujourd'hui une édition nouvelle de ce livre, c'est qu'il dépasse de loin, nous semble-t-il, la curiosité des seuls spécialistes, qu'il constitue l'un des premiers chefs-d'œuvre de l'histoire sociale, et même, qu'il peut offrir au large public préoccupé aujourd'hui par les problèmes du Proche-Orient, un ensemble de données exactes dont la valeur permanente saurait encore être méditée avec fruit. Aussi bien l'auteur le déclare-t-il nettement : « J'ai pensé que le genre des voyages appartenait à l'histoire et non aux romans ».

L'itinéraire de Volney en Orient

Strictement objective, sa relation exclut toute confidence personnelle et se présente comme une véritable enquête scientifique. A défaut de son carnet de route que j'ai en vain recherché, une lecture attentive de son texte permet de reconstituer avec une précision suffisante ses étapes successives, de mieux comprendre l'intensité de ses impressions et, partant, l'origine de quelques-uns de ses jugements. Par exemple, eût-il été si vivement frappé de la sécurité que le voyageur trouve dans le pays des Maronites,

(1) De nombreuses notices — souvent peu exactes — ont été consacrées à la vie et à l'œuvre de Volney, depuis celles de Bossange (1820) et de la *Biographie Michaud* (1828), jusqu'à l'étude pénétrante de Sainte-Beuve, *Lundis*, t. VII, aux articles de C. Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire* (1877) et d'Angot, *Dictionnaire historique de la Mayenne* (1899), aux ouvrages de Léon Séché, *Volney* (1899) et de Gaston Martin, *Edition critique de la Loi naturelle* (1934). On en trouvera une bibliographie, ainsi que la mise au point appuyée sur de nombreux documents inédits dans mon *Idéologue Volney* (Beyrouth, 1951).

(2) Je pourrais multiplier les exemples. Je me contenterai de ceux-ci : le *Voyage* de Volney est pour Dussaud, *Topographie de la Syrie antique*, p. IX : « un travail de synthèse qui ne fut pas égalé », pour Sauvaget, *Alep*, p. XXIV : « un chef-d'œuvre à tous points de vue ».

s'il y avait débarqué en venant d'Europe, au lieu d'y arriver après les hasards des routes de la Syrie du Nord infestées de pillards turkmènes et kurdes ?

Il débarque à Alexandrie au début de janvier 1783, y séjourne quelques semaines. Le spectacle de la ville, misérable avec ses remparts démolis et ses cimetières, lui suggère le thème qu'il développera plus tard dans les *Ruines*. Il rayonne aux alentours, prend une idée générale du Delta égyptien et se hâte de partir pour le Caire, assez désenchanté par son premier contact avec l'Orient fabuleux : bains de Cléopâtre, colonne de Pompée, « ces noms ont de la majesté, remarque-t-il, mais les objets vus en original perdent de l'illusion des gravures ». Excellente leçon de méfiance à l'égard des « voyageurs romanciers... »

Il monte au Caire par le Nil et demeure dans la capitale de l'Egypte jusqu'à la fin de septembre 1783. Elle est alors en proie à l'anarchie. Les querelles qui ont suivi le règne éphémère du Mameluk Ali-bey et opposé, avec des alternatives de succès et de revers, les beys Ibrahim et Mourad, d'une part, à Ismaïl et Hassan, d'autre part, font peser sur un pays pacifique la misère et l'insécurité. La plupart des étrangers et notamment les commerçants français ont quitté la ville. Volney s'y promène, le plus souvent à pied. Le « pélerin du réel », comme dit M. J.-M. Carré, fait connaissance avec les souks, observe la vie des artisans, expérimente le bain turc, observe le climat, les maladies, le régime alimentaire. Il va voir les Pyramides — l'excursion Le Caire-Gizeh se fait alors aisément en une après-midi, avec coucher auprès des Pyramides. En juillet 1783, il pousse jusqu'à Suez « par une étape de quarante à quarante-six heures y compris les repos ».

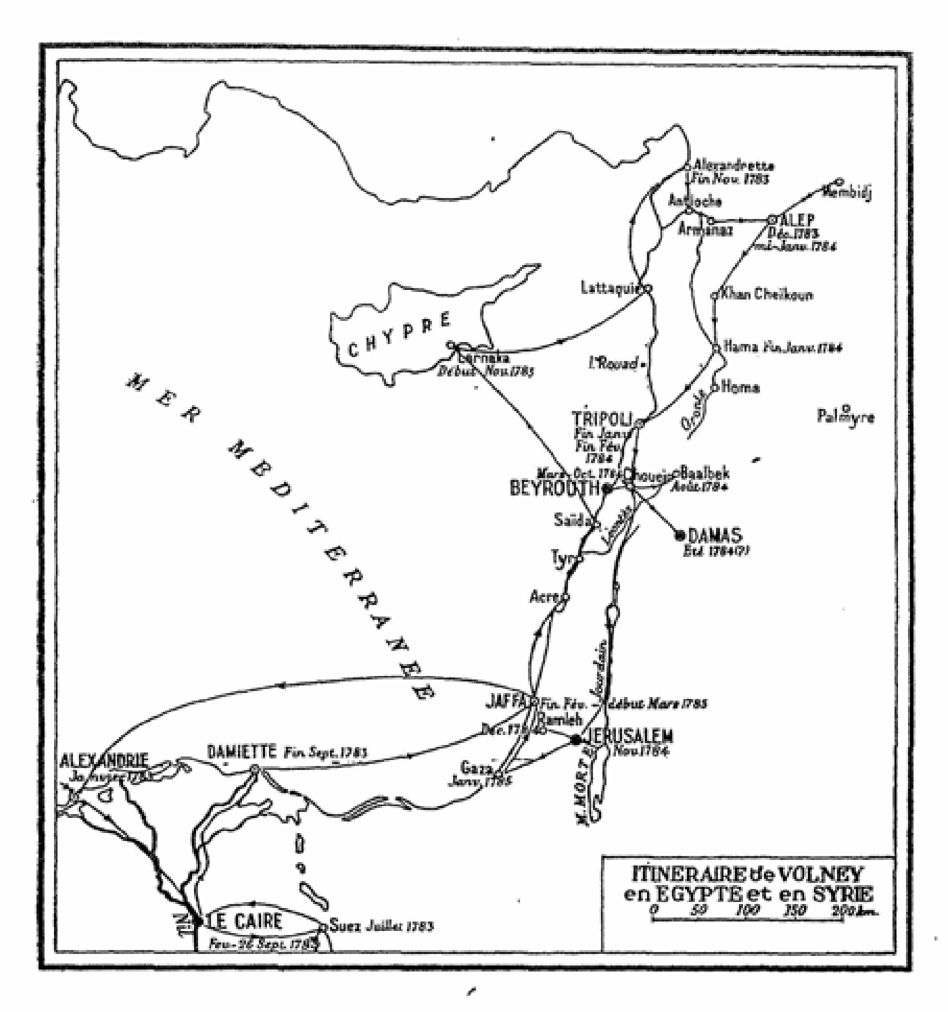
Le 26 septembre, il s'embarque sur le Nil pour Damiette, où il arrive après un gros orage de grêle, et prend passage sur un petit voilier qui va le déposer à Alexandrette, après des escales à Jaffa, à Acre, à Tyr, à Saïda — qui est alors la principale échelle de la côte et le port de Damas —, à Larnaca en Chypre, et à Lattaquié. Le voyage par mer est alors le plus rapide (3). En outre, il permet à Volney de commencer sa visite des provinces syriennes par les plus soumises à l'autorité du Sultan : en descendant du Nord vers le Sud, il pourra se renseigner sur le degré de sécurité qui existe dans les régions où règnent des pachas plus ou moins indisciplinés.

Il se trouve à Alep au début de décembre 1783 (4). Il y reste environ six semaines. Puis il prend la route de Tripoli, par Sarakeb, Maarrat, Khan-Cheikhoun, Apamée et Hama.

(3) Olivier, *Voyage*, II, ch. VI, a fait le voyage Tyr-Lattaquié en sept jours. Browne, *Nouveau voyage*, I, 263, II, 168, s'embarque à Damiette le 19 janvier 1797 et met cinq jours de Damiette à Jaffa. Light (123-124) part de Damiette le 20 août 1814 et est en vue de Jaffa le 26 août. Tel sera encore l'itinéraire de Gérard de Nerval en 1843.

(4) Il y subit le 14 décembre une secousse sismique assez forte.

ITINÉRAIRE DE VOLNEY
EN EGYPTE ET EN SYRIE



Arrivée à Alexandrie, janvier 1783 ; séjour au Caire, janvier - 26 sept. 1783.
Damiette-Alexandrette, par les Echelles, fin sept. - fin nov. 1783.
Séjour à Alep, décembre 1783 - mi janvier 1784.
Alep - Tripoli, 15 - 30 janvier 1784 ; séjour à Tripoli, février 1784
Séjour à Mar - Hanna de Choueir, mars - octobre 1784.
Séjour à Jérusalem, novembre 1784 ; à Gaza, janvier 1785.
Embarquement, pour retour, à Jaffa, fin février - début mars 1785.

A la fin de janvier 1784, il est à Tripoli et y passe un mois puisque c'est à la fin de février que, « laissant à Tripoli les légumes nouveaux en pleine saison et les fleurs écloses », il monte au couvent de Mar Hanna « encore sous la neige ».

Il demeure chez les moines basiliens jusqu'en octobre, y complète ses connaissances de langue arabe, rayonne de là à travers la montagne libanaise, voit les Cèdres, visite Beyrouth et Antoura, Dair el-Qamar et le pays druze (juin 1784), Baalbek et Damas.

En octobre, il descend par la Beqaâ vers Tibériade et Jérusalem, d'où il va à la Mer Morte. Puis il regagne Jaffa où il a fait escale un an auparavant, visite Lydda, Ramlé, Gazza. C'est alors que se place un bref séjour en tribu qui lui donne l'occasion de voir de près des nomades et d'étudier leurs mœurs.

Au début de mars 1785, il se rembarque, à Acre probablement; d'Acre à Alexandrie, il voyage avec le peintre Cassas qui le documente sur Palmyre, et il arrive à Marseille à la mi-avril.

Cet itinéraire appelle plusieurs remarques. D'abord, il détruit une légende : si audacieux qu'ait été son voyage, Volney n'a rien de ce pionnier du désert que nous présentent la plupart de ses biographes. Il ne s'est guère écarté des lieux habités. Son expérience des Arabes bédouins, pour précise qu'elle soit, se limite à un séjour chez les Wahydât près de Gazza, et il n'a connu que par ouï-dire les grandes tribus nomades, les Anézés ou les Tay, qu'il place vaguement « au fond du désert ».

D'autre part, il n'a bien vu, par lui-même, que les régions d'Alexandrie, du Caire, de Suez en Egypte, celles d'Alexandrette-Alep, de Tripoli-Baalbek, de Jaffa-Gazza dans les « provinces syriennes » (5). Il a complété ses observations personnelles par une documentation intelligente et sûre, bénéficiant de l'expérience de bons informateurs dont il cite quelques-uns : Venture de Paradis, ancien consul au Caire, l'évêque grec-catholique d'Alep, l'agent de Venise à Jaffa, les consuls français à Acre, à Saïda, à Alep, à Tripoli.

Que d'un séjour relativement court en Orient — son voyage n'a pas duré plus de deux ans et quatre mois — Volney ait retiré un profit aussi considérable, cela suppose une préparation minutieuse. Et en effet, il n'a rien laissé au hasard. Avant de partir, il a lu la plupart des relations de voyages au Levant (6), notamment celle de Niebuhr, et, comme le conseillait celui-ci, il a appris « au moins autant d'arabe qu'il faut pour entendre les habitants du pays » (7); en outre, il a, de 1775 à 1782, fréquenté Diderot et

(5) Cela apparaît très nettement sur la carte qu'il a jointe à la 1re édition de son livre et qu'il a établie, dit-il, à l'aide de la carte de d'Anville et de ses propres notes de voyage : on constate qu'il n'a rien vu de la montagne alaouite, ni de la région Homs-Damas, ni du désert de Syrie, ni du Sinaï.

(6) Il en cite bon nombre dans son *Voyage*.

(7) Volney a suivi au Collège Royal les leçons d'arabe de Leroux des Hauterayes qui lui a fait lire la grammaire d'Erpenius.

d'Holbach dont la conversation a ouvert son esprit à tous les ordres de curiosité scientifique, étudié le Droit et la Médecine et acquis les connaissances les plus diverses, ayant pour objet de les faire servir à une véritable « science de l'homme » (8).

Une « enquête de faits »

Ce qui constitue essentiellement l'originalité de la sociographie de Volney, c'est la méthode qu'il a suivie et dont témoigne la rigueur analytique de son plan. Le *Voyage en Egypte et en Syrie* est l'un des premiers exemples d'application systématique d'un questionnaire préétabli.

Plus tard, à la demande de la Commission des Affaires extérieures de la Convention, au printemps de 1795, Volney publiera une petite brochure, *Questions de statistique à l'usage des voyageurs* (9), texte qui mériterait d'être plus connu car il marque une date capitale dans l'histoire de la sociologie positive. Volney y déclare : « Persuadé que toute vérité, surtout en gouvernement, n'est que le résultat d'une longue expérience, c'est-à-dire de beaucoup de faits bien vus et judicieusement comparés... le Ministère a désiré de rassembler, sur la science si importante de l'économie publique, un assez grand nombre de faits pour retirer de leur comparaison mûrement méditée, soit des vérités neuves, soit la confirmation des vérités connues, soit enfin la réfutation d'erreurs adoptées; ces faits seront d'autant plus instructifs qu'ils présenteront plus de rapports ou même de contrastes dans le climat, le sol, les produits naturels et toutes les circonstances physiques et morales ».

Et Volney présente deux séries de questions : l'une sur l'*état physique du pays*, l'autre sur l'*état politique*.

L' « état physique du pays » comporte quatre rubriques : situation géographique, climat, qualités du sol, produits naturels, ensemble 44 questions très précises, exigeant des mesures barométriques et thermométriques.

L' « état politique du pays » se divise en cinq rubriques: 11 questions sur la population (sa constitution physique, son régime ali-

(8) Le mot est de Volney lui-même. Dans les *Ruines*, en 1791, il suggère la création de Musées d'ethnographie : « Une salle de costumes dans l'une des galeries du Louvre serait un établissement du plus grand intérêt sous tous les rapports : il fournirait l'aliment le plus piquant à la curiosité du grand nombre, des modèles précieux aux artistes, et surtout des sujets de méditation utiles au médecin, au philosophe, au législateur. Que l'on se représente une collection de visages et de corps de tous pays et de toute nation... Quel champ d'études et de recherches sur l'influence du climat, des mœurs, des aliments. Ce serait là véritablement la *science de l'homme !* »

(9) Paris, Imprimerie de la République, an III. Dès mars 1793, Volney avait rédigé un questionnaire analogue, à l'intention des Commissaires observateurs envoyés dans les Départements par la Convention : « Ces questions faisaient partie d'un plan conçu pour avoir en moins d'un an et demi, un état véritable de la France sous tous les rapports où il importe à des législateurs de la considérer ». Garat, *Mémoires*, édit. Poulet-Malassis, 1862, 282. Le questionnaire de 1793 se heurta à l'incompréhension générale de la Convention excitée par les railleries de Collot d'Herbois qui jugeait les questions dangereuses, ridicules ou immorales.

mentaire, ses maladies habituelles, ses qualités morales les plus frappantes, sa répartition entre villes et campagnes, ses moyens de circulation) ; 37 questions sur l'agriculture, s'ouvrant par le conseil très neuf de procéder par monographies : « Les méthodes d'agriculture étant diverses suivant les cantons, la manière de les bien connaître est d'analyser à fond deux ou trois villages d'espèce diverse, par exemple un village en plaine, un autre en montagne, un village vigneron, un autre laboureur, et dans chaque village d'analyser complètement une ferme »; 6 questions sur l'industrie; 11 questions sur le commerce (balance des importations et des exportations, moyens et prix des transports, voies maritimes et fluviales, qualité des ports, canaux) ; 26 questions, enfin, sur « gouvernement et administration » (nature et montant des impôts, titres de propriété, modes de partage des biens, cadastre, procès, système d'éducation, organisation de la famille...).

Sans doute l'idée d'un tel questionnaire n'est-elle pas due à Volney. Les Physiocrates l'avaient eue déjà et dès 1758, Quesnay avait rédigé pour l'*Ami des hommes* des *Questions intéressantes proposées aux Académies*. En 1781, la légation de France aux Etats-Unis avait envoyé aux gouverneurs des différents Etats de l'Union un questionnaire analogue qui forma la base des célèbres *Notes on Virginia* de Jefferson. Morellet dans ses *Mémoires* raconte qu'il a envoyé aux diplomates français à l'étranger et sans grand succès des questions sur le commerce (10). En outre Volney connaissait certainement le *Recueil de questions proposées à une société de savants qui par ordre de Sa Majesté Danoise font le voyage de l'Arabie* (11) de Michaelis.

Mais ce qui appartient en propre à Volney, c'est la systématisation de la méthode et la conscience de son importance pratique pour ce que, faute d'un terme adéquat, il appelle « l'économie publique », c'est l'emploi constant qu'il en fait : tandis que ses contemporains, comme Maistre et Bonald, cherchent encore dans les sociétés humaines des théophanies, tandis qu'un J.-B. Say lui-même estime que l'étude des faits doit servir surtout à vérifier des hypothèses préalables, Volney s'applique à recueillir les faits précis qui constituent à ses yeux le seul fondement solide de l'Histoire. Dans ses pénétrantes *Leçons d'Histoire* professées à l'Ecole Normale de l'an III, il définit l'histoire comme la « biographie d'un peuple » dans son « existence physique et morale » et compte sur les voyageurs pour « recueillir et constater » la masse des faits épars, « des détails et des circonstances », sur lesquels on construira une connaissance vraiment philosophique des sociétés (12).

(10) Morellet, *Mémoires*, I, 182.

(11) Amsterdam et Utrecht, 1774.

(12) Ces *Leçons d'Histoire* ne sont pas, comme l'a dit trop spirituellement Sainte-Beuve, des considérations *contre* l'histoire, mais une tentative très neuve de constituer l'Histoire en science sociale.

Le *Voyage en Egypte et en Syrie* atteste que, dès 1787, Volney est en possession de ces idées que toute son œuvre ultérieure développera. Le plan en est d'une rigoureuse simplicité : de chacune des deux régions qu'il étudie, il donne successivement la description de *l'état physique* et celle de l'*état politique* (13).

Reconnaissons pourtant que l'ouvrage de Volney ne conserve pas dans le détail la clarté qu'on attendait de ses grandes lignes. Si chacun des chapitres, pris séparément, est d'une netteté parfaite, l'ensemble laisse une impression parfois confuse. Examinons par exemple l'*Etat politique de la Syrie* qui forme évidemment la partie maîtresse du livre.

Le chapitre premier donne une classification des habitants : sans raison apparente, Volney y place un développement sur les maladies. Le chapitre II étudie les nomades, turkmènes, kurdes et arabes bédouins : comme l'auteur fera plus loin un tableau de la Syrie par pachaliks, il s'expose à des répétitions. D'autre part, comment expliquer qu'il accorde une demi-page aux turkmènes, une page aux kurdes, et près de neuf pages aux arabes bédouins ? Comment expliquer qu'il fasse, à propos des nomades, un exposé sur le désert et les pluies, qui serait à sa place dans la géographie physique ? Mêmes observations touchant le chapitre III consacré aux « peuples agricoles », Ansarié, Maronites, Druzes, Motoualis : l'histoire de ces peuples, voisins ou imbriqués les uns dans les autres, entraîne des répétitions : l'histoire de Djazzâr, pacha d'Acre, racontée à propos des Druzes, l'aurait été aussi bien à propos du pachalik d'Acre (ch. VIII) ou comme suite à l'histoire de Dâher (ch. IV) qui forme enréalité une histoire de la Syrie du Sud entre 1750 et 1776. Le chapitre XI est un « résumé de la Syrie » : on s'attendrait donc à ce qu'il formât la conclusion; au contraire, il est suivi de huit copieux chapitres, les plus intéressants d'ailleurs, dans lesquels Volney étudie successivement l'administration de la justice, l'influence de la religion, la propriété, la condition des paysans et de l'agriculture, la condition des artisans, des marchands et du commerce, les arts, les habitudes et le caractère des populations syriennes. Il est évident que ces chapitres rassemblent beaucoup d'indications éparses dans ceux qui les précédaient : il en résulte ainsi une impression assez agaçante de « déjà lu » et une difficulté réelle à retrouver les passages qu'on cherche. Par exemple : si l'on veut se documenter sur le couvent de Mar Hanna, il faudra se reporter à la page 183 dans la première édition (site et climat de Mar Hanna, dans le paragraphe *des Montagnes*), à la page 247 (histoire du couvent et de son imprimerie), à la page 298 (ignorance du clergé).

Ce défaut indéniable dans l'ordonnance des matières est dû moins à Volney lui-même qu'à son siècle : il ne faut pas cependant

(13) C'est sur ce plan encore que Volney projettera de raconter son voyage en Amérique de 1796-1798 : il renoncera finalement à en donner les observations sociales et ne publiera, en 1803, que le *Tableau du Climat et du Sol des Etats-Unis*. Voir la curieuse préface de cet ouvrage dont la lucidité politique est remarquable.

qu'il nous empêche de reconnaître les qualités extraordinaires de l'exposé volneyen.

Volney attaque le réel par l'alliance des disciplines les plus variées : politique, géographie, histoire, médecine, agriculture, aucun des aspects de l'Orient n'est négligé. On rencontre à chaque instant dans son texte ce témoignage direct qui accrédite la « chose vue ». « J'ai vu les lieux, dit-il, j'ai entendu les témoins... ». Et il n'y a pas là, la moindre exagération. Car tous les renseignements que nous donne Volney peuvent aisément être recoupés à l'aide des correspondances consulaires dont l'ensemble forme la chronique quotidienne des Echelles du Levant. Qu'il s'agisse du facteur grec établi à Sour, ou de la mobilisation rapide des Druzes en 1784, des altercations entre les Jésuites et le Patriarche maronite à propos de Hendiyé ou de la bastonnade infligée aux drogmans de Saïda en 1769, les lettres des Consuls confirment la scrupuleuse exactitude du voyageur. Comment ne pas accorder sa foi à un observateur aussi minutieux ? Il va jusqu'à noter la couleur de la voile des bateaux sur le Nil, la forme des talismans que portent les enfants contre le mauvais œil. S'il note que le pain arabe, à cause des graines étrangères, de l'ivraie qu'il contient, donne parfois « des vertiges et des éblouissements pendant plusieurs heures », il ne manque pas d'ajouter : « ainsi qu'il m'est arrivé de l'éprouver ». Parlant des différentes appréciations que les Européens portent sur les plaisirs du hammam, il raconte qu'il s'en est trouvé « maltraité » et qu'il en a tiré « des tremblements dans les genoux qui durèrent deux jours ».

S'il affirme la pauvreté des bibliothèques en Syrie, c'est qu'il a dressé avec un soin attentif, le catalogue de celle du Couvent de Mar Hanna qui est, avec celle de Djazzar Pacha, la seule du pays.

A Suez, il compte les bateaux qu'il voit dans le port, les « six canons de bronze de quatre livres de balle » et les deux canonniers grecs « qui tirent en détournant la tête ». Dans les montagnes libanaises, il compte les terrasses aménagées par le travail des Maronites pour permettre la culture de ce sol ingrat; il mesure le « tell » à Khan-Cheikhoun et les norias à Hama; sondant le puits qui se trouve à Tyr « à cent pas de la porte de l'isthme », il constate que « ce puits a quinze ou seize pieds de profondeur, mais l'eau n'en a pas plus de deux ou trois » : c'est ce que Sainte-Beuve appelle, non sans ironie, « le beau idéal dans le genre de la statistique ». Cela ne vaut-il pas mieux que les tableaux fantaisistes par lesquels, de Savary à Lamartine, se laisseront séduire tant de voyageurs ?

Philosophie sociale de l'Orient sans mirage

Ce souci de la précision empêche Volney de se perdre dans l'érudition pure ou dans les abstractions. Bien supérieur en cela à ses maîtres Helvétius et d'Holbach, Raynal ou Boulanger : au lieu d'aller comme eux, afin d'étayer ses considérations philosophiques, chercher des exemples bizarres, il puise dans l'expérience

vécue, autrement convaincante. Ainsi, lorsqu'Helvétius nous parle de l'incapacité des vizirs ou des satrapes, évoque « la coutume en usage au royaume de Bisnagar dont Narsingue est la capitale », cite pêle-mêle les *Voyages de Guinée* du P. Labat, les poèmes de Saadi, les *Mœurs des Caraïbes* de Laborde ou les *Lettres* du P. Pons, jésuite, on a l'impression d'un fatras qui prête à sourire. Ce reproche de documentation discutable, on sait que Voltaire n'y échappe pas, que Tracy l'adresse même, non sans raison, à Montesquieu. Avec Volney, au contraire, le lecteur se sent en sécurité, tant le témoignage est simple et concorde avec les faits observés.

Volney part naturellement du postulat classique de l'identité des hommes dans le temps et dans l'espace, dont les Philosophes du XVIII[e] siècle ne se sont guère écartés. La couleur locale n'est qu'un pittoresque superficiel, qui peut séduire un artiste, mais qui ne doit pas faire illusion au psychologue social.

Aussitôt débarqué à Alexandrie, Volney constate, « avec surprise et admiration », le spectacle inattendu que la grande ville égyptienne présente à son regard d'Européen : costume, voile des femmes, foule grouillant dans les rues.

Mais loin de penser qu'à ces apparences, si nouvelles et parfois choquantes pour son goût, corresponde une psychologie particulière, Volney note que les ressorts qui font agir ce peuple sont les mêmes qu'en Europe. Pendant tout son séjour en Orient, il s'attache à montrer combien les Orientaux sont semblables aux Européens. « Les hommes de tous les temps sont unis par les mêmes intérêts et les mêmes jouissances »; le Kesrouan avec son clergé si nombreux, évoque l'Italie; les chefs, un Ali-bey, un Dâher, un Djazzar, obéissent aux mêmes principes que les despotes de tous les pays; le grand émir druze « est un bon gentilhomme campagnard, qui ne dédaigne pas de faire asseoir à sa table le plus simple fermier »; on peut comparer les cheiks des arabes bédouins « aux bons fermiers des pays de montagnes, dont ils ont la simplicité dans les vêtements comme dans la vie domestique et dans les mœurs ». C'est que « le cœur humain se retrouve partout avec les mêmes mobiles : partout, c'est le désir du bien-être, soit en espoir, soit en jouissance actuelle, et le parti qui le détermine est toujours celui où il y a le plus à gagner ».

Or, pas d'homme plus malheureux que l'Oriental : au physique aussi bien qu'au moral, qui sont d'ailleurs inséparables comme l'a si fortement établi d'Holbach.

Quelle est la cause de cette espèce de dégradation générale de l'espèce humaine dans les pays d'Orient ? Montesquieu, lui aussi, amené à réfléchir sur les sociétés par la bizarrerie de certains aspects qu'elles présentent dans ces contrées, en accuse le climat. Volney admet les rapports entre le cadre physique et le moral des populations. L'importance qu'il attache aux données géographiques qu'il tente d'étudier scientifiquement, aux vents, à la structure du sol, atteste suffisamment qu'il tient compte de la théorie développée dans l'*Esprit des Lois*. Mais il est trop conscient

de la complexité des phénomènes sociaux pour tomber dans l'erreur de leur attribuer une cause unique. Rejetant donc la théorie des climats, ou plutôt l'élargissant d'une manière qui annonce les pages célèbres de Cabanis dans le neuvième Mémoire des *Rapports duphysique et du moral,* il analyse les conditions de l'activité humaine à la lumière du grand principe posé par Helvétius dans l'*Esprit* : « L'activité de l'homme se mesure sur les moyens de pourvoir à ses besoins ». Le sol, le climat jouent certainement leur rôle dans cette recherche du bonheur qu'est la vie de toute créature, puisqu'à eux sont liées les productions utiles : mais bien plus que ces facteurs physiques, « les vrais régulateurs de l'activité ou de l'inertie des particuliers et des nations, ce sont ces institutions sociales que l'on appelle gouvernement et religion ».

Or, le gouvernement que les Turcs « féroces et insatiables » font peser sur leur Empire est un despotisme sans frein : « Le gouvernement des Turcs en Syrie est un pur despotisme militaire, c'est-à-dire que la foule des habitants y est soumise aux volontés d'une faction d'hommes armés qui disposent de tout, selon leur intérêt et leur gré ». Les Turcs « savent vaincre, mais ne savent pas gouverner ». A leur exemple, les petits despotes locaux, un Ali-bey au Caire, un Dâher, puis un Djazzar en Syrie sud, versent le sang de leurs sujets sans aucun scrupule, afin d'assurer leur domination éphémère et ruineuse. Finances, police, justice, tout est vicié par ce despotisme dont les effets sont déplorables.

Volney a pu se convaincre, par son séjour en Orient, que suivant la forte expression d'Helvétius, le pouvoir arbitraire est un « germe de calamités » et que son poids « brise le ressort de l'émulation » : mais ces affirmations qui chez le philosophe de l'*Esprit*, conservaient l'allure d'une déclaration à priori, deviennent chez Volney les conséquences d'une observation lucide. Il les dépouille de toute emphase et leur communique la force impérieuse de la logique.

Mais le despotisme ne s'établit et ne parvient à durer que grâce à la religion qui prône le devoir d'obéissance. Là encore, c'est à l'aide de faits que Volney en souligne les abus : tandis que le baron d'Holbach disserte sur les inconvénients de la morale religieuse en s'appuyant sur des lieux communs, affirme par de vagues généralités que la religion « ne se proposa jamais que de tenir l'homme dans une éternelle enfance », que « le dévot vit sans remords et très content de lui-même quand il s'est acquitté des devoirs futiles que ses guides lui prescrivent » et résume les devoirs et les vertus traditionnels en des prières machinales, des jeûnes, des abstinences, l'assistance à des cérémonies mystérieuses, des largesses aux prêtres et surtout une soumission sans borne à leurs décisions, Volney note avec précision des détails qu'accrédite l'objectivité de son récit. La superstition des habitants rend en Orient le voyage périlleux et la recherche scientifique très difficile; les Arabes n'ont pas su conserver l'Empire qu'ils avaient conquis : n'est-ce pas la preuve que « le livre du Prophète, qui enseignait la

méthode des ablutions, des jeûnes, et des prières, n'avait point appris la science de la législation, ni ces principes de la morale naturelle qui sont la base des Empires et des sociétés ? » Les Nomades vivent à peu près en dehors de tout principe coranique et ne s'en trouvent pas plus mal.

Volney juge les chrétiens avec la même lucidité impitoyable que les musulmans. S'il fait fréquemment l'éloge des montagnards maronites et druzes du Kesrouan, s'il montre une vive sympathie à l'égard du Liban, asile séculaire des proscrits et des mécontents, il souligne sans hésiter les défauts des chrétiens d'Orient. A Damas, les chrétiens sont « vils et fourbes » et dans l'ensemble de l'Empire, leur caractère est inférieur à celui des musulmans.

Volney a parfaitement compris l'allure de ce monde « où tout est encore au dixième siècle », son « étonnante léthargie » coupée de réveils féroces, la structure théocratique de cette société où tout se ramène à une idée abstraite de la divinité, jusqu'aux singularités du costume imposées par le rituel de la prière; société où l'âme individuelle, comme calcinée par les déserts, disparaît dans une communauté soupçonneuse; société pour qui, la Révélation étant définitivement terminée, toute nouveauté constitue un blasphème, et tout progrès une inconcevable illusion; société où l'angoisse profonde se dissimule sous les apparences d'une sérénité résignée.

Si le gouvernement est mauvais, si, dans bien des cas, « les mœurs tiennent lieu de lois », il est logique de supposer qu'une modification profonde des institutions y rénoverait les conditions de la vie. Helvétius l'a pressenti, qui déclare : « Le caractère et l'esprit des peuples changent avec la forme de leur gouvernement ». La fatalité du climat, comme celle de la race, présentent un caractère trop arbitrairement providentiel pour que le rationalisme volontariste de Volney soit disposé à les admettre : le seul déterminisme qu'il reconnaisse, c'est celui du bon sens, la rigueur logique dans l'enchaînement des causes et des conséquences. En dehors de ce mécanisme, point de loi mystérieuse. Ainsi la liberté se trouve réintégrée comme moteur essentiel des transformations sociales. L'activité libre des hommes est capable de les affranchir des prétendues fatalités qu'adoptent trop facilement les lâches ou les résignés. « Tout est sauvé si le peuple est éclairé », écrira-t-il dans les *Ruines*.

Impossible de ne pas rapprocher le mécanisme sociologique de Volney de la psychologie de son ami Cabanis. L'état physique d'un peuple et son état politique sont dans le même rapport que le physique et le moral chez l'homme : pour Cabanis, comme l'a justement noté Jules Simon, « le moral n'est pas autre chose qu'une manière d'être du physique » (14). Ainsi pour Volney, l'état politique est encore une manière d'être de l'état physique, et non un ensemble de composantes imprécises.

(14) J. Simon, *Une académie sous le Directoire*, Paris, 1865, p. 193.

Le tableau que Volney nous donne de l'Orient est sombre : il n'essaye pas d'accrocher la curiosité du lecteur par des anecdotes plaisantes ou par des détails scabreux. Ce n'est pas lui qui, comme le fait le baron de Tott, inaugurerait son récit par un tableau des harems, ou, comme Helvétius, accorderait à la légèreté de son siècle cette concession de mêler des images assez lestes à de graves problèmes. Il peint sans complaisance et avec une sincérité que ne retrouveront plus les voyageurs romantiques, ni même les observateurs contemporains : les premiers trop fantaisistes, verront l'Orient intérieur de leurs rêves, les seconds fausseront leur vision par des arrière-pensées politiques ou économiques. L'Orient de Volney, ce n'est ni celui des poètes, ni celui des missionnaires, ni celui des financiers colonialistes : c'est l'Orient réel, vu par un observateur impitoyable.

Volney artiste

On a parfois rendu justice à la philosophie de Volney, jamais à son style, et on a coutume de le ranger parmi ces idéologues qui, d'après la plupart des critiques, seraient à peine des écrivains.

Mais pourquoi lui demander des qualités qui ne peuvent être ni celles de son caractère, ni celles de son temps ? S'il manque de couleur, c'est qu'il est avant tout épris de vérité morale. J'ajouterai que, ni l'Egypte, ni la Syrie ne sont des pays aux couleurs éclatantes; la nature n'y présente ni les aspects riants ou plantureux que connaît l'Occident, ni l'exubérance écrasante de certaines contrées exotiques. Si bien que la description volneyenne, précise et un peu sèche, où la couleur naît du mouvement, paraît exprimer à merveille ces pays que des millénaires d'histoire ont pénétrés d'humanité. Où trouver, par exemple, un art plus sûr que dans la description d'Alexandrie qui ouvre le récit et dont Chateaubriand a célébré la perfection ?

Sans l'aide du moindre adjectif de couleur, Volney donne parfaitement l'impression de la foule bariolée et criarde qui grouille dans les rues d'une grande ville d'Orient. Il serait d'ailleurs aisé de tirer du *Voyage en Syrie* une collection de croquis rapides et vivants, « choses vues » dont la sûreté du trait qui les cerne fait la valeur. Je songe, entre autres exemples, à ce tribunal turc : « Dans un appartement nu et en dégât, le qâdi s'assied sur une natte ou sur un mauvais tapis... ». Voici des Bédouins venus par hasard en visite dans une ville de la côte : « Leurs jambes sèches n'avaient que des tendons sans mollets; leur ventre était collé à leur dos ». Voici un tableau de la veillée arabe que l'on pourra comparer sans désavantage, à telle page de Chateaubriand dans l'*Itinéraire* : « Le soir, il s'asseyent à terre, à la porte des tentes, ou sous leur couvert s'il fait froid; et là, rangés en cercle autour d'un petit feu de fiente, la pipe à la bouche et les jambes croisées, ils commencent d'abord par rêver en silence... ».

Volney cependant n'est pas insensible, autant qu'on l'a prétendu, aux charmes de la nature. On saisit parfois, à la faveur d'une allusion rapide, un début d'émotion vite réprimée. « C'est un spectacle pittoresque pour un Européen, dans Tripoli, de voir sous ses fenêtres, en janvier, des orangers chargés de fleurs et de fruits, pendant que, sur sa tête, le Liban est hérissé de frimas et de neiges ». Et il remarque qu'à la fin d'avril, quand le Sannine venait de voir fondre ses glaces, « dans le vallon qu'il domine, on commençait à voir boutonner les roses ». La rareté de ces impressions fugitives leur donne d'autant plus de prix. Parfois aussi, il arrive à des peintures d'un réalisme puissant, avec une économie de moyens très remarquable. Telle est, pour n'en citer qu'un exemple, son évocation du « vent chaud ou kamsin ». Parfois, enfin, il sait suggérer par le choix d'une courte image ou d'un détail évocateur : il a vu cette maison arabe éclairée par sa cour intérieure « d'où les sycomores renvoient un reflet de verdure », la campagne égyptienne qu'il dessine en trois coups de crayon : « une plaine nue à perte de vue; toujours un horizon plat et uniforme; des dattiers sur leur tige maigre, ou des huttes de terre sur des chaussées ». La terre d'Alep ressemble « à de la brique pilée très fine ou à du tabac d'Espagne », et, notation qui a dû enchanter Baudelaire, les tabacs de Sour ont « un parfum de girofle qui les fait réserver à l'usage de Sultan et de ses femmes ».

Un tel style, si volontairement dépouillé de vains ornements, est par excellence celui d'un moraliste classique. Volney connaît l'art de la formule courte et significative, quelquefois éclairée d'un demi-sourire. Le titre de ce chapitre : *Des lettres, des arts, de l'ignorance,* n'est-il pas digne de Voltaire ? C'est en effet aux contes de Voltaire qu'on songe devant la perfection de certains récits volneyens : l'histoire de la religieuse Hendiyé, récit très noir où l'ironique tranquillité du ton met en relief l'horreur de la superstition, celle d'Asad pacha el-Azem, qui a de curieux procédés pour faire rentrer les impôts et ressemble au conseiller avisé de Nabussan, roi de Serendib, ne dépareraient pas *Zadig.*

Par son art tout classique, le *Voyage en Egypte et en Syrie* mérite pleinement l'appréciation de Marie-Joseph Chénier qui y voit « un des beaux ouvrages du XVIIIe siècle et le chef-d'œuvre du genre ».

Fortune du Voyage en Egypte et en Syrie

« Jamais livre, écrit Quérard, n'obtint un succès plus brillant, plus rapide et moins contesté » (15). Le parti des Philosophes lui fit d'ailleurs « une habile réclame ». Mainte remarque de Destutt de Tracy atteste qu'il a lu le *Voyage en Egypte et en Syrie* et Cabanis

(15) Comme preuve de cet accueil particulièrement favorable, je me bornerai à signaler que le seul *Journal de Paris* parle avec éloge du *Voyage* de Volney dans quatre numéros successifs, le 31 mars, le 6 mai, le 8 mai et le 13 mai 1787.

consacre à cet ouvrage, un bel éloge dans le VIIIe mémoire de ses *Rapports du physique et du moral* dont il doit peut-être l'idée à Volney.

Ce premier livre présente dans la vie du philosophe une très grande importance : d'abord, c'est, pour une large part, à son succès que Volney dut d'être élu aux Etats Généraux par le Tiers de la Sénéchaussée d'Angers. Ensuite, la rédaction de l'ouvrage lui permet de préciser ses idées en matière politique, de les coordonner en système : de son expérience orientale, il tire un programme pratique de réformes applicables à la France. L'Empire Ottoman lui a montré, par l'absurde, les inconvénients du despotisme et du cléricalisme, et confirmé solidement les leçons de ses maîtres d'Holbach et Helvétius. D'autre part, toute son œuvre ultérieure restera commandée par les souvenirs du Levant dont il a lui-même souligné le caractère ineffaçable. *Les Ruines* ne sont qu'une rêverie en marge du *Voyage en Syrie*. Lorsqu'il étudiera la chronologie antique, lorsqu'il voyagera à travers la Corse, l'Amérique, la Hollande, ce sont toujours les pays arabes qui offriront à sa pensée références et comparaisons. Enfin, le livre, en même temps qu'il procure à Volney une réputation flatteuse, lui impose une attitude : pour ses amis, pour le public, il est désormais le « Voyageur Volney », personnage un peu distant, énigmatique et profond, aux jugements sans appel, qui a rapporté des pays exotiques le secret de la sagesse. Et cela contribuera largement à lui donner l'allure sentencieuse qu'ont remarquée la plupart de ses contemporains.

C'est la réussite de Volney qui incitera tant d'esprits à voir dans une randonnée en Orient la source de la gloire. Il inaugure ces voyages qui, de Chateaubriand à Lamartine, mèneront tant d'âmes naïvement ambitieuses par les vieilles routes d'Egypte et de Syrie. A tous ceux qui, après lui, visiteront l'Orient, il impose son témoignage et la parfaite bonne foi de sa vision. Thornton le discute avec courtoisie, Lusignan, avec une âpreté injuste; Browne estime l'ouvrage de Volney « si exact et si bien fait qu'on ne peut le regarder que comme un des meilleurs de son genre »; Olivier lui offre sa propre relation en hommage; Forbin le juge « exact et profond »; Henri Light, qui se réfère en général à la troisième édition de la traduction anglaise, fait de fréquents emprunts à Volney, à propos d'Ibrahim et Mourad, des Wahabites, des jardins d'Egypte, de Djezzar Pacha, des Maronites et des Druzes, et juge le tableau du khamsin « a lively and faithful description »; Chateaubriand a sans cesse recours à sa précision et le met à contribution pour les *Aventures du dernier Abencérage*; Lamartine le cite avec éloge, à propos des Maronites, des Ansârié, d'Antoura par exemple, et, voyageant cinquante ans plus tard que Volney, il ne trouve rien de plus à dire que lui.

D'autres témoins se sont trouvés bien placés pour vérifier l'exactitude des tableaux de Volney. Ce sont les membres civils et militaires de l'expédition d'Egypte. Bossange rapporte l'opinion

de Berthier dans sa Relation de la campagne d'Egypte : « Les aperçus politiques sur les ressources de l'Egypte, la description de ses monuments, l'histoire des mœurs et des usages des diverses nations qui l'habitent ont été traitées par le citoyen Volney avec une vérité et une profondeur qui n'ont rien laissé à ajouter aux observateurs qui sont venus après lui. Son ouvrage était le guide des Français en Egypte; c'est le seul qui ne les ait jamais trompés ».

Grandjean, en avril 1798, achète à Avignon le livre de Volney dont il ne reste qu'un exemplaire, tous les militaires de l'armée d'Egypte en ayant dévalisé les librairies (16). Geoffroy-Saint-Hilaire, écrivant à Cuvier, le 12 août 1798, s'exprime ainsi : « Rien de ce que j'ai vu et souffert ne m'a étonné, je m'y étais fort attendu avant de quitter Paris. Mais, cependant, combien sont obligés de décompter tous ceux qui ont cru trouver ici les délices de la capitale de la France. Ils ne cessent de jurer après Savary, pour avoir peint l'Egypte comme un paradis enchanteur; ils trouvent Volney véridique en tout; ils ont raison à cet égard ». Bourrienne, peu suspect de partialité envers Volney, le cite souvent sans le nommer et note qu'il est un écrivain judicieux « dont les récits sur l'Orient ne nous ont jamais trompés, tandis que M. Savary n'a fait qu'un roman ». Le peintre Vivant-Denon, le plus précis dessinateur de l'armée de Bonaparte, dit en rentrant d'Egypte : « En traversant cette ville (Alexandrie), je me rappelais et je crus lire la description qu'en a faite Volney : forme, couleur, sensation, tout y est, et peint avec un tel degré de vérité que, quelques mois après, relisant ces belles pages de son livre, je crus que je rentrais de nouveau d'Alexandrie ». Enfin, Bonaparte lui-même estime fort l'ouvrage de Volney qu'il annote avec soin et qui figure dans sa bibliothèque de Sainte-Hélène. Le 26 octobre 1799, aussitôt rentré à Paris, il donne audience à Volney, et le *Moniteur* insère cette note : « Bonaparte a fait de grands compliments à Volney sur son *Voyage d'Egypte et de Syrie*. Il lui a dit qu'il était à peu près le seul des voyageurs qui n'eût pas menti, et qu'il avait su joindre au mérite de la fidélité, le plus grand talent d'observation ».

Mais ce ne sont pas seulement les voyageurs et les militaires qui tirent profit de ce beau livre. Il serait intéressant de mesurer l'influence qu'il a exercée sur la pensée des historiens et sur l'imagination des poètes dans la première moitié du XIXe siècle. Ce tableau véridique de l'Orient a largement contribué, en mettant en lumière les ressorts politiques et les mœurs de l'Egypte et de la Syrie, à rénover la conception générale que l'Europe pouvait se faire de l'antiquité méditerranéenne.

(16) Entre autres faits analogues, citons le témoignage de Pelleport :
« A mon passage à Coppet (fin mars 1798) je fus assez heureux pour être agréable à M. de Necker; en reconnaissance du petit service que je lui rendis, il m'offrit le *Voyage* de Volney en Syrie et en Egypte, en me disant : *Lisez, cette lecture pourra vous être utile*... Nul ne prévoyait l'expédition d'Egypte; M. de Necker l'avait-il devinée, ou en avait-il connaissance ? Je ne sais que croire ». *Souvenirs militaires et intimes* du général de Pelleport, Paris, 1857, I, p. 103.

Pour nous borner à quelques grands noms, nous rappellerons que Hugo a trouvé dans le *Voyage* de Volney une des sources dont il a tiré les *Orientales.* Le *Voyage en Egypte et en Syrie* figurait d'ailleurs dans le catalogue de vente de sa bibliothèque en juin 1852. On sait du reste l'influence exercée par la pensée volneyenne, soit directement, soit par l'entremise de Fauriel, sur le courant romantique qui va de Stendhal à Mérimée. Michelet inscrit le *Voyage en Syrie et en Egypte* parmi ses lectures du mois de mars 1827. Vigny paraît l'avoir largement utilisé, notamment pour les détails que, dans l'*Almeh,* il donne sur les Mameluks; c'est de Volney que vient sa conception du fatalisme musulman. Gérard de Nerval fait mainte allusion à Volney dans son propre *Voyage en Orient* et le personnage de Volney obsède si fortement son imagination qu'il en fait l'un des héros de son roman inachevé, *Le Marquis de Fayolle* (I, ch. IV).

Enfin, Baudelaire, dont le père a été lié d'amitié avec Volney et les Idéologues, et notamment avec Condorcet, a trouvé dans le tableau de l'Orient dessiné par Volney, un des excitants les plus puissants pour son imagination.

Hors de France, le *Voyage* de Volney n'a pas eu moins d'influence, soit par le texte, soit par les nombreuses traductions qui en ont été faites (17).

Les éditions du Voyage en Egypte et en Syrie

Il n'existe, à ma connaissance, aucun manuscrit du *Voyage en Egypte et en Syrie* (18). La première édition a paru en 1787, en 2 vol. in-8, chez Volland et Desenne, sous le titre *Voyage en Syrie et en Egypte pendant les années 1783, 1784 et 1785,* avec Approbation :

> « J'ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit intitulé *Voyage en Syrie et en Egypte*; l'auteur m'a paru n'avoir rien négligé pour bien connaître les pays qu'il décrit. Je crois que cet ouvrage intéressera autant par les détails curieux qu'il contient que par le ton de vérité avec lequel il est écrit.
>
> A Paris, le 1er février 1787. GUIDI. »

et Privilège du Roi, daté du 17 janvier 1787, enregistré à Paris le 23 janvier 1787.

D'autres tirages de la même édition ont été faits en 1789 et 1790, sans indication de nouvelle édition, mais avec des bandeaux et culs-de-lampe différents.

(17) Voici les principales traductions :
1787 — traduction en anglais (2 vol., Robinson, London);
1788 — traduction en allemand (2 vol., Iéna);
1789 — traduction en néerlandais (2 vol., Leyde);
1799 — traduction en italien (1 vol., Paris), comprenant seulement la partie relative à l'Egypte.

(18) Sur le sort des papiers de Volney après sa mort, cf. mon *Idéologue Volney,* p. XXI.

La deuxième édition, chez les mêmes imprimeurs, en 1792, ne modifie que le titre qui traduit l'ordre chronologique de l'itinéraire au lieu de traduire, comme la première, l'importance relative des développements consacrés à l'Egypte et à la Syrie : *Voyage en Egypte et en Syrie pendant les années 1783, 1784 et 1785.*

La troisième édition (1799) a été soigneusement revue par l'auteur. Imprimée chez Dugour et Durand, an VII, elle est « augmentée de la notice de deux manuscrits arabes inédits, d'un tableau exact du commerce extrait des registres de la Chambre de Commerce de Marseille, des *Considérations sur la guerre entre Russes et Turcs* publiées en 1788, par C.-F. Volney, membre de l'Institut National des Sciences et des Arts ».

Les éditions suivantes, parues du vivant de l'auteur (— 1808, 2 vol. in-8, chez Courcier, — 1820, dans les *Œuvres Complètes* en 8 vol. publiées par Bossange) reproduisent purement et simplement le texte de 1799. Volney n'y a pas même corrigé certaines allusions qui dataient le texte de 1799 (cf. notamment ci-dessous, p. 66, n. (*b*), et p. 73, n. (*c*).

C'est donc l'édition de 1799 que nous reproduisons, en indiquant les principales corrections apportées par Volney à son texte de 1787. Ces variantes sont d'ailleurs peu importantes. La principale différence entre les deux éditions consiste en une harmonisation de l'orthographe des noms propres, assez fantaisiste en 1787.

Si vif que soit l'intérêt historique des *Considérations sur la guerre des Russes et des Turcs*, je n'ai pas cru devoir reproduire cet opuscule dont le lien avec le *Voyage* n'est pas étroit.

De même, je ne reproduis pas les extraits faits par Volney des deux manuscrits arabes qui lui ont été communiqués par Venture de Paradis, leur traducteur. Le premier, *Passe-temps chronologique ou coup d'œil récréatif sur le règne des Khalifes, des rois et des sultans d'Egypte, de la composition de Cheikh, le plus docte des docteurs, Meryi fils de Youssouf, hanbélite et natif de Jérusalem, traduit par le citoyen Venture de Paradis, secrétaire interprète de la République française pour les langues orientales à Alger 1789* (19) a été utilisé par Jomard dans sa *Description du Caire* et publié par la *Revue d'Egypte*, I, 321-348; 385-399; 557-574 — II, 1-16; 66-80; 129-144; 193-202; 278-286; 337-350; 495-505; 581-615 — IV, 99-112; 143-183.

Le second, *Abrégé géographique et politique de l'Empire des Mamelouks, composé par Khalil, fils de Schahin el-Zhahiri,* a été publié avec une introduction sur Venture de Paradis par l'Institut français de Damas (20).

(19) Trad. du ms. arabe B.N. 1827 (ancien 786), le texte de Venture est numéroté à la B.N. 22493 (anciens petits fonds français, fonds des traductions 201 - XVIIIe siècle).

(20) *La Zubda Kachf al-mamalik,* Beyrouth, 1950. Le texte arabe a été publié par Ravaisse in *Publication de l'Ecole des Langues orientales,* IIIe série, t. XVI, Paris, 1894. La traduction de Venture se trouve à la B.N., nouv. acq., fr. 3160.

Un texte aussi riche que celui de Volney pourrait donner lieu à des remarques à peu près infinies : j'ai volontairement réduit au minimum l'annotation, me bornant presque toujours à quelques indications bibliographiques qui permettront au lecteur curieux de recouper le témoignage de Volney ou de le confronter à des travaux scientifiques plus récents (21).

(21) Les notes appelées *par des lettres* sont celles de Volney. L'édition originale comportait un certain nombre de gravures. Nous n'avons conservé que celle du plan du temple du Soleil à Balbek et le panorama de Palmyre, l'une et l'autre nécessaires à l'intelligence du texte. D'autre part nous avons cru opportun de reproduire les cartes géographiques du Delta égyptien et des pachaliks syriens d'après celles de Volney — si imparfaites soient-elles — parce qu'elles éclairent son exposé mieux que ne le permettraient des cartes plus exactes.

VOYAGE EN SYRIE ET EN ÉGYPTE,

PENDANT LES ANNÉES 1783, 1784 & 1785,

AVEC deux Cartes Géographiques & deux Planches gravées, représentant les ruines du Temple du Soleil à Balbek, & celles de la ville de Palmyre dans le Désert de Syrie.

Par M. C-F. VOLNEY.

TOME PREMIER.

J'ai pensé que le genre des voyages appartenoit à l'Histoire & non aux Romans.

A PARIS,

Chez { VOLLAND, Libraire, Quai des Augustins. DESENNE, Libraire, au Palais Royal, près le Théâtre des Variétés, N°. 216.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Préface [1]

Octobre 1786.

Il y a cinq ans qu'étant assez jeune encore, l'événement d'une petite succession me rendit maître d'une somme d'argent : l'embarras fut de l'employer (2). *Parmi mes amis, les uns voulaient que je jouisse du fonds; les autres me conseillaient de m'en faire des rentes. Je fis mes réflexions, et je jugeai cette somme trop faible pour ajouter sensiblement à mon revenu, et trop forte pour être dissipée en dépenses frivoles. Des circonstances heureuses avaient habitué ma jeunesse à l'étude; j'avais pris le goût, la passion même de l'instruction; mon fonds me parut un moyen nouveau de satisfaire ce goût, et d'ouvrir une plus grande carrière à mon éducation. J'avais lu et entendu répéter que de tous les moyens d'orner l'esprit et de former le jugement, le plus efficace était de voyager : j'arrêtai le plan d'un voyage. Le théâtre me restait à choisir : je le voulais nouveau, ou du moins brillant. Mon pays et les Etats voisins me parurent trop connus, ou trop faciles à connaître : l'Amérique naissante et les sauvages me tentaient; d'autres idées me décidèrent pour*

(1) Cette préface pose — sans le résoudre de façon satisfaisante — le problème des motifs qui ont conduit Volney en Egypte et en Syrie. *La Syrie et l'Egypte sous le double rapport de ce qu'elles furent jadis et de ce qu'elles sont aujourd'hui,* cela semble annoncer un voyage d'archéologue, des considérations sur l'histoire des religions, une confrontation continuelle entre le passé et le présent. Tel sera le thème des *Ruines* en 1791. Mais dans le *Voyage en Syrie et en Egypte,* hormis la méditation sur les vestiges de Tyr, l'excursion déjà classique à Baalbeck, et la description de Palmyre d'après les récits de Wood et Dawkins, c'est le tableau, à la vérité précis et objectif, de l'état *actuel* de ces provinces ottomanes qui occupe Volney. Bien plus, alors qu'on attendrait d'un historien des religions, curieux de connaître la source « des opinions qui nous gouvernent », un long développement sur la Terre Sainte, il ne parle qu'indirectement de Jérusalem où il a séjourné peu de temps, et en Palestine, il n'a guère été attentif qu'aux tribus d'arabes nomades. Par contre, on ne peut pas ne pas être frappé de l'importance que Volney accorde aux observations d'ordre politique et militaire. La plus grande partie de son développement sur l'Egypte est consacrée aux Mamelouks. Passant en Syrie, il décrit successivement la force armée des Kurdes, l'importance militaire des Bédouins, celle des Maronites, dont la milice « si elle était bien conduite vaudrait mieux que bien des troupes d'Europe », celle des Druzes, qui « ont surtout deux qualités qui font les excellentes troupes : ils obéissent exactement à leurs chefs, et sont d'une sobriété et d'une vigueur de santé désormais inconnues chez les nations civilisées »; partout où il séjourne, il note avec soin les défenses et les garnisons, la valeur du commandement ou ses faiblesses, la qualité de l'armement, à Alep comme à Tripoli, à Seyde comme à Acre et à Jaffa, et, après avoir décrit les forces de Djazzar pacha et du pacha de

ÉTAT PHYSIQUE DE L'ÉGYPTE

I. - De l'Égypte en général, et de la ville d'Alexandrie

C'est en vain que l'on se prépare, par la lecture des livres, au spectacle des usages et des mœurs des nations; il y aura toujours loin de l'effet des récits sur l'esprit à celui des objets sur les sens. Les images tracées par des sons n'ont point assez de correction dans le dessin, ni de vivacité dans le coloris; leurs tableaux conservent quelque chose de nébuleux, qui ne laisse qu'une empreinte fugitive et prompte à s'effacer. Nous l'éprouvons surtout, si les objets que l'on veut nous peindre nous sont étrangers; car l'imagination ne trouvant pas alors des termes de comparaison tout formés, elle est obligée de rassembler des membres épars pour en composer des corps nouveaux; et dans ce travail prescrit vaguement et fait à la hâte, il est difficile qu'elle ne confonde pas les traits et n'altère pas les formes. Doit-on s'étonner si, venant ensuite à voir les modèles, elle n'y reconnaît pas les copies qu'elle s'en est tracées, et si elle en reçoit des impressions qui ont tout le caractère de la nouveauté ?

Tel est le cas d'un Européen qui arrive, transporté par mer, en Turkie. Vainement a-t-il lu les histoires et les relations; vainement, sur leurs descriptions, a-t-il essayé de se peindre l'aspect des terrains, l'ordre des villes, les vêtemens, les manières des habitans; il est neuf à tous ces objets, leur variété l'éblouit; ce qu'il en avait pensé se dissout et s'échappe, et il reste livré aux sentiments de la surprise et de l'admiration.

Parmi les lieux propres à produire ce double effet, il en est peu qui réunissent autant de moyens qu'Alexandrie en Egypte. Le nom de cette ville, qui rappelle le génie d'un homme si étonnant; le nom du pays, qui tient à tant de faits et d'idées; l'aspect du lieu qui présente un tableau si pittoresque; ces palmiers qui s'élèvent en parasol; ces maisons à terrasse, qui semblent dépourvues de toits; ces flèches grêles des minarets, qui portent une balustrade dans les airs, tout avertit le voyageur qu'il est dans un autre monde. Descend-il à terre, une foule d'objets inconnus l'assaille par tous ses sens; c'est une langue dont les sons barbares et l'accent âcre

et guttural effraient son oreille; ce sont des habillemens d'une forme bizarre, des figures d'un caractère étrange. Au lieu de nos visages nus, de nos têtes enflées de cheveux, de nos coiffures triangulaires, et de nos habits courts et serrés, il regarde avec surprise ces visages brûlés, armés de barbe et de moustaches; cet amas d'étoffe (1) roulée en plis sur une tête rase; ce long vêtement qui, tombant du cou aux talons (2), voile le corps plutôt qu'il ne l'habille; et ces pipes de six pieds; et ces longs chapelets dont toutes les mains sont garnies (3); et ces hideux chameaux qui portent l'eau dans des sacs de cuir; et ces ânes sellés et bridés, qui transportent légèrement leur cavalier en pantoufles; et ce marché mal fourni de dattes et de petits pains ronds et plats; et cette foule immonde de chiens errans dans les rues; et ces espèces de fantômes ambulans qui, sous une draperie d'une seule pièce, ne montrent d'humain que deux yeux de femme. Dans ce tumulte, tout entier à ses sens son esprit est nul pour la réflexion; ce n'est qu'après être arrivé au gîte si désiré quand on vient de la mer, que devenu plus calme, il considère avec réflexion ces rues étroites et sans pavé, ces maisons basses et dont les jours rares sont masqués de treillages, ce peuple maigre et noirâtre, qui marche nu-pieds et n'a pour tout vêtement qu'une chemise bleue, ceinte d'un cuir ou d'un mouchoir rouge. Déjà l'air général de misère qu'il voit sur les hommes et le mystère qui enveloppe les maisons lui font soupçonner la rapacité de la tyrannie (4), et la défiance de l'esclavage. Mais un spectacle qui bientôt attire toute son attention, ce sont les vastes ruines qu'il aperçoit du côté de la terre. Dans nos contrées, les ruines sont un objet de curiosité : à peine trouve-t-on, aux lieux écartés, quelque vieux château dont le délabrement annonce plutôt la désertion du maître, que la misère du lieu. Dans Alexandrie, au contraire, à peine sort-on de la ville neuve dans le continent, que l'on est frappé de l'aspect d'un vaste terrain tout couvert de ruines. Pendant deux heures de marche, on suit une double ligne de murs et de tours, qui formaient l'enceinte de l'ancienne Alexandrie. La terre est couverte des débris de leurs sommets (5); des pans entiers sont écroulés; les voûtes enfoncées, les créneaux dégradés, et les pierres rongées et défigurées par le salpêtre. On parcourt un vaste intérieur sillonné de fouilles, percé de puits, distribué par des murs à demi enfouis (6), semé de quelques colonnes anciennes, de tombeaux modernes, de palmiers, de nopals (*a*), et où l'on ne trouve de vivant, que des chacals, des éperviers et des hiboux. Les habitans, accoutumés à ce

(*a*) Vulgo raquette, arbre à cochenille.

(1) Var. 1787 : ce faisceau d'étoffe.

(2) Var. 1787 : du col aux talons.

(3) Var. 1787 : et ces pipes de six pieds dont toutes les mains sont garnies.

(4) Var. 1787 : la rapacité de la violence.

(5) Var. 1787 : du débris des sommets.

(6) Var. 1787 : par des murs encombrés.

spectacle, n'en reçoivent aucune impression; mais l'étranger, en qui les souvenirs qu'il rappelle s'exaltent par l'effet de la nouveauté, éprouve une émotion qui souvent passe jusqu'aux larmes, et qui donne lieu à des réflexions dont la tristesse attache autant le cœur que leur majesté élève l'âme.

Je ne répéterai point les descriptions, faites par tous les voyageurs, des antiquités remarquables d'Alexandrie. On trouve dans Norden, Pococke, Niebuhr (7), et dans les lettres que vient de publier Savary, tous les détails sur les bains de Cléopâtre, sur ses deux obélisques, sur les catacombes, les citernes, et sur la colonne mal appelée de Pompée (*a*). Ces noms ont de la majesté; mais les objets vus en original perdent de l'illusion des gravures. La seule colonne, par la hardiesse de son élévation, par le volume de sa circonférence, et par la solitude qui l'environne, imprime un vrai sentiment de respect et d'admiration.

Dans son état moderne, Alexandrie est l'entrepôt d'un commerce assez considérable. Elle est la porte de toutes les denrées qui sortent de l'Egypte vers la Méditerranée, les riz de Damiât exceptés. Les Européens y ont des comptoirs, où des facteurs traitent de nos marchandises par échanges. On y trouve toujours des vaisseaux de Marseille, de Livourne, de Venise, de Raguse et des états du Grand Seigneur; mais l'hivernage y est dangereux. Le port neuf, le seul où l'on reçoive les Européens, s'est tellement rempli de sable, que dans les tempêtes les vaisseaux frappent le fond avec la quille; de plus, ce fond étant de roche, les câbles des ancres sont bientôt coupés par le frottement, et alors un premier vaisseau, chassé sur un second, le pousse sur un troisième, et de l'un à l'autre ils se perdent tous. On en eut un exemple funeste il y a seize à dix-huit ans; quarante-deux vaisseaux furent brisés contre le môle, dans un coup de vent du nord-ouest; et depuis cette époque on a de temps à autre essuyé des pertes de quatorze, de huit, de six, etc. Le vieux port, dont l'entrée est couverte par la bande de terre appelée cap des Figues (*b*), n'est pas sujet à ce désastre; mais les Turcs n'y reçoivent que des bâtimens musulmans. Pourquoi, dirait-on en Europe, ne réparent-ils pas le port neuf ? C'est qu'en Turkie, l'on détruit sans jamais réparer. On détruira aussi le port vieux, où l'on jette depuis deux cents ans le

(*a*) Le calcul le plus suivi à Alexandrie (8) porte la hauteur du fût, y compris le chapiteau, à quatre-vingt-seize pieds, et la circonférence à vingt-huit pieds trois pouces.

(*b*) *Ras el-tin :* prononcez *tine*.

---

(7) La meilleure édition du *Voyage d'Egypte et de Nubie* de Frédéric-Louis Norden est celle de Langlès, Paris, 3 vol., an III (1795); Pococke (Richard), *Voyage dans l'Egypte*, Paris, 1772-1773; Niebuhr (Carsten), *Voyage en Arabie* (1761), Paris, 1776-1780.

(8) Var. 1787 : On devrait l'appeler désormais colonne de Sévère, puisque M. Savary a prouvé qu'elle appartient à cet Empereur. Les voyageurs varient sur les proportions de cette colonne, mais le calcul le plus suivi...

lest des bâtimens. L'esprit turk est de ruiner les travaux du passé et l'espoir de l'avenir; parce que dans la barbarie d'un despotisme ignorant, il n'y a point de lendemain.

Considérée comme ville de guerre, Alexandrie n'est rien. On n'y voit aucun ouvrage de fortification; le Phare même, avec ses hautes tours, n'en est pas un. Il n'a pas quatre canons en état, et pas un canonnier qui sache pointer. Les cinq cents janissaires qui doivent former sa garnison, réduits à moitié, sont des ouvriers qui ne savent que fumer la pipe. Les Turks sont heureux que les Francs soient intéressés à ménager cette ville. Une frégate de Malte ou de Russie suffirait pour la mettre en cendres; mais cette conquête serait inutile. Un étranger ne pourrait s'y maintenir, parce que le terrain est sans eau. Il faut la tirer du Nil par un kalidj (*a*), ou un canal de douze lieues, qui l'amène chaque année lors de l'inondation. Elle remplit les souterrains ou citernes creusées sous l'ancienne ville, et cette provision doit durer jusqu'à l'année suivante. L'on sent que si un étranger voulait s'y établir, le canal lui serait fermé.

C'est par ce canal seulement qu'Alexandrie tient à l'Egypte; car, par sa position hors du Delta, et par la nature de son sol, elle appartient réellement au désert d'Afrique : ses environs sont une campagne de sable, plate, stérile, sans arbres, sans maisons, où l'on ne trouve que la plante (*b*) qui donne la soude, et une ligne de palmiers qui suit la trace des eaux du Nil par le kalidj.

Ce n'est qu'à Rosette, appelée dans le pays Rachid, que l'on entre vraiment en Egypte : là, l'on quitte les sables blanchâtres qui sont l'attribut de la plage (9), pour entrer sur un terreau noir, gras et léger, qui fait le caractère distinctif de l'Egypte; alors, aussi pour la première fois, on voit les eaux de ce Nil si fameux : son lit, encaissé dans deux rives à pic, ressemble assez bien à la Seine entre Auteuil et Passy. Les bois de palmiers qui le bordent, les vergers que ses eaux arrosent, les limoniers, les orangers, les bananiers, les pêchers et d'autres arbres donnent, par leur verdure perpétuelle, un agrément à Rosette, qui tire surtout son illusion du contraste d'Alexandrie, et de la mer que l'on quitte. Ce que l'on rencontre de là au Kaire, est encore propre à la fortifier.

Dans ce voyage, qui se fait en remontant par le fleuve, on commence à prendre une idée générale du sol, du climat et des productions de ce pays si célèbre. Rien n'imite mieux son aspect, que les marais de la basse Loire, ou les plaines de la Flandre; mais il faut en supprimer la foule des maisons de campagne et des arbres, et y substituer quelques bois clairs de palmiers et de sycomores, et quelques villages de terre sur des élévations factices. Tout ce terrain est d'un niveau si égal et si bas, que lorsqu'on

(*a*) Prononcez *kalidge*.

(*b*) En arabe *el qali*, dont on a fait le nom du sel al-kali.

(9) Var. 1787 : l'attribut de l'Afrique.

arrive par mer, on n'est pas à trois lieues de la côte, au moment où l'on découvre à l'horizon les palmiers et le sable qui les supporte; de là, en remontant le fleuve, on s'élève par une pente si douce, qu'elle ne fait pas parcourir à l'eau plus d'une lieue à l'heure. Quant au tableau de la campagne, il varie peu; ce sont toujours des palmiers isolés ou réunis, plus rares à mesure que l'on avance; des villages bâtis en terre et d'un aspect ruiné; une plaine sans bornes, qui, selon les saisons, est une mer d'eau douce, un marais fangeux, un tapis de verdure ou un champ de poussière; de toutes parts un horizon lointain et vaporeux, où les yeux se fatiguent et s'ennuient; enfin, vers la jonction des deux bras du fleuve, l'on commence à découvrir dans l'est les montagnes du Kaire, et dans le sud tirant vers l'ouest, trois masses isolées que l'on reconnaît à leur forme angulaire (10), pour les pyramides. De ce moment l'on entre dans une vallée qui remonte au midi, entre deux chaînes de hauteurs parallèles. Celle d'orient, qui s'étend jusqu'à la mer Rouge, mérite le nom de montagne par son élévation brusque, et celui de désert par son aspect nu et sauvage (11); mais celle du couchant n'est qu'une crête de rocher couvert de sable, que l'on a bien définie en l'appelant digue ou chaussée naturelle. Pour se peindre en deux mots l'Egypte, que l'on se représente d'un côté une mer étroite et des rochers; de l'autre, d'immenses plaines de sable, et au milieu, un fleuve coulant dans une vallée longue de cent cinquante lieues, large de trois à sept, lequel parvenu à trente lieues de la mer, se divise en deux branches, dont les rameaux s'égarent sur un terrain libre d'obstacles, et presque sans pente.

Le goût de l'histoire naturelle, ce goût si répandu à l'honneur du siècle, demandera sans doute des détails sur la nature du sol et des minéraux de ce grand terrain; mais malheureusement la manière dont on y voyage est peu propre à satisfaire sur cette partie. Il n'en est pas de la Turkie comme de l'Europe; chez nous, les voyages sont des promenades agréables; là, ils sont des travaux pénibles et dangereux. Ils sont tels surtout pour les Européens, qu'un peuple superstitieux s'opiniâtre à regarder comme des sorciers, qui viennent enlever par magie des trésors gardés sous les ruines par des génies. Cette opinion ridicule, mais enracinée, jointe à l'état de guerre et de trouble habituel, ôte toute sûreté et s'oppose à toute découverte. On ne peut s'écarter seul dans les terres; on ne peut pas même s'y faire accompagner. On est donc borné aux rivages du fleuve, et à une route connue de tout le monde; et cette marche n'apprend rien de neuf. Ce n'est qu'en rassemblant ce que l'on a vu par soi-même et ce que d'autres ont observé, que l'on peut acquérir quelques idées générales. D'après un pareil travail, on est porté à établir que la charpente de l'Egypte entière, depuis Asouan (ancienne Syêne) jusqu'à la Méditerranée, est un lit de pierre calcaire, blanchâtre et peu dure, tenant des

---

(10) Var. 1787 : triangulaire.

(11) Var. 1787 : note de Volney : on l'appelle en arabe *Moqattam* ou *Mont taillé*.

coquillages dont les analogues se trouvent dans les deux mers voisines (*a*). Elle a cette qualité dans les pyramides et dans le rocher libyque qui les supporte. On la retrouve la même dans les citernes, dans les catacombes d'Alexandrie, et dans les écueils de la côte où elle se prolonge. On la retrouve encore dans la montagne de l'Est, à la hauteur du Kaire, et les matériaux de cette ville en sont composés. Enfin, c'est cette même pierre calcaire qui forme les immenses carrières qui s'étendent de Saouâdi à Manfaloût, dans un espace de plus de vingt-cinq lieues, selon le témoignage de Siccard (12). Ce missionnaire nous apprend aussi que l'on trouve des marbres dans la vallée des Chariots, au pied des montagnes qui bordent la mer Rouge, et dans les montagnes au nord-est d'Asouan. Entre cette ville et la cataracte, sont les principales carrières de granit rouge; mais il doit en exister d'autres plus bas, puisque sur la rive opposée de la mer Rouge, les montagnes d'Oreb, de Sinaï, et leurs dépendances, à deux journées vers le nord, en sont formées (*b*). Non loin d'Asouan, vers le nord-est est une carrière de pierre serpentine, employée brute par les habitans à faire des vases qui vont au feu. Dans la même ligne, sur la mer Rouge, était jadis une mine d'émeraudes dont on a perdu la trace. Le cuivre est le seul métal dont les anciens aient fait mention pour ces contrées. La route de Suez est le local où l'on trouve le plus de cailloux dits d'Egypte, quoique le fond soit une pierre calcaire, dure et sonnante : c'est aussi là qu'on a recueilli des pierres que leur forme a fait prendre pour du bois pétrifié. En effet, elles ressemblent à des bûches taillées en biseau par les bouts, et sont percées de petits trous que l'on prendrait volontiers pour des trachées; mais le hasard, en m'offrant une veine considérable de cette espèce, dans la route des Arabes Haouatât (*c*), m'a prouvé que c'était un vrai minéral (*d*).

Des objets plus intéressans sont les deux lacs de Natron, décrits par le même Siccard; ils sont situés dans le désert de Chaïat ou de Saint-Macaire, à l'ouest du Delta. Leur lit est une espèce de fosse naturelle, de trois à quatre lieues de long, sur un quart de large; le fond en est solide et pierreux. Il est sec pendant neuf mois de l'année; mais en hiver il transsude de la terre une eau d'un rouge violet, qui remplit le lac à cinq ou six pieds de hauteur; le retour des chaleurs la faisant évaporer, il reste une

(*a*) Ces coquillages sont surtout des hérissons, des volutes, des bivalves, et une espèce en forme de lentilles. Voyez le docteur Shaw, *Voyage au Levant* (13).

(*b*) Celui-là est gris, taché de noir et quelquefois de rouge.

(*c*) Chaque tribu a ses routes particulières, pour éviter les disputes.

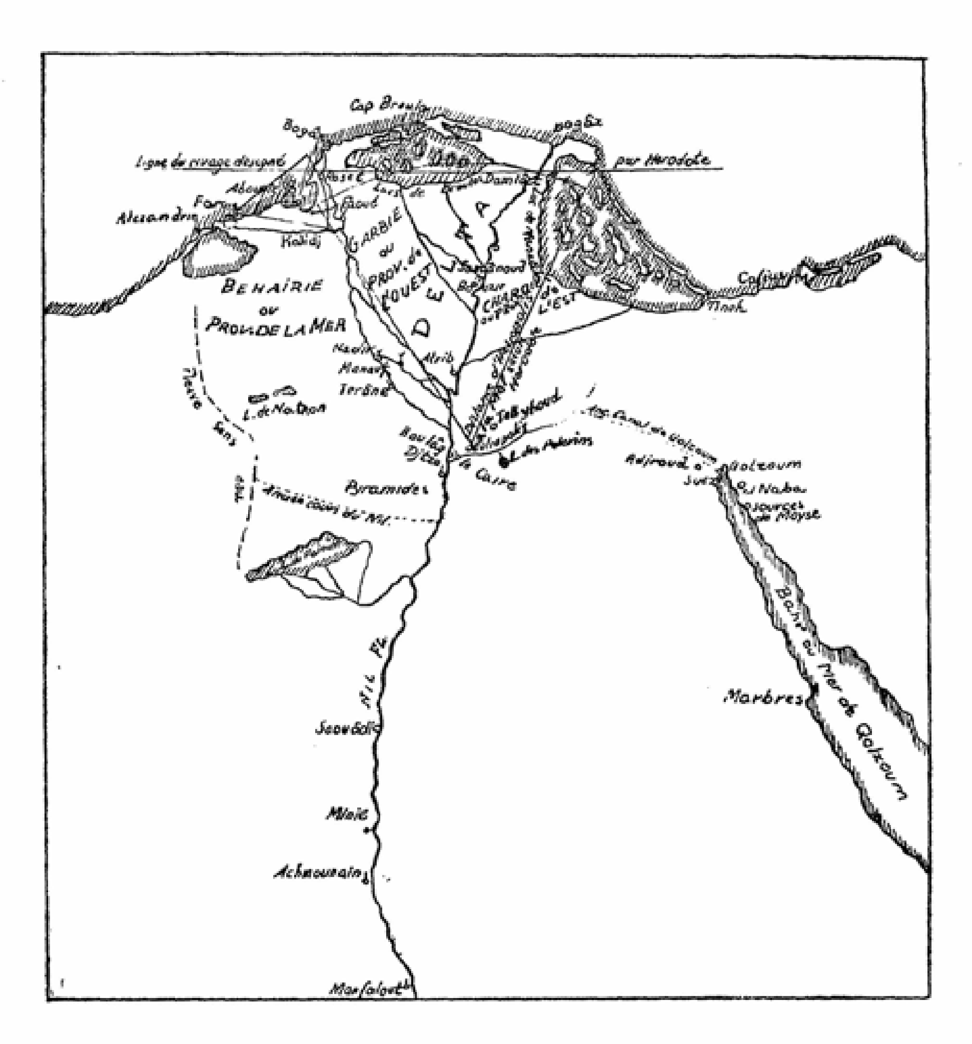
(*b*) D'ailleurs il n'existe pas dix arbres dans ce désert, et il paraît incapable d'en produire.

(12) P. Sicard, *Lettre à Mgr le comte de Toulouse*, 1716.

(13) Thomas Shaw, *Voyages dans plusieurs provinces*, La Haye, 1743.

couche de sel épaisse de deux pieds, et très-dure, que l'on détache à coups de barre de fer. On en retire jusqu'à trente-six mille quintaux par an. Ce phénomène, qui indique un sol imprégné de sel, est répété dans toute l'Egypte. Partout où l'on creuse, on trouve de l'eau saumâtre, contenant du natron, du sel marin et un peu de nitre. Lors même qu'on inonde les jardins pour les arroser, on voit, après l'évaporation et l'absorption de l'eau, le sel effleurir à la surface de la terre; et ce sol, comme tout le continent de l'Afrique et de l'Arabie, semble être de sel, ou le former.

Au milieu de ces minéraux de diverses qualités, au milieu de ce sable fin et rougeâtre, propre à l'Afrique, la terre de la vallée du Nil se présente avec des attributs qui en font une classe distincte. Sa couleur noirâtre, sa qualité argileuse et liante, tout annonce son origine étrangère; et en effet, c'est le fleuve qui l'apporte du sein de l'Abissinie : l'on dirait que la nature s'est plu à former par art une île habitable dans une contrée à qui elle avait tout refusé. Sans ce limon gras et léger, jamais l'Egypte n'eût rien produit : lui seul semble contenir les germes de la végétation et de la fécondité; encore ne les doit-il qu'au fleuve qui le dépose.



Basse Egypte, d'après la carte de Volney.

II. - Du Nil, et de l'extension du Delta

Toute l'existence physique et politique de l'Egypte dépend du Nil : lui seul subvient à ce premier besoin des êtres organisés, le besoin de l'eau, si fréquemment senti dans les climats chauds, si vivement irrité par la privation de cet élément. Le Nil seul, sans le secours d'un ciel avare de pluie, porte partout l'aliment de la végétation; par un séjour de trois mois sur la terre, il l'imbibe d'une somme d'eau capable de lui suffire le reste de l'année. Sans son débordement, on ne pourrait cultiver qu'un terrain très-borné, et avec des soins très dispendieux; et l'on a raison de dire qu'il est la mesure de l'abondance, de la prospérité, de la vie. Si le Portugais Albukerque eût pu exécuter son projet de le dériver de l'Ethiopie dans la mer Rouge, cette contrée si riche ne serait qu'un désert aussi sauvage que les solitudes qui l'environnent. A voir l'usage que l'homme fait de ses forces, doit-on reprocher à la nature de ne lui en avoir pas accordé davantage ?

C'est donc à juste titre que les Egyptiens ont eu dans tous les temps, et conservent même de nos jours, un respect religieux pour le Nil (*a*) ; mais il faut pardonner à un Européen, si, lorsqu'il les entend vanter la beauté de ses eaux, il sourit de leur ignorance. Jamais ces eaux troubles et fangeuses n'auront pour lui le charme des claires fontaines et des ruisseaux limpides; jamais, à moins d'un sentiment exalté par la privation, le corps d'une Egyptienne, hâlé et ruisselant d'une eau jaunâtre, ne lui rappellera les Naïades sortant du bain (1). Six mois de l'année l'eau du fleuve est si bourbeuse, qu'il faut la faire déposer pour la boire (*b*) : pendant les trois mois qui précèdent l'inondation, réduite à une petite profondeur, elle s'échauffe dans son lit, devient verdâtre,

(*a*) Ils l'appellent saint, béni, sacré; et lors des nouvelles eaux, c'est-à-dire de l'ouverture des canaux, on voit les mères plonger les enfants dans le courant, avec le préjugé que ces eaux ont une vertu purifiante et divine, telle que la supposèrent les anciens à tous les fleuves.

(*b*) On se sert, pour cet effet, d'amandes amères, dont on frotte le vase, et alors elle est réellement légère et bonne. Mais il n'y a que la soif, ou la prévention, qui puisse la mettre au-dessus de nos fontaines et de nos grandes rivières, telles que la Seine et la Loire.

---

(1) Allusion à un passage de Savary, d'ailleurs charmant, dans *Lettres sur l'Egypte*, I, 69.

fétide et remplie de vers; et il faut recourir à celle que l'on a reçue et conservée dans les citernes. Dans toutes les saisons, les gens délicats ont soin de la parfumer (2). Au reste, l'on ne fait en aucun pays un aussi grand usage d'eau. Dans les maisons, dans les rues, partout, le premier objet qui se présente est un vase d'eau, et le premier mouvement d'un Egyptien est de le saisir, et d'en boire un grand trait qui n'incommode point, grâce à l'extrême transpiration. Ces vases, qui sont de terre cuite non vernissée, laissent filtrer l'eau au point qu'ils se vident en quelques heures. L'objet que l'on se propose par ce mécanisme est d'entretenir l'eau bien fraiche, et l'on y parvient d'autant mieux qu'on l'expose à un courant d'air plus vif. Dans quelques lieux de la Syrie, l'on boit l'eau qui a transsudé; mais en Egypte, l'on boit celle qui reste dans le vase.

Depuis quelques années, l'action du Nil sur le terrain de l'Egypte est devenue un problème qui partage les savans et les naturalistes. En considérant la quantité de limon que le fleuve dépose, et en rapprochant les témoignages des anciens des observations des modernes, plusieurs pensent que le Delta a pris un accroissement considérable tant en élèvation qu'en étendue. Savary vient de donner plus de poids à cette opinion, dans les Lettres qu'il a publiées sur l'Egypte; mais comme les faits et les autorités qu'il allègue me donnent des résultats différens des siens, je crois devoir porter nos contradictions au tribunal du public. La discussion en devient d'autant plus nécessaire que ce voyageur ayant demeuré deux ans sur les lieux, son témoignage ne tarderait pas de passer en loi : établissons les questions et traitons d'abord de l'agrandissement du Delta.

Un historien grec, qui a dit sur l'Egypte ancienne presque tout ce que nous en savons, et ce que chaque jour constate, Hérodote d'Halicarnasse, écrivait, il y a vingt-deux siècles :

« L'Egypte, où abordent les Grecs (le Delta), est une terre acquise, un don du fleuve, ainsi que tout le pays marécageux qui s'étend en remontant jusqu'à trois jours de navigation (*a*). »

Les raisons qu'il allègue de cette assertion, prouvent qu'il ne la fondait pas sur des préjugés. « En effet, ajoute-t-il, le terrain de l'Egypte, qui est un limon noir et gras, diffère absolument, et du sol de l'Afrique, qui est sable rouge, et de celui de l'Arabie, qui est argileux et rocailleux... Ce limon est apporté de l'Ethiopie par

(*a*) *Hérod.*, lib. II, p. 105, édit. Wesling, in-fol.

---

(2) Le passage qui suit est donné par éd. 1787 sous la forme suivante, en note : On a soin de tenir, dans tous les appartemens des vases de terre cuite sans émail, d'où l'eau transpire sans cesse ; cette transpiration établit d'autant plus la fraicheur de l'intérieur qu'elle est plus considérable et par cette raison, l'on suspend souvent ces vases dans les passages où il y a des courans d'air, et à l'ombre sous les arbres. En Syrie, l'on boit en plusieurs endroits l'eau qui transsude; mais en Egypte, on boit celle qui reste. D'ailleurs, on ne fait en aucun pays un aussi grand usage d'eau. La première chose que fait un Egyptien en entrant dans une maison, est de saisir le *gollé* (pot à l'eau) et d'en boire un grand trait; et grâce à la sueur perpétuelle, ils n'en sont pas incommodés.

le Nil... et les coquillages que l'on trouve dans le désert, prouvent assez que jadis la mer s'étendait plus avant dans les terres. »

En reconnaissant cet empiètement du fleuve si conforme à la nature, Hérodote n'en a pas déterminé les proportions. Savary a cru pouvoir le suppléer : examinons son raisonnement.

En croissant en hauteur, « l'Egypte (*a*) s'est aussi augmentée en longueur; entre plusieurs faits que l'histoire présente, j'en choisirai un seul. Sous le règne de Psammétique, les Milésiens abordèrent avec trente vaisseaux à l'embouchure Bolbitine, aujourd'hui celle de Rosette, et s'y fortifièrent. Ils bâtirent une ville qu'ils nommèrent Metelis (Strabo, lib. XVII) : c'est la même que Faoué, qui, dans les vocabulaires coptes, a conservé le nom de Messil. Cette ville, autrefois port de mer, s'en trouve actuellement éloignée de neuf lieues : c'est l'espace dont le Delta s'est prolongé depuis Psammetique jusqu'à nous. »

Rien de si précis au premier aspect que ce raisonnement; mais en recourant à l'original, dont Savary s'autorise, on trouve que le fait principal manque. Voici le texte de Strabon, traduit à la lettre (*b*) :

« Après l'embouchure Bolbitine, est un cap sablonneux et bas, appelé la Corne de l'Agneau, lequel s'étend assez loin (en mer), puis vient la guérite de Persée et le mur des Milésiens : car les Milésiens, au temps de Kyaxarès, roi des Mèdes, qui fut aussi le temps de Psammétique, roi d'Egypte, ayant abordé avec trente vaisseaux à l'embouchure Bolbitine, ils descendirent à terre, et construisirent l'ouvrage qui porte leur nom. Quelque temps après, s'étant avancés vers le nôme de Saïs, et ayant battu les troupes d'Inarès dans un combat sur le fleuve, ils fondèrent la ville de Naucratis, un peu au-dessous de Schedia. Après le mur des Milésiens, en allant vers l'embouchure Sebennytique, sont des lacs, tels que celui de Butos, etc. »

Tel est le passage de Strabon, au sujet des Milésiens; on n'y voit pas la moindre mention de Metelis, dont le nom même n'existe pas dans son ouvrage. C'est Ptolomée qui l'a fourni à d'Anville (*c*), sans le rapporter aux Milésiens : et à moins que Savary ne prouve l'identité de Metelis et du mur Milésien par des recherches faites sur les lieux, on ne doit pas admettre ses conclusions.

Il a pensé qu'Homère lui offrait un témoignage analogue dans les passages où il parle de la distance de l'île du Phare à l'Egypte : le lecteur va juger s'il est plus fondé. Je cite la traduction de madame Dacier (*d*), moins brillante, mais plus littérale qu'aucune autre; et ici le littéral nous importe le plus.

(*a*) *Lettres sur l'Egypte*, tome I, p. 16.

(*b*) Geogr. Strabonis, interp. Casaubon, édit., 1707, lib. XVII, p. 1152.

(*c*) Voyez l'excellent *Mémoire* de d'Anville sur l'Egypte, in-4°, 1765, p. 77.

(*d*) *Odyssée*, liv. IV.

« Dans la mer d'Egypte, vis-à-vis du Nil, raconte Ménélas, il y a une certaine île qu'on appelle le Phare; elle est éloignée d'une des embouchures de ce fleuve, d'autant de chemin qu'en peut faire en un jour un vaisseau qui a le vent en poupe. » Et plus bas, Protée dit à Ménélas : « Le destin inflexible ne vous permet pas de revoir votre patrie... que vous ne soyez retourné encore dans le fleuve Egyptus, et que vous n'ayez offert des hécatombes parfaites aux immortels. »

« Il dit, reprend Ménélas, et mon cœur fut saisi de douleur et de tristesse, parce que ce dieu m'ordonnait de rentrer dans le fleuve Egyptus, dont le chemin est difficile et dangereux. »

De ces passages, et surtout du premier, Savary veut induire que le Phare, aujourd'hui joint au rivage, en était jadis très-éloigné; mais lorsque Homère parle de la distance de cette île, il ne l'applique pas à ce rivage en face, comme l'a traduit le voyageur; il l'applique à la terre d'Egypte, au fleuve du Nil. En second lieu, par journée de navigation, on aurait tort d'entendre l'espace indéfini que pouvaient parcourir les vaisseaux ou, pour mieux dire, les bateaux des anciens. En usitant ce terme, les Grecs lui attribuaient une valeur fixe de cinq cent quarante stades. Hérodote (*a*), qui nous apprend expressément ce fait, en donne un exemple quand il dit que le Nil a empiété sur la mer le terrain qui va en remontant jusqu'à trois jours de navigation; et les seize cent vingt stades qui en résultent, reviennent au calcul plus précis de quinze cents stades, qu'il compte ailleurs d'Héliopolis à la mer. Or, en prenant avec d'Anville les cinq cent quarante stades pour vingt-sept mille toises, ou près d'un demi-degré (*b*), on trouve par le compas, que cette mesure est la distance du Phare au Nil même; elle s'applique surtout à deux tiers de lieue au-dessus de Rosette, dans un local où l'on a quelque droit de placer la ville qui donnait son nom à l'embouchure Bolbitine; et il est remarquable que c'était celle que fréquentaient les Grecs, et où abordèrent les Milésiens, un siècle et demi après Homère. Rien ne prouve donc l'empiètement du Delta ou du continent aussi rapide qu'on le suppose; et si l'on voulait le soutenir, il resterait à expliquer comment ce rivage, qui n'a pas gagné une demi-lieue depuis Alexandre, en gagna onze dans le temps infiniment moindre qui s'écoula de Ménélas à ce conquérant (*c*).

(*a*) *Herod.*, lib. XII, p. 106 et 107.

(*b*) Il ne s'en faut que mille trois cents toises.

(*c*) On peut reprocher à Homère de n'être pas exact, quand il dit que le Phare était vis-à-vis du Nil; mais pour l'excuser on peut dire que, parlant de l'Egypte comme du bout du monde, il n'a pas dû se piquer d'une précision stricte. En second lieu, la branche Canopique allait jadis par les lacs s'ouvrir près d'Abouqir; et si, comme la vue du terrain me le fait penser, elle passa jadis à l'Ouest même d'Abouqir qui aurait été une île, Homère a pu dire, avec raison, que le Phare était vis-à-vis du Nil.

Il existait un moyen plus authentique d'évaluer cet empiètement; c'est la mesure positive de l'Egypte, donnée par Hérodote. Voici son texte : « La largeur de l'Egypte sur la mer, depuis le golfe Plintinite jusqu'au marais Serbonide, près du Casius, est de trois mille six cents stades; et sa longueur de la mer à Héliopolis est de quinze cents stades. »

Ne parlons que de ce dernier article, le seul qui nous intéresse. Par des comparaisons faites avec cette sagacité qui lui était propre, d'Anville a prouvé que le stade d'Hérodote doit s'évaluer entre cinquante et cinquante-une toises de France. En prenant ce dernier terme, les mille cinq cents stades équivalent à soixante-seize mille toises, qui, à raison de cinquante-sept mille au degré sous ce parallèle, donnent un degré et près de vingt minutes et demie. Or, d'après les observations astronomiques de Niebuhr, voyageur du roi de Danemark en 1761 (*a*), la différence de latitude entre Héliopolis (aujourd'hui la Matarée) et la mer, étant d'un degré vingt-neuf minutes sous Damiât, et d'un degré vingt-quatre minutes sous Rosette, il en résulte d'un côté trois minutes et demie, ou une lieue et demie d'empiètement; et huit minutes et demie, ou trois lieues et demie de l'autre : c'est-à-dire que l'ancien rivage répond à onze mille huit cents toises au-dessous de Rosette; ce qui s'éloigne peu du sens que je trouve au passage d'Homère, tandis que sur la branche de Damiât, l'application tombe neuf cent cinquante toises au-dessous de cette ville. Il est vrai qu'en mesurant immédiatement par le compas, la ligne du rivage remonte environ trois lieues plus haut du côté de Rosette, et tombe sur Damiât même; ce qui vient du triangle opéré par la différence de longitude. Mais alors Bolbitine, mentionnée par Hérodote, est hors de limite; et il n'est plus vrai que Busiris (Abousir) soit, comme le dit Hérodote (*b*), au milieu du Delta. On ne doit pas le dissimuler; ce que les anciens rapportent, et ce que nous connaissons du local, n'est point assez précis pour déterminer rigoureusement les empiètements successifs. Pour raisonner sûrement, il faudrait des recherches semblables à celles de Choiseul-Gouffier sur le Méandre (*c*), il faudrait des fouilles sur le terrain; et de pareils travaux exigent une réunion de moyens qui n'est donnée qu'à peu de voyageurs. Il y a surtout ici cette difficulté que le terrain sablonneux qui forme le bas Delta, subit d'un jour à l'autre de grands changemens. Le Nil et la mer n'en sont pas les seuls agens; le vent lui-même en est un puissant; tantôt il comble des canaux et repousse le fleuve, comme il a fait pour l'ancien bras Canopique : tantôt il entasse le sable et ensevelit les ruines, au point d'en faire perdre le souvenir. Niebuhr en cite un exemple remarquable. Pendant qu'il était à Rosette (en 1762), le hasard fit découvrir dans les collines de sable

(*a*) Voyez *Voyage en Arabie*, par C. Niebuhr, in-4°, qu'il faut distinguer de la *Description de l'Arabie*, par le même, 2 vol., in-4°.

(*b*) Lib. II, p. 123.

(*c*) Voyez *Voyage pittoresque de la Grèce*, t. II.

qui sont au sud de la ville, diverses ruines anciennes, et entre autres vingt belles colonnes de marbre d'un travail grec, sans que la tradition pût dire quel avait été le nom du lieu (*a*). Tout le désert adjacent m'a paru dans le même cas. Cette partie, jadis coupée de grands canaux et remplie de villes, n'offre plus que des collines d'un sable jaunâtre très-fin, que le vent entasse au pied de tout obstacle, et qui souvent submerge les palmiers. Aussi, malgré le travail de d'Anville, ne peut-on se tenir assuré de l'application qu'il a faite de plusieurs lieux anciens au local actuel.

Savary a été beaucoup plus exact dans ce qu'il rapporte d'une de ces révolutions du Nil (*b*), par laquelle il paraît que jadis ce fleuve coula tout entier dans la Libye, au sud de Memphis. Mais le récit d'Hérodote lui-même, dont il tire ce fait, souffre des difficultés. Ainsi, lorsque cet historien dit, d'après les prêtres d'Héliopolis, que Menès, premier roi d'Egypte, barra le coude que faisait le fleuve, deux lieues et quart (cent stades) au-dessus de Memphis (*c*), et qu'il creusa un lit nouveau à l'orient de cette ville, ne s'ensuit-il pas que Memphis avait été jusqu'alors dans un désert aride, loin de toute eau; cette hypothèse peut-elle s'admettre ? Peut-on croire littéralement ces immenses travaux de Menès, qui aurait fondé une ville citée comme existante avant lui; qui aurait creusé des canaux et des lacs, jeté des ponts, construit des palais, des temples, des quais, etc., et tout cela dans l'origine première d'une nation, et dans l'enfance de tous les arts ? Ce Menès lui-même est-il un être historique, et les récits des prêtres sur cette antiquité ne sont-ils pas tous mythologiques ? Je suis donc porté à croire que le cours barré par Menès était seulement une dérivation nuisible à l'arrosement du Delta; et cette conjoncture paraît d'autant plus probable, que, malgré le témoignage d'Hérodote, cette partie de la vallée, vue des pyramides, n'offre aucun étranglement qui fasse croire à un ancien obstacle. D'ailleurs, il me semble que Savary a trop pris sur lui de faire aboutir à la digue mentionnée au-dessus de Memphis, le grand ravin appelé Nahr bela ma, ou fleuve sans eau, comme indiquant l'ancien lit du Nil. Tous les voyageurs cités par d'Anville le font aboutir au Faïoume, dont il paraît une suite plus naturelle (*d*). Pour établir ce fait nouveau, il faudrait avoir vu les lieux; et je n'ai jamais ouï dire au Kaire que Savary se soit avancé plus au sud que les pyramides de Djizé. La formation du Delta, qu'il déduit de ce changement, répugne

(*a*) Cette position convient beaucoup à Bolbitine.

(*b*) Lettre 1, p. 12.

(*c*) *Herod.*, lib. II.

(*d*) En effet, on serait plus porté, sur l'inspection de la carte, à croire que ce fut là jadis le cours du fleuve; quant aux pétrifications de mâts et de vaisseaux entiers dont parle Siccard, elles auraient bien besoin, pour être crues, d'être constatées par des voyageurs plus éclairés que ce missionnaire.

également à se concevoir; car, dans cette révolution subite, comment imaginer que le poids énorme des eaux, qui vint se jeter à l'entrée du golfe (*a*), fit refluer celles de la mer ? Le choc de deux masses liquides ne produit qu'un mélange, dont il résulte bientôt un niveau commun; en faisant abonder plus d'eau, on dut couvrir davantage. Il est vrai que le voyageur ajoute : « Les sables et le limon que le Nil entraine s'y amoncelèrent; l'île du Delta, peu considérable d'abord, sortit des eaux de la mer, dont elle recula les limites. » Mais comment une île sort-elle de la mer ? Les eaux courantes aplanissent bien plus qu'elles n'amoncellent : ceci nous conduit à la question de l'exhaussement.

(*a*) P. 12 et suiv.

III. - De l'exhaussement du Delta

Hérodote, qui l'a connue aussi-bien que la précédente, ne s'est pas expliqué davantage sur ses proportions; mais il a rapporté un fait dont Savary s'appuie pour tirer des conséquences positives. Voici le précis de son raisonnement :

« Du temps de Moeris, qui vivait cinq cents ans avant la guerre de Troie (*a*), huit coudées suffisaient pour inonder le Delta (Herod, lib. II) dans toute son étendue. Lorsque Hérodote vint en Egypte, il en fallait quinze; sous l'empire des Romains, seize; sous les Arabes dix-sept : aujourd'hui le terme favorable est dix-huit, et le Nil croît jusqu'à vingt-deux. Voilà donc, dans l'espace de trois mille deux cent quatre-vingt-quatre ans, le Delta élevé de quatorze coudées. »

Oui, si l'on admet les faits tels qu'ils sont présentés; mais en les reprenant dans leurs sources, on trouve des accessoires qui dénaturent et les principes et les conséquences. Citons d'abord le texte d'Hérodote.

« Les prêtres égyptiens, dit cet auteur (*b*), rapportent qu'au temps de roi Moeris, le Nil inondait le Delta, en s'élevant seulement à huit coudées. De nos jours, s'il n'en atteint seize ou au moins quinze, il ne se répand pas sur le pays. Or, depuis la mort de Moeris jusqu'à ce moment, il ne s'est pas encore écoulé neuf cents ans. »

Calculons :

De Moeris à Hérodote	900 ans
D'Hérodote à l'an 1777, deux mille deux cent trente-sept, ou si l'on veut	2,240 ans
Total	3,140 ans

Pourquoi cette différence de cent quarante-quatre ans, en excès dans le calcul de Savary ? Pourquoi suit-il d'autres comptes que ceux de son auteur ? Mais passons sur la chronologie.

Du temps d'Hérodote, il fallait seize coudées, ou au moins quinze pour inonder le Delta. Du temps des Romains, il n'en fallait pas davantage : quinze et seize sont toujours le terme désigné.

(*a*) Lettre I, p. 12.

(*b*) Lib. II, p. 109.

Avant Pétrone, dit Strabon (*a*), l'abondance ne régnait en Egypte que quand le Nil s'élevait à quatorze coudées. Mais ce gouverneur obtenant par art ce que refusait la nature, on a vu sous sa préfecture l'abondance régner à douze. Les Arabes ne s'expriment pas autrement. Il existe un livre en leur langue qui contient le tableau de toutes les crues du Nil, depuis la 27e année de l'hégire (622) jusqu'à la 875e (1470) ; et cet ouvrage constate que dans les époques les plus récentes, toutes les fois que le Nil a quatorze coudées de profondeur dans son lit, il y a récolte et provision pour une année; que s'il en a seize, il y a provision pour deux ans; mais au-dessous de quatorze et arrivant à dix-huit, il y a disette; ce qui revient exactement au récit d'Hérodote. Le livre que je cite est arabe (1), mais ses résultats sont aux mains de tout le monde; il suffit de consulter le mot *Nil* dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, ou les extraits de Kâlkâchenda, dans le *Voyage* du docteur Shaw.

La nature des coudées ne peut faire équivoque. Fréret, d'Anville et Bailly, ont prouvé que la coudée égyptienne, toujours définie de vingt-quatre doigts, égalait vingt et demi de nos pouces (*b*) ; et la coudée actuelle, appelée drâa masri, est précisément divisée en vingt-quatre doigts, et revient à vingt et demi de nos pouces. Mais les colonnes employées pour mesurer la hauteur du fleuve, ont subi une altération qu'il importe de ne pas omettre.

« Dans les premiers temps que les Arabes occupèrent l'Egypte, a dit Kâlkâchenda, ils s'aperçurent que lorsque le Nil n'atteignait pas le terme de l'abondance, chacun s'empressait de faire sa provision pour l'année; ce qui troublait incontinent l'ordre public. On en porta plainte au kalif Omar, qui donna ordre à Amrou d'examiner la chose; et voici ce qu'Amrou lui manda : Ayant fait les recherches que vous nous avez prescrites, nous avons trouvé que quand le Nil monte à quatorze coudées, il procure une récolte suffisante pour l'année; que s'il atteint seize coudées, elle est abondante; mais qu'à douze et à dix-huit, elle est mauvaise. Or, ce fait étant connu du peuple par les proclamations d'usage, il s'ensuit des mesures qui portent du trouble dans le commerce. »

Omar, pour remédier à cet abus, eût peut-être voulu abolir les proclamations; mais la chose n'étant pas praticable, il imagina, sur l'avis d'Aboutaaleb, un expédient qui vint au même but. Jusqu'alors la colonne de mesure, dit nilomètre (*c*), avait été

(*a*) Lib. XVII.

(*b*) J'en ai mesuré plusieurs avec un pied-de-roi de cuivre, mais j'ai trouvé qu'elles variaient toutes depuis une jusqu'à trois lignes. Le drââ Stambouli a vingt-huit doigts, ou vingt-quatre pouces moins une ligne.

(*c*) En arabe, meqiâs, instrument mesureur, mesuroir.

(1) Je n'ai pu identifier l'ouvrage dont Volney parle ici.

divisée par coudées de vingt-quatre doigts; Omar la fit détruire, et lui en substituant une autre qu'il établit dans l'île de Rouda, il prescrivit que les douze coudées inférieures fussent composées de vingt-huit doigts au lieu de vingt-quatre, pendant que les coudées supérieures resteraient comme auparavant à vingt-quatre. De là il arriva que désormais, lorsque le Nil marqua douze coudées sur la colonne, il en avait réellement quatorze; car ces douze coudées ayant chacune quatre doigts en excès, il en résultait une surabondance de quarante-huit doigts ou deux coudées. Alors, quand on proclama quatorze coudées, terme d'une récolte suffisante, l'inondation était réellement au degré d'abondance; la multitude, partout trompée par les mots, s'en laissa imposer. Mais cette altération n'a pu échapper aux historiens arabes; et ils ajoutèrent que les colonnes du Saïd ou haute Egypte continuèrent d'être divisées par vingt-quatre doigts; que le terme dix-huit (vieux style) fut toujours nuisible; que dix-neuf était très-rare, et vingt presque un prodige (*a*).

Rien n'est donc moins constant que la progression alléguée, et nous pouvons établir contre elle un premier fait : que dans une période connue de dix-huit siècles, l'état du Nil n'a pas changé. Comment arrive-t-il donc aujourd'hui qu'il se montre si différent ? Comment, depuis l'an mil quatre cent soixante-treize, a-t-il passé si subitement de quinze à vingt-deux ? Ce problème me paraît facile à résoudre. Je n'en chercherai pas l'explication dans les faits physiques, mais dans les accessoires de la chose. Ce n'est point le Nil qui a changé; c'est la colonne, ce sont ses dimensions. Le mystère dont les Turks l'enveloppent, empêche la plupart des voyageurs de s'en assurer; mais Pococke, qui parvint à la voir en 1739, rapporte que tout était confus et inégal dans l'échelle des coudées. Il observe même qu'elle lui parut neuve, et cette circonstance fait penser que les Turks, à l'imitation d'Omar, se sont permis une nouvelle altération. Enfin il est un fait qui lève tout doute à cet égard : Niebuhr (*b*), qu'on ne suspectera pas d'avoir imaginé une observation, ayant mesuré en 1762 les vestiges de l'inondation sur un mur de Djizé, a trouvé que le 1[er] juin, le Nil avait baissé de vingt-quatre pieds de France. Or vingt-quatre pieds, réduits en coudées, à raison de vingt pouces et demi chacune, font précisément quatorze coudées un pouce. Il est vrai qu'il reste encore dix-huit jours de décroissance; mais en les portant à une demi-coudée par une estimation dont Pococke fournit

(*a*) Le docteur Pococke, qui a fait plusieurs bonnes observations sur Nil, s'est tout-à-fait perdu dans l'explication du texte de Kâlkâchenda : il a cru, sur un premier passage louche, que le nilomètre du temps d'Omar n'était que de douze coudées; et il a bâti sur cette erreur un édifice de conjectures fausses. *Voyage de Pococke,* t. II, p. 278.

(*b*) *Voyage en Arabie,* t. I, p. 102.

le terme de comparaison (*a*), on n'a que quatorze coudées et demie, qui reviennent exactement au calcul ancien.

Il est un dernier fait allégué par Savary, auquel je ne puis non plus souscrire sans restriction. Depuis mon séjour en Egypte, dit-il, lettre 1[er], p. 14, « j'ai fait deux fois le tour du Delta, je l'ai même traversé par le canal de Menoufe. Le fleuve coulait à pleines rives dans les grandes branches de Rosette, de Damiette, et dans celles qui traversent l'intérieur du pays; mais il ne débordait pas sur la terre, excepté dans les lieux bas, où l'on saignait les digues pour arroser les campagnes couvertes de riz. »

De là il conclut « que le Delta est actuellement dans la situation la plus favorable pour l'agriculture, parce qu'en perdant l'inondation, cette île a gagné, chaque année, les trois mois que la Thébaïde reste sous les eaux. » Il faut l'avouer, rien de plus étrange que ce gain. Si le Delta a gagné à n'être plus inondé, pourquoi désira-t-on si fort de tout temps l'inondation ? — Les saignées y suppléent. — Mais on a tort de comparer le Delta aux marais de la Seine. L'eau n'est à fleur de terre que vers la mer; partout d'ailleurs, elle est inférieure au niveau du sol, et le rivage s'élève d'autant plus qu'on remonte davantage. Enfin, si je dois citer mon témoignage, j'atteste que descendant du Kaire à Rosette par le canal de Menoufe, j'ai observé, les 26, 27 et 28 septembre 1783, que, quoique les eaux se retirassent depuis plus de quinze jours, les campagnes étaient encore submergées en partie, et qu'elles portaient aux lieux découverts les traces de l'inondation. Le fait allégué par Savary ne peut donc être attribué qu'à une mauvaise inondation; et l'on ne doit point croire que l'exhaussement ait changé l'état du Delta (*b*), ni que les Egyptiens soient réduits à n'avoir plus d'eau que par des moyens mécaniques, aussi dispendieux que bornés (*c*).

Il nous reste à résoudre la difficulté des huit coudées de Moeris, et je ne pense pas qu'elle ait des causes d'une autre nature. Il paraît qu'après ce prince, il arriva une révolution dans les mesures et que d'une coudée l'on en fit deux. Cette conjecture est d'autant plus probable, que du temps de Moeris, l'Egypte ne formait pas un même royaume; il y en avait au moins trois d'Asouan à la mer. Sesostris, qui fut postérieur à Moeris, les réunit par conquête. Mais après ce prince, ils rentrèrent dans leur division, qui

(*a*) Le 17 mai, la colonne avait onze pieds hors de l'eau, le 3 juin elle en avait onze et demi; donc en dix-sept jours il y eut une demie-coudée. *Voyage de Pococke*, t. II.

(*b*) Le lit du fleuve s'est exhaussé lui-même comme le reste du terrain.

(*c*) Dans le bas Delta, on arrose par le moyen des roues, parce que l'eau est à fleur de terre; mais dans le haut Delta, il faut établir des chapelets sur les roues, ou élever l'eau par des potences mobiles. On en voit beaucoup sur la route de Rosette au Kaire, et l'on se convaincra que ce travail pénible a un effet très-borné.

dura jusqu'à Psammetik. Cette révolution dans les mesures conviendrait très-bien à Sesostris qui en opéra une générale dans le gouvernement. C'est lui qui établit des lois et une administration nouvelles; qui fit élever des digues et des chaussées pour asseoir les villes et les villages, et creuser une quantité de canaux telle, dit Hérodote (*a*), que l'Egypte abandonna les chariots dont elle avait jusqu'alors fait usage.

Au reste, il est bon d'observer que les degrés de l'inondation ne sont pas les mêmes par toute l'Egypte. Ils suivent au contraire une règle de diminution graduelle, à mesure que le fleuve descend. A Asouan, le débordement est d'un sixième plus fort qu'au Kaire; et lorsque dans cette dernière ville on compte vingt-sept pieds, à peine en a-t-on quatre à Rosette et à Damiât. La raison en est qu'outre la masse d'eau qu'absorbent les terrains, le fleuve resserré dans un seul lit et dans une vallée étroite, s'élève davantage : quand au contraire il a passé le Kaire, n'étant plus contenu par les montagnes, et se divisant en mille rameaux, il arrive nécessairement que sa nappe perd en profondeur ce qu'elle gagne en surface.

On jugera sans doute, d'après ce que j'ai dit, que l'on s'est trop tôt flatté de connaître les termes précis de l'agrandissement et de l'exhaussement du Delta. Mais en rejetant des circonstances illusoires, je ne prétends pas nier le fond même des faits; leur existence est trop bien attestée par le raisonnement et par l'inspection du terrain. Par exemple, l'exhaussement du sol me paraît prouvé par un fait sur lequel on a peu insisté. Quand on va de Rosette au Kaire, dans les eaux basses, comme en mars, on remarque, à mesure que l'on remonte, que le rivage s'élève graduellement au-dessus de l'eau; en sorte que si à Rosette il en excède de deux pieds le niveau, il l'excède de trois et quatre dès Faoué, et de plus de douze au Kaire (*b*) : or, en raisonnant sur ce fait, on en peut tirer la preuve d'un exhaussement par dépôt; car la couche du limon étant en proportion avec l'épaisseur des nappes d'eau qui la déposent, elle doit être plus forte ou plus faible, selon que ces nappes sont plus ou moins profondes, et nous avons vu qu'elles observent une gradation analogue d'Asouan à la mer.

(*a*) *Hérod.*, lib. II. Cette anecdote chagrine beaucoup les chronologistes modernes, qui placent Sésostris avant Moïse, au temps duquel les chariots subsistaient encore; mais ce n'est pas la faute d'Hérodote si l'on n'a pas entendu son système de chronologie, le meilleur de l'antiquité (2).

(*b*) Il serait curieux de constater en quelle proportion il continue jusqu'à Asouan. Des Coptes que j'ai interrogés à ce sujet m'ont assuré qu'il était infiniment plus élevé dans tout le Saïd qu'au Kaire.

---

(2) Allusion à l'une des préoccupations constantes de Volney : au cours de sa carrière scientifique, il s'est attaché à établir une concordance entre les diverses chronologies des Anciens. Voir notamment son *Mémoire sur la chronologie ancienne* (1782); sa *Chronologie des douze siècles antérieurs au passage de Xercès en Grèce* (1790); son *Supplément à l'Hérodote de Larcher* (1808); ses *Recherches sur l'Histoire ancienne* (1813).

D'un autre côté, l'accroissement du Delta s'annonce d'une manière frappante par la forme de l'Egypte sur la Méditerranée. Quand on en considère la projection sur une carte, on voit que le terrain qui est dans la ligne du fleuve, ce terrain formé d'une matière étrangère, a pris une saillie demi-circulaire, et que les lignes du rivage d'Arabie et d'Afrique qu'il déborde, ont une direction rentrante vers le fond du Delta, qui décèle que jadis ce terrain fut un golfe que le temps a rempli.

Ce comblement, commun à tous les fleuves, s'est exécuté par un mécanisme qui leur est également commun : les eaux des pluies et des neiges roulant des montagnes dans les vallées, ne cessent d'entrainer les terres qu'elles arrachent par leur chute. La partie pesante de ces débris, comme les cailloux et les sables, s'arrête bientôt, si un courant rapide ne la chasse. Mais si les eaux ne trouvent qu'un terreau fin et léger, elles s'en chargent en abondance, et en roulent les bancs avec facilité. Le Nil, qui a trouvé de pareils matériaux dans l'Abissinie et l'Afrique intérieure, s'en est servi pour hâter ses travaux; ses eaux s'en sont chargées, son lit s'en est rempli; souvent même il s'en embarrasse au point d'être gêné dans son cours. Mais quand l'inondation lui rend ses forces, il chasse ces bancs vers la mer, en même temps qu'il en amène d'autres pour la saison suivante : arrivées à son embouchure, les boues s'entassent et forment des grèves, parce que la pente ne donne plus assez d'action au courant, et parce que la mer forme un équilibre de résistance. La stagnation qui s'ensuit force la partie ténue, qui jusqu'alors avait surnagé, à se déposer, et elle se dépose surtout aux lieux où il y a moins de mouvement, tels que les rivages. Ainsi la côte s'enrichit peu à peu des débris du pays supérieur et du Delta même; car si le Nil enlève à l'Abissinie pour donner à la Thébaïde, il enlève à la Thébaïde pour porter au Delta, et au Delta pour porter à la mer. Partout où ses eaux ont un courant, il dépouille le même sol qu'il enrichit. Quand on remonte au Kaire dans les eaux basses, on voit partout les bords taillés à pic, s'écrouler par pans. Le Nil qui les mine par le pied, privant d'appui leur terre légère, elle tombe dans son lit. Dans les grandes eaux, elle s'imbibe, se délave; et lorsque le soleil et la sécheresse reviennent, elle se gerce et s'écroule encore par grands pans que le Nil entraine. C'est ainsi que plusieurs canaux se sont comblés, et que d'autres se sont élargis, en élevant sans cesse le lit du fleuve. Le plus fréquenté de nos jours, celui qui vient de Nadir à la branche de Damiât, est dans ce cas. Ce canal, creusé d'abord de main d'homme, est devenu semblable à la Seine en plusieurs endroits. Il supplée même à la branche-mère qui va de Batn el-Bagara à Nadir, et qui se comble au point que si on ne la dégorge pas, elle finira par devenir terre ferme : la raison en est que le fleuve tend sans cesse à la ligne droite dans laquelle il a plus de force; c'est par cette même raison qu'il a préféré la branche Bolbitine, qui n'était d'abord qu'un canal factice, à la branche Canopique (*a*).

(*a*) *Hérod.*, lib. II.

De ce mécanisme du fleuve, il résulte encore que les principaux comblemens doivent se faire sur la ligne des plus grandes embouchures et du plus fort courant; l'aspect du terrain est conforme à cette théorie. En jetant l'œil sur la carte, on s'aperçoit que la saillie des terres est surtout dans la direction des branches de Rosette et de Damiât. Le terrain latéral et l'intermédiaire sont demeurés lac et marais indivis entre le continent et la mer, parce que les petits canaux qui s'y rendent, n'ont pu opérer qu'un comblement imparfait. Ce n'est qu'avec la plus grande lenteur que les dépôts et les limons s'élèvent; sans doute même ce moyen ne parviendrait jamais à les porter au-dessus des eaux, s'il ne s'y joignait un autre agent plus actif, qui est la mer. C'est elle qui travaille sans relâche à élever le niveau des rives basses au-dessus de ses propres eaux. En effet, les flots venant expirer sur le rivage, poussent le sable et le limon qu'ils rencontrent en arrivant; leur battement accumule ensuite cette digue légère, et lui donne un exhaussement qu'elle n'eût jamais pris dans les eaux tranquilles. Ce fait est sensible pour quiqonque marche au bord de la mer, sur un rivage bas et mouvant : mais il faut que la mer n'ait pas de courant sur la plage; car si elle perd aux lieux où elle est en remous, elle gagne à ceux où elle est en mouvement. Quand les grèves sont enfin à fleur d'eau, la main des hommes s'en empare. Mais au lieu de dire qu'elle en élève le niveau au-dessus de l'eau, on devrait dire qu'elle abaisse le niveau de l'eau au dessous, vu que les canaux que l'on creuse, rassemblent en de petits espaces les nappes qui étaient répandues sur de plus grands (*a*). C'est ainsi que le Delta a dû se former avec une lenteur qui a demandé plus de siècles que nous n'en connaissons; mais le temps ne manque pas à la nature (*b*).

(*a*) Cette quantité de canaux est une raison qui peut faire varier les degrés de l'inondation : car s'il y en a beaucoup, et qu'ils soient profonds, l'eau s'écoulera plus vite, et s'élèvera moins; s'il y en a peu, et qu'ils soient superficiels, il arrivera le contraire.

(*b*) Depuis la publication de ce Voyage, l'on m'a fait connaître un mémoire de Fréret (Acad. des Inscript., t. XVI), dans lequel ces questions se trouvent avoir été débattues dès 1745. Dans ce Mémoire ce savant critique, attaquant de front le récit d'Hérodote et le témoignage des prêtres égyptiens, prétend que le Delta n'a subi aucun changement depuis les siècles les plus reculés : il fonde ses raisons contre son accroissement, sur la position des villes de Tanis, de Damiât et de Rosette; mais les faits qu'il cite sont vagues, et la différence de la mesure de Niebuhr en excès sur celle d'Hérodote, est un argument péremptoire contre son sentiment. A l'égard de son exhaussement, il prouve par plus d'auteurs que je n'en ai cités, que depuis Moeris jusqu'à la fin du quinzième siècle, l'inondation n'a pas cessé d'être la même : ce n'est que depuis ce temps que les voyageurs ont parlé d'une inondation de vingt-deux et vingt-trois coudées. Le prince Radzivil est le premier qui en ait fait mention en l'année 1583. Fréret, rejetant son témoignage et celui des

Il reste certainement beaucoup d'observations à faire ou à recommencer dans ce pays; mais, comme je l'ai déjà dit, elles ont de grandes difficultés. Pour les vaincre, il faudrait du temps, de l'adresse et de la dépense; à bien des égards même, les obstacles accessoires sont plus graves que ceux du fond. M. le baron de Tott (3) en a fait une épreuve récente pour le nilomètre. En vain a-t-il tenté de séduire les gardiens; en vain a-t-il donné et promis des sequins aux crieurs, pour en obtenir les vraies hauteurs du Nil; leurs rapports contradictoires ont prouvé leur mauvaise foi ou leur ignorance commune. On dira peut-être qu'il faudrait établir des colonnes dans des maisons particulières; mais ces opérations, simples en théorie, sont impossibles en pratique : on s'exposerait à des risques trop graves. Cette curiosité même que les Francs portent avec eux, chagrine de plus en plus les Turks. Ils pensent que l'on en veut à leur pays; et ce qui se passe de la part des Russes, joint à des préjugés répandus, affermit leurs soupçons.

autres, soutient que l'inondation est toujours la même, et que la différence des anciens aux modernes vient de ce que les uns comptent depuis le fond de l'eau, pendant que les autres ne comptaient que depuis la surface des eaux basses. Il invoque les observations de Shaw et de Pococke; mais en appuyant sa conséquence, elles démentent son explication : en effet, d'après ces observations, la crue du Nil au-dessus des plus basses eaux fut en 1714 de dix coudées vingt-six doigts, qui, joints à cinq coudées et quelques doigts qu'avait déjà le fleuve, donnent seize coudées et quelques doigts au-dessus du fond : en 1715 la crue au-dessus des basses eaux fut de dix coudées, qui, jointes à six coudées qu'avaient déjà les eaux, forment seize coudées : en 1758 elle fut de onze coudées quinze doigts, qui, jointes à cinq qu'avait le fleuve, font seize coudées, et non pas vingt, comme le dit Fréret, p. 353. Donc les anciens ont compté comme nous depuis le fond, et l'état reste le même que de tout temps. En se trompant à cet égard, Fréret rapporte un fait qui, s'il est vrai, est le nœud de l'énigme; car il dit avoir vu une coudée du nilomètre qui n'a que quinze pouces huit lignes de France; or vingt-deux coudées de quinze pouces huit lignes font trois cent quarante-quatre pouces huit lignes, tandis que seize coudées en donnent trois cent vingt-huit, ce qui ne laisse qu'un pied quatre pouces de différence; en sorte qu'il serait possible que cette nouvelle coudée fût une innovation des Turks, et que le méqias portât plusieurs espèces de coudées. Du reste il n'a point compris l'altération d'Omar, citée par Kâlkâchenda; et il est loin de résoudre les huit coudées de Moeris, en disant qu'elles proviennent de la dérivation de Boulac. Ainsi, sans déroger au respect dû à Fréret, je persiste dans mes conclusions.

---

(3) Baron de Tott, *Mémoires sur les Turcs* (2 vol.), Amsterdam, 1784. Le baron de Tott, chargé d'une mission d'inspection dans les Echelles, a séjourné en Egypte en 1777 et 1778. Voir sur sa mission, dont l'objet secret était d'étudier les défenses de l'Egypte contre une éventuelle expédition française, F. Charles-Roux, *Le projet de conquête de l'Egypte sous Louis XVI*, Le Caire, 1929.

C'est un bruit général dans l'empire, à ce moment, que les temps prédits sont arrivés; que la puissance et la religion des Musulmans vont être détruites; que le roi Jaune va venir établir un empire nouveau, etc. Mais il est temps de reprendre nos idées.

Je passe légèrement sur la saison (*a*) du débordement, assez connue; sur sa gradation insensible et non subite comme celle de nos rivières; sur ses diversités qui le montrent tantôt faible et tantôt fort, quelquefois même nul : cas très-rare, mais dont on cite deux ou trois exemples. Tous ces objets sont trop connus pour les répéter; on sait également que les causes de ces phénomènes qui furent une énigme pour les anciens (*b*), n'en sont plus une pour les Européens. Depuis que leurs voyageurs leur ont appris que l'Abissinie et la partie adjacente de l'Afrique sont inondées de pluies en mai, juin et juillet, ils ont conclu, avec raison, que ce sont ces pluies qui, par la disposition du terrain, affluant de mille rivières, se rassemblent dans une même vallée, pour venir sur des rives lointaines offrir le spectacle imposant d'une masse d'eau qui emploie trois mois à s'écouler. On laisse aux physiciens grecs cette action des vents de nord ou étésiens, qui, par une prétendue pression, arrêtaient le cours du fleuve; il est même étonnant qu'ils aient jamais admis cette explication; car le vent n'agissant que sur la surface de l'eau, il n'empêche point le fond d'obéir à la pente. En vain des modernes ont allégué l'exemple de la Méditerranée, qui, par la durée des vents d'est, découvre la côte de Syrie d'un pied ou un pied et demi, pour recouvrir de la même quantité celles d'Espagne et de Provence, et qui, par les vents d'ouest, opère l'inverse : il n'y a aucune comparaison entre une mer sans pente et un fleuve, entre la nappe de la Méditerranée et celle du Nil, entre vingt-six pieds et dix-huit pouces.

(*a*) On l'assigne au 19 juin précis, mais il serait difficile d'en déterminer les premiers instans aussi rigoureusement que le veulent faire les Coptes.

(*b*) Cependant Démocrite l'avait devinée. Voyez l'histoire de Diodore de Sicile, liv. II. Je suis même porté à croire qu'Homère en a eu connaissance; car l'épithète qu'il donne au Nil (*diipetès*, tirant son origine du ciel) est une allusion sensible aux pluies : et j'en conclus que les anciens prêtres égyptiens ont eu une physique plus étendue que l'on ne pense; et que les traditions qui avaient cours dans la Grèce, n'étaient qu'une émanation de leurs livres sacrés.

IV. - Des vents et de leurs phénomènes [1]

Ces vents de nord, dont le retour a lieu chaque année aux mêmes époques, ont un emploi plus vrai, celui de porter en Abissinie une prodigieuse quantité de nuages. Depuis avril jusqu'en juillet, on ne cesse d'en voir remonter vers le sud, et l'on serait quelquefois tenté d'en attendre de la pluie; mais cette terre brûlée leur demande en vain un bienfait qui doit lui revenir sous une autre forme. Jamais il ne pleut dans le Delta en été; dans tout le cours de l'année même, il y pleut rarement, et en petite quantité. L'année 1761, observée par Niebuhr, fut un cas extraordinaire que l'on cite encore. Les accidens que les pluies causèrent dans la basse Egypte, dont une foule de villages, bâtis en terre, s'écroulèrent, prouvent assez qu'on y regarde comme rare cette abondance d'eau. Il faut d'ailleurs observer qu'il pleut d'autant moins que l'on s'élève davantage vers le Saïd. Ainsi, il pleut plus souvent à Alexandrie et à Rosette qu'au Kaire, et au Kaire qu'à Minié. La pluie est presque un prodige à Djirdjé. Nous autres habitans de contrées humides, nous ne concevons pas comment un pays peut subsister sans pluie (*a*) ; mais dans l'Egypte, outre la somme d'eau dont la terre fait provision lors de l'inondation, les rosées qui tombent dans les nuits d'été suffisent à la végétation. Les melons d'eau, connus à Marseille sous le nom de pastèques, du mot arabe *battik,* en sont une preuve sensible; car souvent ils n'ont au pied qu'une poussière sèche; et cependant leurs feuilles ne manquent pas de fraicheur. Ces rosées ont de commun avec les pluies, qu'elles sont plus abondantes vers la mer, et plus faibles à mesure qu'elles s'en éloignent; et elles en diffèrent en ce qu'elles sont moindres l'hiver, et plus fortes l'été. A Alexandrie, dès le coucher du soleil, en avril, les vêtemens et les terrasses sont trempés comme s'il avait plu. Comme les pluies encore, ces rosées sont fortes et faibles à raison de l'espèce du vent qui souffle. Le sud et le sud-est n'en donnent point; le nord en apporte beaucoup, et l'ouest encore davantage.

(*a*) Lorsqu'il tombe de la pluie en Egypte et en Palestine, c'est une joie générale de la part du peuple; il s'assemble dans les rues, il chante, il s'agite et crie à pleine tête : *Ya, allah ! ya mobârek !* c'est-à-dire : *O dieu ! ô béni !* Etc.

---

(1) Volney attache une importance particulière, en géographie physique, aux vents. Cf. ci-dessous, sur les vents en Syrie, chap. I et II. Plus tard, voyageant aux Etats-Unis, il consacrera tout un chapitre aux vents en Amérique (cf. *Tableau du climat et du sol*, ch. IX) et, sous l'Empire, il ne cessera de s'intéresser à la météorologie de la France (cf. mon *Idéologue Volney*, 495-498).

On explique aisément ces différences, quand on observe que les deux premiers viennent des déserts de l'Afrique et de l'Arabie, où ils ne trouvent pas une goutte d'eau; que le nord, au contraire, et l'ouest chassent sur l'Egypte l'évaporation de la Méditerranée, qu'ils traversent, l'un dans sa largeur, et l'autre dans toute sa longueur. Je trouve même, en comparant mes observations à ce sujet en Provence, en Syrie et en Egypte, à celles de Niebuhr en Arabie et à Bombai, que cette position respective des mers et des continens est la cause des diverses qualités d'un même vent qui se montre pluvieux dans un pays, pendant qu'il est toujours sec dans l'autre; ce qui dérange beaucoup les systèmes des astrologues, anciens et modernes, sur les influences des planètes.

Un autre phénomène aussi remarquable, est le retour périodique de chaque vent, et son appropriation, pour ainsi dire, à certaines saisons de l'année. L'Egypte et la Syrie offrent en ce genre une régularité digne de fixer l'attention.

En Egypte, lorsque le soleil se rapproche de nos zones, les vents qui se tenaient dans les parties de l'est, passent aux rumbs de nord, et s'y fixent. Pendant juin, ils soufflent constamment nord et nord-ouest; aussi est-ce la vraie saison du passage au Levant, et un vaisseau peut espérer de jeter l'ancre en Chypre ou à Alexandrie, le quatorzième et quelquefois le onzième jour de son départ de Marseille. Les vents continuent en juillet de souffler nord, variant à droite et à gauche, du nord-ouest au nord-est. Sur la fin de juillet, dans tout le cours d'août et la moitié de septembre, ils se fixent nord pur, et ils sont modérés, plus vifs le jour, plus calmes la nuit; alors même il règne sur la Méditerranée une bonace générale, qui prolonge les retours en France jusqu'à soixante-dix et quatre-vingts jours.

Sur la fin de septembre, lorsque le soleil repasse la ligne, les vents reviennent vers l'est, et sans y être fixés, ils en soufflent plus que d'aucun autre rumb, le nord seul excepté. Les vaisseaux profitent de cette saison, qui dure tout octobre et une partie de novembre, pour revenir en Europe, et les traversées pour Marseille sont de trente à trente-cinq jours. A mesure que le soleil passe à l'autre tropique, les vents deviennent plus variables, plus tumultueux; leurs régions les plus constantes sont le nord, le nord-ouest et l'ouest. Ils se maintiennent tels en décembre, janvier et février, qui, pour l'Egypte, comme pour nous, sont la saison d'hiver. Alors les vapeurs de la Méditerranée, entassées et appesanties par le froid de l'air, se rapprochent de la terre, et forment les brouillards et les pluies. Sur la fin de février et en mars, quand le soleil revient vers l'équateur, les vents tiennent plus que dans aucun autre temps des rumbs du midi. C'est dans ce dernier mois, et pendant celui d'avril, qu'on voit régner le sud-est, et sud pur et le sud-ouest. Ils sont mêlés d'ouest, de nord et d'est; celui-ci devient le plus habituel sur la fin d'avril; et pendant mai, il partage avec le nord l'empire de la mer, et rend les retours en France encore plus courts que dans l'autre équinoxe.

DU VENT CHAUD, OU KAMSIN

Ces vents du sud dont je viens de parler, ont en Egypte le nom générique de vents de cinquante jours (*a*), non qu'ils durent cinquante jours de suite, mais parce qu'ils paraissent plus fréquemment dans les cinquante jours qui entourent l'équinoxe. Les voyageurs les ont fait connaître en Europe sous le nom de vents empoisonnés (*b*), ou plus correctement, vents chauds du désert. Telle est en effet leur propriété; elle est portée à un point si excessif, qu'il est difficile de s'en faire une idée sans l'avoir éprouvée; mais on en peut comparer l'impression à celle qu'on reçoit de la bouche d'un four banal, au moment qu'on en tire le pain. Quand ces vents commencent à souffler, l'air prend un aspect inquiétant. Le ciel, toujours si pur en ces climats, devient trouble; le soleil perd son éclat, et n'offre plus qu'un disque violacé. L'air n'est pas nébuleux, mais gris et poudreux, et réellement il est plein d'une poussière très-déliée qui ne se dépose pas et qui pénètre partout. Ce vent, toujours léger et rapide, n'est pas d'abord très-chaud; mais à mesure qu'il prend de la durée, il croît en intensité. Les corps animés le reconnaissent promptement au changement qu'ils éprouvent. Le poumon, qu'un air trop raréfié ne remplit plus, se contracte et se tourmente. La respiration devient courte, laborieuse; la peau est sèche, et l'on est dévoré d'une chaleur interne. On a beau se gorger d'eau, rien ne rétablit la transpiration. On cherche en vain la fraîcheur; les corps qui avaient coutume de la donner, trompent la main qui les touche. Le marbre, le fer, l'eau, quoique le soleil voilé, sont chauds. Alors on déserte les rues, et le silence règne comme pendant la nuit. Les habitans des villes et des villages s'enferment dans leurs maisons, et ceux du désert dans leurs tentes ou dans des puits creusés en terre, où ils attendent la fin de ce genre de tempête. Communément elle dure trois jours : si elle passe, elle devient insupportable. Malheureux voyageurs qu'un tel vent surprend en route loin de tout asile, ils en subissent tout l'effet, qui est quelquefois porté jusqu'à la mort ! Le danger est surtout au moment des rafales; alors la vitesse accroît la chaleur au point de tuer subitement avec des circonstances singulières (2); car tantôt un homme tombe frappé entre deux autres qui restent sains, et tantôt il suffit de se porter un mouchoir aux narines, ou d'enfoncer le nez dans un trou de sable, comme font les chameaux, ou de fuir au galop comme font les Arabes qui sentent venir la mofette, nom qui paraît en effet convenir à cet air : il est d'ailleurs constant qu'il est plus dan-

(*a*) En arabe, kamsîn; mais le « k » représente le jota espagnol, ou le « ch » allemand.

(*b*) Les Arabes du désert les appellent *semoum* ou poison; et les Turks *châmyelé* ou vent de Syrie, dont on a fait vent samiel.

(2) Le passage qui suit est notablement plus développé ici que dans l'édition de 1787.

gereux de Mossul à Bagdad qu'en aucun autre lieu; ce que l'on attribue à la qualité sulfureuse et minéralogique du pays qu'il parcourt depuis l'Euphrate. Il est remarquable qu'il n'incommode pas les caravanes qui sont alors sur la route de Damas à Alep; à Bagdad il est mortel sur les minarets, sur les terrasses, sur le pont et dans les lieux bas. Si l'on ajoute qu'aussitôt après la mort, il y a hémorragie par le nez et par la bouche, que le cadavre demeure chaud, enfle, devient bleu, et se déchire aisément, il paraîtra de plus en plus probable que cet air meurtrier est un air inflammable, chargé dans certains cas d'acide sulfureux.

Une autre qualité de ce vent est son extrême sécheresse; elle est telle, que l'eau dont on arrose un appartement s'évapore en peu de minutes. Par cette extrême avidité, il flétrit et dépouille les plantes; et en pompant trop subitement l'émanation des corps animés, il crispe la peau, ferme les pores, et cause cette chaleur fébrile qui accompagne toute transpiration supprimée.

Ces vents chauds ne sont points particuliers à l'Egypte; ils ont lieu en Syrie, plus cependant sur la côte et dans le désert que sur les montagnes. Niebuhr les a trouvés en Arabie, à Bombai, dans le Diarbekr; l'on en éprouve aussi en Perse, en Afrique, et même en Espagne; partout leurs effets se ressemblent, mais leur direction diffère selon les lieux. En Egypte, le plus violent vient du sud-sud-ouest; à la Mekke, il vient de l'est; à Surate, du nord; à Basra, du nord-ouest; à Bagdad, de l'ouest; et en Syrie, du sud-est. Ce contraste, qui embarrasse au premier coup d'œil, devient à la réflexion le moyen de résoudre l'énigme. En examinant les sites géographiques, on trouve que c'est toujours des continens déserts que vient le vent chaud; et en effet, il est naturel que l'air qui couvre les immenses plaines de la Libye et de l'Arabie, n'y trouvant ni ruisseaux, ni lacs, ni forêts, s'y échauffe par l'action d'un soleil ardent, par la réflexion du sable, et prenne le degré de chaleur et de sécheresse dont il est capable. S'il survient une cause quelconque qui détermine un courant à cette masse elle s'y précipite, et porte avec elle les qualités étonnantes qu'elle a acquises. Il est si vrai que ces qualités sont dues à l'action du soleil sur les sables, que ces mêmes vents n'ont point dans toutes les saisons la même intensité. En Egypte, par exemple on assure que les vents du sud, en décembre et janvier, sont aussi froids que le nord; et la raison en est que le soleil, passé à l'autre tropique, n'embrase plus l'Afrique septentrionale, et que l'Abissinie, si montueuse, est couverte de neige : il faut que le soleil se soit rapproché de l'équateur pour produire ces phénomènes. Par une raison semblable, le sud a un effet bien moindre en Chypre, où il arrive rafraîchi par les vapeurs de la Méditerranée. Dans cette île, c'est le nord qui le remplace; on s'y plaint qu'en été il est d'une chaleur insupportable, pendant qu'il est glacial en hiver : ce qui résulte évidemment de l'Asie mineure, qui, dans l'été, est embrasée, pendant qu'en hiver elle est couverte de glaces. Au reste, ce sujet offre une foule de problèmes faits pour piquer la curiosité d'un physicien. Ne serait-il pas en effet intéressant de savoir :

1° D'où vient ce rapport des saisons et de la marche du soleil à l'espèce des vents, et aux régions d'où ils soufflent ?

2° Pourquoi, sur toute la Méditerranée, les rumbs de nord sont les plus habituels, au point que sur douze mois on peut dire qu'ils en règnent neuf ?

3° Pourquoi les vents d'est reviennent si régulièrement après les équinoxes, et pourquoi à cette époque il y a communément un coup de vent plus fort ?

4° Pourquoi les rosées sont plus abondantes en été qu'en hiver; et pourquoi les nuages étant un effet de l'évaporation de la mer, et l'évaporation étant plus forte l'été que l'hiver, il y a cependant plus de nuages l'hiver que l'été ?

5° Enfin pourquoi la pluie est si rare en Egypte, et pourquoi les nuages se rendent de préférence en Abissinie ?

Mais il est temps d'achever le tableau physique que j'ai commencé.

V. - Du climat et de l'air

Le climat de l'Egypte passe avec raison pour très-chaud, puisqu'en juillet et août le thermomètre de Réaumur se soutient, dans les appartemens les plus tempérés, à vingt-quatre et vingt-cinq degrés au-dessus de la glace (*a*). Au Saïd, il monte encore plus haut, quoique je ne puisse rien dire de précis à cet égard. Le voisinage du soleil, qui dans l'été est presque perpendiculaire, est sans doute une cause première de cette chaleur; mais quand on considère que d'autres pays, sous la même latitude, sont plus frais, on juge qu'il en existe une seconde cause aussi puissante que la première, laquelle est le niveau du terrain peu élevé au-dessus de la mer. A raison de cette température, l'on ne doit distinguer que deux saisons en Egypte, le printemps et l'été, c'est-à-dire la fraîcheur et les chaleurs. Ce second état dure depuis mars jusqu'en novembre, et même dès la fin de février le soleil, à neuf heures du matin, n'est pas supportable pour un Européen. Dans toute cette saison l'air est embrasé, le ciel étincelant, et la chaleur accablante pour les corps qui n'y sont pas habitués. Sous l'habit le plus léger et dans l'état du plus grand repos, on fond en sueur. Elle devient même si nécessaire, que la moindre suppression est une maladie; en sorte qu'au lieu du salut ordinaire : Comment vous portez-vous ? on devrait dire : Comment suez-vous ? — L'éloignement du soleil tempère un peu ces chaleurs. Les vapeurs de la terre, abreuvée par le Nil, et celles qu'apportent les vents d'ouest et de nord, absorbant le feu répandu dans l'air, procurent une fraîcheur agréable, même des froids piquans, si l'on en voulait croire les naturels et quelques négocians européens; mais les Egyptiens, presque nus et accoutumés à suer, frissonnent à la moindre fraîcheur. Le thermomètre qui se tient au plus bas en février à neuf et huit degrés de Réaumur au-dessus de la glace, fixe nos idées à cet égard, et l'on

(*a*) L'astronome Beauchamp a souvent observé trente-sept et trente-huit degrés à Basra, et cette chaleur a lieu sur la plupart des plages de la Perse, de l'Arabie et de l'Inde. — Trente-deux et trente-trois degrés, qui sont la chaleur du sang, sont très-fréquens en Floride et en Géorgie (d'Amérique). Ainsi l'Egypte ne peut se classer que dans les pays de moyenne chaleur (1).

---

(1) Cette note ne figure pas dans l'édition originale; Joseph Beauchamp, consul à Bagdad, y a créé un observatoire et y a fait « des milliers d'observations intéressantes », suivant le rapport de Grégoire à la Convention, le 24 Frimaire an III (cf. Guillaume, *Procès-Verbaux*, V, 297).

peut dire que la neige et la grêle sont des phénomènes que tel Egyptien de cinquante ans n'a jamais vus. Quant à nos négocians, ils doivent leur sensibilité à l'abus des fourrures; il est porté au point que dans l'hiver ils ont souvent deux ou trois enveloppes de renard, et que dans les ardeurs de juin ils conservent l'hermine ou le petit-gris; ils prétendent que la fraîcheur qu'on éprouve à l'ombre en est une raison indispensable; et en effet les courans de nord et d'ouest qui règnent presque toujours, établissent une assez grande fraîcheur partout où le soleil ne donne pas; mais le nœud secret et plus véritable, est que la pelisse est le galon de la Turkie et l'objet favori du luxe, elle est l'enseigne de l'opulence, l'étiquette de la dignité, parce que l'investiture des places importantes est toujours constatée par le présent d'une pelisse, comme si l'on voulait dire à l'homme qu'on revêt, qu'il est désormais assez grand seigneur pour ne s'occuper qu'à transpirer.

Avec ces chaleurs et l'état marécageux qui dure trois mois, on pourrait croire que l'Egypte est un pays malsain : ce fut ma première pensée en y arrivant; et lorsque je vis au Kaire les maisons de nos négocians assises le long du Kalidj, où l'eau croupit jusqu'en avril, je crus que les exhalaisons devaient leur causer bien des maladies; mais leur expérience trompe cette théorie : les émanations des eaux stagnantes, si meurtrières en Chypre et à Alexandrette, n'ont point cet effet en Egypte. La raison m'en paraît due à la siccité habituelle de l'air, établie, et par le voisinage de l'Afrique et de l'Arabie, qui aspirent sans cesse l'humidité, et par les courans perpétuels des vents qui passent sans obstacle. Cette siccité est telle, que les viandes exposées même en été, au vent du nord, ne se putréfient point, mais se dessèchent et se durcissent à l'égal du bois. Les déserts offrent des cadavres ainsi desséchés, qui sont devenus si légers, qu'un homme soulève aisément d'une seule main la charpente entière d'un chameau (*a*).

A cette sécheresse, l'air joint un état salin dont les preuves s'offrent partout. Les pierres sont rongées de natron, et l'on en trouve dans les lieux humides de longues aiguilles cristallisées que l'on prendrait pour du salpêtre. Le mur du jardin des jésuites au Kaire, bâti avec des briques et de la terre, est partout recouvert d'une croûte de ce natron, épaisse comme un écu de six livres; et lorsqu'on a inondé les carrés de ce jardin avec l'eau du Kalidj, on voit à sa retraite la terre brillante de toutes parts de cristaux blancs que l'eau n'a certainement pas apportés, puisqu'elle ne donne aucun indice de sel au goût et à la distillation.

C'est sans doute cette propriété de l'air et de la terre, jointe à la chaleur, qui donne à la végétation une activité presque incroyable dans nos climats froids. Partout où les plantes ont de

(*a*) Cependant il faut observer que l'air, sur la côte, est infiniment moins sec qu'en remontant dans les terres; aussi ne peut-on laisser, à Alexandrie et à Rosette, du fer exposé vingt-quatre heures à l'air, qu'il ne soit tout rouillé.

l'eau, leurs développemens se font avec une rapidité prodigieuse. Quiconque va au Kaire ou à Rosette, peut constater que l'espèce de courge appelée *qara,* pousse en vingt-quatre heures des filons de près de quatre pouces de long; mais une observation importante, par laquelle je termine, est que ce sol paraît exclusif et intolérant. Les plantes étrangères y dégénèrent rapidement : ce fait est constaté par des observations journalières (2). Nos négocians sont obligés de renouveler chaque année les graines et de faire venir de Malte des choux-fleurs, des betteraves, des carottes et des salsifis. Ces graines semées réussissent d'abord très-bien; mais si l'on sème ensuite les graines qu'elles produisent, il n'en résulte que des plantes étiolées. Pareille chose est arrivée aux abricots, aux poires et aux pêches qu'on a transportés à Rosette. La végétation de cette terre paraît trop brusque pour bien nourrir des tissus spongieux et charnus; il faudrait que la nature s'y fût accoutumée par gradation, et que le climat se les fût appropriés par les soins de la culture.

(2) Le fait est déjà signalé par de Tott, *Mémoires sur les Turcs,* 1784, IV, 83.

ÉTAT POLITIQUE DE L'ÉGYPTE

I. - Des diverses races des habitans de l'Égypte

Au milieu des révolutions qui n'ont cessé d'agiter la fortune des peuples, il est peu de pays qui aient conservé purs et sans mélange leurs habitans naturels et primitifs. Partout cette même cupidité qui porte les individus à empiéter sur leurs propriétés respectives, a suscité les nations les unes contre les autres : l'issue de ce choc d'intérêts et de forces a été d'introduire dans les états un étranger vainqueur, qui, tantôt usurpateur insolent, a dépouillé la nation vaincue du domaine que la nature lui avait accordé; et tantôt conquérant plus timide ou plus civilisé, s'est contenté de participer à des avantages que son sol natal lui avait refusés.

Par-là se sont établies dans les états des races diverses d'habitans, qui quelquefois, se rapprochant de mœurs et d'intérêts, ont mêlé leur sang; mais qui, le plus souvent, divisés par des préjugés politiques ou religieux, ont vécu rassemblés sur le même sol sans jamais se confondre. Dans le premier cas, les races perdant par leur mélange les caractères qui les distinguaient, ont formé un peuple homogène où l'on n'a plus aperçu les traces de la révolution. Dans le second, demeurant distinctes, leurs différences perpétuées sont devenues un monument qui a survécu aux siècles, et qui peut, en quelques cas, suppléer au silence de l'histoire (1). Tel est le cas de l'Egypte : enlevée depuis vingt-trois siècles à ses propriétaires naturels, elle a vu s'établir successivement dans son sein, des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Géorgiens, et enfin cette race de Tartares connus sous le nom de Turcs ottomans. Parmi tant de peuples, plusieurs y ont laissé des

(1) Après Montesquieu et avant Augustin Thierry, Volney accorde en histoire une large place à l'antagonisme des races. Gérard de Nerval a souligné ce trait dans son roman *Le Marquis de Fayolle*, qui met en scène Chassebeuf Volney à Rennes en 1789 et lui prête de curieuses considérations sur les races humaines et leur rôle dans la structure sociale de la France. Il est manifeste que Volney a lu, sinon l'ouvrage célèbre de Boulainvilliers, au moins les fameuses *Observations sur l'Histoire de France* de Mably (1765) ; sur le rayonnement considérable de Mably à la veille de 1789, cf. Harpaz, « Mably et ses contemporains », in *Rev. des Sciences humaines*, juillet, septembre 1955.

vestiges de leur passage; mais comme dans leur succession ils se sont mêlés, il en est résulté une confusion qui rend moins facile à connaître le caractère de chacun. Cependant on peut encore distinguer dans la population de l'Egypte quatre races principales d'habitans.

La première et la plus répandue est celle des Arabes, qu'on doit diviser en trois classes :

1° La postérité de ceux qui, lors de l'invasion de ce pays par Amrou, l'an 640, accoururent de l'Hedjâz et de toutes les parties de l'Arabie s'établir dans ce pays justement vanté pour son abondance. Chacun s'empressa d'y posséder des terres, et bientôt le Delta fut rempli de ces étrangers, au préjudice des Grecs vaincus. Cette première race, qui s'est perpétuée dans la classe actuelle des fellâhs ou laboureurs et des artisans, a conservé sa physionomie originelle; mais elle a pris une taille plus forte et plus élevée : effet naturel d'une nourriture plus abondante que celle des déserts. En général les paysans d'Egypte atteignent cinq pieds quatre pouces; plusieurs vont à cinq pieds six et sept; leur corps est musculeux sans être gras, et robuste comme il convient à des hommes endurcis à la fatigue. Leur peau hâlée par le soleil est presque noire; mais leur visage n'a rien de choquant. La plupart ont la tête d'un bel ovale, le front large et avancé, et sous un sourcil noir un œil noir, enfoncé et brillant; le nez assez grand, sans être aquilin, la bouche bien taillée et toujours de belles dents. Les habitans des villes, plus mélangés, ont une physionomie moins uniforme, moins prononcée. Ceux des villages, au contraire, ne s'alliant jamais que dans leurs familles, ont des caractères plus généraux, plus constans et quelque chose de rude dans l'aspect, qui tire sa cause des passions d'une âme sans cesse aigrie par l'état de guerre et de tyrannie qui les environne.

2° Une deuxième classe d'Arabes est celle des Africains ou Occidentaux (*a*), venus à diverses reprises et sous divers chefs se réunir à la première; comme elle, ils descendent des conquérans musulmans qui chassèrent les Grecs de la Mauritanie; comme elle, ils exercent l'agriculture et les métiers; mais ils sont plus spécialement répandus dans le Saïd où ils ont des villages et même des princes particuliers.

3° La troisième classe est celle des Bedouins ou hommes des déserts (*b*), connus des Anciens sous le nom de Scenites, c'est-à-dire habitant sous des tentes. Parmi ceux-là, les uns, dispersés par familles, habitent les rochers, les cavernes, les ruines et les lieux écartés où il y a de l'eau; les autres, réunis par tribus, campent sous des tentes basses et enfumées, et passent leur vie dans un voyage perpétuel. Tantôt dans le désert, tantôt sur les bords du fleuve, ils ne tiennent à la terre qu'autant que l'intérêt de leur

(*a*) En arabe, *magârbe,* pluriel de *magrebi,* homme de *garb,* ou couchant : ce sont nos Barbaresques.

(*b*) En arabe, *bedâoui,* formé de *bîd,* désert, pays sans habitations.

sûreté ou la subsistance de leurs troupeaux les y attachent. Il est des tribus qui, chaque année, après l'inondation, arrivent du sein de l'Afrique pour profiter des herbes nouvelles, et qui au printemps se renfoncent dans le désert; d'autres sont stables en Egypte, et y louent des terrains qu'ils ensemencent et changent annuellement. Toutes observent entre elles des limites convenues qu'elles ne franchissent point, sous peine de guerre. Toutes ont à peu près le même genre de vie, les mêmes usages, les mêmes mœurs. Ignorans et pauvres, les Bedouins conservent un caractère original. distinct des nations qui les environnent. Pacifiques dans leur camp, ils sont partout ailleurs dans un état habituel de guerre. Les laboureurs qu'ils pillent, les haïssent; les voyageurs qu'ils dépouillent en médisent, les Turks qui les craignent, les divisent et les corrompent. On estime que leurs tribus en Egypte pourraient former trente mille cavaliers; mais ces forces sont tellement dispersées et désunies, qu'on les y traite comme des voleurs et des vagabonds.

Une seconde race d'habitans est celle des Coptes, appelés en arabe *el Qoubt* (2). On en trouve plusieurs familles dans le Delta; mais le grand nombre habitent le Saïd, où ils occupent quelquefois des villages entiers. L'histoire et la tradition attestent qu'ils descendent du peuple dépouillé par les Arabes, c'est-à-dire de ce mélange d'Egyptiens, de Perses, et surtout de Grecs qui, sous les Ptolémées et les Constantins, ont si long-temps possédé l'Egypte. Ils diffèrent des Arabes par leur religion, qui est le christianisme; mais ils sont encore distincts des chrétiens par leur secte, qui est celle d'Eutychès. Leur adhésion aux opinions théologiques de cet homme leur a attiré de la part des autres Grecs des persécutions qui les ont rendus irréconciliables. Lorsque les Arabes conquirent le pays, ils en profitèrent pour les affaiblir mutuellement. Les Coptes ont fini par expulser leurs rivaux; et comme ils connaissent de tout temps l'administration intérieure de l'Egypte, ils sont devenus les dépositaires des registres des terres et des tribus. Sous le nom d'écrivains, ils sont au Kaire les intendans, les secrétaires et les traitans du gouvernement et des beks. Ces écrivains, méprisés des Turks qu'ils servent, et haïs des paysans qu'ils vexent, forment une espèce de corps dont est chef l'écrivain du commandant principal. C'est lui qui dispose de tous les emplois de cette partie, qu'il n'accorde, selon l'esprit de ce gouvernement, qu'à prix d'argent.

On prétend que le nom des Coptes leur vient de la ville de Coptos où ils se retirèrent, dit-on, lors des persécutions des Grecs; mais je lui crois une origine plus naturelle et plus ancienne. Le terme arabe *Qoubti,* un Copte, me semble une altération évidente du grec Ai-goupti-os, un Egyptien; car on doit remarquer que *y* était prononcé *ou* chez les anciens Grecs, et que les Arabes n'ayant ni *g* devant *a o u,* ni la lettre *p,* remplacent toujours ces lettres par *q* et *b* : les Coptes sont donc proprement les représentans

(2) Cf. *Encycl. de l'Islam,* s.v. *Kibt.*

des Egyptiens (*a*) ; et il est un fait singulier qui rend cette acception encore plus probable. En considérant le visage de beaucoup d'individus de cette race, je lui ai trouvé un caractère particulier qui a fixé mon attention : tous ont un ton de peau jaunâtre et fumeux, qui n'est ni grec ni arabe; tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre grosse; en un mot, une vraie figure de mulâtre. J'étais tenté de l'attribuer au climat (*b*), lorsqu'ayant été visiter le Sphinx, son aspect me donna le mot de l'énigme (3). En voyant cette tête caractérisée nègre dans tous ses traits, je me rappelai ce passage remarquable d'Hérodote, où il dit (*c*) : « Pour moi, j'estime que les Colches sont une colonie des Egyptiens parce que, comme eux, ils ont la peau noire et les cheveux crépus; c'est-à-dire, que les anciens Egyptiens étaient de vrais nègres de

(*a*) D'autant mieux qu'on les trouve au Saïd dès avant Dioclétien, et qu'il paraît que le Saïd fut moins rempli par les Grecs que le Delta.

(*b*) En effet, j'observe que la figure des nègres représente précisément cet état de contraction que prend notre visage lorsqu'il est frappé par la lumière et par une forte réverbération de chaleur. Alors le sourcil se fronce; la pomme des joues s'élève; la paupière se serre; la bouche fait la moue. Cette contraction des parties mobiles n'a-t-elle pas pu et dû à la longue influer sur les parties solides, et mouler la charpente même des os ? Dans les pays froids, le vent, la neige, l'air vif opèrent presque le même effet que l'excès de lumière dans les pays chauds : et nous voyons que presque tous les sauvages ont quelque chose de la tête du nègre; ensuite viennent les coutumes de mouler la tête des enfans, et même le genre de coiffure, qui, par exemple, chez les Tartares étant un bonnet haut, lequel serre les tempes et relève le sourcil, me semble la cause du sourcil de chèvre qu'on remarque chez les Chinois et les Kalmouks : dans les zones tempérées et chez les peuples qui habitent sous des toits, ces diverses circonstances n'ayant pas lieu, les traits se montrent allongés par le repos des muscles, et les yeux à fleur de tête, parce qu'ils sont protégés contre l'action de l'air (4).

(*c*) Lib. II, p. 150.

---

(3) L'opinion de Volney sur l'origine nègre du peuple égyptien est discutée par Browne, *Nouveau voyage dans la Haute et la Basse-Egypte*, trad. par Castéra, Paris, an VIII. Browne reproche à Volney « des conjectures ingénieuses, des ressemblances imaginaires et des citations d'un sens douteux » (217). Par contre, G.-A. Olivier, *Voyage dans l'empire Othoman, l'Egypte et la Perse*, Paris, an XII, 1804, II, 84, remarque à propos du Sphinx : « Cette statue très colossale dont presque tous les voyageurs ont parlé, porte, comme l'a observé Volney, les traits d'une figure éthiopienne. »

(4) Cette note est plus développée ici que dans l'édition de 1787.

l'espèce de tous les naturels d'Afrique (*a*) (5); et dès lors on explique comment leur sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule originel. On peut même donner à cette observation une étendue très-générale, et poser en principe que la physionomie est une sorte de monument propre en bien des cas à constater ou éclaircir les témoignages de l'histoire sur les origines des peuples. Parmi nous, un laps de neuf cents ans n'a pu effacer la nuance qui distinguait les habitans des Gaules, de ces hommes du Nord, qui, sous Charles-le-Gros, vinrent occuper la plus riche de nos provinces. Les voyageurs qui vont par mer de Normandie en Danemarck, parlent avec surprise de la ressemblance fraternelle des habitans de ces deux contrées, conservée malgré la distance des lieux et des temps. La même observation se présente, quand on passe de Franconie en Bourgogne; et si l'on parcourait avec attention la France, l'Angleterre ou toute autre contrée, on y trouverait la trace des émigrations écrite sur la face des habitans. Les Juifs n'en portent-ils pas d'ineffaçables, en quelque lieu qu'ils soient établis ? Dans les états où la noblesse représente un peuple étranger introduit par conquête, si cette noblesse ne s'est point alliée aux indigènes, ses individus ont une empreinte particulière. Le sang kalmouque se

(*a*) Cette observation qui, lors de la publication de ce Voyage, en 1787, sembla plutôt neuve et piquante que fondée en vérité, se trouve aujourd'hui portée à l'évidence par des faits eux-mêmes aussi piquans que décisifs. Blumenbach, professeur très-distingué d'anatomie à Gottingue, a publié en 1794 un mémoire duquel il résulte :

1° Qu'il a eu l'occasion de disséquer plusieurs momies égyptiennes;

2° Que les crânes de ces momies appartiennent à trois différentes races d'hommes, savoir : l'une la race éthiopienne caractérisée par les joues élevées, les lèvres épaisses, le nez large et épaté, les prunelles saillantes; ainsi, ajoute-t-il, que Volney nous représente les Coptes d'aujourd'hui. La seconde race qui porte le caractère des Hindous, et la troisième qui est mixte et participe des deux premières. Le docteur Blumenbach cite aussi, en preuve de la première race, le sphinx gravé dans Norden, auquel les plus savans antiquaires n'avaient pas fait attention jusque-là. J'y ajoute en cette édition pour nouveau témoin, le même sphinx dessiné par l'un des artistes les plus distingués de nos jours, M. Cassas (6), auteur du *Voyage pittoresque de la Syrie, de l'Egypte,* etc. L'on y remarquera, outre des proportions gigantesques, une disposition de traits qui établit de plus en plus ce que j'ai avancé.

---

(5) Cette note ne figure pas dans l'édition de 1787.

(6) Cassas (L.-F.) (1756-1827), a voyagé en Orient en même temps que Volney et publié à Paris, an VII, un *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phoenicie, de la Palestine et de la Basse-Egypte,* contenant 330 planches gravées, avec un Discours préliminaire, pour chaque volume, par Volney.

distingue encore dans l'Inde; et si quelqu'un avait étudié les diverses nations de l'Europe et du Nord de l'Asie, il retrouverait peut-être des analogies qu'on a oubliées.

Mais en revenant à l'Egypte, le fait qu'elle rend à l'histoire offre bien des réflexions à la philosophie. Quel sujet de méditation, de voir la barbarie et l'ignorance actuelle des Coptes, issues de l'alliance du génie profond des Egyptiens, et de l'esprit brillant des Grecs; de penser que cette race d'hommes noirs, aujourd'hui notre esclave et l'objet de nos mépris, est celle-là même à laquelle nous devons nos arts, nos sciences, et jusqu'à l'usage de la parole; d'imaginer enfin que c'est au milieu des peuples qui se disent les plus amis de la liberté et de l'humanité, que l'on a sanctionné le plus barbare des esclavages, et mis en problème si les hommes noirs ont une intelligence de l'espèce des blancs !

Le langage est un autre monument dont les indications ne sont pas moins justes ni moins instructives (7). Celui dont usaient ci-devant les Coptes, s'accorde à constater les faits que j'établis. D'un côté, la forme de leurs lettres et la majeure partie de leurs mots démontrent que la nation grecque, dans un séjour de mille ans, a imprimé fortement son empreinte sur l'Egypte (*a*); mais d'autre part, l'alphabet copte a cinq lettres, et le dictionnaire beaucoup de mots qui sont comme les débris et les restes de l'ancien égyptien. Ces mots, examinés avec critique, ont une analogie sensible avec les idiomes des anciens peuples adjacens, tels que les Arabes, les Ethiopiens, les Syriens et même les riverains de l'Euphrate; et l'on peut établir comme un fait certain que toutes ces langues ne furent que des dialectes dérivés d'un fonds commun. Depuis plus de trois siècles, celui des Coptes est tombé en désuétude; les Arabes conquérans, en dédaignant l'idiome des peuples vaincus, leur ont imposé avec leur joug, l'obligation d'apprendre leur langue. Cette obligation même devint une loi, lorsque, sur la fin du premier siècle de l'hedjire, le kalife Ouâled I[er] prohiba la langue grecque dans tout son empire : de ce moment l'arabe prit un ascendant universel; et les autres langues, reléguées dans les livres, ne subsistèrent plus que pour les savans qui les négligèrent. Tel a été le sort du copte dans les livres de dévotion et d'église, les seuls connus où il existe : les prêtres et les moines ne l'entendent plus; et en Egypte comme en Syrie, musulman ou chrétien, tout parle arabe et n'entend que cette langue.

Il se présente à ce sujet des observations qui, dans la géographie et l'histoire, ne sont pas sans importance. Les voyageurs, en

(*a*) Voyez le *Dict. copte*, par Lacroze.

---

(7) Volney s'est vivement intéressé aux problèmes du langage, y voit le résumé de l'histoire du peuple qui le parle et voudrait que l'ethnographe recueillît le plus possible de vocabulaires et de grammaires. Voir notamment son *Rapport sur l'ouvrage russe de M. le Professeur Pallas* (1807) et son *Discours sur l'étude philosophique des langues* (1819), ainsi que ses remarques sur le langage des Indiens d'Amérique du Nord dans le *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis* (1803).

traitant des pays qu'ils ont vus, sont dans l'usage et souvent dans l'obligation de citer des mots de la langue qu'on y parle. C'est une obligation, par exemple, s'il s'agit de noms propres de peuples, d'hommes, de villes, de rivières et d'autres objets particuliers au pays; mais de là est survenu l'abus, que transportant les mots d'une langue à l'autre, on les a défigurés à les rendre méconnaissables (8). Ceci est arrivé surtout aux pays dont je traite; et il en est résulté, dans les livres d'histoire et de géographie, un chaos incroyable. Un Arabe qui saurait le français, ne reconnaîtrait pas dans nos cartes dix mots de sa langue, et nous-mêmes lorsque nous l'avons apprise, nous éprouvons le même inconvénient. Il a plusieurs causes :

1° L'ignorance où sont la plupart des voyageurs de la langue arabe, et surtout de sa prononciation; et cette ignorance a été cause que leur oreille, novice à des sons étrangers, en a fait une comparaison vicieuse aux sons de leur propre langue.

2° La nature de plusieurs prononciations qui n'ont point d'analogies dans la langue où on les transporte. Nous l'éprouvons tous les jours dans le th des Anglais et dans le jota des Espagnols : quiconque ne les a pas entendus, ne peut s'en faire une idée; mais c'est bien pis avec les Arabes, dont la langue a trois voyelles et sept à huit consonnes étrangères aux Européens. Comment les peindre pour leur conserver leur nature, et ne les pas confondre avec d'autres qui font des sens différens (*a*) ?

3° Enfin, une troisième cause de désordre est la conduite des écrivains dans la rédaction des livres de cartes. En empruntant leurs connaissances de tous les Européens qui ont voyagé en Orient, ils ont adopté l'orthographe des noms propres, telle qu'ils l'ont trouvée dans chacun; mais ils n'ont pas fait attention que les diverses nations de l'Europe, en usant également des lettres romaines leur donnent des valeurs différentes. Par exemple, l'*u* des Italiens n'est pas notre *u*, mais *ou*; leur *gh*, n'est pas *gé*, mais *gué*; leur *c*, n'est pas *cé*, mais *tché* : de là une diversité apparente de mots qui sont cependant les mêmes. C'est ainsi que celui qu'on doit écrire en franais, *chaik* ou *chêk*, est écrit tour à tour *schek* (*b*), *schekh, schech, sciek*, selon qu'on l'a tiré de l'anglais, de l'allemand

(*a*) Il n'y a pas jusqu'à savant Pococke qui expliquant si bien les livres, ne put jamais se passer d'interprète. Récemment, Vonhaven, professeur d'arabe en Danemarck, ne put pas entendre même le salam alaikom (le bonjour), lorsqu'il vint en Egypte; et son compagnon, le jeune Forskal, au bout d'un an, fut plus avancé que lui.

(*b*) Pour faire sentir ces différences à la lecture, il faut appeler les lettres une à une.

(8) Le problème difficile de la transcription des alphabets sémitiques en caractères européens a retenu à juste titre l'attention de Volney qui en a donné une solution très élégante dans : *Simplification des langues orientales*, Paris, an III (1795), dans *l'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, Paris, 1819, et dans *L'Hébreu simplifié*, Paris, 1820.

ou de l'italien, chez qui ces combinaisons de *sh, sch, sc,* ne sont que notre *ché*. Les Polonais écriraient *szech,* et les Espagnols, *chej*; cette différence de finale, *j, ch,* et *kh,* vient de ce que la lettre arabe est le jota espagnol, *ch* allemand (*a*), qui n'existe point chez les Anglais, les Français et les Italiens. C'est encore par des raisons semblables, que les Anglais écrivent Rooda, l'île que les Italiens écrivent Ruda, et que nous devons prononcer comme les Arabes, Rouda, que Pococke écrit *harammé,* pour *harâmi,* un voleur; que Niebuhr écrit *dsjebel* pour *djebel,* une montagne; que d'Anville, qui a beaucoup usé de mémoires anglais, écrit *Shâm* pour *Châm,* la Syrie, *wadi* pour *ouâdi,* une vallée, et mille autres exemples.

Par là, comme je l'ai dit, s'est introduit un désordre d'orthographe qui confond tout; et si l'on n'y remédie, il en résultera pour le moderne, l'inconvénient dont on se plaint pour l'ancien. C'est avec leur ignorance des langues barbares, et avec leur manie d'en plier les sons à leur gré, que les Grecs et les Romains nous ont fait perdre la trace des noms originaux, et nous ont privés d'un moyen précieux de reconnaître l'état ancien dans celui qui subsiste. Notre langue, comme la leur, a cette délicatesse; elle dénature tout, et notre oreille rejette comme barbare tout ce qui lui est inusité. Sans doute il est inutile d'introduire des sons nouveaux; mais il serait à propos de nous rapprocher de ceux que nous traduisons, et de leur assigner, pour représentans, les plus rapprochés des nôtres, en leur ajoutant des signes convenus. Si chaque peuple en faisait autant, la nomenclature deviendrait une, comme ses modèles (*b*); et ce serait un premier pas vers une opération qui devient de jour en jour plus pressante et plus facile, un alphabet général qui puisse convenir à toutes les langues, ou du moins à celles de l'Europe. Dans le cours de cet ouvrage, je citerai le moins qu'il me sera possible de mots arabes; mais lorsque j'y serai obligé, qu'on ne s'étonne pas si je m'éloigne souvent de l'orthographe de la plupart des voyageurs. A en juger par ce qu'ils ont écrit, il ne paraît pas qu'aucun ait saisi les vrais élémens de l'alphabet arabe, ni connu les principes à suivre dans la translation des mots à notre écriture (*c*). Je reviens à mon sujet.

(*a*) Pas dans tous les cas, mais après l'o et l'u, comme dans buch, un livre.

(*b*) Lorsque les voyageurs français qui font actuellement le tour du monde seront revenus, on verra la confusion qu'apportera dans leurs récits la variété des orthographes anglaise et française (9).

(*c*) Le lecteur curieux de ce genre d'étude peut consulter un ouvrage que j'ai publié pour remplir l'objet que j'indique ici. Il est intitulé *Simplification des langues orientales,* in-8°, et se trouve chez Bossange frères, libraires, rue de Seine, n° 12, à Paris (10).

---

(9) Il s'agit de l'expédition de La Pérouse qui est partie de Brest le 1er août 1785.

(10) Note ajoutée en 1799.

Une troisième race d'habitans en Egypte est celle des Turks, qui sont les maîtres du pays, ou qui du moins en ont le titre. Dans l'origine, ce nom de Turk n'était point particulier à la nation à qui nous l'appliquons; il désignait en général des peuples répandus à l'orient et même au nord de la mer Caspienne, jusqu'au delà du lac Aral, dans les vastes contrées qui ont pris d'eux leur dénomination de Tour-estân (*a*). Ce sont ces mêmes peuples dont les anciens Grecs ont parlé sous le nom de Parthes, de Massagètes, et même de Scythes, auquel nous avons substitué celui de Tartares. Pasteurs et vagabonds comme les Arabes bedouins, ils se montrèrent, dans tous les temps, guerriers farouches et redoutables. Ni Kyrus ni Alexandre ne purent les subjuguer; mais les Arabes furent plus heureux. Environ quatre-vingts ans après Mahomet, ils entrèrent, par ordre du kalife Ouâled 1[er], dans les pays des Turks, et leur firent connaître leur religion et leurs armes. Ils leur imposèrent même des tributs; mais l'anarchie s'étant glissée dans l'empire, les gouverneurs rebelles se servirent d'eux pour résister aux kalifes, et ils furent mêlés dans toutes les affaires. Ils ne tardèrent pas d'y prendre un ascendant qui dérivait de leur genre de vie. En effet, toujours sous des tentes, toujours les armes à la main, ils formaient un peuple guerrier, et une milice rompue à toutes les manœuvres des combats. Ils étaient divisés, comme les Bedouins, en tribus ou camps, appelés dans leur langue *ordou,* dont nous avons fait horde, pour désigner leurs peuplades. Ces tribus, alliées ou divisées entre elles pour leurs intérêts, avaient sans cesse des guerres plus ou moins générales; et c'est à raison de cet état, que l'on voit dans leur histoire plusieurs peuples également nommés Turks, s'attaquer, se détruire et s'expulser tour à tour. Pour éviter la confusion, je réserverai le nom de Turks propres à ceux de Constantinople, et j'appellerai Turkmans ceux qui les précédèrent.

Quelques hordes de Turkmans ayant donc été introduites dans l'empire arabe, elles parvinrent en peu de temps à faire la loi à ceux qui les avaient appelées comme alliées ou comme stipendiaires. Les kalifes en firent eux-mêmes une expérience remarquable. Motazzam (*b*), frère et successeur d'Al Mamoun, ayant pris pour sa garde un corps de Turkmans, se vit contraint de quitter Bagdad à cause de leurs désordres. Après lui, leur pouvoir et leur insolence s'accrurent au point qu'ils devinrent les arbitres du trône et de la vie des princes; ils en massacrèrent trois en moins de trois ans. Les kalifes, délivrés de cette première tutelle, ne devinrent pas plus sages. Vers 935, Radi-b'ellah (*c*) ayant encore déposé son autorité dans les mains d'un Turkman, ses successeurs retombèrent dans les premières chaînes; et sous la garde des emirs-el-omara,

(*a*) *Estân* est un terme persan qui signifie pays, et s'applique en finale aux noms propres; ainsi l'on dit Arab-estân, Frank-estân, etc.

(*b*) En 834.

(*c*) Qui se plaît en Dieu.

ils ne furent plus que des fantômes de puissance. Ce fut dans les désordres de cette anarchie qu'une foule de hordes turmanes pénétrèrent dans l'empire, et qu'elles fondèrent divers états indépendans, plus ou moins passagers, dans le Kerman, le Korasan, à Iconium, à Alep, à Damas et en Egypte.

Jusqu'alors les Turks actuels, distingués par le nom d'Ogouzians, étaient restés à l'orient de la Caspienne et vers le Djihoun; mais dans les premières années du treizième siècle, Djenkiz-Kan ayant amené toutes les tribus de la haute Tartarie contre les princes de Balk et de Samarqand, les Ogouzians ne jugèrent pas à propos d'attendre les Mogols : ils partirent sous les ordres de leur chef Soliman, et poussant devant eux leurs troupeaux, ils vinrent (en 1214) camper dans l'Aderbedjân, au nombre de cinquante mille cavaliers. Les Mogols les y suivirent, et les poussèrent plus à l'ouest dans l'Arménie. Soliman s'étant noyé (en 1220) en voulant passer l'Euphrate à cheval, Ertogrul son fils, pris le commandement des hordes, et s'avança dans les plaines de l'Asie mineure, où des pâturages abondans attiraient ses troupeaux. La bonne conduite de ce chef lui procura dans ces contrées une force et une considération qui firent rechercher son alliance par d'autres princes. De ce nombre fut le Turkman Ala-el-din, sultan à Iconium. Cet Ala-el-din se voyant vieux et inquiété par les Tartares de Djenkiz-Kan, accorda des terres aux Turks d'Ertogrul, et le fit même général de toutes ses troupes. Ertogrul répondit à la confiance du sultan, battit les Mogols, acquit de plus en plus du crédit et de la puissance, et les transmit à son fils Osman, qui reçut d'un Ala-el-din, successeur du premier, le qofetân, le tambour et les queues de cheval, symboles du commandement chez tous les Tartares. Ce fut cet Osman qui, pour distinguer ses Turks des autres, voulut qu'ils portassent désormais son nom, et qu'on les appelât Osmanlès, dont nous avons fait Ottomans (*a*). Ce nouveau nom devint bientôt redoutable aux Grecs de Constantinople, sur qui Osman envahit des terrains assez considérables pour en faire un royaume puissant. Bientôt il lui en donna le titre, en prenant lui-même, en 1300, la qualité de soltân, qui signifie souverain absolu. On sait comment ses successeurs, héritiers de son ambition et de son activité, continuèrent de s'agrandir aux dépens des Grecs; comment de jour en jour, leur enlevant des provinces en Europe et en Asie, ils les resserrèrent jusque dans les murs de Constantinople; et comment enfin Mahomet II, fils d'Amurat, ayant emporté cette ville en 1453, anéantit ce rejeton de l'empire de Rome. Alors les Turks, se trouvant libres des affaires d'Europe, reportèrent leur ambition sur les provinces du midi. Bagdâd, subjuguée par les Tartares, n'avait plus de kalifes depuis deux cents ans (*b*);

(a) Cette différence du *t* à l'*s*, vient de ce que la lettre originale est le *th* anglais, que les étrangers traduisent tantôt *t*, tantôt *s*.

(b) En 1239, Holagou-kan, descendant de Djenkiz, abolit le kalifat dans la personne de Mostâzem.

mais une nouvelle puissance, formée en Perse, avait succédé à une partie de leurs domaines. Une autre, formée dans l'Egypte, dès le dixième siècle, et subsistant alors sous le nom de Mamlouks, en avait détaché la Syrie et le Diarbekr. Les Turks se proposèrent de dépouiller ces rivaux. Bayazid, fils de Mahomet, exécuta une partie de ce dessein contre le sofi de Perse, en s'emparant de l'Arménie; et Sélim son fils le compléta contre les Mamlouks. Ce sultan les ayant attirés près d'Alep en 1517, sous prétexte de l'aider dans la guerre de Perse, tourna subitement ses armes contre eux, et leur enleva de suite la Syrie et l'Egypte, où il les poursuivit. De ce moment le sang des Turks fut introduit dans ce pays; mais il s'est peu répandu dans les villages. On ne trouve presque qu'au Kaire des individus de cette nation : ils y exercent les arts, et occupent les emplois de religion et de guerre. Ci-devant ils y joignaient toutes les places du gouvernement; mais depuis environ trente ans, il s'est fait une révolution tacite, qui, sans leur ôter le titre, leur a dérobé la réalité du pouvoir.

Cette révolution a été l'ouvrage d'une quatrième et dernière race, dont il nous reste à parler. Ses individus, nés tous au pied du Caucase, se distinguent des autres habitans par la couleur blonde de leurs cheveux, étrangère aux naturels de l'Egypte. C'est cette espèce d'hommes que nos croisés y trouvèrent dans le treizième siècle, et qu'ils appelèrent Mamelus, ou plus correctement Mamlouks. Après avoir demeuré presque anéantis pendant deux cent trente ans sous la domination des Ottomans, ils ont trouvé moyen de reprendre leur prépondérance. L'histoire de cette milice, les faits qui l'amenèrent pour la première fois en Egypte, la manière dont elle s'y est perpétuée et rétablie, enfin son genre de gouvernement, sont des phénomènes politiques si bizarres, qu'il est nécessaire de donner quelques pages à leur développement.

II. - Précis de l'histoire des Mamlouks

Les Grecs de Constantinople, avilis par un gouvernement despotique et bigot, avaient vu, dans le cours du septième siècle, les belles provinces de leur empire devenir la proie d'un peuple nouveau. Les Arabes, exaltés par le fanatisme de Mahomet, et plus encore par le délire de jouissances jusqu'alors inconnues, avaient conquis, en quatre-vingts ans tout le nord de l'Afrique jusqu'aux Canaries, et tout le midi de l'Asie jusqu'à l'Indus et aux déserts tartares. Mais le livre du prophète, qui enseignait la méthode des ablutions, des jeûnes et des prières, n'avait point appris la science de la législation, ni ces principes de la morale naturelle, qui sont la base des empires et des sociétés. Les Arabes savaient vaincre et nullement gouverner : aussi l'édifice informe de leur puissance ne tarda-t-il pas de s'écrouler. Le vaste empire des kalifes, passé du despotisme à l'anarchie, se démembra de toutes parts. Les gouverneurs temporels, désabusés de la sainteté de leur chef spirituel, s'érigèrent partout en souverains, et formèrent des états indépendans. L'Egypte ne fut pas la dernière à suivre cet exemple; mais ce ne fut qu'en 969 (*a*) qu'il s'y établit une puissance régulière, dont les princes, sous le nom de kalifes fâtmîtes, disputèrent à ceux de Bagdâd jusqu'au titre de leur dignité. Ces derniers, à cette époque, privés de leur autorité par la milice turkmane, n'étaient plus capables de réprimer ces prétentions. Ainsi les kalifes d'Egypte restèrent maîtres paisibles de ce riche pays, et ils en eussent pu former un état puissant. Mais toute l'histoire des Arabes s'accorde à prouver que cette nation n'a jamais connu la science du gouvernement. Les souverains d'Egypte, despotes comme ceux de Bagdâd, marchèrent par les mêmes routes à la même destinée. Ils se mêlèrent de querelles de sectes, ils en firent même de nouvelles, et persécutèrent pour avoir des prosélytes. L'un d'eux, nommé Hâkem-b'amr-ellâh (*b*), eut l'extravagance de se faire reconnaître pour dieu incarné, et la barbarie de mettre le feu au Kaire pour se désennuyer. D'autres dissipèrent les fonds publics par un luxe bizarre. Le peuple foulé les prit en aversion; et leurs courtisans enhardis par leur faiblesse, aspirèrent à les dépouiller. Tel fut le cas d'Adhad-el-din, dernier rejeton de cette race. Après

(*a*) Ou 972, selon d'Herbelot.

(*b*) Commandant par ordre de Dieu.

une invasion des croisés, qui lui avaient imposé un tribut, un de ses généraux, déposé, le menaça de lui enlever un pouvoir dont il se montrait peu digne. Se sentant incapable de résister par lui-même, et sans espoir dans sa nation qu'il avait aliénée, il eut recours aux étrangers. En vain le raisonnement et l'expérience de tous les temps lui dictaient que ces étrangers, dépositaires de sa personne, en seraient aussi les maîtres; une première imprudence en nécessita une seconde : il appela une race de Turkmans et des Kourdes qui s'étaient fait un état dans le nord de la Syrie, et il implora Nour-el-din, souverain d'Alep, qui dévorant déjà l'Egypte, se hâta d'y envoyer une armée. Elle délivra effectivement Adhad du tribut des Francs et des prétentions de son général; mais le kalife ne fit que changer d'ennemis : on ne lui laissa que l'ombre de la puissance; et Selâh-el-din, qui prit, en 1171, le commandement des troupes, finit par le faire étrangler. C'est ainsi que les Arabes d'Egypte furent assujettis à des étrangers, dont les princes commencèrent une nouvelle dynastie dans la personne de Selâh-el-din.

Pendant que ces choses se passaient en Egypte, pendant que les croisés d'Europe se faisaient chasser de Syrie pour leurs désordres, des mouvements extraordinaires préparaient d'autres révolutions dans la haute Asie. Djenkiz-Kan, devenu seul chef de presque toutes les hordes tartares, n'attendait que le moment d'envahir les états voisins : une insulte faite à des marchands sous sa protection, détermina sa marche contre le sultan de Balk et l'orient de la Perse. Alors, c'est-à-dire vers 1218, ces contrées devinrent le théâtre d'une des plus sanglantes calamités dont l'histoire des conquérans fasse mention. Les Mogols, le fer et la flamme à la main, pillant, égorgeant, brûlant sans distinction d'âge ni de sexe, réduisirent tout le pays du Sihoun au Tigre en un désert de cendres et d'ossemens. Ayant passé au nord de la Caspienne, ils poussèrent leurs ravages jusque dans la Russie et le Kuban. Ce fut cette expédition, arrivée en 1227, dont les suites introduisirent les Mamlouks en Egypte. Les Tartares, las d'égorger, avaient ramené une foule de jeunes esclaves des deux sexes; leurs camps et les marchés de l'Asie en étaient remplis. Les successeurs de Selâh-el-dîn, qui, à titre de Turkmans, conservaient des correspondances vers la Caspienne, virent dans cette rencontre une occasion de se former à bon marché une milice dont ils connaissaient la beauté et le courage. Vers l'an 1230, l'un deux fit acheter jusqu'à douze mille jeunes gens qui se trouvèrent Tcherkâsses, Mingreliens, et Abazans. Il les fit élever dans les exercices militaires, et en peu de temps il eut une légion des plus beaux et des meilleurs soldats de l'Asie mais aussi des plus mutins, comme il ne tarda pas de l'éprouver. Bientôt cette milice, semblable aux gardes prétoriennes, lui fit la loi. Elle fut encore plus audacieuse sous son successeur, qu'elle déposa. Enfin, en 1250, peu après le désastre de saint Louis, ces soldats tuèrent le dernier prince turkman, et lui substituèrent un de leurs

chefs, avec le titre de sultan (*a*), en gardant pour eux celui de Mamlouks, qui signifie un esclave militaire (*b*).

Telle est cette milice d'esclaves devenus despotes, qui depuis plusieurs siècles régit les destins de l'Egypte. Dès l'origine, les effets répondirent aux moyens : sans contrat social entre eux que l'intérêt du moment; sans droit public avec la nation, que celui de la conquête, les Mamlouks n'eurent pour règle de conduite et de gouvernement que la violence d'une soldatesque effrénée et grossière. Le premier chef qu'ils élurent, ayant occupé cet esprit turbulent à la conquête de la Syrie, il obtint un règne de dix-sept ans; mais depuis lui pas un seul n'est parvenu à ce terme. Le fer, le cordon, le poison, le meurtre public ou l'assassinat privé, ont été le sort d'une suite de tyrans, dont on compte quarante-sept dans un espace de deux cent cinquante-sept ans. Enfin, en 1517, Sélim, sultan des Ottomans, ayant pris et fait pendre Toumân-bek, leur dernier chef, mit fin à cette dynastie (*c*).

Selon les principes de la politique turke, Sélim devait exterminer tout le corps des Mamlouks; mais une vue plus raffinée le fit pour cette fois déroger à l'usage. Il sentit, en établissant un pacha dans l'Egypte, que l'éloignement de la capitale deviendrait une grande tentation de révolte, s'il lui confiait la même autorité que dans les autres provinces. Pour parer à cet inconvénient, il combina une forme d'administration, telle que les pouvoirs partagés entre plusieurs corps, gardassent un équilibre qui les tint tous dans sa dépendance : la portion des Mamlouks échappés à

(*a*) Nos anciens en firent soldan et soudan, par le changement fréquent d'*ol* en *ou;* fol, fou; mol, mou.

(*b*) *Mamlouk*, participe passif de *malak*, posséder, signifie l'homme possédé en propriété; ce qui a le sens d'esclave; mais cette espèce est distinguée des esclaves domestiques, ou noirs, qu'on appelle *abd*.

(*c*) L'histoire de ce premier empire des Mamlouks, et en général celle de l'Egypte depuis l'invasion des Arabes, a laissé jusqu'à ce jour une lacune dans nos connaissances : néanmoins il existe à la Bibliothèque Nationale deux manuscrits arabes capables de satisfaire notre curiosité à cet égard. La découverte en est due à M. Venture, interprète des langues orientales, qui aujourd'hui accompagne le général Buonaparte, et qui dans nos relations d'amitié et d'estime m'en a montré une traduction presque achevée. Il est à désirer qu'elle soit un jour publiée (1); mais comme le moment en paraît encore reculé, je crois faire une chose agréable aux lettres et à l'amitié, en insérant une notice de ces manuscrits que le lecteur trouvera à la fin de l'article de l'Egypte.

(1) Cette traduction de la *Zubda Kachf al-Mamâlik* de Khalil Zahiri a été publiée dans la Collection de l'*Institut français de Damas*, en 1950. On trouvera, dans cet ouvrage, une notice sur Jean-Michel Venture de Paradis (1739-1799), érudit et diplomate, conseiller oriental de Bonaparte pendant l'expédition d'Egypte, qui mourut au siège de Saint-Jean-d'Acre, après avoir été l'un des meilleurs artisans du succès de l'expédition.

son premier massacre, lui parut propre à ce dessein. Il établit donc un diouân, ou conseil de régence, qui fut composé du pacha et des chefs des sept corps militaires. L'office du pacha fut de notifier à ce conseil les ordres de la Porte, de faire passer le tribut, de veiller à la sûreté du pays contre les ennemis extérieurs, de s'opposer à l'agrandissement des divers partis; de leur côté, les membres du conseil eurent le droit de rejeter les ordres du pacha, en motivant les refus; de le déposer même, et de ratifier toutes les ordonnances civiles ou politiques. Quant aux Mamlouks, il fut arrêté qu'on prendrait parmi eux les vingt-quatre gouverneurs ou beks des provinces : on leur confia le soin de contenir les Arabes, de veiller à la perception des tributs et à toute la police intérieure; mais leur autorité fut purement passive, et ils ne durent être que les instrumens des volontés du conseil. L'un d'eux, résidant au Kaire, eut le titre de chaik-el-beled (*a*), qu'on doit traduire par gouverneur de la ville, dans un sens purement civil, c'est-à-dire, sans aucun pouvoir militaire.

Le sultan établit aussi des tributs, dont une partie fut destinée à soudoyer vingt mille hommes de pied et un corps de douze mille cavaliers, résidans sur le pays : l'autre, à procurer à la Mekke et à Médine des provisions de blé dont elles manquent; et la troisième, à grossir le kazné ou trésor de Constantinople, et à soutenir le luxe du sérail. Du reste, le peuple qui devait subvenir à ces dépenses, ne fut compté, comme l'a très-bien observé Savary, que comme un agent passif, et resta soumis comme auparavant à toute la rigueur d'un despotisme militaire.

Cette forme de gouvernement n'a pas mal répondu aux intentions de Sélim, puisqu'elle a duré plus de deux siècles; mais depuis cinquante ans, la Porte s'étant relâchée de sa vigilance, il s'est introduit des nouveautés dont l'effet a été de multiplier les Mamlouks, de reporter en leurs mains les richesses et le crédit; enfin de leur donner sur les Ottomans un ascendant qui a réduit à peu de chose le pouvoir de ceux-ci. Pour concevoir cette révolution, il faut connaître par quels moyens les Mamlouks se sont perpétués et multipliés en Egypte.

En les voyant subsister en ce pays depuis plusieurs siècles, on croirait qu'ils s'y sont reproduits par la voie ordinaire de la génération; mais si leur premier établissement fut un fait singulier, leur perpétuation en est un autre qui n'est pas moins bizarre. Depuis cinq cent cinquante ans qu'il y a des Mamlouks en Egypte, pas un seul n'a donné lignée subsistante; il n'en existe pas une famille à la seconde génération : tous leurs enfans périssent dans le premier ou second âge. Les Ottomans sont presque dans le même cas, et l'on observe qu'ils ne s'en garantissent qu'en épousant des

(*a*) *Chaik* signifie proprement un vieillard, *senior populi*; il a pris la même acception en Orient que parmi nous, et il désigne un seigneur, un commandant.

femmes indigènes; ce que les Mamlouks ont toujours dédaigné (*a*). Qu'on explique pourquoi des hommes bien constitués, mariés à des femmes saines, ne peuvent naturaliser sur les bords du Nil un sang formé aux pieds du Caucase, et qu'on se rappelle que les plantes d'Europe refusent également d'y maintenir leur espèce; on pourra hésiter de croire ce double phénomène (2); mais il n'en est pas moins constant, et il ne paraît pas nouveau; les Anciens ont des observations qui y sont analogues : ainsi, lorsque Hippocrate (*b*) dit que chez les Scythes et les Egyptiens, tous les individus se ressemblent, et que ces deux nations ne ressemblent à aucune autre; lorsqu'il ajoute que dans le pays de ces deux peuples, le climat, les saisons, les élémens et le terrain ont une uniformité qu'ils n'ont point ailleurs, n'est-ce pas reconnaître cette espèce dintolérance dont je parle ? Quand de tels pays impriment un caractère si particulier à ce qui leur appartient, n'est-ce pas une raison de repousser tout ce qui leur est étranger ? Il semble alors que le seul moyen de naturalisation pour les animaux et pour les plantes, est de se ménager une affinité avec le climat, en s'alliant aux espèces indigènes; et les Mamlouks ainsi que je l'ai dit, s'y sont refusés. Le moyen qui les a perpétués et multipliés, est donc le même qui les y a établis; c'est-à-dire, qu'ils se sont régénérés par des esclaves transportés de leur pays originel. Depuis les Mogols, ce commerce

(*a*) Les femmes des Mamlouks sont, comme eux, des esclaves transportées de Géorgie, de Mingrelie, etc. On parle toujours de leur beauté, et il faut y croire sur la foi de la renommée. Mais un Européen qui n'a été qu'en Turkie, n'a pas le droit d'en rendre témoignage. Ces femmes y sont encore plus invisibles que les autres, et c'est sans doute à ce mystère qu'elles doivent l'idée qu'on se fait de leur beauté. J'ai eu occasion d'en demander des nouvelles à l'épouse de l'un de nos négocians au Kaire, à laquelle le commerce des galons et des étoffes de Lyon ouvrait tous les *harem*. Cette dame, qui a plus d'un droit d'en bien juger, m'a assuré que sur mille à douze cents femmes d'élite qu'elle a vues, elle n'en a pas trouvé dix qui fussent d'une vraie beauté; mais les Turks ne sont pas si difficiles; pourvu qu'une femme soit blanche, elle est belle; si elle est grasse, elle est admirable. Son visage est comme la pleine lune; ses hanches sont comme des coussins, disent-ils pour exprimer le superlatif de la beauté. On peut dire qu'ils la mesurent au quintal. Ils ont d'ailleurs un proverbe remarquable pour les physiciens : Prends une blanche pour tes yeux; mais pour le plaisir prends une Egyptienne. L'expérience leur a prouvé que les femmes du nord sont réellement plus froides que celles du midi.

(*b*) *Hippocrates,* lib. de Aere, Locis et Aquis.

---

(2) Var. 1787 : On pourra se refuser à croire ce double phénomène.

n'a pas cessé sur les bords du Kuban et du Phase (*a*), comme en Afrique, il s'y entretient, et par les guerres que se font les nombreuses peuplades de ces contrées, et par la misère des habitans qui vendent leurs propres enfans pour vivre. Ces esclaves des deux sexes, transportés d'abord à Constantinople, sont ensuite répandus dans tout l'empire, où ils sont achetés par les gens riches. Les Turks, en s'emparant de l'Egypte, auraient dû sans doute y prohiber cette dangereuse marchandise : ne l'ayant pas fait, ils se sont attiré le revers qui aujourd'hui les dépossède; ce revers a été préparé de longue main par plusieurs abus. Depuis long-temps, la Porte négligeait les affaires de cette province. Pour contenir les pachas, elle avait laissé le divan étendre son pouvoir, et les chefs des janissaires et des azâbs étaient devenus tout-puissans. Les soldats eux-mêmes, devenus citoyens par les mariages qu'ils avaient contractés, n'étaient plus les créatures de Constantinople. Un changement arrivé dans la discipline, avait aggravé le désordre. Dans l'origine, les sept corps militaires avaient des caisses communes; et quoique la société fût riche, les particuliers ne disposant de rien, ne pouvaient rien. Les chefs, que cette disposition gênait, eurent le crédit de la faire abolir, et ils obtinrent la permission de posséder des propriétés foncières, des terres et des villages. Or, comme ces terres et ces villages dépendaient des gouverneurs mamlouks, il fallut les ménager, pour qu'ils ne les grevassent point. De ce moment, les beks acquirent une influence (3) sur les gens de guerre, qui jusqu'alors les avaient dédaignés; et cette influence devint d'autant plus grande que leur gestion leur procurait des richesses considérables : ils les employèrent à se faire des amis et des créatures; ils multiplièrent leurs esclaves, et après les avoir affranchis, ils les poussèrent de tout leur crédit aux grades de la milice et du gouvernement. Ces parvenus, conservant pour leurs patrons un respect que l'usage de l'Orient consacre, ils leur formèrent des factions dévouées à toutes leurs volontés. Telle fût la marche par laquelle Ybrahim, l'un des kiâyas (*b*) ou colonels vétérans des janissaires, parvint vers 1746 à se saisir de tous les pouvoirs : il avait tellement multiplié et avancé ses affranchis, que sur les vingt-quatre beks que l'on devait compter, il y en avait huit de sa maison. Il en retirait une prépondérance d'autant plus certaine, que le pacha laissait toujours des places

(*a*) Ce pays fut de tout temps une pépinière d'esclaves; il en fournissait aux Grecs, aux Romains et à l'ancienne Asie. Mais n'est-il pas singulier de lire dans *Hérodote* que jadis la Colchide (aujourd'hui la Géorgie) reçut des habitans noirs de l'Egypte, et de voir qu'aujourd'hui elle lui en rende de si différens ?

(*b*) Les corps militaires des janissaires, azâbs, etc., étaient commandés par des kiâyas, qui, après un an d'exercice, se démettaient de leur emploi, et devenaient vétérans, avec voix au diouân.

(3) Var : 1787 : acquirent du crédit...

vacantes pour en percevoir les émolumens. D'autre part, ses largesses lui avaient attaché les officiers et les soldats de son corps. Enfin l'association de Rodoan, le plus accrédité (4) des colonels azâbs, mettait le sceau à sa puissance. Le pacha, maîtrisé par cette faction, ne fut plus qu'un fantôme, et les ordres du sultan s'évanouirent devant ceux d'Ybrahim. A sa mort, arrivée en 1757, sa maison, c'est-à-dire ses affranchis, divisés entre eux, mais réunis contre les autres, continuèrent de faire la loi. Rodoan, qui avait succédé à son collègue, ayant été chassé et tué par une cabale de jeunes beks, on vit divers commandans se succéder dans un assez court espace. Enfin, vers 1766, un des principaux acteurs des troubles, Ali-bek, qui pendant plusieurs années a fixé l'attention de l'Europe, prit un ascendant décidé sur ses rivaux, et sous le titre d'émir-hadj et de chaik el-beled, parvint à s'arroger toute la puissance. L'histoire des Mamlouks étant liée à la sienne, nous allons continuer l'une en exposant l'autre.

(4) Var. 1787 : le plus puissant des colonels *azâbs* mettait le sceau à son crédit..

III. - Précis de l'histoire d'Ali-Bek (a)

La naissance d'Ali-bek est soumise aux mêmes incertitudes que celle de la plupart des Mamlouks. Vendus en bas âge par leurs parens, ou enlevés par des ennemis, ces enfans conservent peu le souvenir de leur origine et de leur patrie, souvent même ils les

(*a*) J'avais depuis long-temps rédigé cet article, lorsque Savary a publié deux nouveaux volumes sur l'Egypte, dans l'un desquels se trouve la vie de ce même Alik-bek. Je comptais y trouver des récits propres à vérifier ou à redresser les miens; mais quel a été mon étonnement de voir que nous n'avons presque rien de commun ! Cette diversité m'a été d'autant plus désagréable, que déjà ne m'étant pas trouvé du même avis sur d'autres objets, il pourra sembler à bien des lecteurs que je prends à tâche de contrarier ce voyageur. Mais outre que je ne connais point la personne de Savary, je proteste que de telles partialités n'entrent point dans mon caractère. Par quel accident arrive-t-il donc qu'ayant été sur les mêmes lieux, ayant dû voir les mêmes témoins, nos récits soient si divers ? J'avoue que je n'en vois pas bien la raison : tout ce que je puis assurer, c'est que pendant six mois que j'ai vécu au Kaire, j'ai interrogé avec soin ceux de nos négocians et des marchands chrétiens à qui une longue résidence et un esprit sage m'ont paru donner un témoignage plus authentique. Je les ai trouvés d'accord sur les faits principaux, et j'ai eu l'avantage d'entendre confirmer leurs récits par un négociant vénitien (C. Rosetti) qui a été l'un des conseillers intimes d'Ali-bek, et le promoteur de ses liaisons avec les Russes, et de ses projets sur le commerce de l'Inde. Dans la Syrie, j'ai trouvé une foule de témoins oculaires des événements communs au chaik Dâher et à Ali-bek, et j'ai pu juger du degré d'instruction de mes auteurs d'Egypte. Pendant huit mois que j'ai demeuré chez les Druzes, j'ai appris de l'évêque d'Alep (1), alors évêque d'Acre, mille particularités d'autant plus certaines, que le ministre de Dâher, Ibrahim-Sabbâr, était fréquemment dans sa maison. En Palestine, j'ai vécu avec des chrétiens et des musulmans qui ont commandé des troupes de Dâher, fait le premier siège de Yâfa avec Ali-bek, et soutenu le second contre Mohammad-bek. J'ai vu les lieux, j'ai entendu les témoins; j'ai reçu des notes historiques de l'agent de Venise à Yâfa, qui a essuyé sa part de tous les

(1) Il s'agit de Mgr Germanos Edhem el-Halabi, évêque d'Acre, en 1774, transféré au siège d'Alep en 1777 et mort en 1809, esprit original et cultivé. Cf. P. Raphaël, *Le rôle des maronites dans le retour des Eglises orientales*, Beyrouth, 1935, 127, et R.P. Taoutel, dans *Al-Machriq*, avril-juin 1934, 261.

cèlent. L'opinion la plus accréditée sur Ali, est qu'il naquit parmi les Abazans, l'un des peuples qui habitent le Caucase, et dont les esclaves sont les plus recherchés (*b*). Les marchands qui font ce

troubles. Voilà les matériaux sur lesquels j'ai rédigé ma narration. Ce n'est pas que je n'aie trouvé quelques variantes de circonstances : quels faits n'en ont pas ? La bataille de Fontenoi n'a-t-elle pas dix versions différentes ? Il suffit d'obtenir les principaux résultats, d'admettre les plus grandes probabilités, et j'ai pu apprendre par moi-même, en cette occasion, combien la stricte vérité des faits historiques est difficile à établir.

Ce n'est pas non plus que je n'aie entendu quelques-uns des récits de Savary et lui-même ne peut être taxé de les avoir imaginés; car sa narration est, mot par mot, celle d'un livre anglais (2) imprimé en 1783, et intitulé *Précis de la révolte d'Ali-bek* (*a*), quoiqu'il n'y ait que quarante pages consacrées à ce sujet, et que le reste ne traite que de lieux communs, de mœurs et de géographie. J'étais au Kaire lorsque les papiers publics rendirent compte de cet ouvrage; et je me rappelle bien que lorsque nos négocians entendirent parler d'une Marie, femme d'Ali-bek; d'un Grec Dâoud, père de ce commandant; d'une reconnaissance comme celle de Joseph, ils se regardèrent avec étonnement, et finirent par rire des contes que l'on faisait en Europe. Ainsi le facteur anglais, qui était en Egypte en 1771, a beau réclamer l'autorité du kiâya d'Ali-bek et d'une foule de beks qu'il a consultés sans savoir l'arabe, on ne peut le regarder comme bien instruit. Je le suspecte d'autant plus d'erreur, qu'il débute par une faute impardonnable, en disant que le pays d'Abaza est la même chose qu'Amasée, puisque l'un est une contrée du Caucase, en tirant vers le Kuban, et l'autre une ville de l'ancienne Cappadoce ou Natolie moderne (3).

(*a*) *An account of history of the revolt of Ali-bek*, etc., London. 1783, 1 vol. in-8°.

(*b*) Les Turks estiment en premier lieu les esclaves Tchercasses ou Circassiens, puis les Abazans; 3° les Mingreliens; 4° les Géorgiens; 5° les Russes et les Polonais; 6° les Hongrois et les Allemands; 7° les Noirs; et enfin les derniers de tous sont les Espagnols, les Maltais et autres Francs, qu'ils méprisent comme étant ivrognes, débauchés, mutins et de peu de travail.

---

(2) L'auteur de cet ouvrage est S. Lusignan. Mécontent de l'appréciation donnée ici sur son témoignage, Lusignan publia, en préface à la 2e édition de son *Voyage à Smyrne et Constantinople*, Bateman, Londres, 1801, une longue diatribe contre Volney. Lusignan, qui a séjourné au Caire en 1771-1772, prétend avoir été un témoin visuel de l'aventure d'Ali bek et même avoir eu des relations amicales avec lui. Il discute chacune des appréciations de Volney (avec des erreurs manifestes : par exemple, il prétend que l'évêque d'Alep, Germanos, n'avait pu être évêque d'Acre, Alep et Acre ne dépendant pas du même patriarcat, alors que le fait historique est certain) et il conclut que Volney est un romancier, un compilateur qui ne connaît pas l'Orient et a dû écrire son livre à Londres... Ce pamphlet injuste et passionné est des plus amusants.

(3) L'édition de 1787 ajoute : « Au reste, il existe à Paris des *Mémoires sur Ali bek* recueillis par une personne de distinction qui a été en Egypte comme M. Savari et moi; et ces Mémoires pourront lever les doutes qui resteraient sur cette matière... » Cette « personne de distinction » est Venture de Paradis dont Jomard, *Notice sur Venture*, mémoires de la Soc. de Géographie, t. VII, Paris, 1864, assure qu'il a laissé des *Notes diverses sur Ali Bek*.

commerce, le transportèrent, dans l'une de leurs cargaisons annuelles, au Kaire : il y fut acheté par les frères Isaac et Yousef, juifs douaniers, qui en firent présent à Ybrahim Kiâya. On estime qu'il pouvait avoir alors douze à quatorze ans; mais les Orientaux, tant musulmans que chrétiens, ne tenant point de registres de naissance, on ne sait jamais leur âge précis. Ali, chez son nouveau patron, remplit les fonctions des Mamlouks, qui sont presque en tout celles des pages chez les princes. Il reçut l'éducation d'usage, qui consiste à bien manier un cheval, à tirer la carabine et le pistolet, à lancer le djerid, à frapper du sabre, et même un peu à lire et à écrire. Dans ces exercices il montra une pétulance qui lui valut le surnom turk de djendâli, c'est-à-dire fou. Mais les soucis de l'ambition parvinrent à le calmer. Vers l'âge de dix-huit à vingt ans, son patron lui laissa croître la barbe, c'est-à-dire, qu'il l'affranchit; car chez les Turks un visage sans moustaches et sans barbe n'appartient qu'aux esclaves et aux femmes, et de là cette impression défavorable qu'ils reçoivent du premier aspect de tout Européen. En l'affranchissant, Ybrahim lui donna une femme, des revenus, et le promut au grade de kâchef ou gouverneur de district; enfin il le mit au rang des vingt-quatre beks. Ces divers grades, le crédit et les richesses qu'il y acquit, éveillèrent l'ambition d'Ali-bek. La mort de son patron, arrivée en 1757, ouvrit à ses projets une libre carrière. Il se mêla dans toutes les intrigues qui se firent pour élever ou supplanter les commandans. Rodoan Kiâya lui dut sa ruine. Après Rodoan, diverses factions portèrent tour à tour leurs chefs à sa place. Celui qui l'occupait en 1762 était Abd-el-Rahmân, peu puissant par lui-même, mais soutenu par plusieurs maisons confédérées. Ali était alors chaik-el-beled; il saisit le moment qu'Abd-el-Rahmân conduisait la caravane de la Mekke, pour le faire exiler; mais lui-même eut bientôt son tour, et fut condamné à passer à Gaze. Gaze, dépendant d'un pacha turk, n'était point un lieu assez agréable ni assez sûr pour qu'il acceptât cet exil; aussi n'en prit-il la route que par feinte, et dès le troisième jour il tourna vers Saïd, où il fut rejoint par ses partisans. Ce fut à Djirdjé qu'un séjour de deux ans mûrit sa tête, et qu'il prépara les moyens d'obtenir et d'assurer le pouvoir qu'il ambitionnait. Les amis que son argent lui fit au Kaire l'ayant enfin rappelé en 1766, il parut subitement dans cette ville, et en une seule nuit il tua quatre beks de ses ennemis, en exila quatre autres, et se trouva désormais chef du parti le plus nombreux. Devenu dépositaire de toute l'autorité, il résolut de l'employer à s'agrandir encore davantage. Son ambition ne se borna plus au simple titre de commandant ni de qâïem-maqâm. La suzeraineté de Constantinople offensa son orgueil, et il n'aspira pas moins qu'au titre de sultan d'Egypte. Toutes ses démarches furent relatives à ce but : il chassa le pacha, qui n'était plus qu'un être de représentation; il refusa le tribut accoutumé; enfin, en 1768, il battit monnaie à

son propre coin (*a*). La Porte ne vit pas sans indignation ces atteintes à son autorité; mais pour les réprimer il eût fallu une guerre ouverte, et les circonstances n'étaient pas favorables. L'Arabe Dâher, établi dans Acre, tenait en échec la Syrie; et le divan de Constantinople, occupé des affaires de la Pologne et des prétentions des Russes, n'avait d'attention que pour le nord. On tenta la voie usitée des capidjis; mais le poison ou le poignard surent toujours prévenir le cordon qu'ils portaient. Ali-bek profitant des circonstances, poussa de plus en plus ses entreprises et ses succès. Depuis plusieurs années une partie du Saïd était occupée par des chaiks arabes peu soumis. L'un d'eux, nommé Hammâm, y formait une puissance capable d'inquiéter. Ali commença par se délivrer de ce souci, et sous prétexte que ce chaik recélait un dépôt confié par Ybrahim Kiâya, et qu'il accueillait des rebelles, il envoya contre lui, en 1769, un corps de Mamlouks commandé par son favori Mohammad-bek qui détruisit en une seule journée Hammâm et sa puissance.

La fin de cette même année vit une autre expédition dont les suites devaient rejaillir jusque sur l'Europe. Ali-bek arma des vaisseaux à Suez, et les chargeant de Mamlouks, il ordonna au bek Hasan (5) d'aller occuper Djedda, port de la Mekke, pendant qu'un corps de cavalerie, sous la conduite de Mohammad-bek, marcha par terre à la Mekke même, qui fut prise sans coup férir et livrée au pillage. Son dessein était de faire de Djedda l'entrepôt du commerce de l'Inde; et ce projet suggéré par un jeune négociant vénitien (*b*) admis à sa confiance, devait faire abandonner le trajet par le cap de Bonne-Espérance, et lui substituer l'ancienne route de la Méditerranée et de la mer Rouge. Mais, sans parler du revers qui termina cette entreprise (*c*), la suite des faits a prouvé qu'on s'était trop pressé, et qu'avant d'introduire l'or dans un pays, il faut y établir des lois.

(*a*) Lors de sa ruine, ses piastres perdirent vingt pour cent, parce qu'on prétendit qu'elles étaient surchargées d'alliage. Un négociant en fit passer 10.000 à Marseille, et elles rendirent à la fonte un bénéfice assez considérable (4).

(*b*) C. Rosetti; son frère Balthasar Rosetti devait être douanier de Djedda.

(*c*) Peu après, les habitans de la Mekke chassèrent les Mamlouks du port et de la ville, et rétablirent le chérif que l'on avait dépossédé.

---

(4) Samuel Bernard, « Mémoire sur les Monnaies d'Egypte », in *Description de l'Egypte*, t. XVI, 291, observe, après avoir cité cette note :

« Si ces pièces ne perdirent pas plus de vingt pour cent sur leur valeur nominale, il est impossible qu'il y eût du bénéfice à les exporter. Peut-être, dans les renseignements qu'on a donnés à M. de Volney sur les monnaies d'Ali bek, aura-t-on voulu parler non de celles d'argent, mais de celles d'or, auxquelles pourrait s'appliquer du reste parfaitement le passage que nous venons de citer. »

(5) Var. 1787 : il ordonna au bek Hassan de les conduire à Djedda, port de la Mekke, et de l'occuper, pendant qu'un corps de cavalerie, sous la conduite de Mohammad bek, alla par terre s'emparer de la Mekke même qui fut livrée au pillage.

Cependant Ali-bek, vainqueur d'un chaik (6) du Saïd, et du cherif de la Mekke, se crut fait désormais pour commander au monde entier. Ses courtisans lui dirent qu'il était aussi puissant que le sultan de Constantinople, et il le crut comme ses courtisans. Un peu de raisonnement lui eût démontré que la proportion de l'Egypte au reste de l'empire, n'en fait qu'un bien petit état, et que sept ou huit mille cavaliers qu'il commandait, étaient peu de chose en comparaison de cent mille janissaires dont le sultan pouvait disposer; mais les Mamlouks ne savent point de géographie; et Ali, qui voyait l'Egypte de près, la trouvait plus grande que la Turkie qu'il voyait de loin. Il résolut donc de commencer le cours de ses conquêtes. La Syrie qui était à sa porte, fut naturellement la première qu'il se proposa : tout favorisait ses vues. La guerre des Russes, ouverte en 1769, occupait toutes les forces des Turks dans le Nord. Le chaik Dâher révolté, était un allié puissant et fidèle; enfin les concussions du pacha de Damas, en disposant les esprits à la révolte, offraient la plus belle occasion d'envahir son gouvernement, et de mériter le titre de libérateur des peuples. Ali saisit très-bien cet ensemble, et il ne différa de se mettre en mouvement, qu'autant que l'exigeaient les préparatifs nécessaires. Toutes les mesures étant prises (7), il publia, en décembre 1770, un manifeste contre Osman, pacha de Damas, et il envoya cinq cents Mamlouks occuper Gaze, pour s'assurer l'entrée de la Palestine. Osman n'apprit pas plus tôt l'invasion, qu'il accourut. Les Mamlouks, effrayés de sa diligence et du nombre de ses troupes, se tinrent, la bride en main, prêts à fuir au premier signal; mais Dâher, l'homme le plus diligent qu'ait vu depuis long-temps la Syrie, Dâher accourut d'Acre, et les tira d'embarras. Osman, campé près de Yâfa, prit la fuite sans rendre de combat. Dâher occupa Yâfa, Ramlé et toute la Palestine, et la route resta ouverte à la grande armée qu'on attendait.

Elle arriva sur la fin de février 1771 : les gazettes du temps qui comptèrent soixante mille hommes, ont fait croire en Europe que c'était une armée semblable à celles de Russie ou d'Allemagne; mais les Turks, et surtout ceux de l'Asie, diffèrent encore plus des Européens par l'état militaire que par les usages et les mœurs. Il s'en faut beaucoup que soixante mille hommes chez eux, soient soixante mille soldats comme les nôtres. L'armée dont il s'agit en est un exemple : elle pouvait monter réellement à quarante mille têtes qu'il faut classer comme il suit : savoir, cinq mille Mamlouks, tous à cheval, et c'était là véritablement l'armée; environ quinze cents barbaresques à pied, et pas d'autre infanterie. Les Turks n'en connaissent pas; chez eux l'homme à cheval est tout. En outre, chaque Mamlouk ayant à sa suite deux valets à pied armés

(6) Var. 1787 : vainqueur d'un petit prince du Saïd et conquérant des huttes de la Mekke...

(7) Var. 1787 : il détacha en décembre 1770, sous les ordres de cinq Beks, un Corps d'environ cinq cents mamlouks, tous cavaliers (car ils ne vont jamais à pied) et il les envoya occuper Gaze.

d'un bâton, il en résulte dix mille valets; plus, un excédent de valets et de *serrâdjs* ou valets à cheval pour les beks et kâchefs évalué deux mille, et tout le reste vivandiers et goujats : voilà cette armée, telle que me l'ont dépeinte en Palestine des personnes qui l'ont vue et suivie. Elle était commandée par le favori d'Ali-bek, Mohammad-bek, surnommé Aboudâhâb, ou père de l'or, à raison du luxe de sa tente et de ses harnais. Quant à l'ordre et à la discipline, il n'en faut pas faire mention. Les armées des Mamlouks et des Turks ne sont qu'un amas confus de cavaliers sans uniformes, de chevaux de toute taille et de toutes couleurs, marchant sans observer ni rangs, ni distributions. Cette foule s'achemina vers Acre, laissant sur son passage les traces de son indiscipline et de sa rapacité : là se fit la réunion des troupes du chaik Dâher, qui consistaient en quinze cents Safadiens (*a*) à cheval, commandés par son fils Ali; en douze cents cavaliers Motouâlis, ayant pour chef le chaik Nâsif, et à peu près mille barbaresques à pied. Cette réunion opérée, et le plan concerté, l'on marcha vers Damas dans le courant d'avril. Osman, qui avait eu le loisir de se préparer, avait de son côté rassemblé une armée aussi nombreuse et aussi mal ordonné. Les pachas de Saïde (*b*), de Tripoli et d'Alep s'étaient joints à lui, et ils attendaient l'ennemi sous les murs mêmes de Damas. Il ne faut pas s'imaginer ici des mouvemens combinés, tels que ceux qui depuis cent ans, ont fait de la guerre parmi nous une science de calcul et de réflexion. Les Asiatiques n'ont pas les premiers élémens de cette conduite. Leurs armées sont des cohues, leurs marches des pillages, leurs campagnes des incursions, leurs batailles des batteries; le plus fort ou le plus hardi va chercher l'autre, qui souvent fuit sans combat; s'il attend de pied ferme, on s'aborde, on se mêle; on tire les carabines, on rompt des lances, on se taille à coups de sabre; on n'a presque jamais de canon, et lorsqu'il y en a, il est de peu de service. La terreur se répand souvent sans raison : un parti fuit; l'autre le presse, et crie victoire. Le vaincu subit la loi du vainqueur, et souvent la campagne finit avec la bataille.

Tel fut en partie ce qui se passa en Syrie en 1771. L'armée d'Ali-bek et de Dâher marcha contre Damas. Les pachas l'attendirent, on s'approcha, et le 6 juin on en vint à une affaire décisive : les Mamlouks et les Safadiens fondirent avec tant de fureur sur les Turks, que ceux-ci, épouvantés du carnage, prirent la fuite; les pachas ne furent pas les derniers à se sauver; les alliés, maîtres du terrain, s'emparèrent sans effort de la ville qui n'avait ni soldats ni murs. Le château seul résista. Ses murailles ruinées n'avaient pas un canon, encore moins des canonniers; mais il y avait un fossé marécageux, et derrière les ruines quelques fusiliers; et cela suffit pour arrêter cette armée de cavaliers : cependant,

(*a*) Les gens de Dâher portaient ce nom, parce que le siège originel de l'état de Dâher était à Safad, village de Galilée.

(*b*) Prononcez Sède : c'est la ville qui a succédé à Sidon.

comme les assiégés étaient vaincus par l'opinion, ils capitulèrent le troisième jour, et la place devait être livrée le lendemain, lorsque le point du jour amena la plus étrange des révolutions. Au moment que l'on attendait le signal de la reddition, Mohammad fait tout à coup crier la retraite, et tous ses cavaliers tournent vers l'Egypte. En vain Ali-Dâher et Nâsif surpris, accourent et demandent la cause d'un retour si incroyable : le Mamlouk ne répond à leurs instances que par une menace hautaine, et tout décampe en confusion. Ce ne fut pas une retraite, mais une fuite; on eût dit que l'ennemi les chassait l'épée dans les reins; la route de Damas au Kaire fut couverte de piétons, de cavaliers épars, de munitions et de bagages abandonnés. On attribua dans le temps cette aventure bizarre à un prétendu bruit de la mort d'Ali-bek, mais le vrai nœud de l'énigme fut une conférence secrète qui se passa de nuit dans la tente de Mohammad-bek. Osman ayant vu que la force était sans succès, employa la séduction. Il trouva moyen d'introduire chez le général égyptien un agent délié qui, sous prétexte de traiter de pacification, tenta de semer la révolte et la discorde. Il insinua à Mohammad que le rôle qu'il jouait était aussi peu convenable à son honneur qu'à sa sûreté; qu'il se trompait s'il croyait que le sultan dût laisser impunies les saillies d'Ali-bek; que c'était un sacrilège de violer une ville sainte comme Damas, l'une des deux portes de la Kiâbé (*a*) ; qu'il s'étonnait que lui Mohammad préférât à la faveur du sultan, celle d'un de ses esclaves et qu'il plaçât un second maître entre son souverain et lui; que d'ailleurs on savait que ce maître, en l'exposant chaque jour à de nouveaux dangers, le sacrifiait, et à son ambition personnelle, et à la jalousie de son kiâya, le copte Rezq. Ces raisons, et surtout ces deux dernières, qui portaient sur des faits connus, frappèrent vivement Mohammad et ses beks : aussitôt ils délibérèrent, et se lièrent par serment sur le sabre et le Qôran; ils décidèrent qu'on partirait sans délai pour le Kaire. Ce fut en conséquence de ce dessein qu'ils décampèrent si brusquement, en abandonnant leur conquête : ils marchèrent avec tant de précipitation, que le bruit de leur arrivée ne les précéda au Kaire que de six heures. Ali-bek en fut épouvanté, et il eût désiré de punir sur-le-champ son général; mais Mohammad parut si bien accompagné, qu'il n'y eut pas moyen de rien tenter contre sa personne : il fallut dissimuler, et Ali-bek s'y soumit d'autant plus aisément, qu'il devait sa fortune bien plus encore à cet art qu'à son courage.

Privé tout à coup des fruits d'une guerre dispendieuse, Ali-bek ne renonça pas à ses projets. Il continua d'envoyer des secours à son allié Dâher, et il prépara une seconde armée pour l'année 1772; mais la fortune, lasse de faire pour lui plus que sa prudence, cessa de le favoriser. Un premier revers fut la perte de plusieurs cayasses ou bateaux qu'un corsaire russe enleva à la vue de Damiat, au moment qu'ils portaient des riz à Dâher; mais un autre accident,

(*a*) A raison du pèlerinage, dont les deux grandes caravanes partent du Kaire et de Damas.

bien plus grave, fut l'évasion de Mohammad-bek. Ali-bek avait de la peine à oublier l'affaire de Damas; néanmoins, par un reste de cet amour que l'on a pour ceux à qui l'on a fait du bien, il ne pouvait se décider à un coup violent, quand un propos glissé par le négociant vénitien qui jouissait de sa confiance, vint l'y déterminer. « Les sultans des Francs, disait un jour Ali-bek à cet Européen, de qui je le tiens, les sultans des Francs ont-ils des enfans aussi riches que mon fils Mohammad ? — Non, seigneur, lui répondit le courtisan : ils s'en donnent bien de garde; car ils prétendent que les enfans trop grands sont souvent pressés d'hériter de leurs pères. » Ce mot pénétra comme un trait dans le cœur d'Ali-bek. De ce moment il vit dans Mohammad un rival dangereux, et il résolut sa perte. Pour l'effectuer sans risques, il envoya d'abord un ordre à toutes les portes du Kaire de ne laisser sortir aucun Mamlouk dans la soirée ou pendant la nuit; puis il fit signifier à Mohammad d'aller sur-le-champ en exil au Saïd. Il comptait, par cette contradiction, que Mohammad serait arrêté aux portes, et que les gardiens s'emparant de sa personne, on en aurait bon marché; mais le hasard trompa ces mesures vagues et timides. La fortune voulut que par un malentendu, on crût Mohammad chargé d'ordres particuliers d'Ali. On le laissa passer avec sa suite, et de ce moment tout fut perdu. Ali-bek, instruit de la méprise, le fit poursuivre; mais Mohammad tint une contenance si menaçante, qu'on n'osa l'attaquer. Il se retira au Saïd, frémissant de colère et plein du désir de la vengeance. Un autre danger l'y attendait. Ayoub-bek, lieutenant d'Ali, feignant d'entrer dans les ressentimens de l'exilé, l'accueillit avec transport, et jura sur le sabre et le Qôran de faire cause commune avec lui. Peu de temps après on surprit des lettres de cet Ayoub à Ali, par lesquelles il lui promettait incessamment la tête de son ennemi. Mohammad ayant découvert la trame, fit saisir le traître; et après lui avoir coupé les poings et la langue, il l'envoya au Kaire recevoir la récompense de son patron.

Cependant les Mamlouks (8), jaloux de la fortune et las des hauteurs d'Ali-bek, désertèrent en foule vers son rival. Les Arabes de Hammâm, par ressentiment et par espoir de butin, se joignirent à eux. En quarante jours Mohammad se vit assez fort pour descendre du Saïd et venir camper à quatre lieues du Kaire. Ali-bek, troublé de son approche, hésita sur le parti qu'il devait prendre, et prit le plus mauvais. Craignant de se voir trahi s'il marchait en personne, il fit avancer un corps de troupes sous la conduite d'Ismaël-bek, dont il avait lieu de se défier, et lui-même campa

---

(8) Var. 1787 : Cependant les Mamlouks, las des hauteurs d'Ali-bek, accouraient en foule auprès de son rival. En quarante jours Mohammad se vit assez fort pour descendre du Saïd les armes à la main. De son côté, Ali-bek envoya contre lui ses partisans, mais plusieurs passèrent encore chez l'ennemi; enfin, au mois d'avril 1772, il y eut aux portes du Kaire, dans la plaine d'El Masateb, un choc dont l'issue fut d'introduire dans la ville Mohammad et les siens, la masse d'armes et le sabre à la main. Ali-bek n'eut que le temps de se sauver avec huit cents Mamlouks qui le suivirent. Il se rendit à Gaze pour la première fois de sa vie. Il voulait passer...

avec sa maison aux portes du Kaire. Ismaël qui avait trempé dans l'affaire de Damas ne fut pas plus tôt en présence de l'ennemi, qu'il passa de son côté; ses troupes déconcertées se replièrent en fuyant vers le Kaire : pendant qu'elles se rejoignaient au corps de réserve, les Arabes et les Mamlouks qui les poursuivaient les attaquèrent si brusquement que la déroute devint générale. Ali-bek perdant courage ne songea plus qu'à sauver ses trésors et sa personne. Il rentra précitamment dans la ville, et pillant à la hâte sa propre maison, il prit la fuite vers Gaze, suivi de huit cents Mamlouks qui s'attachèrent à sa fortune. Il voulait passer sur-le-champ jusqu'à Acre, chez son allié Dâher, mais les habitans de Nâblous et de Yâfa lui fermèrent la route. Il fallut que Dâher vînt lui-même lever les obstacles. L'Arabe le reçut avec cette simplicité et cette franchise qui de tout temps ont fait le caractère de sa nation, et il l'emmena à Acre.

Saïde alors assiégée par les troupes d'Osman et par les Druzes, demandait des secours. Il alla les porter, et Ali l'y accompagna. Leurs troupes réunies formaient environ sept mille cavaliers. A leur approche les Turks levèrent le siège, et se retirèrent à une lieue au nord de la ville, sur la rivière d'Aoula. Ce fut là que se livra en juillet 1772, la bataille la plus considérable et la plus méthodique de toute cette guerre. L'armée turke, trois fois plus forte que celle des deux alliés, fut complètement battue. Les sept pachas qui la commandaient prirent la fuite, et Saïde resta à Dâher, et à son gouverneur Degnizlé. De retour à Acre, Ali-bek et Dâher allèrent châtier les habitans de Yâfa, qui s'étaient révoltés pour garder à leur profit un dépôt de munitions et de vêtemens qu'une flottille d'Ali avait laissé avant qu'il fût chassé du Kaire. La ville occupée par un chaik de Nâblous, ferma ses portes, et il fallut l'assiéger. Cette expédition commença en juillet, et dura huit mois, quoique Yâfa n'eût pour enceinte qu'un vrai mur de jardin sans fossé; mais en Syrie et en Egypte on est encore plus novice dans la guerre de siége que dans celle de campagne : enfin les assiégés capitulèrent en février 1773. Ali, désormais libre, ne songea plus qu'à repasser au Kaire. Dâher lui offrait des secours; les Russes, avec qui Ali avait contracté une alliance en traitant l'affaire du corsaire, promettaient de le seconder : seulement il fallait du temps pour rassembler ces moyens épars, et Ali s'impatientait. Les promesses de Rezq, son oracle et son kiâya, irritaient encore sa pétulance. Ce copte ne cessait de lui dire que l'heure de son retour était venue; que les astres en présentaient les signes les plus favorables; que la perte de Mohammad était présagée de la manière la plus certaine. Ali, qui, comme tous les Turks, croyait fermement à l'astrologie, et qui se fiait d'autant plus à Rezq, que souvent ses prédictions avaient réussi, ne pouvait plus supporter de délais. Les nouvelles du Kaire achevèrent de lui faire perdre patience. Dans les premiers jours d'avril, on lui remit des lettres signées de ses amis, par lesquelles ils lui marquaient qu'on était las de son ingrat esclave, et qu'on n'attendait que sa présence pour le chasser. Sur-le-champ il arrêta son départ, et sans donner aux

Russes le temps d'arriver, il partit avec ses Mamlouks et quinze cents Safadiens commandés par Osman, fils de Dâher; mais il ignorait que les lettres du Kaire étaient une ruse de Mohammad; que ce bek les avait exigées par violence pour le tromper et l'attirer dans un piège qu'il lui tendait. En effet, Ali s'étant engagé dans le désert qui sépare Gaze de l'Egypte, rencontra près de Salêhie un corps de mille Mamlouks d'élite qui l'attendaient. Ce corps était conduit par le jeune bek Mourâd, qui, épris de la femme d'Ali-bek, l'avait obtenue de Mohammad au cas qu'il livrât la tête de cet illustre infortuné. A peine Mourâd eût-il aperçu la poussière qui annonçait au loin les ennemis, que fondant sur eux avec sa troupe, il les mit en désordre; pour comble de bonheur il rencontra Ali-bek dans la mêlée, l'attaqua, le blessa au front d'un coup de sabre, le prit et le conduisit à Mohammad. Celui-ci campé deux lieues en arrière, reçut son ancien maître avec ce respect exagéré si familier aux Turks et cette sensibilité que sait feindre la perfidie. Il lui donna une tente magnifique, recommanda qu'on en prît le plus grand soin, se dit mille fois son esclave, baisant la poussière de ses pieds; mais le troisième jour ce spectacle se termina par la mort d'Ali-bek, due, selon les uns, aux suites de sa blessure, selon les autres, au poison : les deux cas sont si également probables, qu'on n'en peut rien décider.

Ainsi se termina la carrière de cet homme, qui, pendant quelque temps, avait fixé l'attention de l'Europe, et donné à bien des politiques l'espérance d'une grande révolution. On ne peut nier qu'il n'ait été un homme extraordinaire; mais l'on s'en fait une idée exagérée, quand on le met dans la classe des grands hommes : ce que racontent de lui des témoins dignes de foi, prouve que s'il eut le germe des grandes qualités, le défaut de culture les empêcha de prendre ce développement qui en fait de grandes vertus. Passons sur sa crédulité en astrologie, qui détermina plus souvent ses actions que des motifs réfléchis. Passons aussi sur ses trahisons, ses parjures, l'assassinat même de ses bienfaiteurs (*a*), par lesquels il acquit ou maintint sa puissance. Sans doute, la morale d'une société anarchique est moins sévère que celle d'une société paisible; mais en jugeant les ambitieux par leurs propres principes, on trouvera qu'Ali-bek a mal connu ou mal suivi son plan d'agrandissement, et qu'il a lui-même préparé sa perte. On a droit surtout de lui reprocher trois fautes :

1° Cette imprudente passion de conquêtes, qui épuisa sans fruit ses revenus et ses forces, et lui fit négliger l'administration intérieure de son propre pays.

2° Le repos précoce auquel il se livra, ne faisant plus rien que par ses lieutenans; ce qui diminua parmi les Mamlouks le respect qu'on avait pour lui, et enhardit les esprits à la révolte.

3° Enfin, les richesses excessives qu'il entassa sur la tête de son favori, et qui lui procurèrent le crédit dont il abusa. En

(*a*) Tel que Sâlêh-bek.

supposant Mohammad vertueux, Ali ne devait-il pas craindre la séduction des adulateurs, qui en tout pays se rassemblent autour de l'opulence ? Cependant il faut admirer dans Ali-bek une qualité qui le distingue de la foule des tyrans qui ont gouverné l'Egypte : si les vices d'une mauvaise éducation l'empêchèrent de connaître la vraie gloire, il est du moins constant qu'il en eut le désir; et ce désir ne fut jamais celui des âmes vulgaires. Il ne lui manqua que d'être approché par des hommes qui en connussent les routes; et parmi ceux qui commandent, il en est peu dont on puisse faire cet éloge.

Je ne puis passer sous silence une observation que j'ai entendu faire au Kaire. Ceux des négocians européens qui ont vu le règne d'Ali-bek et sa ruine, après avoir vanté la bonté de son administration, son zèle pour la justice et sa bienveillance pour les Francs, ajoutent avec surprise que le peuple ne le regretta point; ils en prennent occasion de répéter ces reproches d'inconstance et d'ingratitude qu'on a coutume de faire au peuple; mais en examinant tous les accessoires, ce fait ne m'a pas paru si bizarre qu'il en a l'apparence. En Egypte, comme en tous pays, les jugemens du peuple sont dictés par l'intérêt de sa subsistance; c'est selon que ses gouverneurs la lui rendent aisée ou difficile, qu'il les aime ou les hait, les blâme ou les approuve : et cette manière de juger ne peut être ni aveugle ni injuste. En vain lui diront-ils que l'honneur de l'empire, la gloire de la nation, l'encouragement du commerce et des beaux-arts exigent telle ou telle opération. Le besoin de vivre doit passer avant tout; et quand la multitude manque de pain, elle a du moins le droit de refuser sa reconnaissance et son admiration. Qu'importait au peuple d'Egypte qu'Ali-bek conquît le Saïd, la Mekke et la Syrie, si ces conquêtes ne rendaient pas son sort meilleur ? Et il en devint pire; car ces guerres aggravèrent les contributions par leurs frais. La seule expédition de la Mekke coûta 26 000 000 de France. Les sorties de blé qu'occasionnèrent les armées, jointes au monopole de quelques négocians en faveur, causèrent une famine qui désola le pays pendant le cours de 1770 et 1771. Or, quand les habitans du Kaire et les paysans des villages mouraient de faim, avaient-ils tort de murmurer contre Ali-bek ? avaient-ils tort de condamner le commerce de l'Inde, si tous ses avantages devaient se concentrer en quelques mains ? Quand Ali dépensait 225 000 livres pour l'inutile poignée d'un kandjar (*a*); si les joailliers vantaient sa magnificence, le peuple n'avait-il pas le droit de détester son luxe ? Cette libéralité que ses courtisans appelaient vertu, le peuple, aux dépens de qui elle s'exerçait, n'avait-il pas raison de l'appeler vice ? Etait-ce un mérite à cet homme, de prodiguer un or qui ne lui coûtait rien ? Etait-ce une justice de satisfaire, aux dépens du public, ses affections ou ses obligations particulières, comme il fit avec son pane-

(*a*) Poignard qu'on porte à la ceinture.

tier (*a*). On ne peut le nier, la plupart des actions d'Ali-bek offrent bien moins les principes généraux de la justice et de l'humanité, que les motifs d'une ambition et d'une vanité personnelles. L'Egypte n'était à ses yeux qu'un domaine et le peuple un troupeau dont il pouvait disposer à son gré. Doit-on s'étonner après cela, si les hommes qu'il traita en maître impérieux, l'ont jugé en mercenaires mécontens ?

(*a*) Ali-bek partant pour un exil (car il fut exilé jusqu'à trois fois) était campé près du Kaire, ayant un délai de vingt-quatre heures pour payer ses dettes : un nommé Hassan, janissaire, à qui il devait 500 sequins (3750 liv.), vint le trouver. Ali croyant qu'il demandait son argent, commença de s'excuser; mais Hassan tirant 500 autres sequins, lui dit : Tu es dans le malheur; prends encore ceux-ci. Ali, confondu de cette générosité, jura, par la tête du prophète, que s'il revenait, il ferait à cet homme une fortune sans exemple. En effet, à son retour, il le créa son fournisseur général des vivres; et quoiqu'on l'avertît des concussions scandaleuses de Hassan, jamais il ne les réprima.

IV. - Précis des événemens arrivés depuis la mort d'Ali-bek jusqu'en 1785

Depuis la mort d'Ali-bek, le sort des Egyptiens ne s'est pas amélioré : ses successeurs n'ont pas même imité ce qu'il avait de louable dans sa conduite. Mohammad-bek, qui prit sa place au mois d'avril 1773, n'a montré, pendant deux ans de règne, que les fureurs d'un brigand et les noirceurs d'un traître. D'abord pour colorer son ingratitude envers son patron, il avait feint de n'être que le vengeur des droits du sultan, et le ministre de ses volontés; en conséquence il avait envoyé à Constantinople le tribut interrompu depuis six ans, et le serment d'une obéissance sans bornes. Il renouvela sa soumission à la mort d'Ali-bek; et, sous prétexte de prouver son zèle pour le sultan, il demanda la permission de faire la guerre à l'Arabe Dâher. La Porte, qui eût elle-même sollicité cette démarche comme une faveur, se trouva trop heureuse de l'accorder comme une grâce : elle y ajouta le titre de pacha du Kaire, et Mohammad ne songea plus qu'à cette expédition. On pourra demander quel intérêt politique avait un gouverneur d'Egypte à détruire l'Arabe Dâher, rebelle en Syrie. Mais ici la politique n'était pas plus consultée qu'en d'autres occasions. Les mobiles étaient des passions particulières, et entre autres un ressentiment personnel à Mohammad-bek. Il ne pouvait oublier une lettre sanglante que Dâher lui avait écrite lors de la révolution de Damas, ni toutes les démarches hostiles que le chaik avait faites contre lui en faveur d'Ali-bek. D'ailleurs la cupidité se joignait à la haine. Le ministre de Dâher, Ybrahim-Sabbâr (*a*), passait pour avoir entassé des trésors extraordinaires, et l'Egyptien voyait, en perdant Dâher, le double avantage de s'enrichir et se venger. Il ne balança donc pas à entreprendre cette guerre, et il en fit les préparatifs avec toute l'activité que donne la haine. Il se munit d'un train d'artillerie extraordinaire; il fit venir des canonniers étrangers, et il en confia le commandement à l'Anglais Robinson; il fit transporter de Suez un canon de seize pieds de longueur, qui restait depuis longtemps inutile. Enfin, au mois de février 1776, il parut en Palestine avec une armée égale à celle qu'il avait menée contre Damas. A son approche, les gens de Dâher qui occupaient Gaze, ne pouvant espérer de s'y soutenir, se retirèrent; il s'en empara, et sans s'arrêter il marcha contre Yâfa. Cette ville qui avait une

(*a*) *Sabbâr* en grasseyant l'*r*, ce qui signifie teinturier; avec l'*r* ordinaire ce mot signifierait sondeur.

garnison, et dont les habitans avaient tous l'habitude de la guerre, se montra moins docile que Gaze, et il fallut l'assiéger. L'histoire de ce siège serait un monument curieux de l'ignorance de ces contrées dans l'art militaire; quelques faits principaux en donneront une idée suffisante.

Yâfâ, l'ancienne Ioppé, est située sur un rivage dont le niveau général est peu élevé au-dessus de la mer. Le seul emplacement de la ville se trouve être une colline en pain de sucre, d'environ cent trente pieds perpendiculaires. Les maisons distribuées sur la pente, offrent le coup d'œil pittoresque des gradins d'un amphithéâtre; sur la pointe est une petite citadelle qui domine le tout; le bas de la colline est enceint d'un mur sans rempart, de douze à quatorze pieds de haut, sur deux ou trois d'épaisseur. Les créneaux qui régnent sur son faîte, sont les seuls signes qui le distinguent d'un mur de jardin. Ce mur, qui n'a point de fossé, est entouré de jardins où les limons, les oranges et les poncires acquièrent dans un sol léger une grosseur prodigieuse : voilà la ville qu'attaquait Mohammad. Elle avait pour défenseurs cinq à six cents Safadiens et autant d'habitans, qui, à la vue de l'ennemi, prirent leur sabre et leur fusil à pierre et à mèche. Ils avaient quelques canons de bronze de vingt-quatre livres de balles, sans affûts; ils les élevèrent tant bien que mal sur quelques charpentes faites à la hâte : et comptant le courage et la haine pour la force, ils répondirent aux sommations de l'ennemi par des menaces et des coups de fusil.

Mohammad, voyant qu'il fallait les emporter de vive force, vint asseoir son camp devant la ville; mais le Mamlouk savait si peu les règles de l'art, qu'il se plaça à demi-portée du canon; les boulets qui tombèrent sur ses tentes l'avertirent de sa faute : il recula : nouvelle expérience, nouvelle leçon; enfin il trouva la mesure, et se fixa : on planta sa tente, où le luxe le plus effréné fut déployé de toutes parts : on dressa tout autour et sans ordre, celles des Mamlouks; les barbaresques se firent des huttes avec les troncs et les branches des orangers et des limoniers; et la suite de l'armée s'arrangea comme elle put : on distribua, tant bien que mal, quelques gardes, et, sans faire de retranchemens, on se réputa campé. Il fallait dresser des batteries; on choisit un terrain un peu élevé vers le sud-est de la ville, et là, derrière quelques murs de jardin, on pointa huit pièces de gros canons à deux cents pas de la ville, et l'on commença de tirer, malgré les fusiliers de l'ennemi, qui, du haut des terrasses, tuèrent plusieurs canonniers. Tout cet ordre paraîtra si étrange en Europe, que l'on sera tenté d'en douter; mais ces faits n'ont pas onze ans; j'ai vu les lieux, j'ai entendu nombre de témoins oculaires, et je regarde comme un devoir de n'altérer ni en bien ni en mal des faits sur lesquels l'esprit d'une nation doit être jugé.

On sent qu'un mur de trois pieds d'épaisseur et sans rempart fut bientôt ouvert d'une large brèche; il fallut, non pas y monter, mais la franchir. Les Mamlouks voulaient qu'on le fît à cheval; mais on leur fit comprendre que cela était impossible; et, pour la

première fois, ils consentirent à marcher à pied. Ce dut être un spectacle curieux de les voir avec leurs immenses culottes de saille de Venise, embarrassés de leurs beniches retroussés, le sabre courbe à la main et le pistolet au côté, avancer en trébuchant parmi les décombres d'une muraille. Ils crurent avoir tout surmonté, quand ils eurent franchi cet obstacle; mais les assiégés, qui jugeaient mieux, attendirent qu'ils eussent débouché sur le terrain vide qui est entre la ville et le mur; là ils les assaillirent du haut des terrasses et des fenêtres des maisons, d'une telle grêle de balles, que les Mamlouks n'eurent pas même l'envie de mettre le feu; ils se retirèrent, persuadés que cet endroit était un coupe-gorge impénétrable (1), puisqu'on n'y pouvait entrer à cheval. Mourâd-bek les ramena plusieurs fois, toujours inutilement. Mohammad-bek séchait de désespoir, de rage et de soucis : quarante-six jours se passèrent ainsi. Cependant les assiégés, dont le nombre diminuait par les attaques réitérées, et qui ne voyaient pas qu'on leur préparât des secours du côté d'Acre, s'ennuyaient de soutenir seuls la cause de Dâher. Les musulmans surtout se plaignaient que les chrétiens, occupés à prier, se tenaient plus dans les églises qu'au champ de bataille. Quelques personnes ouvrirent des pourparlers : on proposa d'abandonner la place, si les Egyptiens donnaient des sûretés ; on arrêta des conditions, et l'on pouvait regarder le traité comme conclu, lorsque dans la sécurité qu'il occasionnait, quelques Mamlouks entrèrent dans la ville. La foule les suivit, ils voulurent piller, on voulut se défendre, et l'attaque recommença; l'armée alors s'y précipita en foule, et la ville éprouva les horreurs du sac; femmes, enfans, vieillards, hommes faits, tout fut passé au fil du sabre; et Mohammad, aussi lâche que barbare, fit ériger sous ses yeux, pour monument de sa victoire, une pyramide de toutes les têtes de ces infortunés : on assure qu'elles passaient douze cents. Cette catastrophe, arrivée le 19 mai 1776, répandit la terreur dans tout le pays. Le chaik Dâher même s'enfuit d'Acre, où son fils Ali le remplaça. Cet Ali, dont la Syrie célèbre encore l'active intrépidité, mais qui en a terni la gloire par ses révoltes perpétuelles contre son père; cet Ali crut que Mohammad, avec qui il avait fait un traité, le respecterait; mais le Mamlouk, arrivé aux portes d'Acre, lui déclara que pour prix de son amitié, il voulait la tête de Dâher même. Ali trompé rejeta le parricide, et abandonna la ville aux Egyptiens; ils la pillèrent complètement : à peine les négocians français furent-ils épargnés; bientôt même ils se virent dans un danger affreux. Mohammad, instruit qu'ils étaient dépositaires des richesses d'Ybrahim, Kiâya de Dâher, leur déclara que s'ils ne les restituaient, il les ferait tous égorger. Le dimanche suivant était assigné pour cette terrible recherche, quand le hasard vint les délivrer, eux et la Syrie, de ce fléau. Mohammad, saisi d'une fièvre maligne, périt en deux jours à la fleur de l'âge (*a*).

(*a*) Au mois de juin 1776.

(1) Var. 1787 : insurmontable.

Les chrétiens de Syrie sont persuadés que cette mort fut une punition du prophète Elie, dont il viola l'église sur le Carmel. Ils racontent même que dans son agonie, il le vit plusieurs fois sous la forme d'un vieillard et qu'il s'écriait sans cesse : Otez-moi ce vieillard qui m'assiége et m'épouvante. — Mais ceux qui approchèrent de ce général dans ses derniers momens, ont rapporté au Kaire, à des personnes dignes de foi que cette vision, effet du délire, avait son origine dans le souvenir de meurtres particuliers, et que la mort de Mohammad fut due aux causes bien naturelles d'un climat connu pour malsain, d'une chaleur excessive, d'une fatigue immodérée et des soucis cuisans que lui avait causés le siége de Yâfâ. Il n'est pas hors de propos de remarquer à ce sujet, que si l'on écrivait l'histoire des chrétiens de Syrie et d'Egypte, elle serait aussi remplie de prodiges et d'apparitions qu'au temps passé.

Cette mort ne fut pas plus tôt connue, que toute cette armée, par une déroute semblable à celle de Damas, prit en tumulte le chemin de l'Egypte. Mourâd-bek, à qui la faveur de Mohammad avait acquis un grand crédit, se hâte de regagner le Kaire, pour y disputer le commandement à Ibrahim-bek. Celui-ci, également affranchi et favori du mort, n'eut pas plus tôt appris l'état des affaires, qu'il prit des mesures pour s'assurer une autorité dont il était dépositaire depuis l'absence de son patron. Tout annonçait une guerre ouverte; mais les deux rivaux mesurant chacun leurs moyens, se trouvèrent une égalité qui leur fit craindre l'issue d'un combat. Ils prirent le parti de la paix, et ils passèrent un accord, par lequel l'autorité resta indivise, à condition cependant qu'Ibrahim conserverait le titre de chaik-el-beled, ou de commandant : l'intérêt de leur sûreté commune décida surtout cet arrangement. Depuis la mort d'Ali-bek, les beks et les kachefs, issus de sa maison (*a*), frémissaient en secret de voir la puissance passée aux mains d'une faction nouvelle; la supériorité de Mohammad, ci-devant leur égal, avait blessé leurs prétentions; celle de ses esclaves leur parut encore plus insupportable : ils résolurent de s'en affranchir; et ils commencèrent des intrigues et des cabales qui aboutirent à former une ligue contre Ibrahim et Mourâd (2). Elle eut pour chef cet Ismaël-bek qui avait trahi Ali-bek, et qui restait seul bek de la création d'Ybrahim Kiâya. Il se conduisit avec tant d'artifice, que Mourâd et Ibrahim furent obligés d'évacuer le Kaire de leur propre mouvement; ils se réfugièrent sous la protection du château; mais Ismaël les y ayant assiégés, ils prirent le parti de passer au Saïd. Peu après, la conduite tyrannique de ce chef leur procura une foule de transfuges avec lesquels ils revinrent l'attaquer, et ils le chassèrent à leur tour. Ismaël dépossédé s'enfuit à Gaze, d'où il passa par mer à Derné, à l'ouest d'Alexandrie, et se rendit par le désert au Saïd. D'autre part Hasan-bek, ci-devant

(*a*) C'est-à-dire dont il avait été patron : chez les Mamlouks, l'affranchi passe pour l'enfant de la maison.

(2) Dans l'édition de 1787, le passage qui suit est seulement résumé.

gouverneur de Djedda, ayant été exilé du Kaire et s'étant pareillement réfugié au Saïd, ces deux chefs s'unirent d'intérêts, et formèrent un parti qui subsiste encore. Mourâd et Ibrahim, inquiets de sa durée, ont tenté plusieurs fois de le détruire, sans en pouvoir venir à bout. Ils avaient fini par accorder aux rebelles un district au-dessus de Djirdjé; mais ces Mamlouks, qui ne soupirent qu'après les délices du Kaire, ayant fait quelques mouvemens en 1783, Mourâd-bek crut devoir faire une tentative pour les exterminer; j'arrivai dans le temps qu'il en faisait les préparatifs. Ses gens répandus sur le Nil, arrêtaient tous les bateaux qu'ils rencontraient, et, le bâton à la main, forçaient les malheureux patrons de les suivre au Kaire; chacun fuyait pour se dérober à une corvée qui ne devait rapporter aucun salaire. Dans la ville, on avait imposé une contribution de 500 000 dahlers (*a*) sur le commerce; on forçait les boulangers et les divers marchands à fournir leurs denrées au-dessous du prix qu'elles leur coûtaient, et toutes ces extorsions si abhorrées en Europe, étaient des choses d'usage. Tout fut prêt dans les premiers jours d'avril, et Mourâd partit pour le Saïd. Les nouvelles de Constantinople et celles d'Europe qui les répètent, peignirent dans le temps cette expédition comme une guerre considérable, et l'armée de Mourâd comme une puissante armée; elle l'était relativement à ses moyens et à l'état de l'Egypte; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne passait pas deux mille cavaliers. A voir l'altération habituelle des nouvelles de Constantinople; il faut croire, ou que les Turks de la capitale n'entendent rien aux affaires de l'Egypte et de la Syrie, ou qu'ils veulent en imposer aux Européens. Le peu de communication qu'il y a entre ces parties éloignées de l'empire, rend le premier cas plus probable que le second. D'un autre côté, il semblerait que la résidence de nos négocians dans les diverses échelles, dût nous éclaircir; mais les négocians, renfermés dans leurs kans comme dans des prisons, ne s'embarrassent que peu de tout ce qui est étranger à leur commerce; et ils se contentent de rire des gazettes qu'on leur envoie d'Europe. Quelquefois ils ont voulu les redresser; mais on a fait un si mauvais emploi de leurs renseignemens, qu'ils ont renoncé à un soin onéreux et sans profit.

Mourâd parti du Kaire, conduisit ses cavaliers à grandes journées le long du fleuve; les équipages, les munitions suivaient dans les bateaux, et le vent du nord qui règne le plus souvent, favorisait leur diligence. Les exilés, au nombre d'environ cinq cents, étaient placés au-dessus de Djirdjé. Lorsqu'ils apprirent l'arrivée de l'ennemi, la division se mit parmi eux; quelques-uns voulaient combattre, d'autres voulaient capituler; plusieurs prirent ce dernier parti, et se rendirent à Mourâd-bek; mais Hasan et Ismaël toujours inébranlables, remontèrent vers Asouan, suivis d'environ deux cent cinquante cavaliers. Mourâd les poursuivit jusque vers la cataracte, où ils s'établirent sur des lieux escarpés si avantageux, que les Mamlouks toujours ignorans dans la guerre de poste, tinrent

(*a*) 2 625 000 livres.

pour impossible de les forcer. D'ailleurs, craignant qu'une trop longue absence du Kaire n'y fît éclore des nouveautés contre lui-même, Mourâd se hâta d'y revenir, et les exilés, sortis d'embarras, revinrent prendre possession de leur poste au Saïd, comme ci-devant.

Dans une société où les passions des particuliers ne sont point dirigées vers un but général, où chacun ne pensant qu'à soi, ne voit dans l'incertitude du lendemain que l'intérêt du moment; où les chefs, n'imprimant aucun sentiment de respect, ne peuvent maintenir la subordination : dans une pareille société, un état fixe et constant est une chose impossible; le choc tumultueux des parties incohérentes, doit donner une mobilité perpétuelle à la machine entière : c'est ce qui ne cesse d'arriver dans la société des Mamlouks au Kaire. A peine Mourâd fut-il de retour, que de nouvelles combinaisons d'intérêts excitèrent de nouveaux troubles; outre sa faction et celles d'Ibrahim et de la maison d'Ali-bek, il y avait encore au Kaire divers beks sortis d'autres maisons étrangères à celles-là. Ces beks, que leur faiblesse particulière faisait négliger par les factions dominantes, s'avisèrent, au mois de juillet 1783, de réunir leurs forces, jusqu'alors isolées, et de former un parti qui eut aussi ses prétentions au commandement. Le hasard voulut que cette ligue fût éventée, et leurs chefs, au nombre de cinq, se virent condamnés à l'improviste à passer en exil dans le Delta. Ils feignirent de se soumettre; mais à peine furent-ils sortis de la ville, qu'ils prirent la route du Saïd, refuge ordinaire et commode de tous les mécontens : on les poursuivit inutilement pendant une journée dans le désert des Pyramides; ils échappèrent aux Mamlouks et aux Arabes, et ils arrivèrent sans accident à Minié, où ils s'établirent. Ce village, situé quarante lieues au-dessus du Kaire, et placé sur le bord du Nil qu'il domine, était très-propre à leur dessein. Maîtres du fleuve, ils pouvaient arrêter tout ce qui descendait du Saïd : ils surent en profiter; l'envoi de blé que cette province fait chaque année en cette saison, était une circonstance favorable, ils la saisirent; et le Kaire, frustré de son approvisionnement, se vit menacé de la famine. D'autre part, les beks et les propriétaires dont les terres étaient dans le Faïoum et au delà, perdirent leurs revenus, parce que les exilés les mirent à contribution. Ce double désordre exigeait une nouvelle expédition. Mourâd-bek, fatigué de la précédente, refusa d'en faire une autre; Ibrahim-bek s'en chargea. Dès le mois d'août, malgré le Ramâdan, on en fit les préparatifs : comme à l'autre, on saisit tous les bateaux et leurs patrons; on imposa des contributions; on contraignit les fournisseurs. Enfin, dans les premiers jours d'octobre, Ibrahim partit avec une armée qui passait pour formidable, parce qu'elle était d'environ trois mille cavaliers. La marche se fit par le Nil, attendu que les eaux de l'inondation n'avaient pas encore évacué tout le pays, et que le terrain restait fangeux. En peu de jours on fut en présence. Ibrahim, qui n'a pas l'humeur si guerrière que Mourâd, n'attaqua point les confédérés; il entra en négociation, et il conclut un traité verbal, dont les conditions

furent le retour des beks, et leur rétablissement. Mourâd, qui soupçonna quelque trame contre lui dans cet accord, en fut très-mécontent : la défiance s'établit plus que jamais entre lui et son rival. L'arrogance que les exilés montrèrent dans un divan général acheva de l'alarmer : il se crut trahi; et pour en prévenir l'effet, il sortit du Kaire avec ses agens, et il se retira au Saïd. On crut qu'il y avait une guerre ouverte; mais Ibrahim temporisa. Au bout de quatre mois, Mourâd vint à Djizé, comme pour décider la querelle par une bataille : pendant vingt-cinq jours les deux partis, séparés par le fleuve, restèrent en présence sans rien faire. On pourparla; mais Mourâd, mécontent des conditions, et ne se trouvant pas assez fort pour en dicter de vive force, retourna au Saïd. Il y fut suivi par des envoyés, qui, après quatre mois de négociations, parvinrent enfin à le ramener au Kaire : les conditions furent, qu'il continuerait de partager l'autorité avec Ibrahim, et que les cinq beks seraient dépouillés de leurs biens. Ces beks se voyant sacrifiés par Ibrahim, prirent la fuit; Mourâd les poursuivit, et les ayant fait prendre par les Arabes du désert, il les ramena au Kaire pour les y garder à vue. Alors la paix sembla rétablie; mais ce qui s'était passé entre les deux commandans, leur avait trop dévoilé à chacun leurs véritables intentions, pour qu'ils pussent désormais vivre comme amis. Chacun d'eux, bien convaincu que son rival n'épiait que l'occasion de le perdre, veilla pour éviter une surprise, ou la préparer. Cette guerre sourde en vint au point d'obliger Mourâd-bek de quitter le Kaire en 1784; mais en se campant aux portes, il y tint une si bonne contenance, qu'Ibrahim, effrayé à son tour, s'enfuit avec ses gens au Saïd. Il y resta jusqu'en mars 1785, que, par un nouvel accord, il est revenu au Kaire. Il y partage comme ci-devant l'autorité avec son rival, en attendant que quelque nouvelle intrigue lui fournisse l'occasion de prendre sa revanche (3).

Tel est le sommaire des révolutions qui ont agité l'Egypte dans ces dernières années. Je n'ai point détaillé la foule d'incidents dont les événements ont été compliqués, parce que, outre leur incertitude, ils ne portent ni intérêt ni instruction : ce sont toujours des cabales, des intrigues, des trahisons, des meurtres, dont la répétition finit par ennuyer; c'en est assez si le lecteur saisit la chaîne des faits principaux, et en tire des idées générales sur les mœurs et l'état politique du pays qu'il étudie. Il nous reste à joindre sur ces deux objets de plus grands éclaircissemens.

---

(3) Ibrahim et Mourad se partageaient encore le pouvoir effectif sur l'Egypte lors de l'expédition du Directoire. Bonaparte les défit à la bataille des Pyramides, après laquelle Ibrahim s'enfuit vers la Syrie et Mourad vers la Haute-Egypte.

Voir la précieuse annotation de Gaston Wiet à son édition de la *Chronique d'Egypte* de Nicolas Turc, Le Caire, 1950.

V. - État présent de l'Égypte

Depuis la révolution d'Ybrahim Kiâya, et surtout depuis celle d'Ali-bek, le pouvoir des Ottomans en Egypte est devenu plus précaire que dans aucune autre province. Il est bien vrai que la Porte y conserve toujours un pacha; mais ce pacha, resserré et gardé à vue dans le château du Kaire, est plutôt le prisonnier des Mamlouks que le substitut du sultan. On le dépose, on l'exile, on le chasse à volonté; et sur la simple sommation d'un héraut vêtu de noir (*a*), il descend de son palais comme le plus simple particulier. Quelques pachas, choisis à dessein par la Porte, ont tenté, par des manèges secrets, de rétablir les pouvoirs de leur dignité; mais les beks ont rendu ces intrigues si dangereuses, qu'ils se bornent maintenant à passer tranquillement les trois ans que doit durer leur captivité, et à manger en paix la pension qu'on leur alloue.

Cependant les beks, dans la crainte de porter le divan à quelque parti violent, n'osent déclarer leur indépendance. Tout continue de se faire au nom du sultan : ses ordres sont reçus, comme l'on dit, sur la tête et sur les yeux, c'est-à-dire, avec le plus grand respect, mais cette apparence illusoire n'est jamais suivie de l'exécution. Le tribut est souvent suspendu, et il subit toujours des défalcations. On passe en compte des dépenses, telles que le curage des canaux, le transport des décombres du Kaire à la mer, le paiement des troupes, la réparation des mosquées, etc., etc., qui sont autant de dépenses fausses et simulées. On trompe sur le degré de l'inondation des terres : la crainte seule des caravelles qui, chaque année, viennent à Damiat et à Alexandrie, fait acquitter la contribution des riz et des blés; encore trouve-t-on le moyen d'altérer les fournissemens effectifs en capitulant avec ceux qui les reçoivent. De son côté, la Porte, fidèle à sa politique ordinaire, ferme les yeux sur tous ces abus; elle sent que pour les réprimer, il faudrait des efforts coûteux, et peut-être même une guerre ouverte qui compromettrait sa dignité : d'ailleurs, depuis plusieurs années, des intérêts plus pressans l'obligent de rassembler vers le nord toutes ses forces; occupée de sa propre sûreté dans Constantinople, elle laisse aux circonstances le soin de rétablir son pouvoir dans les provinces éloignées : elle fomente les divisions des divers partis,

(*a*) La formule de déposition consiste en ce mot : *Enzel !* c'est-à-dire : *Descends* (du château).

pour empêcher qu'aucun ne prenne consistance; et cette méthode, qui ne l'a point encore trompée, est également avantageuse à ses grands officiers, qui se font de gros revenus en vendant aux rebelles leur protection et leur influence. L'amiral actuel, Hasan-Pacha, a su plus d'une fois s'en prévaloir vis-à-vis de Mourâd et d'Ibrahim, de manière à en obtenir des sommes considérables.

VI. - Constitution de la milice des Mamlouks

En s'emparant du gouvernement de l'Egypte, les Mamlouks ont pris des mesures qui semblent leur en assurer la possession. La plus efficace, sans doute, est la précaution qu'ils ont eue d'avilir les corps militaires des azâbs et des janissaires. Ces deux corps, qui jadis étaient la terreur du pacha, ne sont plus que des simulacres aussi vains que lui-même. La Porte a encore cette faute à se reprocher : car, dès avant l'insurrection d'Ybrahim-Kiâya, le nombre des troupes turkes, qui devait être de quarante mille hommes, partie cavalerie, avait été réduit à plus de moitié par l'avarice des commandans, qui détournaient les payes à leur profit; après Ybrahim, Ali-bek compléta ce désordre. D'abord il se défit de tous les chefs qui pouvaient lui faire ombrage; il laissa vaquer les places sans les remplir; il ôta aux commandans toute influence, et il avilit toutes les troupes turkes, au point qu'aujourd'hui les janissaires, les azâbs et les cinq autres corps ne sont qu'un ramas d'artisans, de goujats et de vagabonds qui gardent les portes de qui les paie, et qui tremblent devant les Mamlouks comme la populace du Kaire. C'est véritablement dans le corps de ces Mamlouks que consiste toute la force militaire de l'Egypte : parmi eux, quelques centaines sont répandues dans le pays et les villages pour y maintenir l'autorité, y percevoir les tributs, et veiller aux exactions; mais la masse est rassemblée au Kaire. D'après les supputations de personnes instruites, leur nombre ne doit pas excéder huit mille cinq cents homme, tant beks, kâchefs, que simples affranchis et Mamlouks encore esclaves; dans ce nombre, il y a une foule de jeunes gens qui n'ont pas atteint vingt et vingt-deux ans. La plus forte maison est celle d'Ibrahim-bek, qui a environ six cents Mamlouks; après lui vient Mourâd, qui n'en a pas plus de quatre cents, mais qui, par son audace et sa prodigalité,

---

(1) L'exposé de Volney sur les Mamelouks est à juste titre célèbre et, de loin, le plus précis que nous possédions. On le complétera par les ouvrages classiques de Quatremère, *Histoire des sultans Mamelouks de l'Egypte*, Paris, 1837-1845, et de Wiet, *Histoire de la nation égyptienne*, t. IV, Paris, s. d. (1937). Voir aussi la bibliographie donnée par Sobernheim, *Encycl. de l'Islam*, s. v. *Mamluk*, à quoi il faut ajouter les articles de Pollak, « Les révoltes populaires en Egypte », in *Rev. des Etudes Islam.*, 1934, t. III, 251-273, et « Le caractère colonial de l'Etat mamelouk », *ibid.*, 1935, t. III, 231-248.

Volney ne rend pas complète justice au gouvernement des Mamelouks dont les traces ont été profondes sur le Proche Orient, comme le prouvent les travaux de Sauvaget, « Décrets mamelouks de Syrie », in *Bulletin de l'Inst. fr. de Damas*, II, 1932; III, 1933; XII, 1947-1948, et *La poste aux chevaux dans l'empire mamelouk*, Paris, 1941, ainsi que l'excellente *Syrie à l'époque des Mamelouks* de Gaudefroy-Demombynes, Paris, 1923.

fait contre-poids à l'opulence avare de son rival; le reste des beks, au nombre de dix-huit à vingt, en a depuis cinquante jusqu'à deux cents. Il y a en outre un grand nombre de Mamlouks que l'on pourrait appeler vagues, en ce qu'étant issus de maisons éteintes, ils s'attachent à l'une ou à l'autre, selon leur intérêt, prêts à changer pour qui leur donnera davantage. Il faut encore compter quelques *Serrâdjes*, espèce de domestiques à cheval qui portent les ordres des beks, et remplissent les fonctions d'huissiers : le tout ensemble ne va pas à dix mille cavaliers. On ne doit point compter d'infanterie : elle n'est point estimée en Turkie, et surtout dans les provinces d'Asie. Les préjugés des anciens Perses et des Tartares règnent encore dans ces contrées : la guerre n'y étant que l'art de fuir ou de poursuivre, l'homme de cheval qui remplit le mieux ce double but, est réputé le seul homme de guerre; et comme chez les barbares, l'homme de guerre est le seul homme distingué, il en est résulté, pour la marche à pied, quelque chose d'avilissant qui l'a fait réserver au peuple. C'est à ce titre que les Mamlouks ne permettent aux habitans de l'Egypte que les mulets et les ânes; et qu'eux seuls ont le privilège d'aller à cheval; ils en usent dans toute son étendue : à la ville, à la campagne, en visite, même de porte en porte, on ne les voit jamais qu'à cheval. Leur habillement est venu se joindre aux préjugés pour en imposer l'obligation. Cet habillement qui pour la forme, ne diffère point de celui de tous les gens aisés en Turkie, mérite d'être décrit.

§ I

VÊTEMENS DES MAMLOUKS

D'abord c'est une ample chemise de toile de coton claire et jaunâtre, par-dessus laquelle on revêt une espèce de robe de chambre en toile des Indes, ou en étoffes légères de Damas et d'Alep. Cette robe, appelée *antari*, tombe du cou aux chevilles, et croise sur le devant du corps jusque vers les hanches où elle se fixe par deux cordons. Sur cette première enveloppe vient une seconde, de la même forme, de la même ampleur, et dont les larges manches tombent également jusqu'au bout des doigts. Celle-ci s'appelle *coftân*; elle se fait ordinairement d'étoffes de soie plus riches que la première. Une longue ceinture serre ces deux vêtemens à la taille, et partage le corps en deux paquets. Par-dessus ces deux pièces en vient une troisième, que l'on appelle *djoubé*; elle est de drap sans doublure, elle a la même forme générale, excepté que ses manches sont coupées au coude. Dans l'hiver et souvent même dans l'été, ce djoubé est garni d'une fourrure, et devient pelisse. Enfin on met par-dessus ces trois enveloppes une dernière, que l'on appelle *beniche*. C'est le manteau ou l'habit de cérémonie. Son emploi est de couvrir exactement tout le corps, même le bout des doigts, qu'il serait très-indécent de laisser paraître devant les grands. Sous ce beniche, le corps a l'air d'un long sac d'où sortent un cou nu et une tête sans cheveux, couverte d'un turban. Celui des Mamlouks, appelé *qâouq*,

est un cylindre jaune, garni en dehors d'un rouleau de mousseline artistement compassé. Leurs pieds sont couverts d'un chausson de cuir jaune qui remonte jusqu'aux talons, et d'une pantoufle sans quartier, toujours prête à rester en chemin. Mais la pièce la plus singulière de cet habillement, est une espèce de pantalon dont l'ampleur est telle, que dans sa hauteur, il arrive au menton, et que chacune de ses jambes pourrait recevoir le corps entier : ajoutez que les Mamlouks le font de ce drap de Venise, qu'on appelle *saille,* qui, quoique aussi mœlleux que l'elbeuf, est plus épais que la bure; et que, pour marcher plus à l'aise, ils y renferment, sous une ceinture à coulisse, toute la partie pendante des vêtemens dont nous avons parlé. Ainsi emmaillotés, on conçoit que les Mamlouks ne sont pas des piétons agiles; mais ce que l'on ne conçoit qu'après avoir vu les hommes de divers pays, est qu'ils regardent leur habillement comme très-commode. En vain leur objecte-t-on qu'à pied il empêche de marcher, qu'à cheval il charge inutilement, et que tout cavalier démonté est un homme perdu; ils répondent : *C'est l'usage,* et ce mot répond à tout.

§ II

ÉQUIPAGE DES MAMLOUKS

Voyons si l'équipage de leur cheval est mieux raisonné. Depuis que l'on a pris en Europe le bon esprit de se rendre compte des motifs de chaque chose, on a senti que le cheval, pour exécuter ses mouvemens sous le cavalier, avait besoin d'être le moins chargé qu'il est possible, et l'on a allégé son harnais autant que le permettait la solidité. Cette révolution, que le dix-huitième siècle a vu éclore parmi nous, est encore bien loin des Mamlouks, dont l'esprit est resté au douzième siècle. Toujours guidés par l'usage, ils donnent au cheval une selle dont la charpente grossière est chargée de fer, de bois et de cuir. Sur cette selle s'élève un troussequin de huit pouces de hauteur, qui couvre le cavalier jusqu'aux reins, pendant que sur le devant, un pommeau, saillant de quatre à cinq pouces, menace sa poitrine quand il se penche. Sous la selle, au lieu de coussins, ils étendent trois épaisses couvertures de laine : le tout est fixé par une sangle qui passe sur la selle, et s'attache, non par des boucles à ardillon, mais par des nœuds de courroies peu solides et très-compliqués. D'ailleurs, ces selles ont un large poitrail et manquent de croupière, ce qui les jette trop sur les épaules du cheval. Les étriers sont une plaque de cuivre plus longue et plus large que le pied, et dont les côtés relevés d'un pouce, viennent mourir à l'anse d'où ils pendent. Les angles de cette plaque sont tranchans et servent, au lieu d'éperon, à ouvrir les flancs par de longues blessures. Le poids ordinaire d'une paire de ces étriers est de neuf à dix livres, et souvent ils passent douze et treize. La selle et les couvertures n'en pèsent pas moins de vingt-cinq; ainsi le cheval porte d'abord un poids de trente-six livres, ce qui est d'autant plus ridicule, que les chevaux d'Egypte sont très-petits.

La bride est aussi mal conçue dans son genre; elle est de l'espèce qu'on appelle à la genette, sans articulation. La gourmette, qui n'est qu'un anneau de fer, serre le menton, au point d'en couper la peau; aussi tous ces chevaux ont les barres brisées, et manquent absolument de bouche : c'est un effet nécessaire des pratiques des Mamlouks, qui, au lieu de la ménager comme nous, la détruisent par des saccades violentes; ils les emploient surtout pour une manœuvre qui leur est particulière : elle consiste à lancer le cheval à bride abattue, puis à l'arrêter subitement au plus fort de la course; saisi par le mors, le cheval roidit les jambes, plie les jarrets, et termine sa carrière en glissant d'une seule pièce, comme un cheval de bois : on conçoit combien cette manœuvre répétée perd les jambes et la bouche; mais les Mamlouks lui trouvent de la grâce, et elle convient à leur manière de combattre. Du reste, malgré leurs jambes en crochets, et les perpétuels mouvemens de leurs corps, on ne peut nier qu'ils ne soient des cavaliers fermes et vigoureux, et qu'ils n'aient quelque chose de guerrier qui flatte l'œil même d'un étranger; il faut convenir aussi qu'ils ont mieux raisonné le choix de leurs armes.

§ III

ARMES DES MAMLOUKS

La première, est une carabine anglaise d'environ trente pouces de longueur, et d'un calibre tel, qu'elle peut lancer à la fois dix à douze balles, dont l'effet, même sans adresse, est toujours meurtrier. En second lieu, ils portent à la ceinture deux grands pistolets qui tiennent au vêtement par un cordon de soie. A l'arçon pend quelquefois une masse d'armes dont ils se servent pour assommer; enfin, sur la cuisse gauche pend à une bandoulière un sabre courbe, d'une espèce peu connue en Europe; sa lame, prise en ligne droite, n'a pas plus de vingt-quatre pouces, mais mesurée dans sa courbure, elle en a trente. Cette forme, qui nous paraît bizarre, n'a pas été adoptée sans motifs; l'expérience apprend que l'effet d'une lame droite est borné au lieu et au moment de sa chute, parce qu'elle ne coupe qu'en appuyant : une lame courbe, au contraire, présentant le tranchant en retraite, glisse par l'effort du bras, et continue son action dans un long espace. Les barbares, dont l'esprit s'exerce de préférence sur les arts meurtriers, n'ont pas manqué cette observation, et de là l'usage des cimeterres, si général et si ancien dans l'Orient. Le commun des Mamlouks tire les siens de Constantinople et d'Europe; mais les beks se disputent les lames de Perse et des anciennes fabriques de Damas (*a*), qu'ils paient jusqu'à quarante et cinquante louis. Les qualités qu'ils en estiment, sont la légèreté, la trempe égale et bien sonnante, les ondulations du fer, et surtout la finesse du tranchant : il faut avouer qu'elle est exquise; mais ces lames ont le défaut d'être fragiles comme le verre.

(*a*) Je dis anciennes, car aujourd'hui on n'y fabrique plus d'acier.

§ IV

ÉDUCATION ET EXERCICES DES MAMLOUKS

L'art de se servir de ces armes fait le sujet de l'éducation des Mamlouks, et l'occupation de toute leur vie. Chaque jour, de grand matin, la plupart se rendent dans une plaine hors du Kaire; et là courant à toute bride, ils s'exercent à sortir prestement la carabine de la bandoulière, à la tirer juste, à la jeter sous la cuisse pour saisir un pistolet qu'ils tirent et jettent par-dessus l'épaule : puis un second, dont ils font de même, se fiant au cordon qui les attache, sans perdre de temps à les replacer. Les beks présens les encouragent; et quiconque brise le vase de terre qui sert de but, reçoit des éloges et de l'argent. Ils s'exercent aussi à bien manier le sabre, et surtout à donner le coup de revers qui prend de bas en haut, et qui est le plus difficile à parer. Leurs tranchans sont si bons, et leurs mains si adroites, que plusieurs coupent une tête de coton mouillé, comme un pain de beurre. Ils tirent aussi l'arc, quoiqu'ils l'aient banni des combats; mais leur exercice favori est celui du *Djerid* : ce nom, qui signifie proprement roseau, se donne en général à tout bâton qu'on lance à la main, selon des principes qui ont dû être ceux des Romains pour le pilum; au lieu de bâton, les Mamlouks emploient des branches fraîches de palmier effeuillées. Ces branches, qui ont la forme d'une tige d'artichaut, ont quatre pieds de longueur, et pèsent cinq à six livres. Armés de ce trait, les cavaliers entrent en lice, et courant à toute bride, ils se le lancent d'assez loin. Sitôt lancé, l'agresseur tourne bride, et celui qui fuit, poursuit et jette à son tour. Les chevaux, dressés par l'habitude, secondent si bien leurs maîtres, qu'on dirait qu'ils y prennent autant de plaisir; mais ce plaisir est dangereux, car il y a des bras qui lancent avec tant de roideur que souvent le coup blesse, et même devient mortel. Malheur à qui n'esquivait pas le djerid d'Ali-bek ! Ces jeux, qui nous semblent barbares, tiennent de près à l'état politique des nations. Il n'y a pas trois siècles qu'ils existaient parmi nous, et leur extinction est bien moins due à l'accident de Henri II, ou à un esprit philosophique, qu'à un état de paix intérieur qui les a rendus inutiles. Chez les Turks, au contraire, et chez les Mamlouks, ils se sont conservés, parce que l'anarchie de leur société a continué de faire un besoin de tout ce qui est relatif à la guerre. Voyons si leurs progrès dans cette partie sont proportionnés à leur pratique.

§ V

ART MILITAIRE DES MAMLOUKS

Dans notre Europe, quand on parle de troupes et de guerre, on se figure sur-le-champ une distribution d'hommes par compagnies, par bataillons, par escadrons; des uniformes de tailles et de couleurs, des formations par rangs et lignes, des combinaisons de manœuvres particulières ou d'évolutions générales; en un mot,

tout un système d'opérations fondées sur des principes réfléchis. Ces idées sont justes par rapport à nous; mais quand on les transporte aux pays dont nous traitons, elles deviennent autant d'erreurs. Les Mamlouks ne connaissent rien de notre art militaire; ils n'ont ni uniformes, ni ordonnance, ni formation, ni discipline, ni même de subordination. Leur réunion est un attroupement, leur marche est une cohue, leur combat est un duel, leur guerre est un brigandage; ordinairement elle se fait dans la ville même du Kaire : au moment qu'on y pense le moins, une cabale éclate, des beks montent à cheval, l'alarme se répand, leurs adversaires paraissent : on se charge dans la rue le sabre à la main; quelques meurtres décident la querelle, et le plus faible ou le plus timide est exilé. Le peuple n'est pour rien dans ces combats; que lui importe que les tyrans s'égorgent ? Mais on ne doit pas le croire spectateur tranquille, au milieu des balles et des coups de cimeterre; ce rôle est toujours dangereux : chacun fuit du champ de bataille, jusqu'au moment où le calme se rétablit. Quelquefois la populace pille les maisons des exilés, et les vainqueurs n'y mettent pas d'obstacle. A ce sujet, il est bon d'observer que ces phrases usitées dans les nouvelles d'Europe : *les beks ont fait des recrues, les beks ont ameuté le peuple, le peuple a favorisé un parti,* sont peu propres à donner des idées exactes. Dans les démêlés des Mamlouks, le peuple n'est jamais qu'un acteur passif.

Quelquefois la guerre est transportée à la campagne, et les combattans n'y déploient pas plus d'art. Le parti le plus fort ou le plus audacieux poursuit l'autre; s'ils sont égaux en courage, ils s'attendent ou se donnent un rendez-vous, et là, sans égard pour les avantages de position, les deux troupes s'approchent en peloton, les plus hardis marchent en tête; on s'aborde, on se défie, on s'attaque; chacun choisit son homme : on tire, si l'on peut, et l'on passe vite au sabre; c'est là que se déploient l'art du cavalier et la souplesse du cheval. Si celui-ci tombe, l'autre est perdu. Dans les déroutes, les valets toujours présens, relèvent leurs maîtres; et s'il n'y a pas de témoins, ils l'assomment pour prendre la ceinture de sequins qu'il a soin de porter. Souvent la bataille se décide par la mort de deux ou trois personnes. Depuis quelque temps surtout, les Mamlouks ont compris que leurs patrons étant les principaux intéressés, devaient courir les plus grands risques, et ils leur en laissent l'honneur. S'ils ont l'avantage, tant mieux pour tout le monde; s'ils sont vaincus, l'on capitule avec le vainqueur, qui souvent a fait ses conditions d'avance. Il n'y a que profit à rester tranquille; on est sûr de trouver un maître qui paie, et l'on revient au Kaire vivre à ses dépens jusqu'à nouvelle fortune.

§ VI

DISCIPLINE DES MAMLOUKS

Ce caractère, qui cause la mobilité de cette milice, est une suite nécessaire de sa constitution. Le jeune paysan vendu en Mingrélie ou en Géorgie, n'a pas plus tôt mis pied en Egypte, que ses idées subissent une révolution. Une carrière immense s'ouvre à ses regards. Tout se réunit pour éveiller son audace et son ambition; encore esclave, il se sent destiné à devenir maître, et déjà il prend l'esprit de sa future condition. Il calcule le besoin qu'a de lui son patron, et il lui fait acheter ses services et son zèle; il les mesure sur le salaire qu'il en reçoit, ou sur celui qu'il en attend. Or, comme cette société ne connaît pas d'autre mobile que l'argent, il en résulte que le soin principal des maîtres est de satisfaire l'avidité de leurs serviteurs pour maintenir leur attachement. De là cette prodigalité des beks, ruineuse à l'Egypte qu'ils pillent, de là cette insubordination des Mamlouks, fatale à leurs chefs qu'ils dépouillent; de là ces intrigues qui ne cessent d'agiter les grands et les petits. A peine un esclave est-il affranchi, qu'il porte déjà ses regards sur les premiers emplois. Qui pourrait arrêter ses prétentions ? Rien dans ceux qui commandent ne lui offre cette supériorité de talens qui imprime le respect. Il n'y voit que des soldats comme lui, parvenus à la puissance par les décrets du sort; et s'il plaît au sort de le favoriser, il parviendra de même, et il ne sera pas moins habile dans l'art de gouverner, puisque cet art ne consiste qu'à prendre de l'argent et à donner des coups de sabre. De cet ordre de choses est encore né un luxe effréné, qui levant les barrières à tous les besoins, a donné à la rapacité des grands une étendue sans bornes. Ce luxe est tel, qu'il n'y a point de Mamlouk dont l'entretien ne coûte par an 2 500 livres, et il en est beaucoup qui coûtent le double. A chaque ramâdan, il faut un habillement neuf, il faut des draps de France, des sailles de Venise, des étoffes de Damas et des Indes. Il faut souvent renouveler les chevaux, les harnais. On veut des pistolets et des sabres damasquinés, des étriers dorés d'or moulu, des selles et des brides plaquées d'argent. Il faut aux chefs, pour les distinguer du vulgaire, des bijoux, des pierres précieuses, des chevaux arabes de 2 et 300 louis, des châles de Kachemire (*a*) de 25 et 50 louis, et une foule de pelisses, dont les moindres coûtent 500 livres (*b*). Les femmes ont rejeté comme trop simple, l'ancien usage des garnitures de sequins sur la tête et sur la poitrine; elles y ont substitué

(*a*) Voyez, *Voyage*, t. II, « Etat politique de la Syrie », chap. III, la note relative aux châles.

(*b*) Les négocians européens qui ont pris goût à ce luxe, ne croient pas avoir une garde-robe décente quand elle ne passe pas 12 ou 15 000 francs.

les diamans, les émeraudes, les rubis, les perles fines; et à la passion des châles et des fourrures, elles ont joint celle des étoffes et des gallons de Lyon. Quand de tels besoins se trouvent dans une classe qui a en main toute l'autorité, et qui ne connaît de droits, ni de propriété, ni de vie, qu'on juge des conséquences qu'ils doivent avoir, et pour les classes obligées d'y fournir, et pour les mœurs mêmes de ceux qui les ont.

§ VII

MŒURS DES MAMLOUKS

Les mœurs des Mamlouks sont telles, qu'il est à craindre, en conservant les simples traits de la vérité, d'encourir le soupçon d'une exagération passionnée. Nés la plupart dans le rit grec, et circoncis au moment qu'on les achète, ils ne sont aux yeux des Turks mêmes, que des renégats, sans foi ni religion. Etrangers entre eux, ils ne sont point liés par ces sentimens naturels qui unissent les autres hommes. Sans parens, sans enfans, le passé n'a rien fait pour eux; ils ne font rien pour l'avenir. Ignorans et superstitieux par éducation, ils deviennent farouches par les meurtres, séditieux par les tumultes, perfides par les cabales, lâches par la dissimulation, et corrompus par toute espèce de débauche. Ils sont surtout adonnés à ce genre honteux qui fut de tout temps le vice des Grecs et des Tartares; c'est la première leçon qu'ils reçoivent de leur maître d'armes. On ne sait comment expliquer ce goût, quand on considère qu'ils ont tous des femmes, à moins de supposer qu'ils recherchent dans un sexe, le piquant des refus dont ils ont dépouillé l'autre; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas un seul Mamlouk sans tache; et leur contagion a dépravé les habitans du Kaire, même les chrétiens de Syrie qui y demeurent.

§ VIII

GOUVERNEMENT DES MAMLOUKS

Telle est l'espèce d'hommes qui fait en ce moment le sort de l'Egypte; ce sont des esprits de cette trempe qui sont à la tête du gouvernement : quelques coups de sabre heureux, plus d'astuce ou d'audace mènent à cette prééminence; mais on conçoit qu'en changeant de fortune, les parvenus ne changent point de caractère, et qu'ils portent l'âme des esclaves dans la condition des rois. La souveraineté n'est pas pour eux l'art difficile de diriger vers un but commun les passions diverses d'une société nombreuse, mais seulement un moyen d'avoir plus de femmes, de bijoux, de chevaux, d'esclaves, et de satisfaire leurs fantaisies. L'administration, à l'intérieur et à l'extérieur, est conduite dans cet esprit. D'un côté, elle se réduit à manœuvrer vis-à-vis de la cour de Constantinople, pour éluder le tribut ou les menaces du sultan; de l'autre, à acheter

beaucoup d'esclaves, à multiplier les amis, à prévenir les complots, à détruire les ennemis secrets par le fer ou le poison; toujours dans les alarmes, les chefs vivent comme les anciens tyrans de Syracuse. Mourâd et Ibrahim ne dorment qu'au milieu des carabines et des sabres. Du reste, nulle idée de police ni d'ordre public (*a*). L'unique affaire est de se procurer de l'argent; et le moyen employé comme le plus simple, est de le saisir partout où il se montre, de l'arracher par violence à quiconque en possède, d'imposer à chaque instant des contributions arbitraires sur les villages et sur la douane, qui les reverse sur le commerce.

(*a*) Lorsque j'étais au Kaire, des Mamlouks enlevèrent la femme d'un Juif qui passait le Nil avec elle. Ce Juif ayant fait porter des plaintes à Mourâd, ce bek répondit de sa voix de charretier : Eh, laissez ces jeunes gens s'ébattre ! Le soir, les Mamlouks firent dire au Juif qu'ils lui rendraient sa femme, s'il comptait 100 piastres pour leurs peines, et il fallut en passer par-là. Il est remarquable que dans les mœurs du pays, l'article des femmes est une chose plus sacrée que la vie même.

VII. - État du peuple en Égypte

§ I

ÉTAT DU PEUPLE EN ÉGYPTE (1)

On jugera aisément que dans un tel pays, tout est analogue à un tel régime. Là où le cultivateur ne jouit pas du fruit de ses peines, il ne travaille que par contrainte, et l'agriculture est languissante : là où il n'y a point de sûreté dans les jouissances, il n'y a point de cette industrie qui les crée, et les arts sont dans l'enfance : là où les connaissances ne mènent à rien, l'on ne fait rien pour les acquérir, et les esprits sont dans la barbarie. Tel est l'état de l'Egypte. La majeure partie des terres est aux mains des beks, des Mamlouks, des gens de loi; le nombre des autres propriétaires est infiniment borné, et leur propriété est sujette à mille charges. A chaque instant c'est une contribution à payer, un dommage à réparer; nul droit de succession ni d'héritage pour les immeubles; tout rentre au gouvernement, dont il faut tout racheter. Les paysans y sont des manœuvres à gages, à qui l'on ne laisse pour vivre que ce qu'il faut pour ne pas mourir. Le riz et le blé qu'ils cueillent passent à la table des maîtres, pendant qu'eux ne se réservent que le *doura*, dont ils font un pain sans levain et sans saveur quand il est froid. Ce pain, cuit à un feu formé de la fiente séchée des buffles et des vaches (*a*), est, avec l'eau et les ognons crus, leur nourriture de toute l'année : ils sont heureux s'ils y peuvent ajouter de temps en temps du miel, du fromage, du lait aigre et des dattes. La viande et la graisse, qu'ils aiment avec passion, ne paraissent qu'aux plus grands jours de fête, et chez les plus aisés. Tout leur vêtement consiste en une chemise de grosse toile bleue, et en un manteau noir d'un tissu clair et grossier. Leur coiffure est une toque d'une espèce de drap, sur laquelle ils roulent un long mouchoir de laine rouge. Les bras, les jambes, la poitrine sont nus, et la plupart ne portent pas de caleçon. Leurs habitations sont des huttes de terre, où l'on étouffe de chaleur et de fumée, et où les maladies causées par la malpropreté, l'humidité et les mauvais alimens, viennent souvent les assiéger : enfin, pour combler la mesure, viennent se joindre à ces maux physiques des

(*a*) On se rappelle que l'Egypte est un pays nu et sans bois.

---

(1) Comparer les assertions de Volney avec la grande *Description de l'Egypte*, éd. 1824, t. XVII, qui contient de remarquables précisions sur l'agriculture, le régime de la propriété et le commerce de l'Egypte à la fin du XVIII[e] siècle.

alarmes habituelles, la crainte des pillages des Arabes, des visites des Mamlouks, des vengeances des familles, et tous les soucis d'une guerre civile continue. Ce tableau, commun à tous les villages, n'est guère plus riant dans les villes. Au Kaire même, l'étranger qui arrive est frappé d'un aspect général de ruine et de misère; la foule qui se presse dans les rues, n'offre à ses regards que des haillons hideux et des nudités dégoûtantes. Il est vrai qu'on y rencontre souvent des cavaliers richement vêtus; mais ce contraste de luxe ne rend que plus choquant le spectacle de l'indigence. Tout ce que l'on voit ou que l'on entend, annonce que l'on est dans le pays de l'esclavage et de la tyrannie. On ne parle que de troubles civils, que de misère publique, que d'extorsions d'argent, que de bastonnades et de meurtres. Nulle sûreté pour la vie ou la propriété. On verse le sang d'un homme comme celui d'un bœuf. La justice même le verse sans formalité. L'officier de nuit dans ses rondes, l'officier de jour dans ses tournées, jugent, condamnent et font exécuter en un clin d'œil et sans appel. Des bourreaux les accompagnent, et au premier ordre la tête d'un malheureux tombe dans le sac de cuir, où on la reçoit de peur de souiller la place. Encore si l'apparence seule du délit exposait au danger de la peine ! mais souvent, sans autre motif que l'avidité d'un homme puissant et la délation d'un ennemi, on cite devant un bek un homme soupçonné d'avoir de l'argent; on exige de lui une somme; et s'il la dénie, on le renverse sur le dos, on lui donne deux ou trois cents coups de bâton sur la plante des pieds, quelquefois on l'assomme. Malheur à qui est soupçonné d'avoir de l'aisance ! Cent espions sont toujours prêts à le dénoncer. Ce n'est que par les dehors de la pauvreté qu'il peut échapper aux rapines de la puissance.

§ II

MISÈRE ET FAMINE DES DERNIÈRES ANNÉES

C'est surtout dans les trois dernières années, que cette capitale et l'Egypte entière ont offert le spectacle de la misère la plus déplorable. Aux maux habituels d'une tyrannie effrénée, à ceux qui résultaient des troubles des années précédentes, se sont joints des fléaux naturels encore plus destructeurs. La peste, apportée de Constantinople au mois de novembre 1783, exerça pendant l'hiver ses ravages accoutumés; on compta jusqu'à mille cinq cents morts sortis dans un jour par les portes du Kaire (*a*). Par un effet ordinaire dans ce pays, l'été vint la calmer. Mais à ce premier fléau en succéda bientôt un autre aussi terrible. L'inondation de 1783 n'avait pas été complète; une grande partie des terres n'avait

(*a*) En Turkie, les tombeaux, selon l'usage des anciens, sont toujours hors des villes; et comme chaque tombeau a ordinairement une grande pierre et une petite maçonnerie, il en résulte presque une seconde ville, que l'on pourrait appeler, comme jadis à Alexandrie, Nécropolis, la ville des morts.

pu être ensemencée faute d'arrosement; une autre ne l'avait pas été faute de semences : le Nil n'ayant pas encore atteint, en 1784, les termes favorables, la disette se déclara sur-le-champ. Dès la fin de novembre, la famine enlevait au Kaire presque autant de monde que la peste; les rues, qui d'abord étaient pleines de mendians, n'en offrirent bientôt pas un seul : tout périt ou déserta. Les villages ne furent pas moins ravagés; un nombre infini de malheureux, qui voulurent échapper à la mort, se répandirent dans les pays voisins. J'en ai vu la Syrie inondée; en janvier 1785, les rues de Saïde, d'Acre, et la Palestine étaient pleines d'Egyptiens, reconnaissables partout à leur peau noirâtre; et il en a pénétré jusqu'à Alep et à Diarbekr. L'on ne peut évaluer précisément la dépopulation de ces deux années, parce que les Turks ne tiennent pas des registres de morts, de naissances, ni de dénombrement (*a*); mais l'opinion commune était que le pays avait perdu le sixième de ses habitans.

Dans ces circonstances, on a vu se renouveler tous ces tableaux dont le récit fait frémir, et dont la vue imprime un sentiment d'horreur et de tristesse qui s'efface difficilement. Ainsi que dans la famine arrivée au Bengale, il y a quelques années, les rues et les places publiques étaient jonchées de squelettes exténués et mourans; leurs voix défaillantes imploraient en vain la pitié des passans; la crainte d'un danger commun endurcissait les cœurs; ces malheureux expiraient adossés aux maisons des beks, qu'ils savaient être approvisionnés de riz et de blé, et souvent les Mamlouks, importunés par leurs cris, les chassaient à coups de bâton. Aucun des moyens révoltans d'assouvir la rage de la faim n'a été oublié; ce qu'il y a de plus immonde était dévoré; et je n'oublierai jamais que revenant de Syrie en France, au mois de mars 1785, j'ai vu sous les murs de l'ancienne Alexandrie, deux malheureux assis sur le cadavre d'un chameau, et disputant aux chiens ses lambeaux putrides.

Il se trouve parmi nous des âmes énergiques qui après avoir payé le tribut de compassion dû à de si grands malheurs, passent, par un retour d'indignation, à en faire un crime aux hommes qui les endurent. Ils jugent dignes de la mort ces peuples qui n'ont pas le courage de la repousser, ou qui la reçoivent sans se donner la consolation de la vengeance. On va même jusqu'à prendre ces faits en preuve d'un paradoxe moral témérairement avancé : et l'on veut en appuyer ce prétendu axiome, que les habitans des pays chauds, avilis par tempérament et par caractère, sont destinés par la nature à n'être jamais que les esclaves du despotisme (2).

(*a*) Ils ont contre cet usage des préjugés superstitieux.

---

(2) Le thème sera repris par Volney dans les *Ruines*, après avoir été discuté au chap. XIX de l'*Etat politique de la Syrie*, où Volney s'oppose vigoureusement à la théorie de Montesquieu sur l'influence des climats.

Mais a-t-on bien examiné si des faits semblables ne sont jamais arrivés dans les climats qu'on veut honorer du privilège exclusif de la liberté ? A-t-on bien observé si les faits généraux dont on s'autorise, ne sont point accompagnés de circonstances et d'accessoires qui en dénaturent les résultats ? Il en est de la politique comme de la médecine, où des phénomènes isolés jettent dans l'erreur sur les vraies causes du mal. On se presse trop d'établir en règles générales des cas particuliers : ces principes universels qui plaisent tant à l'esprit, ont presque toujours le défaut d'être vagues. Il est si rare que les faits sur lesquels on raisonne soient exacts, et l'observation en est si délicate, que l'on doit souvent craindre d'élever des systèmes sur des bases imaginaires.

Dans le cas dont il s'agit, si l'on approfondit les causes de l'accablement des Egyptiens, on trouvera que ce peuple, maîtrisé par des circonstances cruelles, est bien plus digne de pitié que de mépris. En effet, il n'en est pas de l'état politique de ce pays comme de celui de notre Europe. Parmi nous, les traces des anciennes révolutions s'affaiblissant chaque jour, les étrangers vainqueurs se sont rapprochés des indigènes vaincus; et ce mélange a formé des corps de nations identiques, qui n'ont plus eu que les mêmes intérêts. Dans l'Egypte, au contraire, et dans presque toute l'Asie, les peuples indigènes, asservis par des révolutions encore récentes, à des conquérans étrangers, ont formé des corps mixtes dont les intérêts sont tous opposés. L'état est proprement divisé en deux factions; l'une, celle du peuple vainqueur, dont les individus occupent tous les emplois de la puissance civile et militaire; l'autre, celle du peuple vaincu, qui remplit toutes les classes subalternes de la société. La faction gouvernante s'attribuant à titre de conquête le droit exclusif de toute propriété, ne traite la fraction gouvernée que comme un instrument passif de ses jouissances; et celle-ci à son tour, dépouillée de tout intérêt personnel, ne rend à l'autre que le moins qu'il lui est possible : c'est un esclave à qui l'opulence de son maître est à charge, et qui s'affranchirait volontiers de sa servitude, s'il en avait les moyens. Cette impuissance est un autre caractère qui distingue cette constitution des nôtres. Dans les états de l'Europe, les gouvernemens, tirant du sein même des nations les moyens de les gouverner, il ne leur est ni facile ni avantageux d'abuser de leur puissance; mais si, par un cas supposé, ils se formaient des intérêts personnels et distincts, ils n'en pourraient porter l'usage qu'à la tyrannie. La raison en est qu'outre cette multitude qu'on appelle peuple, qui, quoique forte par sa masse, est toujours faible par sa désunion, il existe un ordre mitoyen, qui, participant des qualités du peuple et du gouvernement, fait en quelque sorte équilibre entre l'un et l'autre. Cet ordre est la classe de tous ces citoyens opulens et aisés, qui, répandus dans les emplois de la société, ont un intérêt commun qu'on respecte les droits de sûreté et de propriété dont ils jouissent. Dans l'Egypte,

au contraire, point d'état mitoyen, point de ces classes nombreuses de nobles, de gens de robe ou d'église, de négocians, de propriétaires, etc., qui sont en quelque sorte un corps intermédiaire entre le peuple et le gouvernement. Là, tout est militaire ou homme de loi, c'est-à-dire homme du gouvernement; ou tout est laboureur, artisan, marchand, c'est-à-dire peuple; et le peuple manque surtout du premier moyen de combattre l'oppression, l'art d'unir et de diriger ses forces. Pour détruire ou réformer des Mamlouks, il faudrait une ligue générale des paysans, et elle est impossible à former : le système d'oppression est méthodique; on dirait que partout les tyrans en ont la science infuse. Chaque province, chaque district a son gouverneur. Chaque village a son lieutenant (*a*) qui veille aux mouvemens de la multitude. Seul contre tous, s'il paraît faible, la puissance qu'il représente le rend fort. D'ailleurs, l'expérience prouve que partout où un homme a le courage de se faire maître, il en trouve qui ont la bassesse de le seconder. Ce lieutenant communique de son autorité à quelques membres de la société qu'il opprime, et ces individus deviennent ses appuis : jaloux les uns des autres, ils se disputent sa faveur, et il se sert de chacun tour à tour pour les détruire tous également. Les mêmes jalousies, et des haines invétérées divisent aussi les villages; mais en supposant une réunion déjà si difficile, que pourrait, avec des bâtons ou même des fusils, une troupe de paysans à pied et presque nus, contre des cavaliers exercés et armés de pied en cap ? Je désespère surtout du salut de l'Egypte, quand je considère la nature du terrain trop propre à la cavalerie. Parmi nous, si l'infanterie la mieux constituée redoute encore la cavalerie en plaine, que sera-ce chez un peuple qui n'a pas les premières idées de la tactique, qui ne peut même les acquérir, parce qu'elles sont le fruit de la pratique, et que la pratique est impossible. Ce n'est que dans les pays de montagnes que la liberté a de grandes ressources; c'est là qu'à la faveur du terrain, une petite troupe supplée au nombre par l'habileté. Unanime, parce qu'elle est d'abord peu nombreuse, elle acquiert chaque jour de nouvelles forces par l'habitude de les employer. L'oppresseur moins actif, parce qu'il est déjà puissant, temporise; et il arrive enfin que ces troupes de paysans ou de voleurs qu'il méprisait, deviennent des soldats aguerris qui lui disputent dans les plaines l'art des combats et le prix de la victoire. Dans les pays plats, au contraire, le moindre attroupement est dissipé, et le paysan novice, qui ne sait pas même faire un retranchement, n'a de ressource que dans la pitié de son maître et la continuation de son servage. Aussi, s'il était un principe général à établir, nul ne serait plus vrai que celui-ci : que les pays de plaine sont le siége de l'indolence et de l'esclavage; et les montagnes, la patrie

(*a*) En arabe *qâiem maqâm*, mot à mot : *tenant lieu*, dont on a fait caïmacan.

de l'énergie et de la liberté (*a*). Dans la situation présente des Egyptiens, il pourrait encore se faire qu'ils ne montrassent point de courage, sans qu'on pût dire que le germe leur en manque, et que le climat le leur a refusé. En effet, cet effort continu de l'âme, qu'on appelle courage, est une qualité qui tient bien plus au moral qu'au physique. Ce n'est point le plus ou le moins de chaleur du climat, mais plutôt l'énergie des passions et la confiance en ses forces qui donnent l'audace d'affronter les dangers. Si ces deux conditions n'existent pas, le courage peut rester inerte; mais ce sont les circonstances qui manquent, et non la faculté. D'ailleurs, s'il est des hommes capables d'énergie, ce doit être ceux dont l'âme et le corps trempés, si j'ose dire, par l'habitude de souffrir, ont pris une roideur qui émousse les traits de la douleur; et tels sont les Egyptiens. On se fait illusion quand on se les peint comme énervés par la chaleur, ou amollis par le libertinage. Les habitans des villes et les gens aisés peuvent avoir cette mollesse, qui dans tout climat est leur apanage; mais les paysans si méprisés, sous le nom de *fellâhs,* supportent des fatigues étonnantes. On les voit passer des jours entiers à tirer l'eau du Nil, exposés nus à un soleil qui nous tuerait. Ceux d'entre eux qui servent de valets aux Mamlouks, font tous les mouvemens du cavalier. A la ville, à la campagne, à la guerre, partout ils le suivent, et toujours à pied ils passent des journées entières à courir devant ou derrière les chevaux; et quand ils sont las, ils s'attachent à leur queue, plutôt que de rester en arrière. Des traits moraux fournissent des inductions analogues à ces traits physiques. L'opiniâtreté que ces paysans montrent dans leurs haines et leurs vengeances (*b*), leur acharnement dans les combats qu'ils se livrent quelquefois de village à village, le point d'honneur qu'ils mettent à souffrir la bastonnade sans déceler leur secret (*c*), leur barbarie même à punir dans leurs femmes et leurs filles le moindre échec à la

(*a*) En effet, la plupart des peuples anciens et modernes qui ont déployé une grande activité, se trouvent être des montagnards. Les Assyriens qui conquirent depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée, vinrent des montagnes d'Atourie. Les Kaldéens étaient originaires des mêmes contrées; les Perses de Cyrus sortirent des montagnes de l'Elymaïde, les Macédoniens, des monts Rhodope. Dans les temps modernes, les Suisses, les Ecossais, les Savoyards, les Miquelets, les Asturiens, les habitans des Cevennes, toujours libres, ou difficiles à soumettre, prouveraient la généralité de cette règle, si l'exception des Arabes et des Tartares n'indiquait qu'il est une autre cause morale qui appartient aux plaines comme aux montagnes.

(*b*) Quand un homme est tué par un autre, la famille du mort exige de celle de l'assassin un talion, dont la poursuite se transmet de race en race, sans jamais l'oublier.

(*c*) Quand un homme a subi cette torture sans déceler son argent, on dit de lui : *C'est un homme,* et ce mot l'indemnise.

pudeur (*a*), tout prouve que si le préjugé a su leur trouver de l'énergie sur certains points, cette énergie n'a besoin que d'être dirigée, pour devenir un courage redoutable. Les émeutes et les séditions que leur patience lassée excite quelquefois, surtout dans la province de Charqié, indiquent un feu couvert qui n'attend pour faire explosion, que des mains qui sachent l'agiter.

§ III

ÉTATS DES ARTS ET DES ESPRITS

Mais un obstacle puissant à toute heureuse révolution en Egypte, c'est l'ignorance profonde de la nation; c'est cette ignorance qui, aveuglant les esprits sur les causes des maux et sur leurs remèdes, les aveugle aussi sur les moyens d'y remédier.

Me proposant de revenir à cet article qui, comme plusieurs des précédens, est commun à toute la Turkie, je n'insiste pas sur les détails. Il suffit d'observer que cette ignorance répandue sur toutes les classes, étend ses effets sur tous les genres de connaissances morales et physiques, sur les sciences, sur les beaux-arts, même sur les arts mécaniques. Les plus simples y sont encore dans une sorte d'enfance. Les ouvrages de menuiserie, de serrurerie, d'arquebuserie, y sont grossiers. Les merceries, les quincailleries, les canons de fusil et de pistolet viennent tous de l'étranger. A peine trouve-t-on au Kaire un horloger qui sache raccommoder une montre, et il est Européen. Les joailliers y sont plus communs qu'à Smyrne et à Alep; mais ils ne savent pas monter proprement la plus simple rose. On y fait de la poudre à canon, mais elle est brute. Il y a des raffineries, mais le sucre est plein de mélasse, et celui qui est blanc devient trop coûteux. Les seuls objets qui aient quelque perfection, sont les étoffes de soie; encore le travail en est bien moins fini et le prix beaucoup plus fort qu'en Europe.

(*a*) Souvent, sur un soupçon, ils les égorgent; et ce préjugé a lieu également dans la Syrie. Lorsque j'étais à Ramlé, un paysan se promena plusieurs jours dans le marché, ayant son manteau taché du sang de sa fille qu'il avait ainsi égorgée; le grand nombre l'approuvait : la justice turke ne se mêle pas de ces choses.

VIII. - État du commerce (1)

Dans cette barbarie générale, on pourra s'étonner que le commerce ait conservé l'activité qu'il déploie encore au Kaire; mais l'examen attentif des sources d'où il la tire, donne la solution du problème.

Deux causes principales font du Kaire le siége d'un grand commerce : la première est la réunion de toutes les consommations de l'Egypte dans l'enceinte de cette ville. Tous les grands propriétaires, c'est-à-dire les Mamlouks et les gens de loi, y sont rassemblés, et ils y attirent leurs revenus, sans rien rendre au pays qui les fournit.

La seconde est la position qui en fait un lieu de passage, un centre de circulation dont les rameaux s'étendent par la mer Rouge dans l'Arabie et dans l'Inde; par le Nil, dans l'Abissinie et l'intérieur de l'Afrique; et par la Méditerranée, dans l'Europe et l'empire turk. Chaque année il arrive au Kaire une caravane d'Abissinie, qui apporte mille à douze cents esclaves noirs, et des dents d'éléphant, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, des gommes, des perroquets et des singes (*a*). Une autre, formée aux extrémités de Maroc, et destinée pour la Mekke, appelle les pèlerins, même des rives du Sénégal (*b*). Elle côtoie la Méditerranée en recueillant ceux d'Alger, de Tunis, de Tripoli, etc., et arrive par le désert à Alexandrie, forte de trois à quatre mille chameaux. De là elle va au Kaire, où elle se joint à la caravane d'Egypte. Toutes deux de concert partent ensuite pour la Mekke, d'où elles reviennent cent jours après. Mais les pèlerins de Maroc, qui ont encore six cents lieues à faire, n'arrivent chez eux qu'après une absence totale de plus d'un an. Le chargement de ces caravanes consiste en étoffes de l'Inde, en châles, en gommes, en parfums,

(*a*) Cette caravane vient par terre le long du Nil; c'est avec elle que Bruce, Anglais (2), revint en 1772 de l'Abissinie, où il avait fait le voyage le plus hardi qu'on ait tenté dans ce siècle. En traversant le désert, la caravane manqua de vivres, et vécut pendant plusieurs jours de gomme seulement.

(*b*) J'ai vu au Kaire plusieurs noirs arrivés par cette caravane, qui venaient du pays des Foulis, au nord du Sénégal, qui disaient avoir vu des Francs dans leurs contrées.

---

(1) Voir *Description de l'Egypte*, éd. 1824, t. XVII, 260-420.

(2) James Bruée, *Voyage en Nubie* (1768-1173). Sur ce voyage, F. Charles-Roux, *L'Angleterre et l'isthme de Suez*, 1922, 29-42.

en perles, et surtout en cafés de l'Yémen. Ces mêmes objets arivent par une autre voie à Suez, où les vents de sud amènent en mai vingt-six à vingt-huit voiles parties du port de Djedda. Le Kaire ne garde pas la somme entière de ces marchandises; mais, outre la portion qu'il en consomme, il profite encore des droits de passage et des dépenses des pélerins. D'autre part, il vient de temps en temps de Damas de petites caravanes qui apportent des étoffes de soie et de coton, des huiles et des fruits secs. Dans la belle saison, la rade de Damiât a toujours quelques vaisseaux qui débarquent les tabacs à pipe de Lataqîé. La consommation de cette denrée est énorme en Egypte. Ces vaisseaux prennent du riz en échange, pendant que d'autres se succèdent sans cesse à Alexandrie, et apportent de Constantinople des vêtemens, des armes, des fourrures, des passagers et des merceries. D'autres encore arrivent de Marseille, de Livourne et de Venise, avec des draps, des cochenilles, des étoffes et des galons de Lyon, des épiceries, du papier, du fer, du plomb, des sequins de Venise, et des dahlers d'Allemagne. Tous ces objets, transportés par mer à Rosette sur des bateaux qu'on appelle *djerm* (*a*), y sont d'abord déposés, puis rembarqués sur le Nil et envoyés au Kaire. D'après ce tableau, il n'est pas étonnant que le commerce offre un spectacle imposant dans cette capitale (*b*); mais si l'on examine en quels canaux se versent ces richesses, si l'on considère qu'une grande partie des marchandises de l'Inde, et du café, passe à l'étranger; que la dette en est acquittée avec des marchandises d'Europe et de Turkie; que la consommation du pays consiste presque toute en objets de luxe qui ont reçu leur dernier travail; enfin, que les produits donnés en retour sont en grande partie des matières brutes, l'on jugera que tout ce commerce s'exécute sans qu'il en résulte beaucoup d'avantages pour la richesse de l'Egypte et le bien-être de la nation.

(*a*) Espèce de bateaux qui portent une immense voile latine rayée de bleu et de brun comme du coutil.

(*b*) En 1784, l'Egypte consommait pour deux millions et demi de nos denrées, et nous en rendait pour trois millions. Or, cette branche étant au moins le cinquième de tout son commerce, il ne peut s'évaluer à plus de quinze millions d'actif au total (3).

(3) Cette note ne figure pas dans l'édition de 1787.

IX. - De l'isthme de Suez, et de la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée [1]

J'ai parlé du commerce que le Kaire entretient avec l'Arabie et l'Inde par la voie de Suez; ce sujet rappelle une question dont on s'occupe assez souvent en Europe : savoir, s'il ne serait pas possible de couper l'isthme qui sépare la mer Rouge de la Méditerranée, afin que les vaisseaux pussent se rendre dans l'Inde par une route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance. On est porté à croire cette opération praticable, à raison du peu de largeur de l'isthme. Mais dans un voyage que j'ai fait à Suez, il m'a semblé voir des raisons de penser le contraire.

1° Il est bien vrai que l'espace qui sépare les deux mers n'est pas de plus de dix-huit à dix-neuf lieues communes; il est bien vrai encore que ce terrain n'est point traversé par des montagnes, et que du haut des terrasses de Suez l'on ne découvre avec la lunette d'approche sur une plaine nue et rase, à perte de vue, qu'un seul rideau dans la partie du nord-ouest : ainsi ce n'est point la différence des niveaux qui s'oppose à la jonction (*a*) ; mais le grand obstacle est que dans toute la partie où la Méditerranée et la mer Rouge se répondent, le rivage de part et d'autre est un sol bas et sablonneux, où les eaux forment des lacs et des marais semés de grèves; en sorte que les vaisseaux ne peuvent s'approcher

(*a*) Les anciens ont pensé que la mer Rouge était plus élevée que la Méditerranée; en effet, si l'on observe que depuis le canal de Qolzoum jusqu'à la mer, le Nil a encore une pente l'espace de trente lieues, l'on ne croira pas cette idée si ridicule, encore qu'il semble que le niveau dût s'établir par le cap de Bonne-Espérance (2). Ajoutez qu'il est de fait que des vents continus d'un même côté élèvent les eaux sur les rives opposées : ainsi les vents d'est élèvent de douze à dix-huit pouces le niveau de la mer dans les ports de Toulon, de Marseille et de la Catalogne; et la mousson de sud doit produire un effet semblable dans le canal long et étroit de la mer Rouge : mais par inverse la mousson de nord doit produire l'effet contraire; dans tous les cas l'expérience des anciens est à recommencer.

---

(1) Cf. *Description de l'Egypte*, éd. 1822, t. XI, 37-370, Mémoire de J.-M. Le Père. Exposé historique de la question au XVIIIe, dans : F. Charles-Roux, *Les origines de l'expédition d'Egypte*, 1910; *L'Angleterre, l'isthme de Suez et l'Egypte au XVIIIe siècle*, 1922; *Le projet français de conquête de l'Egypte sous Louis XVI*, 1929.

(2) L'édition de 1787 ne donne pas la suite de cette note.

de la côte qu'à une grande distance. Or, comment pratiquer dans les sables mouvans un canal durable ? D'ailleurs la plage manque de ports et il faudrait les construire de toutes pièces; enfin le terrain manque absolument d'eau douce, et il faudrait pour une grande population la tirer de fort loin c'est-à-dire, du Nil.

Le meilleur et le seul moyen de jonction est donc celui qu'on a déjà pratiqué plusieurs fois avec succès; savoir, de faire communiquer les deux mers par l'intermède du fleuve même : le terrain s'y prête sans effort; car le mont Moqattam s'abaissant tout à coup à la hauteur du Kaire, ne forme plus qu'une esplanade basse et demi-circulaire, autour de laquele règne une plaine d'un niveau égal depuis le bord du Nil jusqu'à la pointe de la mer Rouge. Les anciens qui saisirent de bonne heure l'état de ce local, en prirent l'idée de joindre les deux mers par un canal conduit au fleuve. Strabon observe que le premier fut construit sous Sésostris, qui régnait du temps de la guerre de Troie (*a*) ; et cet ouvrage avait fait assez de sensation pour qu'on eût noté qu'il avait cent coudées (ou cent soixante-dix pieds de large) sur une profondeur suffisante à un grand vaisseau. Après l'invasion des Grecs, les Ptolémées le rétablirent. Sous l'empire des Romains, Trajan le renouvela. Enfin il n'y a pas jusqu'aux Arabes qui n'aient suivi ces exemples. Du temps d'Omar ebn-el Kattab (en 640), dit l'historien el-Makin, les villes de la Mekke et de Médine souffrant de la disette, ce kalife ordonna au gouverneur d'Egypte, Amrou, de tirer un canal du Nil à Qolzoum, afin de faire passer désormais par cette voie les contributions de blé et d'orge destinées à l'Arabie. Cent trente-quatre ans après, le kalife Abou-Djafar-al-Mansor le fit obstruer par le motif inverse de couper les vivres à un descendant d'Ali, révolté à Médine; et depuis ce temps, il n'a pas été rouvert. Ce canal est le même qui, de nos jours, passe au Kaire, et qui va se perdre dans la campagne au nord-est de Berket-el-Hadj, ou lac des Pélerins. Qolzoum, le Clysma des Grecs, où il aboutissait, est ruiné depuis plusieurs siècles; mais le nom et l'emplacement subsistent encore dans un monticule de sable, de briques et de pierres, situé à trois cents pas au nord de Suez, sur le bord de la mer, en face du gué qui conduit à la source d'el-Nabâ. J'ai vu cet endroit comme Niebuhr, et les Arabes m'ont dit, comme à lui, qu'il s'appelait Qolzoum; ainsi d'Anville s'est trompé lorsque, sur une indication vicieuse de Ptolémée, il a rejeté Clysma huit lieues plus au sud. Je le crois également en erreur dans l'application qu'il fait de Suez à l'ancienne Arsinoé. Cette ville ayant été, selon les Grecs et les Arabes, au nord de Clysma, on doit en chercher les traces d'après l'indication de Strabon (*b*), tout au fond du golfe, en

(*a*) *Strabo*, lib. XVII : or la guerre de Troie, selon des calculs qui me sont particuliers, correspond au temps de Salomon. Voyez un *Mémoire sur la chronologie ancienne*, inséré dans le Journal des savans, janvier 1782; et dans l'*Encyclopédie par ordre de matières*, tome III, des « Antiquités ».

(*b*) Lib. XVII.

tirant vers l'Egypte, sans aller néanmoins comme Savary, jusqu'à Adjeroud, qui est trop dans l'ouest : l'on doit se borner au terrain bas qui s'étend environs deux lieues au bout du golfe actuel, cet espace étant tout ce qu'on peut accorder de retraite à la mer depuis dix-sept siècles. Jadis ces cantons étaient peuplés de villes qui ont disparu avec l'eau du Nil; les canaux qui l'apportaient se sont détruits, parce que dans ce terrain mouvant ils s'encombrent rapidement, et par l'action du vent, et par la cavalerie des Arabes bedouins. Aujourd'hui le commerce du Kaire avec Suez, ne s'exerce qu'au moyen des caravanes qui ont lieu lors de l'arrivée et du départ des vaisseaux, c'est-à-dire sur la fin d'avril, ou au commencement de mai, et dans le cours de juillet et d'août. Celle que j'accompagnai en 1783 était composée d'environ trois mille chameaux, et de cinq à six mille hommes (*a*). Le chargement consistait en bois, voiles et cordages pour les vaisseaux de Suez; en quelques ancres portées chacune par quatre chameaux; en barres de fer, en étain, en plomb; en quelques ballots de draps et barils de cochenille; en blés, orges, fèves, etc., en piastres de Turkie, sequins de Venise, et dahlers de l'Empire. Toutes ces marchandises étaient destinées (3) pour Djedda, la Mekke et Moka, où elles acquittent la dette des marchandises venues de l'Inde, et du café d'Arabie, qui fait la base des retours. Il y avait en outre une grande quantité de pélerins, qui préféraient la route de mer à celle de terre, et enfin les provisions nécessaires, telles que le riz, la viande, le bois, et même l'eau; car Suez est l'endroit du monde le plus dénué de tout. Du haut des terrasses, la vue portée sur la plaine sablonneuse du nord et de l'ouest, ou sur les rochers blanchâtres de l'Arabie à l'est, ou sur la mer et le Moqattam dans le sud, ne rencontre pas un arbre, pas un brin de verdure où se reposer. Des sables jaunes, ou une plaine d'eau verdâtre, voilà tout ce qu'offre le séjour de Suez (4); l'état de ruine des maisons en augmente la tristesse. La seule eau potable des environs, vient de el-Nabâ, c'est-à-dire *la source*, située à trois heures de marche sur le rivage d'Arabie; elle est si saumâtre qu'il n'y a qu'un mélange de rhum qui puisse la rendre supportable à des Européens. La mer pourrait fournir quantité de poissons et de coquillages; mais les Arabes pêchent peu et mal : aussi, lorsque les vaisseaux sont partis, ne reste-t-il à Suez que le Mamlouk qui en est le gouverneur,

(*a*) Elle resta plus de quarante jours assemblée, différant son départ par diverses raisons, entre autres à cause des jours malheureux dont les Turks ont la superstition comme les Romains. Enfin elle partit le 27 juillet, et arriva le 29 à Suez, ayant marché vingt-neuf heures par la route des Haouatâs, une lieue plus au sud que le lac des Pélerins.

(3) Var. 1787 : assignées.

(4) Browne, *Nouveau voyage*, I., 261-263, donne une description de Suez où il a séjourné en mars 1793, et *ibid.*, II, 371, trouve que Volney a été trop sévère pour Suez qui est, dit-il, plus active que ne l'a vue le voyageur français et y signale des mosquées, des cafés et quelques grosses maisons de commerce.

et douze à quinze personnes qui forment sa maison et la garnison. Sa forteresse est une masure sans défense, que les Arabes regardent comme une citadelle, à cause de six canons de bronze de quatre livres de balle, et de deux canonniers grecs qui tirent en détournant la tête. Le port est un mauvais quai, où les plus petits bateaux ne peuvent aborder que dans la marée haute : c'est là néanmoins qu'on prend les marchandises pour les conduire, à travers les bancs de sable, aux vaisseaux qui mouillent dans la rade. Cette rade, située à une lieue de la ville, en est séparée par une plage découverte au temps du reflux; elle n'a aucune protection, en sorte qu'on y attaquerait impunément les vingt-huit bâtimens que j'y ai comptés. Ces bâtimens, par eux-mêmes, sont incapables de résistance, n'ayant chacun pour toute artillerie que quatre pierriers rouillés. Chaque année leur nombre diminue, parce que, naviguant terre à terre sur une côte pleine d'écueils, il en périt toujours au moins un sur neuf. En 1783, l'un d'eux ayant relâché à el-Tor pour faire de l'eau, il fut surpris par les Arabes, pendant que l'équipage dormait à terre. Après en avoir débarqué quinze cents fardes de café, ils abandonnèrent le navire au vent, qui le jeta sur la côte. Le chantier de Suez est peu propre à réparer ces pertes; on y bâtit à peine une cayasse en trois ans. D'ailleurs, la mer qui, par son flux et reflux, accumule les sables sur cette plage, finira par encombrer le chenal, et il arrivera à Suez ce qui est arrivé à Qolzoum et à Arsinoé. Si l'Egypte avait alors un bon gouvernement, il profiterait de cet accident pour élever une autre ville dans la rade même, où l'on pourrait l'exploiter par une chaussée de sept à huit pieds d'élévation seulement, attendu que la marée ne monte pas à plus de trois et demi à l'ordinaire. Il réparerait ou recreuserait le canal du Nil (5), et il économiserait les 500 000 livres que coûte chaque année l'escorte des Arabes Haouatât et Ayäïdi. Enfin, pour éviter la barre si dangereuse du Bogâz de Rosette, il rendrait navigable le canal d'Alexandrie, d'où les marchandises se verseraient immédiatement dans le port. Mais de tels soins ne seront jamais ceux du gouvernement actuel. Le peu de faveur qu'il accorde au commerce n'est pas même fondé sur des motifs raisonnables; s'il le tolère, ce n'est que parce qu'il y trouve un moyen de satisfaire sa rapacité, une source où il puise sans s'embarrasser de la tarir. Il ne sait pas même profiter du grand intérêt que les Européens mettent à communiquer avec l'Inde. En vain les Anglais et les Français ont essayé de prendre des arrangemens avec lui pour s'ouvrir cette route, il s'y est refusé, ou il les a rendus inutiles. L'on se flatterait à tort de succès durables; car, lors même qu'on aurait conclu des traités, les révolutions, qui du soir au matin changent le Kaire, en annulleraient l'effet, comme il est arrivé au traité que le gouverneur du Bengale avait conclu en 1775 avec Mohammad-Bek. Telle est d'ailleurs l'avidité et la mauvaise foi des Mamlouks, qu'ils trouveront toujours des prétextes pour vexer les négocians,

(5) Bonaparte devait s'inspirer de ce vœu de Volney au cours de son rapide voyage à Suez.

ou qu'ils augmenteront, contre leur parole, les droits de douane. Ceux du café sont énormes en ce moment. La balle ou farde de cette denrée, pesant trois cent soixante et dix à trois cent soixante et quinze livres, et coûtant à Moka 45 pataques (*a*), ou 236 livres tournois, paie à Suez en droit de bahr ou de mer, 147 livres : plus, une addition de 69 livres, imposées en 1783 (*b*), en sorte que, si l'on y joint le six pour cent perçus à Djedda, on trouvera que les droits égalent presque le prix d'achat (*c*).

(*a*) C'est le nom que les Provençaux donnent au dahler de l'Empire d'après les Arabes qui l'appellent *Riâl aboutâqâ*, ou père de la fenêtre, à cause de son écusson qui ressemble, selon eux, à une fenêtre. Le dalher vaut cinq livres cinq sous de France.

(*b*) En mai 1783, la flotte de Djedda, consistant en vingt-huit voiles, dont quatre vaisseaux percés pour soixante canons, apporta près de trente mille fardes de café, qui, à raison de trois cent soixante-dix livres la farde, font un poids total de onze millions cent mille livres, ou cent et un mille quintaux; mais il faut observer que les demandes de cette année furent un tiers plus forts qu'à l'ordinaire. Ainsi l'on doit compter soixante à soixante-dix mille quintaux par an. La farde payant deux cent seize livres de droits à Suez, les trente mille fardes ont rendu à la douane six millions quatre cent quatre-vingt mille livres tournois.

(*c*)

A Moka	16 livres
A Suez	147 —
Plus	69 —
Total des droits	232 —
Achat	236 —
Total	468 livres

A quoi joignant le fret, les pertes, les déchets, on ne doit pas s'étonner si le café moka se vend quarante-cinq et cinquante sous la livre en Egypte, et trois francs à Marseille.

X. - Des douanes et des impôts

La régie des douanes forme en Egypte, comme par toute la Turkie, un des principaux emplois du gouvernement. L'homme qui l'exerce est tout à la fois contrôleur et fermier général. Tous les droits d'entrée, de sortie et de circulation dépendent de lui. Il nomme tous les subalternes qu'il lui plaît pour les percevoir. Il y joint les *paltes* ou privilèges exclusifs des natrons de Teràné, des soudes d'Alexandrie, de la casse de Thébaïde, et des sénés de Nubie; en un mot, il est le despote du commerce, qu'il règle à son gré. Son bail n'est jamais que pour un an. Le prix de sa ferme, en 1783, était de mille bourses, qui, à raison de 500 piastres la bourse, et de 2 livres 10 sous la piastre, font 1 250 000 livres. Il est vrai qu'on y peut joindre un casuel d'avanies, ou de demandes accidentelles; c'est-à-dire, que lorsque Mourâd-bek ou Ibrahim ont besoin de 500 000 livres, ils font venir le douanier, qui ne se dispense jamais de les compter. Mais sur le rescrit qu'ils lui délivrent, il a la faculté de reverser l'avanie sur le commerce dont il taxe à l'amiable les divers corps ou nations, tels que les Francs, les Barbaresques, les Turks, etc., et il arrive souvent que cela même devient une aubaine pour lui. Dans quelques provinces de Turkie, le douanier est aussi chargé de la perception du *miri*, espèce d'impôt qui porte uniquement sur les terres. Mais en Egypte cette régie est confiée aux écrivains coptes, qui l'exercent sous la direction du secrétaire du commandant. Ces écrivains ont les registres de chaque village, et sont chargés de recevoir les paiemens, et de les compter au trésor; souvent ils profitent de l'ignorance des paysans pour ne point porter en reçu les à-compte, et les font payer deux fois : souvent ils font vendre les bœufs, les buffles, et jusqu'à la natte de ces malheureux : l'on peut dire qu'ils sont en tout des agens dignes de leurs maîtres. La taxe ordinaire devrait revenir à 33 piastres par *feddân*, c'est-à-dire, à près de 83 livres par couple de bœufs; mais elle se trouve quelquefois portée, par abus, jusqu'à 200 livres. On estime que la somme totale du miri, perçue tant en argent qu'en blés, orges, féves, riz, etc., peut se monter de 46 à 50 millions de France, lorsque le pain se vend un *fadda* le *rotle*, c'est-à-dire cinq liards la livre de quatorze onces.

Pour en revenir aux douanes, elles étaient ci-devant exercées selon l'ancien usage, par les juifs; mais Ali-bek les ayant complètement ruinés en 1769, par une avanie énorme, la douane a passé aux mains des chrétiens de Syrie, qui la conservent encore. Ces chrétiens, venus de Damas au Kaire il y a environ cinquante ans,

n'étaient d'abord que deux ou trois familles; leurs bénéfices en attirèrent d'autres, et le nombre s'en est multiplié jusqu'à près de cinq cents. Leur modestie et leur économie les mirent à portée de s'emparer d'une branche de commerce, puis d'une autre; enfin ils se trouvèrent en état d'affermer la douane lors du désastre des juifs; et de ce moment ils ont acquis une opulence et pris des prétentions qui pourront finir par le sort des juifs. On en crut le moment venu, lorsque leur chef, Antoine Farâoun, déserta furtivement l'Egypte (en 1784), et vint à Livourne chercher la sûreté nécessaire pour jouir d'une fortune de trois millions; mais cet événement, qui n'avait pas d'exemple (*a*), n'a pas eu de suites.

DU COMMERCE DES FRANCS AU KAIRE (1)

Après ces chrétiens, le corps des négocians le plus considérable est celui des Européens, connus dans le Levant sous le nom de Francs. Dès longtemps les Vénitiens ont eu au Kaire des établissemens où ils avaient des sailles, des étoffes de soie, des glaces, des merceries, etc. Les Anglais y ont aussi participé en envoyant des draps, des armes et des quincailleries qui ont conservé jusqu'à ce jour une réputation de supériorité. Mais les Français, en fournissant des objets semblables à bien meilleur marché, ont depuis vingt ans obtenu la préférence et donné l'exclusion à leurs rivaux. Le pillage de la caravane, qui voulut passer de Suez au Kaire en 1779 (*b*), a porté le dernier coup aux Anglais; et depuis cette

(*a*) En général les Orientaux ont une aversion pour les mœurs d'Europe, qui les éloigne de toute idée d'émigration.

(*b*) Les nouvelles du temps parlèrent beaucoup de ce pillage, à l'occasion de M. de Saint-Germain, de l'île de Bourbon, dont le désastre fit du bruit en France. La caravane était composée d'officiers et de passagers anglais et de quelques prisonniers français, qui étaient venus sur deux vaisseaux débarquer à Suez, pour passer en Europe par la voie du Kaire. Les Arabes bedouins de Tôr, informés que ces passagers seraient accompagnés d'un riche chargement, résolurent de les piller, et les pillèrent en effet à cinq lieues de Suez. Les Européens, dépouillés nus comme la main, et dispersés par la frayeur, se partagèrent en deux bandes. Les uns retournèrent à Suez; les autres, au nombre de sept, croyant pouvoir arriver au Kaire, s'enfoncèrent dans le désert. Bientôt la fatigue, la soif, la faim et l'ardeur du soleil, les firent périr les uns après les autres. Le seul M. de Saint-Germain résista à tous ces maux. Pendant trois jours et deux nuits, il erra dans ce désert aride et nu, glacé du vent de nord pendant la nuit (c'était en janvier), brûlé du soleil pendant le jour, sans autre ombrage qu'un seul buisson, où il se plongea la tête parmi les épines, sans autre boisson que son urine. Enfin, le troisième jour, ayant aperçu l'eau de

(1) Le meilleur tableau du commerce de l'Egypte à la fin du XVIIIe siècle se trouve dans les *Mémoires* de J.-B. Trécourt (1791) publiés par G. Wiet, Le Caire, 1942.
Cf. aussi *Description de l'Egypte*, XI, 50-51, 191-192; XVII, 318-339.

époque on n'a pas vu dans ces deux villes, même un seul facteur de cette nation. La base du commerce des Français en Egypte consiste, comme dans tout le Levant, en draps légers de Languedoc, appelés londrins premiers et londrins seconds. Ils en débitent, année commune, entre neuf cents et mille ballots. Le bénéfice est de trente-cinq et quarante pour cent; mais les retraits qu'ils font, leur donnant une perte de vingt-cinq, le produit net reste de quinze pour cent. Les autres objets d'importation sont du fer, du plomb, des épiceries, cent vingt barils de cochenille, quelques galons, des étoffes de Lyon, divers articles de mercerie, enfin des dahlers et des sequins.

En échange, ils prennent des cafés d'Arabie, des gommes d'Afrique, des toiles grossières de coton fabriquées à Manouf, et qu'on envoie en Amérique; des cuirs crus, du safranon, du sel ammoniac et du riz (*a*). Ces objets acquittent rarement la dette, et l'on est toujours embarrassé pour les retours; ce n'est pas cependant faute de productions variées, puisque l'Egypte rend du blé, du riz, du doura (*b*), du millet, du sésame, du coton, du lin, du

Berket-el-Hadj, il s'efforça de s'y rendre; mais déjà il était tombé trois fois de faiblesse, et sans doute il fût resté à sa dernière chute si un paysan, monté sur un chameau, ne l'eût aperçu d'une grande distance. Cet homme charitable le transporta chez lui, et l'y soigna pendant trois jours avec la plus grande humanité. Au bout de ce terme, les négocians du Kaire, informés de son aventure, firent apporter M. de Saint-Germain à la ville; il y arriva dans l'état le plus déplorable. Son corps n'était qu'une plaie, son haleine était celle d'un cadavre, et il ne lui restait que le souffle de la vie. Cependant à force de soins et d'attention, Charles Magallon, qui l'avait reçu dans sa maison, eut la satisfaction de le sauver, et même de le rétablir. On a beaucoup parlé dans le temps, de la barbarie des Arabes, qui cependant ne tuèrent personne; aujourd'hui l'on doit blâmer l'imprudence des Européens, qui dans toute cette affaire se conduisirent comme des fous. Il régnait parmi eux la plus grande discorde; et ils avaient poussé la négligence au point de n'avoir pas un pistolet en état. Toutes les armes étaient au fond des caisses. D'ailleurs, il paraît que les Arabes n'agirent pas de leur propre mouvement; des personnes bien instruites assurent que l'affaire avait été préparée à Constantinople, par la compagnie anglaise de l'Inde, qui voyait de mauvais œil que des particuliers entrassent en concurrence avec elle pour le débit des marchandises du Bengale; et ce qui s'est passé dans le cours des poursuites, a prouvé la vérité de cette assertion (2).

(*a*) Le blé est prohibé, et Pococke remarquait en 1737 que cela avait nui à la culture.

(*b*) Espèce de grain assez semblable aux lentilles, qui croît par touffes, sur un roseau de six à sept pieds de haut : c'est le *holcus arundinaceus* de Linné.

(2) Sur ces événements, voir F. Charles-Roux, *L'Angleterre et l'isthme de Suez*, 123-137.

séné, de la casse, des cannes à sucre, du nitre, du natron, du sel ammoniac, du miel et de la cire. L'on pourrait avoir des soies et du vin; mais l'industrie et l'activité manquent, parce que l'homme qui cultiverait n'en jouirait pas. On estime que l'importation des Français peut s'élever de deux millions et demi à trois millions de livres. La France avait entretenu un consul jusqu'en 1777; mais à cette époque les dépenses qu'il causait engagèrent à le retirer : on le transféra à Alexandrie, et les négocians, qui le laissèrent partir sans réclamer d'indemnités, sont demeurés au Kaire à leurs risques et fortune. Leur situation, qui n'a pas changé, est à peu près celle des Hollandais à Nangazaki; c'est-à-dire que, renfermés dans un grand cul-de-sac, ils vivent entre eux sans beaucoup de communications au dehors; ils les craignent même, et ne sortent que le moins qu'il est possible, pour ne pas s'exposer aux insultes du peuple, qui hait le nom des Francs, ou aux outrages des Mamlouks, qui les forcent dans les rues de descendre de leurs ânes. Dans cette espèce de détention habituelle (3), ils tremblent à chaque instant que la peste ne les oblige de se clore dans leurs maisons, ou que quelque émeute n'expose leur contrée au pillage, ou que le commandant ne fasse quelque demande d'argent (*a*), ou qu'enfin des beks ne les forcent à des fournissemens toujours dangereux. Leurs affaires ne leur causent pas moins de soucis. Obligés de vendre à crédit, rarement sont-ils payés aux termes convenus. Les lettres de change même n'ont aucune police, aucun recours en justice, parce que la justice est un mal pire qu'une banqueroute : tout se fait sur conscience, et cette conscience depuis quelque temps s'altère de plus en plus : on leur diffère des paiemens pendant des années entières; quelquefois on n'en fait pas du tout, presque toujours on les tronque. Les chrétiens, qui sont leurs principaux correspondans, sont à cet égard plus infidèles que les Turks mêmes; et il est remarquable que dans tout l'empire, le caractère des chrétiens est très-inférieur à celui des musulmans; cependant on s'est réduit à faire tout par leurs mains. Ajoutez qu'on ne peut jamais réaliser les fonds, parce que l'on ne recouvre sa dette qu'en s'engageant d'une créance plus considérable. Par toutes ces raisons, le Kaire est l'échelle la plus précaire et la plus désagréable de tout le Levant : il y a quinze ans, l'on y comptait neuf maisons fran-

(*a*) Ils ont observé que ces avanies vont, année commune, à soixante-trois mille livres tournois.

---

(3) Volney est souvent revenu sur l'austérité insupportable de la vie des commerçants européens dans les Echelles du Levant. Cf., entre autres, *Considérations sur la guerre des Turks*, II, et *Simplification des langues orientales*, Discours préliminaire. Cette austérité n'est pas due seulement à l'hostilité des autochtones, mais aussi aux règlements rigoureux sur la discipline des commerçants français, règlements dressés par Colbert et codifiés par Sartine en 1781.

Peyssonnel, *Examen*, p. 225-226, prétend, au contraire, que les négociants ne manquent pas de distraction dans les *Khans* où l'humeur noire de Volney les voit enfermés, car « il y a, dans les Echelles, des matrones officieuses qui se chargent de fournir à leurs besoins et à leurs goûts et dont les maisons sont même tolérées à la faveur d'une redevance qu'elles paient à la police... »

çaises; en 1785 elles étaient réduites à trois, et bientôt peut-être n'en restera-t-il pas une seule. Les chrétiens qui se sont établis depuis quelque temps à Livourne, portent une atteinte fatale à cet établissement, par la correspondance immédiate qu'ils entretiennent avec leurs compatriotes; et le grand-duc de Toscane, qui les traite comme ses sujets, concourt de tout son pouvoir à l'augmentation de leur commerce.

XI. - De la ville du Kaire [1]

Le Kaire, dont j'ai déjà beaucoup parlé, est une ville si célèbre, qu'il convient de la faire encore mieux connaître par quelques détails. Cette capitale de l'Egypte ne porte point dans le pays le nom d'*el-Qâhera,* que lui donna son fondateur; les Arabes ne la connaissent que sous celui de *Masr,* qui n'a pas de sens connu, mais qui paraît l'ancien nom oriental de la basse Egypte (*a*). Cette ville est située sur la rive orientale du Nil, à un quart de lieue de ce fleuve, ce qui la prive d'un grand avantage. Le canal qui l'y joint ne saurait l'en dédommager, puisqu'il n'a d'eau courante que pendant l'inondation. A entendre parler du grand Kaire, il semblerait que ce dût être une capitale au moins semblable aux nôtres; mais si l'on observe que chez nous-mêmes les villes n'ont commencé à se décorer que depuis cent ans, on jugera que dans un pays où tout est encore au dixième siècle, elles doivent participer à la barbarie commune. Aussi le Kaire n'a-t-il pas de ces édifices publics ou particuliers, ni de ces places régulières, ni de ces rues alignées, où l'architecture déploie ses beautés. Les environs sont masqués par des collines poudreuses, formées des décombres qui s'accumulent chaque jour (*b*); et près d'elles la multitude des tombeaux et l'infection des voiries, choquent à la fois l'odorat et les yeux. Dans l'intérieur, les rues sont étroites et tortueuses; et comme elles ne sont point pavées, la foule des hommes, des chameaux, des ânes et des chiens qui s'y pressent, élève une poussière incommode; souvent les particuliers arrosent devant leurs portes, et à la poussière succèdent la boue et des vapeurs mal odorantes. Contre l'usage ordinaire de l'Orient, les maisons sont à deux et trois étages, terminés par une terrasse pavée ou glaisée; la plupart sont en terre et en briques mal cuites; le reste est en pierres molles d'un beau grain, que l'on tire du mont Moqattam, qui est voisin;

(*a*) Ce nom de *Masr* a les mêmes consonnes que celui de *Mesr-aïm,* allégué par les Hébreux; lequel, à raison de sa forme plurielle semble désigner proprement les habitans du Delta, pendant que ceux de la Thébaïde s'appelaient *Benikous* ou *enfans de Kous.*

(*b*) Le sultan Sélim avait assigné des bateaux pour les porter sans cesse à la mer; mais on a détruit cet établissement pour en détourner les deniers.

(1) Voir *Description de l'Egypte,* 2e édit., 1829, t. XVIII, 133-538. Jomard, *Description de la ville et de la citadelle du Caire.* Cf. aussi un excellent résumé de l'histoire de la ville dans *Encycl. de l'Islam,* s. v. *Cairo.*

toutes ces maisons ont un air de prison, parce qu'elles manquent de jour sur la rue. Il est trop dangereux en pareil pays d'être éclairé; l'on a même la précaution de faire la porte basse; l'intérieur est mal distribué; cependant chez les grands on trouve quelques ornemens et quelques commodités; on doit surtout y priser de vastes salles où l'eau jaillit dans des bassins de marbre. Le pavé, formé d'une marqueterie de marbre et de faïence colorés, est couvert de nattes, de matelas, et par-dessus le tout d'un riche tapis sur lequel on s'assied jambes croisées. Autour du mur règne une espèce de sofa chargé de coussins mobiles propres à appuyer le dos ou les coudes. A sept ou huit pieds de hauteur, est un rayon de planches garnies de porcelaines de la Chine et du Japon. Les murs, d'ailleurs nus, sont bigarrés de sentences tirées du Qôran, et d'arabesques en couleurs, dont on charge aussi le portail des beks. Les fenêtres n'ont point de verres ni de châssis mobiles, mais seulement un treillage à jour, dont la façon coûte quelquefois plus que nos glaces. Le jour vient des cours intérieures, d'où les sycomores renvoient un reflet de verdure qui plaît à l'œil. Enfin une ouverture au nord ou au sommet du plancher, procure un air frais, pendant que, par une contradiction assez bizarre, on s'environne de vêtemens et de meubles chauds, tels que les draps de laine et les fourrures. Les riches prétendent, par ces précautions, écarter les maladies; mais le peuple, avec sa chemise bleue et ses nattes dures, s'enrhume moins et se porte mieux.

POPULATION DU KAIRE ET DE L'ÉGYPTE

On fait souvent des questions sur la population du Kaire : si l'on en veut croire le douanier Antoun Farâoun, cité par le baron de Tott, elle approche de sept cent mille âmes (2), y compris Boulâq, faubourg et port détaché de la ville; mais tous les calculs de population en Turkie sont arbitraires, parce qu'on n'y tient point de registres de naissances, de morts, ou de mariages. Les musulmans ont même des préjugés superstitieux contre les dénombremens. Les seuls chrétiens pourraient être recensés au moyen des billets de leur capitation (*a*). Tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que d'après le plan géométrique de Niebuhr, levé en 1761, le Kaire a trois lieues de circuit, c'est-à-dire à peu près le circuit de Paris, pris par la ligne des boulevards. Dans cette enceinte il y a quantité de jardin, de cours, de terrains vides et de ruines. Or, si Paris, dans l'enceinte des boulevards, ne donne pas plus de sept cent mille âmes, quoique bâti à cinq étages, il est difficile de croire que le Kaire, qui n'en a que deux, tienne plus de deux cent cinquante mille âmes. Il est également impossible d'apprécier au juste la

(*a*) Elle s'appelle *karadj*; *k* est ici le jota espagnol.

---

(2) Les évaluations de la population du Caire à la fin du XVIII[e] siècle sont des plus fantaisistes. Les plus proches de la vraisemblance donnent de 250 000 à 300 000 habitants.
Cf. *Description de l'Egypte*, IX, 123-124; XVIII, 127, 353; XX, 506.

population de l'Egypte entière. Néanmoins, puisqu'il est connu que le nombre des villes et villages ne passe pas deux mille trois cents (*a*), le nombre des habitants de chaque lieu ne pouvant s'évaluer l'un portant l'autre à plus de mille âmes, même en y confondant le Kaire, la population totale ne doit s'élever qu'à deux millions trois cent mille âmes. La consistance des terres cultivables est, selon d'Anville, de deux mille et cent lieues carrées : de là résulte, par chaque lieue carrée, mille cent quarante-deux habitans. Ce rapport, plus fort que celui de France même, pourra faire croire que l'Egypte n'est pas si dépeuplée qu'on l'imagine; mais si l'on observe que les terres ne se reposent jamais, et qu'elles sont toutes fécondes, on conviendra que cette population est très-faible en comparaison de ce qu'elle a été, et de ce qu'elle pourrait être.

Parmi les singularités qui frappent un étranger au Kaire, on peut citer la quantité prodigieuse de chiens hideux qui vaguent dans les rues, et de milans, qui planent sur les maisons, en jetant des cris importuns et lugubres. Les musulmans ne tuent ni les uns ni les autres, quoiqu'ils les réputent également immondes (*b*) ; au contraire, ils leur jettent souvent les débris des tables, et les dévots font pour les chiens des fondations d'eau et de pain. Ces animaux ont d'ailleurs la ressource des voiries, qui, à la vérité, n'empêche pas qu'ils n'endurent quelquefois la faim et la soif; mais ce qui doit étonner, c'est que ces extrémités ne sont jamais suivies de la rage. Prosper Alpin en a déjà fait la remarque dans son *Traité de la médecine des Egyptiens.* La rage est également inconnue en Syrie; cependant le nom de cette maladie existe dans la langue arabe, et n'y a point une origine étrangère.

(*a*) D'Anville a connu deux listes des villages de l'Egypte : l'une du siècle dernier, compte deux mille six cent quatre-vingt-seize villes et villages; l'autre du milieu de celui-ci, deux mille trois cent quatre-vingt-quinze, dont neuf cent cinquante-sept au Saïd, et mille quatre cent trente-neuf dans le Delta (ce qui fait cependant, comme l'observe aussi d'Anville, deux mille trois cent quatre-vingt-seize). Le résumé que je donne est de l'année 1783.

(*b*) Les tourterelles, dont il y a une prodigieuse quantité, font leurs nids dans les maisons, et les enfans mêmes n'y touchent pas.

XII. - Des maladies de l'Égypte [1]

§ I

DE LA PERTE DE LA VUE (2)

Ce phénomène dans le genre des maladies, n'est pas le seul remarquable en Egypte; il en est plusieurs autres qui méritent d'être rapportés.

Le plus frappant de tous, est la quantité prodigieuse de vues perdues ou gâtées; elle est au point que, marchant dans les rues du Kaire, j'ai souvent rencontré sur cent personnes, vingt aveugles, dix borgnes, et vingt autres dont les yeux étaient rouges, purulens ou tachés. Presque tout le monde porte des bandeaux, indice d'une ophtalmie naissante ou convalescente; ce qui ne m'a pas moins étonné, est le sang-froid ou l'apathie avec laquelle on supporte un si grand malheur. *C'était écrit,* dit le musulman; *louange à Dieu ! Dieu l'a voulu,* dit le chrétien; *qu'il soit béni !* Cette résignation est sans doute ce qu'il y a de mieux à faire quand le mal est arrivé; mais par un abus funeste, en empêchant de rechercher les causes, elle en devient une elle-même. Parmi nous, quelques médecins ont traité cette question; mais n'ayant point connu toutes les circonstances du fait, ils n'en ont pu parler que vaguement. J'en vais faire un tableau général, afin que l'on puisse en tirer la solution du problème.

1° Les fluxions des yeux et leurs suites ne sont point particulières à l'Egypte; on les retrouve également en Syrie, avec cette différence qu'elles y sont moins répandues; et il est remarquable que la côte de la mer y est seule sujette.

2° La ville du Kaire, toujours pleine d'immondices, y est plus sujette que tout le reste de l'Egypte (*a*); le peuple, plus que les gens aisés; les naturels, plus que les étrangers : rarement les Mamlouks en sont-ils attaqués. Enfin, les paysans du Delta y sont plus sujets que les Arabes bedouins.

(*a*) Il faut observer que les aveugles des villages viennent s'établir à la mosquée des Fleurs (el-Azhar), où ils ont une espèce d'hôpital. Lazaret me paraît venir de là.

---

(1) Rapprocher les observations de Volney de celles de Larrey, *Description de l'Egypte,* éd. 1822, t. XI, 29-220.

(2) 1787 : De la Cécité.

3° Les fluxions n'ont pas de saison bien marquée, quoi qu'en ait dit Prosper Alpin; c'est une endémie commune à tous les mois et à tous les âges.

En raisonnant sur ces élémens, il m'a semblé que l'on ne pouvait pas admettre pour cause principale les vents du midi, parce qu'alors l'épidémie devrait être propre au mois d'avril, et que les bedouins en seraient affectés comme les paysans : on ne peut admettre non plus la poussière fine répandue dans l'air, parce que les paysans y sont plus exposés que les habitans de la ville : l'habitude de dormir sur les terrasses a plus de réalité, mais cette cause n'est point unique ni simple; car dans les pays intérieurs et loin de la mer, tels que la vallée de Balbek, le Diarbekr, les plaines de Haurân et dans les montagnes, on dort sur les terrasses, sans que la vue en soit affectée. Si donc au Kaire, dans tout le Delta et sur les côtes de la Syrie, il est dangereux de dormir à l'air, il faut que cet air prenne du voisinage de la mer une qualité nuisible : cette qualité, sans doute, est l'humidité jointe à la chaleur, qui devient alors un principe premier de maladies. La salinité de cet air, si marquée dans le Delta, y contribue encore par l'irritation et les démangeaisons qu'elle cause aux yeux, ainsi que je l'ai éprouvé; enfin le régime des Egyptiens me paraît lui-même un agent puissant. Le fromage, le lait aigre, le miel, le raisiné, les fruits verts, les légumes crus, qui sont la nourriture ordinaire du peuple, produisent dans le bas-ventre un trouble qui, selon l'observation des praticiens, se porte sur la vue; les ognons crus surtout, dont ils abusent, ont pour l'échauffer une vertu que les moines de Syrie m'ont fait remarquer sur moi-même. Des corps ainsi nourris, abondent en humeurs corrompues qui cherchent sans cesse un écouloir. Détournées des voies internes par la sueur habituelle, elles viennent à l'extérieur, et s'établissent où elles trouvent moins de résistance. Elles doivent préférer la tête, parce que les Egyptiens, en la rasant toutes les semaines, et en la couvrant d'une coiffure prodigieusement chaude, en font un foyer principal de sueur. Or, pour peu que cette tête reçoive une impression de froid en se découvrant, la transpiration se supprime et se jette sur les dents, ou plus volontiers sur les yeux, comme partie moins résistante. A chaque fluxion l'organe s'affaiblit et il finit par se détruire. Cette disposition transmise par la génération, devient une nouvelle cause de maladie : de là vient que les naturels y sont plus exposés que les étrangers. L'excessive transpiration de la tête est un agent d'autant plus probable, que les anciens Egyptiens qui la portaient nue, n'ont point été cités par les médecins pour être si affligés d'ophtalmies (*a*); et les Arabes du désert qui se la couvrent peu, surtout dans le bas âge, en sont de même exempts.

(*a*) Cependant, l'histoire observe que plusieurs des Faraons moururent aveugles.

§ II

DE LA PETITE VÉROLE

Une grande partie des cécités en Egypte, est causée par les suites de la petite vérole. Cette maladie, qui y est très-meurtrière, n'y est point traitée selon une bonne méthode : dans les trois premiers jours on y donne aux malades du *debs* ou raisiné, du miel et du sucre; et dès le septième jour on leur permet le laitage et le poisson salé comme en pleine santé : dans la dépuration, on ne les purge jamais, et l'on évite surtout de leur laver les yeux, encore qu'ils les aient pleins de pus, et que les paupières soient collées par la sérosité desséchée : ce n'est qu'au bout de quarante jours que l'on fait cette opération, et alors le séjour du pus en irritant le globe, y a déterminé un cautère qui ronge l'œil entier. Ce n'est pas que l'inoculation y soit inconnue, mais on s'en sert peu. Les Syriens et les habitans de l'Anadolie, qui la connaissent depuis long-temps, n'en usent guère davantage (*a*).

L'on doit regarder ces vices de régime, comme des agens plus pernicieux que le climat, qui n'a rien de malsain (*b*); c'est à la mauvaise nourriture, surtout, que l'on doit attribuer et les hideuses formes des mendians, et l'air misérable et avorté des enfans du Kaire. Ces petites créatures n'offrent nulle part ailleurs un extérieur si affligeant; l'œil creux, le teint hâve et bouffi, le ventre gonflé d'obstructions, les extrémités maigres et la peau jaunâtre, ils ont l'air de lutter sans cesse contre la mort. Leurs mères ignorantes prétendent que c'est le regard malfaisant de quelque envieux qui les ensorcelle, et ce préjugé ancien (*c*) est encore général et enraciné dans la Turkie; mais la vraie cause est dans la mauvaise nourriture. Aussi, malgré les talismans (*d*), en périt-il une quantité incroyable; et cette ville possède, plus qu'aucune capitale, la funeste propriété d'engloutir la population.

Une maladie très-répandue au Kaire, est celle que le vulgaire y appelle mal béni, et que nous nommons assez improprement, mal de Naples : la moitié du Kaire en est attaquée. La plupart des habitans croient que ce mal leur vient par frayeur, par maléfice ou par malpropreté. Quelques-uns se doutent de la vraie cause;

(*a*) Ils la pratiquent en insérant un fil dans la chair, ou en faisant respirer ou avaler de la poudre de boutons desséchée.

(*b*) On peut citer en preuve les Mamlouks qui, au moyen d'une bonne nourriture et d'un régime bien entendu, jouissent de la santé la plus robuste.

(*c*) *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos* (Virgile).

(*d*) On voit souvent en Egypte, pendre sur le visage des enfans, et même sur celui des hommes faits, de petits morceaux d'étoffes rouges, ou des rameaux de corail et de verre colorés; leur usage est de fixer, par leur couleur et leur mouvement, le premier coup d'œil de l'envieux, parce que c'est celui-là, disent-ils, qui frappe.

mais comme elle tient à un article sur lequel ils sont infiniment réservés, ils n'osent s'en vanter. Ce mal béni est très-difficile à guérir; le mercure, sous quelque forme qu'il soit, échoue ordinairement : les végétaux sudorifiques réussissent mieux, sans cependant être infaillibles; heureusement que le virus est peu actif, à raison de la grande transpiration naturelle et artificielle. L'on voit, comme en Espagne, des vieillards le porter jusqu'à quatre-vingts ans. Mais ses effets sont funestes aux enfans qui en naissent infectés. Le danger est imminent pour quiconque le rapporte dans un pays froid; il y fait des progrès rapides, et se montre toujours plus rebelle dans cette transplantation. En Syrie, à Damas et dans les montagnes, il est plus dangereux, parce que l'hiver y est plus rigoureux : faute de soins, il s'y termine avec tous les symptômes qu'on lui connaît, ainsi que j'en ai vu deux exemples.

Une incommodité particulière au climat d'Egypte, est une éruption à la peau, qui revient toutes les années. Vers la fin de juin ou le commencement de juillet, le corps se couvre de rougeurs et de boutons dont la cuisson est très importune. Les médecins qui se sont aperçus que cet effet venait constamment à la suite de l'eau nouvelle, lui en ont rapporté la cause. Plusieurs ont pensé qu'elle dépendait des sels dont ils ont supposé cette eau chargée; mais l'existence de ces sels n'est point démontrée, et il paraît que cet accident a une raison plus simple. J'ai dit que les eaux du Nil se corrompaient vers la fin d'avril dans le lit du fleuve. Les corps qui s'en abreuvent depuis ce moment, forment des humeurs d'une mauvaise qualité. Lorsque l'eau nouvelle arrive, il se fait dans le sang une espèce de fermentation, dont l'issue est de séparer les humeurs vicieuses et de les chasser vers la peau où la transpiration les appelle : c'est une vraie dépuration purgative, et toujours salutaire.

Un autre mal encore trop commun au Kaire, est une enflure de bourses, qui souvent devient une énorme hydrocèle. On observe qu'il attaque de préférence les Grecs et les Coptes; et par-là, le soupçon de sa cause tombe sur l'abus de l'huile dont ils usent plus des deux tiers de l'année. L'on soupçonne aussi que les bains chauds y concourent, et leur usage immodéré a d'autres effets qui ne sont pas moins nuisibles (*a*). Je remarquerai à cette occasion,

(*a*) Les Egyptiens et les Turks en général, ont pour le bain d'étuve une passion difficile à concevoir dans un pays aussi chaud que le leur; mais elle me paraît venir moins des sensations que des préjugés. La loi du Qôran, qui ordonne aux hommes une forte ablution après le devoir conjugal, est elle seule un motif très-puissant; et la vanité qu'ils attachent à l'exécuter en devient un autre qui n'est pas moins efficace. Pour les femmes, il se joint à ces motifs, 1° que le bain est le seul lieu d'assemblée où elles puissent faire parade de leur luxe et se régaler de melons et fruits, de pâtisserie et autres friandises; 2° qu'elles croient, ainsi que l'a remarqué Prosper Alpin, que le bain leur donne cet embonpoint qui passe pour la beauté. Quant aux étrangers, leurs opinions diffèrent comme leurs sensations. Plu-

que dans la Syrie comme dans l'Egypte, une expérience constante a prouvé que l'eau-de-vie tirée des figues ordinaires, ou de celles des sycomores, ainsi que l'eau-de-vie des dattes et des fruits de nopal, a un effet très-prompt sur les bourses, qu'elle rend douloureuses et dures dès le troisième ou quatrième jour que l'on a commencé d'en boire; et si l'on n'en cesse pas l'usage, le mal dégénère en hydrocèle complète.

L'eau-de-vie des raisins secs n'a pas le même inconvénient; elle est toujours anisée et très-violente, parce qu'on la distille jusqu'à trois fois. Les chrétiens de Syrie et les Coptes d'Egypte en font beaucoup d'usage; ces derniers, surtout, en boivent des pintes entières à leur souper : j'avais taxé ce fait d'exagération; mais il a fallu me rendre aux preuves de l'évidence, sans cesser néanmoins de m'étonner que de pareils excès ne tuent pas sur-le-champ, ou ne procurent pas du moins les symptômes de la profonde ivresse.

Le printemps, qui dans l'Egypte est l'été de nos climats, amène des fièvres malignes dont l'issue est toujours très-prompte. Un médecin français (3) qui en a traité beaucoup, a remarqué que le kina, donné dans les rémissions, à la dose de deux et trois onces, a fréquemment sauvé des malades aux portes de la mort (*a*). Sitôt que le mal se déclare, il faut s'astreindre rigoureusement au régime végétal acide; on s'interdit la viande, le poisson, et surtout les œufs; ils sont une espèce de poison en Egypte. Dans ce pays comme en Syrie, les observations constatent que la saignée est toujours plus nuisible qu'avantageuse, même lorsqu'elle paraît le mieux indiquée : la raison en est que les corps nourris d'alimens malsains, tels que les fruits verts, les légumes crus, le fromage, les olives, ont peu de sang et beaucoup d'humeurs; leur tempérament est généralement bilieux, ainsi que l'annoncent leurs yeux et leurs sourcils noirs, leur teint brun, et leurs corps maigres. Leur maladie habituelle est le mal d'estomac; presque tous se plaignent d'âcretés à la gorge et de nausées acides; aussi l'émétique et la crème de tartre ont-ils du succès dans presque tous les cas.

Les fièvres malignes deviennent quelquefois épidémiques, et alors on les prendrait volontiers pour la peste, dont il me reste à parler.

sieurs négocians du Kaire aiment le bain, d'autres s'en sont trouvés maltraités, et je leur ai ressemblé. Il m'a donné des vertiges et des tremblemens de genoux qui durèrent deux jours. J'avoue qu'une eau vraiment brûlante, et qu'une sueur arrachée par les convulsions du poumon autant que par la chaleur, m'ont paru des plaisirs d'une espèce étrange; et je n'envierai plus aux Turks ni leur opium ni leurs étuves, ni leurs masseurs trop complaisans.

(*a*) Le lendemain il donne toujours un lavement pour évacuer ce kina.

---

(3) Il doit s'agir de Chaboceau, médecin français qui a fait une longue carrière en Orient, et est mort à Damas, après avoir pratiqué au Caire et à Acre. Cf. Olivier, *Voyages*, II, 232 et 255. Buckingham, *Travels among the Arab Tribes*, Londres, 1825, a rendu visite à Chaboceau, à Damas, en 1816.

§ III

DE LA PESTE (4)

Quelques personnes ont voulu établir parmi nous l'opinion que la peste était originaire d'Egypte; mais cette opinion, fondée sur des préjugés vagues, paraît démentie par les faits. Nos négocians établis depuis longues années à Alexandrie, assurent, de concert avec les Egyptiens, que la peste ne vient jamais de l'intérieur du pays (*a*), mais qu'elle paraît d'abord sur la côte à Alexandrie; d'Alexandrie elle passe à Rosette, de Rosette au Kaire, du Kaire à Damiât, et dans le reste du Delta. Ils observent encore qu'elle est toujours précédée de l'arrivée de quelque bâtiment venant de Smyrne ou de Constantinople, et que si la peste a été violente dans l'une de ces villes pendant l'été, le danger est plus grand pour la leur pendant l'hiver qui suit. Il paraît constant que son vrai foyer est Constantinople; qu'elle s'y perpétue par l'aveugle négligence des Turks : elle est au point que l'on vend publiquement les effets des morts pestiférés. Les vaisseaux qui viennent ensuite à Alexandrie, ne manquent jamais d'apporter des fournitures et des habits de laine qui sortent de ces ventes, et ils les débitent au bazar de la ville, où ils jettent d'abord la contagion. Les Grecs qui font ce commerce, en sont presque toujours les premières victimes. Peu à peu l'épidémie gagne Rosette, et enfin le Kaire, en suivant la route journalière des marchandises. Aussitôt qu'elle est constatée, les négocians européens s'enferment dans leur *kan* ou contrée, eux et leurs domestiques; et ils ne communiquent plus au dehors. Leurs vivres, déposés à la porte du kan, y sont reçus par un portier, qui les prend avec des tenailles de fer, et les plonge dans une tonne d'eau destinée à cet usage. Si l'on veut leur parler, ils observent toujours une distance qui empêche tout contact de vêtemens ou d'haleine; par ce moyen ils se préservent du fléau, à moins qu'il n'arrive quelque infraction à la police. Il y a quelques années, qu'un chat, passé par les terrasses chez nos négocians du Kaire, porta la peste à deux d'entre eux, dont l'un mourut.

L'on conçoit combien cet emprisonnement est ennuyeux : il dure jusqu'à trois et quatre mois, pendant lesquels les amusemens se réduisent à se promener le soir sur les terrasses, et à jouer aux cartes.

La peste offre plusieurs phénomènes très-remarquables. A Constantinople, elle règne pendant l'été, et s'affaiblit ou se détruit

(*a*) Prosper Alpin, médecin vénitien, qui écrivait en 1591, dit également que la peste n'est point originaire d'Egypte; qu'elle vient de Grèce, de Syrie, de Barbarie; que les chaleurs la tuent, etc. Voyez *de Medicina Egyptiorum*, p. 28.

---

(4) On trouvera des vues identiques à celles de Volney sur la peste, son origine et ses remèdes dans de Tott, *Mémoires sur les Turcs*, 1784, I, 42, et IV, 85.

pendant l'hiver. En Egypte, au contraire, elle règne pendant l'hiver et juin ne manque jamais de la détruire. Cette bizarrerie apparente s'explique par un même principe. L'hiver détruit la peste à Constantinople, parce que le froid y est très-rigoureux. L'été l'allume, parce que la chaleur y est humide, à raison des mers, des forêts et des montagnes voisines. En Egypte, l'hiver fomente la peste, parce qu'il est humide et doux : l'été la détruit, parce qu'il est chaud et sec. Il agit sur elle comme sur les viandes, qu'il ne laisse pas pourrir. La chaleur n'est malfaisante qu'autant qu'elle se joint à l'humidité (*a*). L'Egypte est affligée de la peste tous les quatre ou cinq ans; les ravages qu'elle y cause devraient la dépeupler, si les étrangers qui y affluent sans cesse de tout l'empire, ne réparaient une grande partie de ses pertes.

En Syrie, la peste est beaucoup plus rare : il y a vingt-cinq ans qu'on ne l'y a ressentie. La raison en est sans doute la rareté des vaisseaux venant en droiture de Constantinople. D'ailleurs on observe qu'elle ne se naturalise pas aisément dans cette province. Transportée de l'Archipel, ou même de Damiât, dans les rades de Lataqîé, Saïde ou Acre, elle n'y prend point racine; elle veut des circonstances préliminaires et une route combinée : il faut qu'elle passe du Kaire, en droiture à Damiât : alors toute la Syrie est sûre d'en être infectée.

L'opinion enracinée du fatalisme, et bien plus encore la barbarie du gouvernement, ont empêché jusqu'ici les Turks de se mettre en garde contre ce fléau meurtrier : cependant le succès des soins qu'ils ont vu prendre aux Francs, a fait depuis quelque temps, impression sur plusieurs d'entre eux. Les chrétiens du pays qui traitent avec nos négocians, seraient disposés à s'enfermer comme eux; mais il faudrait qu'ils y fussent autorisés par la Porte. Il paraît qu'en ce moment elle s'occupe de cet objet, s'il est vrai qu'elle ait publié l'année dernière un édit pour établir un lazaret à Constantinople, et trois autres dans l'empire; savoir, à Smyrne, en Candie et à Alexandrie. Le gouvernement de Tunis a pris ce

(*a*) Au Kaire, on a observé que les porteurs d'eau, sans cesse arrosés de l'eau fraîche qu'ils portent dans une outre sur leur dos, ne sont jamais attaqués de la peste : mais ici c'est *lotion*, et non pas humidité (5); d'autre part, l'astronome Beauchamp m'observe, dans une lettre écrite de Bagdad, que la peste qui précéda 1787, moissonna tous les porteurs d'eau de la ville. Les Européens même, malgré leurs lotions de vinaigre n'échappèrent pas, et cependant l'un d'eux qui en but des verres entiers, se sauva. Beauchamp fait d'ailleurs la remarque curieuse, que la peste ne passe jamais dans la Perse, dont le climat est en général plus tempéré, et le sol montueux et couvert de végétaux.

(5) Dans l'édition de 1787, la note s'arrête ici, sans la référence à Beauchamp. Si Volney insère cette note dans son édition de 1799, c'est qu'il a entretenu une correspondance avec Beauchamp pendant la Révolution et l'a fait nommer Consul à Mascate le 13 Ventôse, an III. Cf. Dehérain, *Histoire de la Nation égyptienne*, V, 201.

sage parti depuis quelques années; mais la police turke est partout si mauvaise, qu'on doit espérer peu de succès de ces établissemens, malgré leur extrême importance pour le commerce, et pour la sûreté des états de la Méditerranée (*a*).

(*a*) L'année dernière en fait preuve, puisqu'il a éclaté dans Tunis une peste aussi violente qu'on en ait jamais éprouvée. Elle fut apportée par des bâtimens venant de Constantinople, qui corrompirent les gardes et entrèrent en fraude sans faire de quarantaine.

XIII. - Tableau résumé de l'Égypte

L'Egypte fournirait encore matière à beaucoup d'autres observations; mais comme elles sont étrangères à mon sujet, ou qu'elles rentrent dans celles que j'aurai occasion de faire sur la Syrie, je ne m'étendrai pas davantage.

Si l'on se rappelle ce que j'ai exposé de la nature et de l'aspect du sol; si l'on se peint un pays plat, coupé de canaux, inondé pendant trois mois, fangeux et verdoyant pendant trois autres, poudreux et gercé le reste de l'année; si l'on se figure sur ce terrain des villages de boue et de briques ruinés, des paysans nus et hâlés, des buffles, des chameaux, des sycomores, des dattiers clair-semés, des lacs, des champs cultivés, et de grands espaces vides; si l'on y joint un soleil étincelant sur l'azur d'un ciel presque toujours sans nuages; des vents plus ou moins forts, mais perpétuels; l'on aura pu se former une idée rapprochée de l'état physique du pays (*a*). On a pu juger de l'état civil des habitans, par leurs

(*a*) Lorsque j'écrivais ceci en 1786, je ne connaissais pas la lettre d'Amrou au kalife Omar, laquelle traite précisément sous les mêmes rapports du même sujet. Le lecteur ne peut que me savoir gré de lui citer ce morceau curieux de l'éloquence orientale.

« Lettre du kalife Omar ebn-el-Kattâb, à Amrou son lieutenant en Egypte.

O Amrou, fils d'el-Aâs, ce que je désire de toi, à la réception de cette lettre, c'est que tu me fasses de l'Egypte une peinture assez exacte et assez vive pour que je puisse m'imaginer voir de mes propres yeux cette belle contrée. Salut. »

« Réponse d'Amrou.

O prince des fidèles ! peins-toi un désert aride, et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes dont l'une a la forme d'une colline de sable, et l'autre du ventre d'un cheval étique ou du dos d'un chameau. Voilà l'Egypte ! Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Asouan (Syène) jusqu'à Menchâ, viennent d'un fleuve béni qui coule avec majesté au milieu d'elle. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux est aussi réglé que le cours du soleil et de la lune; il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la providence les a assujetties envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit, et couvrent toute la face de l'Egypte pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à

divisions en races, en sectes, en conditions; par la nature d'un gouvernement qui ne connaît ni propriété, ni sûreté de personnes, et par l'usage d'un pouvoir illimité confié à une soldatesque licencieuse et grossière : enfin l'on peut apprécier la force de ce gouvernement, en résumant son état militaire, la qualité de ses troupes; en observant que dans toute l'Egypte et les frontières il n'y a ni fort, ni redoute, ni artillerie, ni ingénieurs, et que pour la marine, on ne compte que les vingt-huit vaisseaux et cayasses de Suez, armés chacun de quatre pierriers rouillés, et montés par des marins qui ne connaissent pas la boussole. C'est au lecteur à établir sur ces faits l'opinion qu'il doit prendre d'un tel pays. S'il trouvait, par hasard, que je le lui présente sous un point de vue différent de quelques autres relations (2), cette diversité ne devrait point l'étonner. Rien de moins unanime que les jugemens des voyageurs sur les pays qu'ils ont vus : souvent contradictoires entre eux, celui-ci déprime ce que celui-là vante; et tel peint comme un lieu de délices ce qui pour tel autre n'est qu'un lieu fort ordinaire. On leur reproche cette contradiction; mais ils la partagent avec leurs

l'autre, que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles de palmier.

Lorsqu'ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, ce fleuve docile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

Un peuple protégé du ciel, et qui comme l'abeille ne semble destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même du prix de ses sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il attend la fécondité du bienfait de cet être qui fait croître et mûrir les moissons. — Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies, et qui entretient le suc nourricier dont le sol est imbu. A la plus abondante récolte succède tout à coup la stérilité : c'est ainsi, ô prince des fidèles! que l'Egypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes : béni soit le créateur de tant de merveilles !

Trois choses, ô prince des fidèles ! contribuent essentiellement à la prospérité de l'Egypte et au bonheur de ses habitans. La première, de ne point adopter légèrement des projets inventés par l'avidité fiscale, et tendans à accroître l'impôt. La seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues. La troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature, sur les fruits que la terre produit. Salut. » (1).

---

(1) Cette note ne figure pas dans l'édition de 1787. Volney a dû avoir connaissance de la fameuse lettre d'Amrou par Venture de Paradis qui a traduit le *Zubda* de Khalil az-Zahiri où ce texte est reproduit.

(2) L'édition de 1787 ajoute en note : Voyez de Maillet. Allusion à Benoît Maillet, *Description de l'Egypte*, 1735, et *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte*, 1743. Benoît Maillet a été consul au Caire entre 1695 et 1705.

censeurs mêmes, puisqu'elle est dans la nature des choses. Quoi que nous puissions faire, nos jugemens sont bien moins fondés sur les qualités réelles des objets, que sur les affections que nous recevons, ou que nous portons déjà en les voyant. Une expérience journalière prouve qu'il s'y mêle toujours des idées étrangères, et de là vient que le même pays qui nous a paru beau dans un temps, nous paraît quelquefois désagréable dans un autre. D'ailleurs, le préjugé des habitudes premières est tel que jamais l'on ne peut s'en dégager. L'habitant des montagnes hait les plaines; l'habitant des plaines déprise les montagnes. L'Espagnol veut un ciel ardent; le Danois un temps brumeux. Nous aimons la verdure des forêts; les Suédois préfèrent la blancheur des neiges : le Lapon transporté de sa chaumière enfumée, dans les bosquets de Chantilly, y est mort de chaleur et de mélancolie (3). Chacun a ses goûts, et juge en conséquence. Je conçois que pour un Egyptien l'Egypte est et sera toujours le plus beau pays du monde quoiqu'il n'ait vu que celui-là. Mais, s'il m'est permis d'en dire mon avis comme témoin oculaire, j'avoue que je n'en ai pas pris une idée si avantageuse. Je rends justice à son extrême fertilité, à la variété de ses produits, à l'avantage de sa position pour le commerce : je conviens que l'Egypte est peu sujette aux intempéries qui font manquer nos récoltes; que les ouragans de l'Amérique y sont inconnus; que les tremblemens qui de nos jours ont dévasté le Portugal et l'Italie, y sont très-rares, quoique non pas sans exemples (*a*); je conviens même que la chaleur qui accable les Européens, n'est pas un inconvénient pour les naturels : mais c'en est un grave que ces vents meurtriers de sud; c'en est un autre que ce vent de nord-est qui donne des maux de tête violens; c'en est encore un, que cette multitude de scorpions, de cousins, et surtout de mouches, telle que l'on ne peut manger sans courir risque d'en avaler. D'ailleurs, nul pays d'un aspect plus monotone; toujours une plaine nue à perte de vue; toujours un horizon plat et uniforme (*b*); des dattiers sur leur tige maigre, ou des huttes de terre sur des chaussées : jamais cette richesse de paysages, où la variété des objets, où la diversité des sites occupent l'esprit et les yeux par des scènes et des sensations renaissantes : nul pays n'est moins pittoresque, moins propre aux pinceaux des peintres et des poëtes : on n'y trouve rien de ce qui fait le charme et la richesse de leurs tableaux; et il est remarquable que ni les Arabes, ni les anciens, ne font mention des poëtes d'Egypte. En effet, que chanterait l'Egyptien sur le chalumeau de Gessner et de Théocrite ? Il n'a ni clairs ruisseaux, ni frais gazons, ni antres solitaires; il ne connaît ni les vallons, ni les coteaux, ni les roches pendantes. Thompson n'y trouverait ni le sifflement des vents dans les forêts, ni les roulemens du tonnerre

(*a*) Il y en eut un très-violent entre autres, l'an 1112.

(*b*) On peut, à ce sujet, consulter les planches de Norden, qui rendent cet état sensible.

---

(3) Je n'ai pu réussir à éclairer le fait auquel Volney fait allusion ici.

dans les montagnes, ni la paisible majesté des bois antiques, ni l'orage imposant, ni le calme touchant qui lui succède : un cercle éternel des mêmes opérations ramène toujours les gras troupeaux, les champs fertiles, le fleuve boueux, la mer d'eau douce, et les villages semblables aux îles. Que si la pensée se porte à l'horizon qu'embrasse la vue, elle s'effraie de n'y trouver que des déserts sauvages, où le voyageur égaré, épuisé de soif et de fatigue, se décourage devant l'espace immense qui le sépare du monde; il implore en vain la terre et le ciel; ses cris perdus sur une plaine rase, ne lui sont pas même rendus par des échos : dénué de tout, et seul dans l'univers, il périt de rage et de désespoir devant une nature morne, sans la consolation même de voir verser une larme sur son malheur. Ce contraste si voisin est sans doute ce qui donne tant de prix au sol de l'Egypte. La nudité du désert rend plus saillante l'abondance du fleuve, et l'aspect des privations ajoute au charme des jouissances : elles ont pu être nombreuses dans les temps passés, et elles pourraient renaître sous l'influence d'un bon gouvernement; mais dans l'état actuel, la richesse de la nature y est sans effet et sans fruit. En vain célèbre-t-on les jardins de Rosette et du Kaire (4); l'art des jardins, cet art si cher aux peuples policés, est ignoré des Turks, qui méprisent les champs et la culture. Dans tout l'empire les jardins ne sont que des vergers sauvages où les arbres jetés sans soins, n'ont pas même le mérite du désordre. En vain se récrie-t-on sur les oranges et les cédrats qui croissent en plein air : on fait illusion à notre esprit, accoutumé d'allier à ces arbres les idées d'opulence et de culture qui chez nous les accompagnent. En Egypte, arbres vulgaires, ils s'associent à la misère des cabanes qu'ils couvrent, et ne rappellent que l'idée de l'abandon et de la pauvreté. En vain peint-on le Turk mollement couché sous leur ombre, heureux de fumer sa pipe sans penser : l'ignorance et la sottise ont sans doute leurs jouissances, comme l'esprit et le savoir; mais, je l'avoue, je n'ai pu envier le repos des esclaves, ni appeler bonheur l'apathie des automates. Je ne concevrais pas même d'où peut venir l'enthousiasme que des voyageurs témoignent pour l'Egypte, si l'expérience ne m'en eût dévoilé les causes secrètes.

DES EXAGÉRATIONS DES VOYAGEURS

On a dès long-temps remarqué dans les voyageurs une affectation particulière à vanter le théâtre de leurs voyages, et les bons esprits, qui souvent ont reconnu l'exagération de leurs récits, ont averti, par un proverbe, de se tenir en garde contre leur prestige (*a*) ; mais l'abus subsiste, parce qu'il tient à des causes renaissantes. Chacun

(*a*) *Multum mentitur qui multum vidit.*

(4) Tout ce passage sur les jardins en Egypte répond aux descriptions enchanteresses de Savary, *Lettres sur l'Egypte*, I, 48-49, dont Nerval s'inspirera. Mise au point analogue à celle de Volney sous la plume de Venture de Paradis, cf. mon *Idéologue Volney*, 97-99.

de nous en porte le germe; et souvent le reproche appartient à ceux mêmes qui l'adressent. En effet, qu'on examine un arrivant de pays lointains, dans une société oisive et curieuse; la nouveauté de ses récits attire l'attention sur lui; elle mène jusqu'à la bienveillance pour sa personne : on l'aime parce qu'il amuse, et parce que ses prétentions sont d'un genre qui ne peut choquer. De son côté, il ne tarde pas de sentir qu'il n'intéresse qu'autant qu'il excite des sensations nouvelles. Le besoin de soutenir, l'envie même d'augmenter l'intérêt, l'engagent à donner des couleurs plus fortes à ses tableaux; il peint les objets plus grands pour qu'ils frappent davantage; les succès qu'il obtient l'encouragent; l'enthousiasme qu'il produit se réfléchit sur lui-même; et bientôt il s'établit entre ses auditeurs et lui une émulation et un commerce par lequel il rend en étonnement ce qu'on lui paie en admiration. Le merveilleux de ce qu'il a vu rejaillit d'abord sur lui-même; puis, par une seconde gradation, sur ceux qui l'ont entendu, et qui à leur tour le racontent : ainsi la vanité, qui se mêle à tout, devient une des causes de ce penchant que nous avons tous, soit pour croire, soit pour raconter les prodiges. D'ailleurs, nous voulons moins être instruits qu'amusés, et c'est par ces raisons que les faiseurs de contes, en tout genre, ont toujours occupé un rang distingué dans l'estime des hommes, et dans la classe des écrivains.

Il est pour les voyageurs une autre cause d'enthousiasme : loin des objets dont elle a joui, l'imagination privée s'enflamme; l'absence rallume les désirs, et la satiété de ce qui nous environne prête un charme à ce qui est hors de notre portée. On regrette un pays d'où l'on désira souvent de sortir; et l'on se peint en beau les lieux dont la présence pourrait être encore à charge. Les voyageurs qui ne font que passer en Egypte ne sont pas dans cette classe parce qu'ils n'ont pas le temps de perdre l'illusion de la nouveauté; mais quiconque y séjourne, peut y être rangé. Nos négocians le savent; et ils ont fait à ce sujet une observation qu'on doit citer : ils ont remarqué que ceux même d'entre eux qui ont le plus senti les désagrémens de cette demeure, ne sont pas plus tôt retournés en France, que tout s'efface de leur mémoire; leurs souvenirs prennent de riantes couleurs; en sorte que deux ans après on n'imaginerait pas qu'ils y eussent jamais été. « Comment pensez-vous encore à nous, m'écrivait dernièrement un résident au Kaire; comment conservez-vous les idées vraies de ce lieu de misère (*a*), lorsque nous avons éprouvé que tous ceux qui repassent,

(*a*) Personne n'a moins que moi de sujets d'humeur contre l'Egypte; j'y ai éprouvé, de la part de nos négocians, l'accueil le plus généreux et le plus honnête; jamais il ne m'est arrivé aucun accident désagréable, pas même de mettre pied à terre devant les Mamlouks. Il est vrai que le plus souvent, et malgré la honte qu'on y attribue, je ne marchais qu'à pied dans les rues (5).

(5) Le Consul est le seul des Francs qui soit autorisé par les Musulmans d'Egypte à circuler à cheval.

les oublient au point de nous étonner nous-mêmes ? » Je l'avoue, des causes si générales et si puissantes n'eussent pas été sans effet sur moi-même; mais j'ai pris un soin particulier de m'en défendre, et de conserver mes impressions premières, pour donner à mes récits le seul mérite qu'ils pussent avoir, celui de la vérité. Il est temps de les reporter sur des objets d'un intérêt plus vaste; mais comme le lecteur ne me pardonnerait pas de quitter l'Egypte sans parler des ruines et des pyramides, j'en dirai deux mots.

XIV. - Des ruines et des pyramides [a]

J'ai déjà exposé comment la difficulté habituelle des voyages en Egypte, devenue plus grande en ces dernières années, s'opposait aux recherches sur les antiquités. Faute de moyens, et surtout de circonstances propres, on est réduit à ne voir que ce que d'autres ont vu, et à ne dire que ce qu'ils ont déjà publié. Par cette raison, je ne répéterai pas ce qui se trouve déjà répété plus d'une fois dans Paul Lucas, Maillet, Siccard, Pococke, Greaves, Norden, Niebuhr (1), et récemment dans les *Lettres* de Savary. Je me bornerai à quelques considérations générales.

Les pyramides de Djizé sont un exemple frappant de cette difficulté d'observer dont j'ai fait mention. Quoique situées à quatre lieues seulement du Kaire, où il réside des Francs, quoique visitées par une foule de voyageurs, on n'est point encore d'accord sur leurs dimensions. On a mesuré plusieurs fois leur hauteur par les procédés géométriques, et chaque opération a donné un résultat différent (*b*). Pour décider la question, il faudrait une nouvelle mesure solennelle, faite par des personnes connues; mais en attendant, on doit taxer d'erreur tous ceux qui donnent à la grande pyramide autant d'élévation que de base, attendu que son triangle est très-sensiblement écrasé. La connaissance de cette base me paraît d'autant plus intéressante, que je lui crois du rapport à l'une des mesures carrées des Egyptiens; et dans la coupe des pierres, si l'on trouvait des dimensions revenant souvent les mêmes, peut-être en pourrait-on déduire leurs autres mesures.

(*a*) La vue des pyramides, que je joins à cette édition, et qui manque aux premières, n'est pas prise du bord du fleuve même qui en est trop distant, mais du bord du canal qui se trouve dans la plaine avant d'arriver au rocher, et qui n'est rempli qu'au temps de l'inondation. Le talent de l'artiste me paraît avoir donné dans ce dessin circonscrit l'idée la plus étendue et la plus exacte de ces prodigieux monumens (2).

(*b*) A la liste de ces différences, alléguée par Savary, il faut ajouter la mesure récente de Niebuhr qui donne à la grande pyramide quatre cent quatre-vingt pieds de hauteur perpendiculaire.

---

(1) Paul Lucas a fait plusieurs voyages au Levant entre 1699 et 1714, et les a racontés en trois volumes parus respectivement en 1704, 1710 et 1719. L'Anglais Greaves (1602-1652) a voyagé en Egypte entre 1630 et 1640, et en a rapporté d'intéressantes notes sur les Pyramides.

(2) Cette note a été ajoutée à la 3e édition du *Voyage* (1799).

On se plaint ordinairement de ne point comprendre la description de l'intérieur de la pyramide; et en effet, à moins d'être versé dans l'art des plans, on a peine à se reconnaître sur la gravure. Le meilleur moyen de s'en faire une idée, serait d'exécuter en terre crue ou cuite, une pyramide dans des proportions réduites, par exemple, d'un pouce par toise. Cette masse aurait huit pieds quatre pouces de base, et à peu près sept et demi de hauteur : en la coupant en deux portions de haut en bas, on y pratiquerait le premier canal qui descend obliquement, la galerie qui remonte de même, et la chambre sépulcrale qui est à son extrémité. Norden fournirait les meilleurs détails; mais il faudrait un artiste habitué à ce genre d'ouvrages. La ligne du rocher sur lequel sont assises les pyramides, ne s'élève pas au-dessus du niveau de la plaine de plus de quarante à cinquante pieds (3). La pierre dont il est formé, est, comme je l'ai dit, une pierre calcaire blanchâtre, d'un grain pareil au beau moellon, ou à cette pierre connue dans quelques provinces sous le nom de *rairie.* Celle des pyramides est d'une nature semblable. Au commencement du siècle, on croyait, sur l'autorité d'Hérodote que les matériaux en avaient été transportés d'ailleurs; mais des voyageurs observant la ressemblance dont nous parlons, ont trouvé plus naturel de les faire tirer du rocher même : et l'on traite aujourd'hui de fable le récit d'Hérodote, et d'absurdité cette translation de pierres. On calcule que l'aplanissement du rocher en a dû fournir la majeure partie; et pour le reste, on suppose des souterrains invisibles, que l'on agrandit autant qu'il est besoin. Mais si l'opinion ancienne a des invraisemblances, la moderne n'a que des suppositions. Ce n'est point un motif suffisant de juger, que de dire : il est incroyable que l'on ait transporté des carrières éloignées; il est absurde d'avoir multiplié des frais qui deviennent énormes, etc. Dans les choses qui tiennent aux opinions et aux gouvernemens des peuples anciens, la mesure des probabilités est délicate à saisir : aussi, quelque invraisemblable que paraisse le fait dont il s'agit, si l'on observe que l'historien qui le rapporte a puisé dans les archives originales; qu'il est très-exact dans tous ceux que l'on peut vérifier; que le rocher libyque n'offre en aucun endroit des élévations semblables à celles qu'on veut supposer, et que les souterrains sont encore à connaître; si l'on se rappelle les immenses carrières qui s'étendent de Saouâdi à Manfalout, dans un espace de vingt-cinq lieues : enfin, si l'on considère que leurs pierres, qui sont de la même espèce, n'ont aucun autre emploi apparent (*a*), on sera porté tout au moins à suspendre son jugement, en attendant une évidence qui le détermine. Pareillement quelques

(*a*) Je n'entends pas les seules pyramides de Djizé, mais toutes en général. Quelques-unes, comme celles de Bayamout, n'ont de rochers ni dessous, ni aux environs. Voyez Pococke.

(3) La petite édition Bossange in-32, 1823, marquée 6e édition, ajoute ici une note : *Il y a erreur : 130 pieds* (*Note de Napoléon*). Cette note doit provenir de l'exemplaire du *Voyage* de Volney annoté par Napoléon, dont Fleury de Chaboulon parle dans ses *Mémoires* et dont je n'ai pu retrouver la trace.

écrivains se sont lassés de l'opinion que les pyramides étaient des tombeaux, et ils en ont voulu faire des temples ou des observatoires; ils ont regardé comme absurde qu'une nation sage et policée fît une affaire d'état du sépulcre de son chef, et comme extravagant qu'un monarque écrasât son peuple de corvées, pour enfermer un squelette de cinq pieds dans une montagne de pierres : mais, je le répète, on juge mal les peuples anciens, quand on prend pour terme de comparaison nos opinions, nos usages. Les motifs qui les ont animés peuvent nous paraître extravagans, peuvent l'être même aux yeux de la raison, sans avoir été moins puissans, moins efficaces. On se donne des entraves gratuites de contradictions, en leur supposant une sagesse conforme à nos principes; nous raisonnons trop d'après nos idées, et pas assez d'après les leurs. En suivant ici, soit les unes, soit les autres, on jugera que les pyramides ne peuvent avoir été des observatoires d'astronomie (*a*); parce que le mont Moqattam en offrait un plus élevé, et qui borne ceux-là; parce que tout observatoire élevé est inutile en Egypte, où le sol est très-plat, et où les vapeurs dérobent les étoiles plusieurs degrés au-dessus de l'horizon; parce qu'il est impossible de monter sur la plupart des pyramides; enfin, parce qu'il était inutile de rassembler onze observatoires aussi voisins que le sont les pyramides, grandes et petites, que l'on découvre du local de Djizé. D'après ces considérations, on pensera que Platon, qui a fourni l'idée en question, n'a pu avoir en vue que des cas accidentels; ou qu'il n'a ici que son mérite ordinaire d'éloquent orateur. Si d'autre part on pèse les témoignages des anciens et les circonstances des lieux, si l'on fait attention qu'auprès des pyramides il se trouve trente à quarante moindres monumens, offrant des ébauches de la même figure pyramidale; que ce lieu stérile, écarté de la terre cultivable, a la qualité requise des Egyptiens pour être un cimetière, et que près de là était celui de toute la ville de Memphis, la plaine des Momies; on sera persuadé que les pyramides ne sont que des tombeaux. L'on croira que les despotes d'un peuple superstitieux ont pu mettre de l'importance et de l'orgueil à bâtir pour leur squelette une demeure impénétrable, quand on saura que, dès avant Moïse, il était de dogme à Memphis que les âmes reviendraient au bout de six mille ans habiter les corps qu'elles avaient quittés : c'était par cette raison que l'on prenait tant de soin de préserver ces mêmes corps de la dissolution, et que l'on s'efforçait d'en conserver les formes au moyen des aromates, des bandelettes et des sarcophages. Celui qui est encore dans la chambre sépulcrale de la grande pyramide, est précisément dans

(*a*) Néanmoins je ne conteste pas à la plus grande des pyramides la propriété que lui a découverte l'ingénieux et savant Dupuis (4).

---

(4) L'édition de 1787, à la place de cette note, donne la suivante : On allègue la position des pyramides orientées aux quatre points cardinaux; mais les Anciens, dans la plupart de leurs monumens, ont observé cette pratique; et elle convenait aux tombeaux qui, par les idées de résurrection, de Tartare, d'Elysée, etc., tenaient à l'astronomie.

les dimensions naturelles; et cette chambre, si obscure et si étroite (*a*), n'a jamais pu convenir qu'à loger un mort. On veut trouver du mystère à ce conduit souterrain qui descend perpendiculairement dans le dessous de la pyramide; mais on oublie que l'usage de toute l'antiquité fut de ménager des communications avec l'intérieur des tombeaux, pour y pratiquer, aux jours prescrits par la religion, les cérémonies funèbres telles que les libations et les offrandes d'alimens aux morts. Il faut donc revenir à l'opinion, toute vieille qu'elle peut être, que les pyramides sont des tombeaux (*b*) ; et cet emploi indiqué par toutes les circonstances locales, l'est encore car un usage des Hébreux qui comme l'on sait, ont presque en tout imité les Egyptiens, et qui, à ce titre, donnèrent la forme pyramidale aux tombeaux d'Absalon et de Zakarie (5), que l'on voit encore dans la vallée de Josaphat : enfin, il est constaté par le nom même de ces monumens, qui, selon une analyse conforme à tous les principes de la science, me donne mot à mot, chambre ou caveau du mort (*c*). La grande pyramide n'est pas la seule qui ait

(*a*) Elle a treize pas de long sur onze de large, et à peu près autant de hauteur.

(*b*) La grande pyramide elle-même en est un; mais s'il est constaté que le côté de sa base équivaut juste à un stade alexandrin (de six cent quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces soixante centièmes), et se trouve être exactement la cinq centième partie d'un degré du cercle terrestre, tel que nous-mêmes le connaissons si, comme l'observe l'ingénieux et savant Dupuis, ses pans sont disposés sous un angle tel qu'à l'entrée du soleil dans les signes équinoxiaux son disque paraît placé au sommet pour le spectateur à genoux à la base, il faut convenir que dans la construction de celle-là l'on a combiné d'autres motifs. Au reste ces questions seront bientôt éclaircies par les savans qui sont en Egypte (6).

(*c*) Voici la marche de cette étymologie. Le mot français *pyramide*, est le grec *pyramis, idos*; mais dans l'ancien grec, l'*y* était prononcé *ou*; donc il faut dire *pouramis*. Lorsque les Grecs, après la guerre de Troie, fréquentèrent l'Egypte, ils ne devaient point avoir, dans leur langue, le nom de cet objet nouveau pour eux; ils dûrent l'emprunter des Egyptiens. *Pouramis* n'est donc pas grec, mais égyptien. Or, il paraît constant que les dialectes de l'Egypte, qui étaient variés, ont eu de grandes analogies avec ceux des pays voisins, tels que l'Arabie et la Syrie. Il est vrai que dans ces langues, *p* est une prononciation inconnue; mais il est de fait aussi que les Grecs, en adoptant des mots barbares, les altéraient presque toujours, et confondaient souvent un son avec un autre à peu près semblable. Il est de fait encore, que,

---

(5) L'allusion à cet usage des Hébreux manque dans l'édition de 1787 : Les pyramides sont des tombeaux; et cette destination constatée par toutes les circonstances, l'est encore par leur nom qui, selon une analyse...

(6) Sur les Pyramides, voir dans la *Description de l'Egypte* l'étude de Jomard, 2e édition, t. V, 1-52, 531-674; t. VII, 29-73; les observations de Coutelle, *ibid.*, t. IX, 261-294, et de Jomard, *ibid.*, t. IX, 419-567.

été ouverte ? Il y en a une autre à Saqâra qui offre les mêmes détails intérieurs. Depuis quelques années, un bek a tenté d'ouvrir la troisième en grandeur du local de Djizé, pour en retirer le trésor supposé. Il l'a attaquée par le même côté et à la même hauteur que la grande est ouverte; mais après avoir arraché deux ou trois cents pierres, avec des peines et une dépense considérables, il a quitté sans succès son avaricieuse entreprise. L'époque de la construction de la plupart des pyramides n'est pas connue; mais celle de la grande est si évidente, qu'on n'eût jamais dû la contester. Hérodote l'attribue à Cheops, avec un détail de circonstances qui prouve que ses auteurs étaient bien instruits (*a*). Or ce Cheops, dans sa liste, la meilleure de toutes, se trouve le second roi après Protée (*b*), qui fut contemporain de la guerre de Troie; et il en résulte, par l'ordre des faits, que sa pyramide fut construite vers les années 140 et 160 de la fondation du temple de Salomon, c'est-à-dire, huit cent cinquante ans avant Jésus-Christ.

La main du temps, et plus encore celle des hommes, qui ont ravagé tous les monumens de l'antiquité, n'ont rien pu jusqu'ici contre les pyramides. La solidité de leur construction, et l'énormité de leur masse, les ont garanties de toute atteinte, et semblent leur assurer une durée éternelle. Les voyageurs en parlent tous avec enthousiasme, et cet enthousiasme n'est point exagéré. L'on commence à voir ces montagnes factices, dix lieues avant d'arriver. Elles semblent s'éloigner à mesure qu'on s'en approche; on est encore à une lieue, et déjà elles dominent tellement sur la terre, qu'on croit être à leur pied; enfin l'on y touche, et rien ne peut exprimer la

dans des mots connus, *p* se trouve sans cesse pris pour *b*, qui n'en diffère presque pas. Dans cette donnée, *pouramis* devient *bouramis*. Or, dans le dialecte de la Palestine, *bour* signifie toute excavation en terre, une citerne, une prison proprement souterraine, un sépulcre. Voyez Buxtorf, *Lexicon hebr*. Reste *amis*, où l'*s* finale me paraît une terminaison substituée au *t*, qui n'était point dans le génie grec, et qui faisait l'oriental, *a-mit*, du mort; *bour a-mit*, caveau du mort; cette substitution de l'*s* au *t*, a un exemple dans *atribis*, bien connu pour être *atribit* : c'est aux connaisseurs à juger s'il est beaucoup d'étymologies qui réunissent autant de conditions que celle-ci.

(*a*) Ce prince, dit-il, règna cinquante ans, et il en employa vingt à bâtir la pyramide. Le tiers de l'Egypte fut employé, par corvées, à tailler, à transporter et à élever les pierres.

(*b*) Il est remarquable que si l'on écrivait le nom égyptien allégué par les Grecs, en caractères phéniciens, on se servirait des mêmes lettres que nous prononçons *pharao*; l'*o* final est dans l'hébreu un *h*, qui à la fin des mots devient très-souvent *t*.

variété des sensations qu'on y éprouve (*a*) : la hauteur de leur sommet, la rapidité de leur pente, l'ampleur de leur surface, le poids de leur assiette, la mémoire des temps qu'elles rappellent, le calcul du travail qu'elles ont coûté, l'idée que ces immenses rochers sont l'ouvrage de l'homme si petit et si faible, qui rampe à leurs pieds; tout saisit à la fois le cœur et l'esprit d'étonnement, de terreur, d'humiliation, d'admiration, de respect; mais, il faut l'avouer, un autre sentiment succède à ce premier transport. Après avoir pris une si grande opinion de la puissance de l'homme, quand on vient à méditer l'objet de son emploi, on ne jette plus qu'un œil de regret sur son ouvrage; on s'afflige de penser que, pour construire un vain tombeau, il a fallu tourmenter vingt ans une nation entière; on gémit sur la foule d'injustices et de vexations qu'ont dû coûter les corvées onéreuses et du transport, et de la coupe, et de l'entassement de tant de matériaux. On s'indigne contre l'extravagance des despotes qui ont commandé ces barbares ouvrages : ce sentiment revient plus d'une fois en parcourant les monumens de l'Egypte; ces labyrinthes, ces temples, ces pyramides, dans leur massive structure, attestent bien moins le génie d'un peuple opulent et ami des arts, que la servitude d'une nation tourmentée par le caprice de ses maîtres. Alors on pardonne à l'avarice qui, violant leurs tombeaux, a frustré leur espoir : on en accorde moins de pitié à ces ruines; et tandis que l'amateur des arts s'indigne dans Alexandrie de voir scier les colonnes des palais pour en faire des meules de moulin, le philosophe, après cette première émotion que cause la perte de toute belle chose, ne peut s'empêcher de sourire à la justice secrète du sort, qui rend au peuple ce qui lui coûta tant de peines, et qui soumet au plus humble de ses besoins l'orgueil d'un luxe inutile.

C'est l'intérêt de ce peuple, sans doute, plus que celui des monumens, qui doit dicter le souhait de voir passer en d'autres mains l'Egypte; mais, ne fût-ce que sous cet aspect, cette révolution serait toujours très-désirable. Si l'Egypte était possédée par une nation amie des beaux-arts, on y trouverait, pour la connaissance de l'antiquité, des ressources que désormais le reste de la terre nous refuse; peut-être y découvrirait-on même des livres. Il n'y a pas trois ans qu'on déterra près de Damiât plus de cent volumes écrits en langue inconnue (*b*); ils furent incontinent brûlés sur la

(*a*) Je ne connais rien de plus propre à figurer les pyramides, à Paris, que l'Hôtel des Invalides, vu du Cours-la-Reine. La longueur du bâtiment étant de six cents pieds, égale précisément la base de la grande pyramide ; mais, pour s'en figurer la hauteur et la solidité il faut supposer que la face mentionnée s'élève en un trriangle dont la pointe excède la hauteur du dôme des deux tiers de ce dôme même (il a trois cents pieds) : de plus, que la même face doit se répéter sur quatre côtés en carré, et que tout le massif qui en résulte est plein, et n'offre à l'extérieur qu'un immense talus disposé par gradins.

(*b*) Je tiens ce fait des négocians d'Acre, qui le racontent sur la foi d'un capitaine de Marseille, qui, dans le temps, chargeait du riz à Damiât.

décision des chaiks du Kaire. A la vérité le Delta n'offre plus de ruines bien intéressantes, parce que les habitans ont tout détruit par besoin ou par superstition. Mais le Saïd moins peuplé, mais la lisière du désert moins fréquentée en ont encore d'intactes. On en doit surtout espérer dans les oasis, dans ces îles séparées du monde par une mer de sable, où nul voyageur connu n'a pénétré depuis Alexandre. Ces cantons, qui jadis avaient des villes et des temples, n'ayant point subi les dévastations des barbares, ont dû garder leurs monumens, par cela même que leur population a dépéri ou s'est anéantie; et ces monumens enfouis dans les sables, s'y conservent comme en dépôt pour la génération future. C'est à ce temps, moins éloigné peut-être qu'on ne pense, qu'il faut remettre nos souhaits et notre espoir. C'est alors qu'on pourra fouiller de toutes parts la terre du Nil et les sables de la Libye; qu'on pourra ouvrir la petite pyramide de Djizé, qui, pour être démolie de fond en comble, ne coûterait pas 50 000 livres : c'est peut-être encore à cette époque qu'il faut remettre la solution des hiéroglyphes, quoique les secours actuels me paraissent suffisans pour y arriver.

Mais c'en est assez sur des sujets de conjectures : il est temps de passer à l'examen d'une autre contrée, qui, sous les rapports de l'état ancien et de l'état moderne, n'est pas moins intéressante que l'Egypte elle-même.

ÉTAT PHYSIQUE DE LA SYRIE

I. - Géographie et histoire naturelle de la Syrie

En sortant de l'Egypte par l'isthme qui sépare l'Afrique de l'Asie, si l'on suit le rivage de la Méditerranée, l'on entre dans une seconde province des Turks, connue parmi nous sous le nom de Syrie. Ce nom qui, comme tant d'autres, nous a été transmis par les Grecs, est une altération de celui d'Assyrie, introduite chez les Ioniens qui en fréquentaient les côtes, après que les Assyriens de Ninive eurent réduit cette contrée en province de leur empire (*a*). Par cette raison, le nom de Syrie n'eut pas d'abord l'extension qu'il a prise ensuite. On n'y comprenait ni la Phénicie ni la Palestine. Les habitans actuels qui, selon l'usage constant des Arabes, n'ont point adopté la nomenclature grecque, méconnaissent le nom de Syrie (*b*); ils le remplacent par celui de *Barr-el-Chám* (*c*), qui signifie *pays de la gauche*; et par-là ils désignent tout l'espace compris entre deux lignes tirées, l'une d'Alexandrette à l'Euphrate, l'autre de Gaze dans le désert d'Arabie, ayant pour bornes à l'est ce même désert, et à l'ouest la Méditerranée. Cette dénomination de *pays de la gauche,* par son contraste à celle de l'*Yamin* ou *pays de la droite,* indique pour chef-lieu un local intermédiaire, qui

(*a*) C'est-à-dire vers l'an 750 avant Jésus-Christ. Voilà pourquoi Homère, qui écrivit au commencement de ce siècle-là, ne l'a point citée, quoiqu'il fasse mention des habitans du pays : il s'est servi du nom oriental *Aram,* altéré dans Ariméen et Erembos.

(*b*) Les géographes le citent cependant quelquefois, en l'écrivant *Souria,* selon la traduction perpétuelle de l'*y* en *ou* arabe.

(*c*) Prononcez *chám* et non *kám;* et, règle générale dans les mots arabes que je cite, prononcez *ch* comme dans *charme,* fût-il à la fin du mot. D'Anville écrit *shám,* parce qu'il suit l'orthographe anglaise, dans laquelle *sh* est notre *ch.* El Chám tout seul est le nom de la ville de Damas, réputée capitale de la Syrie. J'ignore pourquoi Savary en a fait El-Chams, ville du soleil.

doit être la Mekke; et par son allusion au culte du soleil (*a*), elle prouve à la fois une origine antérieure à Mahomet, et l'existence déjà connue de ce culte au temple de la Kîabe.

§ I

ASPECT DE LA SYRIE

Quand on jette les yeux sur la carte de la Syrie, on observe que ce pays n'est en quelque sorte qu'une chaîne de montagnes, qui d'un rameau principal se distribuent à droite et à gauche en divers sens : la vue du terrain est analogue à cet exposé. En effet, soit que l'on aborde par la mer, soit que l'on arrive par les immenses plaines du désert, on commence toujours à découvrir de très-loin l'horizon bordé d'un rempart nébuleux qui court nord et sud, tant que la vue peut s'étendre : à mesure que l'on approche, on distingue des entassemens gradués de sommets, qui, tantôt isolés, et tantôt réunis en chaînes, vont se terminer à une ligne principale qui domine sur tout. On suit cette ligne sans interruption, depuis son entrée par le nord, jusque dans l'Arabie. D'abord elle serre la mer entre Alexandrette et l'Oronte; puis après avoir cédé passage à cette rivière, elle reprend sa route au midi en s'écartant un peu du rivage, et par une suite de sommets continus, elle se prolonge jusqu'aux sources du Jourdain, où elle se divise en deux branches, pour enfermer, comme en un bassin, ce fleuve et ses trois lacs. Pendant ce trajet, il se détache de cette ligne, comme d'un tronc principal, une infinité de rameaux qui vont se perdre, les uns dans le désert, où ils forment divers bassins, tels que celui de Damas, de Haurân, etc., les autres vers la mer, où ils se terminent quelquefois par des chutes rapides, comme il arrive au Carmel, à la Nakoure, au cap Blanc, et à presque tout le terrain entre Bairout (*b*) et Tripoli. Plus communément ils conservent des pentes douces qui se terminent en plaines, telles que celles d'Antioche, de Tripoli, de Tyr, d'Acre, etc.

§ II

DES MONTAGNES

Ces montagnes, en changeant de niveaux et de lieux, changent aussi beaucoup de formes et d'aspect. Entre Alexandrette et l'Oronte, les sapins, les mélèzes, les chênes, les buis, les lauriers, les ifs et les myrtes qui les couvrent, leur donnent un air de vie qui déride le

(*a*) Dans l'antiquité, les peuples qui adoraient le soleil, lui rendant leur hommage au moment de son lever, se supposèrent toujours la face tournée à l'orient. Le nord fut la gauche, le midi la droite, et le couchant le derrière, appelé en oriental, *acheron* et *akaron*.

(*b*) L'ancienne Béryte.

voyageur attristé de la nudité de Chypre (*a*). Il rencontre même sur quelques pentes des cabanes environnées de figuiers et de vignes; et cette vue adoucit la fatigue d'une route qui, par des sentiers raboteux, les conduit (1) sans cesse du fond des ravins à la cime des hauteurs, et de la cime des hauteurs le ramène au fond des ravins. Les rameaux inférieurs qui vont dans le nord d'Alep, n'offrent au contraire que des rochers nus, sans verdure et sans terre. Au midi d'Antioche et sur la mer, les coteaux se prêtent à porter des oliviers, des tabacs et des vignes (*b*); mais du côté du désert, le sommet et la pente de cette chaîne ne sont qu'une suite presque continue de roches blanches. Vers le Liban, les montagnes s'élèvent, et cependant se couvrent en beaucoup d'endroits d'autant de terre qu'il en faut pour devenir cultivables à force d'industrie et de travail. Là, parmi les rocailles, se présentent les restes peu magnifiques des cèdres si vantés (*c*), et plus souvent des sapins, des chênes, des ronces, des mûriers, des figuiers et des vignes. En quittant le pays des Druzes, les montagnes perdent de leur hauteur, de leur aspérité et deviennent plus propres au labourage; elles se relèvent dans le sud-est du Carmel, et se revêtent de futaies qui forment d'assez beaux paysages; mais en avançant vers la Judée, elles se dépouillent, resserrent leurs vallées, deviennent sèches, raboteuses, et finissent par n'être plus sur la mer Morte qu'un entassement de roches sauvages, pleines de précipices et de cavernes (*d*); pendant qu'à l'est du Jourdain et du lac, une autre chaîne de rocs plus hauts et plus hérissés, offre une perspective encore plus lugubre, et annonce dans le lointain l'entrée du désert et la fin de la terre habitable.

La vue des lieux atteste que le point le plus élevé de toute la Syrie, est le Liban au sud-est de Tripoli. A peine sort-on de Larneca, en Chypre, que déjà à trente lieues de distance, on voit à l'horizon sa pointe nébuleuse. D'ailleurs, le même fait s'indique sensiblement sur les cartes, par le cours des rivières. L'Oronte, qui des montagnes de Damas va se perdre sous Antioche; la Qâsmié, qui du nord de Balbek se rend vers Tyr; le Jourdain, que sa pente verse au midi, prouvent que le sommet général est au local indiqué. Après le Liban,

(*a*) Tous les vaisseaux qui vont à Alexandrette touchent en Chypre, dont la partie méridionale est une plaine nue et ravagée.

(*b*) Il faut en excepter le mont Cassius, qui s'élève sur Antioche comme un énorme pic. Mais Pline passe l'hyperbole, quand il dit que de sa pointe on découvre en même temps l'aurore et le crépuscule.

(*c*) Il n'y a plus que quatre ou cinq de ces arbres qui aient quelque apparence.

(*d*) C'est le terrain appelé grottes d'Engaddi, où se retirèrent de tout temps les vagabonds. Il y en a qui tiendraient quinze cents hommes.

---

(1) Var. 1787 : porte.

le point le plus saillant est le mont Aqqar : on le voit dès la sortie de Marra dans le désert, comme un énorme cône écrasé, que l'on ne cesse pendant deux journées d'avoir devant les yeux. Personne jusqu'à ce jour n'a eu le loisir ou la faculté de porter le baromètre sur ces montagnes pour en connaître la hauteur; mais on peut la déduire d'une mesure naturelle, la neige : dans l'hiver, tous les sommets en sont couverts depuis Alexandrette jusqu'à Jérusalem; mais dès mars, elle fond partout, le Liban excepté : cependant elle n'y persiste toute l'année que dans les sinuosités les plus élevées, et au nord-est où elle est à l'abri des vents de mer et de l'action du soleil. C'est ainsi que je l'ai vue à la fin d'août 1784, lorsque j'étouffais de chaleur dans la vallée de Balbek. Or, étant connu que la neige à cette latitude, exige une élévation de quinze à seize cents toises, on en doit conclure que le Liban atteint cette hauteur, et qu'il est par conséquent bien inférieur aux Alpes, et même aux Pyrénées (*a*).

Le Liban, dont le nom doit s'étendre à toute la chaîne du Kesraouân et du pays des Druzes, présente tout le spectacle des grandes montagnes. On y trouve à chaque pas ces scènes où la nature déploie, tantôt de l'agrément ou de la grandeur, tantôt de la bizarrerie, toujours de la variété. Arrive-t-on par la mer, et descend-on sur le rivage; la hauteur et la rapidité de ce rempart, qui semble fermer la terre, le gigantesque des masses qui s'élancent dans les nues, inspirent l'étonnement et le respect. Si l'observateur curieux se transporte ensuite jusqu'à ces sommets qui bornaient sa vue, l'immensité de l'espace qu'il découvre devient un autre sujet de son admiration : mais pour jouir entièrement de la majesté de ce spectacle, il faut se placer sur la cime même du Liban ou du Sannine. Là, de toutes parts, s'étend un horizon sans bornes; là, par un temps clair, la vue s'égare et sur le désert qui confine au golfe Persique, et sur la mer qui baigne l'Europe : l'âme croit embrasser le monde. Tantôt les regards errant sur la chaîne successive des montagnes, portent l'esprit, en un clin d'œil, d'Antioche à Jérusalem; tantôt se rapprochant de ce qui les environne, ils sondent la lointaine profondeur du rivage. Enfin, l'attention fixée par des objets distincts, examine avec détail les rochers, les bois, les torrens, les coteaux, les villages et les villes. On prend un plaisir secret à trouver petits ces objets qu'on a vus si grands. On regarde avec complaisance la vallée couverte de nuées orageuses, et l'on

(*a*) On estime que le mont Blanc, le plus dlevé des Alpes, a deux mille quatre cents toises au-dessus du niveau de la mer; et le pic d'Ossian dans les Pyrénées, dix-neuf cents (2).

---

(2) M. Birembaut me fait remarquer qu'en France même, au moment où écrit Volney, il n'existait pas encore de nivellement de précision. Lavoisier le déplore dans une communication à l'Académie des Sciences (14 novembre 1792) : « Nous n'avons point encore un nivellement exact depuis Paris jusqu'à l'océan. Ce serait une entreprise bien digne des ingénieurs des Ponts et Chaussées et qui serait très utile pour la Physique. On varie sur cette hauteur depuis 42 pieds jusqu'à 180. » (*Journal de Paris*, 24 nov. 1792.)

sourit d'entendre sous ses pas ce tonnerre qui gronda si long-temps sur la tête; on aime à voir à ses pieds ces sommets jadis menaçans, devenus dans leur abaissement semblables aux sillons d'un champ, ou aux gradins d'un amphithéâtre, on est flatté d'être devenu le point le plus élevé de tant de choses, et un sentiment d'orgueil les fait regarder avec plus de complaisance.

Lorsque le voyageur parcourt l'intérieur de ces montagnes, l'aspérité des chemins, la rapidité des pentes, la profondeur des précipices commencent par l'effrayer. Bientôt l'adresse des mulets qui le portent le rassure, et il examine à son aise les incidens pittoresques qui se succèdent pour le distraire. Là, comme dans les Alpes, il marche des journées entières, pour arriver dans un lieu qui dès le départ, est en vue; il tourne, il descend; il côtoie, il grimpe; et dans ce changement perpétuel de sites, on dirait qu'un pouvoir magique varie à chaque pas les décorations de la scène. Tantôt ce sont des villages près de glisser sur des pentes rapides, et tellement disposés, que les terrasses d'un rang de maisons servent de rue au rang qui les domine. Tantôt c'est un couvent placé sur un cône isolé, comme Mar-Châiâ dans la vallée du Tigre. Ici, un rocher percé par un torrent, est devenu une arcade naturelle, comme à Nahr-el-Leben (*a*). Là, un autre rocher taillé à pic, ressemble à une haute muraille; souvent sur les côteaux, les bancs de pierres dépouillés et isolés par les eaux, ressemblent à des ruines que l'art aurait disposées. En plusieurs lieux, les eaux trouvant des couches inclinées, ont miné la terre intermédiaire, et formé des cavernes, comme à Nahr-el-Kelb, près d'Antoura : ailleurs, elles se sont pratiqué des cours souterrains, où coulent des ruisseaux pendant une partie de l'année, comme à Mar-Elias-el-Roum, et à Mar-Hanna (*b*); quelquefois ces incidens pittoresques sont devenus tragiques. On a vu par des dégels et des tremblemens de terre, des rochers perdre leur équilibre, se renverser sur les maisons voisines, et en écraser les habitans; il y a environ vingt ans qu'un accident semblable ensevelit, près de Mardjordjôs, un village qui n'a laissé

(*a*) La rivière du Lait, qui se verse dans Nahr-el-Salib, appelée aussi rivière du Bairout; cette arcade a plus de cent soixante pieds de long sur quatre-vingt-cinq de large, et près de deux cents pieds d'élévation au-dessus du torrent.

(*b*) Ces ruisseaux souterrains sont communs dans toute la Syrie; il y en a près de Damas, aux sources de l'Oronte, et à celles du Jourdain. Celui de Mar-Hanna, couvent de Grecs, près du village de Chouaïr, s'ouvre par un gouffre appelé el-Bâloué, c'est-à-dire *l'engloutisseur*; c'est une bouche d'environ dix pieds de large, située au fond d'un entonnoir. A quinze pieds de profondeur, est une espèce de premier fond; mais il ne fait que masquer une ouverture latérale très-profonde. Il y a quelques années qu'on le ferma, parce qu'il avait servi à recéler un meurtre. Les pluies d'hiver étant venues, les eaux s'accumulèrent et firent un lac assez profond; mais quelques filets d'eau s'étant fait jour parmi les pierres, elles furent bientôt dégarnies de la terre qui les liait : alors la masse des eaux faisant effort,

aucune trace. Plus récemment et près du même lieu, le terrain d'un coteau chargé de mûriers et de vignes, s'est détaché par un dégel subit, et glissant sur le talus de roc qui le portait, est venu, semblable à un vaisseau qu'on lance du chantier, s'établir tout d'une pièce dans la vallée inférieure. Il en est résulté un procès bizarre, quoique juste, entre le propriétaire du fonds indigène et celui du fonds émigré; et il a été porté jusqu'au tribunal de l'émir Yousef (3), qui a compensé les pertes. Il semblerait que ces accidens dussent jeter du dégoût sur l'habitation de ces montagnes; mais outre qu'ils sont rares, ils sont compensés par un avantage qui rend leur séjour préférable à celui des plus riches plaines; je veux dire par la sécurité contre les vexations des Turks. Cette sécurité a paru un bien si précieux aux habitans, qu'ils ont déployé dans ces rochers une industrie que l'on chercherait vainement ailleurs. A force d'art et de travail, ils ont contraint un sol rocailleux à devenir fertile. Tantôt, pour profiter des eaux, ils les conduisent par mille détours sur les pentes, ou ils les arrêtent dans les vallons par des chaussées; tantôt ils soutiennent les terres prêtes à s'écrouler, par des terrasses et des murailles. Presque toutes les montagnes ainsi travaillées, présentent l'aspect d'un escalier ou d'un amphithéâtre, dont chaque gradin est un rang de vignes ou de mûriers. J'en ai compté sur une même pente jusqu'à cent et cent vingt, depuis le fond du vallon jusqu'au faîte de la colline; j'oubliais alors que j'étais en Turkie, ou si je me le rappelais, c'était pour sentir plus vivement combien est puissante l'influence même la plus légère de la liberté.

§ III

STRUCTURE DES MONTAGNES

La charpente de ces montagnes est formée d'un banc de pierre calcaire dure, blanchâtre et sonnante comme le grès, disposée par lits diversement inclinés. Cette pierre se représente presque la même dans toute l'étendue de la Syrie; tantôt elle est nue, et elle a l'aspect des rochers pelés de la côte de Provence; telle est la chaîne qui borde au nord le chemin d'Antioche à Alep, et qui sert de lit au cours supérieur du ruisseau qui coule en cette dernière ville. Ermenâz, village situé entre Serkin et Kaftin, a un défilé qui ressemble parfaitement à ceux qu'on passe en allant de Marseille à Toulon. Si l'on va d'Alep à Hama, l'on rencontre sans cesse les

l'obstacle creva tout à coup avec une explosion semblable à un coup de tonnerre; la réaction de l'air comprimé fut telle, qu'il jaillit une trombe d'eau à plus de deux cents pas sur une maison voisine. Le courant établi par cette issue, forma un tournoiement qui engloutit les arbres et les vignes plantés dans l'entonnoir, et alla les rejeter par la seconde issue.

(3) L'émir Yousef Chehab.

veines du même roc dans la plaine, tandis que les montagnes qui courent sur la droite, en offrent des entassemens qui figurent de grandes ruines de villes et de châteaux. C'est encore cette même pierre qui, sous une forme plus régulière, compose la masse du Liban, de l'Anti-Liban, des montagnes des Druzes, de la Galilée, du Carmel, et se prolonge jusqu'au sud de lac Asphaltite; partout les habitans en construisent leurs maisons et en font de la chaux. Je n'ai jamais vu ni entendu dire que ces pierres tinssent des coquillages pétrifiés dans les parties hautes du Liban; mais il existe entre Bâtroun et Djebaîl au Kesrâouan, à peu de distance de la mer, une carrière de pierres schisteuses, dont les lames portent des empreintes de plantes, de poissons, de coquillages, et surtout d'ognons de mer (4). Le torrent d'Azqâlan, en Palestine, est aussi pavé d'une pierre lourde, poreuse et salée, qui contient beaucoup de petites volutes et de bivalves de la Méditerranée. Enfin Pococke en a trouvé une quantité dans les rochers qui bordent la mer Morte.

En minéraux, le fer seul est abondant; les montagnes du Kesrâouan et des Druzes en sont remplies. Chaque année, les habitans en exploitent pendant l'été des mines qui sont simplement ocreuses. La Judée n'en doit pas manquer, puisque Moïse observait, il y a plus de trois mille ans, que ses pierres étaient du fer. On parle d'une mine de cuivre à Antabès (5), au nord d'Alep; mais elle est abandonnée : on m'a dit aussi chez les Druzes, que dans l'éboulement de cette montagne dont j'ai parlé, on avait trouvé un minéral qui rendit du plomb et de l'argent; mais comme une pareille découverte aurait ruiné le canton, en y attirant l'attention des Turks, l'on s'est hâté d'en étouffer tous les indices (6).

§ IV

VOLCANS ET TREMBLEMENS

Le midi de la Syrie, c'est-à-dire le bassin du Jourdain, est un pays de volcans; les sources bitumineuses et soufrées du lac Asphaltite, les laves, les pierres-ponces jetées sur ces bords, et le bain chaud de Tabarié, prouvent que cette vallée a été le siége d'un feu qui n'est pas encore éteint. On observe qu'il s'échappe souvent du lac des trombons de fumée, et qu'il se fait de nouvelles crevasses sur ses rivages. Si les conjectures en pareille matière n'étaient pas sujettes à être trop vagues, on pourrait soupçonner que toute la vallée n'est due qu'à l'affaissement violent d'un terrain qui jadis versait le Jourdain dans la Méditerranée. Il paraît du moins certain

---

(4) Il s'agit du gisement d'ichtyolithes en calcaire cénomanien, décrit par G. Zumoffen, *Géologie du Liban*, Paris, 1926, 118-122, à Hakel (Liban-Nord). Les poissons fossiles du Liban ont été étudiés par plusieurs naturalistes, et en particulier par M. Camille Arambourg.

(5) Précision ajoutée en 1799. L'édition de 1787 dit seulement : « on parle vaguement d'une ancienne mine de cuivre près d'Alep. »

(6) Les renseignements rapides de Volney ont été les seuls dont on disposât jusqu'aux beaux travaux de M. Dubertret sur la géologie de la Syrie et du Liban.

que l'accident des cinq villes foudroyées, eut pour cause l'éruption d'un volcan alors embrasé. Strabon dit expressément (*a*), que la tradition des habitans du pays, c'est-à-dire des Juifs mêmes, était que jadis la vallée du lac était peuplée de treize villes florissantes, et qu'elles furent englouties par un volcan. Ce récit semble confirmé par les ruines que les voyageurs trouvent encore en grand nombre sur le rivage occidental. Les éruptions ont cessé depuis long-temps; mais les tremblemens de terre qui en sont le supplément, se montrent encore quelquefois dans ce canton : la côte en général y est sujette, et l'histoire en cite plusieurs exemples qui ont changé la face d'Antioche, de Laodikée, de Tripoli, de Béryte, de Sidon, de Tyr, etc. De nos jours, en 1759 (7), il en est arrivé un qui a causé les plus grands ravages : on prétend qu'il tua dans la vallée de Balbek plus de vingt mille âmes, dont la perte ne s'est point réparée. Pendant trois mois, ses secousses inquiétèrent les habitans du Liban, au point qu'ils abandonnèrent leurs maisons, et demeurèrent

(*a*) Lib. XVI, p. 264.

---

(7) La correspondance des consuls français au Levant confirme le résumé de Volney.

De Tripoli, le 10 décembre 1759, le consul note « l'effroi et l'accablement où nous jettent depuis le 30 octobre les plus affreux tremblemens de terre qui minent et détruisent toute la Syrie et nous tiennent campés sous des tentes dans la saison la plus critique ».

De Tripoli, le 20 décembre 1759 : « Des montagnes de ce gouvernement ont été fendues de long en long. D'autres ailleurs ont été renversées. Il paraît du volcan et des gouffres à plusieurs endroits. Baalbek n'est plus qu'un tas de pierres. Antioche, Damas, Seyde ont été presqu'absolument démolies. »

De Tripoli, le 20 janvier 1760 : « Depuis ma lettre du 20 décembre, les tremblemens de terre n'ont pas cessé, mais les secousses sont petites. Nous sommes encore dans une cabane exposée à la rigueur de l'hyver. La peste est apparue à Acre. »

De Tripoli, le 16 avril 1760 : « Les tremblemens de terre, qui n'ont pas encore cessé, ont cependant beaucoup diminué et semblent être sur la fin. La peste a commencé. Nous avons par surcroît la famine. Je me trouve réduit, ayant abandonné ma maison qui étoit entièrement délabrée, ouverte de toutes parts et prête à tomber, à habiter une cabane dans un jardin de la Marine. Nous avons essuyé les 9, 10 et 11 mars, une tempête furieuse. »

De Tripoli, le 12 août 1760 : « Les tremblemens de terre, quoique légers, continuent et n'annoncent rien de bon. »

De Tripoli, le 14 août 1760 : « Les secousses ont renforcé depuis le 14 juillet. Il y a près de neuf mois que nous logeons sous des tentes ou dans des chaumières... Nous avons essuyé quatre mois de peste qui a fait périr 4 000 hommes à Tripoli, 18 000 à Damas, 400 000 dans toute la Syrie. Ce n'était pas assez que le tremblement de terre du 30 octobre n'en eût fait périr 30 000 dans deux minutes... » *Arch. Nat.* A. E. B[1] 1119.

D'Alep, le 11 décembre 1759 : « Nous eûmes ici le 30 octobre à 4 heures du matin deux secousses de tremblement de terre. La première fut très violente et dura plus d'une minute. La terre fut toujours agitée jusqu'au 25 novembre qu'il survint une nouvelle secousse à 7 h 23 du soir, et une autre le 26 à 4 heures et demie du matin. L'une et l'autre furent très violentes. Ces secousses ne discontinuèrent point jusqu'au 5 décembre, qu'il en fit une à 5 heures et demie du soir qui nous jeta tous dans le dernier effroi. Ces secousses se sont fait sentir sur toute la côte de Syrie. Antioche à ce qu'on dit a beaucoup souffert. Damas est entièrement renversée. La secousse du 29 novembre a donné le coup de grâce à Seyde, la ville n'est plus qu'un tas de ruines. »

D'Alep, le 24 décembre 1759 : « Secousse affreuse le 12 décembre à 6 heures trois quarts du soir. Depuis, il n'y a pas de jour sans secousses, légères jusqu'ici. Quelques maisons ont été renversées. »

D'Alep, le 14 janvier 1760 : « Le 30 décembre, à 10 h 45 du soir, une grande secousse dura plus de deux minutes, mais ne causa aucun dommage notable. On dit que le fameux temple qui existait à Baalbek a été entièrement détruit. » *Arch. Nat.* A. E. B[1] 88.

sous des tentes. Récemment (le 14 décembre 1783), lorsque j'étais à Alep, on ressentit dans cette ville une commotion qui fut si forte, qu'elle fit tinter la sonnette du consul de France (8). On a observé en Syrie que les tremblemens n'arrivent presque jamais que dans l'hiver, après les pluies d'automne; et cette observation, conforme à celle du docteur Châ (Shaw), en Barbarie, semblerait indiquer que l'action des eaux sur la terre et les minéraux desséchés, est la cause de ces mouvemens convulsifs. Il n'est pas hors de propos de remarquer que l'Asie mineure y est également sujette.

§ V

DES SAUTERELLES

La Syrie partage avec l'Egypte, la Perse et presque tout le midi de l'Asie, un autre fléau non moins redoutable, les nuées de sauterelles dont les voyageurs ont parlé. La quantité de ces insectes est une chose incroyable pour quiconque ne l'a pas vue par lui-même : la terre en est couverte sur un espace de plusieurs lieues. On entend de loin le bruit qu'elles font en broutant les herbes et les arbres, comme d'une armée qui fourrage à la dérobée. Il vaudrait mieux avoir affaire à des Tartares, qu'à ces petits animaux destructeurs : on dirait que le feu suit leurs traces. Partout où leurs légions se portent, la verdure disparait de la campagne, comme un rideau que l'on plie; les arbres et les plantes, dépouillés de feuilles, et réduits à leurs rameaux et à leurs tiges, font succéder en un clin d'œil le spectacle hideux de l'hiver, aux riches scènes du printemps. Lorsque ces nuées de sauterelles prennent leur vol pour surmonter quelque obstacle, ou traverser plus rapidement un sol désert, on peut dire, à la lettre, que le ciel en est obscurci. Heureusement que ce fléau n'est pas trop répété; car il n'en est point qui amène aussi sûrement la famine, et les maladies qui la suivent. Les habitans de la Syrie ont fait la double remarque que les sauterelles n'avaient lieu qu'à la suite des hivers trop doux, et qu'elles venaient toujours du désert d'Arabie. A l'aide de cette remarque, l'on explique très-bien comment le froid ayant ménagé les œufs de ces insectes, ils se multiplient si subitement, et comment les herbes venant à s'épuiser dans les immenses plaines du désert, il en sort tout à coup des légions si nombreuses. Quand elles paraissent sur la frontière du pays cultivé, les habitans s'efforcent de les détourner, en leur opposant des torrens de fumée; mais souvent les herbes et

---

(8) L'année 1783 parait avoir été particulièrement riche en secousses dans la région où voyageait Volney. Voici une jolie lettre de Philippe de Voize, consul à Tripoli de Syrie du 20 juillet 1783 :

« Il règne depuis trois semaines à Tripoly un temps d'hyver, une brume épaisse couvre la mer et la terre. La mer est dans une grande agitation. Le soleil se montre rarement et c'est avec une couleur de feu; nous avons essuyé deux secousses violentes de tremblement de terre dont les effets se sont fait sentir jusque dans le mont Liban où plusieurs rochers se sont écroulés. Les Turks, informés de l'affligeant évènement de Messine, passent leur tems à fouiller dans l'Alcoran, à trembler de frayeur et à nous faire des questions. »

(*Inédit.* Archives de la Chambre de Commerce de Marseille, J. 1046.)

la paille mouillée leur manquent : ils creusent aussi des fosses où il s'en ensevelit beaucoup; mais les deux agens les plus efficaces contre ces insectes, sont les vents de sud et de sud-est, et l'oiseau appelé *samarmar* (9) : cet oiseau, qui ressemble bien au loriot, les suit en troupes nombreuses, comme celles des étourneaux; et non-seulement il en mange à satiété, mais il en tue tout ce qu'il en peut tuer : aussi les paysans le respectent-ils, et l'on ne permet en aucun temps de le tirer. Quant aux vents de sud et de sud-est ils chassent violemment les nuages de sauterelles sur la Méditerranée; et ils les y noient en si grande quantité, que lorsque leurs cadavres sont rejetés sur le rivage, ils infectent l'air pendant plusieurs jours à une grande distance (10).

---

(9) Le nom scientifique de cet oiseau est *turdus gryllivorax*.

(10) A propos des sauterelles en Syrie, M. Birembaut me communique cette curieuse lettre du Consul français à Alep, le 12 mai 1729, qui aurait ravi Volney :

« Il tomba une si prodigieuse quantité de sauterelles à 20 ou 30 lieues à la ronde d'Alep, qu'elles ravagèrent en peu de jours toute la campagne et causèrent une grande disette de grains. Malheureusement le vent d'ouest qui souffla pendant tout ce tems là avec violence les empêcha de passer outre et de s'aller jeter dans la mer comme elles font ordinairement. De manière qu'ayant enterré ici leurs œufs, toute la campagne se trouva de nouveau couverte de ces insectes au commancement du mois passé. Sur l'avis qu'en a eu le gouverneur d'Alep, il a envoyé dans toute l'étendue de son gouvernement ordre aux paysans de faire main basse sur les sauterelles qui ne sont pas encore en état de voler. Il y a plus de 15 000 hommes qui y sont employés depuis 40 jours, et la quantité de ces insectes qu'ils ont tués passe l'imagination. Cela va aujourd'hui à plus de 1 000 makouks. Le makouk est la mesure de blé qui pèse environ 16 quintaux de France et fait la charge de 3 chameaux. De sorte qu'en présupposant les sauterelles aussi pesantes que le blé, on en aurait tué la charge de 3 000 chameaux, ce qui paraîtra une hyperbole. Voici comment on s'y prend pour les tuer. On a deux grands tapis dont on étend l'un sur terre, et de l'autre on fait comme une muraille, en assujettissant deux des bouts aux bords de celui qui est étendu et en levant bien haut les deux autres bouts. Ensuite les paysans chassent à grand bruit les sauterelles sur ces tapis où elles se ramassent en se mettant les unes sur les autres de la hauteur quelquefois de 4 doigts. Quand ils voient qu'il y en a une certaine quantité, ils abattent sur le tapis qui est étendu contre terre celui qui sert de muraille et ils se jettent dessus pour les écraser, après quoi ils les enterrent...

Près d'Angora, il y a une caverne dans laquelle une source d'eau attire une espèce d'oiseaux gros à peu près comme des étourneaux, *samarmar*. Ces oiseaux vivent des sauterelles et on prétend que leur cri tue les sauterelles. Le Pacha, informé l'année passée que, du côté d'Ourfa, il y avait des sauterelles qui sans doute viendroient à Alep, résolut de faire venir de cette eau aux dépens du pays et d'attirer par conséquent les samarmar. Pour cela, il dépêcha un chaikh nommé Seyd Abdulkader Beylouni Zadé, qui est parmi les Turcs en odeur de sainteté, pour aller à Angora prendre de cette eau de merveille et l'apporter ici.

Il campa à environ cent pas de la caverne, jeûna et pria quelques jours, au bout desquels il fit attacher une jarre au col d'un cheval qui avait été deux jours sans boire et le fit mener à l'entrée de la caverne. Pendant que le cheval boit, la cruche se remplit. Le chaikh pend la cruche à son propre col et toujours à reculons alla jusque près d'une mosquée ruinée, à un quart de lieu, faire sa prière; après quoi il se met en route pour Alep, avec la jarre débouchée et toujours pendue à son col. Il ne faut pas que la jarre passe sous aucun toit, mais que le ciel donne toujours à plomb dessus pour conserver à l'eau sa prétendue vertu. Celui qui la porte campe hors des villages. Lorsqu'il vouloit se décharger de son fardeau pour manger ou dormir, il pendait la jarre à une fourche exposée à l'air. Arrivé aux portes d'Alep, un autre chaikh qui s'étoit purifié par des jeûnes et des prières, monte sur les murailles et par des cordes qu'on avoit préparées tire la jarre sans la faire passer sous la porte, et ainsi de terrasse en terrasse, toujours exposée à l'air, on la porte au château qui est au milieu de la ville, et on la pend au minaret de la mosquée où, agitée par le vent, elle devoit attirer les samarmar à deux journées à la ronde. Malheureusement, disent les Turcs, l'eau arriva trop tard. Les samarmar couvoient alors et elle ne put les appeler. Les sauterelles cependant ravagèrent la campagne et les oiseaux ne parurent qu'après qu'elles furent presque toutes mortes ou parties... Le Pacha se fit payer pour cette forfanterie plus de 5 000 écus. » *Arch. Nat.*, A.E. B¹ 81.

§ VI

QUALITÉS DU SOL (11)

On présume aisément que dans un pays aussi étendu que la Syrie, la qualité du sol n'est pas partout la même : en général la terre des montagnes est rude; celle des plaines est grasse, légère, et annonce la plus grande fécondité. Dans le territoire d'Alep, jusque vers Antioche, elle ressemble à de la brique pilée très-fine, ou à du tabac d'Espagne. L'Oronte cependant, qui traverse ce district, a ses eaux teintes en blanc; ce qui vient des terres blanches dont elles se sont chargées vers leur source. Presque partout ailleurs la terre est brune, et ressemble à un excellent terreau de jardin. Dans les plaines, telles que celles de Hauran, de Gaze et de Balbek, souvent on aurait peine à trouver un caillou. Les pluies d'hiver y font des boues profondes, et lorsque l'été revient, la chaleur y cause, comme en Egypte, des gerçures qui ouvrent la terre à plusieurs pieds de profondeur.

§ VII

DES RIVIÈRES ET DES LACS

Les idées exagérées, ou, si l'on veut, les grandes idées que l'histoire et les relations aiment à donner des objets lointains, nous ont accoutumés à parler des eaux de la Syrie avec un respect qui flatte notre imagination. Nous aimons à dire le fleuve Jourdain, le fleuve Oronte, le fleuve Adonis. Cependant, si l'on voulait conserver aux noms le sens que l'usage leur assigne, nous ne trouverions guère en ce pays que des ruisseaux. A peine l'Oronte et le Jourdain, qui sont les plus considérables, ont-ils soixante pas de canal (*a*); les autres ne méritent pas que l'on en parle. Si, pendant l'hiver, les pluies et la fonte des neiges leur donnent quelque importance, le reste de l'année on ne reconnaît leur place que par les cailloux roulés ou les blocs de roc dont leur lit est rempli. Ce ne sont que des torrens à cascades, et l'on conçoit que les montagnes qui les fournissent n'étant qu'à deux pas de la mer, leurs eaux n'ont pas le temps de s'assembler dans de longues vallées, pour former des rivières. Les obstacles que ces mêmes montagnes opposent en plusieurs lieues à leur issue, ont formé divers lacs, tels que celui d'Antioche, d'Alep, de Damas, de Houlé, de Tabarié, et celui que l'on a décoré du nom de mer Morte, ou lac Asphaltite. Tous ces lacs,

(*a*) Il est vrai que le Jourdain est profond: mais si l'Oronte n'était arrêté par des barres multipliées, il resterait à sec pendant l'été.

---

(11) 1787 : ce titre manque et le paragraphe VI est uni au précédent sans interruption.

à la réserve du dernier, sont d'eau douce, et contiennent plusieurs espèces de poissons étrangères (*a*) aux nôtres.

Le seul lac Asphaltite ne contient rien de vivant ni même de végétant. On ne voit ni verdure sur ses bords, ni poisson dans ses eaux; mais il est faux que son air soit empesté au point que les oiseaux ne puissent le traverser impunément. Il n'est pas rare de voir des hirondelles voler à sa surface, pour y prendre l'eau nécessaire à bâtir leurs nids. La vraie cause de l'absence des végétaux et des animaux, est la salure âcre de ses eaux, infiniment plus forte que celle de la mer. La terre qui l'environne, également imprégnée de cette salure, se refuse à produire des plantes; l'air lui-même qui s'en charge par l'évaporation, et qui reçoit encore les vapeurs du soufre et du bitume, ne peut convenir à la végétation : de là cet aspect de mort qui règne autour du lac. Du reste, ses eaux ne présentent point un marécage; elles sont limpides et incorruptibles, comme il convient à une dissolution de sel. L'origine de ce minéral n'y est pas équivoque; car sur le rivage du sud-ouest il y a des mines de sel gemme, dont j'ai rapporté des échantillons. Elles sont situées dans le flanc des montagnes qui règnent de ce côté, et elles fournissent de temps immémorial à la consommation des Arabes de ces cantons, et même de la ville de Jérusalem. On trouve aussi sur ce rivage des morceaux de bitume et de soufre, dont les Arabes font un petit commerce; des fontaines chaudes, et des crevasses profondes, qui s'annoncent de loin par de petites pyramides qu'on a bâties sur leur bord. On y rencontre encore une espèce de pierre qui exhale, en la frottant, une odeur infecte, brûle comme le bitume, se polit comme l'albâtre, et sert à paver les cours. Enfin l'on y voit, d'espace en espace, des blocs informes, que des yeux prévenus prennent pour des statues mutilées, et que les pèlerins ignorans et superstitieux, regardent comme un monument de l'aventure de la femme de Loth, quoiqu'il ne soit pas dit que cette femme fut changée en pierre comme Niobé, mais en sel, qui a dû se fondre l'hiver suivant.

Quelques physiciens, embarrassés des eaux que le Jourdain ne cesse de verser dans le lac, ont supposé qu'il avait une communication souterraine avec la Méditerranée; mais, outre que l'on ne connaît aucun gouffre qui puisse confirmer cette idée, Hales a démontré par des calculs précis, que l'évaporation était plus que suffisante pour consommer les eaux du fleuve. Elle est en effet très-considérable; souvent elle devient sensible à la vue, par des brouillards dont le lac paraît tout couvert au lever du soleil, et qui se dissipent ensuite par la chaleur.

(*a*) Le lac d'Antioche abonde surtout en anguilles et en une espèce de poisson rouge de médiocre qualité. Les Grecs, qui sont des jeûneurs perpétuels, en font une grande consommation. Le lac de Tabarié est encore plus riche ; il est surtout rempli de crabes; mais comme ses environs ne sont peuplés que de musulmans, il est peu pêché.

§ VIII

DU CLIMAT

On est assez généralement dans l'opinion que la Syrie est un pays très-chaud; mais cette idée, pour être exacte, demande des distinctions : 1° à raison des latitudes qui ne laissent pas que de différer de cent cinquante lieues du fort au faible; en second lieu, à raison de la division naturelle du terrain en pays bas et plat, et en pays haut ou des montagnes : cette division cause des différences bien plus sensibles; car, tandis que le thermomètre de Réaumur atteint sur les bords de la mer vingt-cinq et vingt-six degrés, à peine dans les montagnes s'élève-t-il à vingt et vingt-un (*a*). Aussi dans l'hiver, toute la chaîne des montagnes se couvre de neige, pendant que les terrains inférieurs n'en ont jamais, ou ne la gardent qu'un instant. On devrait donc établir deux climats généraux : l'un très-chaud, qui est celui de la côte et des plaines intérieures telles que celles de Balbek, Antioche, Tripoli, Acre, Gaze, Hauran, etc.; l'autre tempéré et presque semblable au nôtre, lequel règne dans les montagnes, surtout quand elles prennent une certaine élévation. L'été de 1784 a passé chez les druzes pour un des plus chauds dont on eût mémoire; cependant je ne lui ai rien trouvé de comparable aux chaleurs de Saïde ou de Baîrout.

Sous ce climat, l'ordre des saisons est presque le même qu'au milieu de la France : l'hiver, qui dure de novembre en mars, est vif et rigoureux. Il ne se passe point d'années sans neiges, et souvent elles y couvrent la terre de plusieurs pieds, et pendant des mois entiers; le printemps et l'automne y sont doux, et l'été n'y a rien d'insupportable. Dans les plaines, au contraire, dès que le soleil revient à l'équateur, on passe subitement à des chaleurs accablantes, qui ne finissent qu'avec octobre (12). En récompense, l'hiver est si tempéré, que les orangers, les dattiers, les bananiers et autres arbres délicats, croissent en pleine terre : c'est un spectacle pittoresque pour un Européen, dans Tripoli, de voir sous ses fenêtres, en janvier, des orangers chargés de fleurs et de fruits pendant que sur sa tête le Liban est hérissé de frimas et de neiges. Il faut néanmoins remarquer que dans les parties du nord, et à l'est des montagnes, l'hiver est plus rigoureux, sans que l'été soit moins chaud. A Antioche, à Alep, à Damas, on a tous les hivers plusieurs semaines de glace et de neige; ce qui vient du gisement des terres, encore plus que des latitudes. En effet, toute la plaine

(*a*) Sur toute la côte de Syrie, et notamment à Tripoli, les plus bas degrés du thermomètre en hiver sont neuf et huit degrés au-dessus de la glace; en été, dans les appartemens bien clos il va jusqu'à vingt-cinq et demi et vingt-six. Quant au baromètre, il est remarquable que dans les derniers jours de mai, il se fixe à vingt-huit pouces, et ne varie plus jusqu'en octobre.

(12) Var. 1787 : ne finissent qu'à la Toussaint.

à l'est des montagnes, est un pays fort élevé au-dessus du niveau de la mer ouvert aux vents secs de nord et de nord-est, et à l'abri des vents humides d'ouest et sud-ouest. Enfin Antioche et Alep reçoivent des montagnes d'Alexandrette, qui sont en vue, un air que la neige dont elles sont long-temps couvertes, ne peut manquer de rendre très-piquant. Par cette disposition, la Syrie réunit sous un même ciel des climats différens, et rassemble dans une enceinte étroite, des jouissances que la nature a dispersées ailleurs à de grandes distances de temps et de lieux. Chez nous, par exemple, elle a séparé les saisons par des mois; là, on peut dire qu'elles ne le sont que par des heures. Est-on importuné dans Saïde ou Tripoli des chaleurs de juillet, six heures de marche transportent sur les montagnes voisines à la température de mars. Par inverse, est-on tourmenté à Becharrai des frimas de décembre, une journée ramène au rivage parmi les fleurs de mai (*a*). Aussi les poëtes arabes ont-ils dit, que le Sannîne portait l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules, l'automne dans son sein, pendant que l'été dormait à ses pieds. J'ai connu par moi-même la vérité de cette image dans le séjour de huit mois que j'ai fait au monastère de Mar-Hanna (*b*), à sept lieues de Baîrout. J'avais laissé à Tripoli, sur la fin de février, les légumes nouveaux en pleine saison, et les fleurs écloses : arrivé à Antoura (*c*), je trouvai les herbes seulement naissantes; et à Mar-Hanna tout était encore sous la neige. Le Sannine n'en fut dépouillé que sur la fin d'avril, et déjà dans le vallon qu'il domine, on commençait à voir boutonner les roses. Les figues primes étaient passées à Baîrout, quand nous mangions les premières, et les vers à soie y étaient en cocons, lorsque parmi nous l'on n'avait effeuillé que la moitié des mûriers. A ce premier avantage, qui perpétue les jouissances par leur succession, la Syrie en joint un second, celui de les multiplier par la variété de ses productions. Si l'art venait au secours de la nature, on pourrait y rapprocher dans un espace de vingt lieues, celles des contrées les plus distantes. Dans l'état actuel, malgré la barbarie d'un gouvernement ennemi de toute activité et de toute industrie, l'on est étonné de la liste que fournit cette province. Outre le froment,

(*a*) C'est ce que pratiquent plusieurs des habitans de ce canton, qui passent l'hiver près de Tripoli, pendant que leurs maisons sont ensevelies sous la neige.

(*b*) Mar-Hanna el-Chouair, c'est-à-dire, Saint-Jean près du village de Chouair. Ce monastère est dans une vallée de rocailles, qui verse dans celle de Nahr-el-Kelb, ou torrent du Chien. Les religieux sont grecs-catholiques, de l'ordre de Saint-Basile : j'aurai l'occasion d'en parler plus amplement (13).

(*c*) Maison ci-devant des jésuites, occupée aujourd'hui par les lazaristes (14).

(13) Voir ci-dessous, *Etat politique de la Syrie*, chap. V, *Du Pachalic de Saîde*, et chap. XV, *Des arts, des sciences, et de l'ignorance*.

(14) Voir ci-dessous, *Etat politique de la Syrie*, chap. VII, *Du Pachalic de Tripoli*.

le seigle, l'orge, les fèves et le coton-plante qu'on y cultive partout, on y trouve encore une foule d'objets utiles ou agréables, appropriés à divers lieux. La Palestine abonde en sésame propre à l'huile, et en doura pareil à celui d'Egypte (*a*). Le maïs prospère dans le sol léger de Balbek, et le même est cultivé avec succès sur les bords du marécage de Haoulé. On ne s'est avisé que depuis peu de planter des cannes à sucre dans les jardins de Saïde et de Baîrout; elles y ont égalé celles du Delta. L'indigo croît sans art sur les bords du Jourdain au pays de Bisân; et il ne demande que des soins pour acquérir de la qualité. Les coteaux de Lataqîé produisent des tabacs à fumer, qui font la base des relations de commerce avec Damiât et le Kaire. Cette culture est répandue désormais dans toutes les montagnes. En arbres, l'olivier de Provence croît à Antioche et à Ramlé, à la hauteur des hêtres. Le mûrier blanc fait la richesse de tout le pays des Druzes, par les belles soies qu'il procure; et la vigne élevée en échalas, ou grimpant sur les chênes, y donne des vins rouges et blancs qui pourraient égaler ceux de Bordeaux. Avant le ravage des derniers troubles, Yâfa voyait dans ses jardins deux plants du coton-arbre de l'Inde, qui grandissaient à vue d'œil et cette ville n'a pas perdu ses limons ni ses poncires énormes (*b*) ni ses pastèques, préférées à celles de Broulos (*c*) même. Gaze a des dattes comme la Mekke, et des grenades comme Alger. Tripoli produit des oranges comme Malte; Baîrout, des figues comme Marseille et des bananes comme Saint-Domingue; Alep a le privilège exclusif des pistaches, et Damas se vante avec justice de réunir tous les fruits de nos provinces. Son sol pierreux convient également aux pommes de la Normandie, aux prunes de la Touraine, et aux pêches de Paris. On y compte vingt espèces d'abricots, dont l'une contient une amande qui la fait rechercher dans toute la Turkie. Enfin, la plante à cochenille qui croît sur toute la côte, nourrit peut-être déjà cet insecte précieux comme au Mexique et à Saint-Domingue (*d*) ; et si l'on fait attention que les montagnes de l'Yemen, qui produisent (15) un café si précieux, sont une suite de celles de la Syrie, et que leur sol et leur température sont

(*a*) Je n'ai jamais vu en Syrie de sarrasin, et l'avoine y est rare. On n'y donne aux chevaux que de l'orge et de la paille.

(*b*) J'en ai vu qui pesaient dix-huit livres.

(*c*) Broulos, sur la côte d'Egypte, a des pastèques meilleures que dans le reste du Delta, où les fruits sont en général trop aqueux.

(*d*) On a long-temps cru que l'insecte de la cochenille appartenait exclusivement au Mexique; et les Espagnols, pour s'en assurer la propriété, ont défendu l'exportation de la cochenille vivante, sous peine de mort; mais Thierri, qui réussit à l'enlever en 1771, et qui la transporta à Saint-Domingue, a trouvé que les nopals de cette île en avaient dès avant son arrivée. Il paraît que la nature ne sépare presque jamais les insectes des plantes qui leur sont appropriées.

(15) Var. 1787 : portent.

presque les mêmes (*a*), on sera porté à croire que la Judée surtout pourrait s'approprier cette denrée de l'Arabie. Avec ces avantages nombreux de climat et de sol, il n'est pas étonnant que la Syrie ait passé de tout temps pour un pays délicieux, et que les Grecs et les Romains l'aient mise au rang de leurs plus belles provinces, à l'égal même de l'Egypte. Aussi, dans ces derniers temps, un pacha qui les connaît toutes les deux, étant interrogé à laquelle il donnait la préférence, répondit : l'Egypte, sans doute, est une excellente métairie; mais la Syrie est une charmante maison de campagne (*b*).

§ IX

QUALITÉS DE L'AIR

Je ne dois point oublier de parler des qualités de l'air et des eaux : ces élémens offrent en Syrie quelques phénomènes remarquables.

(*a*) La disposition du terrain de l'Yemen et du Téhama a beaucoup d'analogie avec celle de la Syrie. Voyez Niebuhr, *Voyage en Arabie.*

(*b*) Pour compléter l'histoire naturelle de la Syrie, il convient de dire qu'elle produit tous nos animaux domestiques; mais elle y ajoute le buffle et le chameau, dont l'utilité est si connue. En fauves, on y trouve dans les plaines, des gazelles qui remplacent notre chevreuil; dans les montagnes et les marais, quantité de sangliers moins grands et moins féroces que les nôtres. Le cerf et le daim n'y sont point connus; le loup et le vrai renard le sont très peu; mais il y a une prodigieuse quantité de l'espèce mitoyenne appelée chacal (en Syrie on le nomme *ouâoui*, par imitation de son cri; et en Egypte *dîb* ou loup). Les chacals habitent par troupes aux environs des villes dont ils mangent les charognes; ils n'attaquent jamais personne, et ne savent défendre leur vie que par la fuite. Chaque soir ils semblent se donner le mot pour hurler, et leurs cris, qui sont très-lugubres, durent quelquefois un quart d'heure. Il y a aussi dans les lieux écartés des hyènes (en arabe *daba*) et des onces faussement appelés tigres (*némr*). Le Liban, le pays des Druzes et des Nâblous, le mont Carmel et les environs d'Alexandrette, sont leurs principaux séjours. En récompense, on est exempt des lions et des ours; le gibier d'eau est très-abondant, celui de terre ne l'est que par cantons. Le lièvre et la grosse perdrix rouge sont les plus communs; le lapin, s'il y en a, est infiniment rare; le francolin ne l'est point à Tripoli, et près de Yâfa. Enfin, il ne faut pas oublier d'observer que l'espèce du colibri existe dans le territoire de Saïde. M. J.-B. Adanson (16), ci-devant interprète en cette ville, qui cultive l'histoire naturelle avec autant de goût que de succès, en a trouvé un dont il a fait présent à son frère l'académicien (17). C'est, avec le pélican, le seul oiseau bien remarquable de la Syrie.

---

(16) Sur J.B. Adanson, excellent arabisant, cf. Sonnini de Manoncour, *Voyage dans la Haute et Basse Egypte*, I, 203-205.

(17) Michel Adanson (1727-1806) botaniste estimé, membre de l'Académie des Sciences avant 1789, puis membre de l'Institut. Sur cette famille de savants, cf. A. Chevalier, *Michel Adanson, voyageur, naturaliste et philosophe*, Paris. 1934.

Sur les montagnes, et dans toute la plaine élevée qui règne à leur orient l'air est léger, pur et sec; sur la côte, au contraire, et surtout depuis Alexandrette jusqu'à Yâfa, il est humide et pesant : ainsi la Syrie est partagée dans toute sa longueur en deux régions différentes, dont la chaîne des montagnes est le terme de séparation, et même la cause; car en s'opposant par sa hauteur au libre passage des vents d'ouest, elle occasionne dans la vallée l'entassement des vapeurs qu'ils apportent de la mer; et comme l'air n'est léger qu'autant qu'il est pur, ce n'est qu'après s'être déchargé de tout poids étranger, qu'il peut s'élever jusqu'au sommet de ce rempart et le franchir. Les effets relatifs à la santé, sont que l'air du désert et des montagnes, salubre pour les poitrines bien constituées, est dangereux pour les délicates, et l'on est obligé d'envoyer d'Alep à Lataqîé ou à Saïde, les Européens menacés de la pulmonie. Cet avantage de l'air de la côte est compensé par de plus graves inconvéniens, et l'on peut dire qu'en général il est malsain, qu'il fomente les fièvres intermittentes et putrides, et les fluxions des yeux dont j'ai parlé à l'occasion du Delta. Les rosées du soir et le sommeil sur les terrasses, y sont suivis d'accidens qui ont d'autant moins lieu dans les montagnes et les terres, qu'on s'éloigne davantage de la mer; ce qui confirme ce que j'ai déjà dit à cet égard.

§ X

QUALITÉS DES EAUX

Les eaux ont une autre différence dans les montagnes, celles des sources sont légères et de très-bonne qualité; mais dans la plaine soit à l'est, soit à l'ouest, si l'on n'a pas une communication naturelle ou factice avec les sources, l'on n'a que de l'eau saumâtre. Elle le devient d'autant plus, qu'on s'avance davantage dans le désert, où il n'y en a pas d'autre. Cet inconvénient rend les pluies si précieuses aux habitans de la frontière, qu'ils se sont de tout temps appliqués à les recueillir dans des puits et des souterrains hermétiquement fermés : aussi, dans tous les lieux ruinés, les citernes sont-elles toujours le premier objet qui se présente.

L'état du ciel en Syrie, principalement sur la côte et dans le désert, est en général plus constant et plus régulier que dans nos climats : rarement le soleil s'y voile deux jours de suite; pendant tout l'été, l'on voit peu de nuages et encore moins de pluies : elles ne commencent à paraître que vers la fin d'octobre, et alors elles ne sont ni longues ni abondantes; les laboureurs les désirent pour ensemencer ce qu'ils appellent la récolte d'hiver, c'est-à-dire, le froment et l'orge (*a*) ; elles deviennent plus fréquentes et plus fortes

(*a*) Les semailles de la récolte d'hiver, qu'on appelle *chetâouié*, n'ont lieu dans toute la Syrie qu'à l'arrivée des pluies d'automne, c'est-à-dire vers la Toussaint. L'époque de cette récolte varie ensuite selon les lieux. En Palestine, et le Haurân, on coupe le froment et l'orge dès la fin d'avril et dans le courant

en décembre et janvier, où elles prennent souvent la forme de neige dans le pays élevé; il en paraît encore quelques-unes en mars et en avril; l'on en profite pour les semences d'été, qui sont le sésame, le doura, le tabac, le coton, les fèves et les pastèques. Le reste de l'année est uniforme, et l'on se plaint plus de sécheresse que d'humidité (18).

§ XI

DES VENTS

Ainsi qu'en Egypte, la marche des vents a quelque chose de périodique et d'approprié à chaque saison. Vers l'équinoxe de septembre, le nord-ouest commence à souffler plus souvent et plus fort; il rend l'air sec, clair, piquant; et il est remarquable que sur la côte il donne mal à la tête, comme en Egypte le nord-est, et cela plus dans la partie du nord que dans celle du midi, nullement dans les montagnes. On doit encore remarquer qu'il dure le plus souvent trois jours de suite, comme le sud et le sud-est à l'autre équinoxe; il dure jusqu'en novembre, c'est-à-dire environ cinquante jours, alternant surtout avec le vent d'est. Ces vents sont remplacés par le nord-ouest, l'ouest et le sud-ouest, qui règnent de novembre en février. Ces deux derniers sont, pour me servir de l'expression des Arabes, les pères des pluies; en mars paraissent les pernicieux vents des parties du sud, avec les mêmes circonstances qu'en Egypte; mais ils s'affaiblissent en s'avançant dans le nord, et ils sont bien plus supportables dans les montagnes que dans le pays plat. Leur durée à chaque reprise est ordinairement de vingt-quatre heures ou de trois jours. Les vents d'est qui les relèvent, continuent jusqu'en juin, que s'établit un vent de nord qui permet d'aller et de revenir à la voile sur toute la côte; il arrive même en cette saison, que chaque jour le vent fait le tour de l'horizon, et passe avec le soleil de l'est au sud, et du sud à l'ouest, pour revenir par le nord recommencer le même cercle. Alors aussi règne pendant la nuit sur la côte, un vent local, appelé vent de terre; il ne s'élève qu'après le coucher du soleil, il dure jusqu'à son lever, et ne s'étend qu'à deux ou trois lieues en mer.

de mai. Mais à mesure que l'on va dans le nord, ou que l'on s'élève dans les montagnes, la moisson se retarde jusqu'en juin et juillet.

Les semailles de la récolte d'été ou *saïfié*, se font aux pluies de printemps, c'est-à-dire en mars et avril, et leur moisson a lieu dans les mois de septembre et d'octobre.

Les vendanges, dans les montagnes, se font sur la fin de septembre; les vers à soie y éclosent en avril et mai, et font leurs cocons en juillet.

---

(18) On complétera ces indications de Volney, d'une parfaite exactitude, par les ouvrages de Latron, *La vie rurale en Syrie et au Liban*, Institut français de Damas, 1936. Et de J. Weulersse, *Paysans de Syrie*, 1946.

Les raisons de tous ces phénomènes sont sans doute des problèmes intéressans pour la physique, et ils mériteraient qu'on s'occupât de leur solution. Nul pays n'est plus propre aux observations de ce genre que la Syrie. On dirait que la nature y a préparé tous les moyens d'étudier ses opérations. Nous autres, dans nos climats brumeux, enfoncés dans de vastes continens, nous pouvons rarement suivre les grands changemens qui arrivent dans l'air; l'horizon étroit qui borne notre vue, borne aussi notre pensée; nous ne découvrons qu'une petite scène; et les effets qui s'y passent ne se montrent qu'altérés par mille circonstances. Là, au contraire, une scène immense est ouverte aux regards; les grands agens de la nature y sont rapprochés dans un espace qui rend faciles à saisir leurs jeux réciproques. C'est à l'ouest, la vaste plaine liquide de la Méditerranée; c'est à l'est, la plaine du désert, aussi vaste et absolument sèche : au milieu de ces deux plateaux s'élèvent des montagnes dont les pics sont autant d'observatoires d'où la vue porte à trente lieues. Quatre observateurs embrasseraient toute la longueur de la Syrie; et là, des sommets du Cassius, du Liban et du Thabor, ils pourraient saisir tout ce qui se passe dans un horizon infini; ils pourraient observer comment, d'abord claire, la région de la mer se voile de vapeurs; comment ces vapeurs se coupent, se partagent, et, par un mécanisme constant, grimpent et s'élèvent sur les montagnes; comment, d'autre part, la région du désert, toujours transparente, n'engendre jamais de nuages, et ne porte que ceux qu'elle reçoit de la mer : ils répondraient à la question de Michaélis (*a*), si le désert produit des rosées, que le désert n'ayant d'eau qu'en hiver après les pluies, il ne peut donner de vapeurs qu'à cette époque. En voyant d'un coup d'œil la vallée de Balbek brûlée de chaleur, pendant que la tête du Liban blanchit de glace et de neige, ils sentiraient la vérité des axiomes désormais établis : que la chaleur est plus grande, à mesure qu'on se rapproche du plan de la terre, et moindre, à mesure que l'on s'en éloigne; en sorte qu'elle semble n'être qu'un effet de l'action des rayons du soleil sur la terre. Enfin, ils pourraient tenter avec succès la solution de la plupart des problèmes qui tiennent à la météorologie du globe.

(*a*) Voyez les questions de Michaélis, proposées aux voyageurs du roi de Danemarck.

II. - Considérations sur les phénomènes des vents des nuages, des pluies, des brouillards et du tonnerre

En attendant que quelqu'un entreprenne ce travail avec les détails qu'il mérite, je vais exposer en peu de mots quelques idées générales que la vue des objets m'a fait naître. J'ai parlé des rapports que les vents ont avec les saisons; et j'ai indiqué que le soleil, par l'analogie de sa marche annuelle avec leurs accidens, s'annonçait pour en être l'agent principal : son action sur l'air qui enveloppe la terre, paraît être la cause première de tous les mouvemens qui se passent sur notre tête. Pour en concevoir clairement le mécanisme, il faut reprendre la chaîne des idées à son origine, et se rappeler les propriétés de l'élément mis en action.

1° L'air, comme l'on sait, est un fluide dont toutes les parties, naturellement égales et mobiles, tendent sans cesse à se mettre de niveau, comme l'eau; en sorte que si l'on suppose une chambre de six pieds en tous sens, l'air qu'on y introduira la remplira partout également.

2° Une seconde propriété de l'air est de se dilater ou de se resserrer, c'est-à-dire, d'occuper un espace plus grand ou plus petit, avec une même quantité donnée. Ainsi, dans l'exemple de la chambre supposée, si l'on vide les deux tiers de l'air qu'elle contient, le tiers restant s'étendra à leur place, et remplira encore toute la capacité; si, au lieu de vider l'air, on y en ajoute le double, le triple, etc., la chambre le contiendra également; ce qui n'arrive point à l'eau.

Cette propriété de se dilater, est surtout mise en action par la présence du feu; et alors l'air échauffé rassemble dans un espace égal moins de parties que l'air froid; il devient plus léger que lui, et il en est poussé en haut. Par exemple, si dans la chambre supposée l'on introduit un réchaud plein de feu, sur-le-champ l'air qui en sera touché s'élèvera au plancher; et l'air qui était voisin prendra la place. Si cet air est encore échauffé, il suivra le premier, et il s'établira un courant de bas en haut (*a*), fourni par l'affluence de l'air latéral; en sorte que l'air plus chaud se répandra dans la partie supérieure, et le moins chaud dans l'inférieure, tous deux continuant de chercher à se mettre en équilibre par la première loi de la fluidité (*b*).

(*a*) C'est le mécanisme des cheminées et des bains d'étuves.

(*b*) Il y a d'ailleurs un effort de l'air dilaté contre les barrières qui l'emprisonnent; mais cet effet est indifférent à notre objet.

Si maintenant on applique ce jeu à ce qui se passe en grand sur le globe, on trouvera qu'il explique la plupart des phénomènes des vents.

L'air qui enveloppe la terre, peut se considérer comme un océan très-fluide dont nous occupons le fond, et la surface est à une hauteur inconnue. Par la première loi, c'est-à-dire par sa fluidité, cet océan tend sans cesse à se mettre en équilibre et à rester stagnant; mais le soleil faisant agir la loi de la dilatation, y excite un trouble qui en tient toutes les parties dans une fluctuation perpétuelle. Ses rayons, appliqués à la surface de la terre, produisent précisément l'effet du réchaud supposé dans la chambre; ils y établissent une chaleur par laquelle l'air voisin se dilate et monte vers la région supérieure. Si cette chaleur était la même partout, le jeu général serait uniforme; mais elle varie par une infinité de circonstances qui deviennent les raisons des agitations que nous remarquons.

D'abord, il est de fait que la terre s'échauffe d'autant plus qu'elle se rapproche davantage de la perpendiculaire du soleil : la chaleur est nulle au pôle; elle est extrême sous la ligne. C'est par cette raison que nos climats sont plus froids l'hiver, plus chauds l'été; et c'est encore par-là que dans un même lieu et sous une même latitude, la température peut être très-différente, selon que le terrain, incliné au nord ou au midi, présente sa surface plus ou moins obliquement aux rayons du soleil (*a*).

En second lieu, il est encore de fait que la surface des eaux produit moins de chaleur que celle de la terre : ainsi, sur la mer, sur les lacs et sur les rivières, l'air sera moins échauffé à même latitude que sur le continent; partout même l'humidité est un principe de fraîcheur, et c'est par cette raison qu'un pays couvert de forêts et rempli de marécages, est plus froid que lorsque les marais sont desséchés et les forêts abattues (*b*).

3° Enfin, une troisième considération également importante, est que la chaleur diminue à mesure que l'on s'élève au-dessus du plan général de la terre. Le fait en est démontré par l'observation des hautes montagnes, dont les pics, sous la ligne même, portent une neige éternelle, et attestent l'existence d'un froid permanent dans la région supérieure.

Si maintenant on se rend compte des effets combinés de ces diverses circonstances, on trouvera qu'ils remplissent les indications de la plupart des phénomènes que nous avons à expliquer.

Premièrement, l'air des régions polaires étant plus froid et plus pesant que celui de la zone équinoxiale, il en doit résulter, par la loi des équilibres, une pression qui tend sans cesse à faire

(*a*) Voilà pourquoi, comme l'a très-bien observé Montesquieu, la Tartarie sous le parallèle de l'Angleterre et la France, est infiniment plus froide que ces contrées.

(*b*) Ceci explique pourquoi la Gaule était plus froide jadis que de nos jours.

courir l'air des deux pôles vers l'équateur. Et en ceci, le raisonnement est soutenu par les faits, puisque l'observation de tous les voyageurs constate que les vents les plus ordinaires dans les deux hémisphères, l'austral et le boréal, viennent du quart d'horizon dont le pôle occupe le milieu, c'est-à-dire, d'entre le nord-ouest et le nord-est. Ce qui se passe sur la Méditerranée en particulier est tout-à-fait analogue.

J'ai remarqué, en parlant de l'Egypte, que sur cette mer les rumbs de nord sont les plus habituels, en sorte que sur douze mois de l'année ils en règnent neuf. On explique ce phénomène d'une manière très-plausible, en disant : le rivage de la Barbarie, frappé des rayons du soleil, échauffe l'air qui le couvre; cet air dilaté s'élève, ou prend la route de l'intérieur des terres; alors l'air de la mer trouvant de ce côté une moindre résistance, s'y porte incontinent; mais comme il s'échauffe lui-même, il suit le premier, et de proche en proche la Méditerranée se vide; par ce mécanisme, l'air qui couvre l'Europe n'ayant plus d'appui de ce côté, s'y épanche; et bientôt le courant général s'établit. Il sera d'autant plus fort que l'air du nord sera plus froid; et de là cette impétuosité des vents plus grande l'hiver que l'été : il sera d'autant plus faible, qu'il y aura plus d'égalité entre l'air des diverses contrées et de là cette marche des vents plus modérée dans la belle saison, et qui, même en juillet et août, finit par une espèce de calme général, parce qu'alors le soleil, plus voisin de nous, échauffe presque également tout l'hémisphère jusqu'au pôle. Ce cours uniforme et constant que le nord-ouest prend en juin, vient de ce que le soleil, rapproché jusqu'au parallèle d'Asouan et presque des Canaries, établit derrière l'Atlas une aspiration voisine et régulière. Ce retour périodique des vents d'est, à la suite de chaque équinoxe, a sans doute aussi une raison géographique; mais pour la trouver, il faudrait avoir un tableau général de ce qui passe en d'autres lieux du continent; et j'avoue que par-là elle m'échappe. J'ignore également la raison de cette durée de trois jours, que les vents de sud et de nord affectent d'observer à chaque fois qu'ils paraissent dans le temps des équinoxes.

Il arrive quelquefois dans la marche générale d'un même vent, des différences qui viennent de la conformation des terrains; c'est-à-dire, que si un vent rencontre une vallée, il en prend la direction à la manière des courans de mer. De là sans doute vient que sur le golfe Adriatique l'on ne connaît presque que le nord-ouest et le sud-est, parce que telle est la direction de ce bras de mer : par une raison semblable, tous les vents deviennent sur la mer Rouge nord ou sud; et si dans la Provence le nord-ouest ou mistral est si fréquent, ce ne doit être que parce que les courans d'air qui tombent des Cévennes et des Alpes, sont forcés de suivre la direction de la vallée du Rhône.

Mais que devient la masse d'air pompée par la côte d'Afrique et la zone torride ? C'est ce dont on peut rendre raison de deux manières :

1° L'air arrivé sous ces latitudes y forme un grand courant connu sous le nom de vent alizé d'est, lequel règne, comme l'on sait, des Canaries à l'Amérique (*a*) : parvenu là, il paraît qu'il y est rompu par les montagnes du continent, et que détourné de sa première direction, il revient dans un sens contraire former ce vent d'ouest qui règne sous le parallèle du Canada; en sorte que par ce retour, les pertes des régions polaires se trouvent réparées.

2° L'air qui afflue de la Méditerranée sur l'Afrique, s'y dilatant par la chaleur, s'élève dans la région supérieure; mais comme il se refroidit à une certaine hauteur, il arrive que son premier volume se réduit infiniment par la condensation. On pourrait dire qu'ayant alors repris son poids, il devrait retomber; mais outre qu'en se rapprochant de la terre, il se réchauffe et rentre en dilatation, il éprouve encore de la part de l'air inférieur un effort puissant et continu qui le soutient; ces deux couches de l'air supérieur refroidi et de l'air inférieur dilaté, sont dans un effort perpétuel l'une à l'égard de l'autre. Si l'équilibre se rompt, l'air supérieur obéissant à son poids, peut fondre dans la région inférieure jusqu'à terre : c'est à des accidens de ce genre que l'on doit ces torrens subits d'air glacé, connus sous le nom d'ouragans ou de grains qui semblent tomber du ciel, et qui apportent dans les saisons et les régions les plus chaudes, le froid des zones polaires. Si l'air environnant résiste, leur effet est borné à un court espace mais s'il rencontre des courans déjà établis, ils en accroissent leurs forces, et ils deviennent des tempêtes de plusieurs heures. Ces tempêtes sont sèches quand l'air est pur; mais s'il est chargé de nuages, elles s'accompagnent d'un déluge d'eau et de grêle que l'air froid condense en tombant. Il peut même arriver qu'il s'établisse à l'endroit de la rupture une chute d'eau continue, à laquelle viendront se résoudre les nuages environnans; et il en résultera ces colonnes d'eau, connues sous le nom de trombes et de typhons (*b*); ces trombes ne sont pas rares sur la côte de Syrie, vers le cap Ouedjh et vers le Carmel; et l'on observe qu'ils ont lieu surtout au temps des équinoxes, et par un ciel orageux et couvert de nuages.

(*a*) Franklin a pensé que la cause du vent alizé d'est, tenait à la rotation de la terre; mais si cela est, pourquoi le vent d'est n'est-il pas perpétuel ? Comment d'ailleurs expliquer dans cette hypothèse les deux moussons de l'Inde, tellement disposées que leurs alternatives sont marquées précisément par le passage du soleil dans la ligne équinoxiale, c'est-à-dire, que les vents d'ouest et de sud règnent pendant les six mois que le soleil est dans la zone boréale; et les vents d'est et de nord pendant les six mois qu'il est dans la zone australe. Ce rapport ne prouve-t-il pas que tous les accidens des vents dépendent uniquement de l'action du soleil sur l'atmosphère du globe ? La lune, qui a un effet si marqué sur l'océan, peut en avoir aussi sur les vents, mais l'influence des autres planètes paraît une chimère qui ne convient qu'à l'astrologie des anciens.

(*b*) Franklin en donne la même explication.

Les montagnes d'une certaine hauteur fournissent des exemples habituels de cette chute de l'air refroidi dans la région supérieure. Lorsqu'aux approches de l'hiver, leurs sommets se couvrent de nuages, il en émane des torrens impétueux que les marins appellent vents de neige. Ils disent alors que les montagnes se défendent, parce que ces vents en repoussent, de quelque côté que l'on veuille en approcher. Le golfe de Lyon et celui d'Alexandrette sont célèbres sur la Méditerranée par des circonstances de cette espèce.

On explique par les mêmes principes, les phénomènes de ces vents de côtes, vulgairement appelés vents de terre. L'observation des marins constate sur la Méditerranée, que pendant le jour ils viennent de la mer; pendant la nuit de la terre; qu'ils sont plus forts près des côtes élevées, et plus faibles près des côtes basses. La raison en est que l'air, tantôt dilaté par la chaleur du jour, tantôt condensé par le froid de la nuit, monte et descend tour à tour de la terre sur la mer, et de la mer sur la terre. Ce que j'ai observé en Syrie, rend cet effet palpable. La face du Liban qui regarde la mer, étant frappée du soleil pendant le cours de la journée, et surtout depuis midi, il s'y excite une chaleur qui dilate la couche d'air qui couvre la pente. Cet air devenant plus léger, cesse d'être en équilibre avec celui de la mer; il en est pressé, chassé en haut : mais le nouvel air qui le remplace s'échauffant à son tour, marche bientôt à sa suite; et de proche en proche il se forme un courant semblable à ce que l'on observe le long des tuyaux de poêle ou de cheminée (*a*).

Lorsque le soleil se couche, cette action cesse; la montagne se refroidit, l'air se condense; en se condensant, il devient plus lourd, il retombe, et dès lors forme un torrent qui coule le long de la pente à la mer : ce courant cesse le matin, parce que le soleil revenu sur l'horizon, recommence le jeu de la veille. Il ne s'avance en mer qu'à deux ou trois lieues, parce que l'impulsion de sa chute est détruite par la résistance de la masse d'air où il entre. C'est en raison de la hauteur et de la rapidité de cette chute, que le cours du vent de terre se prolonge; il est plus étendu au pied du Liban et de la chaîne du nord, parce que dans cette partie les montagnes sont plus élevées, plus rapides, plus voisines de la mer. Il a des rafales violentes et subites à l'embouchure de la Qâsmîé (*b*) ; parce que la profonde vallée de Béqâà rassemblant l'air dans son canal étroit, le lance comme par un tuyau. Il est moindre sur la côte de Palestine, parce que les montagnes y sont plus basses, et qu'entre elles et la mer il y a une plaine de quatre à cinq lieues. Il est nul à Gaze et sur le rivage d'Egypte, parce que ce terrain plat n'a point une pente

(*a*) Il est souvent sensible à la vue; mais on le rend encore plus évident en approchant des tuyaux une soie effilée ou la flamme d'une petite bougie (1).

(*b*) Ces rafales sont si brusques, qu'elles font quelquefois chavirer les bateaux. Peu s'en est fallu que je n'en aie fait l'expérience.

---

(1) Var. 1787 : ou du duvet.

assez marquée. Enfin, partout il est plus fort l'été, plus faible l'hiver, parce qu'en cette dernière saison, la chaleur et la dilatation sont bien moindres.

Cet état respectif de l'air de la mer et de l'air des continens, est la cause d'un phénomène observé dès long-temps : la propriété qu'ont les terres en général, et surtout les montagnes, d'attirer les nuages. Quiconque a vu diverses plages, a pu se convaincre que les nuages toujours créés sur la mer, s'élèvent ensuite par une marche constante vers les continens, et se dirigent de préférence vers les plus hautes montagnes qui s'y trouvent. Quelques physiciens ont voulu voir en ceci une vertu d'attraction; mais outre que cette cause occulte n'a rien de plus clair que l'ancienne horreur du vide, il est ici des agens matériels qui rendent une raison mécanique de ce phénomène : je veux dire les lois de l'équilibre des fluides, par lesquelles les masses de l'air lourd poussent en haut les masses de l'air léger. En effet, les continens étant toujours, à égalité de latitude et de niveau, plus échauffés que les mers, il en doit résulter un courant habituel qui porte l'air, et par conséquent les nuages de la mer sur la terre. Ils s'y dirigeront d'autant plus que les montagnes seront plus échauffées, plus aspirantes : s'ils trouvent un pays plat et uni, ils glisseront dessus sans s'y arrêter, parce que ce terrain étant également échauffé, rien ne les y condense; c'est par cette raison qu'il ne pleut jamais, ou que très-rarement, pendant l'été, en Egypte et dans les déserts d'Arabie et d'Afrique. L'air de ces contrées échauffé et dilaté, repousse les nuages, parce qu'ils sont une vapeur, et que toute vapeur est constamment élevée par l'air chaud. Ils sont contraints de surnager dans la région moyenne, où le courant règnant les porte vers les parties élevées du continent, qui font en quelque sorte office de cheminée, ainsi que je l'ai déjà dit. Là, plus éloignés du plan de la terre, qui est le grand foyer de la chaleur, ils sont refroidis, condensés, et, par un mécanisme semblable à celui des chapiteaux dans la dilatation, leurs particules se résolvent en pluies ou en neiges; en hiver, les effets changent avec les circonstances : alors que le soleil est éloigné des pays dont nous parlons, la terre n'étant plus si échauffée, l'air y prend un état rapproché de celui des hautes montagnes; il devient plus froid et plus dense; les vapeurs ne sont plus enlevées aussi haut; les nuages se forment plus bas; souvent même ils tombent jusqu'à terre, où nous les voyons sous le nom et la forme de brouillards. A cette époque, accumulés par les vents d'ouest, et par l'absence des courans qui les emportent pendant l'été, ils sont contraints de se résoudre sur la plaine; et de là l'explication de ce problème (*a*) : Pourquoi l'évaporation étant plus forte en été qu'en hiver, il y a cependant plus de nuages, de brouillards et de pluies en hiver qu'en été ? De là encore la raison de cet autre fait commun à

(*a*) Voyez l'article de l'Egypte.

l'Egypte et à la Palestine (*a*) : Que s'il y a une pluie continue et douce, elle se fera plutôt de nuit que de jour. Dans ces pays, on observe en général que les nuages et les brouillards s'approchent de terre pendant la nuit, et s'en éloignent pendant le jour, parce que la présence du soleil excite encore une chaleur suffisante pour les repousser : j'en ai eu des preuves fréquentes au Kaire, dans les mois de juillet et d'août 1783. Souvent au lever du soleil nous avions du brouillard, le thermomètre étant à dix-sept degrés; deux heures après, le thermomètre étant à vingt et montant jusqu'à vingt-quatre degrés, le ciel était couvert et parsemé de nuages qui couraient au sud. Revenant de Suez à la même époque, c'est-à-dire du vingt-quatre au vingt-six juillet, nous n'avions point eu de brouillard pendant les deux nuits que nous avions couché dans le désert; mais étant arrivé à l'aube du jour en vue de la vallée d'Egypte, je la vis couverte d'un lac de vapeurs qui me parurent stagnantes : à mesure que le jour parut, elles prirent du mouvement et de l'élévation; et il n'était pas huit heures du matin, que la terre était découverte, et l'air n'avait plus que des nuages épars qui remontaient la vallée. L'année suivante, étant chez les Druzes, j'observai des phénomènes presque semblables. D'abord, sur la fin de juin il règne une suite de nuages que l'on attribua au débordement du Nil sur l'Egypte (*b*), et qui effectivement venaient de cette partie, et passaient au nord-est (*c*). Après cette première irruption, il survint sur la fin de juillet et en août, une seconde saison de nuages. Tous les jours, vers onze heures ou midi, le ciel se couvrait; souvent le soleil ne paraissait pas de la soirée; le pic du Sannin se chargeait de nuages; et plusieurs grimpant sur les pentes, couraient parmi les vignes et les sapins : souvent étant à la chasse ils m'ont enveloppé d'un brouillard blanc, humide, tiède et opaque, au point de ne pas voir à quatre pas. Vers les dix ou onze heures de nuit, le ciel se démasquait, les étoiles étincelaient, la nuit se passait sereine, le soleil se levait brillant, et vers le midi l'effet de la veille recommençait. Cette répétition m'inquiéta d'autant plus, que je concevais moins ce que devenait toute cette somme de nuages. Une partie, à la vérité, passait la chaîne du Sannin, et je pouvais supposer qu'elle allait sur l'Anti-Liban ou dans le désert; mais celle qui était en route sur la pente, au moment où le soleil se couchait, que devenait-elle, surtout ne laissant ni rosée ni pluie capable de la consommer ? Pour en découvrir la raison, j'imaginai de monter plusieurs jours de suite à l'aube du matin, sur un

(*a*) J'en ai fait l'observation en Palestine, dans les mois de novembre, décembre et janvier 1784 et 85. La plaine de Palestine, surtout vers Gaze, est à peu près dans les mêmes circonstances de climat que l'Egypte.

(*b*) Il n'est pas inutile d'observer que le Nil établit alors un courant sur toute la côte de Syrie, qui porte de Gaze en Chypre.

(*c*) Il me paraît que c'est la même colonne dont parle le baron de Tott. J'ai pareillement constaté l'état vaporeux de l'horizon d'Egypte, dont il fait mention.

sommet voisin, et là, plongeant sur la vallée et sur la mer par une ligne oblique d'environ cinq lieues, j'examinai ce qui se passait. D'abord je n'apercevais qu'un lac de vapeurs qui voilaient les eaux; et cet horizon maritime me paraissait obscur pendant que celui des montagnes était très-clair : à mesure que le soleil l'éclairait, je distinguais des nuages par le reflet de ses rayons; ils me paraissaient d'abord très-bas; mais à mesure que la chaleur croissait, ils se séparaient, montaient, et prenaient toujours la route de la montagne, pour y passer le reste du jour, ainsi que je l'ai dit. Alors je supposai que ces nuages que je voyais ainsi monter, étaient en grande partie ceux de la veille qui, n'ayant pas achevé leur ascension, avaient été saisis par l'air froid, et rejetés à la mer par le vent de terre. Je pensai qu'ils y étaient retenus toute la nuit, jusqu'à ce que le vent de mer se levant, les reportât sur la montagne, et les fit passer en partie par-dessus le sommet, pour aller se résoudre de l'autre côté en rosée, ou abreuver l'air altéré du désert.

J'ai dit que ces nuages ne nous apportaient point de rosée; et j'ai souvent remarqué que lorsque le temps était ainsi couvert, il y en avait moins que lorsque le soleil était clair. En tout temps la rosée est moins abondante sur ces montagnes qu'à la côte et dans l'Egypte : et cela s'explique très-bien, en disant que l'air ne peut élever à cette hauteur l'excès d'humidité dont il se charge; car la rosée est, comme l'on sait, cet excès d'humide que l'air échauffé dissout pendant le jour, et qui, se condensant par la fraîcheur du soir, retombe avec d'autant plus d'abondance, que le lieu est plus voisin de la mer (*a*) : de là les rosées excessives dans le Delta, moindres dans la Thébaïde et dans l'intérieur du désert, selon ce que l'on m'en a dit; et si l'humidité ne tombe point lorsque le ciel est voilé, c'est parce qu'elle a pris la forme de nuages, ou que ces nuages l'interceptent.

Dans d'autres cas, le ciel étant serein, l'on voit des nuages se dissiper et se dissoudre comme de la fumée; d'autres fois se former à vue d'œil, et d'un point premier, devenir des masses immenses. Cela arrive surtout sur la pointe du Liban, et les marins ont éprouvé que l'apparition d'un nuage sur ce pic était un présage infaillible du vent d'ouest. Souvent au coucher du soleil, j'ai vu de ces fumées s'attacher aux flancs des rochers de Nahr-el-Kelb, et s'accroître si rapidement, qu'en une heure la vallée n'était qu'un lac. Les habitans disent que ce sont des vapeurs de la vallée; mais cette vallée étant toute de pierre et presque sans eau, il est impossible que ce soient des émanations; il est plus naturel de dire que

(*a*) Ceci résout un problème qu'on m'a proposé à Yâfa : savoir, pourquoi l'on sue plus à Yâfa sur les bords de la mer, qu'à Ramlé qui est à trois lieues dans les terres. La raison en est que l'air de Yâfa étant saturé d'humidité, ne pompe qu'avec lenteur l'émanation du corps, pendant qu'à Ramlé l'air plus avide la pompe plus vite. C'est aussi par cette raison que dans nos climats l'haleine est visible en hiver, et non en été.

ce sont les vapeurs de l'atmosphère, qui, condensées à l'approche de la nuit, tombent en une pluie imperceptible, dont l'entassement forme le lac fumeux que l'on voit. Les brouillards s'expliquent par les mêmes principes; il n'y en a point dans les pays chauds loin de la mer, ni pendant les sécheresses de l'été, parce qu'en ces cas l'air n'a point d'humide excédant. Mais ils se montrent dans l'automne après des pluies, et même en été après les ondées d'orages, parce qu'alors la terre a reçu une matière d'évaporation, et pris un degré de fraîcheur convenable à la condensation. Dans nos climats ils commencent toujours à la surface des prairies, de préférence aux champs labourés. Souvent au coucher du soleil on voit se former sur l'herbe une nappe de fumée, qui bientôt croît en hauteur et en étendue. La raison en est que les lieux humides et frais réunissent, plus que les lieux poudreux, les qualités nécessaires à condenser les vapeurs qui tombent. Il y a d'ailleurs une foule de considérations à faire sur la formation et la nature de ces vapeurs, qui, quoique les mêmes, prennent à terre le nom de brouillards, et dans l'air, celui de nuages. En combinant leurs divers accidens, on s'aperçoit qu'ils suivent ces lois de combinaison, de dissolution, de précipitation, et de saturation, dont la physique moderne, sous le nom de chimie, s'occupe à développer la théorie. Pour en traiter ici, il faudrait entrer dans des détails qui m'écarteraient trop de mon sujet : je me bornerai à une dernière observation relative au tonnerre.

Le tonnerre a lieu dans le Delta comme dans la Syrie; mais il y a cette différence entre ces deux pays, que dans le Delta et la plaine de Palestine, il est infiniment rare l'été, et plus fréquent l'hiver; dans les montagnes, au contraire, il est plus commun l'été, et infiniment rare l'hiver. Dans les deux contrées, sa vraie saison est celle des pluies, c'est-à-dire le temps des équinoxes, et surtout de celui d'automne; il est encore remarquable qu'il ne vient jamais des parties du continent, mais de celles de la mer : c'est toujours de la Méditerranée que les orages arrivent sur le Delta (*a*) et la Syrie. Leurs instans de préférence dans la journée, sont le soir et le matin (*b*); ils sont accompagnés d'ondées violentes, et quelquefois de grêle qui couvrent une heure de temps la campagne de

(*a*) J'ignore ce qui se passe à cet égard dans la haute Egypte : quant au Delta, il paraît que quelquefois il reçoit des nuages et du tonnerre de la mer Rouge. Le jour que je quittai le Kaire (26 septembre 1783), à la nuit tombante, il parut un orage dans le sud-est qui bientôt donna plusieurs coups de tonnerre, et finit par une grêle violente, de la grosseur des pois ronds de la plus forte espèce. Elle dura dix à douze minutes, et nous eûmes le temps, mes compagnons de voyage et moi, d'en ramasser dans le bateau assez pour en remplir deux grands verres, et dire que nous avons bu à la glace en Egypte. Il est d'ailleurs bon d'observer que c'était l'époque où la mousson de sud commence sur la mer Rouge.

(*b*) Niebuhr a également observé à Moka et à Bombai, que les orages venaient toujours de la mer.

petits lacs. Ces circonstances, et surtout cette association perpétuelle des nuages au tonnerre, donnent lieu au raisonnement suivant : si le tonnerre se forme constamment avec les nuages, s'il a un besoin absolu de leur intermède pour se manifester, il est donc le produit de quelques-uns de leurs élémens. Or, comment se forment les nuages ? Par l'évaporation des eaux. Comment se fait l'évaporation ? Par la présence de l'élément du feu. L'eau par elle-même n'est point volatile; il lui faut un agent pour l'élever : cet agent est le feu, et de là ce fait déjà observé, que l'évaporation est toujours en raison de la chaleur appliquée à l'eau. Chaque molécule d'eau est rendue volatile par une molécule de feu, et sans doute aussi par une molécule d'air qui s'y combine. On peut regarder cette combinaison comme un sel neutre, et la comparant au nitre, l'on peut dire que l'eau y représente l'alkali, et le feu l'acide nitreux. Les nuages ainsi composés, flottent dans l'air, jusqu'à ce que des circonstances propres viennent les dissoudre; s'il se présente un agent qui ait la faculté de rompre subitement la combinaison des molécules, il arrive une détonation, accompagnée, comme dans le nitre, de bruit et de lumière; par cet effet, la matière du feu et de l'air se trouvant tout à coup dissipée, l'eau qui y était combinée, rendue à sa pesanteur naturelle tombe précipitamment de la hauteur où elle s'était élevée : de là, ces ondées violentes qui suivent les grands coups de tonnerre, et qui arrivent de préférence à la fin des orages, parce qu'alors la matière du feu n'étant combinée qu'avec l'air seul, elle fuse à la manière du nitre; et c'est sans doute ce qui produit ces éclairs qu'on appelle feux d'horizon. Mais cette matière du feu est-elle distincte de la matière électrique ? Suit-elle dans ses combinaisons et ses détonations, des affinités et des lois particulières ? C'est ce que je n'entreprendrai pas d'examiner. Ces recherches ne peuvent convenir à une relation de voyage : je dois me borner aux faits, et c'est déjà beaucoup d'y avoir joint quelques explications qui en découlaient naturellement (*a*).

(*a*) Il semble aussi que les étoiles volantes sont une combinaison particulière de la matière du feu. Les Maronites de Mar-Elias m'ont assuré qu'une de ces étoiles tombée il y a trois ans sur deux mulets du couvent, les tua en faisant un bruit semblable à un coup de pistolet, sans laisser plus de traces que le tonnerre.

ÉTAT POLITIQUE DE LA SYRIE

I. - Des habitans de la Syrie

Ainsi que l'Egypte, la Syrie a dès long-temps subi des révolutions qui ont mélangé les races de ses habitans. Depuis 2 500 ans, l'on peut compter dix invasions qui ont introduit et fait succéder des peuples étrangers. D'abord ce furent les Assyriens de Ninive qui, ayant passé l'Euphrate vers l'an 750 avant notre ère, s'emparèrent en soixante années de presque tout le pays qui est au nord de la Judée. Les Chaldéens de Babylone ayant détruit cette puissance dont ils dépendaient, succédèrent comme par droit d'héritage à ses possessions, et achevèrent de conquérir la Syrie, la seule île de Tyr exceptée. Aux Chaldéens succédèrent les Perses de Cyrus, et aux Perses les Macédoniens d'Alexandre. Alors il sembla que la Syrie allait cesser d'être vassale de puissances étrangères, et que, selon le droit naturel de chaque pays, elle aurait un gouvernement propre; mais les peuples, qui ne trouvèrent dans les Séleucides que des despotes durs et oppresseurs, réduits à la nécessité de porter un joug, choisirent le moins pesant, et la Syrie devint, par les armes de Pompée, province de l'empire de Rome.

Cinq siècles après, lorsque les enfans de Théodose se partagèrent leur immense patrimoine, elle changea de métropole sans changer de maître, et elle fut annexée à l'empire de Constantinople. Telle était sa condition, lorsque l'an 622 les tribus de l'Arabie, rassemblées sous l'étendard de Mahomet, vinrent la posséder ou plutôt la dévaster. Depuis ce temps, déchirée par les guerres civiles des Fâtimites et des Ommiades, soustraite aux kalifes par leurs lieutenans rebelles, ravie à ceux-ci par les milices turkmanes, disputée par les Européens croisés, reprise par les Mamlouks d'Egypte, ravagée par Tamerlan et ses Tartares, elle est enfin restée aux mains des Turks ottomans, qui, depuis deux cent soixante-huit années, en sont les maîtres.

Du trouble de tant de vicissitudes est resté un dépôt de population, varié comme les parties dont il s'est formé; en sorte qu'il ne faut pas regarder les habitans de la Syrie comme une même nation, mais comme un alliage de nations diverses.

On peut en faire trois classes principales :

1° La postérité du peuple conquis par les Arabes, c'est-à-dire, les Grecs du Bas-Empire.

2° La postérité des Arabes conquérans.

3° Le peuple dominant aujourd'hui, les Turks ottomans.

De ces trois classes, les deux premières exigent des subdivisions à raison des distinctions qui y sont survenues. Ainsi il faut diviser les Grecs :

1° En Grecs propres, dits vulgairement schismatiques, ou séparés de la communion de Rome.

2° En Grecs latins, réunis à cette communion.

3° En Maronites ou Grecs de la secte du moine Maron, ci-devant indépendans des deux communions, aujourd'hui réunis à la dernière.

Il faut diviser les Arabes :

1° En descendans propres des conquérans, lesquels ont beaucoup mêlé leur sang, et qui sont la portion la plus considérable.

2° En Motouâlis, distincts de ceux-ci par des opinions religieuses.

3° En Druzes, également distincts par une raison semblable.

4° Enfin en Ansârié, qui sont aussi dérivés des Arabes.

A ces peuples, qui sont les habitans agricoles et sédentaires de la Syrie, il faut encore ajouter trois autres peuples errans et pasteurs, savoir : 1° les Turkmans; 2° les Kourdes et 3° les Arabes bedouins.

Telles sont les races qui sont répandues sur le terrain compris entre la mer et le désert, depuis Gaze jusqu'à Alexandrette.

Dans cette énumération, il est remarquable que les peuples anciens n'ont pas de représentans sensibles; leurs caractères se sont tous confondus dans celui des Grecs, qui, en effet, par un séjour continué depuis Alexandre, ont bien eu le temps de s'identifier l'ancienne population : la terre seule, et quelques traits de mœurs et d'usages, conservent des vestiges des siècles reculés.

La Syrie n'a pas, comme l'Egypte, refusé d'adopter les races étrangères. Toutes s'y naturalisent également bien; le sang y suit à peu près les mêmes lois que dans le midi de l'Europe, en observant les différences qui résultent de la nature du climat. Ainsi, les habitans des plaines du midi sont plus basanés que ceux du nord, et ceux-là beaucoup plus que les habitans des montagnes. Dans le Liban et le pays des Druzes, le teint ne diffère pas de celui de nos provinces du milieu de la France. On vante les femmes de Damas et de Tripoli pour leur blancheur, et même pour la régularité des traits : sur ce dernier article il faut en croire la renommée, puisque le voile qu'elles portent sans cesse ne permet à personne de faire des observations générales. Dans plusieurs cantons, les paysannes sont moins scrupuleuses, sans être moins chastes. En Palestine, par exemple, on voit presque à découvert les femmes mariées; mais la misère et la fatigue n'ont point laissé d'agrémens à leur figure; les yeux seuls sont presque toujours beaux partout; la longue draperie qui fait l'habillement général, permet dans les mouvemens du corps d'en démêler la forme; elle manque quelquefois d'élé-

gance, mais du moins ses proportions ne sont pas altérées. Je ne me rappelle pas avoir vu en Syrie et même en Egypte, deux sujets bossus ou contrefaits; il est vrai que l'on y connaît peu ces tailles étranglées que parmi nous on recherche : elles ne sont pas estimées en Orient; et les jeunes filles, d'accord avec leurs mères, emploient de bonne heure jusqu'à des recettes superstitieuses pour acquérir de l'embonpoint : heureusement la nature, en résistant à nos fantaisies, a mis des bornes à nos travers, et l'on ne s'aperçoit pas qu'en Syrie, où l'on ne se serre pas la taille, les corps deviennent plus gros qu'en France, où on l'étrangle.

Les Syriens sont en général de stature moyenne. Ils sont, comme dans tous les pays chauds, moins replets que les habitans du Nord. Cependant on trouve dans les villes quelques individus dont le ventre prouve, par son ampleur, que l'influence du régime peut, jusqu'à un certain point balancer celle du climat.

Du reste, la Syrie n'a de maladie qui lui soit particulière, que le bouton d'Alep, dont je parlerai en traitant de cette ville. Les autres maladies sont les dyssenteries, les fièvres inflammatoires, les intermittentes, qui viennent à la suite des mauvais fruits dont le peuple se gorge. La petite-vérole y est quelquefois très-meurtrière. L'incommodité générale et habituelle est le mal d'estomac; et l'on en conçoit aisément les raisons, quand on considère que tout le monde y abuse de fruits non mûrs, de légumes crus, de miel, de fromage, d'olives, d'huile forte, de lait aigre et de pain mal fermenté. Ce sont là les alimens ordinaires de tout le monde; et les sucs acides qui en résultent, donnent des âcretés, des nausées, et même des vomissemens de bile assez fréquens. Aussi la première indication en toute maladie est-elle presque toujours l'émétique, qui cependant n'y est connu que des médecins français. La saignée, comme je l'ai déjà dit, n'est jamais bien nécessaire ni fort utile. Dans les cas moins urgens, la crème de tartre et les tamarins ont le succès le plus marqué.

L'idiome général de la Syrie est la langue arabe. Niebuhr rapporte, sur un ouï-dire, que le syriaque est encore usité dans quelques villages des montagnes; mais quoique j'aie interrogé à ce sujet des religieux qui connaissent le pays dans le plus grand détail, je n'ai rien appris de semblable; seulement on m'a dit que les bourgs de Maloula (1) et de Sidnâïa, près de Damas, avaient un idiome si corrompu, que l'on avait beaucoup de peine à l'entendre. Mais cette difficulté ne prouve rien, puisque dans la Syrie, comme dans tous les pays arabes, les dialectes varient et changent à chaque endroit. On peut donc regarder le syriaque comme une langue morte pour ces cantons. Les Maronites, qui l'ont conservé dans leur liturgie et dans leur messe, ne l'entendent pas pour la plupart en le récitant. Le grec est dans le même cas. Parmi les moines et les prêtres schismatiques ou catholiques, il en est très-

(1) Sur Maaloula, vodr S. Reich, *Etudes sur les villages araméens de l'Anti-Liban*. Documents de l'Inst. Fr. de Damas, 1937.

peu qui le comprennent; il faut qu'ils en aient fait une étude particulière dans les îles de l'Archipel : on sait d'ailleurs que le grec moderne est tellement corrompu, qu'il ne suffit pas plus pour entendre Démosthènes, que l'italien pour lire Cicéron. La langue turke n'est usitée en Syrie que par les gens de guerre et du gouvernement, et par les hordes turkmanes (*a*). Quelques naturels l'apprennent pour le besoin de leurs affaires, comme les Turks apprennent l'arabe; mais la prononciation et l'accent de ces deux langues ont si peu d'analogie, qu'elles demeurent toujours étrangères l'une à l'autre. Les bouches turkes, habituées à une prosodie nasale et pompeuse, parviennent rarement à imiter les sons âcres et les aspirations fortes de l'arabe. Cette langue fait un usage si répété de voyelles et de consonnes gutturales, que lorsqu'on l'entend pour la première fois, on dirait des gens qui se gargarisent. Ce caractère la rend pénible à tous les Européens, mais telle est la puissance de l'habitude, que lorsque nous nous plaignons aux Arabes de son aspérité, ils nous taxent de manquer d'oreille, et rejettent l'inculpation sur nos propres idiomes. L'italien est celui qu'ils préfèrent, et ils comparent avec quelque raison le français au turk, et l'anglais au persan. Entre eux ils ont presque les mêmes différences. L'arabe de Syrie est beaucoup plus rude que celui d'Egypte; la prononciation des gens de loi au Kaire passe pour un modèle de facilité et d'élégance. Mais, selon l'observation de Niebuhr, celle des habitans de l'Yemen et de la côte du sud est infiniment plus douce, et donne à l'arabe un coulant dont on ne l'eût pas cru susceptible. On a voulu quelquefois établir des analogies entre les climats et les prononciations des langues; l'on a dit, par exemple, que les habitans du nord parlaient plus des lèvres et des dents que les habitans du midi. Cela peut être vrai pour quelques parties de notre continent; mais pour en faire une application générale, il faudrait des observations plus détaillées et plus étendues. L'on doit être réservé dans ces jugemens généraux sur les langues et sur leurs caractères, parce que l'on raisonne toujours d'après la sienne, et par conséquent d'après un préjugé d'habitude qui nuit beaucoup à la justesse du raisonnement.

Parmi les peuples de la Syrie dont j'ai parlé, les uns sont répandus indifféremment dans toutes les parties, les autres sont bornés à des emplacemens particuliers qu'il est à propos de déterminer.

Les Grecs propres, les Turks et les Arabes paysans sont dans le premier cas; avec cette différence, que les Turks ne se trouvent que dans les villes, où ils exercent les emplois de guerre et de

(*a*) Alexandrette et Beilan qui en est voisin, parlent turk; mais on peut les regarder comme frontières de la Caramanie, où le turk est la langue vulgaire (2).

(2) Bazantay, *La pénétration de l'enseignement dans le sandjak d'Alexandrette*, 1935, donne des statistiques et des cartes montrant la répartition du turc et de l'arabe dans cette région.

magistrature, et les arts. Les Arabes et les Grecs peuplent les villages, et forment la classe des laboureurs à la campagne, et le bas peuple dans les villes. Le pays qui a le plus de villages grecs, est le pachalic de Damas.

Les Grecs de la communion de Rome, bien moins nombreux que les schismatiques, sont tous retirés dans les villes, où ils exercent les arts et le négoce. La protection des Francs leur a valu, dans ce dernier genre, une supériorité marquée partout où il y a des comptoirs d'Europe.

Les Maronites forment un corps de nation qui occupe presque exclusivement tout le pays compris entre Nahr-el-kelb (Rivière du chien) et Nahr-el-bâred (Rivière froide), depuis le sommet des montagnes à l'orient, jusqu'à la Méditerranée à l'occident.

Les Druzes leur sont limitrophes, et s'étendent depuis Nahr-el-kelb jusque près de Sour (Tyr), entre la vallée de Beqâà et la mer.

Le pays des Motouâlis comprenait ci-devant la vallée de Beqâà jusqu'à Sour. Mais ce peuple, depuis quelque temps, a essuyé une révolution qui l'a presque anéanti.

A l'égard des Ansârié, ils sont répandus dans les montagnes, depuis Nahr-âqqar jusqu'à Antâkié : on les distingue en diverses peuplades, telles que les Kelbié, les Qadmousié, les Chamsié, etc.

Les Turkmans, les Kourdes et les Bedouins n'ont pas de demeures fixes, mais ils errent sans cesse avec leurs tentes et leurs troupeaux dans des districts limités dont ils se regardent comme les propriétaires : les hordes turkmanes campent de préférence dans la plaine d'Antioche; les Kourdes, dans les montagnes, entre Alexandrette et l'Euphrate; et les Arabes sur toute la frontière de la Syrie adjacente à leurs déserts, et même dans les plaines de l'intérieur, telle que celles de Palestine, de Beqâà et de Galilée (3).

---

(3) 1787 ajoute : Pour nous former des idées plus claires de ces peuples, reprenons en détail ce qui concerne chacun d'eux.

II. - Des peuples pasteurs ou errans de la Syrie

§ I

DES TURKMANS (1)

Les Turkmans sont du nombre de ces peuplades tartares qui, lors des grandes révolutions de l'empire des kalifes, émigrèrent de l'orient de la mer Caspienne, et se répandirent dans les plaines de l'Arménie et de l'Asie mineure. Leur langue est la même que celle des Turks. Leur genre de vie est assez semblable à celui des Arabes-Bedouins; comme eux, ils sont pasteurs, et par conséquent obligés de parcourir de grands espaces pour faire subsister leurs nombreux troupeaux. Mais il y a cette différence, que les pays fréquentés par les Turkmans étant riches en pâturages, ils peuvent en nourrir davantage, et se disperser moins que les tribus du désert. Chacun de leurs *ordous* ou camps reconnaît un chef, dont le pouvoir n'est point déterminé par des statuts, mais seulement dirigé par l'usage et par les circonstances; il est rarement abusif, parce que la société est resserrée, et que la nature des choses maintient assez d'égalité entre les membres. Tout homme en état de porter les armes, s'empresse de les porter, parce que c'est de sa force individuelle que dépendent sa considération et sa sûreté. Tous les biens consistent en bestiaux, tels que les chameaux, les buffles, les chèvres et surtout les moutons. Les Turkmans se nourrissent de laitage, de beurre et de viande qui abondent chez eux. Ils en vendent le superflu dans les villes et dans les campagnes, et ils suffisent presque seuls à fournir les boucheries. Ils prennent en retour des armes, des habits, de l'argent et des grains. Leurs femmes filent des laines, et font des tapis dont l'usage existe dans ces contrées de temps immémorial, et par-là indique l'existence d'un état toujours le même. Quant aux hommes, toute leur occupation est de fumer la pipe et de veiller à la conduite des troupeaux : sans cesse à cheval, la lance sur l'épaule, le sabre courbe au côté, le pistolet à la ceinture, ils sont cavaliers vigoureux et soldats infatigables. Souvent ils ont des discussions avec les Turks, qui les redoutent; mais comme ils sont divisés entre eux de camp à camp, ils ne prennent pas la supériorité que leur assureraient leurs forces réunies. On peut compter environ trente mille Turkmans errans dans le pachalic d'Alep et celui de Damas, qui sont

(1) Voir l'article et la bibliographie de Barthold et Köprulu Zàde Meamèd Fuad dans *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Turkmènes*.

les seuls qu'ils fréquentent dans la Syrie. Une grande partie de ces tribus passe en été dans l'Arménie et la Caramanie, où elle trouve des herbes plus abondantes, et revient l'hiver dans ses quartiers accoutumés. Les Turkmans sont censés musulmans, et ils en portent assez communément le signe principal, la circoncision. Mais les soins de religion les occupent peu, et ils n'ont ni les cérémonies ni le fanatisme des peuples sédentaires. Quant à leurs mœurs, il faudrait avoir vécu parmi eux pour en parler sciemment. Seulement ils ont la réputation de n'être point voleurs comme les Arabes, quoiqu'ils ne soient ni moins généreux qu'eux, ni moins hospitaliers; et quand on considère qu'ils sont aisés sans être riches, exercés par la guerre, et endurcis par les fatigues et l'adversité, on juge que ces circonstances doivent éloigner d'eux la corruption des habitans des villes et l'avilissement de ceux des campagnes.

§ II

DES KOURDES (1)

Les Kourdes sont un autre corps de nation dont les tribus divisées se sont également répandues dans la basse Asie, et ont pris, surtout depuis cent ans, une assez grande extension. Leur pays originel est la chaîne des montagnes d'où partent les divers rameaux du Tigre, laquelle enveloppant le cours supérieur du grand Zab, passe au midi jusqu'aux frontières de l'Irak-Adjami ou Persan (*a*). Dans la géographie moderne, ce pays est désigné sous le nom de Kourd-estan. Il est très-fertile en grains, en lin, en sésame, en riz, en excellens pâturages, en noix de galle et même en soie. L'on y recueille un gland doux, long de deux ou trois pouces, dont on fait une espèce de pain (2). Les plus anciennes traditions et histoires de l'Orient en ont fait mention, et y ont placé le théâtre de plusieurs événemens mythologiques. Le Chaldéen Bérose, et l'Arménien Mariaba, cités par Moïse de Chorène, rapportent que ce fut dans les monts Gord-ouées (*b*) qu'aborda Xisuthrus, échappé du déluge; et les circonstances de position qu'ils ajoutent, prouvent l'identité, d'ailleurs sensible, de Gord et Kourd. Ce sont ces mêmes Kourdes que Xénophon cite sous le nom de Kard-uques, qui s'opposèrent à la retraite des Dix mille. Cet historien observe que, quoique enclavés de toutes parts dans l'empire des Perses, ils avaient toujours bravé la puissance du grand roi, et les armes de ses satrapes. Ils ont peu changé dans leur état moderne; et

(*a*) Adjam est le nom des Perses en arabe. Les Grecs l'ont connu et exprimé par achemen-ides.

(*b*) Strabon, liv. II, dit que le Niphate et sa chaîne sont dits *Gordonoei*.

---

(2) Voir *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Kurd*. Cf. Rondot, « Les tribus montagnardes de l'Asie antérieure », *Bull. de l'Inst. fr. de Damas*, 1936, t. VI, 1-51. — Lescot, *Textes Kurdes*, 2 vol., 1940-1943.

(3) 1787 omet la phrase qui précède.

quoiqu'en apparence tributaires des Ottomans, ils portent peu de respect aux ordres du grand-seigneur et de ses pachas. Niebuhr, qui passa en 1769 dans ces cantons, rapporte qu'ils observent dans leurs montagnes une espèce de gouvernement féodal qui me paraît semblable à ce que nous verrons chez les Druzes. Chaque village a son chef; toute la nation est partagée en trois factions principales et indépendantes. Les brouilleries naturelles à cet état d'anarchie, ont séparé de la nation un grand nombre de tribus et de familles, qui ont pris la vie errante des Turkmans et des Arabes. Elles se sont répandues dans le Diarbekr, dans les plaines d'Arzroum, d'Erivan, de Sivas, d'Alep et de Damas : on estime que toutes leurs peuplades réunies passent cent quarante mille hommes armés. Comme les Turkmans, ces Kourdes sont pasteurs et vagabonds; mais ils en diffèrent par quelques points de mœurs. Les Turkmans dotent leurs filles pour les marier, les Kourdes ne les livrent qu'à prix d'argent. Les Turkmans ne font aucun cas de cette ancienneté d'extraction qu'on appelle noblesse : les Kourdes la prisent par-dessus tout. Les Turkmans ne volent point : les Kourdes passent presque partout pour des brigands. On les redoute à ce titre dans le pays d'Alep et d'Antioche, où ils occupent, sous le nom de Bagdachlié, les montagnes à l'est de Beilan, jusque vers Klés. Dans ce pachalic et dans celui de Damas, leur nombre passe vingt mille tentes et cabanes, car ils ont aussi des habitations sédentaires; ils sont censés musulmans, mais ils ne s'occupent ni de dogmes ni de rites. Plusieurs parmi eux, distingués par le nom de Yazdié, honorent le Chaitân ou Satan, c'est-à-dire, le génie ennemi (de Dieu) (4) : cette idée, conservée surtout dans le Diarbekr et sur les frontières de la Perse, est une trace de l'ancien système de deux principes du bien et du mal, qui, sous des formes tour à tour persanes, juives, chrétiennes et musulmanes, n'a cessé de règner dans ces contrées. L'on a coutume de regarder Zoroastre comme son premier auteur : mais long-temps avant ce prophète, l'Egypte connaissait Ormuzd et Ahrimane sous les noms d'Osiris et de Typhon. On a tort également de croire que ce système ne fut répandu qu'au temps de Darius, fils d'Hystaspe, puisque Zoroastre qui en fut l'apôtre, vécut en Médie dans un temps parallèle au règne de Salomon.

La langue (5), qui est le principal indice de fraternité des peuples, a chez les Kourdes quelques diversités de dialecte, mais

---

(4) Cf. Lescot, Enquête sur les *Yezidis*. Publications de l'Institut français de Damas, 1938.

(5) 1787 donne une version différente :
La langue est divisée chez les Kourdes en trois dialectes. Elle n'a ni les aspirations ni les gutturales de l'arabe, et l'on assure qu'elle ne ressemble point au persan; en sorte qu'elle doit être une langue originale. Or si l'on considère l'antiquité du peuple qui la parle, les relations qu'il a eues avec les Mèdes, les Assyriens, les Perses et même les Parthes (*a*), on pourra penser que la connaissance de cette langue jetterait quelques lumières sur l'histoire ancienne de ces pays. Il n'en existe pas de

(*a*) Sur le Tigre, dit Strabon, l'on compte plusieurs lieux appartenant aux Parthes, que les Anciens appelaient Kadourques, *Lib.* XVI.

le fond en est persan, mêlé de quelques mots arabes et chaldéens. Leurs lettres alphabétiques sont purement persanes; la propagande en a fait imprimer à Rome un vocabulaire composé par Maurice Garzoni, qui fournit des renseignemens satisfaisans sur cet objet. Il est à désirer que les gouvernemens encouragent cette branche de recherches. Depuis quelque temps le docteur Pallas (6) a publié un grand nombre de vocabulaires comparés : malheureusement ils sont en caractères russes, et il est difficile de croire que la nation russe amène toute l'Europe à admettre ses caractères, de préférence aux romains.

§ III

DES ARABES-BEDOUINS

Un troisième peuple errant dans la Syrie, sont ces Arabes-Bedouins que nous avons déjà trouvés en Egypte. Je n'en ai parlé que légèrement à l'occasion de cette province parce que ne les ayant vus qu'en passant et sans savoir leur langue, leur nom ne me rappelait que peu d'idées; mais les ayant mieux connus en Syrie, ayant même fait un voyage à un de leurs camps près de Gaze (7), et vécu plusieurs jours avec eux, ils me fournissent maintenant des faits et des observations que je vais développer avec quelque détail.

En général, lorsqu'on parle des Arabes, on doit distinguer s'ils sont cultivateurs, ou s'ils sont pasteurs; car cette différence dans le genre de vie en établit une si grande dans les mœurs et le génie, qu'ils se deviennent presque étrangers les uns aux autres. Dans le premier cas, vivant sédentaires, attachés à un même sol, et soumis à des gouvernemens réguliers, ils ont un état social qui les rapproche beaucoup de nous. Tels sont les habitans de l'Yemen;

---

dictionnaire connu, mais il serait facile d'en créer un. Si le gouvernement de France proposait des encouragements aux drogmans ou aux missionnaires d'Alep, de Diarbekr ou de Bagdad, il se trouverait promptement des sujets qui exécuteraient cet ouvrage (*b*).

(*b*) Depuis quelque temps, l'Impératrice de Russie a ordonné au docteur Pallas de faire une collection de toutes les langues de l'Empire russe, et les recherches doivent embrasser le Kouban même et la Géorgie. Peut-être les étendra-t-on jusqu'au Kourdestan. Lorsque le travail de cette collection sera fini, il y en aura un autre à faire. Ce sera de réduire tous les alphabets de ces langues à un seul et même alphabet, car c'est un grand obstacle à la science que cette diversité d'alphabets arabes, arméniens, géorgiens, tartares, etc. Cette opération paraîtra peut-être impossible à beaucoup de personnes; mais d'après les essais que j'ai faits en ce genre, je la regarde comme praticable et même aisée. Il suffit de bien connaître les élémens de la parole, et l'on parviendra à classer les voyelles et les consonnes de tous les alphabets. Au reste, il est bon d'observer que le premier livre de toute nation est le dictionnaire de sa langue.

(6) Volney a étudié la mission de Pallas dans un rapport à l'Académie Celtique en 1805.

(7) Volney a pris contact en décembre 1784 - janvier 1785 avec la tribu des Wâhidât, « tribu de 3 000 cavaliers qui domine dans le pays compris sous le 31e degré de latitude, entre la Méditerranée et la mer Morte et se subdivise en plusieurs branches dont la plus généralement connue est celle des arabes Aychah près de Gaza. » (Jaubert, in *Description de l'Egypte*, XVI, 116-117.)
Forbin, *Voyage*, 139, a rencontré cette tribu à Tell « entre Azoth et Ascalon ».

et tels encore les descendans des anciens conquérans, qui forment, en tout ou en partie, la population de la Syrie, de l'Egypte et des états barbaresques. Dans le second cas, ne tenant à la terre que par un intérêt passager, transportant sans cesse leurs tentes d'un lieu à l'autre, n'étant contraints par aucunes lois, ils ont une manière d'être qui n'est ni celle des peuples policés, ni celle des sauvages, et qui par cela même mérite d'être étudiée. Tels sont les Bedouins ou habitans des vastes déserts qui s'étendent depuis les confins de la Perse jusqu'aux rivages de Maroc. Quoique divisés par sociétés ou tribus indépendantes, souvent même ennemies, on peut cependant les considérer tous comme un même corps de nation. La ressemblance de leurs langues est un indice évident de cette fraternité. La seule différence qui existe entre eux, est que les tribus d'Afrique sont d'une formation plus récente, étant postérieures à la conquête de ces contrées par les kalifes ou successeurs de Mahomet; pendant que les tribus du désert propre de l'Arabie remontent, par une succession non interrompue, aux temps les plus reculés. C'est de celles-ci spécialement que je vais traiter, comme appartenant de plus près à mon sujet : c'est à elles que l'usage de l'Orient approprie le nom d'Arabes, comme en étant la race la plus ancienne et la plus pure. On y joint en synonyme celui de *Bedâoui*, qui, ainsi que je l'ai observé, signifie *homme du désert*; et ce synonyme me paraît d'autant plus exact, que dans les anciennes langues de ces contrées, le terme *Arab* désigne proprement une solitude, un désert.

Ce n'est pas sans raison que les habitans du désert se vantent d'être la race la plus pure et la mieux conservée des peuples arabes : jamais en effet ils n'ont été conquis; ils ne se sont pas même mélangés en conquérant; car les conquêtes dont on fait honneur à leur nom en général, n'appartiennent réellement qu'aux tribus de l'Hedjâz et de l'Yemen : celles de l'intérieur des terres n'émigrèrent point lors de la révolution de Mahomet; ou si elles y prirent part, ce ne fut que par quelques individus que des motifs d'ambition en détachèrent : aussi le prophète, dans son Qôran, traite-t-il les Arabes du désert de rebelles, d'infidèles; et le temps les a peu changés. On peut dire qu'ils ont conservé à tous égards leur indépendance et leur simplicité premières. Ce que les plus anciennes histoires rapportent de leurs usages, de leurs mœurs, de leurs langues et même de leurs préjugés, se trouve encore presque en tout le même; et si l'on y joint que cette unité de caractère conservée dans l'éloignement des temps, subsiste aussi dans l'éloignement des lieux, c'est-à-dire que les tribus les plus distantes se ressemblent infiniment, on conviendra qu'il est curieux d'examiner les circonstances qui accompagnent un état moral si particulier.

Dans notre Europe, et surtout dans notre France, où nous ne voyons point de peuples errans, nous avons peine à concevoir ce qui peut déterminer des hommes à un genre de vie qui nous rebute. Nous concevons même difficilement ce que c'est qu'un

désert, et comment un terrain a des habitans s'il est stérile, ou n'est pas mieux peuplé s'il est cultivable. J'ai éprouvé ces difficultés comme tout le monde, et, par cette raison, je crois devoir insister sur les détails qui m'ont rendu ces faits palpables.

La vie errante et pastorale que mènent plusieurs peuples de l'Asie, tient à deux causes principales. La première est la nature du sol, lequel se refusant à la culture, force de recourir aux animaux qui se contentent des herbes sauvages de la terre. Si ces herbes sont clair-semées, un seul animal épuisera beaucoup de terrain, et il faudra parcourir de grands espaces. Tel est le cas des Arabes dans le désert propre de l'Arabie et dans celui de l'Afrique.

La seconde cause pourrait s'attribuer aux habitudes, puisque le terrain est cultivable et même fécond en plusieurs lieux, tels que la frontière de Syrie, le Diarbekr, l'Anadoli, et la plupart des cantons fréquentés par les Kourdes et les Turkmans. Mais en analysant ces habitudes, il m'a paru qu'elles n'étaient elles-mêmes qu'un effet de l'état politique de ces pays; en sorte qu'il faut en rapporter la cause première au gouvernement lui-même. Des faits journaliers viennent à l'appui de cette opinion; car toutes les fois que les hordes et les tribus errantes trouvent dans un canton la paix et la sécurité jointes à la suffisance, elles s'y habituent, et passent insensiblement à l'état cultivateur et sédentaire. Dans d'autres cas, au contraire, lorsque la tyrannie du gouvernement pousse à bout les habitans d'un village, les paysans désertent leurs maisons, se retirent avec leurs familles dans les montagnes, ou errent dans les plaines, avec l'attention de changer souvent de domicile pour n'être pas surpris. Souvent il arrive que des individus, devenus voleurs pour se soustraire aux lois ou à la tyrannie, se réunissent et forment de petits camps qui se maintiennent à main armée, et deviennent, en se multipliant, de nouvelles hordes ou de nouvelles tribus. On peut donc dire que dans les terrains cultivables, la vie errante n'a pour cause que la dépravation du gouvernement, et il paraît que la vie sédentaire et cultivatrice est celle à laquelle les hommes sont le plus naturellement portés.

A l'égard des Arabes, ils semblent condamnés d'une manière spéciale à la vie vagabonde par la nature de leurs déserts. Pour se peindre ces déserts, que l'on se figure, sous un ciel presque toujours ardent et sans nuages, des plaines immenses et à perte de vue, sans maisons, sans arbres, sans ruisseaux, sans montagnes; quelquefois les yeux s'égarent sur un horizon ras et uni comme la mer. En d'autres endroits le terrain se courbe en ondulations, ou se hérisse de rocs et de rocailles. Presque toujours également nue la terre n'offre que des plantes ligneuses clair-semées, et des buissons épars, dont la solitude n'est que rarement troublée par des gazelles, des lièvres, des sauterelles et des rats. Tel est presque tout le pays qui s'étend depuis Alep jusqu'à la mer d'Arabie, et depuis l'Egypte jusqu'au golfe Persique, dans un espace de six cents lieues de longueur sur trois cents de large.

Dans cette étendue cependant il ne faut pas croire que le sol ait partout la même qualité; elle varie par veines et par cantons. Par exemple, sur la frontière de Syrie, la terre est en général grasse, cultivable, même féconde : elle est encore telle sur les bords de l'Euphrate; mais en s'avançant dans l'intérieur et vers le midi, elle devient crayeuse et blanchâtre, comme sur la ligne de Damas; puis rocailleuse, comme dans le Tih et l'Hédjâz; puis enfin un pur sable, comme à l'orient de l'Yemen. Cette différence dans les qualités du sol, produit quelques nuances dans l'état des Bedouins. Par exemple, dans les cantons stériles, c'est-à-dire mal garnis de plantes, les tribus sont faibles et très-distantes : tels sont le désert de Suez, celui de la mer Rouge, et la partie intérieure du grand désert, qu'on appelle le Nadjd (*a*). Quand le sol est mieux garni, comme entre Damas et l'Euphrate, les tribus sont moins rares, moins écartées; enfin, dans les cantons cultivables, tels que le pachalic d'Alep, le Haurân et le pays de Gaze, les camps sont nombreux et rapprochés. Dans les premiers cas, les Bedouins sont purement pasteurs, et ne vivent que du produit des troupeaux, de quelques dattes et de chair fraîche et séchée au soleil, que l'on réduit en farine. Dans le dernier, ils ensemencent quelques terrains, et joignent le froment, l'orge et même le riz, à la chair et au laitage.

Quand on se rend compte des causes de la stérilité et de l'inculture du désert, on trouve qu'elles viennent surtout du défaut de fontaines, de rivières, et en général du manque d'eau. Ce manque d'eau lui-même vient de la disposition du terrain, c'est-à-dire, qu'étant plane et privé de montagnes, les nuages glissent sur sa surface échauffée, comme sur l'Egypte : ils ne s'y arrêtent qu'en hiver, lorsque le froid de l'atmosphère les empêche de s'élever, et les résout en pluie. La nudité de ce terrain est aussi une cause de sécheresse, en ce que l'air qui le couvre, s'échauffe plus aisément, et force les nuages de s'élever. Il est probable que l'on produirait un changement dans le climat, si l'on plantait tout le désert en arbres, par exemple, en sapins.

L'effet des pluies qui tombent en hiver, est d'occasionner dans les lieux où le sol est bon, comme sur la frontière de Syrie, une culture assez semblable à celle de l'intérieur même de cette province; mais comme ces pluies n'établissent ni sources, ni ruisseaux durables, les habitans éprouvent l'inconvénient d'être sans eau pendant l'été. Pour y obvier, il a fallu employer l'art, et construire des puits, des réservoirs et des citernes, où l'on en amasse une provision annuelle. De tels ouvrages exigent des avances de fonds et de travail, et sont encore exposés à bien des risques. La guerre peut détruire en un jour le travail de plusieurs mois, et la ressource de l'année. Un cas de sécheresse, qui n'est que trop fréquent, peut faire avorter une récolte, et réduire à la disette même de l'eau. Il est vrai qu'en creusant la terre, on en trouve presque partout depuis six jusqu'à vingt pieds de profondeur; mais cette eau est saumâtre,

(*a*) Prononcez Najd.

comme dans tout le désert d'Arabie et d'Afrique (*a*), souvent même elle tarit : alors la soif et la famine surviennent; et si le gouvernement ne prête pas des secours, les villages se désertent. On sent qu'un tel pays ne peut avoir qu'une agriculture précaire, et que sous un régime comme celui des Turks, il est plus sûr d'y vivre pasteur errant, que laboureur sédentaire.

Dans les cantons où le sol est rocailleux et sablonneux, comme dans le Tih, l'Hedjâz et le Nadjd, ces pluies font germer les graines des plantes sauvages, raniment les buissons, les renoncules, les absinthes, les qalis, etc., et forment dans les basfonds des lagunes où croissent des roseaux et des herbes : alors la plaine prend un aspect assez riant de verdure; c'est la saison de l'abondance pour les troupeaux et pour leurs maîtres; mais au retour des chaleurs, tout se déssèche, et la terre, poudreuse et grisâtre, n'offre plus que des tiges sèches et dures comme le bois, que ne peuvent brouter ni les chevaux, ni les bœufs, ni même les chèvres. Dans cet état le désert deviendrait inhabitable, et il faudrait le quitter, si la nature n'y eût attaché un animal d'un tempérament aussi dur et aussi frugal que le sol est ingrat et stérile, si elle n'y eût placé le chameau (8). Aucun animal ne présente une analogie si marquée et si exclusive à son climat : on dirait qu'une intention préméditée s'est plu à régler les qualités de l'un sur celles de l'autre. Voulant que le chameau habitât un pays où il ne trouverait que peu de nourriture, la nature a économisé la matière dans toute sa construction. Elle ne lui a donné la plénitude des formes ni du bœuf, ni du cheval, ni de l'éléphant; mais le bornant au plus étroit nécessaire, elle lui a placé une petite tête sans oreilles, au bout d'un long cou sans chair. Elle a ôté à ses jambes et à ses cuisses tout muscle inutile à les mouvoir; enfin elle n'a accordé à son corps desséché que les vaisseaux et les tendons nécessaires pour en lier la charpente. Elle l'a muni d'une forte mâchoire pour broyer les plus durs alimens; mais de peur qu'il n'en consommât trop, elle a rétréci son estomac, et l'a obligé à ruminer. Elle a garni son pied d'une masse de chair qui, glissant sur la boue, et n'étant pas propre à grimper, ne lui rend praticable qu'un sol sec, uni et sablonneux comme celui de l'Arabie; enfin elle l'a destiné visiblement à l'esclavage, en lui refusant toutes défenses contre ses ennemis. Privé des cornes du taureau, du sabot du cheval, de la dent de l'éléphant et de la légèreté du cerf, que peut le chameau contre les attaques du lion, du tigre,

(*a*) Cette qualité saline est si inhérente au sol, qu'elle passe jusque dans les plantes. Toutes celles du désert abondent en soude et en sel de Glauber. Il est remarquable que la dose de ces sels diminue en se rapprochant des montagnes, où elle finit par être presque nulle; et, tout considéré, cette qualité saline doit être la vraie cause de la stérilité du désert (9).

(8) Ajouter au développement qui suit celui qu'on trouvera au chapitre X, ci-dessous.

(9) L'édition de 1787 arrête la note à *presque nulle*.

ou même du loup ? Aussi, pour en conserver l'espèce, la nature le cacha-t-elle au sein des vastes déserts, où la disette des végétaux n'attirait nul gibier, et d'où la disette du gibier repoussait les animaux voraces. Il a fallu que le sabre (10) des tyrans chassât l'homme de la terre habitable, pour que le chameau perdît sa liberté. Passé à l'état domestique, il est devenu le moyen d'habitation de la terre la plus ingrate. Lui seul subvient à tous les besoins de ses maîtres. Son lait nourrit la famille arabe, sous les diverses formes de caillé, de fromage et de beurre; souvent même on mange sa chair. On fait des chaussures et des harnais de sa peau, des vêtemens et des tentes de son poil. On transporte par son moyen de lourds fardeaux; enfin, lorsque la terre refuse le fourrage au cheval si précieux au Bedouin, le chameau subvient par son lait à la disette, sans qu'il en coûte, pour tant d'avantages, autre chose que quelques tiges de ronces ou d'absinthes, et des noyaux de dattes pilés. Telle est l'importance du chameau pour le désert, qui si on l'en retirait, on en soustrairait toute la population, dont il est l'unique pivot (*a*). Voilà les circonstances dans lesquelles la nature a placé les Bedouins, pour en faire une race d'hommes singulière au moral et au physique. Cette singularité est si tranchante, que leurs voisins, les Syriens mêmes, les regardent comme des hommes extraordinaires (11). Cette opinion a lieu surtout pour les tribus du fond du désert, telles qu'Anazé, Kaibar, Taï et autres, qui ne

(*a*) Je connais quatre espèces distinctes de chameaux : la première, le chameau tel que je viens de le décrire, et qui est proprement le chameau arabe, porteur de fardeaux, n'ayant qu'une bosse et très-peu de poils sur le corps.

La seconde est le chameau coureur, appelé *hedjin* au Kaire, plus svelte dans toutes ses formes, n'ayant qu'une bosse : c'est le véritable dromadaire des Grecs. Nous en avons maintenant deux à Paris, que l'on a vus aux fêtes du Champ-de-Mars. Ces deux espèces sont répandues depuis Maroc jusqu'en Perse.

La troisième espèce est le chameau turkman, répandu d'Alep à Constantinople et au nord de la Perse. Il n'a qu'une bosse; il est moins haut que le chameau arabe; il a les jambes plus courtes, plus grosses, le corps plus trapu et infiniment mieux couvert de poil. Celui du cou pend jusqu'à terre et est généralement brun.

La quatrième est le chameau tartare ou bactrien, répandu dans toute la Chine et la Tartarie. Celui-là a deux bosses. L'on ne voit que de ceux-là à Pékin, tandis qu'ils sont si rares dans la basse Asie, que je citerais une foule de voyageurs, même Arabes, qui, comme moi, n'y en ont jamais vu aucun. — Buffon a totalement confondu ces espèces (12).

(10) Var. 1787 : la verge.

(11) Détail d'une particulière exactitude. En Syrie, j'ai observé bien souvent chez les citadins de Hama et de Damas un véritable « snobisme » du Bédouin. Je me rappelle ces lycéens de Hama se faisant photographier en costume bédouin, alors qu'ils étaient fils de paisibles artisans de la ville. Et à Damas, le prestige qui entourait la résidence de l'émir Nûri Cha 'alân, chef des Rouallahs.

(12) Cette note manque dans l'édition de 1787.

s'approchent jamais des villes. Lorsque, du temps de Dâher, il en vint des cavaliers jusqu'à Acre, ils y firent la même sensation que feraient parmi nous des sauvages de l'Amérique. On considérait avec surprise ces hommes plus petits, plus maigres et plus noirs qu'aucuns Bedouins connus; leurs jambes sèches n'avaient que des tendons sans mollets; leur ventre était collé à leur dos; leurs cheveux étaient crêpés presque autant que ceux des nègres. De leur côté, tout les étonnait; ils ne concevaient ni comment les maisons et les minarets pouvaient se tenir debout, ni comment on osait habiter dessous, et toujours au même endroit; mais surtout ils s'extasiaient à la vue de la mer, et ils ne pouvaient comprendre ce désert d'eau. On leur parla de mosquées, de prières, d'ablutions; et ils demandèrent ce que cela signifiait, ce que c'était que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, et pourquoi les habitans n'étant pas de tribus séparées, suivaient des chefs opposés.

On sent que les Arabes des frontières ne sont pas si novices; il en est même plusieurs petites tribus, qui vivant au sein du pays, comme dans la vallée de Beqâa, dans celle du Jourdain, et dans la Palestine, se rapprochent de la condition des paysans; mais ceux-là sont méprisés des autres, qui les regardent comme des Arabes bâtards et des *rayas* ou esclaves des Turks.

En général, les Bedouins sont petits, maigres et hâlés, plus cependant au sein du désert, moins sur la frontière du pays cultivé, mais là même, toujours plus que les laboureurs du voisinage : un même camp offre aussi cette différence, et j'ai remarqué que les *chaiks,* c'est-à-dire les riches et leurs serviteurs, étaient toujours plus grands et plus charnus que le peuple. J'en ai vu qui passaient cinq pieds cinq et six pouces, pendant que la taille générale n'est que de cinq pieds deux pouces. On n'en doit attribuer la raison qu'à la nourriture, qui est plus abondante pour la première classe que pour la dernière (*a*). On peut même dire que le commun des Bedouins vit dans une misère et une famine habituelles. Il paraîtra peu croyable parmi nous, mais il n'en est pas moins vrai, que la somme ordinaire des alimens de la plupart d'entre eux ne passe pas six onces par jour : c'est surtout chez les tribus du Nadjd et de l'Hedjâz, que l'abstinence est portée à son comble. Six ou sept dattes trempées dans du beurre fondu, quelque peu de lait doux ou caillé, suffisent à la journée d'un homme. Il se croit heureux, s'il y joint quelques pincées de farine grossière ou une boulette de riz. La chair est réservée aux plus grands jours de fête; et ce n'est que pour un mariage ou une mort que l'on tue un chevreau; ce n'est qu'aux chaiks riches et généreux qu'il appartient d'égorger de jeunes chameaux, de manger du riz cuit avec de la viande. Dans sa disette, le vulgaire, toujours affamé, ne dédaigne pas les plus vils

(*a*) Cette cause est également sensible dans la comparaison des chameaux arabes aux chameaux turkmans; car ces derniers, vivant dans des pays riches en fourrages, sont devenus une espèce plus forte en membres, et plus charnue que les premiers.

alimens : de là l'usage où sont les Bedouins de manger des sauterelles, des rats, des lézards et des serpens grillés sur des broussailles; de là leurs rapines dans les champs cultivés, et leurs vols sur les chemins; de là aussi leur constitution délicate, et leur corps petit et maigre, plutôt agile que vigoureux. Il y a ceci de remarquable pour un médecin, dans leur tempérament, que leurs déperditions en tout genre, même en sueurs, sont très-faibles; leur sang est si dépouillé de sérosité, qu'il n'y a que la grande chaleur qui puisse le maintenir dans sa fluidité. Cela n'empêche pas qu'ils ne soient d'ailleurs assez sains, et que les maladies ne soient plus rares parmi eux que parmi les habitans du pays cultivé.

D'après ces faits, on ne jugera point que la frugalité des Arabes soit une vertu purement de choix, ni même de climat. Sans doute l'extrême chaleur dans laquelle ils vivent, facilite leur abstinence, en ôtant à l'estomac l'activité que le froid lui donne. Sans doute aussi l'habitude de la diète, en empêchant l'estomac de se dilater, devient un moyen de la supporter; mais le motif principal et premier de cette habitude, est, comme pour tous les autres hommes la nécessité des circonstances où ils se trouvent, soit de la part du sol, comme je l'ai expliqué, soit de la part de leur état social qu'il faut développer.

J'ai déjà dit que les Arabes-Bedouins étaient divisés par tribus, qui constituent autant de peuples particuliers. Chacune de ces tribus s'approprie un terrain qui forme son domaine; elles ne diffèrent à cet égard des nations agricoles, qu'en ce que ce terrain exige une étendue plus vaste, pour fournir à la subsistance des troupeaux pendant toute l'année. Chacune de ces tribus compose un ou plusieurs camps qui sont répartis sur le pays, et qui en parcourent successivement les parties à mesure que les troupeaux les épuisent : de là il arrive que sur un grand espace il n'y a jamais d'habités que quelques points qui varient d'un jour à l'autre; mais comme l'espace entier est nécessaire à la subsistance annuelle de la tribu, quiconque y empiète, est censé violer la propriété; ce qui ne diffère point encore du droit public des nations. Si donc une tribu ou ses sujets entrent sur un terrain étranger, ils sont traités en voleurs, en ennemis, et il y a guerre. Or, comme les tribus ont entre elles des affinités par alliance de sang ou par conventions, il s'ensuit des ligues qui rendent les guerres plus ou moins générales. La manière d'y procéder est très-simple. Le délit connu, l'on monte à cheval, l'on cherche l'ennemi, l'on se rencontre, on parlemente; souvent on se pacifie, sinon l'on s'attaque par pelotons ou par cavaliers; on s'aborde ventre à terre, la lance baissée; quelquefois on la darde, malgré sa longueur, sur l'ennemi qui fuit : rarement la victoire se dispute; le premier choc la décide; les vaincus fuient à bride abattue sur la plaine rase du désert. Ordinairement la nuit les dérobe au vainqueur. La tribu qui a le dessous lève le camp, s'éloigne à marche forcée, et cherche un asile chez les alliés. L'ennemi satisfait pousse les troupeaux plus loin, et les fuyards reviennent à leur domaine. Mais, du meurtre de ces combats, il reste des motifs de haine qui perpétuent les dissensions. L'intérêt de la

sûreté commune a dès long-temps établi chez les Arabes une loi générale, qui veut que le sang de tout homme tué soit vengé par celui de son meurtrier; c'est ce qu'on appelle le *târ* ou talion : le droit en est dévolu au plus proche parent du mort. Son honneur devant tous les Arabes est tellement compromis, que s'il néglige de prendre son talion, il est à jamais déshonoré. En conséquence, il épie l'occasion de se venger; si son ennemi périt par des causes étrangères, il ne se tient point satisfait, et sa vengeance passe sur le plus proche parent. Ces haines se transmettent comme un héritage du père aux enfans, et ne cessent que par l'extinction de l'une des races, à moins que les familles ne s'accordent en sacrifiant le coupable, ou en rachetant le sang pour un prix convenu en argent ou en troupeaux.

Hors cette satisfaction, il n'y a ni paix, ni trève, ni alliance entres elles, ni même quelquefois entre les tribus réciproques. Il y a du sang entre nous, se dit-on en toute affaire; et ce mot est une barrière insurmontable. Les accidens s'étant multipliés par le laps des temps, il est arrivé que la plupart des tribus ont des querelles, et qu'elles vivent dans un état habituel de guerre; ce qui, joint à leur genre de vie, fait des Bedouins un peuple militaire, sans qu'ils soient néanmoins avancés dans la pratique de cet art. La disposition de leurs camps est un rond assez irrégulier, formé par une seule ligne de tentes plus ou moins espacées. Ces tentes, tissues de poil de chèvre ou de chameau, sont noires ou brunes, à la différence de celles des Turkmans, qui sont blanchâtres. Elles sont tendues sur trois ou cinq piquets de cinq à six pieds de hauteur seulement, ce qui leur donne un air très-écrasé; dans le lointain, un tel camp ne paraît que comme des taches noires; mais l'œil perçant des Bedouins ne s'y trompe pas. Chaque tente habitée par une famille, est partagée par un rideau en deux portions, dont l'une n'appartient qu'aux femmes. L'espace vide du grand rond sert à parquer chaque soir les troupeaux. Jamais il n'y a de retranchement; les seules gardes avancées et les patrouilles sont des chiens; les chevaux restent sellés, et prêts à monter à la première alarme; mais comme il n'y a ni ordre ni distribution, ces camps, déjà faciles à surprendre, ne seraient d'aucune défense en cas d'attaque : aussi arrive-t-il chaque jour des accidens, des enlèvemens de bestiaux; et cette guerre de maraude est une de celles qui occupent davantage les Arabes.

Les tribus qui vivent dans le voisinage des Turks, ont une position encore plus orageuse : en effet, ces étrangers s'arrogeant, à titre de conquête, la propriété de tout le pays, ils traitent les Arabes comme des vassaux rebelles, ou des ennemis inquiets et dangereux. Sur ce principe, ils ne cessent de leur faire une guerre sourde ou déclarée. Les pachas se font une étude de profiter de toutes les occasions de les troubler. Tantôt ils leur contestent un terrain qu'ils leur ont loué; tantôt ils exigent un tribut dont on n'est pas convenu. Si l'ambition ou l'intérêt divise une famille de chaiks, ils secourent tour à tour l'un et l'autre parti, et finissent par les ruiner tous les deux. Souvent ils font empoisonner ou

assassiner les chefs dont ils redoutent le courage ou l'esprit, fussent-ils même leurs alliés. De leur côté, les Arabes regardant les Turks comme des usurpateurs et des traîtres, ne cherchent que les occasions de leur nuire. Malheureusement le fardeau tombe plus sur les innocens que sur les coupables : ce sont presque toujours les paysans qui paient les délits des gens de guerre. A la moindre alarme, on coupe leurs moissons, on enlève leurs troupeaux, on intercepte les communications et le commerce : les paysans crient aux voleurs, et ils ont raison; mais les Bedouins réclament le droit de la guerre, et peut-être n'ont-ils pas tort. Quoi qu'il en soit, ces déprédations établissent entre les Bedouins et les habitans du pays cultivé, une mésintelligence qui les rend mutuellement ennemis.

Telle est la situation des Arabes à l'extérieur. Elle est sujette à de grandes vicissitudes, selon la bonne ou mauvaise conduite des chefs. Quelquefois une tribu faible s'élève et s'agrandit, pendant qu'une autre, d'abord puissante, décline ou même s'anéantit; non que tous ses membres périssent, mais parce qu'ils s'incorporent à une autre; et ceci tient à la constitution intérieure des tribus. Chaque tribu est composée d'une ou de plusieurs familles principales, dont les membres portent le titre de chaiks ou seigneurs. Ces familles représentent assez bien les patriciens de Rome, et les nobles de l'Europe. L'un de ces chaiks commande en chef à tous les autres; c'est le général de cette petite armée. Quelquefois il prend le titre d'*émir*, qui signifie commandant et prince. Plus il a de parens, d'enfans et d'alliés, plus il est fort et puissant. Il y joint des serviteurs qu'il s'attache d'une manière spéciale, en fournissant à tous leurs besoins. Mais en outre, il se range autour de ce chef de petites familles qui, n'étant point assez fortes pour vivre indépendantes, ont besoin de protection et d'alliance. Cette réunion s'appelle *qâbîlé* ou *tribu*. On la distingue d'une autre par le nom de son chef, ou par celui de la famille commandante. Quand on parle de ses individus en général, on les appelle *enfans d'un tel*, quoiqu'ils ne soient pas réellement tous de son sang, et que lui-même soit un homme mort depuis long-temps. Ainsi l'on dit : *beni Temîn, oulâd Taï*; les enfans de Temîn et de Taï. Cette façon de s'exprimer est même passée par métaphore aux noms de pays; la phrase ordinaire pour en désigner les habitans, est de dire les enfans de tel lieu. Ainsi les Arabes disent *oulâd Masr*, les Egyptiens; *oulâd Châm*, les Syriens; ils diraient *oulâd Fransa*, les Français; *oulâd Mosqou*, les Russes; ce qui n'est pas sans importance pour l'histoire ancienne.

Le gouvernement de cette société est tout à la fois républicain, aristocratique et même despotique, sans être décidément aucun de ces états. Il est républicain, parce que le peuple y a une influence première dans toutes les affaires, et que rien ne se fait sans un consentement de majorité. Il est aristocratique, parce que les familles des chaiks ont quelques-unes des prérogatives que la force donne partout. Enfin il est despotique, parce que le chaik principal a un pouvoir indéfini et presque absolu. Quand c'est un

homme de caractère, il peut porter son autorité jusqu'à l'abus; mais dans cet abus même il est des bornes que l'état des choses rend assez étroites. En effet, si un chef commettait une grande injustice; si, par exemple, il tuait un Arabe, il lui serait presque impossible d'en éviter la peine : le ressentiment de l'offensé n'aurait nul respect pour son titre; il subirait le talion; et s'il ne payait pas le sang, il serait infailliblement assassiné; ce qui serait facile, vu la vie simple et privée des chaiks dans le camp. S'il fatigue ses sujets par sa dureté, ils l'abandonnent, et passent dans une autre tribu. Ses propres parens profitent de ses fautes, pour le déposer et s'établir à sa place. Il n'a point contre eux la ressource des troupes étrangères; ses sujets communiquent entre eux trop aisément, pour qu'il puisse les diviser d'intérêt et se faire une faction subsistante. D'ailleurs comment la soudoyer, puisqu'il ne retire de la tribu aucune espèce d'impôt; que la plupart de ses sujets sont bornés au plus juste nécessaire, et qu'il est réduit lui-même à des propriétés assez médiocres et déjà chargées de grosses dépenses ?

En effet, c'est le chaik principal qui, dans toute tribu, est chargé de défrayer les allans et les venans; c'est lui qui reçoit les visites des alliés et quiconque a des affaires. Sur le prolongement de sa tente, est un grand pavillon qui sert d'hospice à tous les étrangers et aux passans. C'est là que se tiennent les assemblées fréquentes des chaiks et des notables, pour décider des campemens, des décampemens, de la paix, de la guerre, des démêlés avec les gouverneurs turks et les villages, des procès et querelles des particuliers, etc. A cette foule qui se succède, il faut donner le café, le pain cuit sous la cendre, le riz et quelquefois le chevreau ou le chameau rôti; en un mot, il faut tenir table ouverte; et il est d'autant plus important d'être généreux, que cette générosité porte sur des objets de nécessité première. Le crédit et la puissance dépendent de là : l'Arabe affamé place avant toute vertu la libéralité qui le nourrit; et ce préjugé n'est pas sans fondement; car l'expérience a prouvé que les chaiks avares n'étaient jamais des hommes à grandes vues : de là ce proverbe, aussi juste que précis : *Main serrée, cœur étroit*. Pour subvenir à ces dépenses, le chaik n'a que ses troupeaux, quelquefois des champs ensemencés, le casuel des pillages avec les péages des chemins; et tout cela est borné. Celui chez qui je me rendis sur la fin de 1784, dans le pays de Gaze, passait pour le plus puissant des cantons : cependant il ne m'a pas paru que sa dépense fût supérieure à celle d'un gros fermier : son mobilier, consistant en quelques pelisses, en tapis, en armes, en chevaux et en chameaux, ne peut s'évaluer à plus de 50 000 livres; et il faut observer que dans ce compte, quatre jumens de race sont portées à 6 000 livres, et chaque tête de chameau à dix louis. On ne doit donc pas, lorsqu'il s'agit des Bedouins, attacher nos idées ordinaires aux mots de prince et de seigneur : on se rapprocherait beaucoup plus de la vérité en les comparant aux bons fermiers des pays de montagnes, dont ils ont la simplicité dans les vêtemens comme dans la vie domestique et dans les mœurs. Tel chaik qui commande à cinq cents chevaux, ne dédaigne pas de seller et de

brider le sien, de lui donner l'orge et la paille hachée. Dans sa tente, c'est sa femme qui fait le café, qui bat la pâte, qui fait cuire la viande. Ses filles et ses parentes lavent le linge, et vont, la cruche sur la tête et le voile sur le visage, puiser l'eau à la fontaine : c'est précisément l'état dépeint par Homère, et par la Genèse dans l'histoire d'Abraham. Mais il faut avouer qu'on a de la peine à s'en faire une juste idée, quand on ne l'a pas vu de ses propres yeux.

La simplicité, ou, si l'on veut, la pauvreté du commun des Bedouins, est proportionnée à celle de leurs chefs. Tous les biens d'une famille consistent en un mobilier, dont voici à peu près l'inventaire (13) : quelques chameaux mâles et femelles, des chèvres, des poules, une jument et son harnais, une tente, une lance de treize pieds de long, un sabre courbe, un fusil rouillé à pierre ou à rouet, une pipe, un moulin portatif, une marmite, un seau de cuir, une poêlette à griller le café, une natte, quelques vêtemens, un manteau de laine noire; enfin, pour tous bijoux, quelques anneaux de verre ou d'argent que la femme porte aux jambes et aux bras. Si rien de tout cela ne manque, le ménage est riche. Ce qui manque au pauvre, et ce qu'il désire le plus, est la jument (14) : en effet, cet animal est le grand moyen de fortune; c'est avec la jument que le Bedouin va en course contre les tribus ennemies, ou en maraude dans les campagnes et sur les chemins. La jument est préférée au cheval, parce qu'elle ne hennit point, parce qu'elle est plus docile et qu'elle a du lait qui dans l'occasion, apaise la soif et même la faim de son maître.

Ainsi restreints au plus étroit nécessaire, les Arabes ont aussi peu d'industrie que de besoins; tous leurs arts se réduisent à

---

(13) Cf. notamment A. de Boucheman, *Matériel de la vie bédouine*, in *Documents de l'Inst. fr. de Damas*, 1934

H. Charles, *Tribus moutonnières du Moyen-Euphrate*, *Ibid.* 1937.

H. Charles, *La sédentarisation*, Beyrouth, 1942.

(14) J'ai recueilli à Hama, point de contact important entre sédentaires et nomades, en 1930, plusieurs refrains ou expressions populaires qui confirment ces remarques de Volney, par exemple :

« Vends jusqu'à ta natte et achète une
jument de race. »
« Qui n'a pas de famille, qu'il achète
une jument de race. »
« J'ai rejeté l'amour des filles,
Celle que j'aime, je l'ai trouvée;
Celle que j'aime est d'un jaune doré
Et le jour de la bataille, elle triomphe. »

On comptait alors à Hama une vingtaine de grands éleveurs de chevaux en relations avec les tribus nomades. L'origine des chevaux était garantie par des documents établis sous la responsabilité des chaikhs de tribus. Les chevaux appartenaient à cinq races, originaires du Nadjd : *al-Hidba*, comportant 2 espèces; *al-Saqlâwîya*, comportant 5 espèces; *al-Ma''nagîya*, comportant 3 espèces; *al-Kahala* avec 21 espèces; *al- 'Abaya*, avec 8 espèces.

En 1930, le prix des bons chevaux à Hama variait de 80 à 200 livres turques or. L'éleveur ne faisait d'ailleurs aucune publicité et attendait l'acheteur « pour sauvegarder l'honneur de sa maison ». J'ai vu offrir 800 ltq or pour une jument *Kahala* de variété dite *Mamrahiya* à un propriétaire de la famille *Chaqaqî*, qui refusa.

La jument préférée est celle qui porte trois balzanes et qui est dite alors *muhajjalé*.

ourdir des tentes grossières, à faire des nattes et du beurre. Tout leur commerce consiste à échanger des chameaux, des chevreaux, des chevaux mâles et des laitages, contre des armes, des vêtemens, quelque peu de riz ou de blé, et contre de l'argent qu'ils enfouissent. Leurs sciences sont absolument nulles; ils n'ont aucune idée ni de l'astronomie, ni de la géométrie, ni de la médecine. Ils n'ont aucun livre, et rien n'est si rare, même parmi les chaiks, que de savoir lire (15). Toute leur littérature consiste à réciter des contes et des histoires, dans le genre des *Mille et une nuits*. Ils ont une passion particulière pour ces narrations; elles remplissent une grande partie de leurs loisirs, qui sont très-longs. Le soir ils s'asseyent à terre à la porte des tentes, ou sous leur couvert, s'il fait froid, et là, rangés en cercle autour d'un petit feu de fiente, la pipe à la bouche, et les jambes croisées, ils commencent d'abord par rêver en silence, puis, à l'improviste, quelqu'un débute par un : il y avait au temps passé, et il continue jusqu'à la fin les aventures d'un jeune chaik et d'une jeune Bedouine : il raconte comment le jeune homme aperçut d'abord sa maîtresse à la dérobée, et comme il en devint éperdument amoureux; il dépeint trait par trait la jeune beauté, vante ses yeux noirs, grands et doux comme ceux d'une gazelle; son regard mélancolique et passionné; ses sourcils courbés comme deux arcs d'ébène; sa taille droite et souple comme une lance : il n'omet ni sa démarche légère comme celle d'une jeune pouline, ni ses paupières noircies de kohl, ni ses lèvres peintes de bleu, ni ses ongles teints de henné couleur d'or, ni sa gorge semblable à une couple de grenades, ni ses paroles douces comme le miel. Il conte le martyre du jeune amant, qui se consume tellement de désirs et d'amour, que son corps ne donne plus d'ombre. Enfin, après avoir détaillé ses tentatives pour voir sa maîtresse, les obstacles des parens, les enlèvemens des ennemis, la captivité survenue aux deux amans, etc., il termine, à la satisfaction de l'auditoire, par les ramener unis et heureux à la tente paternelle; et chacun de payer à son éloquence le *ma cha' allah* (*a*) qu'il a mérité. Les Bedouins ont aussi des chansons d'amour, qui ont plus de naturel et de sentiment que celles des Turks et des habitans des villes; sans doute parce que ceux-là ayant des mœurs chastes, connaissent l'amour; pendant que ceux-ci, livrés à la débauche, ne connaissent que la jouissance.

En considérant que la condition des Bedouins, surtout dans l'intérieur du désert, ressemble à beaucoup d'égards à celle des sauvages de l'Amérique (16), je me suis quelquefois demandé pourquoi ils n'avaient point la même férocité; pourquoi, éprouvant

(*a*) Exclamation d'éloge, comme si l'on disait, *admirablement bien.*

(15) Il en résulta un curieux problème lorsque des chefs bédouins entrèrent comme députés au Parlement de Damas. Le gouvernement syrien a multiplié les efforts en vue de faire bénéficier les nomades de l'enseignement.

(16) Lorsque Volney visitera les Etats-Unis, il reprendra cette comparaison et ne manquera pas de souligner la supériorité des Bédouins sur les primitifs de l'Amérique.

de grandes disettes, l'usage de la chair humaine était inouï parmi eux; pourquoi, en un mot, leurs mœurs sont plus douces et plus sociables. Voici les raisons que me donne l'analyse des faits.

Il semblerait d'abord que l'Amérique étant riche en pâturages, en lacs et en forêts, ses habitans dussent avoir plus de facilité pour la vie pastorale que pour toute autre. Mais si l'on observe que ces forêts, en offrant un refuge aisé aux animaux, les soustraient au pouvoir de l'homme, on jugera que le sauvage a été conduit par la nature du sol, à être chasseur, et non pasteur. Dans cet état, toutes ses habitudes ont concouru à lui donner un caractère violent. Les grandes fatigues de la chasse ont endurci son corps; les faims extrêmes, suivies tout à coup de l'abondance du gibier, l'ont rendu vorace. L'habitude de verser du sang et de déchirer sa proie, l'a familiarisé avec le meurtre et avec le spectacle de la douleur. Si la faim l'a persécuté, il a désiré la chair; et trouvant à sa portée celle de son semblable, il a dû en manger; il a pu se résoudre à le tuer pour s'en repaître. La première épreuve faite, il s'en est fait une habitude; il est devenu anthropophage, sanguinaire, atroce; et son âme a pris l'insensibilité de tous ses organes.

La position de l'Arabe est bien différente. Jeté sur de vastes plaines rases, sans eau, sans forêts, il n'a pu, faute de gibier et de poisson, être chasseur ou pêcheur. Le chameau a déterminé sa vie au genre pastoral, et tout son caractère s'en est composé. Trouvant sous main une nourriture légère, mais suffisante et constante, il a pris l'habitude de la frugalité; content de son lait et de ses dattes, il n'a point désiré la chair, il n'a point versé le sang : ses mains ne se sont point accoutumées au meurtre, ni ses oreilles aux cris de la douleur : il a conservé un cœur humain et sensible.

Lorsque ce sauvage pasteur connut l'usage du cheval, son état changea un peu de forme. La facilité de parcourir rapidement de grands espaces, le rendit vagabond : il était avide par disette, il devint voleur par cupidité; et tel est resté son caractère. Pillard plutôt que guerrier, l'Arabe n'a point un courage sanguinaire; il n'attaque que pour dépouiller; et si on lui résiste, il ne juge pas qu'un peu de butin vaille la peine de se faire tuer. Il faut verser son sang pour l'irriter; mais alors on le trouve aussi opiniâtre à se venger, qu'il a été prudent à se compromettre.

On a souvent reproché aux Arabes cet esprit de rapine; mais, sans vouloir l'excuser, on ne fait point assez d'attention qu'il n'a lieu que pour l'étranger réputé ennemi, et par conséquent il est fondé sur le droit public de la plupart des peuples. Quant à l'intérieur de leur société, il y règne une bonne foi, un désintéressement, une générosité qui feraient honneur aux hommes les plus civilisés. Quoi de plus noble que ce droit d'asile établi chez toutes les tribus ! Un étranger, un ennemi même, a-t-il touché la tente du Bedouin, sa personne devient, pour ainsi dire, inviolable. Ce serait lâcheté, une honte éternelle, de satisfaire même une juste vengeance aux dépens de l'hospitalité. Le Bedouin a-t-il consenti

à manger le pain et le sel avec son hôte, rien au monde ne peut le lui faire trahir. La puissance du sultan ne serait pas capable de retirer un réfugié (*a*) d'une tribu, à moins de l'exterminer tout entière. Ce Bedouin, si avide hors de son camp, n'y a pas plutôt remis le pied, qu'il devient libéral et généreux. Quelque peu qu'il ait, il est toujours prêt à le partager. Il a même la délicatesse de ne pas attendre qu'on le lui demande : s'il prend son repas, il affecte de s'asseoir à la porte de sa tente, afin d'inviter les passans; sa générosité est si vraie, qu'il ne la regarde pas comme un mérite, mais comme un devoir : aussi prend-il sur le bien des autres le droit qu'il leur donne sur le sien. A voir la manière dont en usent les Arabes entre eux, on croirait qu'ils vivent en communauté de biens. Cependant ils connaissent la propriété; mais elle n'a point chez eux cette dureté que l'extension des faux besoins du luxe lui a donnée chez les peuples agricoles. On pourra dire qu'ils doivent cette modération à l'impossibilité de multiplier beaucoup leurs jouissances; mais si les vertus de la foule des hommes ne sont dues qu'à la nécessité des circonstances, peut-être les Arabes n'en sont-ils pas moins dignes d'estime : ils sont du moins heureux que cette nécessité établisse chez eux un état de choses qui a paru aux plus sages législateurs la perfection de la police, je veux dire une sorte d'égalité ou de rapprochement dans le partage des biens et l'ordre des conditions. Privés d'une multitude de jouissances que la nature a prodiguées à d'autres pays, ils ont moins de moyens de se corrompre et de s'avilir. Il est moins facile à leurs chaiks de se former une faction qui asservisse et appauvrisse la masse de la nation. Chaque individu pouvant se suffire à lui-même, en garde mieux son caractère, son indépendance; et la pauvreté particulière devient la cause et le garant de la liberté publique.

Cette liberté s'étend jusque sur les choses de religion : il y a cette différence remarquable entre les Arabes des villes et ceux du désert, que pendant que les premiers portent le double joug du despotisme politique et du despotisme religieux, ceux-là vivent dans une franchise absolue de l'un et de l'autre : il est vrai que sur les frontières des Turks, les Bedouins gardent par politique des apparences musulmanes; mais elles sont si peu rigoureuses, et leur dévotion est si relâchée, qu'ils passent généralement pour des infidèles, sans loi et sans prophètes. Ils disent même assez volontiers que la religion de Mahomet n'a point été faite pour eux :

« Car, ajoutent-ils, comment faire des ablutions, puisque nous n'avons point d'eau ? Comment faire des aumônes, puisque nous ne sommes pas riches ? Pourquoi jeûner le ramadan, puisque nous jeûnons toute l'année ? Et pourquoi aller à la Mekke, si Dieu est partout ? » Du reste, chacun agit et pense comme il veut, et il règne chez eux la plus parfaite tolérance. Elle se peint très-bien

(*a*) Les Arabes font une distinction de leurs hôtes, en hôte *mostadjir*, ou *implorant protection*; et en hôte *matnoub*, ou *qui plante sa tente au rang des autres*, c'est-à-dire, *qui se naturalise*.

dans un propos que me tenait un jour un de leurs chaiks, nommé Ahmed, fils de Bâhir, chef de la tribu des Ouahidié. « Pourquoi, me disait ce chaik, veux-tu retourner chez les Francs ? Puisque tu n'as pas d'aversion pour nos mœurs, puisque tu sais porter la lance et courir un cheval comme un Bedouin, reste parmi nous. Nous te donnerons des pelisses, une tente, une honnête et jeune Bedouine, et une bonne jument de race. Tu vivras dans notre maison... Mais ne sais-tu pas, lui répondis-je, que né parmi les Francs, j'ai été élevé dans leur religion ? Comment les Arabes verront-ils un infidèle, ou que penseront-ils d'un apostat ?... Et toi-même, répliqua-t-il, ne vois-tu pas que les Arabes vivent sans soucis du prophète et du livre (Qôran) ? Chacun parmi nous suit la route de sa conscience. Les actions sont devant les hommes; mais la religion est devant Dieu. »

Un autre chaik, conversant un jour avec moi, m'adressa par mégarde la formule triviale : *Ecoute, et prie sur le prophète*; au lieu de la réponse ordinaire, *J'ai prié*; je répondis en souriant : J'écoute. Il s'aperçut de sa méprise, et sourit à son tour. Un Turk de Jérusalem qui était présent, prit la chose plus sérieusement. « O chaik, lui dit-il, comment peux-tu adresser les paroles des vrais croyans à un infidèle ? » — « La langue est légère, répondit le chaik, encore que le cœur soit blanc (pur); mais toi qui connais les coutumes des Arabes, comment peux-tu offenser un étranger avec qui nous avons mangé le pain et le sel ? » Puis se tournant vers moi : « Tous ces peuples du Frankestan dont tu m'as parlé, qui sont hors de la loi du prophète, sont-ils plus nombreux que les musulmans ? » — « On pense, lui répondis-je, qu'ils sont cinq ou six fois plus nombreux, même en comptant les Arabes... » — « Dieu est juste, reprit-il, il pèsera dans ses balances. » (*a*)

(*a*) Niebuhr rapporte dans sa *Description de l'Arabie*, tome II, page 208, édition de Paris, que depuis trente ans il s'est élevé dans le Nadjd une nouvelle religion, dont les principes sont analogues aux dispositions d'esprit dont je parle. « Ces principes, sont, dit ce voyageur, que Dieu seul doit être invoqué et adoré comme auteur de tout; qu'on ne doit faire mention d'aucun prophète en priant, parce que cela touche à l'idolâtrie; que Moïse, Jésus-Christ, Mahomet, etc., sont à la vérité de grands hommes, dont les actions sont édifiantes; mais que nul livre n'a été inspiré par l'ange Gabriel, ou par tout autre esprit céleste. Enfin, que les vœux faits dans un péril menaçant ne sont d'aucun mérite ni d'aucune obligation.

Je ne sais, ajoute Niebuhr, jusqu'où l'on peut compter sur le rapport du Bedouin qui m'a raconté ces choses. Peut-être était-ce sa façon même de penser; car les Bedouins se disent bien mahométans, mais ils ne s'embarrassent ordinairement ni de Mohammed ni du Qôran. »

Cette insurrection a eu pour auteurs deux Arabes, qui, après avoir voyagé, pour affaires de commerce, dans la Perse et le Malabar, ont formé des raisonnemens sur la diversité des religions qu'ils ont vues, et en ont déduit cette tolérance générale. L'un d'eux, nommé Abd-el--Ouaheb, s'était formé dans le Nadjd

Il faut l'avouer, il est peu de nations policées qui aient une morale aussi généralement estimable que les Arabes bedouins; et il est remarquable que les mêmes vertus se retrouvent presque également chez les hordes turkmanes, et chez les Kourdes; en sorte qu'elles semblent attachées à la vie pastorale. Il est d'ailleurs singulier que ce soit chez ce genre d'hommes que la religion a le moins de formes extérieures, au point que l'on n'a jamais vu chez les Bedouins, les Turkmans, ou les Kourdes, ni prêtres, ni temples, ni culte régulier. Mais il est temps de continuer la description des autres peuples de la Syrie, et de porter nos considérations sur un état social tout différent de celui que nous quittons, sur l'état des peuples agricoles et sédentaires.

un état indépendant dès 1760 : le second, appelé Mekrâmi, chaik de Nadjerân, avait adopté les mêmes opinions, et par sa valeur il s'était élevé à une assez grande puissance dans ces contrées. Ces deux exemples me rendent encore plus probable une conjecture que j'avais déjà formée, que rien n'est plus facile que d'opérer une grande révolution politique et religieuse dans l'Asie.

III. - Des peuples agricoles de la Syrie

§ I

DES ANSARIÉ (1)

Le premier peuple agricole qu'il faut distinguer dans la Syrie du reste de ses habitans, est celui que l'on appelle dans le pays, du nom pluriel d'*Ansârié*, rendu sur les cartes de Delisle par celui d'*Ensyriens*, et sur celles de d'Anville (2), par celui de *Nassaris*. Le terrain qu'occupent ces Ansârié, est la chaîne de montagnes qui s'étend depuis Antâlié jusqu'au ruisseau dit Nahr-el-Kébir, ou la Grande-Rivière. Leur origine est un fait historique peu connu, et cependant assez instructif. Je vais le rapporter tel que le cite un écrivain qui a puisé aux sources primitives (*a*).

« L'an des Grecs 1202 (c'est-à-dire, 891 de J.-C.), il y avait dans les environs de Koufa, au village de Nasar, un vieillard que ses jeûnes, ses prières assidues et sa pauvreté faisaient passer pour un saint : plusieurs gens du peuple s'étant déclarés ses partisans, il choisit parmi eux douze sujets pour répandre sa doctrine. Mais le commandant du lieu, alarmé de ses mouvemens, fit saisir le vieillard, et le fit mettre en prison. Dans ce revers, son état toucha une fille esclave du geôlier, et elle se proposa de le délivrer. Il s'en présenta bientôt une occasion qu'elle ne manqua pas de saisir. Un jour que le geôlier s'était couché ivre, et dormait d'un profond sommeil, elle prit tout doucement les clefs qu'il tenait sous son oreiller, et après avoir ouvert la porte au vieillard, elle vint les remettre en place, sans que son maître s'en aperçut : le lendemain, lorsque le geôlier vint pour visiter son prisonnier, il fut d'autant plus étonné de trouver le lieu vide, qu'il ne vit aucune trace de violence. Il crut alors que le vieillard avait été délivré par un ange, et il s'empressa de répandre ce bruit, pour éviter la répréhension qu'il méritait. De son côté, le vieillard raconta la même chose à ses disciples, et il se livra plus que jamais à la prédication de ses idées. Il écrivit même un livre dans lequel on lit entre autres choses : Moi un tel, du village de Nasar, j'ai vu Christ, qui est la parole de Dieu, qui est Ahmad, fils de Mohammad, fils de Hanafa, de

(*a*) Assemani, *Bibliothèque orientale*.

---

(1) Voir J. Weulersse, *L'Etat des Alaouites*, 1940.

(2) Les cartes de d'Anville dans ses *Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne* sont de 1766.

la race d'Ali, qui est aussi Gabriel; et il m'a dit : Tu es celui qui lit (avec intelligence); tu es l'homme qui dit vrai; tu es le chameau qui préserve les fidèles de la colère; tu es la bête de charge qui porte leur fardeau; tu es l'esprit (saint), et Jean, fils de Zacharie. Va, et prêche aux hommes qu'ils fassent quatre génuflexions en priant; à savoir, deux avant le lever du soleil, et deux avant son coucher, en tournant le visage vers Jérusalem; et qu'ils disent trois fois : Dieu tout-puissant, Dieu très-haut, Dieu très-grand; qu'ils n'observent plus que la deuxième et troisième fête; qu'ils ne jeûnent que deux jours par an; qu'ils ne se lavent point le prépuce, et qu'ils ne boivent point de bière, mais du vin tant qu'ils en voudront; enfin, qu'ils s'abstiennent de la chair des bêtes carnassières. Ce vieillard étant passé en Syrie, répandit ces opinions chez les gens de la campagne et du peuple, qui le crurent en foule; et après quelques années, il s'évada, sans qu'on ait su ce qu'il devint. »

Telle fut l'origine de ces Ansâriens, qui se trouvèrent, pour la plupart, être des habitans de ces montagnes dont nous avons parlé. Un peu plus d'un siècle après cette époque, les Croisés portant la guerre dans ces cantons, et marchant de Marrah par l'Oronte vers le Liban, rencontrèrent de ces Nasiréens, dont ils tuèrent un grand nombre. Guillaume de Tyr (*a*), qui rapporte ce fait, les confond avec les assassins, et peut-être ont-ils eu des traits communs. Quant à ce qu'il ajoute que le terme *assassins* avait cours chez les Francs comme chez les Arabes, sans pouvoir en expliquer l'origine, il est facile d'en résoudre le problème. Dans l'usage vulgaire de la langue arabe, *Hassâsin* (*b*) signifie des voleurs de nuit, des gens qui tuent en guet-apens; on emploie ce terme encore aujourd'hui dans ce sens au Kaire et dans la Syrie : par cette raison il convint aux Bâténiens, qui tuaient par surprise; les Croisés qui le trouvèrent en Syrie au moment que cette secte faisait le plus de bruit, durent en adopter l'usage. Ce qu'ils ont raconté du Vieux de la Montagne, est une mauvaise traduction de la phrase *Chaik-el-Djebal,* qu'il faut expliquer seigneur des montagnes; et par-là, les Arabes ont désigné le chef des Bâteniens, dont le siège principal était à l'orient du Kourdestan, dans les montagnes de l'ancienne Médie.

Les Ansârié sont, comme je l'ai dit, divisés en plusieurs peuplades ou sectes; on y distingue les Chamsiés, ou adorateurs du soleil, les Kelbîé, ou adorateurs du chien; et les Quadmousié, qu'on assure rendre un culte particulier à l'organe qui, dans les femmes, correspond à Priape (*c*). Niebuhr, à qui l'ont fait les mêmes récits

(*a*) Liv. XX, chap. 30.

(*b*) La racine *Hass,* par une H majeure, signifie tuer, assassiner, écouter pour surprendre; mais le composé *hassâs* manque dans Golius.

(*c*) On assure aussi qu'ils ont des assemblées nocturnes, où après quelques lectures ils éteignent la lumière, et se mêlent comme les anciens Gnostiques.

qu'à moi, n'a pu les croire, parce que, dit-il, il n'est pas probable que des hommes se dégradent à ce point; mais cette manière de raisonner est démentie, et par l'histoire de tous les peuples, qui prouve que l'esprit humain est capable des écarts les plus extravagans, et même par l'état actuel de la plupart des pays, et surtout de ceux de l'Orient où l'on trouve un degré d'ignorance et de crédulité propre à recevoir ce qu'il y a de plus absurde. Les cultes bizarres dont nous parlons, sont d'autant plus croyables chez les Ansârié, qu'ils paraissent s'y être conservés par une transmission continue des siècles anciens où ils régnèrent. Les historiens (*a*) remarquent que malgré le voisinage d'Antioche, le christianisme ne pénétra qu'avec la plus grande peine dans ces cantons; il y comptait peu de prosélytes, même après le règne de Julien : de là, jusqu'à l'invasion des Arabes il eut peu le temps de s'établir; car il n'en est pas toujours des révolutions d'opinions dans les campagnes comme dans les villes. Dans celles-ci, la communication facile et continue répand plus promptement les idées, et décide en peu de temps de leur sort par une chute ou un triomphe marqué. Les progrès que cette religion put faire chez ces montagnards grossiers, ne servirent qu'à aplanir les routes au mahométisme, plus analogue à leurs goûts; et il résulta des dogmes anciens et modernes, un mélange informe auquel le vieillard de Nasar dut son succès. Cent cinquante ans après lui, Mohammad-el-Dourzi ayant à son tour fait une secte, les Ansâriens n'en admirent point le principal article, qui était la divinité du kalife Hakem : par cette raison, ils sont demeurés distincts des Druzes, quoiqu'ils aient d'ailleurs divers traits de ressemblance avec eux. Plusieurs des Ansârié croient à la métempsycose; d'autres rejettent l'immortalité de l'âme; et en général; dans l'anarchie civile et religieuse, dans l'ignorance et la grossièreté qui règnent chez eux, ces paysans se font telles idées qu'ils jugent à propos, et suivent la secte qui leur plaît, ou n'en suivent point du tout (3).

Leur pays est divisé en trois districts principaux, tenus à ferme par des chefs appelés *Moqaddamin*. Ils reportent leur tribut au pacha de Tripoli, dont ils reçoivent leur titre chaque année. Leurs montagnes sont communément moins escarpées que celles du Liban, elles sont en conséquence plus propres à la culture, mais aussi elles sont plus ouvertes aux Turks; et c'est par cette raison sans doute, qu'avec une plus grande fécondité en grain, en tabac à fumer, en vignes et en olives, elles sont cependant moins peuplées que celles de leurs voisins les Maronites et les Druzes, dont il faut nous occuper.

(*a*) *Oriens Christ.*, t. 2, p. 680.

---

(3) Sur la religion des « Ansâriens » qui a donné cours à de nombreuses légendes, voir l'excellente mise au point de Muhammad Amin Ghaleb At-Tawil, *Tarikh al-Alawiyîn* (Lattaquié, 1924).

§ II

DES MARONITES

Entre les Ansârié au nord, et les Druzes au midi, habite un petit peuple connu dès long-temps sous le nom de *Maouârné,* ou Maronites. Leur origine première, et la nuance qui les distingue des Latins, dont ils suivent la communion, ont été longuement discutées par des écrivains ecclésiastiques; ce qu'il y a de plus clair et de plus intéressant dans ces questions, peut se réduire à ce qui suit.

Sur la fin du sixième siècle de l'église, lorsque l'esprit érémitique était encore dans la ferveur de la nouveauté, vivait sur les bords de l'Oronte un nommé Mâroun, qui, par ses jeûnes, sa vie solitaire et ses austérités, s'attira la considération du peuple d'alentour. Il paraît que dans les querelles qui déjà régnaient entre Rome et Constantinople, il employa son crédit en faveur des Occidentaux. Sa mort, loin de refroidir ses partisans, donna une nouvelle force à leur zèle : le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles près de son corps : et sur ce bruit, il s'assembla de Kinésrin, d'Aouâsem et autres lieux, des gens qui lui dressèrent, dans Hama, une chapelle et un tombeau; bientôt même il s'y forma un couvent qui prit une grande célébrité dans toute cette partie de la Syrie. Cependant les querelles des deux métropoles s'échauffèrent, et tout l'empire partagea les dissensions des prêtres et des princes. Les affaires en étaient à ce point, lorsque sur la fin du septième siècle, un moine du couvent de Hama, nommé Jean le Maronite, parvint, par son talent pour la prédication, à se faire considérer comme un des plus fermes appuis de la cause des Latins ou partisans du pape. Leurs adversaire, les partisans de l'empereur, nommés par cette raison *melkites,* c'est-à-dire royalistes, faisaient alors de grands progrès dans le Liban. Pour s'y opposer avec succès, les Latins résolurent d'y envoyer Jean le Maronite; en conséquence, ils le présentèrent à l'agent du pape, à Antioche, lequel, après l'avoir sacré évêque de Djebail, l'envoya prêcher dans ces contrées. Jean ne tarda pas à rallier ses partisans, et à en augmenter le nombre; mais traversé par les intrigues et même par les attaques ouvertes des melkites, il jugea nécessaire d'opposer la force à la force; il rassembla tous les Latins, et il s'établit avec eux dans le Liban, où ils formèrent une société indépendante pour l'état civil comme pour l'état religieux. C'est ce qu'indique un historien du Bas-Empire (*a*), en ces termes : « L'an 8 de Constantin Pogonat (676 de Jésus-Christ), les Mardaïtes s'étant attroupés, s'emparèrent du Liban, qui devint le refuge des vagabonds, des esclaves et de toute sorte de gens. Ils s'y renforcèrent au point qu'ils arrêtèrent les progrès des Arabes, et qu'ils contraignirent le kalife Moâouia à demander aux Grecs une trève de trente ans, sous l'obligation d'un tribut de cinquante chevaux de race, de cent esclaves, et de dix mille pièces d'or. »

(*a*) Cedrenus.

Le nom de *mardaïtes* qu'emploie ici l'auteur, est un terme syriaque qui signifie rebelle, et par son opposition à *melkite* ou royaliste, il prouve à la fois que le syriaque était encore usité à cette époque, et que le schisme qui déchirait l'empire était autant civil que religieux. D'ailleurs, il paraît que l'origine de ces deux factions et l'existence d'une insurrection dans ces contrées, sont antérieures à l'époque alléguée; car dès les premiers temps du mahométisme (622 de Jésus-Christ) on fait mention de petits princes particuliers, dont l'un nommé Youseph, commandait à Djebail; et l'autre nommé Kesrou, gouvernait l'intérieur du pays, qui prit de lui le nom de Kesraouân. On en cite encore après eux un autre qui fit une expédition contre Jérusalem, et qui mourut très-âgé à Beskonta (*a*), où il faisait sa résidence. Ainsi, dès avant Constantin Pogonat, ces montagnes étaient devenues l'asile des mécontens ou des rebelles, qui fuyaient l'intolérance des empereurs et de leurs agens. Ce fut sans doute par cette raison, et par une analogie d'opinions, que Jean et ses disciples s'y réfugièrent; et ce fut par l'ascendant qu'ils y prirent, ou qu'ils y avaient déjà, que toute la nation se donna le nom de maronites, qui n'était point injurieux comme celui de mardaïtes. Quoi qu'il en soit, Jean ayant établi chez ces montagnards un ordre régulier et militaire, leur ayant donné des armes et des chefs, ils employèrent leur liberté à combattre les ennemis communs de l'empire et de leur petit état; bientôt ils se rendirent maîtres de presque toutes les montagnes jusqu'à Jérusalem. Le schisme qui arriva chez les musulmans à cette époque, facilita leurs succès : Moâouia révolté à Damas contre Ali, kalife à Koufa, se vit obligé, pour n'avoir pas deux guerres ensemble, de faire (en 678) un traité onéreux avec les Grecs. Sept ans après, Abd-el-Malek le renouvela avec Justinien II, en exigeant toutefois que l'empereur le délivrât des Maronites. Justinien eut l'imprudence d'y consentir et il y ajouta la lâcheté de faire assassiner leur chef par un envoyé que cet homme, trop généreux, avait reçu dans sa maison sous des auspices de paix. Après ce meurtre, cet agent employa la séduction et l'intrigue si heureusement, qu'il emmena douze mille hommes du pays; ce qui laissa une libre carrière aux progrès des musulmans. Peu après, une autre persécution menaça les Maronites d'une ruine entière; car le même Justinien envoya contre eux des troupes, sous la conduite de Marcien et de Maurice, qui détruisirent le monastère de Hama, et y égorgèrent cinq cents moines. De là ils vinrent porter la guerre jusque dans le Kesraouân; mais heureusement que sur ces entrefaites Justinien fut déposé, à la veille de faire exécuter un massacre général dans Constantinople; et les Maronites, autorisés par son successeur, ayant attaqué Maurice, taillèrent son armée en pièces dans un combat où il périt lui-même. Depuis cette époque, on les perd de vue jusqu'à l'invasion des Croisés, avec qui ils eurent tantôt des alliances et tantôt des démêlés : dans cet intervalle, qui fut de plus de trois siècles, une partie de leurs

(*a*) Village du Kesraouân.

possessions leur échappa, et ils furent restreints, vers le Liban, aux bornes actuelles; sans doute même ils payèrent des tribus lorsqu'il se trouva des gouverneurs arabes ou turkmans assez forts pour les exiger. Ils étaient dans ce cas vis-à-vis du kalife d'Egypte Hakem-B'amr-Ellah, lorsque vers l'an 1014 il céda leur côte à un prince turkman d'Alep. Deux cents ans après, Selah-el-din ayant chassé les Européens de ces cantons, il fallut plier sous sa puissance, et acheter la paix par des contributions. Ce fut alors, c'est-à-dire, vers l'an 1215, que les Maronites effectuèrent avec Rome une réunion dont ils n'avaient jamais été éloignés, et qui subsiste encore. Guillaume de Tyr, qui rapporte le fait, observe qu'ils avaient quarante mille hommes en état de porter les armes. Leur état, assez paisible sous les Mamlouks, fut troublé par Sélim II; mais ce prince, occupé par de plus grands soins ne se donna pas la peine de les assujettir. Cette négligence les enhardit; et de concert avec les Druzes et leur émir, le célèbre Fakr-el-din, ils empiétèrent du jour en jour sur les Ottomans; mais ces mouvemens eurent une issue malheureuse; car Amurat III ayant envoyé contre eux Ibrahim, pacha du Kaire, ce général les réduisit en 1588 à l'obéissance, et les soumit à un tribut annuel qu'ils paient encore.

Depuis ce temps, les pachas, jaloux d'étendre leur autorité et leurs rapines, ont souvent tenté d'introduire dans les montagnes des Maronites leurs garnisons et leurs agas; mais toujours repoussés, ils ont été forcés de s'en tenir à la première capitulation. La sujétion des Maronites se borne donc à payer un tribut au pacha de Tripoli dont leur pays relève, chaque année il en donne la ferme à un ou plusieurs chaiks (*a*), c'est-à-dire, à des notables qui en font la répartition par districts et par villages. Cet impôt est assis presque en entier sur les mûriers et les vignes, qui sont les principaux et presque les seuls objets de culture. Il varie en plus et en moins, selon les années, et selon la résistance que l'on peut opposer au pacha. Il y a aussi des douanes établies aux bords maritimes, tels que Djebail et Bâtroun; mais cet objet n'est pas considérable.

La forme du gouvernement n'est point fondée sur des conventions expresses, mais seulement sur les usages et les coutumes. Cet inconvénient eût eu sans doute dès long-temps de fâcheux effets, s'ils n'eussent été prévenus par plusieurs circonstances heureuses. La première est la religion, qui mettant une barrière insurmontable entre les Maronites et les musulmans, a empêché les ambitieux de se liguer avec les étrangers pour asservir leur nation. La deuxième est la nature du pays, qui offrant partout de grandes défenses, a donné à chaque village, et presque à chaque famille, le moyen de résister par ses propres forces, et par conséquent d'arrêter l'extension d'un seul pouvoir; enfin l'on doit compter pour une troisième

(*a*) Dans les montagnes, le mot *chaik* signifie proprement un notable, un seigneur campagnard.

raison, la faiblesse même de cette société, qui depuis son origine, environnée d'ennemis puissans, n'a pu leur résister qu'en maintenant l'union entre ses membres; et cette union n'a lieu, comme l'on sait, qu'autant qu'ils s'abstiennent de l'oppression les uns des autres, et qu'ils jouissent réciproquement de la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés. C'est ainsi que le gouvernement s'est maintenu de lui-même dans un équilibre naturel; et que les mœurs tenant lieu de lois, les Maronites ont été préservés jusqu'à ce jour de l'oppression du despotisme et des désordres de l'anarchie.

On peut considérer la nation comme partagée en deux classes, le peuple et les *chaiks*. Par ce mot, on entend les plus notables des habitans, à qui l'ancienneté de leurs familles et l'aisance de leur fortune donnent un état plus distingué que celui de la foule. Tous vivent répandus dans les montagnes (4) par villages, par hameaux, même par maisons isolées; ce qui n'a pas lieu dans la plaine. La nation entière est agricole; chacun fait valoir de ses mains le petit domaine qu'il possède ou qu'il tient à ferme. Les chaiks même vivent ainsi, et ils ne se distinguent du peuple que par une mauvaise pelisse, un cheval, et quelques légers avantages dans la nourriture et le logement : tous vivent frugalement, sans beaucoup de jouissances, mais aussi sans beaucoup de privations, attendu qu'ils connaissent peu d'objets de luxe. En général, la nation est pauvre, mais personne n'y manque du nécessaire; et si l'on y voit des mendians, ils viennent plutôt des villes de la côte que du pays même. La propriété y est aussi sacrée qu'en Europe, et l'on n'y voit point ces spoliations ni ces avanies si fréquentes chez les Turks. On voyage de nuit et de jour avec une sécurité inconnue dans le reste de l'empire. L'étranger y trouve l'hospitalité comme chez les arabes; cependant l'on observe que les maronites sont moins généreux, et qu'ils ont un peu le défaut de la lésine. Conformément aux principes du Christianisme, ils n'ont qu'une femme, qu'ils épousent souvent sans l'avoir vue, toujours sans l'avoir fréquentée. Contre les préceptes de cette même religion, ils ont admis ou conservé l'usage arabe du talion, et le plus proche parent de tout homme assassiné doit le venger. Par une habitude fondée sur la défiance et l'état politique du pays, tous les hommes, chaiks ou paysans, marchent sans cesse armés du fusil et du poignard; c'est peut-être un inconvénient; mais il en résulte cet avantage, qu'ils ne sont pas novices à l'usage des armes dans les circonstances nécessaires, telles que la défense de leur pays contre les Turks. Comme le pays n'entretient point de troupes régulières, chacun est obligé de marcher lorsqu'il y a guerre; et si cette milice était bien conduite, elle vau-

(4) La majeure partie des Maronites est aujourd'hui encore fixée dans les régions montagneuses du Liban. Voici les chiffres du recensement de 1953 :

Beyrouth	17 101
Mont Liban (Metn, Chouf, Kasrawan, Aley, Baabda)	224 881
Liban Nord (Koura, Zgorta, Batrûn, Akkas, Tripoli)	111 910
Liban Sud (Saïda, Nabatiya, Sûr, Marjayoun, Hasbaya, Djezzine)	39 509
Beqaa	29 260

drait mieux que bien des troupes d'Europe. Les recensemens que l'on a eu occasion de faire dans les dernières années, portent à trente-cinq mille le nombre des hommes en état de manier le fusil. Dans les rapports ordinaires, ce nombre supposerait une population totale d'environ cent cinq mille âmes. Si l'on y ajoute un nombre de prêtres, de moines et de religieuses, répartis dans plus de deux cents couvens; plus, le peuple des villes maritimes, telles que Djebail, Bâtroun, etc., l'on pourra porter le tout à cent quinze mille âmes. Cette quantité, comparée à la surface du pays, qui est d'environ cent cinquante lieues carrées, donne sept cent soixante habitans par lieue carrée, ce qui ne laisse pas d'être considérable, attendu qu'une grande partie du Liban est composée de rochers incultivables, et que le terrain, même aux lieux cultivés, est rude et peu fertile.

Pour la religion, les Maronites dépendent de Rome. En reconnaissant la suprématie du pape, leur clergé a continué, comme par le passé, d'élire un chef qui a le titre de *batraq* ou patriarche d'Antioche. Leurs prêtres se marient comme aux premiers temps de l'église; mais leur femme doit être vierge et non veuve, et ils ne peuvent passer à de secondes noces. Ils célèbrent la messe en syriaque, dont la plupart ne comprennent pas un mot. L'évangile seul se lit à haute voix en arabe, afin que le peuple l'entende. La communion se pratique sous les deux espèces. L'hostie est un petit pain rond, non levé, épais du doigt, et un peu plus large qu'un écu de six livres. Le dessus porte un cachet qui est la portion du célébrant. Le reste se coupe en petits morceaux, que le prêtre met dans le calice avec le vin, et qu'il administre à chaque personne, au moyen d'une cuiller qui sert à tout le monde. Ces prêtres n'ont point, comme parmi nous, de bénéfices ou de rentes assignées; mais ils vivent en partie du produit de leurs messes, des dons de leurs auditeurs, et du travail de leurs mains. Les uns exercent des métiers; d'autres cultivent un petit domaine; tous s'occupent pour le soutien de leur famille et l'édification de leur troupeau. Ils sont un peu dédommagés de leur détresse, par la considération dont ils jouissent; ils en éprouvent à chaque instant des effets flatteurs pour la vanité : quiconque les aborde, pauvre ou riche, grand ou petit, s'empresse de leur baiser la main : ils n'oublient pas de la présenter; et ils ne voient pas avec plaisir les Européens s'abstenir de cette marque de respect, qui répugne à nos mœurs, mais qui ne coûte rien aux naturels accoutumés dès l'enfance à la prodiguer. Du reste, les cérémonies de la religion ne sont pas pratiquées en Europe avec plus de publicité et de liberté que dans le Kesraouân. Chaque village a sa chapelle, son desservant, et chaque chapelle a sa cloche : chose inouïe dans le reste de la Turkie. Les Maronites en tirent vanité; et pour s'assurer la durée de ces franchises, ils ne permettent à aucun musulman d'habiter parmi eux. Ils s'arrogent aussi le privilège de porter le turban vert qui, hors de leurs limites, coûterait la vie à un chrétien.

L'Italie ne compte pas plus d'évêques que ce petit canton de la Syrie; ils y ont conservé la modestie de leur état primitif : on

en rencontre souvent dans les routes, montés sur une mule, suivis d'un seul sacristain. La plupart vivent dans les couvens, où ils sont vêtus et nourris comme les simples moines. Leur revenu le plus ordinaire ne passe pas 1 500 livres; et dans ce pays, où tout est à bon marché, cette somme suffit pour leur procurer même l'aisance. Ainsi que les prêtres, ils sont tirés de la classe des moines; leur titre, pour être élus, est communément une prééminence de savoir : elle n'est pas difficile à acquérir, puisque le vulgaire des religieux et des prêtres ne connaît que le catéchisme et la Bible. Cependant il est remarquable que ces deux classes subalternes sont plus édifiantes par leurs mœurs et par leur conduite; qu'au contraire les évêques et le patriarche, toujours livrés aux cabales et aux disputes de prééminence et de religion, ne cessent de répandre le scandale et le trouble dans le pays, sous prétexte d'exercer, selon l'ancien usage, la correction ecclésiastique : ils s'excommunient mutuellement eux et leurs adhérens; ils suspendent les prêtres, interdisent les moines, infligent des pénitences publiques aux laïques; en un mot, ils ont conservé l'esprit brouillon et tracassier qui a été le fléau du Bas-Empire. La cour de Rome, souvent importunée de leurs débats, tâche de les pacifier, pour maintenir en ces contrées le seul asile qu'y conserve sa puissance. Il y a quelque temps qu'elle fut obligée d'intervenir dans une affaire singulière, dont le tableau peut donner une idée de l'esprit des Maronites (5).

Vers l'an 1755, il y avait dans le voisinage de la mission des Jésuites, une fille maronite, nommée Hendîé, dont la vie extraordinaire commença de fixer l'attention du peuple. Elle jeûnait, elle portait le cilice, elle avait le don des larmes; en un mot, elle avait tout l'extérieur des anciens ermites, et bientôt elle en eut la réputation. Tout le monde la regardait comme un modèle de piété, et plusieurs la réputèrent pour sainte : de là aux miracles, le passage est court; et bientôt en effet le bruit courut qu'elle faisait des

(5) Il semble que Volney ait connu l'histoire d'Hendiyé par des religieux français, car il épouse le point de vue romain dans cette affaire qui, aujourd'hui encore, donne lieu à controverses. Une partie de l'opinion libanaise voit dans la condamnation de la religieuse maronite l'effet d'une manœuvre intéressée venant des catholiques latins.

Anne Ajeimi, dite *Hendiyé*, commença à faire parler d'elle en 1753, où une enquête eut lieu à son sujet sur ordre de l'ablégat apostolique Désiré de Casabasciana.

La religieuse était protégée par le Patriarche maronite élu le 9 juin 1766, Joseph Estefan. Devant le nombre croissant des partisans d'Hendiyé, Rome ordonna une nouvelle enquête menée de juillet à septembre 1773 par l'ablégat di Prato et qui donna des conclusions sévères contre le Patriarche.

Le 25 juin 1779, un décret du Pape ordonna l'emprisonnement d'Hendiyé et de son adjointe Catherine dans des monastères séparés, et suspendit le Patriarche convoqué à Rome pour explications. Un synode, réuni près de Batroun en juillet 1779, condamna comme devins et magiciens tous les fidèles d'Hendiyé, ordonna de réunir ses écrits et priva du droit de confesser ceux qui avaient été ses directeurs de conscience. Mais les décisions du synode restèrent lettre morte. Le Concile d'Aïn-Chaqiq, du 6 au 11 septembre 1786, décida de placer Hendiyé en résidence forcée dans un couvent de Baalbek et son adjointe Catherine dans un couvent de Damas. Les deux religieuses n'en continuèrent pas moins de vivre librement à Zahlé entourées de la dévotion populaire. Le Patriarche Estefan — qui mourut en 1793, — continua d'ailleurs à les protéger. Voir sur cette affaire : Karalevsky, *Histoire des Patriarcats melkites*, Rome, 1910, II, 348-371. Les documents ont été publiés par Abboud Gostawi, *Relazioni della nazione maronita colla Sancta Sede*, 2 vol., Beyrouth, 1909.

miracles. Pour bien concevoir l'impression de ce bruit, il ne faut pas oublier que l'état des esprits dans le Liban, est presque le même qu'aux premiers siècles. Il n'y eut donc ni incrédules, ni plaisans, pas même de douteurs. Hendîé profita de cet enthousiasme pour l'exécution de ses projets; et, se modelant en apparence sur ses prédécesseurs dans la même carrière, elle désira d'être fondatrice d'un ordre nouveau. Le cœur humain a beau faire; sous quelque forme qu'il déguise ses passions, elles sont toujours les mêmes : pour le conquérant comme pour le cénobite, c'est toujours également l'ambition du pouvoir; et l'orgueil de la prééminence se montre même dans l'excès de l'humilité. Pour bâtir le couvent, il fallait des fonds; la fondatrice sollicita la piété de ses partisans, et les aumônes abondèrent; elles furent telles, que l'on put élever en peu d'années deux vastes maisons en pierre de taille, dont la construction a dû coûter quarante mille écus. Le lieu, nommé le Kourket (6), est un dos de colline au nord-ouest d'Antoura, dominant à l'ouest, sur la mer qui en est très-voisine, et découvrant au sud jusqu'à la rade de Baîrout, éloignée de quatre lieues. Le Kourket ne tarda pas de se peupler de moines et de religieuses. Le patriarche actuel (7) fut le directeur-général; d'autres emplois, grands et petits, furent conférés à divers prêtres ou candidats, que l'on établit dans l'une des maisons. Tout réussissait à souhait : il est vrai qu'il mourait beaucoup de religieuses; mais on en rejetait la faute sur l'air, et il était difficile d'en imaginer la vraie cause. Il y avait près de vingt ans que Hendîé régnait dans ce petit empire, quand un accident impossible à prévoir, vint tout renverser. Dans des jours d'été, un commissionnaire, venant de Damas à Baîrout, fut surpris par la nuit près de ce couvent : les portes étaient fermées, l'heure indue; il ne voulut rien troubler; et content d'avoir pour lit un monceau de paille, il se coucha dans la cour extérieure en attendant le jour. Il y dormait depuis quelques heures, lorsqu'un bruit clandestin de portes et de verrous vint l'éveiller. De cette porte, sortirent trois femmes qui tenaient en main des pioches et des pelles; deux hommes les suivaient, portant un long paquet blanc, qui paraissait fort lourd. La troupe s'achemina vers un terrain voisin plein de pierres et de décombres. Là, les hommes déposèrent leur fardeau, creusèrent un trou où il le mirent, recouvrirent le trou de terre qu'ils foulèrent, et après cette opération, rentrèrent avec les femmes qui les suivirent. Des hommes avec des religieuses, une sortie faite de nuit et avec mystère, un paquet déposé dans un trou caché, tout cela donna à penser au voyageur. La surprise l'avait d'abord retenu en silence; bientôt les réflexions firent naître l'inquiétude et la peur, et il se déroba dès l'aube du jour pour se rendre à Baîrout. Il connaissait dans la ville un marchand qui depuis quelques mois avait placé ses deux filles au Kourket, avec une dot de 10 000 livres. Il alla le trouver, hésitant

(6) Aujourd'hui Bkerké, résidence d'hiver du patriarche maronite.

(7) Mgr Joseph Estefan, patriarche de 1766 à 1793. Il avait été évêque de Beyrouth de 1754 à 1766.

encore, et cependant brûlant d'impatience de raconter son aventure. L'on s'assit jambes croisées, l'on alluma la longue pipe, et l'on prit le café. Le marchand fait des questions sur le voyage; l'homme répond qu'il a passé la nuit près du Kourket. On demande des détails; il en donne : enfin il s'épanche, et conte ce qu'il a vu à l'oreille de son hôte. Les premiers mots étonnent celui-ci; le paquet en terre l'inquiète; bientôt la réflexion vient l'alarmer. Il sait qu'une de ses filles est malade; il observe qu'il meurt beaucoup de religieuses. Ces pensées le tourmentent; il n'ose admettre des soupçons trop graves, et il ne peut les rejeter; il monte à cheval avec un ami; ils vont ensemble au couvent; ils demandent à voir les deux novices : elles sont malades. Le marchand insiste, et veut qu'on les apporte; on le refuse avec humeur : il s'opiniâtre; on s'obstine : alors ses soupçons se tournent en certitude. Il part le désespoir dans le cœur, et va trouver à Dair-el-Qamar, Saad, *kiâya* (*a*) du prince Yousef (8), commandant de la montagne. Il lui expose le fait et tous ses accessoires. Le kiâya en est frappé; il lui donne des cavaliers et un ordre d'ouvrir de gré ou de force : le qâdi se joint au marchand, et l'affaire devient juridique; d'abord l'on fouille la terre, et l'on trouve que le paquet déposé est un corps mort, que l'infortuné père reconnaît pour sa fille cadette : on pénètre dans le couvent, et l'on trouve l'autre en prison et près d'expirer. Elle révéla des abominations qui firent frémir, et dont elle allait, comme sa sœur, devenir la victime. On saisit la sainte, qui soutint son rôle avec constance; l'on actionna les prêtres et le patriarche. Ses ennemis se réunirent pour le perdre et profiter de sa dépouille : il fut suspendu, déposé. L'affaire a été portée en 1776 à Rome; la Propagande a informé, et l'on a découvert des infamies de libertinage et des horreurs de cruauté. Il a été constaté que Hendîé faisait périr ses religieuses, tantôt pour profiter de leurs dépouilles, tantôt parce qu'elle les trouvait rebelles à ses volontés; que cette femme non-seulement communiait, mais même consacrait et disait la messe; qu'elle avait sous son lit des trous par lesquels on introduisait des parfums, au moment qu'elle prétendait avoir des extases et des visites du Saint-Esprit; qu'elle avait une faction qui la prônait et publiait qu'elle était la mère de Dieu, revenue en terre, et mille autres extravagances. Malgré cela, elle a conservé un parti assez puissant pour s'opposer à la rigueur du traitement qu'elle méritait : on l'a renfermée dans divers couvens d'où elle s'est souvent évadée. En 1783, elle était à la visitation d'Antoura, et le frère de l'émir des Druzes voulait la délivrer. Grand nombre de personnes croient encore à sa sainteté; et sans l'accident du voyageur, ses ennemis actuels y croiraient de même. Que penser des réputations, s'il en est qui tiennent à si peu de chose ?

(*a*) Nom des ministres des petits princes.

---

(8) Il s'agit de l'émir Yousef Chehab.

Dans le petit espace qui compose le pays des Maronites, on compte plus de deux cents couvens d'hommes ou de femmes. Leur règle est celle de Saint Antoine; ils la pratiquent avec une exactitude qui rappelle les temps passés. Le vêtement des moines est une étoffe de laine brune et grossière, assez semblable à la robe des capucins. Leur nourriture est celle des paysans, avec cette exception qu'ils ne mangent jamais de viande. Ils ont des jeûnes fréquens, et de longues prières de jour et de nuit; le reste de leur temps est employé à cultiver la terre, à briser les rochers pour former le mur des terrasses qui soutiennent les plans des vignes et des mûriers. Chaque couvent a un frère cordonnier, un frère tailleur, un frère tisserand, un frère boulanger, en un mot, un artiste de chaque métier nécessaire : on trouve presque toujours un couvent de femmes à côté d'un couvent d'hommes; et cependant il est rare d'entendre parler de scandales. Ces femmes elles-mêmes mènent une vie très-laborieuse; et cette activité est sans doute ce qui les garantit de l'ennui et des désordres qui accompagnent l'oisiveté : aussi, loin de nuire à la population, on peut dire que ces couvens y ont contribué, en multipliant par la culture les denrées dans une proportion supérieure à leur consommation. La plus remarquable des maisons des moines maronites, est Qoz-haîé, à six heures à l'est de Tripoli. C'est là qu'on exorcise, comme aux premiers temps de l'église, les possédés du diable. Il s'en trouve encore dans ces cantons : il y a peu d'années que nos négocians de Tripoli en virent un qui exerça la patience et le savoir des religieux. Cet homme, sain à l'extérieur, avait des convulsions subites qui le faisaient entrer dans une fureur, tantôt sourde, tantôt éclatante. Il déchirait, il mordait, il écumait; sa phrase ordinaire était : Le soleil est ma mère, laissez-moi l'adorer. On l'inonda d'ablutions, on le tourmenta de jeûnes et de prières, et l'on parvint, dit-on, à chasser le diable; mais d'après ce qu'en rapportent des témoins éclairés, il paraît que ces possédés ne sont pas autre chose que des hommes frappés de folie, de manie et d'épilepsie; et il est très-remarquable que le même mot arabe désigne à la fois l'épilepsie et l'obsession (*a*).

La cour de Rome, en s'affiliant les Maronites, leur a donné un hospice dans Rome, où ils peuvent envoyer plusieurs jeunes gens que l'on y élève gratuitement. Il semblerait que ce moyen eût dû introduire parmi eux les arts et les idées de l'Europe; mais les sujets de cette école, bornés à une éducation purement monastique, ne rapportent dans leur pays que l'italien, qui leur devient inutile, et un savoir théologique qui ne les conduit à rien; aussi ne tardent-ils pas à rentrer dans la classe générale. Trois ou quatre missionnaires que les capucins de France entretiennent à Gâzir, à Tripoli et à Baîrout, n'ont pas opéré plus de changemens dans les esprits. Leur travail consiste à prêcher dans leur église, à enseigner aux enfans le catéchisme, l'Imitation et les psaumes, et à leur

(*a*) *Kabal* et *Kabat*. Le *K* est ici le jota espagnol.

apprendre à lire et à écrire. Ci-devant les jésuites en avaient deux à leur maison d'Antoura; les lazaristes ont pris leur place et continué leur mission (9). L'avantage le plus solide qui ait résulté de ces travaux apostoliques, est que l'art d'écrire s'est rendu plus commun chez les Maronites, et qu'à ce titre, ils sont devenus dans ces cantons ce que sont les Coptes en Egypte, c'est-à-dire qu'ils se sont emparés de toutes les places d'écrivains, d'intendans et de kiâyas chez les Turks, et surtout chez les Druzes, leurs alliés et leurs voisins.

§ III

DES DRUZES (10)

Les Druzes ou *Derouz*, dont le nom fit quelque bruit en Europe sur la fin du seizième siècle, sont un petit peuple qui, pour le genre de vie, la forme du gouvernement, la langue et les usages, ressemble infiniment aux Maronites. La religion forme leur principale différence. Long-temps celle des Druzes fut un problème; mais enfin l'on a percé le mystère, et désormais l'on peut en rendre un compte assez précis, ainsi que de leur origine, à laquelle elle est liée. Pour en bien saisir l'histoire, il convient de reprendre les faits jusque dans leurs premières sources.

Vingt-trois ans après la mort de Mahomet, la querelle d'Ali son gendre, et de Moâouia, gouverneur de Syrie, avait causé dans l'empire arabe un premier schisme qui subsiste encore; mais, à le bien prendre, la scission ne portait que sur la puissance; et les musulmans, partagés d'avis sur les représentans du prophète,

(9) Les Lazaristes, qui dirigent encore le Collège d'Antoura dont la réputation a été assurée par de grands éducateurs comme le P. Saliège et le P. Sarloutte, supérieur de 1911 à 1944, se sont installés à Antoura en 1783, après la dissolution de l'ordre des Jésuites prononcée par Clément XIV.

Le lazariste qui reçut Volney à Antoura était le P. Cordier, arrivé à Tripoli en octobre 1783.

Antoura, pillé à diverses reprises et notamment en 1825, n'a conservé aucune trace du passage de Volney.

Sur les relations entre la France et les Maronites, voir Ristelhueber, *Traditions françaises au Liban*, Paris, Alcan, 1918.

(10) Ce chapitre de Volney est de ceux que Gérard de Nerval a le plus largement utilisés dans son *Voyage en Orient*. On complètera les indications de Volney par l'ouvrage classique de S. de Sacy ainsi que par *Le Djebel Druze* de Mascle.

Volney n'est pas allé jusqu'à Suweïda, cœur du pays druze. Il a étudié exclusivement les groupes druzes habitant les pachaliks de Tripoli et Acre, c'est-à-dire les régions comprises aujourd'hui dans les frontières du Liban.

D'après le recensement libanais de 1953, les Druzes sont actuellement au Liban au nombre de 88 131, groupés ainsi :

Mont-Liban	71 569
Liban sud	6 893
Beqaa	7 193
Beyrouth	2 457
Liban nord	19

demeuraient d'accord sur les dogmes (*a*). Ce ne fut que dans le siècle suivant, que la lecture des livres grecs suscita parmi les Arabes un esprit de discussion et de controverse, jusqu'alors étranger à leur ignorance. Les effets en furent tels que l'on devait les attendre; c'est-à-dire, que raisonnant sur des matières qui n'étaient susceptibles d'aucune démonstration, et se guidant par les principes abstraits d'une logique inintelligible, ils se partagèrent en une foule d'opinions et de sectes. Dans le même temps, la puissance civile tomba dans l'anarchie; et la religion, qui en tire les moyens de garder son unité, suivit son sort : alors il arriva aux musulmans ce qu'avaient déjà éprouvé les chrétiens. Les peuples qui avaient adopté le système de Mahomet, y joignirent leurs préjugés, et les anciennes idées répandues dans l'Asie se remontrèrent sous de nouvelles formes : on vit renaître chez les musulmans, et la métempsycose, et les transmigrations, et les deux principes du bien et du mal, et la résurrection au bout de six mille ans, telle que l'avait enseignée Zoroastre : dans les désordres politiques et religieux de l'état, chaque inspiré se fit apôtre, et chaque apôtre, chef de secte. On en compta plus de soixante, remarquables par le nombre de leurs partisans; toutes différant sur quelques points de dogmes, toutes s'inculpant d'hérésie et d'erreurs. Les choses en étaient à ce point, lorsque dans le commencement du onzième siècle, l'Egypte devint le théâtre de l'un des plus bizarres spectacles que l'histoire offre en ce genre. Ecoutons les écrivains originaux (*b*).

(*a*) La cause radicale de toute cette grande querelle fut l'aversion qu'Aïcha, femme de Mahomet, avait conçue contre Ali, à l'occasion dit-on, d'une infidélité qu'il avait révélée au prophète : elle ne put lui pardonner cette indiscrétion; et après lui avoir donné trois fois l'exclusion au kalifat, par ses intrigues, voyant qu'il l'emportait à la quatrième, elle résolut de le perdre à force ouverte. Dans ce dessein, elle souleva contre lui divers chefs des Arabes, et entre autres Amrou, gouverneur d'Egypte, et Moâouia, gouverneur de Syrie. Ce dernier se fit proclamer *kalife* ou *successeur* dans la ville de Damas. Ali, pour le déposséder, lui déclara la guerre; mais la nonchalance de sa conduite perdit ses affaires. Après quelques hostilités, où les avantages furent balancés, il périt à Koufa, par la main d'un assassin ou bâtenien. Ses partisans élurent à sa place son fils Hosain; mais ce jeune homme, peu propre à des circonstances aussi épineuses que celles où il se trouvait, fut tué dans une rencontre, par les partisans de Moâouia. Cette mort acheva de rendre les deux factions irréconciliables. Leur haine devint une raison de ne plus s'accorder sur les commentaires du Qôran. Les docteurs des deux partis prirent plaisir à se contrarier, et dès lors se forma le partage des musulmans en deux sectes, qui se traitent mutuellement d'hérétiques. Les Turks suivent celle qui regarde Omar et Moâouia, comme successeurs légitimes du prophète. Les Persans au contraire suivent le parti d'Ali.

(*b*) El-Makîn, lib. 2, *Hist. Arab.*

« L'an de l'hedjire 386 (966 de Jésus-Christ), dit El-Makîn, parvint au trône d'Egypte, à l'âge de onze ans, le troisième kalife de la race des Fâtimites, nommé Hakem-b'amr-ellah. Ce prince fut l'un des plus extravagans dont la mémoire des hommes ait gardé le souvenir. D'abord il fit maudire dans les mosquées les premiers kalifes compagnons de Mahomet; puis il révoqua l'anathème; il força les juifs et les chrétiens d'abjurer leur culte; puis il leur permit de le reprendre. Il défendit de faire des chaussures aux femmes, afin qu'elles ne pussent sortir de leurs maisons. Pour se désennuyer, il fit brûler la moitié du Kaire, pendant que ses soldats pillaient l'autre. Non content de ces fureurs, il interdit le pélerinage se la Mekke, le jeûne, les cinq prières; enfin, il porta la folie au point de vouloir se faire passer pour Dieu. Il fit dresser un registre de ceux qui le reconnurent pour tel, et il s'en trouva jusqu'au nombre de seize mille : cette idée fut appuyée par un faux prophète qui était alors venu de la Perse en Egypte. Cet imposteur, nommé Mohammad-ben-Ismaël, enseignait qu'il était inutile de pratiquer le jeûne, la prière, la circoncision, le pélerinage, et d'observer les fêtes; que les prohibitions du porc et du vin étaient absurdes; que le mariage des frères, des sœurs, des pères et des enfans était licite. Pour être bienvenu de Hakem, il soutint que ce kalife était Dieu lui-même incarné; et au lieu de son nom *Hakem-b'amr-ellah*, qui signifie *gouvernant par l'ordre de Dieu*, il l'appela *Hakem-b'amr-eh*, qui signifie *gouvernant par son propre ordre*. Par malheur pour le prophète, son nouveau Dieu n'eut pas le pouvoir de le garantir de la fureur de ses ennemis : ils le tuèrent dans une émeute aux pieds même du kalife, qui, peu après, fut aussi massacré sur le mont Moqattam, où il entretenait, disait-il, commerce avec les anges. »

La mort de ces deux chefs n'arrêta point les progrès de leurs opinions : un disciple de Mohammad-ben-Ismaël, nommé Hamza-ben-Ahmad, les répandit avec un zèle infatigable dans l'Egypte, dans la Palestine et sur la côte de Syrie, jusqu'à Sidon et Béryte. Il paraît que ses prosélytes éprouvèrent le même sort que les Maronites, c'est-à-dire que, persécutés par la communion régnante, ils se réfugièrent dans les montagnes du Liban, où ils pouvaient mieux se défendre; du moins est-il certain que peu après cette époque, on les y trouve établis et formant une société indépendante comme leurs voisins. Il semblerait que la différence de leurs cultes eût dû les rendre ennemis; mais l'intérêt pressant de leur sûreté commune les força de se tolérer mutuellement; et depuis lors, ils se montrèrent presque toujours réunis, tantôt contre les croisés ou contre les sultans d'Alep, tantôt contre les Mamlouks et les Ottomans. La conquête de la Syrie par ces derniers, ne changea point d'abord leur état. Sélim I, qui au retour de l'Egypte ne méditait pas moins que la conquête de l'Europe, ne daigna pas s'arrêter devant les rochers du Liban. Soliman II, son successeur, sans cesse occupé de guerres importantes, tantôt contre les chevaliers de Rhodes, les Persans ou l'Yemen, tantôt contre les Hongrois, les Allemands et Charles-Quint, Soliman II n'eut pas davantage le

temps de songer aux Druzes. Ces distractions les enhardirent; et non contens de leur indépendance, ils descendirent souvent de leurs montagnes pour piller les sujets des Turks. Les pachas voulurent en vain réprimer leurs incursions : leurs troupes furent toujours battues ou repoussées. Ce ne fut qu'en 1588 qu'Amurat III, fatigué des plaintes qu'on lui portait, résolut à quelque prix que ce fût, de réduire ces rebelles, et eut le bonheur d'y réussir. Son général, Ybrahim Pacha, parti du Kaire, attaqua les Druzes et les Maronites avec tant d'adresse ou de vigueur, qu'il parvint à les forcer dans leurs montagnes. La discorde survint parmi les chefs, et il en profita pour tirer une contribution de plus d'un million de piastres, et pour imposer un tribut qui a continué jusqu'à ce jour.

Il paraît que cette expédition fut l'époque d'un changement dans la constitution même des Druzes. Jusqu'alors ils avaient vécu dans une sorte d'anarchie, sous le commandement de divers chaiks ou seigneurs. La nation était surtout partagée en deux fractions, que l'on retrouve chez tous les peuples arabes, et que l'on appelle parti Qaïsi et parti Yamâni (a). Pour simplifier la règle, Ybrahim voulut qu'il n'y eût qu'un seul chef qui fût responsable du tribut, et chargé de la police. Par la nature de son emploi, cet agent ne tarda pas d'obtenir une grande prépondérance, et sous le nom de gouverneur, il devint presque le roi de la république; mais comme ce gouverneur fut tiré de la nation, il en résulta un effet que les Turks n'avaient pas prévu, et qui manqua de leur être funeste. Cet effet fut que le gouverneur, rassemblant dans ses mains tous les pouvoirs de la nation, put donner à ses forces une direction unanime qui en rendit l'action bien plus puissante. Elle fut naturellement tournée contre les Turks, parce que les Druzes, en devenant leurs sujets ne cessèrent pas d'être leurs ennemis. Seulement ils furent obligés de prendre dans leurs attaques des détours qui sauvassent des apparences, et ils firent une guerre sourde, plus dangereuse peut-être qu'une guerre déclarée.

Ce fut alors, c'est-à-dire dans les premières années du dix-septième siècle, que la puissance des Druzes acquit son plus grand développement; elle le dut aux talens et à l'ambition du célèbre émir Fakr-el-din, vulgairement appelé Fakar-din (12). A peine ce prince se vit-il chef et gouverneur de la nation, qu'il appliqua tous ses soins à diminuer l'ascendant des Ottomans, à s'agrandir même à leurs dépens; et il y mit un art dont peu de commandans en Turquie ont offert l'exemple. D'abord il gagna la confiance de la Porte par toutes les démonstrations du dévouement et de la fidélité. Les Arabes infestaient la plaine de Balbek, et les pays de

(a) Ces factions se distinguent par la couleur qu'elles affectent à leurs drapeaux; celui des Qaïsis est rouge, et celui des Yamânis blanc (11).

(11) Cf. ci-dessous, p. 341, n. 25.

(12) Cf Wüstenfeld, *Fakr ad-Din, der Druzenfurst*, 1886.

Sour et d'Acre; il leur fit la guerre, en délivra les habitans, et prépara ainsi les esprits à désirer son gouvernement. La ville de Baîrout était à sa bienséance, en ce qu'elle lui ouvrait une communication avec les étrangers, et entre autres avec les Vénitiens, ennemis naturels des Turks. Fakr-el-dîn se prévalut des malversations de l'aga, et l'expulsa : il fit plus; il sut se faire un mérite de cette hostilité auprès du divan, en payant un tribut plus considérable. Il en usa de la même manière à l'égard de Saïde, de Balbek et de Sour; enfin, dès 1613, il se vit maître du pays jusqu'à Adjaloun et Safad. Les pachas de Damas et de Tripoli ne voyaient pas d'un œil tranquille ces empiètemens. Tantôt ils s'y opposaient à force ouverte, sans pouvoir arrêter Fakr-el-dîn; tantôt ils essayaient de le perdre à la Porte par des instigations secrètes; mais l'émir, qui entretenait aussi des espions et des protecteurs, en éludait toujours l'effet. Cependant le Divan finit par s'alarmer des progrès des Druzes, et fit des préparatifs d'une expédition capable de les écraser. Soit politique, soit frayeur, Fakr-el-dîn ne jugea pas à propos d'attendre cet orage. Il entretenait en Italie des relations, sur lesquelles il fondait de grandes espérances : il résolut d'aller lui-même solliciter les secours qu'on lui promettait, persuadé que sa présence échaufferait le zèle de ses amis, pendant que son absence refroidirait la colère de ses ennemis : en conséquence, il s'embarqua à Baîrout, et après avoir remis les affaires dans les mains de son fils Ali, il se rendit à la cour des Médicis à Florence. L'arrivée d'un prince d'Orient en Italie ne manqua pas d'éveiller l'attention publique : l'on demanda quelle était sa nation, et l'on rechercha l'origine des Druzes. Les faits historiques et les caractères de religion se trouvèrent si équivoques, que l'on ne sut si l'on en devait faire des musulmans ou des chrétiens. L'on se rappela les croisades, et l'on supposa qu'un peuple réfugié dans les montagnes et ennemi des naturels, devait être une race de Croisés. Ce préjugé était trop favorable à Fakr-el-dîn, pour qu'il le décréditât; il eut l'adresse au contraire de réclamer de prétendues alliances avec la maison de Lorraine : il fut secondé par les missionnaires et les marchands, qui se promettaient un nouveau théâtre de conversions et de commerce. Dans la vogue d'une opinion, chacun renchérit sur les preuves. Des savans à origines, frappés de la ressemblance des noms, voulurent que *Druzes* et *Dreux* ne fussent qu'une même chose, et ils bâtirent sur ce fondement le système d'une prétendue colonie de croisés français, qui, sous la conduite d'un comte de Dreux, se serait établie dans le Liban. La remarque que l'on a faite ensuite, que Benjamin de Tudèle cite le nom de Druzes avant le temps des croisades, a porté un coup à cette hypothèse. Mais un fait qui eût dû la ruiner dès son origine, est l'idiome dont se servent les Druzes. S'ils fussent descendus des Francs, ils eussent conservé au moins quelques traces de nos langues; car une société retirée dans un canton séparé où elle vit isolée, ne perd point son langage. Cependant celui des Druzes est un arabe très-pur et qui n'a pas un mot d'origine européenne. La véritable étymologie du nom de ce peuple était depuis long-

temps dans nos mains sans qu'on put s'en douter. Il vient du fondateur même de la secte, de Mohammad-ben-Ismaël qui s'appelait en surnom *el-Dorzi*, et non pas *el-Darari*, comme le portent nos imprimés. La confusion de ces deux mots, si divers dans notre écriture, tient à la figure de deux lettres arabes *r* et *z*, lesquelles ne diffèrent qu'en ce que le *z* porte un point, qu'on a très-souvent omis ou effacé dans les manuscrits (*a*).

Après neuf ans de séjour en Italie, Fakr-el-dîn revint reprendre le gouvernement de son pays. Pendant son absence, Ali son fils avait repoussé les Turks, calmé les esprits, et maintenu les affaires en assez bon ordre. Il ne restait plus à l'émir qu'à employer les lumières qu'il avait dû acquérir, à perfectionner l'administration intérieure, et à augmenter le bien-être de sa nation; mais au lieu de l'art sérieux et utile de gouverner, il se livra tout entier aux arts frivoles et dispendieux dont il avait pris la passion en Italie. Il bâtit de toutes parts des maisons de plaisance; il construisit des baîns et des jardins. Il osa même, sans égard pour les préjugés du pays, les orner de peintures et de sculptures qu'a proscrites le Qôran. Les effets de cette conduite ne tardèrent pas à se manifester. Les Druzes, dont le tribut continuait comme en pleine guerre, s'indisposèrent. La faction Yamâni se réveilla; l'on murmura contre les dépenses du prince : le faste qu'il étalait ralluma la jalousie des pachas. Ils voulurent augmenter les contributions, ils recommencèrent les hostilités. Fakr-el-dîn les repoussa : ils prirent occasion de sa résistance pour le rendre odieux et suspect au sultan même. Le violent Amurat IV s'offensa qu'un de ses sujets osât entrer en comparaison avec lui, et il résolut de le perdre. En conséquence, le pacha de Damas reçut ordre de marcher avec toutes ses forces contre Baîrout, résidence ordinaire de Fakr-el-dîn. D'autre part, quarante galères durent investir cette ville par mer, pour lui interdire tout secours. L'émir, qui comptait sur sa fortune et sur un secours d'Italie, résolut d'abord de faire tête à cet orage. Son fils Ali, qui commandait à Safad, fut chargé d'arrêter l'armée turke; et en effet, il osa lutter contre elle, malgré une grande disproportion de forces; mais après deux combats où il eut l'avantage, ayant été tué dans une troisième attaque, les affaires changèrent tout à coup de face, et tournèrent à la décadence. Fakr-el-dîn, effrayé de la perte de ses troupes, affligé de la mort de son fils, amolli même par l'âge et par une vie voluptueuse, Fakr-el-dîn perdit le conseil et le courage. Il ne vit plus de ressource que dans la paix; il envoya son second fils la solliciter à bord de l'amiral turk, essayant de le séduire par des présens; mais l'amiral retenant les présens et l'envoyé, déclara qu'il voulait la personne même du prince. Fakr-el-dîn épouvanté prit la fuite; les Turks,

(*a*) Cette découverte appartient à un Michel Drogman, barataire de France à Saïde, sa patrie; il a fait un *Mémoire sur les Druzes*, dont il a donné les deux seules copies qu'il eût, l'une au chevalier de Taulès, consul à Saïde, et l'autre au baron de Tott, lorsqu'il passa en 1777 pour inspecter cette échelle.

maîtres de la campagne, le poursuivirent; il se réfugia sur le lieu escarpé de Niha; ils l'y assiégèrent. Après un an, voyant leurs efforts inutiles, ils le laissèrent libre; mais peu de temps après, les compagnons de son adversité, las de leurs disgrâces, le trahirent et le livrèrent aux Turks. Fakr-el-dîn, dans les mains de ses ennemis, conçut un espoir de pardon, et se laissa conduire à Constantinople. Amurat, flatté de voir à ses pieds un prince aussi célèbre, eut d'abord pour lui cette bienveillance que donne l'orgueil de la supériorité; mais bientôt revenu au sentiment plus durable de la jalousie, il se rendit aux instigations de ses courtisans; et dans un accès de son humeur violente, il le fit étrangler vers 1632.

Après la mort de Fakr-el-dîn, la postérité de ce prince ne continua pas moins de posséder le commandement, sous le bon plaisir et la suzeraineté des Turks : cette famille étant venue à manquer de lignée mâle au commencement de ce siècle, l'autorité fut déférée, par l'élection des chaiks, à la maison de Chehab (13), qui gouverne encore aujourd'hui. Le seul émir de cette maison qui mérite quelque souvenir, est l'émir Melhem, qui a régné depuis 1740 jusqu'en 1759. Dans cet intervalle, il est parvenu à réparer les pertes que les Druzes avaient essuyées à l'intérieur, et à leur rendre à l'extérieur la considération dont ils étaient déchus depuis le revers de Fakr-el-dîn. Sur la fin de sa vie, c'est-à-dire vers 1745, Melhem se dégoûta des soucis du gouvernement, et il abdiqua pour vivre dans une retraite religieuse, à la manière des *Oqqâls*. Mais les troubles qui survinrent le rappelèrent aux affaires jusqu'en 1759, qu'il mourut généralement regretté. Il laissa trois fils en bas âge : l'aîné, nommé Yousef, devait, selon la coutume, lui succéder; mais comme il n'avait encore que onze ans, le commandement fut dévolu à son oncle, Mansour, par une disposition assez générale du droit public de l'Asie, qui veut que les peuples soient gouvernés par un homme en âge de raison. Le jeune prince était peu propre à soutenir ses prétentions; mais un Maronite, nommé Sad-et-Kouri, à qui Melhem avait confié son éducation, se chargea de ce soin. Aspirant à voir son pupille un prince puissant, pour être un puissant vizir, il travailla de tout son pouvoir à élever sa fortune. D'abord il se retira avec lui à Djebail, au Kesraouân, où l'émir Yousef possédait de grands domaines; et là il prit à tâche de s'affectionner les Maronites, en saisissant toutes les occasions de servir les particuliers et la nation. Les gros revenus de son pupille, et la modicité de ses dépenses, lui en fournirent de puissans moyens. La ferme du Kesraouân était divisée entre plusieurs chaiks dont on était peu content; Sad en traita avec le pacha de Tripoli, et s'en rendit le seul adjudicataire. Les Motouâlis de la vallée de Balbek avaient fait depuis quelques années, des empiétemens sur le Liban, et les Maronites s'alarmaient du voisinage de ces musulmans intolérans. Sad acheta du pacha de Damas la permission de leur faire la guerre, et il les expulsa en 1763. Les

(13) Cette famille est aujourd'hui encore l'une des plus importantes du Liban.

Druzes étaient toujours divisés en deux factions (*a*) : Sad lia ses intérêts à celle qui contrariait Mansour, et il prépara sourdement la trame qui devait perdre l'oncle, pour élever le neveu.

C'était alors le temps que l'Arabe Dâher, maître de la Galilée, et résidant à Acre, inquiétait la Porte par ses progrès et ses prétentions : pour y opposer un obstacle puissant, elle venait de réunir les pachalics de Damas, de Saïde et de Tripoli, dans les mains d'Osman et de ses enfans, et l'on voyait clairement qu'elle avait le dessein d'une guerre ouverte et prochaine. Mansour, qui craignait les Turks sans oser les braver, usa de la politique ordinaire en pareil cas; il feignit de les servir, et favorisa leur ennemi. Ce fut pour Sad une raison de prendre la route opposée : il s'appuya des Turks contre la faction de Mansour, et il manœuvra avec assez d'adresse ou de bonheur, pour faire déposer cet émir en 1770, et porter Yousef à sa place. L'année suivante éclata la guerre d'Ali-Bek contre Damas. Yousef, appelé par les Turks, entra dans leur querelle; cependant il n'eut point le crédit de faire sortir les Druzes de leurs montagnes, pour aler grossir l'armée ottomane. Outre la répugnance qu'ils ont en tout temps à combattre hors de leur pays, ils étaient en cette occasion trop divisés à l'intérieur pour quitter leurs foyers, et ils eurent lieu de s'en applaudir. La bataille de Damas se donna, et les Turks, comme nous l'avons vu, furent complétement défaits. Le pacha de Saïde, échappé de la déroute, ne se crut pas en sûreté dans sa ville, et vint chercher un asile dans la maison même de l'émir Yousef. Le moment était peu favorable; mais la fuite de Mohammad-Bek changea la face des affaires. L'émir croyant Alī-Bek mort, et ne jugeant pas Dâher assez fort pour soutenir seul sa querelle, se décida ouvertement contre lui. Saïde était menacée d'un siége; il y détacha quinze cents hommes de sa faction pour l'en garantir. Lui-même, déterminant les Druzes et les Maronites à les suivre, descendit avec vingt-cinq mille paysans dans sa vallée de Beqâa; et dans l'absence des Motouâlis qui servaient chez Dâher, il mit tout à feu et à sang, depuis Balbek jusqu'à Sour (Tyr). Pendant que les Druzes, fiers de cet exploit, marchaient en désordre vers cette dernière ville, cinq cents Motouâlis informés de ce qui se passait, accoururent d'Acre, saisis de fureur et de désespoir, et fondirent si brusquement sur cette armée, qu'ils la jetèrent dans la déroute la plus complète : telles furent la surprise et la confusion des Druzes, qui se croyant attaqués par Dâher même, et trahis les uns par les autres, ils s'entre-tuèrent mutuellement dans leur fuite. Les pentes rapides de Djezīn et les bois de sapins qui se trouvèrent sur la route des fuyards, furent jonchés de morts, dont très-peu périrent de la main

(*a*) Le parti Qaïsi et le Yamâni, qui portent aujourd'hui le nom de deux familles qui sont à la tête, les *Djambelâts* et les *Lesbeks* (14).

---

(14) Les familles Djamblât et Yazbek comptent aujourd'hui encore parmi les plus notables du Liban.

des Motouâlis. L'émir Yousef, honteux de cet échec, se sauva à Dair-el-Qamar. Peu après, il voulut prendre sa revanche; mais ayant encore été battu dans la plaine qui règne entre Saïde et Sour, il fut contraint de remettre à son oncle Mansour l'anneau, qui, chez les Druzes, est le symbole du commandement. En 1773, une nouvelle révolution le replaça; mais ce ne fut qu'au prix d'une guerre civile qu'il put maintenir sa puissance. Ce fut alors que pour s'assurer Baîrout contre la faction adverse, il invoqua le secours des Turks, et demanda au pacha de Damas un homme de tête qui sût défendre cette ville. Le choix tomba sur un aventurier qui, par sa fortune subséquente et le rôle qu'il joue aujourd'hui, mérite qu'on le fasse connaître. Cet homme, nommé Ahmad (15), est né en Bosnie, et a pour langue naturelle le sclavon, ainsi que l'assurent les capitaines de Raguse, avec qui il converse de préférence à tous les autres. On prétend qu'il s'est banni de son pays à l'âge de seize ans, pour éviter les suites d'un viol qu'il voulut commettre sur sa belle-sœur : il vint à Constantinople; et là ne sachant comment vivre, il se vendit aux marchands d'esclaves, pour être transporté en Egypte. Arrivé au Kaire, Ali-Bek l'acheta, et le plaça au rang de ses Mamlouks. Ahmad ne tarda pas à se distinguer par son courage et son adresse. Son patron l'employa en plusieurs occasions à des coups de main dangereux, tels que les assassinats des beks et des kâchefs qu'il suspectait. Ahmad s'acquitta si bien de ses commissions, qu'il en acquit le surnom de *Djezzâr*, qui signifie *égorgeur*. Il jouissait à ce titre de la faveur d'Ali, quand un accident la troubla. Ce bek ombrageux ayant jugé à propos de proscrire un de ses bienfaiteurs, nommé Sâléh-Bek, chargea Djezzâr de lui couper la tête. Soit remords, soit intérêt secret, Djezzâr répugna; il fit même des représentations. Mais apprenant le lendemain que Mohammad-Bek avait rempli la commission, et qu'Ali tenait des propos, il se jugea perdu; et pour éviter le sort de Sâléh-Bek, il s'échappa clandestinement, et gagna Constantinople. Il y sollicita des emplois proportionnés au rang qu'il avait tenu; mais y trouvant cette affluence de concurrens qui assiégent toutes les capitales, il se traça un autre plan, et vint à titre de simple soldat chercher du service en Syrie. Le hasard le fit passer chez les Druzes, et il reçut l'hospitalité dans la maison même du kiâya de l'émir Yousef. De là il se rendit à Damas, où il obtint bientôt le titre d'Aga, avec un commandement de cinq drapeaux, c'est-à-dire, de cinquante hommes : ce fut dans ce poste que le sort vint le chercher pour en faire le commandant de Baîrout. Djezzâr ne s'y vit pas plus tôt établi, qu'il s'en empara pour les Turks. Yousef fut confondu de ce revers. Il demanda justice à Damas; mais voyant qu'on se moquait même de ses plaintes, il traita par dépit avec Dâher, et conclut avec lui une alliance offensive et défensive

(15) Sur ce personnage, consulter Lockroy, *Ahmed le boucher*, 1888.
Olivier, II, ch. IV, donne un « précis historique de la vie d'Ahmed Dgezar, pacha d'Acre » qui doit compléter « celui que Volney a tracé pour les premières années de cette curieuse et odieuse personnalité ».

à Râs-el-aïn, près de Sour. Aussitôt Dâher, uni aux Druzes, vint assiéger Baïrout par terre, pendant que deux frégates russes, dont on acheta le service pour six cents bourses, vinrent la canonner par mer. Il fallut céder à la force. Après une résistance assez vigoureuse, Djezzâr rendit sa personne et sa ville. Le chaik charmé de son courage, et flatté de la préférence qu'il lui avait donnée sur l'émir, l'emmena à Acre, et le traita avec toutes sortes de bontés. Il crut même pouvoir lui confier une petite expédition en Palestine; mais Djezzâr, arrivé près de Jérusalem, repassa chez les Turks, et s'en retourna à Damas. La guerre de Mohammad-Bek survint : Djezzâr se présenta au capitan-pacha, et gagna sa confiance. Il l'accompagna au siége d'Acre; et lorsque l'amiral eut détruit Dâher, ne voyant personne plus propre que Djezzâr à remplir les vues de la Porte dans ces contrées, il le nomma pacha de Saïde. Devenu par cette révolution suzerain de l'émir Yousef, Djezzâr a d'autant moins oublié son injure, qu'il a lieu de s'accuser d'ingratitude. Par une conduite vraiment turke, feignant tour à tour la reconnaissance et le ressentiment, il s'est tour à tour brouillé et réconcilié avec lui, en exigeant toujours de l'argent pour prix de la paix ou pour indemnité de la guerre. Ce manège lui a si bien réussi, qu'en un espace de cinq années, il a tiré de l'émir environ 4 000 000 de France, somme d'autant plus étonnante, que la ferme du pays des Druzes ne se montait pas alors à 100 000 francs. En 1784, il lui fit la guerre, le déposa, et mit à sa place l'émir du pays de Hasbêya, appelé Ismaël. Yousef ayant de nouveau racheté ses bonnes grâces, rentra sur la fin de l'année à Dair-el-Qamar. Il poussa même la confiance jusqu'à l'aller trouver à Acre, d'où l'on ne croyait pas qu'il revînt; mais Djezzâr est trop habile pour verser le sang, quand il y a encore espoir d'argent : il a fini par relâcher le prince, et le renvoyer même avec des démonstrations d'amitié. Depuis lors, la Porte l'a nommé pacha de Damas, où il réside aujourd'hui. Là, conservant la suzeraineté du pachalic d'Acre et du pays des Druzes, il a saisi Sâd, kiâya de l'émir, et sous le prétexte qu'il est l'auteur des derniers troubles, il a menacé de les lui faire payer de sa tête. Les Maronites, alarmés pour cet homme qu'ils révèrent, ont offert neuf cents bourses pour sa rançon. Le pacha marchande, et en aura mille; mais si, comme il est probable, l'or s'épuise par tant de contributions, malheur au ministre et au prince ! Le sort de tant d'autres les attend; et l'on pourra dire qu'ils l'ont mérité; car c'est l'impéritie de l'un et l'ambition de l'autre, qui, en mêlant les Turks aux affaires des Druzes, ont porté à la tranquillité et à la sûreté de leur nation, une atteinte dont elle sera long-temps à se relever, si elle ne suit que le cours naturel des événemens.

Revenons à la religion des Druzes. Ce qu'on a vu des opinions de Mohammad-ben-Ismaël, peut en être regardé comme la définition. Ils ne pratiquent ni circoncision, ni prières, ni jeûne; ils n'observent ni prohibitions, ni fêtes. Ils boivent du vin, mangent du porc, et se marient de sœur à frère. Seulement on ne voit plus chez eux d'alliance publique entre les enfans et les pères. D'après ceci, l'on

conclura avec raison que les Druzes n'ont pas de culte : cependant il faut en excepter une classe qui a des usages religieux marqués. Ceux qui la composent sont au reste de la nation ce qu'étaient les initiés aux profanes; ils se donnent le nom d'*Oqqâls,* qui veut dire *spirituels,* par opposé au vulgaire qu'ils appellent *Djâhel* (*ignorant*). Ils ont divers grades d'initiation, dont le plus élevé exige le célibat. On les reconnaît au turban blanc qu'ils affectent de porter, comme un symbole de leur pureté; et ils mettent tant d'orgueil à cette pureté, qu'ils se croient souillés par l'attouchement de tout profane. Si l'on mange dans leur plat, si l'on boit dans leur vase, ils les brisent, et de là l'usage assez répandu dans le pays, d'une espèce de vase à robinet d'où l'on boit sans y porter les lèvres. Toutes leurs pratiques sont enveloppées de mystères : ils ont des oratoires toujours isolés, toujours placés sur des lieux hauts, et ils y tiennent des assemblées secrètes, où les femmes sont admises. On prétend qu'ils y pratiquent quelques cérémonies en présence d'une petite statue qui représente un bœuf ou un veau; et l'on a voulu déduire de là qu'ils descendaient des Samaritains. Mais outre que ce fait n'est pas avéré, le culte du bœuf pourrait avoir d'autres origines. Ils ont un ou deux livres qu'ils cachent avec le plus grand soin; mais le hasard a trompé leur jalousie; car dans une guerre civile qui arriva il y a six à sept ans, l'émir Yousef, qui est Djâhel, en trouva un dans le pillage d'un de leurs oratoires. Des personnes qui l'ont lu, assurent qu'il ne contient qu'un jargon mystique, dont l'obscurité fait sans doute le prix pour les adeptes. On y parle du Hakem B'amr-eh, par lequel ils désignent Dieu incarné dans la personne du kalife : on y fait mention d'une autre vie, d'un lieu de peines et d'un lieu de bonheur, où les Oqqâls auront, comme de raison, la première place. On y distingue divers degrés de perfection auxquels on arrive par des épreuves successives. Du reste, ces sectaires ont toute la morgue et tous les scrupules de la superstition : ils sont incommuniquans, parce qu'ils sont faibles; mais il est probable que s'ils étaient puissans, ils seraient promulgateurs et intolérans. Le reste des Druzes, étranger à cet esprit, est tout-à-fait insouciant des choses religieuses. Les chrétiens qui vivent dans leur pays, prétendent que plusieurs admettent la métempsycose; que d'autres adorent le soleil, la lune, les étoiles : tout cela est possible; car, ainsi que chez les Ansârié, chacun livré à son sens suit la route qui lui plaît; et ces opinions sont celles qui se présentent le plus naturellement aux esprits simples. Lorsqu'ils vont chez les Turks, ils affectent des dehors musulmans; ils entrent dans les mosquées et font les ablutions et la prière. Passent-ils chez les Maronites, ils les suivent à l'église et prennent l'eau bénite comme eux. Plusieurs, importunés par les missionnaires, se sont fait baptiser; puis sollicités par des Turks, ils se sont laissé circoncire, et ont fini par mourir sans être ni chrétiens, ni musulmans; ils ne sont pas si inconséquens en matières politiques.

§ IV

DU GOUVERNEMENT DES DRUZES

Ainsi que les Maronites, les Druzes peuvent se partager en deux classes : le peuple, et les notables désignés par le nom de chaiks et par celui d'émirs, c'est-à-dire descendans des princes. La condition générale est celle de cultivateur. Soit comme fermier, soit comme propriétaire, chacun vit sur son héritage, travaillant à ses mûriers et à ses vignes : en quelques cantons l'on y joint les tabacs, les cotons et quelques grains, mais ces objets sont peu considérables. Il paraît que dans l'origine, toutes les terres furent, comme jadis parmi nous, aux mains d'un petit nombre de familles. Mais pour les mettre en valeur, il a fallu que les grands propriétaires fissent des ventes et des arrentemens; cette subdivision est devenue le principal mobile de la force de l'état, en ce qu'elle a multiplié le nombre des intéressés à la chose publique; cependant il subsiste des traces de l'inégalité première, qui ont encore aujourd'hui des effets pernicieux. Les grands biens, que conservent quelques familles, leur donnent trop d'influence sur toutes les démarches de la nation. Leurs intérêts particuliers ont trop de poids dans la balance des intérêts publics. Ce qui s'est passé dans ces derniers temps en a donné des exemples faits pour servir de leçon. Toutes les guerres civiles ou étrangères qui ont troublé le pays, ont été suscitées par l'ambition et les vues personnelles de quelques maisons principales, telles que les Lesbeks, les Djambelâts, les Ismaëls de Solyma, etc. Les chaiks de ces maisons, qui possèdent à eux seuls le dixième du pays, se sont fait des créatures par leur argent, et ils ont fini par entraîner le reste des Druzes dans leurs dissensions. Il est vrai que c'est peut-être à ce conflit de partis divers, que la nation entière a dû l'avantage de n'être point asservie par son chef.

Ce chef, appelé *hâkem* ou *gouverneur*, et aussi *émir* ou *prince*, est une espèce de roi ou général qui réunit en sa personne les pouvoirs civils et militaires. Sa dignité passe tantôt du père aux enfans, tantôt du frère au frère, selon le droit de la force bien plus que selon des lois convenues. Les femmes, dans aucun cas, ne peuvent y former des prétentions à titre d'héritage. Elles sont déjà exclues de la succession dans l'état civil; à plus forte raison le seront-elles dans l'état politique. En général les états de l'Asie sont trop orageux, et l'administration y exige trop nécessairement les talens militaires, pour que les femmes osent s'en mêler. Chez les Druzes, lorsque la lignée mâle manque dans la famille régnante, c'est à l'homme de la nation qui réunit le plus de suffrages et de moyens, que passe l'autorité. Mais avant tout, il doit obtenir l'agrément des Turks, dont il devient le vassal et le tributaire. Il arrive même qu'à raison de leur suzeraineté, ils peuvent nommer le hâkem contre le gré de la nation, ainsi que l'a pratiqué Djezzâr dans la personne d'Ismaël de Hasbêya; mais cet état de contrainte ne dure qu'autant qu'il est maintenu par la violence qui l'établit.

Les fonctions du gouverneur sont de veiller à l'ordre public, d'empêcher les émirs, les chaiks et les villages de se faire la guerre; il a droit de les réprimer par la force, s'ils désobéissent. Il est aussi chef de la justice, et nomme les qâdis, en se réservant toutefois à lui seul le droit de vie et de mort; il perçoit le tribut, dont il paie au pacha une somme convenue chaque année. Ce tribut varie selon que la nation sait se faire redouter : au commencement du siècle, il était de cent soixante bourses (200 000 livres). Melhem força les Turks de le réduire à soixante. En 1784, l'émir Yousef en payait quatre-vingts, et en promettait quatre-vingt-dix. Ce tribut, que l'on appelle *miri*, est imposé sur les mûriers, sur les vignes, sur les cotons et sur les grains. Tout terrain ensemencé paie à raison de son étendue; chaque pied de mûrier est taxé trois medins, c'est-à-dire 3 sous 9 deniers. Le cent de pieds de vigne paie une piastre ou quarante medins. Souvent l'on refait à neuf les rôles de dénombrement, afin de conserver l'égalité dans l'imposition. Les chaiks et émirs n'ont aucun privilège à cet égard, et l'on peut dire qu'ils contribuent aux fonds publics à raison de leur fortune. La perception se fait presque sans frais; chacun paie son contingent à Dair-el-Qamar, s'il lui plaît, ou à des collecteurs du prince qui parcourent le pays après la récolte des soies. Le bénéfice du tribut est pour le prince, en sorte qu'il est intéressé à réduire les demandes des Turks : il le serait aussi à augmenter l'impôt; mais cette opération exige le consentement des notables, qui ont le droit de s'y opposer. Leur consentement est également nécessaire pour la guerre et pour la paix. Dans ces cas, l'émir doit convoquer des assemblées générales, et leur exposer l'état des affaires. Tout chaik et tout paysan qui par son esprit ou son courage a quelque crédit, a droit d'y donner sa voix; en sorte que l'on peut regarder le gouvernement comme un mélange tempéré d'aristocratie, de monarchie et de démocratie. Tout dépend des circonstances : si le gouverneur est un homme de tête, il est absolu, s'il en manque, il n'est rien. La raison de cette vicissitude est qu'il n'y a point de lois fixes; et ce cas, qui est commun à toute l'Asie, est la cause radicale de tous les désordres de ses gouvernemens.

Ni l'émir principal, ni les émirs particuliers n'entretiennent de troupes : ils n'ont que des gens attachés au service domestique de leur maison, et quelques esclaves noirs. S'il s'agit de faire la guerre, tout homme, chaik ou paysan, en état de porter les armes, est appelé à marcher. Chacun alors prend un petit sac de farine, un fusil, quelques balles, quelque peu de poudre fabriquée dans le village, et il se rend au lieu désigné par le gouverneur. Si c'est une guerre civile, comme il arrive quelquefois, les serviteurs, les fermiers, les amis s'arment chacun pour leur patron, ou pour leur chef de famille, et se rangent autour de lui. Souvent en pareil cas l'on croirait que les partis échauffés vont se porter aux derniers désordres; mais rarement passent-ils aux voies de fait, et surtout au meurtre : il intervient toujours des médiateurs, et la querelle s'apaise d'autant plus vite, que chaque patron est obligé d'entretenir ses partisans de vivres et de munitions. Ce régime, qui a d'heureux

effets dans les troubles civils, n'est pas sans abus pour les guerres du dehors : celle de 1784 en a fait preuve. Djezzâr, qui savait que toute l'armée vivait aux frais de l'émir Yousef, affecta de temporiser; les Druzes qui trouvaient doux d'être nourris sans rien faire, prolongèrent les opérations; mais l'émir s'ennuya de payer, et il conclut un traité dont les conditions ont été fâcheuses et pour lui, et par contre-coup pour la nation, puisqu'il est constant que les vrais intérêts du prince et des sujets sont toujours inséparables.

Les usages dont j'ai été témoin dans ces circonstances, représentent assez bien ceux des temps anciens. Lorsque l'émir et les chaiks eurent décidé la guerre à Dair-el-Qamar, des crieurs montèrent le soir sur les sommets de la montagne; et là ils commencèrent à crier à haute voix : A la guerre, à la guerre ! prenez le fusil, prenez les pistolets ! nobles chaiks, montez à cheval, armez-vous de la lance et du sabre; rendez-vous demain à Dair-el-Qamar. Zèle de Dieu ! zèle des combats ! — Cet appel, entendu des villages voisins, y fut répété; et comme tout le pays n'est qu'un entassement de hautes montagnes et de vallées profondes, les cris passèrent en peu d'heures jusqu'aux frontières. Dans le silence de la nuit, l'accent des cris et le long retentissement des échos, joints à la nature du sujet, avaient quelque chose d'imposant et de terrible. Trois jours après, il y avait quinze mille fusils à Dair-el-Qamar, et l'on eût pu sur-le-champ entamer les opérations.

L'on conçoit aisément que des troupes de ce genre ne ressemblent en rien à notre militaire d'Europe; elles n'ont ni uniformes, ni ordonnance, ni distribution; c'est un attroupement de paysans en casaque courte, les jambes nues et le fusil à la main. A la différence des Turks et des Mamlouks, ils sont tous à pied; les émirs seuls et les chaiks ont des chevaux d'assez peu de service, vu la nature âpre et raboteuse du terrain. La guerre qu'on y peut faire est purement une guerre de poste. Jamais les Druzes ne se risquent en plaine; et ils ont raison : ils y supporteraient d'autant moins le choc de la cavalerie, qu'ils n'ont pas même de baïonnettes à leurs fusils. Tout leur art consiste à gravir sur les rochers, à se glisser parmi les broussailles et les blocs de pierre, et à faire de là un feu assez dangereux en ce qu'ils sont à couvert, qu'ils tirent à leur aise, et qu'ils ont acquis par la chasse et les jeux d'émulation l'habitude de tirer juste. Ils entendent assez bien les irruptions à l'improviste, les surprises de nuit, les embuscades et tous les coups de main où l'on peut aborder l'ennemi promptement et corps à corps. Ardens à pousser leurs succès, prompts à se décourager et à reprendre courage, hardis jusqu'à la témérité, quelquefois même féroces, ils ont surtout deux qualités qui font les excellentes troupes : ils obéissent exactement à leurs chefs, et sont d'une sobriété et d'une vigueur de santé désormais inconnues chez les nations civilisées. Dans la campagne de 1784, ils passèrent trois mois en plein air, sans tentes, et n'ayant pour tout meuble qu'une peau de mouton; cependant il n'y eut pas plus de malades et de morts que s'ils eussent été dans leurs maisons. Leurs vivres consistaient, comme en tout autre temps, en petits pains cuits sous la

cendre ou sur une brique, en ognons crus, en fromage, en olives, en fruits et quelque peu de vin. La table des chefs était presque aussi frugale, et l'on peut assurer qu'ils ont vécu cent jours où un même nombre de Français et d'Anglais ne vivrait pas dix. Ils ne connaissent ni la science des fortifications, ni l'artillerie, ni les campemens, en un mot, rien de ce qui fait l'art de la guerre. Mais s'il se trouvait parmi eux quelques hommes qui en eussent l'idée, ils en prendraient facilement le goût, et deviendraient une milice redoutable (16). Elle serait d'autant plus aisée à former, que les mûriers et les vignes ne suffisent pas pour les occuper toute l'année, et qu'il leur reste beaucoup de temps (*a*) que l'on pourrait employer aux exercices militaires. Dans les derniers recensemens des hommes armés, on en a compté près de quarante mille; ce qui suppose pour le total de la population environ cent vingt mille âmes : il y a peu à ajouter, parce qu'il n'y a point de Druzes dans les villes de la côte. La surface du pays étant de cent dix lieues carrées, il en résulte pour chaque lieue mille quatre-vingt-dix âmes; ce qui égale la population de nos meilleures provinces. Pour sentir combien est forte cette proportion, l'on observera que le sol est rude, qu'il reste encore beaucoup de sommets incultes, que l'on ne recueille pas en grains de quoi se nourrir trois mois par an, qu'il n'y a aucune manufacture, que toutes les exportations se bornent aux soies et aux cotons, dont la balance surpasse de bien peu l'entrée du blé de Haurân, des huiles de Palestine, du riz et du café que l'on tire de Baîrout. D'où vient donc cette affluence d'hommes sur un si petit espace ? Toute analyse faite, je n'en puis voir de cause, que le rayon de liberté qui y luit. Là, à la différence du pays turk, chacun jouit, dans la sécurité, de sa propriété et de sa vie. Le paysan n'y est pas plus aisé qu'ailleurs, mais il est tranquille : il ne craint point, comme je l'ai entendu dire plusieurs fois, que l'*aga*, le *quâiemmaquâm,* ou le *bacha* envoie des *djendis* (*b*) piller la maison, enlever la famille, donner la bastonnade, etc. Ces excès sont inouïs dans la montagne. La sécurité y a donc été un premier moyen de population, par l'attrait que tous les hommes trouvent à se multiplier partout où il y a de l'aisance. La frugalité de la nation, qui consomme peu en tout genre, a été un second moyen aussi puissant. Enfin un troisième est l'émigration d'une foule de familles chrétiennes qui désertent journellement les provinces turkes pour venir s'établir dans le Liban; elle y sont accueillies des Maronites par fraternité

(*a*) A raison de ce loisir, lorsque la récolte des soies est faite dans le Liban, il en part beaucoup de paysans, qui vont, comme nos Limousins, faire les récoltes dans la plaine.

(*b*) Gens de guerre.

(16) Cette analyse du caractère des Druzes a largement contribué à nourrir les illusions de Bonaparte sur le bénéfice à attendre d'une campagne de Syrie. Devant les murs de Saint-Jean-d'Acre, il multipliera les tentatives pour entrer en contact avec les Druzes.

de religion, et des Druzes par tolérance et par l'intérêt bien entendu de multiplier dans leur pays le nombre des cultivateurs, des consommateurs et des alliés. Tous vivent en paix; mais je dois dire que les chrétiens montrent souvent un zèle indiscret et tracassier, propre à la troubler.

La comparaison que les Druzes ont souvent lieu de faire de leur sort à celui des autres sujets turks leur a donné une opinion avantageuse de leur condition, qui, par une gradation naturelle, a rejailli sur leurs personnes. Exempts de la violence et des insultes du despotisme, ils se regardent comme des hommes plus parfaits que leurs voisins, parce qu'ils ont le bonheur d'être moins avilis. De là s'est formé un caractère plus fier, plus énergique, plus actif, un véritable esprit républicain. On les cite dans tout le Levant pour être inquiets, entreprenans, hardis, et braves jusqu'à la témérité : on les a vus en plein jour fondre dans Damas, au nombre de trois cents seulement, et y répandre le désordre et le carnage. Il est remarquable qu'avec un régime presque semblable, les Maronites n'ont point ces qualités au même degré : j'en demandai un jour la raison dans une assemblée où l'on en faisait l'observation, au sujet de quelques faits passés récemment; après un moment de silence, un vieillard maronite, écartant sa pipe de sa bouche, et roulant le bout de sa barbe dans ses doigts, me répondit : « Peut-être les Druzes craindraient-ils plus la mort, s'ils croyaient à ce qui la suit. » — Ils n'admettent pas non plus la morale du pardon des injures. Personne n'est aussi ombrageux qu'eux sur le point d'honneur. Une insulte dite ou faite à ce nom et à la barbe est sur-le-champ punie de coups de *kandjar* ou de fusil, pendant que chez le peuple des villes, elle n'aboutit qu'à des cris d'injures. Cette délicatesse a causé dans les manières et le propos une réserve ou, si l'ont veut, une politesse que l'on est surpris de trouver chez des paysans. Elle passe même jusqu'à la dissimulation et à la fausseté, surtout dans les chefs, que de plus grands intérêts obligent à de plus grands ménagemens. La circonspection est nécessaire à tous, par les conséquences redoutables du talion, dont j'ai parlé. L'usage peut nous en paraître barbare; mais il a le mérite de suppléer à la justice régulière, toujours incertaine et lente dans des états troublés et presque anarchiques.

Les Druzes ont un autre point d'honneur arabe, celui de l'hospitalité. Quiconque se présente à leur porte à titre de suppliant ou de passager est sûr de recevoir le logement et la nourriture, de la manière la plus généreuse et la moins affectée. J'ai vu, en plusieurs rencontres, de simples paysans donner le dernier morceau de pain de leur maison au passant affamé; et lorsque je leur faisais l'observation qu'ils manquaient de prudence : Dieu est libéral et magnifique, répondaient-ils, et tous les hommes sont frères. — Aussi personne ne s'avise de tenir auberge dans leur pays, non plus que dans le reste de la Turkie. Lorsqu'ils contractent avec leur hôte l'engagement sacré du pain et du sel, rien ne peut par la suite le leur faire violer; on en cite des traits qui font le plus grand honneur à leur caractère. Il y a quelques années qu'un

aga de janissaires, coupable de rébellion, s'enfuit de Damas, et se retira chez les Druzes. Le pacha le sut et le demanda à l'émir, sous peine de guerre; l'émir le demanda au chaik Talhouq, qui l'avait reçu; mais le chaik indigné répondit : « Depuis quand a-t-on vu les Druzes livrer leurs hôtes ? Dites à l'émir que tant que Talhouq gardera sa barbe, il ne tombera pas un cheveu de la tête de son réfugié. » L'émir menaça de l'enlever de force; Talhouq arma sa famille. L'émir craignant une émeute, prit une voie usitée comme juridique dans le pays; il déclara au chaik qu'il ferait couper cinquante mûriers par jour jusqu'à ce qu'il rendît l'aga. On en coupa mille, et Talhouq resta inébranlable. A la fin les autres chaiks indignés prirent fait et cause, et le soulèvement allait devenir général, quand l'aga, se reprochant d'occasionner tant de désordres, s'évada à l'insu même de Talhouq.

Les Druzes ont aussi le préjugé des Bedouins sur la naissance : comme eux, ils attachent un grand prix à l'ancienneté des familles : cependant l'on ne peut pas dire qu'il en résulte des inconvéniens essentiels. La noblesse des émirs et des chaiks ne les dispense pas de payer le tribut, en proportion de leurs revenus; elle ne leur donne aucune prérogative, ni dans la possession des biens-fonds, ni dans celle des emplois. On ne connaît dans le pays, non plus que dans toute la Turkie, ni droits de chasse, ni glèbe, ni dîmes seigneuriales ou ecclésiastiques, ni francs-fiefs, ni lods et ventes : tout est, comme l'on dit, en franc-aleu : chacun, après avoir payé son *miri*, sa ferme ou sa rente, est maître chez soi. Enfin, par un avantage particulier, les Druzes et les Maronites ne paient point le rachat des successions, et l'émir ne s'arroge pas, comme le sultan, la propriété foncière et universelle : néanmoins il existe dans la loi des héritages un abus qui a de fâcheux effets. Les pères ont, comme dans le droit romain, la faculté d'avantager tel de leurs enfans qu'il leur plaît; et de là il est arrivé dans plusieurs familles de chaiks, que tous les biens se sont rassemblés sur un même sujet, qui s'en est servi pour intriguer et cabaler, pendant que ses parens sont demeurés, comme l'on dit, princes d'olives et de fromage; c'est-à-dire, pauvres comme des paysans.

Par une suite de leurs préjugés, les Druzes n'aiment pas à s'allier hors de leurs familles. Ils préfèrent toujours leur parent fût-il pauvre, à un étranger riche; et l'on a vu plus d'une fois de simples paysans refuser leurs filles à des marchands de Saïde et de Baîrout, qui possédaient douze et quinze mille piastres. Ils conservent aussi jusqu'à un certain point l'usage des Hébreux, qui voulait que le frère épousât la veuve du frère; mais il ne leur est pas particulier, et ils le partagent, ainsi que plusieurs autres de cet ancien peuple, avec les habitans de la Syrie, et en général avec les peuples arabes.

En résumé, le caractère propre et distinctif des Druzes est, comme je l'ai dit, une sorte d'esprit républicain qui leur donne plus d'énergie qu'aux autres sujets turks, et une insouciance de religion qui contraste beaucoup avec le zèle des musulmans et des

chrétiens. Du reste, leur vie privée, leurs usages, leurs préjugés sont ceux des autres Orientaux. Ils peuvent épouser plusieurs femmes, et les répudier quand il leur plaît; mais à l'exception de l'émir et de quelques notables, les cas en sont très-rares. Occupés de leurs travaux champêtres, ils n'éprouvent point ces besoins factices, ces passions exagérées que le désœuvrement donne aux habitans des villes. Le voile que portent leurs femmes est lui-même un préservatif de ces désirs qui troublent la société. Chaque homme ne connaît de visage de femme que celui de la sienne, de sa mère, de sa sœur et de sa belle-sœur. Chacun vit au sein de sa famille et se répand peu au dehors. Les femmes, celles mêmes des chaiks, pétrissent le pain, brûlent le café, lavent le linge, font la cuisine, en un mot, vaquent à tous les ouvrages domestiques. Les hommes cultivent les vignes et les mûriers, construisent des murs d'appui pour les terres, creusent et conduisent des canaux d'arrosement. Seulement le soir, ils s'assemblent quelquefois dans la cour, l'aire ou la maison du chef du village ou de la famille; et là, assis en rond, les jambes croisées, la pipe à la bouche, le poignard à la ceinture, ils parlent de la récolte et des travaux, de la disette ou de l'abondance, de la paix ou de la guerre, de la conduite de l'émir, de la quantité de l'impôt, des faits du passé, des intérêts du présent, des conjectures de l'avenir. Souvent les enfans, las de leurs jeux, viennent écouter en silence; et l'on est étonné de les voir à dix ou douze ans, raconter d'un air grave pourquoi Djezzâr a déclaré la guerre à l'émir Yousef, combien le prince a dépensé de bourses, de combien l'on augmentera le *miri,* combien il y avait de fusils au camp, et qui possédait la meilleure jument. Ils n'ont pas d'autre éducation : on ne leur fait lire ni les psaumes, comme chez les Maronites, ni le Qôran, comme chez les Musulmans; à peine les chaiks savent-ils écrire un billet. Mais si leur esprit est vide de connaissances utiles ou agréables, du moins n'est-il pas préoccupé d'idées fausses et nuisibles; et sans doute cette ignorance de la nature vaut bien la sottise de l'art. Il en est du moins résulté un avantage, qui est que les esprits étant tous à peu près égaux, l'inégalité des conditions ne s'est pas rendue aussi sensible. En effet, l'on ne voit point chez les Druzes cette grande distance entre les rangs, qui, dans la plupart des sociétés, avilit les petits sans améliorer les grands. Chaiks ou paysans, tous se traitent avec cette familiarité raisonnable qui ne tient ni de la licence, ni de la servitude. Le grand émir lui-même n'est point un homme différent des autres : c'est un bon gentilhomme campagnard, qui ne dédaigne pas de faire asseoir à sa table le plus simple fermier. En un mot, ce sont les mœurs des temps anciens, c'est-à-dire, les mœurs de la vie champêtre, par laquelle toute nation a été obligée de commencer; en sorte que l'on peut établir que tout peuple chez qui on les trouve, n'est encore qu'à la première époque de son état social.

§ V

DES MOTOUALIS

A l'orient du pays des Druzes, dans la vallée profonde qui sépare leurs montagnes de celles du pays de Damas, habite un autre petit peuple connu en Syrie sous le nom de *Motouâlis.* Le caractère qui les distingue des autres habitans de la Syrie est qu'ils suivent le parti d'Ali, comme les Persans, pendant que tous les Turks suivent celui d'Omar ou de Moâouia. Cette distinction, fondée sur le schisme qui, l'an 36 de l'hedjire, partagea les Arabes sur les successeurs de Mahomet, entretient (17), comme je l'ai dit, une haine irréconciliable entre les deux parties. Les sectateurs d'Omar, qui se regardent comme seuls orthodoxes, se qualifient de *Sonnites,* qui a le même sens, et appellent leurs adversaires *Chiites,* c'est-à-dire *sectateurs* (d'Ali). Le mot de *motouâli* a la même signification dans le dialecte de Syrie. Les sectateurs d'Ali, qui prennent ce nom en mauvaise part, y substituent celui d'*Adlié,* qui veut dire *partisans de la justice* (littéralement justiciers) ; et ils ont pris cette dénomination en conséquence d'un point de doctrine qu'ils ont élevé contre la croyance des sonnites. Voici ce qu'en dit un petit ouvrage arabe, intitulé : *Fragmens théologiques sur les sectes et religions du monde* (*a*).

« On appelle *Adlié* ou *Justiciers,* des sectaires qui prétendent que Dieu n'agit que par des principes de justice conformes à la raison des hommes. Dieu ne peut, disent-ils, proposer un culte impraticable, ni ordonner des actions impossibles, ni obliger à des choses hors de portée : mais en ordonnant l'obéissance, il donne la faculté, il éloigne la cause du mal, il permet le raisonnement, il demande ce qui est facile, et non ce qui est difficile; il ne rend point responsable de la faute d'autrui; il ne punit point d'une action étrangère; il ne trouve pas mauvais dans l'homme ce que lui-même a créé en lui, et il n'exige pas qu'il prévienne ce que la destinée a décrété sur lui, parce que cela serait une injustice et une tyrannie dont Dieu est incapable par la perfection de son être. »

A cette doctrine, qui choque diamétralement celle des Sonnites, les Motouâlis ajoutent des pratiques extérieures qui entretiennent leur aversion mutuelle. Par exemple, ils maudissent Omar et Moâouia comme usurpateurs et rebelles; ils célèbrent Ali et Hosain comme saints et martyrs. Ils commencent les ablutions par le coude, au lieu de les commencer par le bout du doigt, comme les Turks; ils se réputent souillés par l'attouchement des étrangers; et, contre l'usage général du Levant, ils ne boivent ni ne mangent

(*a*) *Abârât el Motkallamin fi mazâheb oua Dianât el Donia.*

(17) 1787 : maintient.

dans le vase qui a servi à une personne qui n'est pas de leur secte, ils ne s'asseyent même pas à la même table.

Ces principes et ces usages, en isolant les Motouâlis de leurs voisins, en ont fait une société distincte. On prétend qu'ils existent depuis long-temps en corps de nation dans cette contrée; cependant leur nom n'a point paru avant ce siècle dans les livres; il n'est pas même sur les cartes de d'Anville : La Roque (18), qui parlait de leur pays il y a moins de cent ans, ne les désigne que par celui d'Amédiens. Quoi qu'il en soit, ils ont dans ces derniers temps fixé l'attention de la Syrie par leurs guerres, leurs brigandages, leurs progrès et leurs revers. Avant le milieu du siècle, ils ne possédaient que Balbek, leur chef-lieu, et quelques cantons dans la vallée et dans l'Anti-Liban, d'où ils paraissent originaires. A cette époque, on les trouve gouvernés comme les Druzes, c'est-à-dire, partagés sous un nombre de chaiks ayant un chef principal, tiré de la famille de Harfouche. Après 1750, ils s'étendirent dans le haut du Beqâà, et s'introduisirent dans le Liban, où ils occupèrent des terrains appartenans aux Maronites jusque vers Becharrai. Ils les incommodèrent même par leurs brigandages, au point que l'émir Yousef se vit obligé de les attaquer à force ouverte et de les chasser. D'autre part, leurs progrès les avaient conduits le long de leur rivière jusqu'auprès de Sour (Tyr). Ce fut dans ces circonstances, en 1760, que Dâher eut l'adresse de se les attacher. Les pachas de Saïde et de Damas réclamaient des tributs qu'on négligeait de leur payer; ils se plaignaient de divers dégâts causés à leurs sujets par les Motouâlis : ils eussent voulu les châtier; mais la vengeance n'était ni sûre ni facile. Dâher intervint; il se rendit caution du tribut, promit de surveiller les déprédations et par ce moyen, il s'acquit des alliés qui pouvaient, disait-on, armer dix mille cavaliers, tous gens résolus et redoutés. Peu de temps après, ils s'emparèrent de Sour (Tyr), et ils firent de ce village leur entrepôt maritime : en 1771, ils servirent utilement Ali-Bek et Dâher contre les Ottomans. Mais pendant leur absence, l'émir Yousef ayant armé les Druzes, vint saccager leur pays. Il était devant le château de Djezîn, quand les Motouâlis revenant de Damas, apprirent la nouvelle de cette invasion. Au récit des barbaries qu'avaient commises les Druzes, un corps avancé de cinq cents hommes seulement fut tellement saisi de rage, qu'ils poussa sur-le-champ vers l'ennemi, résolu de périr en se vengeant. Mais la surprise et le désordre qu'ils jetèrent, et la discorde qui régnait entre les factions de Mansour et de Yousef, favorisèrent cette manœuvre désespérée, au point que toute l'armée, composée de vingt-cinq mille hommes, subit la déroute la plus complète. Dans les années suivantes, les affaires de Dâher ayant pris une fâcheuse tournure, les Motouâlis se refroidirent pour lui; enfin ils l'abandonnèrent dans la catastrophe où il perdit la vie. Mais ils ont porté la peine de leur imprudence sous l'administration du pacha qui lui a succédé. Depuis

(18) La Roque, *Voyage de Syrie et du Mont-Liban*, Paris, 1717.

l'année 1777, Djezzâr, maître d'Acre et de Saïde, n'a cessé de travailler à leur perte. Sa persécution les força en 1784 de se réconcilier avec les Druzes, et de faire cause commune avec l'émir Yousef, pour lui résister. Quoique réduits à moins de sept cents fusils, ils firent plus dans cette campagne que quinze à vingt mille Druzes et Maronites rassemblés sous Dair-el-Qamar. Eux seuls enlevèrent le lieu fort de Mar-Djêbaa, et passèrent au fil du sabre cinquante à soixante Arnautes (*a*) qui le gardaient. Mais la mésintelligence des chefs druzes ayant fait avorter toutes les opérations, le pacha a fini par s'emparer de toute la vallée et de la ville même de Balbek. A cette époque, on ne comptait pas plus de cinq cents familles de Motouâlis, qui se sont réfugiées dans l'Anti-Liban et dans le Liban des Maronites; et désormais proscrites de leur sol natal, il est probable qu'elles finiront par s'anéantir, et par emporter avec elles le nom même de cette nation (19).

Tels sont les peuples particuliers qui se trouvent compris dans l'enceinte de la Syrie. Le reste de la population qui forme la plus grande masse, est, comme je l'ai dit, composé de Turks, de Grecs, et de la race arabe. Il me reste à faire un tableau de la distribution géographique du pays, selon l'administration turke, et à y joindre quelques considérations générales sur le résultat des forces et des revenus, sur la forme du gouvernement, et enfin sur le caractère et les mœurs de ces peuples.

Mais avant de passer à ces objets, je crois devoir donner une idée des mouvemens qui ont failli dans ces derniers temps causer une révolution importante, et susciter en Syrie une puissance indépendante : je veux parler de l'insurrection du chaik Dâher, qui pendant plusieurs années a attiré les regards politiques. Un exposé succinct de son histoire sera d'autant plus intéressant, qu'il est neuf, et que ce que l'on en a appris par les nouvelles publiques, a été peu propre à donner une idée juste de l'état des affaires dans ces pays éloignés.

(*a*) Nom que les Turks donnent aux soldats Macédoniens et aux Epirotes.

---

(19) Prédiction pessimiste que l'avenir a largement démentie : les Metoualis loin de disparaître, constituent actuellement une des principales communautés du Liban formé des majeures parties des Pachalics de Tripoli, d'Acre.

D'après le recensement libanais de 1953, la répartition des Metoualis au Liban est la suivante :

Beyrouth	18 062
Mont-Liban (Baabda - Metn - Chûf - Aley - Kasrawan)	22 726
Liban nord (Kûra - Zgorta - Batrûn - Akkar - Tripoli)	1 338
Liban sud (Saida - Nabatiya - Sûr - Marjayûn - Hasbaya - Djezzine).	148 446
Beqaa	61 094

IV. - Précis de l'histoire de Dâher, fils d'Omar, qui a commandé à Acre depuis 1750 jusqu'en 1776

Le chaik Dâher, qui dans ces derniers temps a causé de si vives inquiétudes à la Porte, était d'origine arabe, de l'une de ces tribus de Bedouins qui se sont habituées sur les bords du Jourdain et dans les environs du lac de Tabarié (ancienne Tibériade). Ses ennemis aiment à rappeler que dans sa jeunesse il conduisait des chameaux; mais ce trait, qui honore son esprit en faisant concevoir l'espace qu'il sut franchir, n'a rien d'incompatible avec une naissance distinguée : il est, et sera toujours dans les mœurs des princes arabes, de s'occuper de fonctions qui nous semblent viles. Ainsi que je l'ai déjà dit, les chaiks guident eux-mêmes leurs chameaux, et soignent leurs chevaux, pendant que leurs filles et leurs femmes broyent le blé, cuisent le pain, lavent le linge, et vont à la fontaine, comme au temps d'Abraham et d'Homère; et peut-être cette vie simple et laborieuse fait-elle plus pour le bonheur que l'oisiveté ennuyée et le faste rassasié, qui entourent les grands des nations policées. Quant à Dâher, il est constant que sa famille était une des plus puissantes du pays. Après la mort d'Omar son père, arrivée dans les premières années du siècle, il partagea le commandement avec un oncle et deux frères. Son domaine fut Safad, petite ville et lieu fort dans les montagnes au nord-ouest du lac de Tabarié. Peu après, il y ajouta Tabarié même. C'est lui que Pococke (*a*) y trouva en 1737, occupé à se fortifier contre le pacha de Damas, qui peu auparavant avait fait étrangler un de ses frères. En 1742, un autre pacha, nommé Soliman-el-Adm (1), l'y assiégea et bombarda la place, au grand étonnement de la Syrie, qui même aujourd'hui connaît peu les bombes (*b*). Malgré son courage, Dâher était aux abois, lorsqu'un incident heureux et, dit-on, prémédité, le tira d'embarras. Une colique violente et subite

(*a*) Tome 3, page 204.

(*b*) J'ai vu des lettres de Jean-Joseph Blanc, négociant d'Acre, qui se trouvait au camp de Soliman à cette époque, et qui en donnait des détails.

---

(1) La famille al-Adm, une des plus illustres de la Syrie moderne, est originaire de Koniah. Vers 1650, deux de ses membres, Kassem et Ibrahim, vinrent s'installer à Damas, puis à Hama et à Maarrat-en-Noman où la famille a conservé de puissants rameaux.

emporta Soliman en deux jours. Asàd-el-Adm (2), son frère et son successeur, n'eut pas les mêmes raisons ou les mêmes dispositions pour continuer la guerre, et Dâher fut tranquille du côté des Ottomans. Mais son caractère remuant et les chicanes de ses voisins lui donnèrent d'autres affaires. Des discussions d'intérêt le brouillèrent avec son oncle et son frère. Plus d'une fois on en vint aux armes, et Dâher toujours vainqueur, jugea à propos de terminer ces tracasseries par la mort de ses concurrens. Alors revêtu de toute la puissance de sa maison, et absolument maître de ses forces, il ouvrit une plus grande carrière à son ambition. Le commerce qu'il faisait, selon la coutume de tous les gouverneurs et princes d'Asie, lui avait fait sentir l'avantage qu'il y aurait à communiquer immédiatement avec la mer. Il avait conçu qu'un port entre ses mains serait un marché public, où les étrangers établiraient une concurrence favorable au débit de ses denrées. Acre, situé à sa porte et sous ses yeux, convenait à ses desseins : depuis plusieurs années, il y faisait des affaires avec les comptoirs français. Acre, à la vérité, n'était qu'un monceau de ruines, un misérable village ouvert et sans défense. Le pacha de Saïde y tenait un aga et quelques soldats qui n'osaient se montrer en campagne. Les Bedouins y dominaient, et faisaient la loi jusqu'aux portes. La plaine jadis si fertile, n'était qu'une vaste friche, où les eaux croupissaient, et par leurs vapeurs empestaient les environs. L'ancien port était comblé, mais la rade de Hâifa, qui en dépend, offrait un avantage si précieux, que Dâher se décida à en profiter. Il fallait un prétexte : la conduite de l'aga ne tarda pas de l'offrir. Un jour que l'on avait débarqué des munitions de guerre destinées contre le chaik, il marcha brusquement vers Acre, prévint l'aga par une lettre menaçante qui lui fit prendre la fuite, et entra sans coup férir dans la ville, où il s'établit; cela se passait vers 1749. Il avait alors environ soixante-trois ans. L'on pourra trouver cet âge bien avancé pour de tels coups de main; mais si l'on observe qu'en 1776, à près de quatre-vingt-dix ans, il montait encore hardiment un cheval fougueux, on jugera qu'il était bien plus jeune que cet âge ne semble le comporter. Cette démarche hardie pouvait avoir des suites; il les avait prévues, et il se hâta de les prévenir : sur-le-champ il écrivit au pacha de Saide; et lui représentant que ce qui s'était passé de lui à l'aga, n'était qu'une affaire personnelle, il protesta qu'il n'en était pas moins le sujet très-soumis du sultan et du pacha; qu'il paierait le tribut du district qu'il avait occupé, comme l'aga même; qu'en outre, il s'engageait à contenir les Arabes, et qu'il ferait tout ce qui pourrait convenir pour rétablir ce pays ruiné. Le plaidoyer de Dâher, accompagné de quelques mille sequins, fit son effet dans les divans de Saide et de Constantinople : on reçut ses raisons, et on lui accorda tout ce qu'il voulut.

---

(2) Asad pacha al-Adm fut vali de Damas et chef du pélerinage pendant 14 années consécutives. Excellent administrateur, il a laissé à Damas deux monuments importants, Beit el-Adm, palais construit en 1749 (cf. Sauvaget, *Monuments historiques de Damas*, 1932, p. 87 et suiv.) et le Khan Asad Pacha (cf. Wulzinger et Watzinger, *Damaskus*, 1924, II). Cf. ci-dessous, p. 131.

Ce n'est pas que la Porte fût la dupe des protestations de Dâher : elle est trop accoutumée à ce manège pour s'y méprendre; mais la politique des Turks n'est point de tenir leurs vassaux dans une stricte obéissance; ils ont dès long-temps calculé que s'ils faisaient la guerre à tous les rebelles, ce serait un travail sans relâche, une grande consommation d'hommes et d'argent, sans compter les risques d'échouer souvent, et par-là de les enhardir. Ils ont donc pris le parti de la patience; ils temporisent (*a*); ils suscitent des voisins, des parens, des enfans; et plus tôt ou plus tard, les rebelles qui suivent tous la même marche, subissent le même sort, et finissent par enrichir le sultan de leurs dépouilles.

De son côté, Dâher ne s'en imposa pas sur cette bienveillance apparente. Acre qu'il voulait habiter, n'offrait aucune défense; l'ennemi pouvait le surprendre par terre et par mer : il résolut d'y pourvoir. Dès 1750, sous prétexte de se faire bâtir une maison, il construisit à l'angle du nord sur la mer, un palais qu'il munit de canons. Puis, pour protéger le port, il bâtit quelques tours; enfin il ferma la ville du côté de terre, par un mur auquel il ne laissa que deux portes. Tout cela passa chez les Turks pour des ouvrages, mais parmi nous on en rirait. Le palais de Dâher avec ses murs hauts et minces, son fossé étroit et ses tours antiques, est incapable de résistance (3) : quatre pièces de campagne renverseraient en deux volées, et les murs et les mauvais canons que l'on a guindés dessus à cinquante pieds de hauteur. Le mur de la ville est encore plus faible; il est sans fossé, sans rempart, et n'a pas trois pieds de profondeur. Dans toute cette partie de l'Asie, on ne connaît ni bastions, ni lignes de défenses, ni chemins couverts, ni remparts, rien en un mot de la fortification moderne. Une frégate montée de trente canons bombarderait toute la côte sans difficulté; mais comme l'ignorance est commune aux assaillans et aux assaillis, la balance reste égale.

Après ces premiers soins, Dâher s'occupa de donner au pays une amélioration qui devait tourner au profit de sa propre puissance. Les Arabes de Saqr, de Muzainé et d'autres tribus circonvoisines avaient fait déserter les paysans par leurs courses et leurs pillages : il songea à les réprimer; et employant tantôt les prières ou les menaces, tantôt les présens ou les armes, il parvint à rétablir la sûreté dans la campagne. L'on put semer, sans voir son blé dévoré par les chevaux; l'on recueillit, sans voir enlever son grain par les brigands. La bonté du terrain attira des cultivateurs; mais l'opinion de la sécurité, ce bien si précieux à qui a connu les alarmes fit encore plus. Elle se répandit dans toute la Syrie; et les cultivateurs musulmans et chrétiens, partout vexés et dépouillés,

(*a*) Les Arabes ont à ce sujet un proverbe singulier qui peint bien cette conduite : l'Osmandi, disent-ils, atteint les lièvres avec des charrettes.

(3) Cette appréciation sur la faiblesse des défenses d'Acre ne fut pas sans conséquences historiques, puisqu'elle incita Bonaparte à entreprendre la campagne de Syrie.

se réfugièrent en foule chez Dâher, où ils trouvaient la tolérance religieuse et civile. Chypre même, désolée par les vexations de son gouverneur, par la révolte qui en avait été la suite, et par les atrocités dont Kior pacha (*a*) l'expiait, Chypre vit déserter une colonie de Grecs à qui Dâher donna, sous les murs d'Acre, des terrains dont ils firent des jardins passables. Des Européens qui trouvèrent un débit de leurs marchandises, et les denrées pour leurs retraits, accoururent faire des établissemens; les terres se défrichèrent; les eaux prirent un écoulement; l'air se purifia, et le pays devint salubre et même agréable.

D'autre part, Dâher renouvelait ses alliances avec les grandes tribus du désert, chez lesquelles il avait marié ses enfans. Il y voyait plus d'un avantage; car d'abord il s'assurait, en cas de disgrâce, un refuge inviolable. En second lieu, il contenait, par leur moyen, le pacha de Damas, et il se procurait des chevaux de race, dont il eut toujours la passion au plus haut point. Il caressait donc les chaiks d'Anazé, de Sardié, de Saqr, etc. C'est alors qu'on vit pour la première fois dans Acre ces petits hommes secs et brûlés, extraordinaires même aux Syriens. Il leur donnait des armes et des vêtements : pour la première fois aussi, le désert vit ses habitans porter des culottes; et au lieu d'arcs et d'arquebuses à mèche, prendre des fusils et des pistolets.

Depuis quelques années, les Motouâlis inquiètaient les pachas de Saide et de Damas, en pillant leurs terres et en refusant le tribut. Dâher concevant le parti qu'il pouvait tirer de ces alliés, intervint d'abord comme médiateur dans les démêlés : puis, pour accommoder les parties, il offrit d'être caution des Motouâlis, et de payer leur tribut. Les pachas qui assuraient leurs fonds, acceptèrent et Dâher ne crut pas faire un marché de dupe, en s'assurant l'amitié d'un peuple qui pouvait mettre dix mille cavaliers sur pied.

Cependant ce chaik ne jouissait pas tranquillement du fruit de ses travaux. Pendant qu'il avait à redouter au dehors les attaques d'un suzerain jaloux, son pouvoir était ébranlé à l'intérieur par des ennemis domestiques, presque aussi dangereux. Suivant la mauvaise coutume des Orientaux, il avait donné à ses enfans des gouvernemens, et les avait placés loin de lui dans des contrées qui fournissaient à leur entretien. De cet arrangement il résulta que ces chaiks se voyant enfans d'un grand prince, voulurent tenir un état proportionné : les dépenses excédèrent les revenus. Eux et leurs agens vexèrent les sujets : ceux-ci se plaignirent à Dâher, qui gronda; les flatteurs envenimèrent les deux partis. L'on se brouilla, et la guerre éclata entre le père et les enfans. Souvent les frères se brouillaient entre eux : autre sujet de guerre. D'ailleurs le chaik devenait vieux; et ses enfans, qui calculaient d'après un terme ordi-

(*a*) Quand Kior pacha vint à Chypre, il prit nombre de rebelles, et les fit précipiter du haut des murs sur des crampons de fer où ils restaient accrochés jusqu'à ce qu'ils expirassent dans les tourmens qu'on peut imaginer.

naire, voulaient anticiper sa succession. Il devait laisser un héritier principal de ses titres et de sa puissance : chacun briguait la préférence, et ces brigues étaient un sujet de jalousie et de dissension. Par une politique rétrécie, Dâher favorisait la discorde : elle pouvait avoir l'avantage de tenir ses milices en haleine, et de les aguerrir; mais outre que ce moyen causait mille désordres, il eut encore l'inconvénient d'entraîner une dissipation de finances, qui força de recourir aux expédiens : il fallut augmenter les douanes; le commerce surchargé se ralentit. Enfin ces guerres civiles portaient aux récoltes une atteinte toujours sensible dans un état aussi borné.

D'autre part, le divan de Constantinople ne voyait pas sans chagrin les accroissemens de Dâher; et les intentions que ce chaik laissait percer, excitaient encore plus ses alarmes. Elles prirent une nouvelle force par une demande qu'il forma. Jusqu'alors il n'avait tenu ses domaines qu'à titre de fermier, et par bail annuel. Sa vanité s'ennuya de cette formule : il avait les réalités de la puissance, il voulut en avoir les titres : il les crut peut-être nécessaires pour en imposer davantage à ses enfans et à ses sujets. Il sollicita donc vers 1768, pour lui et pour son successeur, une investiture durable de son gouvernement, et demanda d'être proclamé chaik d'Acre, prince des princes, commandant de Nazareth, de Tabarié, de Safad, et chaik de toute la Galilée. La Porte accorda tout à la crainte et à l'argent; mais cette fumée de vanité éveilla de plus en plus sa jalousie et son animosité.

Elle avait d'ailleurs des griefs trop répétés; et quoique Dâher les palliât, ils avaient toujours l'effet d'entretenir la haine et le désir de la vengeance. Telle fut l'aventure du célèbre pillage de la caravane de la Mekke en 1757 (4). Soixante mille pélerins dépouillés et dispersés dans le désert, un grand nombre détruits par le fer ou par la faim, des femmes réduites en esclavage, un butin de la plus grande richesse, et surtout la violation sacrilège d'un acte de religion; tout cela fit dans l'empire une sensation dont on se souvient encore. Les Arabes spoliateurs étaient alliés de Dâher; il les reçut à Acre, et leur permit d'y vendre leur butin. La Porte lui en fit des reproches amers; mais il tâcha de se disculper et de l'apaiser, en envoyant le pavillon blanc du prophète.

Telle fut encore l'affaire des corsaires maltais. Depuis quelques années, ils infestaient les côtes de Syrie; et, sous le mensonge d'un pavillon neutre, ils étaient reçus dans la rade d'Acre : ils y déposaient leur butin, et y vendaient les prises faites sur les Turks. Quand ces abus se divulguèrent, les musulmans crièrent au sacrilège. La Porte informée tonna. Dâher protesta ignorance du fait; et pour prouver qu'il ne favorisait point un commerce aussi honteux à l'état et à la religion, il arma deux galiottes, et les mit en mer avec l'ordre apparent de chasser les Maltais. Mais le fait est que

(4) Pillage dû au refus des autorités turques de verser aux chefs arabes nomades les indemnités stipulées pour la protection du pélerinage. Cf. Niebuhr, II, 177.

Sur le pélerinage partant de Damas, voir bibliographie dans Tresse, *Le pélerinage syrien aux villes saintes de l'Islam*, Paris, 1937.

ces galiottes ne firent point d'hostilités contre les Maltais, et servirent au contraire à communiquer en mer avec eux loin des témoins. Dâher fit plus : il prétexta que la rade de Haïfa était sans protection, que l'ennemi pouvait s'y loger malgré lui; et il demanda que la Porte bâtit un fort, et le munît aux frais du sultan; l'on remplit sa demande; et quelque temps après, il fit décider que le fort était inutile; il le rasa, et en transporta les canons de bronze à Acre.

Ces faits entretenaient l'aigreur et les alarmes de la Porte. Si l'âge de Dâher la rassurait, l'esprit remuant de ses enfans, et les talens militaires d'Ali, l'aîné d'entre eux, l'inquiétaient; elle craignait de voir se perpétuer, s'agrandir même, une puissance indépendante. Mais constante dans son plan ordinaire, elle n'éclatait point, elle agissait en dessous; elle envoyait des capidjis; elle stimulait les brouilleries domestiques, et opposait des agens capables du moins d'arrêter les progrès qu'elle redoutait.

Le plus opiniâtre de ces agens fut cet Osman, pacha de Damas, que nous avons vu jouer un rôle principal dans la guerre d'Ali-bek. Il avait mérité la bienveillance du divan, en décelant les trésors de Soliman pacha, dont il était mamlouk. La haine personnelle qu'il portait à Dâher, et l'activité connue de son caractère, déterminèrent la confiance en sa faveur. On le regarda comme un contre-poids propre à balancer Dâher; en conséquence on le nomma pacha de Damas en 1760; et pour lui donner plus de force, on nomma ses deux enfans aux pachalics de Tripoli et de Saide; enfin, en 1765, on ajouta à son apanage Jérusalem et toute la Palestine.

Osman seconda bien les vues de la Porte; dès les premières années, il inquiéta Dâher; il augmenta les redevances des terrains qui relevaient de Damas. Le chaik résista; le pacha fit des menaces, et l'on vit que la querelle ne tarderait pas de s'échauffer. Osman épiait le moment de frapper un coup qui terminât tout; il crut l'avoir trouvé, et la guerre éclata.

Tous les ans le pacha de Damas fait dans son gouvernement ce qu'on appelle la tournée (*a*), dont le but est de lever le *miri* ou impôt des terres. Dans cette occasion, il mène toujours avec lui un corps de troupes capable d'assurer la perception. Il imagina de profiter de cette circonstance pour surprendre Dâher; et se faisant suivre d'un corps nombreux, il prit sa route à l'ordinaire, vers le pays de Nâblous. Dâher était alors au pied d'un château où il assiégeait deux de ses enfans; le danger qu'il courait était d'autant plus grand, qu'il se reposait sur la foi d'une trêve avec le pacha. Son étoile le sauva. Un soir, au moment qu'il s'y attendait le moins un courrier tartare (*b*) lui remet des lettres de Constantinople; Dâher les ouvre, et sur-le-champ il suspend toute hostilité, dépêche un cavalier vers ses enfans, et leur marque qu'ils aient

(*a*) Cela se pratique dans la plupart des grands pachalics dont les vassaux sont peu soumis.

(*b*) Ce sont des Tartares qui font l'office de courriers en Turkie.

à lui préparer à souper à lui et à trois suivans; qu'il a des affaires de la dernière conséquence pour eux tous à leur communiquer. Dâher avait un caractère connu, on lui obéit. Il arrive à l'heure convenue; l'on mange gaiement; à la fin du repas, il tire ses lettres et les fait lire; elles étaient de l'espion qu'il entretenait à Constantinople, et elles portaient : « Que le sultan l'avait trompé par le dernier pardon qu'il lui avait envoyé; que dans le même temps il avait délivré un *kat-chérif* (*a*) contre sa tête et contre ses biens; que tout était concerté entre les trois pachas, Osman et ses enfans, pour l'envelopper et le détruire lui et sa famille; que le pacha marcherait en forces vers Nâblous pour le surprendre, etc. » On juge aisément de la surprise des auditeurs; aussitôt de tenir conseil : les opinions se partagent; la plupart veulent qu'on marche en forces vers le pacha; mais l'aîné des enfans de Dâher, Ali, qui a laissé dans la Syrie un souvenir célèbre de ses exploits, Ali représenta qu'un corps d'armée ne pourrait se transporter assez vite pour surprendre le pacha; qu'il aurait le temps de se mettre à couvert; que l'on aurait la honte d'avoir violé la trêve; qu'il n'y avait qu'un coup de main qui pût convenir, et qu'il s'en chargeait. Il demanda cinq cents cavaliers; on le connaissait; on les lui donna. Il part sur-le-champ, marche toute la nuit, se repose à couvert pendant le jour; et la nuit suivante il fait tant de diligence, qu'à l'aube du jour il arrive à l'ennemi. Les Turks, selon leur usage, dormaient épars dans leur camp, sans ordre et sans gardes; Ali et ses cavaliers fondent le sabre à la main, taillent à droite et à gauche tout ce qui se présente; les Turks s'éveillent en tumulte; le nom d'Ali répand la terreur, tout s'enfuit en désordre. Le pacha n'eut pas même le temps de passer sa fourrure : à peine était-il hors de sa tente, lorsque Ali y arriva; on saisit sa cassette, ses châles, ses pelisses, son poignard, son nerguil (*b*), et pour comble de succès, le noble-seing du sultan. De ce moment la guerre fut ouverte, et selon les mœurs du pays, on la fit par incursions et par escarmouches, où les Turks eurent rarement l'avantage.

Les frais qu'elle entraîna épuisèrent bientôt les coffres du pacha; pour y subvenir, il eut recours au grand expédient des Turks. Il rançonna les villes, les villages, les corps et les particuliers; quiconque fut soupçonné d'avoir de l'argent, fut appelé, sommé, bâtonné, dépouillé. Ces vexations causèrent une révolte à Ramlé en Palestine, dès la première année qu'il en eut la ferme. Il l'étouffa par d'autres vexations plus odieuses et plus meurtrières. Deux ans après, c'est-à-dire en 1767, les mêmes traitemens firent révolter Gaze; il les renouvela à Yâfa, en 1769, et là, entre autres, il viola le droit des gens dans la personne de l'agent de Venise,

(*a*) Ce mot, qui signifie *noble-seing*, est une lettre de proscription conçue en ces termes : Un tel, qui es l'esclave de ma sublime Porte, va vers un tel, mon esclave, et rapporte sa tête à mes pieds, au péril de la tienne.

(*b*) Pipe à la persane, composée d'un grand flacon plein d'eau, où la fumée se purge avant d'arriver à la bouche.

Jean Damiani, vieillard respectable, à qui il fit donner une torture de cinq cents coups de bâton sur la plante des pieds, et qui ne conserva un reste de vie qu'en rassemblant de sa fortune et de la bourse de tous ses amis, une somme de près de 60 000 livres qu'il compta au pacha. Ce genre d'avanies est habituel en Turkie; mais comme elles n'y sont pas ordinairement si violentes ni si générales, celles-ci poussèrent à bout les esprits. On murmura de toutes parts; et la Palestine, enhardie par le voisinage de l'Egypte révoltée, menaça d'appeler un protecteur étranger.

Ce fut en ces circonstances qu'Ali-bek, conquérant de la Mekke et du Saïd, tourna ses projets d'agrandissement vers la Syrie. L'alliance de Dâher, la guerre qui occupait les Turks contre les Russes, le mécontentement des peuples, tout favorisa son ambition. Il publia donc en 1770 un manifeste, par lequel il déclara que Dieu ayant accordé à ses armes une bénédiction signalée, il se croyait obligé d'en user pour le soulagement des peuples, et pour réprimer la tyrannie d'Osman dans la Syrie. Incontinent il fit passer à Gaze un corps de Mamlouks qui occupa Ramlé et Loudd. Ce voisinage partagea Yâfa en deux factions, dont l'une voulait se rendre aux Egyptiens; l'autre appela Osman. Osman accourut en diligence, et se campa près de la ville; le surlendemain on annonça Dâher qui accourait de son côté. Yâfa se croyant alors en sûreté, ferma ses portes au pacha; mais dans la nuit, pendant qu'il préparait sa fuite, un parti de ses gens se glissant le long de la mer, entra par le défaut du mur dans la ville, et la saccagea. Le lendemain Dâher parut, et ne trouvant point les Turks, il s'empara sans résistance de Yâfa, de Ramlé et de Loudd, où il établit des garnisons de son parti.

Les choses ainsi préparées, Mohammad-bek arriva en Palestine avec la grande armée au mois de février 1771, et se rendit le long de la mer auprès du chaik à Acre. Là, ayant effectué sa jonction avec douze ou treize cents Motouâlis commandés par Nâsif, et quinze cents Safadiens commandés par Ali, fils de Dâher, il marcha en avril vers Damas. On a vu ci-devant comment cette armée combinée battit les forces réunies des pachas, et comment, maître de Damas et près d'occuper le château, Mohammad-bek changea tout à coup de dessein et reprit la route du Kaire. Ce fut dans cette occasion que le ministre de Dâher, Ybrahim-Sabbar, n'ayant reçu pour explication, de la part de Mohammad, que des menaces, lui écrivit, au nom du Chaik, une lettre de reproches, qui devint par la suite la cause ou le prétexte d'une nouvelle querelle. Cependant Osman de retour à Damas, recommença ses vexations et ses hostilités. S'imaginant que Dâher, étourdi du coup qui venait de le frapper, n'était pas sur ses gardes il projeta de le surprendre dans Acre même. Mais à peine était-il en route, que Ali-Dâher et Nâsif, informés de sa marche, se proposèrent de lui rendre le change : en conséquence ils partent des environs d'Acre à la dérobée et apprenant qu'il est campé sur la rive occidentale du lac de Houlé, ils arrivent sur lui à l'aube du jour, s'emparent du pont de Yaqoub, qu'ils trouvent mal gardé, et fondent le sabre à la main dans son

camp, qu'ils remplissent de carnage. Ce fut, comme à l'affaire de Nâblous, une déroute générale; les Turks, pressés du côté de la terre, se jetèrent vers le lac, espérant le traverser à la nage; mais dans l'empressement et la confusion de cette foule, les chevaux et les hommes s'embarrassant mutuellement, l'ennemi eut le temps d'en tuer un grand nombre; une autre partie plus considérable périt dans les eaux et dans les boues du lac. On crut que le pacha avait subi ce dernier sort; mais il eut le bonheur d'échapper sur les épaules de deux noirs qui le passèrent à la nage. Sur ces entrefaites, le pacha de Saide, Darouich, fils d'Osman, avait engagé les Druzes dans sa cause, et quinze cents oqqâls étaient venus sous la conduite d'Ali-Djambalat, renforcer sa garnison. D'autre part, l'émir Yousef, descendu dans la vallée des Motouâlis avec vingt-cinq mille hommes, mettait tout à feu et à sang. Ali-Dâher et Nâsif, ayant appris ces nouvelles, tournèrent sur-le-champ de ce côté. Le 21 octobre 1771, arriva l'affaire où un corps avancé de cinq cents Motouâlis mit les Druzes en déroute; leur fuite porta la terreur dans Saide, où ils furent suivis de près par les Safadiens. Ali-Djambalat, désespérant de défendre la ville, l'évacua incontinent; ses oqqâls en se retirant la pillèrent; les Motouâlis la trouvant sans défense, y entrèrent et la pillèrent à leur tour. Enfin, les chefs apaisèrent le pillage, et en prirent possession pour Dâher, qui établit *motsallam* ou gouverneur, un Barbaresque appelé Degnizlé, renommé pour sa bravoure.

Ce fut alors que la Porte, effrayée des revers qu'elle essuyait et de la part des Russes, et de la part de ses sujets rebelles, fit proposer à Dâher la paix à des conditions très-avantageuses. Pour l'y faire consentir, elle cassa les pachas de Damas, de Saïde et de Tripoli; elle désavoua leur conduite, et fit solliciter le chaik de se réconcilier avec elle. Dâher, âgé de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-six ans, voulait y donner les mains pour terminer en paix sa vieillesse; mais son ministre, Ybrahim, l'en détourna : il espérait qu'Ali-bek viendrait l'hiver suivant conquérir la Syrie, et que ce Mamlouk en céderait une portion considérable à Dâher. Il voyait dans cet agrandissement futur de la puissance de son maître, un moyen d'accroître sa fortune particulière et d'ajouter de nouveaux trésors à ceux que son insatiable avarice avait déjà entassés. Séduit par cette brillante perspective, il rejeta les propositions de la Porte et se prépara à pousser la guerre avec une nouvelle activité.

Tel était l'état des affaires, lorsque l'année suivante éclata, en février, la révolte de Mohammad-bek contre Ali-bek. Ybrahim se flatta d'abord qu'elle n'aurait aucune suite; mais bientôt la nouvelle de l'expulsion d'Ali et de son arrivée à Gaze, en qualité de fugitif et de suppliant, vint le désabuser. Ce coup releva le courage de tous les ennemis de Dâher. La faction des Turks dans Yâfa en profita pour reprendre l'ascendant. Elle s'appropria les effets qu'avait déposés la flottille de Rodoan; et aidé par un chaik de Nâblous, elle fit révolter la ville, et s'opposa au passage des Mamlouks. Les circonstances devinrent d'autant plus critiques, que

l'on parlait de l'arrivée prochaine d'une grosse armée turke, assemblée vers Alep. Il semblait que Dâher ne dût pas s'éloigner d'Acre; mais comptant que sa diligence ordinaire pourvoirait à tout, il marcha vers Nâblous, châtia les rebelles en passant : et ayant joint Ali-bek au-dessous de Yâfa, il l'amena sans obstacle à Acre. Après une réception telle que la dicte l'hospitalité arabe, ils marchèrent ensemble contre les Turks, qui, sous la conduite de sept pachas, assiégeaient Saïde, de concert avec les Druzes. Il se trouvait alors dans la rade de Haïfa des vaisseaux russes, qui, profitant de la révolte de Dâher, faisaient des provisions : le chaik négocia avec eux; et, moyennant une somme de six cents bourses, il les engagea à seconder par mer ses opérations. Son armée, dans cette circonstance, pouvait consister en cinq ou six mille cavaliers safadiens et motouâlis, auxquels se joignirent les huit cents Mamlouks d'Ali et environ mille piétons barbaresques. Les Turks, au contraire, et les Druzes réunis, pouvaient se monter à dix mille cavaliers et vingt mille paysans. A peine eurent-ils appris l'arrivée de l'ennemi, qu'ils levèrent le siège, et se retirèrent au nord de la ville, non pour fuir, mais pour y attendre Dâher et lui livrer le combat. Il s'engagea en effet le lendemain avec plus de méthode que l'on n'en eût vu jusque-là. L'armée turke s'étendant de la mer au pied des montagnes, se rangea par pelotons à peu près sur la même ligne. Les oqqâls à pied étaient sur le rivage dans des haies de nopals et dans des fosses qu'ils avaient faites pour empêcher une sortie de la ville. Les cavaliers occupaient la plaine par groupes assez confus; vers le centre et un peu en avant, étaient huit canons de douze et de vingt-quatre, la seule artillerie dont on eût encore usé en rase campagne. Enfin, au pied des montagnes et sur leur penchant, était la milice druze, armée de fusils, sans retranchemens et sans canons. Du côté de Dâher, les Motouâlis et les Safadiens se rangèrent sur le plus grand front possible, et tâchèrent d'occuper autant de plaine que les Turks. A l'aide droite que commandait Nâsif, étaient les Motouâlis et les mille Barbaresques à pied, pour contenir les paysans druzes. L'aile gauche, sous la conduite d'Ali-Dâher, fut laissée sans appui contre les oqqâls; mais on se reposait sur les frégates et sur les bateaux russes, qui avançaient parallèlement à l'armée en serrant le rivage. Au centre étaient les huit cents Mamlouks, et derrière eux Ali-bek avec le vieux Dâher, qui animait encore les siens par son exemple et ses discours. L'affaire s'engagea par les frégates russes. A peine eurent-elles tiré quelques bordées sur les oqqâls, qu'ils évacuèrent leur poste en déroute; alors les pelotons de cavaliers marchant à peu près de front, arrivèrent à la portée du canon des Turks. De ce moment, les Mamlouks, jaloux de justifier l'opinion qu'on avait de leur bravoure, se lancèrent bride abattue sur l'ennemi. Leur audace eut l'effet d'intimider les canonniers, qui, se voyant à pied entre deux lignes de chevaux sans ouvrages et sans infanterie pour les soutenir, tirèrent précipitamment et s'enfuirent. Les Mamlouks, peu maltraités de cette volée, passèrent en un clin d'œil au milieu des canons, et fondirent tête baissée dans les pelotons ennemis. La

résistance dura peu, le désordre se répandit de toutes parts; et dans ce désordre, chacun ne sachant ce qu'il avait à faire ni ce qui se passait autour de lui, fut par cette incertitude plus disposé à fuir qu'à combattre. Les pachas donnèrent l'exemple du premier parti, et dans un instant la fuite fut générale. Les Druzes, qui ne servaient la plupart qu'à regret dans la cause des Turks, profitèrent de cette déroute pour tourner le dos, et s'enfoncèrent dans leurs montagnes : en moins d'une heure la plaine fut nettoyée. Les alliés, satisfaits de leur victoire, ne s'engagèrent pas à la poursuite dans un terrain qui devient plus difficile à mesure que l'on marche vers Baîrout; mais les frégates russes, pour punir les Druzes, allèrent canonner cette ville, où elles firent une descente, et brûlèrent trois cents maisons. Ali-bek et Dâher, de retour à Acre, songèrent à tirer vengeance de la révolte et de la mauvaise foi des gens de Nâblous, et des habitans de Yâfa. Dès les premiers jours de juillet 1772, ils parurent devant cette ville. D'abord ils essayèrent les voies d'accommodement; mais la faction des Turks ayant rejeté toute proposition, il fallut employer la force. Ce siége ne fut, à proprement parler, qu'un blocus, et l'on ne doit pas se figurer qu'on y suivit les règles connues en Europe. Pour toute artillerie, l'on n'avait de part et d'autre que quelques gros canons mal montés, mal établis, encore plus mal servis. Les attaques ne se faisaient ni par tranchées, ni par mines; et il faut avouer que ces moyens n'étaient pas nécessaires contre un mur sans fossés, sans remparts et sans épaisseur. On fit d'assez bonne heure une brèche; mais les cavaliers de Dâher et d'Ali-bek mirent peu de zèle à la franchir, parce que les assiégés avaient embarrassé le terrain de l'intérieur, de pierres, de pieux et de trous. Toute l'attaque consistait en fusillades qui ne tuaient pas beaucoup de monde. Huit mois se passèrent ainsi, malgré l'impatience d'Ali-bek, qui était resté seul commandant du siége. Enfin, les assiégés se trouvant épuisés de fatigue, et manquant de provisions, se rendirent par composition. Au mois de février 1773, Ali-bek y plaça un gouverneur pour Dâher, qu'il se hâta d'aller joindre à Acre. Il le trouva occupé des préparatifs nécessaires pour le faire rentrer en Egypte, et il y joignit ses soins pour les accélérer. On n'attendait plus qu'un secours de six cents hommes qu'avaient promis les Russes, quand l'impatience d'Ali-bek le détermina à partir. Dâher employa toute sorte d'instances pour l'arrêter encore quelques jours, et donner aux Russes le temps d'arriver; mais voyant que rien ne pouvait suspendre sa résolution, il le fit accompagner par quinze cents cavaliers, sous la conduite d'Otmân, l'un de ses fils. Peu de jours après (en avril 1773), les Russes amenèrent leur renfort, qui, quoique moindre qu'on ne l'avait espéré, causa un vif regret de ne pouvoir l'employer; mais ce regret fut surtout amer, lorsque Dâher vit son fils et ses cavaliers revenir en qualité de fuyards, lui annoncer leur désastre et celui d'Ali-bek. Il en fut d'autant plus affecté, qu'à la place d'un allié puissant par ses ressources, il acquérait un ennemi redoutable par sa haine et son activité. A son âge, cette perspective était affligeante; et il est sans doute

honorable à son caractère de n'en avoir pas été plus abattu. Un événement heureux vint se joindre à sa fermeté pour le consoler ou le distraire. L'émir Yousef, contrarié par une faction puissante, avait été obligé d'invoquer le secours du pacha de Damas, pour se maintenir dans la possession de Baîrout. Il y avait placé une créature des Turks, le ci-devant bek Ahmed-el-Djezzâr. A peine cet homme fut-il revêtu du commandement de la ville, qu'il résolut de s'en faire un nouveau moyen de fortune. Il commença par s'emparer de cinquante mille piastres appartenantes au prince, et il déclara ouvertement ne reconnaître de maître que le sultan : l'émir, étonné de cette perfidie, demanda en vain justice au pacha de Damas. On désavoua Djezzâr sans lui faire restituer sa ville. Piqué de ce refus, l'émir consentit enfin à ce qui faisait le vœu général des Druzes, et il fit alliance avec Dâher. Le traité en fut conclu près de Sour. Le chaik, charmé d'acquérir des amis aussi puissans, vint sur-le-champ avec eux assiéger le rebelle. Les frégates russes qui ne quittaient pas ces parages depuis quelque temps, se joignirent aux Druzes, et convinrent pour une seconde somme de six cents bourses, de canonner Baîrout. Cette double attaque eut le succès que l'on pouvait désirer. Djezzâr, malgré la vigueur de sa résistance, fut obligé de capituler : il se rendit à Dâher seul, et il le suivit à Acre, d'où il s'évada peu après (5). La défection des Druzes ne découragea pas les Turks : la Porte, comptant sur les intrigues qu'elle tramait en Egypte, reprit l'espoir de venir à bout de tous ses ennemis : elle replaça Osman à Damas, et lui confia un pouvoir illimité sur toute la Syrie. Le premier usage qu'il en fit, fut de rassembler sous ses ordres six pachas; il les conduisit par la vallée de Beqaa, au village de Zahlé, dans l'intention de pénétrer au sein même des montagnes. La force de cette armée et la rapidité de sa marche, y répandirent en effet la consternation, et l'émir Yousef, toujours timide et irrésolu, se repentait déjà d'avoir trop tôt passé du côté de Dâher; mais ce vieillard veillant à la sûreté de ses alliés, pourvut à leur défense. A peine les Turks étaient-ils campés depuis six jours au pied des montagnes, qu'ils apprirent qu'Ali, fils de Dâher, accourait pour les combattre. Il n'en fallut pas davantage pour les intimider. En vain leur observa-t-on qu'il n'avait pas cinq cents chevaux, et qu'ils en avaient plus de cinq mille; le nom d'Ali-Dâher en imposait tellement par l'idée de son courage indomptable, que dans une nuit toute cette armée prit la fuite, et laissa aux habitans de Zahlé son camp plein de dépouilles et de bagages.

Après ce dernier triomphe, il semblait que Dâher dût respirer, et vaquer sans distraction aux préparatifs d'une défense qui chaque jour devenait plus pressante; mais la fortune avait décidé qu'il ne jouirait plus d'aucun repos jusqu'à la fin de sa carrière. Depuis plusieurs années des troubles domestiques se joignaient à ceux de

---

(5) Dans la correspondance consulaire de Seyde, une lettre datée de Baruth le 22 janvier 1774 mentionne le fait : « Gezar bey est parti pour Damas fin novembre 1773, désertant le camp du chaikh Daher. »

l'extérieur; ce n'était même que par la distraction de ceux-ci qu'il parvenait à calmer ceux-là. Ses enfans, qui étaient déjà des vieillards, s'ennuyaient d'attendre si longtemps son héritage. Outre cette disposition qu'ils avaient eue de tout temps à la révolte, il leur était survenu des griefs qui l'avaient rendue plus dangereuse en la rendant plus légitime. Depuis plusieurs années, le chrétien Ybrahim, ministre du chaik, avait envahi toute sa confiance, et il en faisait un abus criant pour assouvir son avarice. Il n'osait pas exercer ouvertement les tyrannies des Turks; mais il ne négligeait aucun moyen, même malhonnête, d'amasser de l'argent. Il s'emparait de tous les objets de commerce; lui seul vendait le blé, le coton et les autres denrées de sortie; lui seul achetait les draps, les indigos, les sucres et les autres marchandises d'entrée. Avec une pareille avidité, il avait souvent choqué les prétentions et même les droits des chaiks; ils ne lui pardonnaient pas cet abus de puissance, et chaque jour, en amenant de nouveaux sujets de plaintes, portait à de nouveaux troubles. Dâher, dont la tête commençait à se ressentir de son extrême vieillesse, n'usait pas des moyens propres à le calmer. Il appelait ses enfans des ingrats et des rebelles; il ne trouvait de serviteur fidèle et désintéressé qu'Ybrahim; cet aveuglement ne servit qu'à détruire le respect pour sa personne, et à justifier leurs mécontentemens. L'année 1774 développa les fâcheux effets de cette conduite. Depuis la mort d'Ali-bek, Ybrahim trouvant que la balance des craintes devenait plus forte que celle des espérances, avait rabattu de sa hauteur. Il ne voyait plus autant de certitude à amasser de l'argent par la guerre. Ses alliés, les Russes, sur lesquels il fondait sa confiance, commençaient eux-mêmes à parler de paix. Ces motifs le déterminèrent à la conclure; il en traita avec un capidji que la Porte entretenait à Acre. L'on convint que Dâher et ses enfans mettraient bas les armes; qu'ils conserveraient le gouvernement de leur pays; qu'ils recevraient les queues, qui en sont le symbole. Mais en même temps, on stipula que Saide serait restituée, et que le chaik paierait le *miri* comme par le passé. Ces conditions mécontentèrent d'autant plus les enfans de Dâher, qu'elles furent accordées sans leur avis. Ils trouvèrent honteux de redevenir tributaires. Ils furent encore plus choqués de voir que l'on n'eût passé à aucun d'eux le titre de leur père; en conséquence, ils se révoltèrent tous. Ali s'en alla dans la Palestine, et se cantonna à Habroun; Ahmad et Seïd se retirèrent à Nâblous; Otman chez les Arabes de Saqr, et le reste de l'année se passa dans ces dissensions. Les choses étaient à ce point, lorsqu'au commencement de 1775, Mohammad-bek parut en Palestine avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Gaze se trouvant dépourvue de munitions n'osa résister. Yâfa, fière d'avoir joué un rôle dans tous les événemens précédens, fut plus hardie; ses habitans s'armèrent, et peu s'en fallut que leur résistance ne fît échouer la vengeance du Mamlouk; mais tout conspira à la perte de Dâher. Les Druzes n'osèrent remuer; les Motouâlis étaient mécontens. Ybrahim appelait tout le monde, mais comme il n'offrait d'argent à personne, personne ne remuait : il n'eut pas

même la prudence d'envoyer des provisions aux assiégés. Ils furent contraints de se rendre, et la route d'Acre resta ouverte. Aussitôt que l'on y apprit le désastre d'Yâfa, Ybrahim prit la fuite avec Dâher dans les montagnes de Safad. Ali-Dâher, qui comptait sur des conventions passées entre lui et Mohammad-bek, prit la place de son père; mais bientôt reconnaissant qu'il était trompé, il prit la fuite à son tour, et les Mamlouks furent maîtres d'Acre. Il était difficile de prévoir les bornes de cette révolution lorsque la mort inopinée de son auteur vint tout à coup la rendre nulle et sans effet. La fuite des Egyptiens ayant laissé libres à Dâher sa ville et son pays, il ne tarda pas d'y reparaître; mais il s'en fallait beaucoup que l'orage fût apaisé. Bientôt on apprit qu'une flotte turke assiégeait Saide sous les ordres de Hasan, capitan pacha. Alors on reconnut trop tard la perfidie de la Porte, qui avait endormi la vigilance du chaik par des démonstrations d'amitié, dans le même temps qu'elle combinait avec Mohammad-bek les moyens de le perdre. Depuis un an qu'elle s'était débarrassée des Russes, il avait été facile de prévoir ses intentions par ses mouvemens. Ne l'ayant pas fait, il restait encore à tenter d'en prévenir les effets; et l'on négligea cette dernière ressource. Degnizlé, bombardé dans Saide, sans espoir de secours, se vit contraint d'évacuer la ville; le capitan pacha se porta sur-le-champ devant Acre. A la vue de l'ennemi, l'on délibéra sur les moyens d'échapper au danger; et il arriva à ce sujet une querelle dont l'issue décida du sort de Dâher. Dans un conseil général qui se tint, l'avis d'Ybrahim fut de repousser la force par la force; il allégua pour ses raisons que le capitan pacha n'avait que trois grosses voiles; qu'il ne pouvait attaquer par terre, ni rester sans danger à l'ancre en face du château; que l'on avait assez de cavaliers et de Barbaresques pour empêcher une descente, et qu'il était presque certain que les Turks s'en iraient sans rien tenter. Contre cet avis, Degnizlé opina qu'il fallait faire la paix, parce qu'en résistant, l'on ne ferait que prolonger la guerre; il soutint qu'il n'était pas raisonnable d'exposer la vie de beaucoup de braves gens, quand on pouvait y suppléer par un moyen moins précieux; que ce moyen était l'argent; qu'il connaissait assez l'avidité du capitan pacha, pour assurer qu'il se laisserait séduire; qu'il était certain de le renvoyer, et même de s'en faire un ami, en lui comptant deux mille bourses. C'était là précisément ce que craignait Ybrahim; aussi se récria-t-il contre cet avis, en protestant qu'il n'y avait pas un médin dans les coffres. Dâher vint à l'appui de son assertion : « Le chaik a raison, reprit Degnizlé; il y a long-temps que ses serviteurs savent que sa générosité ne laisse point son argent croupir dans ses coffres; mais l'argent qu'ils tiennent de lui n'est-il pas à lui-même ? et croira-t-on qu'à ce titre nous ne sachions pas trouver deux mille bourses ? » A ce mot, Ybrahim interrompant encore, s'écria que pour lui il était le plus pauvre des hommes. — « Dites le plus lâche, reprit Degnizlé transporté de colère. Qui ne sait, parmi les Arabes, que depuis quatorze ans vous entassez des trésors énormes ? Qui ne sait que vous avez envahi tout le commerce; que vous vendez

tous les terrains, que vous retenez les soldes; que dans la guerre de Mohammad-bek, vous avez dépouillé tout le pays de Gaze de ses blés, et que les habitans de Yâfa ont manqué du nécessaire ? » Il allait continuer, quand le chaik lui imposant silence, protesta de l'innocence de son ministre, et l'accusa, lui, Degnizlé, d'envie et de trahison. Outré de ce reproche, Degnizlé sortit à l'instant du conseil, et rassemblant ses compatriotes les Barbaresques, qui faisaient la principale force de la place, il leur défendit de tirer sur le capitan. Dâher, décidé à soutenir l'attaque, fit tout préparer en conséquence. Le lendemain le capitan s'étant approché du château, commença de le canonner. Dâher lui fit répondre par les pièces qui étaient sous ses yeux; mais malgré ses ordres réitérés, les autres ne tirèrent point. Alors se voyant trahi, il monta à cheval, et sortant par la porte qui donne sur ses jardins dans la partie du nord, il voulut gagner la campagne; mais pendant qu'il marchait le long des murs de ses jardins, un Barbaresque lui tira un coup de fusil dans les reins; à ce coup, il tomba de cheval, et sur-le-champ les Barbaresques environnant son corps, lui coupèrent la tête; elle fut portée au capitan pacha, qui, selon l'odieuse coutume des Turks, la contempla en l'accablant d'insultes, et la fit saler pour l'emporter à Constantinople, et en donner le spectacle au sultan et au peuple. Telle fut la fin tragique d'un homme digne, à bien des égards, d'un meilleur sort. Depuis long-temps la Syrie n'a point vu de commandans montrer un aussi grand caractère. Dans les affaires militaires, personne n'avait plus de courage, d'activité, de sang-froid, de ressources. Dans les affaires politiques, sa franchise n'était pas altérée même par son ambition. Il n'aimait que les moyens hardis et découverts; il préférait les dangers des combats aux ruses des intrigues. Ce ne fut que depuis qu'il eut pris Ybrahim pour ministre, que l'on vit dans sa conduite une duplicité que ce chrétien appelait prudence. L'opinion de sa justice avait établi dans ses états une sécurité inconnue en Turkie; elle n'était point troublée par la diversité des religions; il avait pour cet article la tolérance, ou, si l'on veut, l'indifférence des Arabes-Bedouins. Il avait aussi conservé leur simplicité, leurs préjugés, leurs goûts. Sa table ne différait pas de celle d'un riche fermier; le luxe de ses vêtemens ne s'étendait pas au delà de quelques pelisses, et jamais il ne porta de bijoux. Toute sa dépense consistait en jumens de race, et il en a payé quelques-unes jusqu'à 20 000 livres. Il aimait aussi beaucoup les femmes (6); mais en même temps il était si jaloux de la décence des mœurs, qu'il avait décerné peine de mort contre toute personne surprise en délit de galanterie, et contre quiconque insulterait une femme; enfin, il avait saisi un milieu difficile à tenir, entre la prodigalité et l'avarice; et il était

(6) On lit dans une lettre du Consul de Seyde du 19 juin 1772 : « Une singularité du chaikh Daher, c'est qu'âgé de 90 ans, il épouse chaque année une fille de 13 à 14 ans. Les Religieux de Terre-Sainte font les frais des noces. Ils ont laissé s'établir l'usage de payer 1 000 écus au chaikh pour la première nuit. Ne fût-ce que pour gagner cette somme, il se mariera tous les ans jusqu'à son dernier soupir. »

tout à la fois généreux et économe. Comment avec de si grandes qualités n'a-t-il pas plus étendu ou affermi sa puissance ? C'est ce que la connaissance détaillée de son administration rendrait facile à expliquer; mais il suffira d'en indiquer trois causes principales.

1° Cette administration manquait d'ordre intérieur et de principes : par cette raison, les améliorations ne se firent que lentement et confusément.

2° Les concessions qu'il fit de bonne heure à ses enfans, introduisirent une foule de désordres qui arrêtèrent les progrès des cultures, énervèrent les finances, divisèrent les forces et préparèrent sa ruine.

3° Enfin une dernière cause, plus active que les autres, fut l'avarice d'Ybrahim Sabbâr. Cet homme abusant de la confiance de son maître, et de la faiblesse qu'amenait l'âge, aliéna de lui, par son esprit de rapine, et ses enfans, et ses serviteurs, et ses alliés. Ses concussions même pesèrent assez sur le peuple dans les derniers temps, pour lui rendre indifférent de rentrer sous le joug des Turks. Sa passion pour l'argent était si sordide, qu'au milieu des trésors qu'il entassait, il ne vivait que de fromage et d'olives; et pour épargner encore davantage, il s'arrêtait souvent à la boutique des marchands les plus pauvres, et partageait leur frugal repas. Jamais il ne portait que des habits sales et déchirés. A voir ce petit homme maigre et borgne, on l'eût plutôt pris pour un mendiant que pour le ministre d'un état considérable. Le succès de ces viles pratiques fut d'entasser environ vingt millions de France, dont les Turks ont profité. A peine sut-on dans Acre la mort de Dâher, que l'indignation publique éclatant contre Ybrahim, on le saisit et on le livra au capitan pacha. Nulle proie ne pouvait lui être plus agréable. La réputation des trésors de cet homme était répandue dans toute la Turkie; elle avait contribué à animer le ressentiment de Mohammad-bek; elle était le principal motif des démarches du capitan. Il ne vit pas plus tôt son prisonnier, qu'il se hâta d'en exiger la déclaration du lieu et de la quantité des sommes qu'il recélait. Ybrahim se montra ferme à en nier l'existence. Le pacha employa en vain les caresses, puis les menaces, puis les tortures : tout fut inutile; ce ne fut que par d'autres renseignemens qu'il parvint à découvrir chez les pères de Terre-Sainte, et chez deux négocians français, plusieurs caisses, si grandes et si chargées d'or, qu'il fallut huit hommes pour porter la principale. Parmi cet or, on trouva aussi divers bijoux, tels que des perles, des diamans, et entre autres, le kandjar d'Ali-bek, dont la poignée était estimée plus de 200 000 livres. Tout cela fut transporté à Constantinople avec Ybrahim, que l'on chargea de chaînes. Les Turks, féroces et insatiables, espérant toujours découvrir de nouvelles sommes, lui firent souffrir les tortures les plus cruelles pour en obtenir l'aveu; mais on assure qu'il maintint constamment la fermeté de son caractère, et qu'il périt avec un courage que méritait une meilleure cause. Après la mort de Dâher, le capitan pacha

établit Djezzâr pacha d'Acre et de Saide, et lui confia le soin d'achever la ruine des rebelles. Fidèle à ses instructions, Djezzâr les attaqua par la ruse et par la force, et réussit au point d'amener Otmân, Seïd et Ahmad à se rendre entre ses mains. Ali seul résista; et c'était lui qu'on désirait davantage. L'année suivante (1776), Hasan revint; et de concert avec Djezzâr, il assiégea Ali dans Dair-Hanna, lieu fort, à une journée d'Acre; mais il leur échappa. Pour terminer leurs inquiétudes, ils employèrent un moyen digne de leur caractère. Ils apostèrent des Barbaresques, qui, prétextant d'avoir été congédiés de Damas, vinrent dans le canton où Ali se tenait campé. Après avoir raconté leur histoire à ses gens, ils lui demandèrent l'hospitalité. Ali, à titre d'Arabe et d'homme qui n'avait jamais connu la lâcheté, les accueillit; mais ces misérables fondant sur lui pendant la nuit le massacrèrent, et vinrent demander leur récompense, sans cependant avoir pu s'emparer de sa tête. Le capitan se voyant délivré d'Ali, fit égorger ses frères, Seïd, Ahmad et leurs enfans. Le seul Otmân fut conservé en faveur de son rare talent pour la poésie, et on l'emmena à Constantinople. Le Barbaresque Degnizlé, que l'on renvoya de cette capitale à Gaze avec le titre de gouverneur, périt en route avec soupçon de poison. L'émir Yousef effrayé, fit sa paix avec Djezzâr; et depuis ce moment la Galilée, rentrée aux mains des Turks, n'a conservé de la puissance de Dâher qu'un inutile souvenir.

V. - Distribution de la Syrie par pachalics, selon l'administration turke

Après que le sultan Sélim Ier se fût emparé de la Syrie sur les Mamlouks (1), il y établit, comme dans le reste de l'empire, des vice-rois ou pachas (*a*), revêtus d'un pouvoir illimité et absolu. Pour s'assurer de leur soumission et faciliter leur régie, il divisa le pays en cinq gouvernemens ou pachalics, dont la distribution subsiste encore (2). Ces pachalics sont celui d'Alep, celui de Tripoli, celui de Saide, récemment transféré à Acre, celui de Damas, et enfin celui de la Palestine, dont le siège a été tantôt à Gaze et tantôt à Jerusalem. Depuis Sélim, les débornemens de ces pachalics ont souvent varié; mais la consistance générale s'est maintenue à peu près la même. Il convient de prendre des notions un peu détaillées des objets les plus intéressans de leur état actuel, tels que les revenus, les productions, les forces et les lieux remarquables.

(*a*) Le terme turk *pacha* est formé des deux mots persans *pa-châh*, qui signifient littéralement vice-roi.

---

(1) La Syrie et l'Egypte furent ouvertes aux Ottomans par la victoire de Sélim Ier sur le Mamelouk Kansou à Dâbeq le 24 août 1516.

(2) En fait, les Ottomans conservèrent dans leurs grandes lignes les circonscriptions territoriales telles que les avaient fixées les Mamelouks.

Sur les subdivisions de la Syrie avant la conquête ottomane, cf. Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, 1923.

VI. - Du pachalic d'Alep

Le pachalic d'Alep comprend le terrain qui s'étend de l'Euphrate à la Méditerranée, entre deux lignes tirées, l'une de Skandaroun à Bir, par les montagnes, l'autre de Bèles à la mer, par Marra et le pont de Chogr. Cet espace est en grande partie formé de deux plaines, l'une, celle d'Antioche, à l'ouest, et l'autre, celle d'Alep, à l'est : le nord et le rivage de la mer sont occupés par d'assez hautes montagnes, que les anciens ont désignées sous les noms d'Amanus et de Rhosus. En général, le sol de ce gouvernement est gras et argileux. Les herbes hautes et vigoureuses qui croissent partout après les pluies, en attestent la fécondité; mais elle y est presque sans fruit. La majeure partie des terres est en friche; à peine trouve-t-on des cultures aux environs des villes et des villages. Les produits principaux sont le froment, l'orge et le coton, qui appartiennent spécialement au pays plat. Dans les montagnes l'on préfère la vigne, les mûriers, les olives et les figues. Les coteaux maritimes sont consacrés aux tabacs à pipe, et le territoire d'Alep aux pistaches. Il ne faut pas compter les pâturages, qui sont abandonnés aux hordes errantes des Turkmans et des Kourdes.

Dans la plupart des pachalics, le pacha est, selon la valeur de son titre, vice-roi et fermier-général du pays. Dans celui d'Alep ce second emploi lui manque (1). La Porte l'a confié à un *mehassel* ou collecteur, avec qui elle compte immédiatement. Elle ne lui donne de bail que pour l'année seulement. Le prix actuel de la ferme est de 800 bourses, qui font un million de notre monnaie; mais il faut y joindre un *prix de babouches* (*a*) ou pot-de-vin, de 80 à 100 mille francs, dont on achète la faveur du vizir et des gens en crédit. Moyennant ces deux sommes, le fermier est substitué à tous les droits du gouvernement, qui sont :

1° les douanes ou droits d'entrée et de sortie sur les marchandises venant de l'Europe, de l'Inde ou de Constantinople, et sur celles que le pays rend en échange;

2° les droits de passage sur les troupeaux que les Turkmans et les Kourdes amènent chaque année de l'Arménie et du Diarbekr, pour vendre en Syrie;

(*a*) Pantoufles turkes.

(1) Voir dans Mantran et Sauvaget, *Règlements fiscaux ottomans*, 1951, 97-118, les dispositions intéressant le vilayet d'Alep.

3° le cinquième de la saline de Djeboul (2); enfin le *miri* ou impôt établi sur les terres. Ces objets réunis peuvent rendre 15 à 1 600 000 francs.

Le pacha, privé de cette régie lucrative, reçoit un traitement fixe de 80 000 piastres (c'est-à-dire de 200 000 livres) seulement. L'on a de tout temps reconnu ce fonds insuffisant à ses dépenses; car outre les troupes qu'il doit entretenir, et les réparations des chemins et des forteresses qui sont à sa charge, il est obligé de faire de grands présens aux ministres, pour obtenir ou garder sa place; mais la Porte fait entrer en compte les contributions qu'il tirera des Kourdes et des Turkmans, les avanies qu'il fera aux villages et aux particuliers; et les pachas ne restent pas en arrière de leurs intentions. Abdi pacha, qui commandait il y a douze ou treize ans, enleva dans quinze mois plus de 4 000 000 de livres, en rançonnant tous les corps de métiers, jusqu'aux nettoyeurs de pipes. Récemment, un autre du même nom vient de se faire chasser pour les mêmes extorsions. Le Divan récompensa le premier d'un commandement d'armée contre les Russes; mais si celui-ci est resté pauvre, il sera étranglé comme concussionnaire. Telle est la marche ordinaire des affaires (3).

Selon un usage général, la commission du pacha n'est que pour trois mois; mais souvent on le proroge jusqu'à six mois, et même un an. Il est chargé de maintenir les sujets dans l'obéissance, et de veiller à la sûreté du pays contre tout ennemi domestique ou étranger. Pour cet effet, il entretient cinq à six cents cavaliers, et autant de gens de pied. En outre, il a le droit de disposer des janissaires, qui sont une espèce de milice nationale classée. Comme nous retrouverons le même état militaire dans toute la Syrie, il est à propos de dire deux mots de sa constitution.

Les janissaires dont je viens de parler, sont, dans chaque pachalic, un certain nombre d'hommes classés, qui doivent se tenir prêts à marcher toutes les fois qu'on les appelle. Comme il y a des privilèges et des exemptions attachés à ce titre, il y a concurrence

---

(2) Sur cette importante saline encore en exploitation, voir Hartmann in *Encycl. Islam.* s.v. *Djabbul.*

(3) Voir dans Sauvaget, *Alep*, 192-195, des précisions sur les procédés d'administration des pachas d'Alep au XVIIIe siècle.

Il semble, d'après la correspondance consulaire, que Volney ait commis ici une erreur dans les noms. C'est le second des deux pachas dont il parle qui s'appelait Abdi Pacha : une lettre du 30 mai 1780 dit : « Abdi pacha, notre gouverneur, s'occupe avec succès de soumettre les rebelles. Il a réduit à l'obéissance deux villes assez considérables, Aïntab et Kilis, et travaille maintenant à réduire les hordes vagabondes qui infestent le pays. Mais à la manière du gouvernement turc, il y emploie des moyens destructeurs qui portent également sur le rebelle coupable et sur le cultivateur paisible. La culture et la récolte sont interrompues, les villages abandonnés par l'appréhension des troupes du Pacha, qui rançonnent indistinctement tout ce qui se présente ». *Arch. Nat.*, A.E. B[1] 95. Par contre, le pacha qui commandait « douze ou treize ans » avant le passage de Volney s'appelait Ali pacha. Une lettre consulaire d'Alep du 4 janvier 1776 raconte longuement son expulsion de la ville qu'il avait ruinée par ses extorsions : « En quatre mois et demi, Ali pacha avait fait plus de 1 400 bourses (2 100 000 livres de France) d'avanies. » Une autre lettre du 8 août 1775 le présente « comme un homme sanguinaire, d'un caractère féroce et nullement policé ». *Arch. Nat.*, A.E. B[1] 93.

à l'obtenir. Jadis cette troupe était astreinte à une discipline et à des exercices réglés; mais depuis soixante à quatre-vingts ans, l'état militaire est tombé dans une telle décadence, qu'il ne reste aucune trace de l'ancien ordre. Ces prétendus soldats ne sont plus que des artisans et des paysans aussi ignorans que les autres, mais beaucoup moins dociles. Lorsqu'un pacha commet des abus d'autorité, ils sont toujours les premiers à lever l'étendard de la sédition. Récemment ils ont déposé et chassé d'Alep Abdi pacha, et il a fallu que la Porte en envoyât un autre. Elle s'en venge en faisant étrangler les plus mutins des opposans; mais à la première occasion, les janissaires se font d'autres chefs, et les affaires suivent toujours la même route. Les pachas se voyant contrariés par cette milice nationale, ont eu recours à l'expédient usité en pareil cas; ils ont pris pour soldats des étrangers, qui n'ont dans le pays ni famille ni amis. Ces soldats sont de deux espèces, cavaliers et piétons.

Les cavaliers, les seuls que l'on répute gens de guerre, s'appellent à ce titre *Daoulé* ou *Deleti*, et encore *Delibaches* et *Laouend*, dont nous avons fait *Leventi* (4). Leurs armes sont le sabre court, le pistolet, le fusil et la lance. Leur coiffure est un long cylindre de feutre noir, sans bords, élevé de neuf à dix pouces, très-incommode, en ce qu'il n'ombrage point les yeux, et qu'il tombe aisément de dessus ces têtes rasées. Leurs selles sont formées à la manière anglaise, et d'un seul cuir tendu sur un châssis de bois; elles sont rases, mais elles n'en sont pas moins incommodes, en ce qu'elles écartent le cavalier, au point de lui ôter l'usage des aides; pour le reste de l'équipage et du vêtement, ces cavaliers ressemblent aux Mamlouks, à cela près qu'ils sont moins bien tenus. Avec leurs habits déchirés, leurs armes rouillées, et leurs chevaux de toute taille et de toute couleur, on les prendrait plutôt pour des bandits que pour des soldats. La plupart ont commencé par le premier métier, et n'ont pas changé en prenant le second. Presque tous les cavaliers en Syrie sont des Turkmans, des Kourdes ou des Caramanes, qui, après avoir fait le métier de voleurs dans leur pays, viennent chercher auprès des pachas un asile et du service. Dans tout l'empire, ces troupes sont ainsi formées de brigands qui passent d'un lieu à l'autre. Faute de discipline, ils gardent partout leurs premières mœurs, et sont le fléau des campagnes qu'ils dévastent, et des paysans qu'ils pillent souvent à force ouverte.

Les gens de pied sont une troupe encore inférieure en tout genre. Jadis on les tirait des habitans même du pays par enrôlemens forcés; mais depuis cinquante à soixante ans, les paysans des royaumes de Tunis, d'Alger et de Maroc, se sont avisés de venir chercher en Egypte et en Syrie, une considération qui leur est refusée dans leur patrie. Eux seuls, sous le nom de *Magarbé*, c'est-à-dire, *hommes du couchant*, composent l'infanterie des pachas; en sorte qu'il arrive, par un échange bizarre, que la milice

(4) Cf. Kramers, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Lewend*.

des Barbaresques est formée de Turks, et la milice des Turks formée de Barbaresques. L'on ne peut être plus leste que ces piétons; car tout leur équipage et leur bagage se bornent à un fusil rouillé, un grand couteau, un sac de cuir, une chemise de coton, un caleçon, une toque rouge, et quequefois des pantoufles. Chaque mois ils reçoivent une paye de cinq piastres (12 liv. 10 s), sur laquelle ils sont obligés de s'entretenir d'armes et de vêtemens. Ils sont d'ailleurs nourris aux dépens du pacha, ce qui ne laisse pas de former un traitement assez avantageux; la paye est double pour les cavaliers, à qui l'on fournit en outre le cheval et sa ration, qui est d'une mesure de paille hachée, et d'une mesure d'orge, que j'ai trouvée de six pouces et demi de diamètre intérieur, sur quatre pouces et demi de profondeur, valant environ sept livres deux ou trois onces d'orge (5). Ces troupes sont divisées à l'ancienne manière tartare, par *bairâqs* ou drapeaux; chaque drapeau est compté pour dix hommes, mais rarement s'en trouve-t-il six effectifs; la raison en est que les agas ou commandans de drapeau étant chargés du paiement des soldats, en entretiennent le moins qu'ils peuvent, afin de profiter des payes vides. Les agas supérieurs tolèrent ces abus, parce qu'ils en partagent les fruits; enfin les pachas eux-mêmes entrent en connivence; et pour se dispenser de payer les soldes entières, ils ferment les yeux sur les pillages et l'indiscipline de leurs troupes.

C'est par les désordres d'un tel régime, que la plupart des pachalics de l'empire se trouvent ruinés et dévastés. Celui d'Alep en particulier est dans ce cas; sur les anciens *deftar* ou registres d'impôts, on lui comptait plus de trois mille deux cents villages; aujourd'hui le collecteur en réalise à peine quatre cents. Ceux de nos négocians qui ont vingt ans de résidence, ont vu la majeure partie des environs d'Alep se dépeupler (6). Le voyageur n'y rencontre de toutes parts que maisons écroulées, citernes enfoncées, champs abandonnés. Les cultivateurs ont fui dans les villes, où leur population s'absorbe, mais où du moins l'individu échappe à la main rapace du despotisme qui s'égare sur la foule.

Les lieux de ce pachalic qui méritent quelque attention, sont : 1° la ville d'Alep (7), que les Arabes appellent Halab (*a*). Cette ville est la capitale de la province, et la résidence ordinaire du

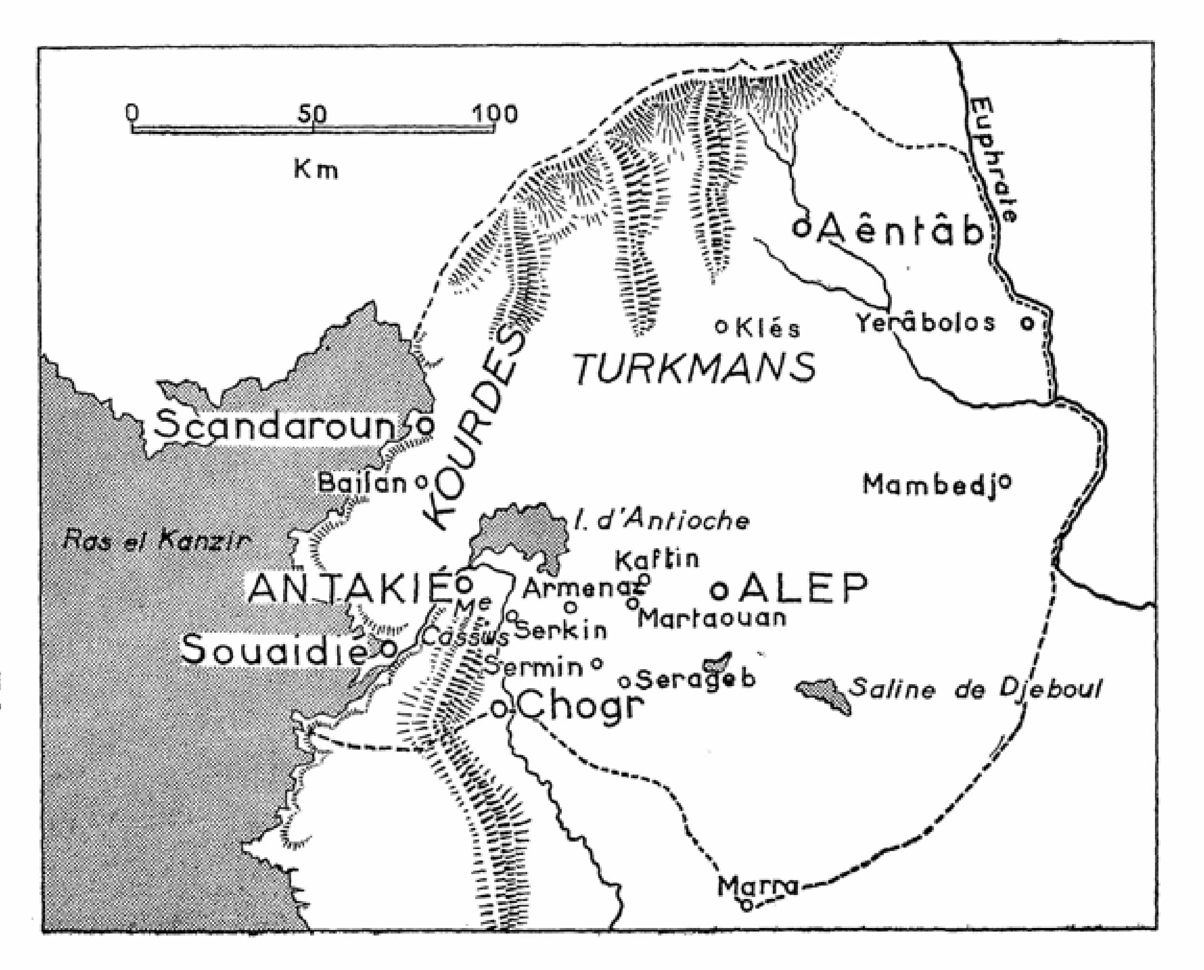
(*a*) C'est le nom dont les anciens géographes ont fait Xalibon; l'*x* représente ici le jota espagnol; et il est remarquable que les Grecs modernes rendent encore le *hâ* arabe par ce même son de jota; ce qui cause mille équivoques dans leurs discours, attendu que les Arabes ont le jota dans une autre lettre.

---

(5) Var. 1787 : d'une mesure de paille hachée et de 15 livres d'orge par jour.

(6) Cf. Sauvaget, *Alep*, 194, corrobore les assertions de Volney par des extraits de correspondances consulaires.

(7) L'ouvrage fondamental sur *Alep* est celui de Sauvaget, 1941, excellente histoire du développement de la ville appuyée sur les sources arabes et contenant une abondante bibliographie critique.



Pachalik d'Alep, d'après la carte de Volney.

pacha. Elle est située dans la vaste plaine qui s'étend de l'Oronte à l'Euphrate, et qui se confond au midi avec le désert. Le local d'Alep, outre l'avantage d'un sol gras et fertile, possède encore celui d'un ruisseau d'eau douce qui ne tarit jamais; ce ruisseau, assez semblable pour la largeur à la rivière des Gobelins, vient des montagnes d'Aêntâb, et se termine à six lieues au-dessous d'Alep, en un marécage peuplé de sangliers et de pélicans (8). Près d'Alep, ses bords, au lieu des roches nues qui emprisonnent son cours supérieur, se couvrent d'une terre rougeâtre excellente, où l'on a pratiqué des jardins, ou plutôt des vergers, qui dans un pays chaud, et surtout en Turkie, peuvent passer pour délicieux. La ville elle-même est une des plus agréables de la Syrie, et est peut-être la plus propre et la mieux bâtie de tout l'empire. De quelque côté que l'on y arrive, la foule de ses minarets et de ses dômes blanchâtres flatte l'œil ennuyé de l'aspect brun et monotone de la plaine. Au centre est une montagne factice, environnée d'un fossé sec, et couronnée d'une forteresse en ruines (9). De là l'on domine à vue d'oiseau sur la ville, et l'on découvre au nord les montagnes neigeuses de Bailan; à l'ouest, la chaîne qui sépare l'Oronte de la mer, pendant qu'au sud et à l'orient, la vue s'égare jusqu'à l'Euphrate. Jadis ce château arrêta plusieurs mois les Arabes d'Omar et ne fut pris que par trahison; mais aujourd'hui, il ne résisterait pas au moindre coup de main. Sa muraille mince, basse et sans appui, est écroulée. Ses petites tours à l'antique ne sont pas en meilleur état. Il n'a pas quatre canons de service, sans en excepter une couleuvrine de neuf pieds de long, que l'on a prise sur les Persans au siége de Basra. Trois cent cinquante janissaires qui devraient le garder, sont à leurs boutiques, et l'aga trouve à peine de quoi loger ses gens. Il est remarquable que cet aga est nommé par la Porte qui, toujours soupçonneuse, divise le plus qu'elle peut les commandemens. Dans l'enceinte du château, est un puits qui, au moyen d'un canal souterrain, tire son eau d'une source distante de cinq quarts de lieue. Les environs de la ville sont semés de grandes pierres, surmontées d'un turban de pierre, qui sont la marque d'autant de tombeaux. Le terrain a des élévations qui, dans un siége, rendraient les approches très-faciles : telle est, entre autres, la maison des derviches (10), d'où l'on commande au canal et au ruisseau. Alep ne mérite donc, comme

---

(8) Cette petite rivière, le Quweiq, a une longueur d'environ 110 kilomètres et son débit moyen n'excède pas 2 à 3 m³ à la seconde.

Sur l'alimentation en eau de la ville d'Alep, cf. Mazloum, *L'ancienne canalisation d'eau d'Alep* (Doc. d'ét. or. de l'Institut fr. de Damas, t. V).

Voir aussi Dubertret, « L'hydrologie de la Syrie », dans *Rev. de Géogr. phys.*, t. VI (1933), 401-413.

(9) Sur la citadelle, Sauvaget, *Alep* passim.

Sauvaget, « Inventaire des monuments musulmans d'Alep », *Rev. des Et. Islam.*, 1931, 72-74.

Description détaillée dans Ploix de Rotrou, *La citadelle d'Alep et ses alentours*, 1931.

(10) Il s'agit du couvent construit sur la tombe du Cheik Bekr el-Wafaï, qui servit parfois de résidence aux pachas et domine la ville. Sauvaget, *Inventaire*, n° 75, et *Alep*, 232, 235.

ville de guerre, aucune considération, quoiqu'elle soit la clef de la Syrie du côté du nord, mais comme ville de commerce, elle a un aspect imposant; elle est l'entrepôt de toute l'Arménie et du Diarbekr; elle envoie des caravanes à Bagdad et en Perse; elle communique au golfe Persique et à l'Inde par Basra; à l'Egypte et à la Mekke, par Damas, et à l'Europe, par Skandaroun (Alexandrette) et Lataqîé. Le commerce s'y fait presque tout par échange (11). Les objets principaux sont les cotons en laine ou filés du pays; les toiles grossières qu'en fabriquent les villages; les étoffes de soie ouvrées dans la ville (12); les cuivres; les bourres; les poils de chèvre qui viennent de la Natolie; les noix de galle du Kourdestan; les marchandises de l'Inde, telles que les châles (*a*) et les mousselines; enfin les pistaches du territoire. Les marchandises que fournit l'Europe, sont les draps de Languedoc, les cochenilles, l'indigo, le sucre et quelques épiceries. Le café d'Amérique, quoique prohibé, s'y glisse, et sert à mélanger celui de Moka. Les Français ont à Alep un consul et sept comptoirs (13); les Anglais et les Vénitiens en ont deux; les Livournais et les Hollandais, un; l'empereur y a établi un consulat en 1784, et il y a nommé un riche négociant juif, qui a rasé sa barbe pour prendre l'uniforme et l'épée (14). La Russie vient aussi récemment d'y en établir un. Alep ne le cède pour l'étendue qu'à Constantinople et au Kaire, et peut-être

(*a*) Les châles sont des mouchoirs de laine, larges d'une aune, et longs de près de deux. La laine en est si fine et si soyeuse, que tout le mouchoir pourrait être contenu dans les deux mains jointes : l'on n'y emploie que celle des chevreaux, ou plus exactement que le duvet des chevreaux naissans. Les plus beaux châles viennent du Cachemire : il y en a depuis cinquante écus jusqu'à 1 200 et même 2 400 livres.

---

(11) Coupée de ses débouchés par les frontières créées à l'issue de la première guerre mondiale, Alep a vu son commerce de jadis décliner depuis 1919. Voir dans Sauvaget, *Alep, Album*, la pl. LI qui met en évidence le rayonnement d'Alep par sa situation géographique. Sauvaget, *Alep*, 256, donne un état détaillé du commerce d'Alep avec l'Europe en 1775.

(12) Les tissages d'Alep sont justement réputés.

Un *Mémoire donnant connaissance de l'échelle d'Alep* et daté du 16 avril 1777 apporte les précisions suivantes : « Autrefois, toutes les fabriques de toiles, d'étoffes fleuries, bours et satins étoient aux mains des chrétiens. Elles contiennent 5 000 métiers dont 3 000 employés aux toiles. Chaque année, entrent à Alep 1 000 quintaux de soie (chacun de 560 livres de France). Les chrétiens ont eu l'imprudence d'employer des ouvriers turcs, ce qui fait que ces derniers possèdent maintenant au moins autant de fabriques qu'eux. Les Chrétiens ne peuvent même soutenir la concurrence dans le débit des étoffes parce que les fabricans turcs jouissent de plusieurs privilèges ». *Arch. Nat.*, A.E. B[1] 94.

(13) Les Français ont installé un comptoir à Alep en 1562 (Sauvaget, *Alep*, 201). Installés d'abord au Khan al-Gomrok (*Ibid.*, 217), ils transfèrent leurs comptoirs en 1680 dans le Khan des Cordeliers. Le Consulat de France en 1783 s'y trouvait placé et y resta jusqu'en 1914. Ce Khan, d'une belle construction, datant de 1594, était un bien *waqf* dont la jouissance perpétuelle fut donnée aux Français par le gérant du waqf entre 1787 et 1794. Lors du séjour de Volney, le Consul de France était Alexandre Ame (consul de 1779 à 1785).

(14) Lettre du consul français à Alep, le 26 juin 1784 : « Les Juifs commercent avec la Porte et la Perse. L'un d'eux vient d'être nommé à l'agence impériale (Vienne) : c'est le sieur Picciotto. »

encore à Smyrne. On veut y compter deux cent mille âmes, et sur cet article de la population on ne sera jamais d'accord. Cependant, si l'on observe que cette ville n'est pas plus grande que Nantes ou Marseille, et que les maisons n'y ont qu'un étage, l'on trouvera peut-être suffisant d'y compter cent mille têtes. Les habitans musulmans ou chrétiens passent avec raison pour les plus civilisés de toute la Turkie (15) : les négocians européens ne jouissent dans aucun autre lieu d'autant de liberté et de considération de la part du peuple.

L'air d'Alep est très-sec et très-vif, mais en même temps très-salubre pour quiconque n'a pas la poitrine affectée; cependant la ville et son territoire sont sujets à une endémie singulière, que l'on appelle dartre ou bouton d'Alep; c'est en effet un bouton qui, d'abord inflammatoire, devient ensuite un ulcère de la largeur de l'ongle. La durée fixe de cet ulcère est d'un an (16) il se place ordinairement au visage, et laisse une cicatrice qui défigure la plupart des habitans d'Alep. On prétend même que tout étranger qui fait une résidence de trois mois, en est attaqué : l'expérience a enseigné que le meilleur remède est de n'en point faire. On ne connaît aucune cause à ce mal; mais je soupçonne qu'il vient de la qualité des eaux, en ce qu'on le retrouve dans les villages voisins, dans quelques lieux du Diarbekr, et même en certains cantons près de Damas, où le sol et les eaux ont les mêmes apparences.

Tout le monde a entendu parler des pigeons d'Alep, qui servent de courrier pour Alexandrette et Bagdad. Ce fait, qui n'est point une fable, a cessé d'avoir lieu depuis trente à quarante ans, parce que les voleurs Kourdes se sont avisés de tuer les pigeons. Pour faire usage de cette espèce de poste, l'on prenait des couples qui eussent des petits, et on les portait à cheval au lieu d'où l'on voulait qu'ils revinssent, avec l'attention de leur laisser la vue libre. Lorsque les nouvelles arrivaient, le correspondant attachait un billet à la patte des pigeons, et il les lâchait. L'oiseau, impatient de revoir ses petits, partait comme un éclair, et arrivait en six heures d'Alexandrette, et en deux jours de Bagdad. Le retour lui était d'autant plus facile, que sa vue pouvait découvrir Alep à une distance infinie. Du reste, cette espèce de pigeons n'a rien de particulier dans la forme, si ce n'est les narines qui, au lieu d'être lisses et unies, sont renflées et raboteuses.

Cette facilité d'être vue de loin, attire à Alep des oiseaux de mer qui y donnent un spectacle assez singulier : si l'on monte après dîner sur les terrasses des maisons, et que l'on y fasse le

(15) Le témoignage de Volney est appuyé par celui de la plupart des voyageurs qui ont séjourné à Alep. D'Arvieux (VI, 414) estime que les Alépins sont « les plus traitables de ce vaste empire ». Olivier (II, 313), voit en eux « les plus polis, les plus gais et les plus aimables habitans de la Turkie ». Un missionnaire jésuite (*Lettres édif.*, I, 120) trouve qu'à Alep « le peuple est très doux, plus poli qu'ailleurs et spirituel ». De Tott, IV, 141, a respiré à Alep « un air absolument phosphorique ».

(16) Cette affection sans gravité est en effet appelée à Alep *habbet sené*, bouton d'un an.

geste de jeter du pain en l'air, bientôt l'on se trouve assailli d'oiseaux, quoique d'abord l'on n'en pût voir aucun; mais ils planaient dans le ciel, d'où ils descendent tout à coup pour saisir à la volée les morceaux de pain que l'on s'amuse à leur lancer.

Après Alep, il faut distinguer Antioche, appelée par les Arabes Antakîé. Cette ville, jadis célèbre par le luxe de ses habitans, n'est plus qu'un bourg ruiné, dont les maisons de boue et de chaume, les rues étroites et fangeuses, offrent le spectacle de la misère et du désordre. Ces maisons sont placées sur la rive méridionale de l'Oronte, au bout d'un vieux pont qui se ruine : elles sont couvertes au sud par une montagne sur laquelle grimpe une muraille qui fut l'enceinte des Croisés. L'espace entre la ville actuelle et cette montagne, peut avoir deux cents toises; il est occupé par des jardins et des décombres qui n'ont rien d'intéressant (17).

Malgré la rudesse de ses habitans, Antioche était plus propre qu'Alep à servir d'entrepôt aux Européens. En dégorgeant l'embouchure de l'Oronte, qui se trouve six lieues plus bas, l'on eût pu remonter cette rivière avec des bateaux à la traîne, mais non avec des voiles, comme l'a prétendu Pococke : son cours est trop rapide. Les naturels, qui ne connaissent point le nom d'Oronte, l'appellent, à raison de sa rapidité, El Aâsi (*a*), c'est-à-dire le rebelle. Sa largeur à Antioche, est d'environ quarante pas; sept lieues plus haut, il passe par un lac très-riche en poissons, et surtout en anguilles (18). Chaque année l'on en sale une grande quantité, qui cependant ne suffit point aux carêmes multipliés des Grecs. Du reste il n'est plus question à Antioche, ni du bois de Daphné (19), ni des scènes voluptueuses dont il était le théâtre.

La plaine d'Antioche, quoique formée d'un sol excellent, est inerte et abandonnée aux Turkmans; mais les montagnes qui bordent l'Oronte, surtout en face de Selkin, sont couvertes de plantations de figuiers, d'oliviers, de vignes et de mûriers, qui, par un cas rare en Turkie, sont alignées en quinconces, et forment un tableau digne de nos plus belles provinces.

Le roi macédonien Seleucus Nicator, qui fonda Antioche, avait aussi bâti à l'embouchure de l'Oronte, sur la rive du nord, une ville très-forte qui portait son nom. Aujourd'hui il n'y reste pas une habitation : seulement l'on y voit des décombres et des travaux dans le rocher adjacent, qui prouvent que ce lieu fut jadis très-soigné. L'on aperçoit aussi dans la mer les traces de deux jetées,

(*a*) C'est le terme que les géographes grecs ont rendu par Axios.

---

(17) Sur Antioche, bibliographie de Streck dans *Encycl. de l'Islam* s.v. *Antakiya*. L'étude la plus récente est celle de J. Weulersse dans *Bulletin de l'Institut fr. de Damas*, 1934, 27-81. Voir aussi P. Bazantay, *Enquête sur l'artisanat à Antioche*, 1936.

(18) Il s'agit ici du lac marécageux du 'Amq, où convergent le Kara-sou, l'Afrin-sou et l'Oronte, et où l'on pêche le silure.

(19) Daphné, à une dizaine de kilomètres au sud d'Antioche, est resté pour les citadins un but de promenades d'agrément.

qui dessinent un ancien port désormais comblé. Les gens du pays y viennent faire la pêche, et appellent ce lieu Souaïdié. De là, en remontant au nord, le rivage de la mer est serré par une chaîne de hautes montagnes que les anciens géographes désignent sous le nom de Rhosus : ce nom, qui a dû être emprunté du syriaque, subsiste encore dans celui de *Râs-el-Kanzir*, ou *cap du Sanglier*, qui forme l'angle de ce rivage.

Le golfe, qui s'enfonce dans le nord-est, n'est remarquable que par la ville d'Alexandrètte ou Skandaroun, dont il porte le nom. Cette ville, située au bord de la mer, n'est, à proprement parler, qu'un hameau sans murailles, peuplé de plus de tombeaux que de maisons, et qui ne doit sa faible existence qu'à la rade qu'il commande. Cette rade est la seule de toute la Syrie dont le fond tienne solidement l'ancre des vaisseaux, sans couper les câbles : d'ailleurs elle a une foule d'inconvéniens si graves, qu'il faut être bien maîtrisé par la nécessité, pour ne pas en abandonner l'usage.

1° Elle est infestée pendant l'hiver d'un vent local, appelé par nos marins *le Raguier*, qui, tombant comme un torrent des sommets neigeux des montagnes, chasse les vaisseaux sur leur ancre pendant des lieues entières.

2° Lorsque les neiges ont commencé de couvrir la chaîne qui enceint le golfe, il en émane des vents opiniâtres, qui en repoussent pendant des trois et quatre mois, sans que l'on puisse y pénétrer.

3° La route d'Alexandrette à Alep par la plaine est infestée de voleurs kourdes, qui sont cantonnés dans les rochers voisins (*a*), et qui dépouillent à main armée les plus fortes caravanes.

4° Enfin une raison supérieure à toutes les autres, est l'insalubrité de l'air d'Alexandrette, portée à un point extraordinaire. On peut assurer qu'elle moissonnait chaque année le tiers des équipages qui y estivent : l'on y a vu quelquefois des vaisseaux complètement démontés en deux mois de séjour. La saison de l'épidémie est surtout depuis mai jusqu'à la fin de septembre : sa nature est une fièvre intermittente du plus fâcheux caractère; elle est accompagnée d'obstructions au foie, qui se terminent par l'hydropisie. Les villes de Tripoli, d'Acre et de Larneca en Chypre, y sont aussi sujettes, quoiqu'à un moindre degré. Dans tous ces endroits, les mêmes circonstances locales décèlent un même principe de cette contagion; partout ce sont des marais voisins, des eaux croupissantes, et par conséquent des vapeurs et des exhalaisons méphitiques auxquelles on doit en rapporter la cause; pour en compléter l'indication, l'épidémie n'a point lieu dans les années où il n'a pas plu. Malheureusement Alexandrette est condamnée, par son local, à n'en être jamais bien exempte (20). En effet, la plaine

(*a*) Le local qu'ils occupent répond exactement au château de Gyndarus, qui, dès le temps de Strabon, était un repaire de voleurs.

(20) En fait, Alexandrette a été notablement assainie par des plantations d'eucalyptus.

où est située cette ville est d'un niveau si bas et si égal (*a*), que les ruisseaux n'y ont point de cours, et ne peuvent arriver jusqu'à la mer. Lorsque les pluies d'hiver les gonflent, la mer, grossie de son côté par les tempêtes, les empêche de se dégorger : de là leurs eaux, forcées de se répandre sur la plaine, y forment des lacs. L'été vient; l'eau se corrompt par la chaleur, et il s'en élève des vapeurs corrompues comme leur source. Elles ne peuvent se dissiper, parce que les montagnes qui ceignent le golfe comme un rempart, s'y opposent, et que l'embouchure est ouverte à l'ouest, la plus malsaine des expositions, quand elle répond à la mer. Les travaux à faire seraient immenses, insuffisans, et ils sont impossibles avec un gouvernement comme la Porte. Il y a quelques années que les négocians d'Alep, dégoûtés par tant d'inconvéniens, voulurent abandonner Alexandrette, et porter leur entrepôt à Lataqié. Ils proposèrent au pacha de Tripoli de rétablir le port à leurs frais, s'il voulait leur accorder une franchise de tous droits pendant dix ans. Pour l'y engager, leur envoyé fit beaucoup valoir l'avantage qui en résulterait pour tout le pays par la suite du temps : « Hé ! que m'importe la suite de temps ? répondit le pacha. J'étais hier à Marach, je serai peut-être demain à Djeddâ; pourquoi me priverais-je du présent qui est certain, pour un avenir sans espérance ? » Il a donc fallu que les facteurs francs restassent à Skandaroun. Ils sont au nombre de trois; savoir, deux pour les Français, et un pour les Anglais et les Vénitiens. La seule curiosité dont ils puissent régaler les étrangers, consiste en six ou sept mausolées de marbre venus d'Angleterre, où on lit : *Ici repose un tel, enlevé à la fleur de son âge par les effets funestes d'un air contagieux.* Ce spectacle est d'autant plus affligeant, que l'air languissant, le teint jaune, les yeux cernés et le ventre hydropique de ceux qui le montrent, font craindre pour eux le même sort. Il est vrai qu'ils ont la ressource du village de Bailan (21), dont l'air pur et les eaux vives rétablissent les malades. Ce village, situé dans les montagnes à trois lieues d'Alexandrette, sur la route d'Alep, a l'aspect le plus pittoresque. Il est assis parmi des précipices, dans une vallée étroite et profonde, d'où l'on voit le golfe comme par un tuyau. Les maisons, appuyées sur les pentes rapides des deux montagnes, sont disposées de manière que la terrasse des unes sert de rue et de cour aux autres. En hiver, il se forme de tous côtés des cascades dont le bruit étourdit, et dont la violence arrache quelquefois des roches et précipite des maisons. Cette saison y est très-froide; mais l'été y est charmant. Les habitants, qui ne parlent que le turk, vivent du produit de leurs chèvres, de leurs buffles, et de quelques jardins qu'ils cultivent. L'aga, depuis quelques années, s'est emparé de la douane d'Alexandrette, et vit presque indépendant du pacha d'Alep : l'em-

(*a*) Cette plaine, qui règne au pied des montagnes sur une largeur d'une lieue, a été formée des terres que les torrens et les pluies ont arrachées par le laps des temps à ces mêmes montagnes.

---

(21) Bailan est aujourd'hui une station d'estivage réputée.

pire est plein de semblables rebelles, qui souvent meurent tranquilles possesseurs de leurs usurpations.

Sur la route d'Alexandrette à Alep, à la dernière couchée avant cette ville, est le village de Martaouân, célèbre chez les Turks et les Francs (22) par l'usage où sont les habitants de prêter leurs femmes et leurs filles pour quelques pièces d'argent. Cette prostitution, abhorrée chez tous les peuples arabes, me paraît venir primitivement de quelque pratique religieuse, soit qu'elle remonte à l'ancien culte de Vénus, soit qu'elle dérive de la communauté des femmes admise par les Ansârié, dont les gens de Martaouân font partie. Nos Francs prétendent que leurs femmes sont jolies. Mais il est probable que l'abstinence de la mer et la vanité d'une bonne fortune font tout leur mérite; car leur extérieur n'annonce que la dégoûtante malpropreté de la misère.

Dans les montagnes qui terminent le pachalik d'Alep au nord, on fait mention de Klés et d'Aèntâb comme de deux villages considérables. Ils sont habités par des chrétiens arméniens, des Kourdes et des musulmans, qui, malgré la différence des cultes, vivent en bonne intelligence. Ils en retirent l'avantage de résister aux pachas qu'ils ont souvent bravés, et de vivre assez tranquillement du produit de leurs troupeaux, de leurs abeilles et de quelques cultures de grains et de tabacs.

A deux journées au nord-est d'Alep est le bourg de Mambedj (23), jadis célèbre sous le nom de Bambyce et d'Hiérapolis (*a*). Il n'y reste pas de trace du temple de cette grande déesse, dont Lucien nous fait connaître le culte. Le seul monument remarquable est un canal souterrain qui amène l'eau des montagnes du nord dans un espace de quatre lieues. Toute cette contrée était jadis remplie de pareils aqueducs : les Assyriens, les Mèdes et les Perses s'étaient fait un devoir religieux de conduire des eaux dans le désert, pour y multiplier, selon les préceptes de Zoroastre, les principes de la vie et de l'abondance; aussi rencontre-t-on à chaque pas de grandes traces d'une ancienne population. Sur toute la route d'Alep à Hama, ce ne sont que ruines d'anciens villages, que citernes enfoncées, que débris de forteresses et même de temples (24). J'ai surtout remarqué une foule de monticules ovales et ronds (26), que

(*a*) Le nom d'Hiérapolis subsiste aussi dans un autre village appelé Yérabolos, sur l'Euphrate (25).

---

(22) La singulière coutume de Martaouân est signalée entre autres par de Tott, IV, 149.

(23) Mambedj est actuellement un chef-lieu de caza du Mohafazat d'Alep. Sur l'antique Hiérapolis, cf. Dussaud, *Topographie*, 187, 450 et suiv., 462, 468, 470, 474 et suiv.

(24) Cette région a été admirablement étudiée par Tchalenko, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, Geuthner, 1953.

(25) Aujourd'hui Djarablous, chef-lieu de caza.

(26) Dans la région de Khan Chaikhoun on relève en effet une centaine de noms de lieux comportant le mot *Tell*. Le tell de Khan Cheikhoun situé au milieu du village et en bordure de la route nationale de Hama à Alep, est l'un des plus caractéristiques de ces monticules. Ils n'ont pratiquement donné lieu jusqu'à présent à aucune étude systématique.

leur terre rapportée et leur saillie brusque sur cette plaine rase, prouvent avoir été faits de main d'homme. L'on pourra prendre une idée du travail qu'ils ont dû coûter, par la mesure de celui de Kân-Chaikoun, auquel j'ai trouvé 720 pas, c'est-à-dire, 1 400 pieds de tour, sur près de 100 pieds d'élévation. Ces monticules, parsemés presque de lieue en lieue, portent tous des ruines qui furent des citadelles, et sans doute aussi des lieux d'adoration, selon l'ancienne pratique si connue d'adorer sur les hauts lieux. Aussi la tradition des habitans attribue-t-elle tous ces ouvrages aux infidèles. Maintenant, au lieu des cultures que suppose un pareil état, l'on ne rencontre que des terres en friche et abandonnées : le sol néanmoins est de bonne qualité; et le peu de grains, de coton et de sésame que l'on y sème, réussit à souhait. Mais toute cette frontière du désert est privée de sources et d'eaux courantes. Les puits n'en ont que de saumâtre; et les pluies d'hiver, sur lesquelles se fonde toute l'espérance, manquent quelquefois. Par cette raison, rien de si triste que ces campagnes brûlées et poudreuses, sans arbres et sans verdure; rien de si misérable que l'aspect de ces huttes de terre et de paille qui composent les villages; rien de si pauvre que leurs paysans, exposés au double inconvénient des vexations des Turks et des pillages des Bedouins. Les tribus qui campent dans ces cantons se nomment les Maouâlis (27) ; ce sont les plus puissans et les plus riches des Arabes, parce qu'ils font quelques cultures et qu'ils participent avec les Arabes Nadjd (28) aux transports des caravanes qui vont d'Alep, soit à Basra, soit à Damas, soit à Tripoli par Hama.

---

(27) Les *Mawali* sont l'une des plus importantes tribus de la Syrie nord, dont l'existence est attestée très anciennement; ils nomadisent entre Maarrat-en-Naaman, où ils possèdent des terrains, et l'Euphrate. Leur force était évaluée en 1922 à 3 700 chevaux et 18 000 chameaux. Tribu remuante, en désaccord permanent avec ses voisins, les *Haddidyina*.

(28) 1787 omet *avec les Arabes Nadjd*.

VII. - Du pachalic de Tripoli

Le pachalic de Tripoli comprend le pays qui s'étend le long de la Méditerranée, depuis Lataqîé jusqu'à Nahr-el-Kelb, en lui donnant pour limites à l'ouest, le cours de ce torrent et la chaîne des montagnes qui dominent l'Oronte.

La majeure partie de ce gouvernement est montueuse; la côte seule de la mer entre Tripoli et Lataqîé, est un terrain de plaine. Les ruisseaux nombreux qui y coulent lui donnent de grands moyens de fertilité; mais malgré cet avantage, cette plaine est bien moins cultivée que les montagnes, sans en excepter le Liban, tout hérissé qu'il est de rocs et de sapins. Les productions principales sont le blé, l'orge et le coton. Le territoire de Lataqîé est employé de préférence à la culture du tabac à fumer et des oliviers (1), pendant que le pays du Liban et le Kesraouân le sont à celle des mûriers blancs et des vignes.

La population est variée pour les races et pour les religions. Depuis le Liban jusqu'au-dessus de Lataqîé, les montagnes sont habitées par les Ansârié, dont j'ai parlé; le Liban et le Kesraouân sont peuplés exclusivement de Maronites; enfin la côte et les villes ont pour habitants des Grecs schismatiques et latins, des Turks et les descendans des Arabes.

Le pacha de Tripoli jouit de tous les droits de sa place. Le militaire et les finances sont en ses mains; il tient son gouvernement à titre de ferme, dont la Porte lui passe un bail pour l'année seulement. Le prix est de 750 bourses, c'est-à-dire 937 500 livres; mais il est en outre obligé de fournir le ravitaillement de la caravane de la Mekke, qui consiste en blé, en orge, en riz et autres provisions, dont les frais sont évalués 750 autres bourses. Lui-même en personne doit conduire ce convoi dans le désert, à la rencontre des pèlerins. Il se rembourse de ses dépenses sur le miri, sur les douanes, sur les sous-fermes des Ansârié et du Kesraouân; enfin il y joint les extorsions casuelles, ou avanies; et ce dernier article fût-il seul son bénéfice, il serait encore considérable. Il entretient environ 500 hommes à cheval aussi mal conditionnés que ceux d'Alep, et quelques fusiliers barbaresques.

---

(1) Le tabac a été introduit dans la région de Lattaquié au début du XVIII[e] siècle, d'après T. Shaw, *Travels*, 1738, 365, et est devenu rapidement l'un des principaux produits d'exportation du pays.
Cf. Weulersse, *Le Pays des Alaouites*, 1940, 232-233.

Le pacha de Tripoli a de tout temps désiré de régir par lui-même le pays des Ansârié et des Maronites; mais ces peuples s'étant toujours opposés par la force à l'entrée des Turks dans leurs montagnes, il a été contraint de remettre la perception du tribut à des sous-fermiers qui fussent agréables aux habitans. Leur bail n'est, comme le sien, que pour une année. Il l'établit par enchère, et de là une concurrence de gens riches, qui lui donne sans cesse le moyen d'exciter ou d'entretenir des troubles chez la nation tributaire. C'est le même genre d'administration que l'histoire offre chez les anciens Perses et Assyriens, et il paraît avoir subsisté de tout temps dans l'Orient.

La ferme des Ansârié est aujourd'hui divisée entre trois chefs ou *moqaddamin* : celle des Maronites est réunie dans les mains de l'émir Yousef (2) qui en rend 30 bourses, c'est-à-dire 37 500 livres. Les lieux remarquables de ce pachalik sont : 1° Tripoli (*a*) (en arabe *Tarâbolos*), résidence du pacha, et située sur la rivière Qadicha, à un petit quart de lieue de son embouchure. La ville est assise précisément au pied du Liban, qui la domine et l'enceint de ses branches à l'est, au sud, et même un peu au nord du côté de l'ouest. Elle est séparée de la mer par une petite plaine triangulaire d'une demi-lieue, à la pointe de laquelle est le village où abordent les vaisseaux. Les Francs appellent ce village la Marine (*b*), du nom général et commun à ces lieux dans le Levant. Il n'y a point de port, mais seulement une rade qui s'étend entre le rivage et les écueils appelés îles des Lapins et des Pigeons. Le fond en est de roche; les vaisseaux craignent d'y séjourner, parce que les câbles des ancres s'y coupent promptement, et que l'on y est d'ailleurs exposé au nord-ouest, qui est habituel et violent sur toute cette côte. Du temps des Francs, cette rade était défendue par des tours, dont on compte encore sept subsistantes depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à la Marine. La construction en est solide; mais elles ne servent plus qu'à nicher des oiseaux de proie (3).

Tous les environs de Tripoli sont en vergers, où le nopal abonde sans art, et où l'on cultive le mûrier blanc pour la soie, et le grenadier, l'oranger et le limonier pour leurs fruits, qui sont de la plus grande beauté. Mais l'habitation de ces lieux, quoique flatteuse à l'œil, est malsaine. Chaque année, depuis juillet jusqu'en septembre,

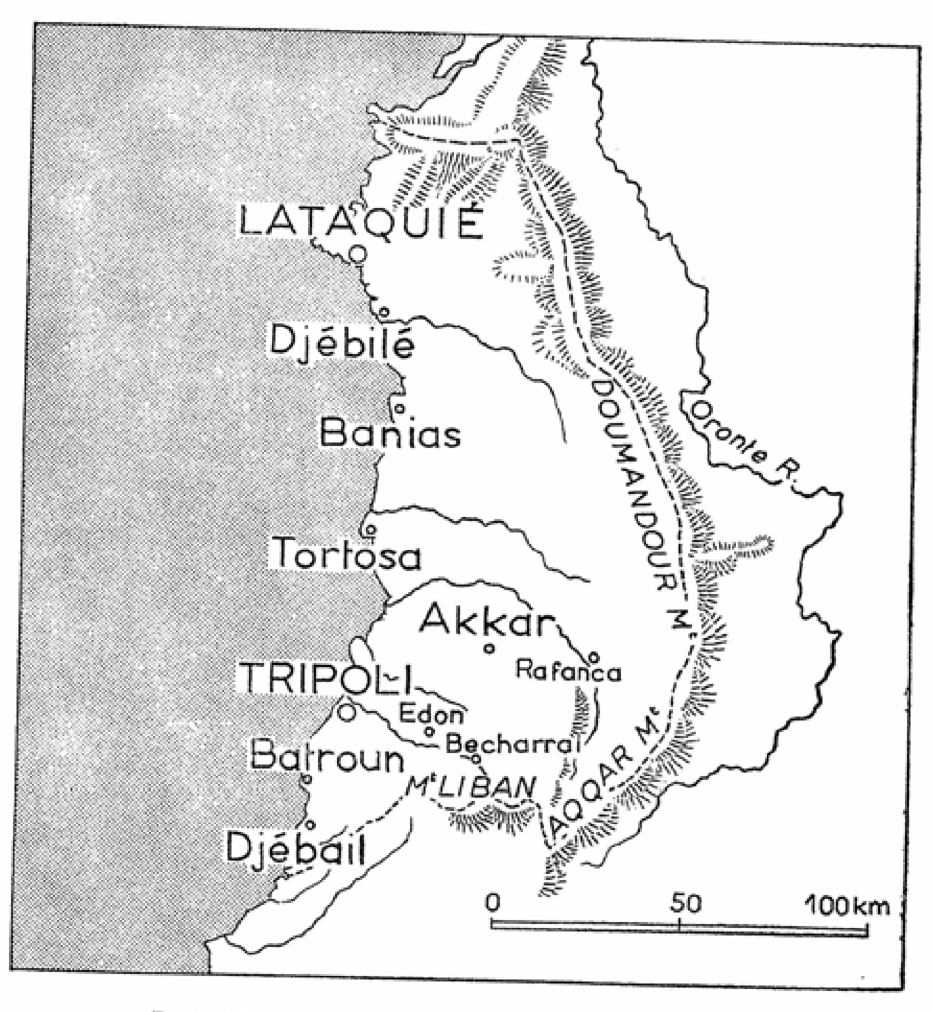
(*a*) Nom grec qui signifie trois villes, parce que ce lieu fut la réunion de trois colonies fournies par Sidon, Tyr et Arad, qui formèrent chacune un établissement si près l'un de l'autre, qu'ils n'en composèrent bientôt qu'un.

(*b*) Ces abords maritimes sont ce que les anciens appelaient *maïoumas*.

---

(2) L'émir Youssef Chehab.

(3) Cf. Buhl, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Tarâbulus*; Van Berchem, *Voyage en Syrie*; Sauvaget, « Notes sur les défenses de la Marine à Tripoli », in *Bull. Musée de Beyrouth*, 1938, t. II.



Pachalik de Tripoli, d'après la carte de Volney.

il y règne des fièvres épidémiques comme à Skandaroun et en Chypre : elles sont dues aux inondations que l'on pratique dans les jardins pour arroser les mûriers, et leur rendre la vigueur nécessaire à la seconde feuillaison. D'ailleurs la ville n'étant ouverte qu'au couchant, l'air n'y circule pas, et l'on y éprouve un état habituel d'accablement, qui fait que la santé n'y est qu'une convalescence (*a*). L'air, quoique plus humide à la Marine, y est plus salubre, sans doute parce qu'il y est libre et renouvelé par des courans : il l'est encore davantage dans les îles; et si le lieu était aux mains d'un gouvernement vigilant, c'est là qu'il faudrait appeler toute la population. Il n'en coûterait pour l'y fixer que d'établir jusqu'au village des conduites d'eau, qui paraissent avoir subsisté jadis. Il est d'ailleurs bon de remarquer que le rivage méridional de la petite plaine est plein de vestiges d'habitations et de colonnes brisées et enfoncées dans la terre ou ensablées dans la mer. Les Francs en employèrent beaucoup dans la construction de leurs murs, où on les voit encore posées sur le travers.

Le commerce de Tripoli consiste presque tout en soies assez rudes, dont on se sert pour les galons. On observe que de jour en jour elles perdent de leur qualité. La raison qu'en donnent des personnes sensées, est que les mûriers sont dépéris au point qu'il n'y a plus que des souches creuses. Un étranger réplique sur-le-champ : « Que n'en plante-t-on de nouveaux ? » Mais on lui répond : « C'est là un propos d'Europe. Ici l'on ne plante jamais, parce que si quelqu'un bâtit ou plante, le pacha dit : Cet homme a de l'argent. Il le fait venir; il lui en demande : s'il nie, il a la bastonnade; et s'il accorde, on la lui donne encore pour en obtenir davantage ». Ce n'est pas que les Tripolitains soient endurans : on les regarde au contraire comme une nation mutine. Leur titre de janissaires, et le turban vert qu'ils portent en se qualifiant de chérifs, leur en inspirent l'esprit. Il y a dix à douze ans que les vexations d'un pacha les poussèrent à bout : ils le chassèrent, et se maintinrent huit mois indépendans; mais la Porte envoya un homme nourri à son école, qui, par des promesses, des serments, des pardons, etc., les adoucit, les dispersa, et finit par en égorger 800 en un jour : on voit encore leurs têtes dans un caveau près du Qadicha. Voilà comme les Turks gouvernent ! Le commerce de Tripoli est aux mains des Français

(*a*) Depuis mon retour en France, l'on m'a mandé qu'il a régné pendant le printemps de 1785, une épidémie qui a désolé Tripoli et le Kesraouân : son caractère était une fièvre violente accompagnée de taches bleuâtres; ce qui l'a fait soupçonner d'être un peu mêlée de peste. Par une remarque singulière, l'on a observé qu'elle n'attaquait que peu les musulmans, mais qu'elle s'adressait surtout aux chrétiens; d'où l'on doit conclure qu'elle a été un effet des mauvais alimens et du mauvais régime dont ils usent pendant leur carême.

seuls. Ils y ont un consul et trois comptoirs (4). Ils exportent les soies et quelques éponges que l'on pêche dans la rade; ils les payent avec des draps, de la cochenille, du sucre et du café d'Amérique; mais en retours comme en entrées, cette échelle est inférieure à sa vassale, Lataqîé.

La ville moderne de Lataqîé (5), fondée jadis par Séleucus Nicator, sous le nom de Laodikea, est située à la base et sur la rive méridionale d'une langue de terre qui saille en mer d'une demi-lieue. Son port, comme tous les autres de cette côte, est une espèce de parc enceint d'un môle dont l'entrée est fort étroite. Il pourrait contenir 25 ou 30 vaisseaux; mais les Turks l'ont laissé combler au point que quatre y sont mal à l'aise, il n'y peut même flotter que des bâtimens au-dessous de 400 tonneaux, et rarement se passe-t-il une année sans qu'il en échoue quelqu'un à l'entrée (6). Malgré cet inconvénient, Lataqîé fait un très-gros commerce : il consiste surtout en tabacs à fumer, dont elle envoie chaque année plus de 20 chargemens à Damiette. Elle en reçoit du riz, qu'elle distribue dans la haute Syrie pour du coton et des huiles. Du temps de Strabon, au lieu de tabac, elle exportait en abondance des vins vantés que produisaient ses coteaux. C'était encore l'Egypte qui les consommait par la voie d'Alexandrie. Lesquels des anciens ou des modernes ont gagné à ce changement de jouissance ? Il ne faut pas parler de Lataqîé ni de Tripoli comme villes de guerre. L'une et l'autre sont sans canons, sans murailles, sans soldats : un corsaire en ferait la conquête. On estime que la population de chacune d'elles peut aller de 4 à 5 000 âmes.

Sur la côte, entre ces deux villes, on trouve divers villages habités, qui jadis étaient des villes fortes : tels sont Djebilé, le lieu escarpé de Merkab, Tartousa, etc. (7) ; mais l'on trouve encore plus d'emplacemens qui n'ont que des vestiges à demi effacés d'une habitation ancienne. Parmi ceux-là, l'on doit distinguer le rocher,

(4) Au moment du voyage de Volney, les consuls à Tripoli sont Philippe de Voize (1781-1783) et Voiron (1783-1786).

Aujourd'hui, au contraire, Tripoli est sans doute la ville du Liban où l'influence française est la moins forte. Pour des raisons politiques — la ville est peuplée en majorité de Musulmans sunnites et l'arrière-pays en majorité de Chrétiens, maronites à Zghorta, grecs-orthodoxes dans le Koura — Tripoli n'a pas accepté sans réticences son rattachement à la République libanaise à l'issue de la guerre 1914-1918. Son port est resté médiocrement développé, malgré l'importance croissante de la culture des agrumes et l'importance du trafic pétrolier : depuis 1931, Tripoli voit aboutir à son rivage la branche nord du pipe-line de Mossoul et possède depuis 1942 une raffinerie active. En 1957, il a été chargé à Tripoli 2 757 622 tonnes de pétrole brut sur 189 tankers, tandis que la raffinerie sortait 500 984 tonnes de produits industriels.

(5) Sur l'histoire de Lataquié voir Honigmann, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Ladhikiye*; Wiet, « Une inscription de Malik Zahir », *Bull. de l'Institut d'Arch. Or.*, Le Caire, 1930; Sauvaget, « Le plan de Laodicée-sur-mer », *Bull. de l'Institut fr. de Damas*, 1934.

Bonne description de Lattaquié dans Olivier, *Voyage*, II, 275-283.

(6) Le port de Lataquié a été largement transformé et modernisé, de manière à devenir « le port d'avenir » de la Syrie arabe. Le 23 novembre 1952, le Chef de l'Etat Syrien, alors le général Selo, et le colonel Adib Chichakli, vice-président du Conseil, en ont posé la première pierre, au milieu de réjouissances populaires.

(7) Sur ces villes de la côte, cf. Weulerse, *Le pays des Alaouites*, 1940, 1949-172. Sur l'île de Rouad, *Ibid.*, 173-190.

ou si l'on veut, l'île de Rouad, jadis ville et république puissante, sous le nom d'Aradus. Il ne reste pas un mur de cette foule de maisons qui, selon le récit de Strabon, étaient bâties à plus d'étages qu'à Rome même. La liberté dont ses habitans jouissaient, y avait entassé une population immense, qui subsistait par le commerce naval, par les manufactures et les arts. Aujourd'hui l'île est rase et déserte, et la tradition n'a pas même conservé aux environs le souvenir d'une source d'eau douce que les Aradiens avaient découverte au fond de la mer, et qu'ils exploitaient en temps de guerre, au moyen d'une cloche de plomb et d'un tuyau de cuir adapté à son fond. Au sud de Tripoli est le pays de Kesraouân, lequel s'étend de Nahr-el-Kelb par le Liban, jusqu'à Tripoli même. Djebail, jadis Boublos (8), est la ville la plus considérable de ce canton; cependant elle n'a pas plus de 6 000 habitans : son ancien port, construit comme celui de Lataqîé, est encore plus maltraité; à peine en reste-t-il des traces. La rivière d'Ybrahim, jadis Adonis, qui est à deux lieues au midi, a le seul pont que l'on trouve depuis Antioche, celui de Tripoli excepté. Il est d'une arche de 50 pas de large, de plus de 30 pieds d'élévation au-dessus du rivage, et d'une structure très-légère : il paraît être un ouvrage des Arabes.

Dans l'intérieur des montagnes, les lieux les plus fréquentés des Européens, sont les villages d'Eden et de Becharrai, où les missionnaires ont une maison. Pendant l'hiver, plusieurs des habitans descendent sur la côte, et laissent leurs maisons sous les neiges, avec quelques personnes pour les garder. De Becharrai, l'on se rend aux cèdres, qui en sont à sept heures de marche, quoiqu'il n'y ait que trois lieues de distance. Ces cèdres si réputés ressemblent à bien d'autres merveilles; ils soutiennent mal de près leur réputation : quatre ou cinq gros arbres, les seuls qui restent, et qui n'ont rien de particulier, ne valent pas la peine que l'on prend à franchir les précipices qui y mènent (9).

Sur la frontière du Kesraouân, à une lieue au nord de Nahr-el-Kelb, est le petit village d'Antoura, où les ci-devant jésuites avaient établi une maison qui n'a point la splendeur de celles d'Europe : mais dans sa simplicité, cette maison est propre; et sa situation à mi-côte, les eaux qui arrosent ses vignes et ses mûriers, sa vue sur le vallon qu'elle domine, et l'échappée qu'elle a sur la mer, en font un ermitage agréable. Les jésuites y avaient voulu annexer un couvent de filles, situé à un quart de lieue en face; mais les Grecs

---

(8) Byblos a retrouvé une importance considérable par les fouilles entreprises par l'Institut de France et dirigées par P. Montet (1921-1924) et par M. Dunand depuis 1926. Sur l'importance archéologique de Byblos, Dussaud, *Topographie*, 64 et suiv.

(9) Même impression dans de Tott : « Je me suis dispensé d'aller leur rendre hommage », IV, 127.

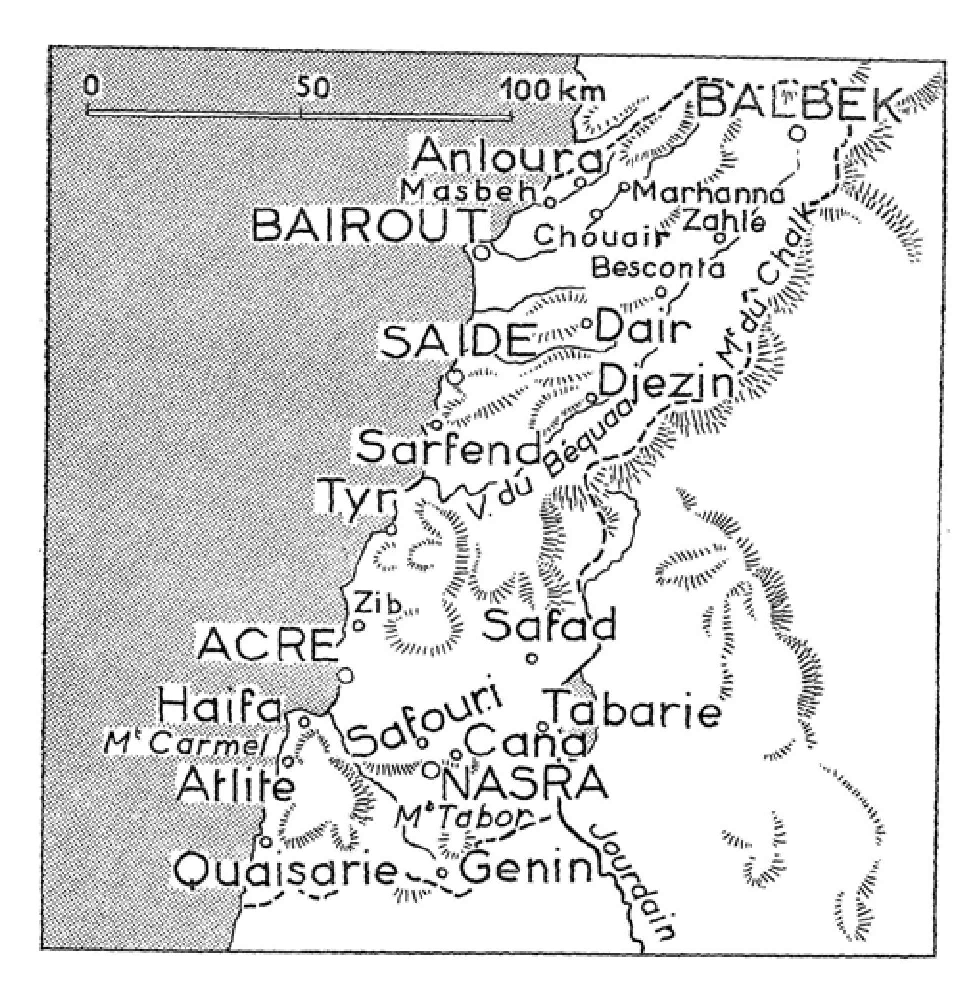
Volney est resté insensible à la grandeur du paysage qui avoisine les Cèdres. Il est exact que les arbres en eux-mêmes sont quelque peu décevants. Mais ils sont situés au bord d'un cirque prodigieux, dominé par le sommet du Qornet (3 083 m).

En contraste avec les impressions de Volney, voir celles de Géramb, *Pèlerinage à Jérusalem*, 1839, t. II, 369-403.

les en ayant dépossédés, ils en bâtirent un à leur porte, sous le nom de la Visitation. Ils avaient aussi bâti, à 200 pas au-dessus de leur maison, un séminaire qu'ils voulaient peupler d'étudians maronites et grecs-latins; mais il est resté désert. Les lazaristes, qui les ont remplacés, entretiennent à Antoura un supérieur curé et un frère lai, qui desservent la mission avec autant de charité que d'honnêteté et de décence (10).

---

(20) Le fait est récent lorsque Volney passe à Antoura. Le 27 mai 1783, le consul français à Seyde écrit : « Le 18 avril sont arrivés à Seyde deux prêtres et un frère de la mission de France. M. Merle a passé à Damas; M. Joseph Cordier s'est rendu à Antoura avec le frère. Je l'ai fait mettre en possession de la maison et de tout ce dont était chargé jusqu'à cette époque par inventaire et par gestion le P. Robert, capucin. »



Pachalik de Saïde, d'après la carte de Volney.

VIII. - Du pachalic de Saide, dit aussi d'Acre

Au midi du pachalic de Tripoli, et sur le prolongement de la même côte maritime, s'étend un troisième pachalic, qui jusqu'à ce jour a porté le nom de la ville de Saïde, sa capitale, mais qui maintenant pourra prendre celui d'Acre, où le pacha, depuis quelques années, a transféré sa résidence. La consistance de ce gouvernement a beaucoup varié dans ces derniers temps. Avant Dâher, il était composé du pays des Druzes et de toute la côte, depuis Nahr-el-Kelb jusqu'au Carmel. A mesure que Dâher s'agrandit, il le resserra au point que le pacha ne posséda plus que la ville de Saïde, dont il finit par être chassé; mais à la chute de Dâher, on a rétabli l'ancienne consistance. Djezzzâr, qui a succédé à ce chaik en qualité de pacha, y a fait annexer le pays de Safad, de Tabarié, de Balbek, ci-devant relevant de Damas, et le territoire de Qaïsarïé (Césarée), occupé par les Arabes de Saqr. C'est aussi ce pacha qui, profitant des travaux de Dâher à Acre, a transféré sa résidence en cette ville; et de ce moment elle est devenue la capitale de la province.

Par ces divers accroissemens, le pachalic d'Acre embrasse aujourd'hui tout le terrain compris depuis Nahr-el-Kelb jusqu'au sud de Qaïsarïé, entre la Méditerranée à l'ouest, l'Anti-Liban et le cours supérieur du Jourdain à l'est. Cette étendue lui donne d'autant plus d'importance, qu'il y joint des avantages précieux de position et de sol. Les plaines d'Acre, d'Ezdrelon, de Sour, de Haoulé, et le bas Béqââ, sont vantés avec raison pour leur fertilité. Le blé, l'orge, le maïs, le coton et le sésame y rendent, malgré l'imperfection de la culture, 20 et 25 pour un. Le pays de Qaïsarïé possède une forêt de chênes, la seule de la Syrie. Le pays de Safad donne des cotons que leur blancheur fait estimer à l'égal de ceux de Chypre. Les montagnes voisines de Sour ont des tabacs aussi bons que ceux de Lataquié, et l'on trouve un canton où ils ont un parfum de girofle qui les fait réserver à l'usage exclusif du sultan et de ses femmes. Le pays des Druzes abonde en vin et en soies. Enfin par la position de la côte et la qualité de ses anses, ce pachalik devient l'entrepôt nécessaire de Damas et de toute la Syrie intérieure.

Le pacha jouit de tous les droits de sa place; il est gouverneur despote, et fermier général. Il rend chaque année à la Porte une somme fixe de 750 bourses; mais en outre, il est obligé, ainsi qu'à Tripoli, de fournir le *djerdé* ou convoi des pèlerins de la Mekke. On estime également 750 bourses la quantité de riz, de blé, d'orge employés à ce convoi. Le bail de la ferme est pour un an seulement; mais il est souvent prorogé. Ses revenus sont : 1° le miri; 2° les

sous-fermes des peuples tributaires, tels que les Druzes, les Motouâlis, et quelques tribus d'Arabes; 3° le casuel toujours abondant des successions et des avanies; 4° les produits des douanes, tant sur l'entrée que sur la sortie et le passage des marchandises. Cet article seul a été porté à 1 000 bourses (1 250 000 livres) dans la ferme que Djezzâr a passée, en 1784, de tous ses ports et anses. Enfin ce pacha, usant d'une industrie familière à ses pareils dans toute l'Asie, fait cultiver des terrains pour son compte, s'associe avec des marchands et des manufacturiers, et prête de l'argent à intérêt aux laboureurs et aux commerçans. La somme qui résulte de tous ces moyens, est évaluée entre 9 et 10 millions de France. Si l'on y compare son tribut, qui n'est que de 1 500 bourses, ou 1 875 000 livres, l'on pourra s'étonner que la Porte lui permette d'aussi gros bénéfices; mais ceci est encore un des principes du divan. Le tribut une fois déterminé, il ne varie plus. Seulement, si le fermier s'enrichit, on le pressure par des demandes extraordinaires; souvent on le laisse thésauriser en paix; mais lorsqu'il s'est bien enrichi, il arrive toujours quelque accident qui amène à Constantinople son coffre-fort ou sa tête. En ce moment, la Porte ménage Djezzâr, à raison, dit-elle, de ses services. En effet, il a contribué à la ruine de Dâher; il a détruit la famille de ce prince, réprimé les Bedouins de Saqr, abaissé les Druzes, et presque anéanti les Motouâlis (1). Ces succès lui ont valu des prorogations qui se continuent depuis dix ans. Récemment il a reçu les trois queues, et le titre de *ouâzir* (vizir) qui les accompagne (*a*) : mais, par un retour ordinaire, la Porte commence à prendre ombrage de sa fortune; elle s'alarme de son humeur entreprenante; lui, de son côté, redoute sa fourberie; en sorte qu'il règne de part et d'autre une défiance qui pourra avoir des suites. Il entretient des soldats en plus grand nombre et mieux tenus qu'aucun autre pacha; et il observe de n'enrôler que des gens venus de son pays, c'est-à-dire des Bochnâqs et des Arnautes; leur nombre se monte à environ 900 cavaliers. Il y joint environ 1 000 Barbaresques à pied. Les portes de ses villes frontières ont des gardes régulières, ce qui est inusité dans le reste de la Syrie. Sur

(*a*) Tout pacha à trois queues est titré vizir.

---

(1) On peut recouper le témoignage de Volney par cette lettre de Jean Vincent Arasy, consul à Saïde (1779-1785), du 2 octobre 1781 : « Notre pacha vient de faire une expédition brillante contre les Mutoualis. Il les a fait attaquer le 23 du mois dernier par un corps de troupes de deux à trois mille hommes. Et par le bonheur qu'il a eu de défaire entièrement un millier de cavaliers mutoualis qui avaient à leur tête le chek Nassif, le plus puissant et le plus brave des Cheks qui gouvernaient cette nation, lequel a été tué dans l'action, le pacha s'est totalement emparé du pays. Les autres cheks au nombre de six ayant pris la fuite, deux sont tombés au pouvoir des Druzes, leurs ennemis jurés de tout tems. Le pacha les a réclamés et ils doivent arriver incessamment en cette ville pour être enfermés dans le château où vraisemblablement on les décapitera. Cette expédition vaudra immensément au pacha. Il a réuni le Fort de Sour que possédaient les Mutoualis aux autres de son gouvernement : peut-être serons-nous mieux avec lui pour nos affaires de négoce à Sour qu'avec les Mutoualis sur l'amitié desquels on ne pouvait guère compter. Au surplus, nous n'avons point à nous plaindre aujourd'hui de Djezzar. Notre commerce se fait paisiblement. »

(Chambre de Commerce de Marseille, *Archives Seyde, dossier* J 803.)

mer, il a une frégate, deux galiottes et un chébek qu'il a récemment pris sur les Maltais. Par ces précautions, dirigées en apparence contre l'étranger, il se met en garde contre les surprises du divan. L'on a déjà tenté plus d'une fois la voie des capidjis : mais il les a fait veiller de si près, qu'ils n'ont rien pu exécuter; et les coliques subites qui en ont fait périr deux ou trois, ont beaucoup refroidi le zèle de ceux qui se chargent d'un si cauteleux emploi. D'ailleurs, il soudoie des espions dans le *séraï* ou palais du sultan, et il y répand un argent qui lui assure des protecteurs. Ce moyen vient de lui procurer le pachalik de Damas (2), qu'il ambitionnait depuis longtemps, et qui en effet est le plus important de toute la Syrie. Il a cédé celui d'Acre à un Mamlouk nommé Selim, son ami et son compagnon de fortune; mais cet homme lui est si dévoué, que l'on peut regarder Djezzâr comme maître des deux gouvernements. L'on dit qu'il sollicite encore celui d'Alep. S'il l'obtient, il possédera presque toute la Syrie, et peut-être la Porte aura-t-elle trouvé un rebelle plus dangereux que Dâher ; mais comme les conjectures en pareilles matières sont inutiles, et presque impossibles à asseoir, je vais passer, sans y insister, à quelques détails sur les lieux les plus remarquables de ce pachalik.

Le premier qui se présente en venant de Tripoli le long de la côte, est la ville de Béryte, que les Arabes prononcent comme les anciens Grecs, *Bairout* (*a*). Son local est une plaine qui du pied du Liban s'avance en pointe dans la mer, environ deux lieues hors la ligne commune du rivage : l'angle rentrant qui en résulte au nord, forme une assez grande rade où débouche la rivière de Nahr-el-Salib, dit aussi Nahr-Bairout. Cette rivière en hiver a des débordemens qui ont forcé d'y construire un pont assez considérable; mais il est tellement ruiné, que l'on n'y peut plus passer. Le fond de la rade est un roc qui coupe les câbles des ancres, et rend cette station peu sûre. De là, en allant à l'ouest vers la pointe, l'on trouve, après une heure de chemin, la ville de Bairout (3). Jusqu'à ces derniers

(*a*) C'est effectivement la prononciation du grec.

---

(2) Le 28 mars 1785, J.-P. Renaudot, consul à Acre puis à Seyde, écrit à MM. les Echevins et députés du Commerce à Marseille :

« J'ai l'honneur de vous informer que Dgezzar, notre pacha, vient d'être nommé au gouvernement de Damas; il sera remplacé à celui de Seyde par Selim, son ancien Kiaya; le premier garde son Malikiane d'Acre, ce qui, ajouté à l'étendue de son nouveau département, le rend maître de presque toute la Syrie; j'ai profité de cette circonstance favorable pour essayer de rétablir ici plusieurs branches de commerce perdues depuis longtemps, entre autres celle des blés de Mésopotamie, celle des cotons de Napoulouse qui avaient pris la voie de Jaffa pour sortir de la Palestine, le rétablissement et la sûreté des chemins de Damas pour la libre circulation de nos marchandises de l'intérieur. Je lui ai demandé aussi la levée de quelques taxes sur certaines denrées. L'amitié dont ce vizir m'honore m'a enhardi à lui présenter un plan qui peut être bien avantageux à notre commerce; s'il me tient tout ce qu'il m'a promis, ce sera la première fois qu'un tyran aura été utile. Mais meilleur politique que lui et connaissant peut-être mieux l'Esprit de la Porte, je ne puis me dissimuler que tant de grâces, tant de biens répandus sur un sujet rebel (*sic*) me semblent autant de roses semées sur le bord d'un précipice... »

(Arch. Chambre de Commerce, Marseille : *Corresp. Seyde*, J 804.)

(3) Bonne description de Beyrouth dans Olivier, *Voyage*, II, ch. II et chap. V. — Etude et bibliographie dans Thoumin, *Géographie humaine de la Syrie Centrale*, 1936, 314-330. Sur l'histoire de la ville, cf. Heil, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Bairut*.

temps elle avait appartenu aux Druzes; mais Djezzâr a jugé à propos de la leur retirer, et d'y mettre une garnison turke. Elle n'en continue pas moins d'être l'entrepôt des Maronites et des Druzes : c'est par là qu'ils font sortir leurs cotons et leurs soies, destinées presque toutes pour le Kaire. Ils reçoivent en retour du riz, du tabac, du café et de l'argent, qu'ils échangent encore contre les blés de Béqââ et du Hauran : ce commerce entretient une population assez active, d'environ 6 000 âmes. Le dialecte des habitans est renommé avec raison pour être le plus mauvais de tous; il réunit à lui seul les douze défauts d'élocution dont parlent les grammairiens arabes. Le port de Bairout (4), formé comme tous ceux de la côte par une jetée, est comme eux comblé de sables et de ruines : La ville est enceinte d'un mur dont la pierre molle et sablonneuse cède au boulet de canon sans éclater; ce qui contraria beaucoup les Russes quand ils l'attaquèrent. D'ailleurs, ce mur et ses vieilles tours sont sans défense. Il s'y joint deux autres inconvéniens que condamnent Bairout à n'être jamais qu'une mauvaise place; car d'une part, elle est dominée par un cordon de collines qui courent à son sud-est, et de l'autre, elle manque d'eau dans son intérieur (5). Les femmes sont obligées de l'aller puiser à un demi-quart de lieue, à une source où elle n'est pas trop bonne (6). Djezzâr a entrepris de construire une fontaine publique, comme il a fait à Acre; mais le canal que j'ai vu creuser sera de peu de durée. Les fouilles que l'on a faites en d'autres circonstances pour former des citernes, ont fait découvrir des ruines souterraines, d'après lesquelles il paraît que la ville moderne est bâtie sur l'ancienne. Lataqîé, Antioche, Tripoli, Saide, et la plupart des villes de la côte, sont dans le même cas, par l'effet des tremblemens de terre qui les ont renversées à diverses époques. On trouve aussi hors des murs à l'ouest, des décombres et quelques fûts de colonnes, qui indiquent que Bairout a été autrefois beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. La plaine qui forme son territoire est toute plantée en mûriers blancs qui, au contraire de ceux de Tripoli, sont jeunes et vivaces, parce que sous la régie druze on les renouvelait impunément : aussi la soie qu'ils fournissent est d'une très-belle qualité. C'est un coup d'œil vraiment agréable, lorsqu'on vient des montagnes, d'apercevoir, de leurs

(4) Le port de Beyrouth, promis à un si prodigieux avenir est, au moment où Volney en constate la médiocrité, à la veille de se transformer. A partir du milieu du XVIIIe, les Echelles de Saïda et de Tripoli souffrent des avanies des pachas locaux. En 1769, à la suite de la bastonnade infligée par le pacha à deux drogmans du Consulat, plusieurs familles quittent Saïda pour Beyrouth, et la Chambre de Commerce de Marseille songe à lancer Beyrouth. Le baron de Tott qui inspecte les échelles du Levant en 1777, est le 18 septembre à Beyrouth et note dans son rapport : « Cette ville offrirait de nouveaux débouchés au commerce, si la Syrie moins vexée et les Druzes moins inquiétés, l'industrie de ces peuples était rendue à la culture. Les soies en sont la branche essentielle. Les montagnes du Kesraouan qui bordent cette côte et qui se joignent à celles du Liban sont extrêmement peuplées et la foi catholique s'y est propagée avec l'avantage de nous assurer une préférence dans la partie qui avoisine Antoura, monastère situé sur la côte à deux lieues au nord de Baruth ».

(5) Olivier, *Voyage*, II, 226, note : « Lorsque Volney a parcouru la Syrie, cette ville manquait d'eau. Aujourd'hui, il y a quatre ou cinq fontaines... »

(6) La source de *Ras an-Naba*, qui a donné son nom à une rue de la ville actuelle, non loin de l'hippodrome.

sommets ou de leurs pentes, le riche tapis de verdure que déploie au fond lointain de la vallée cette forêt d'arbres utiles. Dans l'été, le séjour de Bairout est incommode par sa chaleur et son eau tiède; cependant il n'est pas malsain : on dit qu'il le fut autrefois, mais qu'il cessa de l'être depuis que l'émir Fakr-el-Din eût planté un bois de sapins qui subsiste encore à une lieue de la ville. Les religieux de Mar-Hanna, qui ne sont pas des physiciens à systèmes, citent la même observation pour divers couvens; ils assurent même que depuis que les sommets se sont couverts de sapins, les eaux de diverses sources sont devenues plus abondantes et plus saines : ce qui est d'accord avec d'autres faits déjà connus.

Le pays des Druzes offre peu de lieux intéressans. Le plus remarquable est Dair-el-Qamar (7) ou Maison de la Lune, qui est la capitale et la résidence des émirs. Ce n'est point une cité, mais simplement un gros bourg mal bâti et fort sale. Il est assis sur le revers d'une montagne, au pied de laquelle coule une des branches de l'ancien fleuve *Tamyras,* aujourd'hui ruisseau de Dâmour. Sa population est formée de Grecs catholiques et schismatiques, de Maronites et de Druzes, au nombre de 15 à 1 800 âmes. Le *séraï* ou palais du prince n'est qu'une grande et mauvaise maison qui menace ruine.

Je citerai encore Zahlé (8), village au pied des montagnes, sur la vallée de Béqââ : depuis vingt ans ce lieu est devenu le centre des relations de Balbek, de Damas et de Bairout, avec l'intérieur des montagnes. L'on prétend même qu'il s'y fabrique de la fausse monnaie; mais les ouvriers qui contrefont les piastres turkes, n'ont pu imiter la gravure plus fine des dahlers d'Allemagne.

J'oubliais d'observer que le pays des Druzes est divisé en *qâtas* ou sections, qui ont chacune un caractère principal qui les distingue. Le Matné, qui est au nord, est le plus rocailleux et le plus riche en fer. Le Garb, qui vient ensuite, a les plus beaux sapins. Le Sâhel, ou pays plat, qui est la lisière maritime, est riche en mûriers et en vignes. Le Choûf, où se trouve Dair-el-Qamar, est le plus rempli d'oqqâls, et produit les plus belles soies. Le Tefâh, ou district des pommes, qui est au midi, abonde en ce genre de fruits. Le Chaqîf a les meilleurs tabacs; enfin l'on donne le nom de Djourd à toute la région la plus élevée et la plus froide des montagnes : c'est là que les pasteurs retirent dans l'été leurs troupeaux.

J'ai dit que les Druzes avaient accueilli chez eux des chrétiens grecs et maronites, et leur avaient concédé des terrains pour y bâtir des couvens. Les Grecs catholiques usant de cette permission, en ont fondé 12 depuis 70 ans. Le chef-lieu est Mar-Hanna : ce monastère est situé en face du village de Chouaîr, sur une pente escarpée, au pied de laquelle coule en hiver un torrent qui va au Nahr-el-Kelb. La maison, bâtie au milieu de rochers et de blocs

---

(7) Sur Dair el Qamar et sa région, Thoumin, *Géogr. humaine de la Syrie Centrale*, 97, 178, 319, 337.

(8) Sur Zahlé, Thoumin, *Ibid.*, 276-282.

écroulés, n'est rien moins que magnifique. C'est un dortoir à deux rangs de petites cellules, sur lesquelles règne une terrasse solidement voûtée : l'on y compte 40 religieux. Son principal mérite est une imprimerie arabe, la seule qui ait réussi dans l'empire turk. Il y a environ 50 ans qu'elle est établie : le lecteur ne trouvera peut-être pas mauvais d'en apprendre en peu de mots l'histoire (9).

Dans les premières années de ce siècle, les jésuites profitant de la considération que leur donnait la protection de la France, déployaient dans leur maison d'Alep le zèle d'instruction qu'ils ont porté partout. Ils avaient fondé dans cette ville une école où ils s'efforçaient d'élever les enfans des chrétiens dans la connaissance de la religion romaine, et dans la discussion des hérésies : ce dernier article est toujours le point capital des missionnaires; il en résulte une manie de controverse qui met sans cesse aux prises les partisans des différens rites de l'Orient. Les Latins d'Alep, excités par les jésuites, ne tardèrent pas de recommencer, comme autrefois, à argumenter contre les Grecs; mais comme la logique exige une connaissance méthodique de la langue, et que les chrétiens, exclus des écoles musulmanes, ne savaient que l'arabe vulgaire, ils ne pouvaient satisfaire par écrit leur goût de controverse. Pour y parvenir, les Latins résolurent de s'initier dans le scientifique de l'arabe. L'orgueil des docteurs musulmans répugnait à en ouvrir les sources à des infidèles : mais leur avarice fut encore plus forte que leurs scrupules; et moyennant quelques bourses, la science si vantée de la grammaire et du *nahou* fut introduite chez les chrétiens. Le sujet qui se distingua le plus par les progrès qu'il y fit, fut un nommé Abd-allah-Zâkèr; il y joignit un zèle particulier à promulguer ses connaissances et ses opinions. On ne peut déterminer les suites qu'eût pu avoir cet esprit de prosélytisme dans Alep; mais un accident ordinaire en Turkie vint en déranger la marche. Les schismatiques, blessés des attaques d'Abd-allah, sollicitèrent sa perte à Constantinople (10). Le patriarche, excité par ses prêtres, le représenta au vizir comme un homme dangereux : le vizir, qui connaissait les usages, feignit d'abord de ne rien croire; mais le patriarche ayant appuyé ses raisons de quelques bourses, le vizir lui délivra un *kat-chérif*, ou noble-seing du sultan, qui, selon la coutume, portait ordre de couper la tête à Abd-allah. Heureusement il fut prévenu assez à temps pour s'échapper; et il se sauva dans le Liban, où sa vie était en sûreté : mais en quittant son pays, il ne perdit pas ses idées de réforme,

---

(9) On complétera les indications de Volney par Nasrallah, *L'imprimerie au Liban*, Harissa, 1948.

On trouve un écho de l'intérêt porté par Volney à l'imprimerie de Mar-Hanna jusque dans les délibérations du Comité d'Instruction Publique de la Convention :

« Le 16 fructidor au III, un membre soumet au Comité la proposition suivante : Le monastèrè d'Antoura (*sic*) dans les montagnes de l'Anti-Liban (*sic*) possède une imprimerie. Il serait important d'avoir un double exemplaire de ce qu'elle a imprimé et de ce qu'elle imprimera; ou, si la chose est impossible, au moins un catalogue de ces ouvrages. On pourrait charger de cette commission le Consul à Alep. »

Guillaume, *P.V. du Comité d'Instruction Publique de la Convention*, VI, 623.

(10) Le patriarche orthodoxe était alors Mgr Dabbas. Abdallah Zakher (1680-1748) quitta Alep en novembre 1722 et installa son imprimerie à Mar Hanna en 1731.

et il résolut plus que jamais de répandre ses opinions. Il ne le pouvait plus que par des écrits : la voie des manuscrits lui parut insuffisante. Il connaissait les avantages de l'imprimerie : il eut le courage de former le triple projet d'écrire, de fondre et d'imprimer; et il parvint à l'exécuter par son esprit, sa fortune, et son talent de graveur, qu'il avait déjà exercé dans la profession de joaillier. Il avait besoin d'un associé, et il eut le bonheur d'en trouver un qui partagea ses desseins : son frère, qui était supérieur à Mar-Hanna, le détermina à choisir cette résidence; et dès lors, libre de tout autre soin, il se livra tout entier à l'exécution de son projet. Son zèle et son activité eurent tant de succès, que dès 1733 il fit paraître les Psaumes de David en un volume. Ses caractères furent si corrects et si beaux, que ses ennemis mêmes achetèrent son livre : depuis ce temps on en a renouvelé dix fois l'impression; l'on a fondu de nouveaux caractères, mais l'on n'a rien fait de supérieur aux siens. Ils imitent parfaitement l'écriture à la main; ils en observent les pleins et les déliés, et n'ont point l'air maigre et décousu des caractères arabes d'Europe. Il passa ainsi vingt années à imprimer divers ouvrages, qui furent la plupart des traductions de nos livres dévots. Ce nest pas qu'il sût aucune de nos langues : mais les jésuites avaient déjà traduit plusieurs livres; et comme leur arabe était tout à fait mauvais, il refondit leurs traductions, et leur substitua sa version, qui est un modèle de pureté et d'élégance. Sous sa plume, la langue a pris une marche soutenue, un style nombreux, clair et précis dont on ne l'eût pas crue capable, et qui indique que si jamais elle est maniée par un peuple savant, elle sera l'une des plus heureuses et des plus propres à tous les genres. Après la mort d'Abd-allah, arrivée vers 1755 (11), son élève lui succéda; à celui-ci ont succédé des religieux de la maison même; ils ont continué d'imprimer et de fondre; mais l'établissement est languissant et menace de finir. Les livres se vendent peu, à l'exception des Psaumes, dont les chrétiens ont fait le livre classique de leurs enfans et qu'il faut, par cette raison, renouveler sans cesse. Les frais sont considérables, attendu que le papier vient d'Europe (12), et que la main-d'œuvre est très-lente. Un peu d'art remédierait au premier de ces inconvéniens; mais le second est radical. Les caractères arabes exigeant d'être liés entre eux, il faut pour les bien joindre et les aligner, des soins d'un détail immense. En outre, la liaison des lettres variant de l'une à l'autre, selon qu'elles sont au commencement, au milieu ou à la fin d'un mot, il a fallu fondre beaucoup de lettres doubles; par là les casses trop multipliées ne se trouvent plus rassemblées sous la main du compositeur; il est obligé de courir le long d'une table de 18 pieds de long, et de chercher ses lettres dans près de 900 cassetins : de là une perte de temps qui ne permettra jamais aux imprimeries arabes d'atteindre à la perfec-

(11) La mort d'Abdallah est du 30 août 1748.

(12) Browne, *Voyage*, II, 245, signale qu'en août-septembre 1797, quand il passe à Mar Hanna, « vu la cherté du papier et la nullité du débit des livres » les presses sont arrêtées. Elles devaient reprendre le travail en 1802.

tion des nôtres. Quant au peu de débit des livres, il ne faut l'imputer qu'au mauvais choix que l'on en a fait : au lieu de traduire des ouvrages d'une utilité pratique, et qui fussent propres à éveiller le goût des arts chez tous les Arabes sans distinction, l'on n'a traduit que des livres mystiques exclusivement propres aux chrétiens, et qui, par leur morale misanthropique, ne sont faits que pour fomenter le dégoût de toute science et même de la vie. Le lecteur en pourra juger par le catalogue ci-joint.

CATALOGUE DES LIVRES IMPRIMES AU COUVENT DE MAR-HANNA-EL-CHOUAIR, DANS LA MONTAGNE DES DRUZES : (13)

1. *Balance du Temps, ou Différence du Temps et de l'Eternité,* par le père Nieremberg, jésuite.
2. *Vanité du Monde,* par Didaco Stella, jésuite.
3. *Guide du Pécheur,* par Louis de Grenade, jésuite.
4. *Guide du Prêtre.*
5. *Guide du Chrétien.*
6. *Aliment de l'Ame.*
7. *Contemplation de la Semaine sainte.*
8. *Doctrine chrétienne.*
9. *Explication des sept Psaumes de la pénitence.*
10. *Les Psaumes de David,* traduits du grec.
11. *Les Prophéties.*
12. *L'Evangile et les Epitres.*
13. *Les Heures chrétiennes,* à quoi il faut joindre la *Perfection chrétienne de Rodriguez,* et la *Règle des moines,* imprimés tous les deux à Rome.

En manuscrits, ce couvent possède :

1. *Imitation de Jésus-Christ.*
2. *Jardin des Moines,* ou la vie des saints Pères du désert.
3. *Théologie morale,* de Buzembaum.
4. *Les Sermons,* de Segneri.
5. *Théologie de saint Thomas,* en 4 vol. in-fol., dont la transcription a coûté 1 250 liv.
6. *Sermons,* de saint Jean Chrysostôme.
7. *Principes des lois,* de Claude Virtieu.
8. * *Dispute théologique,* du moine George.
9. *Logique traduite de l'Italien,* par un Maronite.

(13) La plupart des ouvrages cités dans ce catalogue par Volney existent encore — imprimés et manuscrits — au couvent de Mar-Hanna où les souvenirs de Zakher sont conservés avec vénération. Quelques-uns ont eu assez de succès pour justifier plusieurs réimpressions : notamment le *Livre des Psaumes* (*Kitâbu al-Mazâmîr*), traduit par Zakher, imprimé en 1735 et réimprimé en 1739, 1753, 1764, 1770, 1780.

Dans l'édition de 1799 du *Voyage*, Volney a donné en note — je crois inutile de reproduire ici ses transcriptions imparfaites — les titres arabes de ces livres : le lecteur trouvera ces titres intégralement, avec la description des volumes et des renseignement sur les religieux français qui ont collaboré aux traductions de Zâkher, dans l'excellente monographie du R.P. Nasrallah.

* 10. *La Lumière des cœurs* (juifs), de Paul de Smyrne, juif converti.
* 11. *Demandes et recherches sur la Grammaire et le Nahou*, par l'évêque Germain, Maronite.
* 12. *Poésies* du même, sur des sujets pieux.
* 13. *Poésies*, du curé Nicolas, frère d'Abd-allah-Zâkèr.
* 14. *Abrégé du Dictionnaire appelé l'Océan de la langue arabe.*

Tous ces ouvrages sont de la main des chrétiens : ceux qui sont marqués d'étoiles sont de composition arabe; les suivans sont de la composition des musulmans.

1. *Le Qôran*, ou la Lecture de Mahomet.
2. *L'Océan de la langue arabe*, traduit par Golius.
3. *Les Mille distiques*, d'Ebn-el-Malek, *sur la Grammaire.*
4. *Explication des Mille distiques.*
5. *Grammaire Adjeroumié.*
6. *Rhétorique* de Taftazâni.
7. *Séances*, ou Histoires plaisantes, de Hariri.
8. *Poésies*, d'Omar Ebn-el-Fârdi, dans le genre érotique.
9. *Science de la langue arabe*, petit livre dans le genre des Synonymes français de Girard.
10. *Médecine*, d'Ebn-Sina (Avicenne).
11. *Les Simples et les Drogues*, traduit de Dioscoride par Ebn-el-Bitar.
12. *Dispute des médecins.*
13. *Fragments théologiques sur les sectes du monde.*
14. Un livret de *Contes* (de peu de valeur). J'en ai l'extrait.
15. *Histoire des Juifs*, par Josèphe, traduction très-incorrecte.

Enfin, un petit livre d'astronomie dans les principes de Ptolomée, et quelques autres de nulle valeur.

Voilà en quoi consiste toute la bibliothèque du couvent de Mar-Hanna, et l'on peut en prendre une idée de la littérature de toute la Syrie, puisque cette bibliothèque est, avec celle de Djezzâr, la seule qui y existe. Parmi les livres originaux, il n'y en a pas un seul qui, pour le fond, mérite d'être traduit. Les *Séances* même de Hariri (14) n'ont d'intérêt qu'à raison du style, et il n'y a dans tout l'ordre qu'un seul religieux qui les entende : les autres ne sont pas mieux compris de la plupart des moines. Le régime de cette maison et les mœurs des moines qui l'habitent, offrent quelques singularités qui méritent que j'en fasse mention.

La règle de leur ordre est celle de saint Basile, qui est pour les Orientaux ce que saint Benoît est pour les Occidentaux; seulement ils y ont fait quelques modifications relatives à leurs positions; la cour de Rome a sanctionné le code qu'ils en ont dressé

---

(14) Les fameuses *Maqâmât* de Hariri ont été traduites en français au temps même de Volney par son ami Venture de Paradis. Le ms. de cette traduction inédite se trouve dans les papiers de Venture de Paradis, *B.N.*, Nouv. acq., fr. 9 136.

il y a trente ans. Ils peuvent prononcer les vœux dès l'âge de seize ans, selon l'attention qu'ont eue tous les législateurs monastiques de captiver l'esprit de leurs prosélytes dès le plus jeune âge, pour le plier à leur institut : ces vœux sont, comme partout, ceux de pauvreté, d'obéissance, de dévouement et de chasteté; mais il faut avouer qu'ils sont plus strictement observés dans ce pays que dans le nôtre; en tout, la condition des moines d'Orient est bien plus dure que celle des moines d'Europe. On en pourra juger par le tableau de leur vie domestique. Chaque jour, ils ont sept heures de prières à l'église, et personne n'en est dispensé. Ils se lèvent à 4 heures du matin, se couchent à 9 du soir, et ne font que deux repas, savoir, à 9 et à 5. Ils font perpétuellement maigre, et se permettent à peine la viande dans les plus grandes maladies; ils ont, comme les autres Grecs, trois grands carêmes par an, une foule de jeûnes, pendant lesquels ils ne mangent ni œufs, ni lait, ni beurre, ni même de fromage. Presque toute l'année, ils vivent de lentilles à l'huile, de fèves, de riz au beurre, de lait caillé, d'olives et d'un peu de poisson salé. Leur pain est une petite galette grossière et mal levée, dure le second jour, et que l'on ne renouvelle qu'une fois par semaine. Avec cette nourriture, ils se prétendent moins sujets aux maladies que les paysans; mais il faut remarquer qu'ils portent tous des cautères au bras, et que plusieurs sont attaqués de hernies, dues, je crois, à l'abus de l'huile. Chacun a pour logement une étroite cellule, et pour tout meuble une natte, un matelas, une couverture, et point de draps; ils n'en ont pas besoin, puisqu'ils dorment vêtus. Leur vêtement est une grosse chemise de coton rayée de bleu, un caleçon, une camisole, et une robe de bure brune si roide et si épaisse, qu'elle se tient debout sans faire un pli. Contre l'usage du pays, ils portent des cheveux de huit pouces de long; et au lieu de capuchon, un cylindre de feutre de dix pouces de hauteur, tel que celui des cavaliers turks. Enfin chacun d'eux, à l'exception du supérieur, du dépensier et du vicaire, exerce un métier d'un genre nécessaire ou utile á la maison : l'un est tisserand, et fabrique les étoffes; l'autre est tailleur, et coud les habits; celui-ci est cordonnier, et fait les souliers; celui-là est maçon, et dirige les constructions. Deux sont chargés de la cuisine, quatre travaillent à l'imprimerie, quatre à la reliure; et tous aident à la boulangerie, le jour que l'on fait le pain. La dépense de 40 à 45 bouches qui composent le couvent, n'excède pas chaque année la somme de 12 bourses, c'est-à-dire 15 000 livres; encore sur cette somme prend-on les frais de l'hospitalité de tous les passans, ce qui forme un article considérable. Il est vrai que la plupart de ces passans laissent des dons ou aumônes, qui font une partie du revenu de la maison; l'autre partie provient de la culture des terres. Ils en ont pris à rente une assez grande étendue, dont ils payent 400 piastres de redevance à deux émirs. Ces terres ont été défrichées par les premiers religieux; mais aujourd'hui, ils ont jugé à propos d'en remettre la culture à des paysans qui leur payent la moitié de tous les produits. Ces produits sont des soies blanches et jaunes que l'on

vend à Bairout; quelques grains et des vins (*a*) qui, faute de débit, sont offerts en présent aux bienfaiteurs, ou consommés dans la maison. Ci-devant les religieux s'abstenaient d'en boire; mais par une marche commune à toutes les sociétés, ils se sont déjà relâchés de leur austérité première; ils commencent aussi à tolérer la pipe et le café, malgré les réclamations des anciens, jaloux en tout pays de perpétuer les habitudes de leur jeunesse.

Le même régime a lieu pour toutes les maisons de l'ordre, qui, comme je l'ai dit, sont au nombre de 12. On porte à 150 sujets la totalité des religieux; il faut y ajouter 5 couvens de femmes qui en dépendent. Les premiers supérieurs qui les fondèrent, crurent avoir fait une bonne opération; mais aujourd'hui l'ordre s'en repent, parce que des religieuses en pays turk sont une chose dangereuse, et qu'en outre elles dépensent plus qu'elles ne rendent. L'on n'ose cependant les abolir, parce qu'elles tiennent aux plus riches maisons d'Alep, de Damas et du Kaire, qui se débarrassent de leurs filles dans ces couvens, moyennant une dot. C'est d'ailleurs pour un marchand un motif de verser des aumônes considérables. Plusieurs donnent chaque année 100 pistoles, et même 100 louis et 1 000 écus, sans demander d'autre intérêt que des prières à Dieu, pour qu'il détourne d'eux le regard dévorant des pachas. Mais comme d'autre part, ils le provoquent par le luxe

(*a*) Ces vins sont de trois espèces, savoir : le rouge, le blanc, et le jaune. Le blanc, qui est le plus rare, est amer à un point qui le rend désagréable. Par un excès contraire, les deux autres sont trop doux et trop sucrés. La raison en est qu'on les fait bouillir, en sorte qu'ils ressemblent au vin cuit de Provence. L'usage de tout le pays est de réduire le moût aux deux tiers de sa quantité. On ne peut en boire pendant le repas sans s'exposer à des aigreurs, parce qu'ils développent leur fermentation dans l'estomac. Cependant il y a quelques cantons où l'on ne cuit pas le rouge, et alors il acquiert une qualité presque égale au Bordeaux. Le vin jaune est célèbre chez nos négocians, sous le nom de *vin d'or,* qu'il doit à sa belle couleur de topaze. Le plus estimé se cueille sur les côteaux du Zoûq ou village de Masbeh près d'Antoura. Il n'est pas nécessaire de le cuire, mais il est trop sucré. Voilà ces vins du Liban vantés des anciens gourmets grecs et romains. C'est à nos Français à essayer s'ils seraient du même avis; mais ils doivent observer que dans le passage de la mer, les vins cuits fermentent une seconde fois et font crever les tonneaux. Il est probable que les habitans du Liban n'ont rien changé à l'ancienne méthode de faire le vin, ni à la culture des vignes. Elles sont disposées par échalas de six à huit pieds de hauteur. On ne les taille point comme en France, ce qui nuit sûrement beaucoup à la quantité et à la qualité de la récolte. La vendange se fait sur la fin de septembre. Le couvent de Mar-Hanna cueille environ 150 kâbié ou jarres de terre, qui tiennent à peu près 110 pintes. Le prix courant dans le pays peut s'évaluer à 7 ou 8 sous notre pinte (15).

(15) Bonnes indications sur les vins du Liban dans Browne, II, 193-195.

fastueux de leurs habits et de leurs meubles, ces dons ne les empêchent point d'être rançonnés. Récemment l'un d'eux osa bâtir à Damas une maison de plus de 120 000 livres. Le pacha, qui la vit, fit dire au maître qu'il était curieux de la visiter, et d'y prendre une tasse de café. Or, comme le pacha eût pu s'y plaire et y rester, il fallut, pour se débarrasser de sa politesse, lui faire un cadeau de 10 000 écus.

Après Mar-Hanna, le couvent le plus remarquable est Dair-Mokallés, ou couvent de Saint-Sauveur. Il est situé à trois heures de chemin au nord-est de Saïde. Les religieux avaient amassé dans ces derniers temps une assez grande quantité de livres arabes imprimés et manuscrits; mais il y a environ huit ans que Djezzâr ayant porté la guerre dans ce canton, ses soldats pillèrent la maison et dispersèrent tous les livres.

En revenant à la côte, on doit remarquer d'abord Saïde (16), rejeton dégénéré de l'ancienne Sidon (*a*). Cette ville, ci-devant résidence du pacha (17), est, comme toutes les villes turkes, mal bâtie, malpropre, et pleine de décombres modernes (18). Elle occupe, le long de la mer, un terrain d'environ 600 pas de long sur 150 de large. Dans la partie du sud, le terrain, qui s'élève un peu, a reçu un fort construit par Degnizlé. De là l'on domine la mer, la ville et la campagne; mais une volée de canon renverserait tout cet ouvrage, qui n'est qu'une grosse tour à un étage, déjà à demi ruinée. A l'autre extrémité de la ville, c'est-à-dire au nord-ouest, est le château. Il est bâti dans la mer même, à 80 pas du continent, auquel il tient par des arches. A l'ouest de ce château est un écueil de 15 pieds d'élévation au-dessus de la mer, et d'environ 200 pas de long. L'espace compris entre cet écueil et le château sert de rade aux vaisseaux; mais ils n'y sont pas en sûreté contre le gros temps. Le rivage qui règne le long de la ville est occupé par un bassin enclos d'un môle ruiné. C'était jadis le port, mais le sable l'a rempli au point qu'il n'y a que son embouchure, près le château, qui reçoive des bateaux. C'est Fakr-el-Din, émir des Druzes, qui a commencé la ruine de tous ces petits ports, depuis Bairout jusqu'à Acre, parce que craignant les vaisseaux turks, il y fit couler à fond des bateaux et des pierres. Le bassin de Saïde, s'il était vidé, pourrait tenir 20 à 25 petits bâtimens. Du côté de la mer, la ville est absolument sans muraille; du côté de la terre, celle qui l'enceint n'est qu'un mur de prison. Toute l'artillerie réunie ne monte pas à six canons, qui n'ont ni

(*a*) Le nom de Sidon subsiste encore dans un petit village à une demi-lieue de Saïde.

(16) Sur la ville ancienne, Dussaud, *Topographie*, 37 et suiv., 43 et suiv., et Poidebard et Lauffray, *Aménagements antiques du port de Saïda*, Beyrouth, 1951. Sur Saïda au XVIIIe siècle, voir Masson, *passim.;* Browne, II, 190; Olivier, II, 226, la trouve « aussi considérable et aussi sale que Barut » et souhaite qu'on y fasse des fouilles archéologiques. Sur la ville moderne, Thoumin, 97, 303.

(17) Cf. ci-dessus, p. 287.

(18) Conséquences du tremblement de terre de 1759.

affûts ni canonniers. A peine compte-t-on 100 hommes de garnison. L'eau vient de la rivière d'Aoula, par des canaux découverts où les femmes vont la puiser. Ces canaux servent aussi à abreuver des jardins d'un sol médiocre, où l'on cultive des mûriers et des limoniers (19).

Saïde est une ville assez commerçante, parce qu'elle est le principal entrepôt de Damas et du pays intérieur. Les Français, les seuls Européens que l'on y trouve, y ont un consul et cinq ou six maisons de commerce (20). Leurs retraits consistent en soie, et surtout en cotons bruts ou filés. Le travail de ce coton est la principale branche d'industrie des habitans, dont le nombre peut se monter à 5 000 âmes.

A six lieues au sud de Saïde, en suivant le rivage, l'on arrive par un chemin de plaine très-coulant, au village de Sour. Nous avons peine à reconnaître dans ce nom celui de Tyr, que nous tenons des Latins : mais si l'on se rappelle que l'*y* fut jadis *ou*; si l'on observe que les Latins ont substitué le *t* au *thêta* des Grecs, et que ce *thêta* avait le son sifflant du *th* anglais dans *think* (*a*), l'on sera moins étonné de l'altération. Elle n'a point eu lieu chez les Orientaux, qui de tout temps ont appelé *Tsour* et *Sour* le lieu dont nous parlons.

Le nom de Tyr tient à tant d'idées et de faits intéressans pour quiconque a lu l'histoire, que je crois faire une chose agréable à tout lecteur, en traçant un tableau fidèle des lieux qui furent jadis le théâtre d'un commerce et d'une navigation immenses, le berceau des arts et des sciences, et la patrie du peuple le plus industrieux peut-être et le plus actif qui ait jamais existé.

Le local actuel de Sour (21) est une presqu'île qui saille du rivage en mer en forme de marteau à tête ovale. Cette tête est un fond de roc recouvert d'une terre brune cultivable, qui forme une petite plaine d'environ 800 pas de long sur 400 de large. L'isthme

(*a*) Et non le son de *z*, comme dans *there*.

---

(19) Bonnes indications sur l'irrigation à Saïda dans Thoumin, 97-98.

(20) Jusqu'au milieu du XVIII[e], Saïda a été l'une des principales Echelles du Levant et le siège d'un important consulat installé au Khan des Français. Venture de Paradis dans ses *Observations sur la côte de Syrie* (B.N., ms. acq., fr. 9 135) définit ainsi le rôle délicat du consul :

« Le consul jouit d'une considération générale et sa protection sera toujours efficace s'il scait allier un peu de fermeté à une conduite sage et prudente. Le bien du commerce exige qu'il cultive la bienveillance des émirs des Druzes et des cheikhs Metualis ses voisins, sans cependant se mêler de leurs affaires auprès du gouvernement. Quelques petits présents faits à propos sont les seuls moyens qu'il doit employer pour entretenir leurs bonnes dispositions en faveur de la nation. Il serait d'un très bon effet que le consul eût dans cette Echelle une espèce de représentation soutenue, et la moindre augmentation faite à ses appointemens devrait suffire pour l'entretien de quelques chevaux et de deux ou trois domestiques avec livrée. »

Lors du séjour de Volney, le Consul était Jean Arazy. Une intéressante correspondance de celui-ci est conservée à la Chambre de Commerce de Marseille.

(21) Sur la ville antique, Dussaud, *Topographie*, 18 et suiv., 44 et suiv., et Poidebard, *Un grand port disparu*, Paris, 1939. Sur Sour au XVIII[e] siècle, Browne, II, 189; Olivier, II, 233-245. Notes manuscrites de Venture de Paradis (B.N., nouv. acq., fr. 9 135, 73-75). Sur la ville actuelle, Thoumin, 146, 156, 316.

qui joint cette plaine au continent est un pur sable de mer. Cette différence de sol rend très-sensible l'ancien état d'île qu'avait la tête de marteau avant qu'Alexandre la joignît au rivage par une jetée. La mer, en recouvrant de sable cette jetée, l'a élargie par des atterrissemens successifs, et en a formé l'isthme actuel. Le village de Sour est assis sur la jonction de cet isthme à l'ancienne île, dont il ne couvre pas plus du tiers. La pointe que le terrain présente au nord, est occupée par un bassin qui fut un port creusé de main d'homme. Il est tellement comblé de sable, que les petits enfans le traversent sans se mouiller les reins. L'ouverture, qui est à la pointe même, est défendue par deux tours correspondantes, où jadis l'on attachait une chaîne de 50 à 60 pieds pour fermer entièrement le port. De ces tours part une ligne de murs qui, après avoir protégé le bassin du côté de la mer, enfermait l'île entière; mais aujourd'hui l'on n'en suit la trace que par les fondations qui bordent le rivage, excepté dans le voisinage du port, où les Motouâlis firent, il y a vingt ans, quelques réparations, déjà en ruines. Plus loin de la mer, au nord-ouest de la pointe, à la distance d'environ 300 pas, est une ligne de roches à fleur d'eau. L'espace qui les sépare du rivage du continent en face forme une espèce de rade où les vaisseaux mouillent avec plus de sûreté qu'à Saïde, sans cependant être hors de danger; car le vent du nord-ouest les bat fortement, et le fond fatigue les câbles. En rentrant dans l'île, l'on observe que le village en laisse libre la partie qui donne sur la pleine mer, c'est-à-dire à l'ouest. Cet espace sert de jardin aux habitans; mais telle est leur inertie, que l'on y trouve plus de ronces que de légumes. La partie du sud est sablonneuse et plus couverte de décombres (22). Toute la population du village consiste en 50 à 60 pauvres familles, qui vivent obscurément de quelques cultures de grain, et d'un peu de pêche. Les maisons qu'elles occupent ne sont plus, comme au temps de Strabon, des édifices à trois et quatre étages, mais de chétives huttes prêtes à s'écrouler. Ci-devant elles étaient sans défense du côté de terre; mais les Motouâlis qui s'en emparèrent en 1766, les fermèrent d'un mur de 20 pieds de haut qui subsiste encore. L'édifice le plus remarquable est une masure qui se trouve à l'angle du sud-est. Ce fut une église chrétienne, bâtie probablement par les croisés (23) ; il n'en reste que la partie du chœur : tout auprès, parmi des monceaux de pierres, sont couchées deux belles colonnes à triple fût de granit rouge, d'une espèce inconnue en Syrie. Djezzâr, qui a dépouillé tous ces cantons pour orner sa mosquée d'Acre, a voulu les enlever; mais ses ingénieurs n'ont pas même pu les remuer.

En sortant du village sur l'isthme, on trouve à 100 pas de la porte une tour ruinée, dans laquelle est un puits où les femmes viennent chercher l'eau : ce puits a 15 ou 16 pieds de profondeur; mais l'eau n'en a pas plus de 2 ou 3; l'on n'en boit pas de meilleure sur toute la côte. Par un phénomène dont on ignore la

---

(22) C'est en effet le site de la ville antique.

(23) Ruines de la cathédrale de Tyr. Sur ce célèbre monument, Guérin, *La Terre Sainte*, II, 132-134.

raison, elle se trouble en septembre, et elle devient, pendant quelques jours, pleine d'un argile rougeâtre. C'est l'occasion d'une grande fête pour les habitans; ils viennent alors en troupe à ce puits, et ils y versent un seau d'eau de mer qui, selon eux, a la vertu de rendre la limpidité à l'eau de la source. Si l'on continue de marcher sur l'isthme, vers le continent, l'on rencontre, de distance en distance, des ruines d'arcades qui conduisent en ligne droite à un monticule, le seul qu'il y ait dans la plaine (24). Ce monticule n'est point factice comme ceux du désert : c'est un rocher naturel d'environ 150 pas de circuit sur 40 à 50 pieds d'élévation; l'on n'y trouve qu'une maison en ruines et le tombeau d'un chaik ou santon (*a*) remarquable par le dôme blanc qui le couvre. La distance de ce rocher à Sour est d'un quart d'heure de marche au pas du cheval. A mesure que l'on s'en rapproche, les arcades dont j'ai parlé deviennent plus fréquentes et plus basses; elles finissent par former une ligne continue, qui du pied du rocher tourne tout-à-coup par un angle droit au midi, et marche obliquement par la campagne vers la mer; on en suit la file pendant une grande heure de marche au pas du cheval. C'est dans cette route que l'on reconnaît, au canal qui règne sur les arches, cette construction pour un aqueduc : ce canal a environ 3 pieds de large sur 2 et demi de profondeur; il est formé d'un ciment plus dur que les pierres mêmes. Enfin l'on arrive à des puits où il aboutit, ou plutôt d'où il tire son origine. Ces puits sont ceux que quelques voyageurs ont appelés *puits de Salomon;* mais dans le pays, on ne les connaît que sous le nom de *Ras-el-Aên,* c'est-à-dire *tête de la source.* L'on en compte un principal, deux moindres, et plusieurs petits; tous forment un massif de maçonnerie qui n'est point en pierre taillée ou brute, mais en ciment mêlé de cailloux de mer. Du côté du sud, ce massif saille de terre d'environ 18 pieds et de 15 du côté du nord. De ce même côté s'offre une pente assez large et assez douce pour que des chariots puissent monter jusqu'au haut. Quand on y est monté, l'on trouve un spectacle bien étonnant; car, au lieu d'être basse ou à niveau de terre, l'eau se présente au niveau des bords de l'esplanade, c'est-à-dire que sa colonne qui remplit le puits, est élevée de 15 pieds plus haut que le sol. En outre, cette eau n'est point calme; mais elle ressemble à un torrent qui bouillonne, et elle se répand à flots par des canaux pratiqués à la surface du puits. Telle est son abondance, qu'elle peut faire marcher trois moulins qui sont auprès, et qu'elle forme un petit ruisseau dès avant la mer, qui en est distante de 400 pas. La bouche du puits principal est un octogone, dont chaque côté a 23 pieds 3 pouces de long, ce qui suppose 61 pieds au diamètre. L'on prétend que ce puits n'a point

(*a*) Chez les musulmans, le terme de *chaik* prend les sens divers de santon, d'ermite, d'idiot et de fou. Ils ont pour les imbéciles le même respect religieux qui existait au temps de David.

---

(24) C'est Tell Ma'shouq, lieu de pélerinage. Cf. Dussaud, 20; Guérin, *La Terre Sainte*, II, 134-135.

de fond; mais le voyageur Laroque assure que de son temps on le trouva à 36 brasses. Il est remarquable que le mouvement de l'eau à la surface a rongé les parois intérieures du puits, au point que le bord ne porte plus sur rien, et qu'il forme une demi-voûte suspendue sur l'eau. Parmi les canaux qui en partent, il en est un principal qui se joint à celui des arches dont j'ai parlé. Au moyen de ces arches, l'eau se portait jadis d'abord au rocher, puis du rocher par l'isthme, à la tour où l'on puise l'eau. Du reste, la campagne est une plaine d'environ deux lieues de large, ceinte d'une chaîne de montagnes assez hautes, qui règnent depuis la Qâsmié jusqu'au cap Blanc. Le sol est une terre grasse et noirâtre, où l'on cultive avec succès le peu de blé et de coton que l'on y sème.

Tel est le local de Tyr, sur lequel il se présente quelques observations relatives à l'état de l'ancienne ville. On sait que jusqu'au temps où Nabukodonosor en fit le siège, Tyr fut située dans le continent : l'on en désigne l'emplacement à Palae-Tyrus, c'est-à-dire auprès des puits; mais dans ce cas, pourquoi cet aqueduc conduit-il à tant de frais (*a*) des puits au rocher ? Dira-t-on qu'il fut construit après que les Tyriens eurent passé l'île ? Mais dès avant Salmanasar, c'est-à-dire 136 ans avant Nabukodonosor, leurs annales en font mention comme existant déjà. « Du temps d'Eululaeus, roi de Tyr, dit l'historien Ménandre, cité par Josèphe (*b*), Salmanasar, roi d'Assyrie, ayant porté la guerre en Phénicie, plusieurs villes se soumirent à ses armes : les Tyriens lui résistèrent; mais bientôt, abandonnés par Sidon, Acre et Palae-Tyrus, qui dépendaient d'eux, ils furent réduits à leurs seules forces. Cependant ils continuèrent de se défendre; et Salmanasar, rappelé à Ninive, laissa des corps de garde près des ruisseaux et de l'aqueduc pour en interdire l'eau. Cette gêne dura cinq ans, pendant lesquels les Tyriens s'abreuvèrent au moyen des puits qu'ils creusèrent. »

Si Palae-Tyrus fut un lieu dépendant de Tyr, Tyr était donc ailleurs; elle n'était point dans l'île, puisque les habitans n'y passèrent qu'après Nabukodonosor. Elle était donc au rocher qui en a dû être le siège primitif. Le nom de cette ville en fait preuve; car *tsour* en phénicien signifie rocher et lieu fort. C'est là que s'établit cette colonie de Sidoniens chassés de leur patrie deux cent quarante ans avant le temple de Salomon. Ils choisirent cette position, parce qu'ils y trouvèrent l'avantage d'un lieu propre à la défense, et celui d'une rade très-voisine qui, sous la protection de l'île, pouvait couvrir beaucoup de vaisseaux. La population de cette colonie s'étant accrue par le laps des temps et par le commerce, les Tyriens eurent besoin de plus d'eau, et ils construisirent l'aqueduc. L'activité qu'on leur voit déployer au temps de Salomon engageait à l'attribuer à ce siècle. Dans tous les cas il est très-ancien, puisque l'eau de l'aqueduc a eu le temps de former par ses filtrations des stalactites considérables. Plusieurs tombant des flancs

(*a*) La largeur des piles des arches est de neuf pieds.

(*b*) *Antiq. Judaic.*, lib. IX, c. 14.

du canal, ou de l'intérieur des voûtes, ont obstrué des arches entières. Pour s'assurer de l'aqueduc, l'on dut établir aux puits un corps de garde, qui devint Palae-Tyrus. Doit-on supposer la source factice, et formée par un canal souterrain tiré des montagnes ? Mais alors, pourquoi ne l'avoir pas amenée au rocher même ? Il est plus simple de la croire naturelle, et de penser que l'on a profité d'un de ces accidens de rivières souterraines dont la Syrie offre plusieurs exemples. L'idée d'emprisonner cette eau pour la faire remonter et gagner du niveau, est digne des Phéniciens. Les choses en étaient à ce point, quand le roi de Babylone, vainqueur de Jérusalem, vint pour anéantir la seule ville qui bravât sa puissance. Les Tyriens lui résistèrent pendant treize ans; mais au bout de ce terme, las de leurs efforts, ils prirent le parti de mettre la mer entre eux et leur ennemi, et ils passèrent dans l'île qu'ils avaient en face, à la distance d'un quart de lieue (*a*). Jusqu'alors cette île n'avait dû porter que peu d'habitations, vu la disette d'eau. La nécessité fit surmonter cet inconvénient; l'on tâcha d'y obvier par des citernes dont on trouve encore des restes en forme de caves voûtées, pavées et murées avec le plus grand soin (*b*). Alexandre parut, et pour satisfaire son barbare orgueil, Tyr fut ruinée; mais bientôt rétablie, ses nouveaux habitans profitèrent de la jetée par laquelle les Macédoniens s'étaient avancés jusqu'à l'île, et ils amenèrent l'aqueduc jusqu'à la tour où l'on puise encore l'eau. Maintenant que les arcades ont manqué, comment l'y trouve-t-on encore ? La raison en doit être que l'on avait ménagé dans leurs fondemens des conduits secrets qui continuent toujours de l'amener des puits (25). La preuve que l'eau de la tour vient de Ras-el-Aên, est qu'à cette source elle se trouble en octobre comme à la tour; qu'alors elle a la même couleur, et en tout temps le même goût. Ces conduits doivent être nombreux; car il est arrivé plusieurs voies d'eau près de la tour, sans que son puits ait cessé d'en fournir.

La puissance de Tyr sur la Méditerranée et dans l'Occident, est assez connue (26) ; Carthage, Utique, Cadix, en sont des monumens célèbres. L'on sait que cette ville étendait sa navigation jusque dans l'Océan, et la portait au nord par delà l'Angleterre, et au sud par delà les Canaries. Ses relations à l'Orient, quoique moins connues, n'étaient pas moins considérables : les îles de Tyrus et Aradus (aujourd'hui Barhain), dans le golfe Persique, les villes de Faran et Phoenicum Oppidum, sur la mer Rouge, déjà ruinées

(*a*) Josèphe est en erreur lorsqu'il parle de Tyr au temps d'Hiram comme étant bâtie dans l'île. Il confond, à son ordinaire, l'état ancien avec l'état postérieur. Voyez *Antq. Jud.*, lib. VIII, c. 5.

(*b*) L'on en a récemment découvert une considérable en dehors du mur de la ville. L'on n'y a rien trouvé, et le *motsallam* l'a fait refermer.

---

(25) Olivier, II, 241, vante l'exactitude de oVlney dans la description de l'aqueduc, mais *Ibid.*, 244, combat longuement les assertions de Volney sur une communication entre source et fontaines.

(26) Volney reprend ce thème dans les *Ruines*.

au temps des Grecs, prouvent que les Tyriens fréquentèrent dès longtemps les parages de l'Arabie et de la mer de l'Inde; mais il existe un fragment historique qui contient à ce sujet des détails d'autant plus précieux, qu'ils offrent dans des siècles reculés un tableau de mouvemens analogues à ce qui se passe encore de nos jours. Je vais citer les paroles de l'écrivain, avec leur enthousiasme prophétique, en rectifiant des applications qui jusqu'ici ont été mal saisies.

« Ville superbe, qui reposes au bord des mers! Tyr! qui dis : Mon empire s'étend au sein de l'Océan; écoute l'oracle prononcé contre toi ! Tu portes ton commerce dans des îles (lointaines), chez les habitans de côtes (inconnues). Sous ta main les sapins de Sanir (*a*) deviennent des vaisseaux; les cèdres du Liban, des mâts; les peupliers de Bisan, des rames. Tes matelots s'asseyent sur le buis de Chypre (*b*) orné d'une marqueterie d'ivoire. Tes voiles et tes pavillons sont tissus du beau lin de l'Egypte; tes vêtemens sont teints de l'hyacinthe et de la pourpre de l'Hellas (*c*) (*l'Archipel*). Sidon et Arouad t'envoient leurs rameurs, Djabal (Djebilé), ses habiles constructeurs : tes géomètres et tes sages guident eux-mêmes tes proues. Tous les vaisseaux de la mer sont employés à ton commerce. Tu tiens à ta solde le Perse, le Lydien, l'Egyptien; tes murailles sont parées de leurs boucliers et de leurs cuirasses. Les enfants d'Arouad bordent tes parapets; et tes tours, gardées par les Djimedéens (peuple phénicien), brillent de l'éclat de leurs carquois. Tous les pays s'empressent de négocier avec toi. Tarse envoie à tes marchés de l'argent, du fer, de l'étain, du plomb. L'Yonie (*d*), le pays des Mosques et de Teblis (*e*), t'approvisionnent d'esclaves et de vases d'airain. L'Arménie t'envoie des mules, des chevaux, des cavaliers. L'Arabe de Dedan (entre Alep et Damas) voiture tes marchandises. Des îles nombreuses échangent avec toi l'ivoire et l'ébène. L'Araméen (les Syriens) (*f*) t'apporte le rubis, la pourpre, les étoffes piquées, le lin, le corail et le jaspe. Les enfants d'Israël et de Juda te vendent le froment, le baume, la myrrhe, le raisiné,

(*a*) Peut-être le mont Sannine.

(*b*) Buis de Katim. Divers passages confrontés prouvent que ce nom ne doit pas s'appliquer à la Grèce, mais à l'île de Chypre, et peut-être à la côte de Cilicie, où le buis abonde. Il convient surtout à Chypre par son analogie avec la ville de Kitium et le pays des Kitiens, à qui Eululaeus faisait la guerre du temps de Salmanasar.

(*c*) En hébreu *Aliché*, qui ne diffère en rien de Hellas, ancien nom de l'Archipel conservé dans Hellespont.

(*d*) *Youn*, plaisamment travesti en *Javan*, quoique les anciens n'aient point connu notre *ja*.

(*e*) *Tobel* ou *Teblis* s'écrit aussi *Teflis*, au nord de l'Arménie, sur la frontière de Géorgie. Ces mêmes cantons sont célèbres chez les Grecs pour les esclaves et pour le fer des Chalybes.

(*f*) Ce nom s'étendait aux Cappadociens et aux habitans de la haute Mésopotamie.

la résine, l'huile; et Damas, le vin de Halboun (peut-être Halab, où il reste encore des vignes) et des laines fines. Les Arabes d'Oman offrent à tes marchands le fer poli, la cannelle, le roseau aromatique; et l'Arabe de Dedan, des tapis pour s'asseoir. Les habitans du désert et les Kedar payent de leurs chevreaux et de leurs agneaux tes riches marchandises. Les Arabes de Saba et Ramé (dans l'Yemen) t'enrichissent par le commerce des aromates, des pierres précieuses et de l'or (*a*). Les habitans de Haran, de Kalané (en Mésopotamie) et d'Adana (près de Tarse), facteurs de l'Arabe de Cheba (près de Dedan), de l'Assyrien et du Kaldéen, commercent aussi avec toi, et te vendent des châles, des manteaux artistement brodés, de l'argent, des mâtures, des cordages et des cèdres. Enfin les vaisseaux (vantés) de Tarse sont à tes gages. O Tyr, fière de tant de gloire et de richesses ! bientôt les flots de la mer s'élèveront contre toi, et la tempête te précipitera au fond des eaux. Alors s'engloutiront avec toi tes richesses; avec toi périront en un jour ton commerce, tes négocians, tes correspondans, tes matelots, tes pilotes, tes artistes, tes soldats et le peuple immense qui remplit tes murailles. Tes rameurs déserteront tes vaisseaux, tes pilotes s'assiéront sur le rivage, l'œil morne contre terre. Les peuples que tu enrichissais, les rois que tu rassasiais, consternés de ta ruine, jetteront des cris de désespoir. Dans leur deuil, ils couperont leurs chevelures; ils jetteront la cendre sur leur front dénudé; ils se rouleront dans la poussière, et ils diront : Qui jamais égala Tyr, cette reine de la mer ? »

Les révolutions du sort, ou plutôt la barbarie des Grecs du Bas-Empire et des musulmans, ont accompli cet oracle. Au lieu de cette ancienne circulation si active et si vaste, Sour, réduit à l'état d'un misérable village, n'a plus pour tout commerce qu'une exportation de quelques sacs de grains et de coton en laine, et pour tout négociant qu'un facteur grec au service des Français de Saïde, qui gagne à peine de quoi soutenir sa famille (27).

A neuf lieues au sud de Sour, est la ville d'Acre (28), en arabe Akka, connue dans les temps les plus reculés sous le nom d'Aco, et postérieurement sous celui de Ptolémaïs. Elle occupe l'angle nord d'une baie, qui s'étend, par un demi-cercle de trois lieues, jusqu'à la pointe du Carmel. Depuis l'expulsion des croisés, elle était restée presque déserte : mais de nos jours les travaux de Dâher l'ont ressuscitée; ceux que Djezzâr y a fait exécuter depuis dix ans la

(*a*) Aussi Strabon dit-il, lib. XVI, que les Sabéens avaient fourni tout l'or de la Syrie, avant que les habitants de Gerrha, près de l'embouchure de l'Euphrate, les eussent supplantés.

---

(27) Le consul français de Seyde écrit en effet le 21 avril 1777 : « J'ai placé à Sour un nommé Couzi pour que les capitaines français qui s'y rendent en assez grand nombre y trouvent un homme qui puisse les aider dans leurs affaires. »

Couzi Vavouly était catholique et originaire de Chio.

(28) Sur la ville ancienne, Dussaud, *Topographie*. Evocations d'Acre au XVIII[e] siècle dans Browne, II, 180-189; De Tott, IV, 114; Olivier, II, chap. IV; Forbin, *Voyage dans le Levant*, 1817, 70, décrit la ville et le Khan des Français.

Bibliographie, dans *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Akka*.

rendent aujourd'hui l'une des premières villes de la côte. On vante la mosquée de ce pacha comme un chef-d'œuvre de goût. Son bazar, ou marché couvert, ne le cède point à ceux d'Alep même; et sa fontaine publique surpasse en élégance celles de Damas. Ce dernier ouvrage est aussi le plus utile; car jusqu'alors Acre n'avait pour toute ressource qu'un assez mauvais puits; mais l'eau est restée comme auparavant de médiocre qualité. L'on doit savoir d'autant plus de gré au pacha de ces travaux, que lui-même en a été l'ingénieur et l'architecte : il fait ses plans, il trace ses dessins, et conduit les ouvrages. Le port d'Acre est un des mieux situés de la côte, en ce qu'il est couvert du vent de nord et nord-ouest par la ville même; mais il est comblé depuis Fakr-el-Din. Djezzâr s'est contenté de pratiquer un abord pour les bateaux. La fortification, quoique plus soignée qu'aucune autre, n'est cependant d'aucune valeur : il n'y a que quelques mauvaises tours basses près du port qui aient des canons; encore ces pièces de fer rouillé sont-elles si mauvaises, qu'il en crève toujours quelques-unes à chaque fois qu'on les tire. L'enceinte du côté de la campagne n'est qu'un mur de jardin sans fossés (29).

Cette campagne est une plaine nue, plus profonde et moins large que celle de Sour; elle est entourée de petites montagnes qui s'étendent en tournant du cap Blanc au Carmel. Les ondulations du terrain y causent des bas-fonds où les pluies d'hiver forment des lagunes dangereuses en été par leurs vapeurs infectes. Du reste, le sol est fécond, et l'on y cultive avec le plus grand succès le blé et le coton. Ces denrées sont la base du commerce d'Acre, qui de jour en jour devient plus florissant (30). Dans ces derniers temps, le pacha, par un abus ordinaire en Turkie, l'avait tout concentré dans ses mains; l'on ne pouvait vendre de coton qu'à lui; l'on n'en pouvait acheter que de lui : les négocians européens ont eu beau réclamer les capitulations du sultan, Djezzâr a répondu qu'il était sultan dans son pays, et il a continué son monopole. Ces négocians sont surtout les Français, qui ont à Acre six comptoirs présidés par un consul : récemment il est survenu un agent impérial, et depuis un an un agent russe.

La partie de la baie d'Acre où les vaisseaux mouillent avec le plus de sûreté, est au nord du mont Carmel, au pied du village de Haïfa (vulgo Caiffe). Le fond tient bien l'ancre et ne coupe pas les câbles; mais le lieu est ouvert au vent de nord-ouest, qui est violent sur toute cette côte. Le Carmel, qui domine au sud, est un pic écrasé et rocailleux, d'environ 350 toises d'élévation. On y trouve,

---

(29) Cf. ci-dessus, p. 251.

(30) La prospérité du commerce d'Acre eut cependant fort à souffrir des troubles politiques. Djezzâr pacha, souvent en guerre avec l'émir Youssef Chehab, entretenait de bonnes relations avec les commerçants français. « Depuis quelque temps, nous sommes très satisfaits de Djezzar; il nous traite d'une manière distinguée, mais il est ardent dans ses volontés et paraît fort pressé de jouir », écrit le Consul Arazy le 4 novembre 1788, et le 16 septembre 1789 : « Djezzar plus heureux devient moins féroce, et à mesure que le danger s'éloigne de lui, la raison s'en approche; il est plus sensible, moins défiant, moins sanguinaire ».

(*Archives de la Chambre de Commerce de Marseille*, J 803.)

parmi les broussailles, des oliviers et des vignes sauvages, qui prouvent que jadis l'industrie s'était portée jusque sur cet ingrat terrain; sur le sommet est une chapelle dédiée au prophète Elie, d'où la vue s'étend au loin sur la mer et sur la terre. Au midi, le pays offre une chaîne de montagnes raboteuses, couronnées de chênes et de sapins, où se retirent des sangliers et des onces. En tournant vers l'est, on aperçoit à six lieues le local de Nasra ou Nazareth, célèbre dans l'histoire du christianisme : c'est un village médiocre, peuplé d'un tiers de musulmans, et de deux tiers de Grecs catholiques. Les Pères de Terre Sainte, dépendans du grand couvent de Jérusalem, y ont un hospice et une église. Ils sont ordinairement les fermiers du pays. Du temps de Dâher, ils étaient obligés de faire à ce chaik un cadeau de 1 000 piastres à chaque femme qu'il épousait, et il avait soin de se marier presque toutes les semaines.

A environ deux lieues au sud-est de Nasra est le mont Tabor, d'où l'on a une des plus riches perspectives de la Syrie. Cette montagne est un cône tronqué de 4 à 500 toises de hauteur. Le sommet a deux tiers de lieue de circuit. Jadis il portait une citadelle; mais à peine en reste-t-il quelques pierres. De là l'on découvre au sud une suite de vallées et de montagnes qui s'étendent jusqu'à Jérusalem. A l'est, l'on voit comme sous ses pieds la vallée du Jourdain et le lac de Tabarié, qui semble encaissé dans un cratère de volcan. Au delà, la vue se perd vers les plaines du Hauran; puis tournant au nord, elle revient, par les montagnes de Hasbêya et de la Qâsmié, se reposer sur les fertiles plaines de la Galilée, sans pouvoir atteindre à la mer.

La rive orientale du lac de Tabarié n'a de remarquable que la ville dont elle porte le nom, et la fontaine d'eaux chaudes minérales qui en est voisine. Cette fontaine est située dans la campagne, à un quart de lieue de Tabarié. Faute de soin, il s'y est entassé une boue noire, qui est un véritable *éthiops martial*. Les personnes attaquées de douleurs rhumatismales trouvent des soulagemens et même la guérison dans les bains de cette boue. Quant à la ville, ce n'est qu'un monceau de décombres, habité tout au plus par 100 familles. A sept lieues au nord de Tabarié, sur la croupe d'une montagne, est la ville ou le village de Safad, berceau de la puissance de Dâher. A cette époque, il était devenu le siège d'une école arabe, où les docteurs motouâlis formaient des élèves dans la science de la grammaire et l'interprétation allégorique du Qôran. Les Juifs, qui croient que le Messie doit établir le siège de son empire à Safad, avaient aussi pris ce lieu en affection, et ils s'y étaient rassemblés au nombre de 50 à 60 familles : mais le tremblement de 1759 a tout détruit; et Safad, regardé de mauvais œil par les Turks, n'est plus qu'un village presque abandonné. En remontant de Safad au nord, l'on suit une chaîne de hautes montagnes qui, sous le nom de Djebal-el-Chaik, fournissent d'abord les sources du Jourdain, puis une foule de ruisseaux dont s'arrose la plaine de Damas. Le local élevé d'où partent ces ruisseaux compose un petit pays que l'on appelle Hasbêya. En ce moment il est gouverné par un émir, parent et rival de l'émir Yousef; il en paye à Djezzâr une ferme de 60 bourses. Le sol est

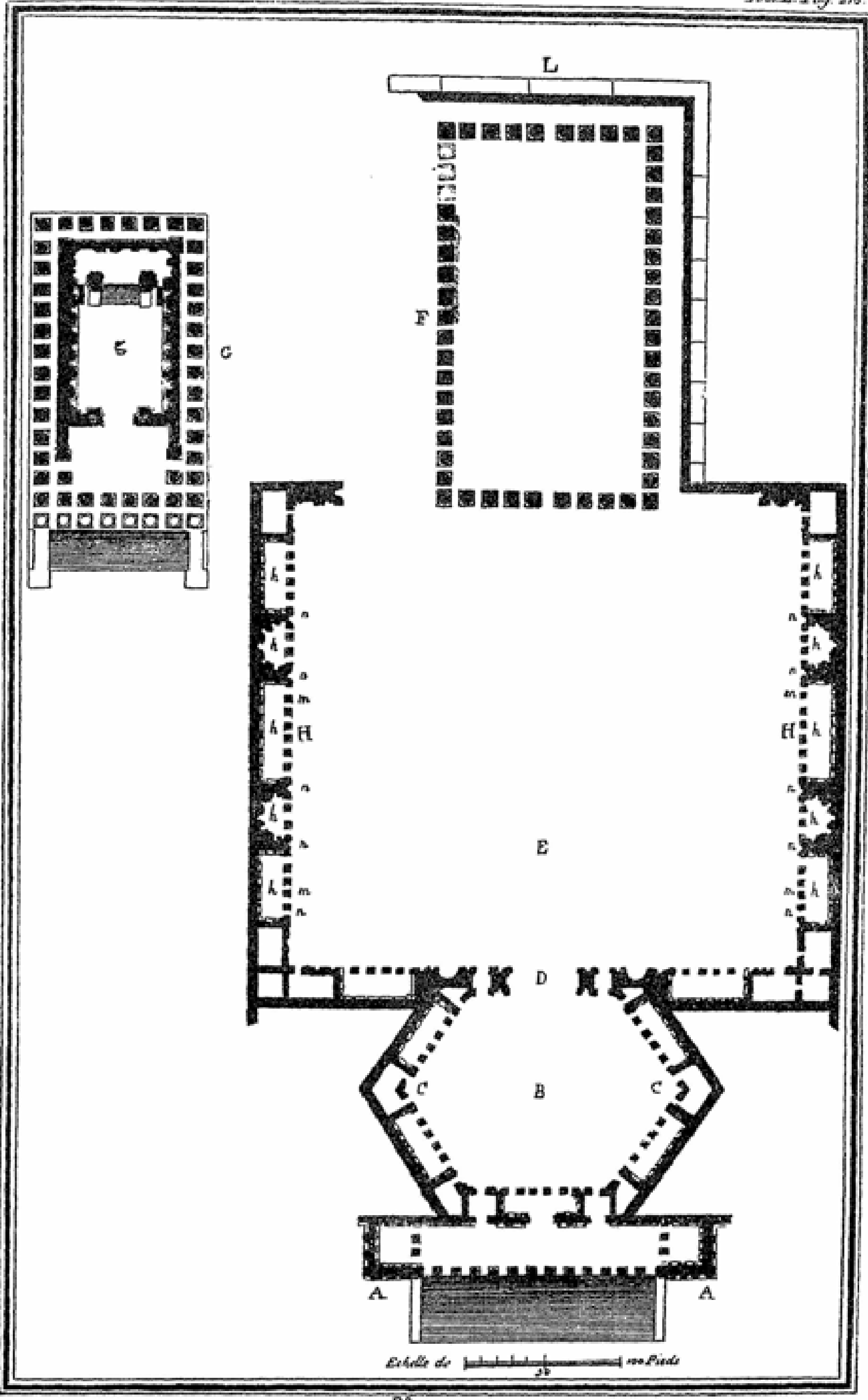
montueux, et ressemble beaucoup au bas Liban; le prolongement de ces montagnes le long de la vallée de Béqâà, est ce que les anciens appellent Anti-Liban, à raison de ce qu'il est parallèle au Liban des Druzes et des Maronites. La vallée de Béqâà, qui en forme la séparation, est l'ancienne Coelé-Syrie, ou Syrie creuse proprement dite. Sa disposition en encaissement profond, en y rassemblant les eaux des montagnes, en a fait de tout temps un des plus fertiles cantons de la Syrie; mais aussi en y concentrant les rayons du soleil, elle y produit en été une chaleur qui ne le cède pas même à l'Egypte. L'air néanmoins n'y est pas malsain, sans doute parce qu'il est sans cesse renouvelé par le vent du nord, et que les eaux sont vives et non stagnantes. L'on y dort impunément sur les terrasses. Avant le tremblement de 1759, tout ce pays était couvert de villages et de cultures aux mains des Motouâlis; mais les ravages que causa ce phénomène, et ceux que les guerres des Turks y ont fait succéder, ont presque tout détruit. Le seul lieu qui mérite l'attention, est la ville de Balbek.

Balbek (31), célèbre chez les Grecs et les Latins sous le nom d'Hélios-polis, ou ville du Soleil, est située au pied de l'Anti-Liban, précisément à la dernière ondulation de la montagne dans la plaine. En arrivant par le midi, l'on ne découvre la ville qu'à la distance d'une lieue et demie, derrière un rideau d'arbres dont elle couronne la verdure par un cordon blanchâtre de dômes et de minarets. Au bout d'une heure de marche, l'on arrive à ces arbres, qui sont de très beaux noyers; et bientôt, traversant des jardins mal cultivés, par des sentiers tortueux, l'on se trouve conduit au pied de la ville. Là se présente en face un mur ruiné, flanqué de tours carrées, qui monte à droite sur la pente, et trace l'enceinte de l'ancienne ville. Ce mur, qui n'a que 10 à 12 pieds de hauteur, laisse voir dans l'intérieur des terrains vides et des décombres qui sont partout l'apanage des villes turkes; mais ce qui attire toute l'attention sur la gauche, est un grand édifice, qui par sa haute muraille et ses riches colonnes, s'annonce pour un de ces temples que l'antiquité a laissés à notre admiration. Ce monument, qui est un des plus beaux et des mieux conservés de l'Asie, mérite une description particulière.

Pour le détailler avec ordre, il faut se supposer descendre de l'intérieur de la ville : après avoir traversé les décombres et les huttes dont elle est pleine, l'on arrive à un terrain vide qui fut une place (*a*) ; là, en face, s'offre à l'ouest une grande masure A A, formée de deux pavillons ornés de pilastres, joints à leur angle du fond par un mur de 160 pieds de longueur : cette façade domine le sol par une espèce de terrasse, au bord de laquelle on distingue avec peine les bases de douze colonnes, qui jadis régnaient d'un pavillon à l'autre, et formaient le portique. Le portail est obstrué de pierres entassées; mais si l'on en surmonte l'obstacle, l'on pénètre dans un

(*a*) Suivez les planches.

(31) Sur la ville antique, Dussaud, *Topographie*, 403 et suiv. Sur la ville moderne et sa région, Thoumin, 272-275.



PLAN DU TEMPLE DU SOLEIL A BALBEK

terrain vide, qui est une cour hexagone B, de 180 pieds de diamètre. Cette cour est semée de fûts de colonnes brisées, de chapiteaux mutilés, de débris de pilastres, d'entablemens, de corniches, etc.; tout autour règne un cordon d'édifices ruinés C C, qui présentent à l'œil tous les ornemens de la plus riche architecture. Au bout de cette cour, toujours en face à l'ouest, est une issue D, qui jadis fut une porte par où l'on aperçoit une plus vaste perspective de ruines, dont la magnificence sollicite la curiosité. Pour en jouir, il faut monter une pente qui fut l'escalier de cette issue, et l'on se trouve à l'entrée d'une cour carrée E, beaucoup plus spacieuse que la première (*a*). C'est de là D qu'est pris le point de vue de la gravure que j'ai jointe: le premier coup d'œil se porte naturellement au bout de cette cour, où six énormes colonnes F, saillant majestueusement sur l'horizon, forment un tableau vraiment pittoresque. Un objet non moins intéressant est une autre file de colonnes qui règne à gauche, et s'annonce pour le péristyle d'un temple G; mais avant d'y passer, l'on ne peut sur les lieux refuser des regards attentifs aux édifices H qui enferment cette cour à droite et à gauche. Ils font une espèce de galerie distribuée par chambres, hhhh, dont on compte sept sur chacune des grandes ailes; savoir, deux en demi-cercle, et cinq en carré long. Le fond de ces chambres conserve des frontons de niches i et de tabernacles l, dont les soutiens sont détruits. Du côté de la cour elles étaient ouvertes, et n'offraient que quatre et six colonnes m, toutes détruites. Il n'est pas facile d'imaginer l'usage de ces appartemens; mais l'on n'en admire pas moins la beauté de leurs pilastres n, et la richesse de la frise de l'entablement O. L'on ne peut non plus s'empêcher de remarquer l'effet singulier qui résulte du mélange des guirlandes, des feuillures des chapiteaux, et des touffes d'herbes sauvages qui pendent de toutes parts. En traversant la cour dans sa longueur, l'on trouve au milieu une petite esplanade carrée i, où fut un pavillon dont il ne reste que les fondemens. Enfin, l'on arrive au pied des six colonnes F : c'est alors que l'on conçoit toute la hardiesse de leur élévation, et la richesse de leur taille. Leur fût a 21 pieds 8 pouces de circonférence, sur 58 de longueur; en sorte que la hauteur totale, y compris l'entablement Q, est de 71 à 72 pieds. L'on s'étonne d'abord de voir cette superbe ruine ainsi solide et sans accompagnemens; mais en examinant le terrain avec attention, l'on reconnaît toute une suite de bases qui tracent un carré long FF de 268 pieds sur 146 de large : l'on en conclut que ce fut là le péristyle d'un grand temple, objet premier et principal de toute cette construction. Il présentait à la grande cour, c'est-à-dire à l'Orient, une face de 10 colonnes sur 19 de flanc (total 54). Son terrain était un carré long de plain-pied avec cette cour, mais plus étroit qu'elle; en sorte qu'il ne restait autour de la colonnade qu'une terrasse de 27 pieds de large : l'esplanade qui en résulte, domine la campagne du côté de l'ouest, par un mur L, escarpé d'environ 30 pieds : à mesure que l'on se rapproche de la ville, l'escarpement diminue; en sorte que le sol des

(*a*) Elle a 350 pieds de large sur 336 de long.

pavillons se trouve de niveau avec la dernière pente de la montagne: d'où il résulte que tout le terrain des cours a été rapporté. Tel fut le premier état de cet édifice; mais par la suite on a comblé le flanc du midi du grand temple, pour en bâtir un plus petit, qui est celui dont le péristyle et la cage subsistent encore. Ce temple G, situé plus bas que l'autre de quelques pieds, présente un flanc de 13 colonnes, sur 8 de front (total 38). Elles sont également d'ordre corinthien; leur fût a 15 pieds 8 pouces de circonférence sur 44 de hauteur. L'édifice qu'elles environnent est un carré long, dont la face d'entrée, tournée à l'orient, se trouve hors de la ligne de l'aile gauche de la grande cour. L'on n'y peut arriver qu'à travers des troncs de colonnes, des amas de pierres, et même un mauvais mur dont on l'a masquée. Lorsque l'on a surmonté ces obstacles, on se trouve à la porte, et de là les yeux peuvent parcourir une enceinte g qui fut la demeure d'un dieu; mais au lieu du spectacle imposant d'un peuple prosterné, et d'une foule de prêtres offrant des sacrifices, le ciel ouvert par la chute de la voûte ne laisse voir qu'un chaos de décombres entassés sur la terre, et souillés de poussière et d'herbes sauvages. Les murs, jadis couverts de toutes les richesses de l'ordre corinthien, n'offrent plus que des frontons de niches et de tabernacles, dont presque tous les soutiens sont tombés. Entre ces niches règnent des pilastres cannelés, dont le chapiteau supporte un entablement plein de brèches; ce qui en reste conserve une riche frise de guirlandes, soutenues d'espace en espace par des têtes de satyre, de cheval, de taureau, etc. Sur cet entablement s'élevait jadis la voûte, dont la portée avait 57 pieds de large, sur 110 de longueur. Le mur qui la soutenait en a 31 d'élévation, sans aucune fenêtre. L'on ne peut se faire une idée des ornemens de cette voûte que par l'inspection des débris répandus à terre; mais elle ne pouvait être plus riche que celle de la galerie du péristyle : les grandes parties qui en subsistent offrent des encadremens à losange, où sont représentées en relief les scènes de Jupiter assis sur son aigle, de Léda caressée par le cygne, de Diane portant l'arc et le croissant, et divers bustes qui paraissent être des figures d'empereurs et d'impératrices. Il serait trop long de rapporter tous les détails de cet étonnant édifice. Les amateurs des arts les trouveront consignés avec la plus grande vérité dans l'ouvrage publié en 1757, à Londres, sous le titre de *Ruines de Balbek* (a). Cet ouvrage, rédigé par M. Robert Wood, est dû surtout aux soins et à la magnificence du chevalier Dawkins, qui visita, en 1751, Balbek et Palmyre. On ne peut rien ajouter à la fidélité de la description de ces voyageurs; mais depuis leur passage, il est arrivé quelques changemens : par exemple, ils ont trouvé 9 grandes colonnes debout, et en 1784 je n'en ai trouvé que 6 F. Ils en comptèrent 29 au petit temple; il n'en reste plus que 20 : c'est le tremblement de 1759 qui en a causé la chute; il a aussi tellement

(a) In-fol. d'atlas, 1 vol. Cet ouvrage, cher et rare, ne se trouve que dans les grandes bibliothèques : on peut le consulter à celle de la Nation.

ébranlé les murs du petit temple, que la pierre de la soffite (*a*) de la porte a glissé entre les deux qui l'avoisinent, et est descendue de 8 pouces; en sorte que le corps de l'oiseau sculpté sur cette pierre se trouve suspendu, détaché de ses ailes et de deux guirlandes qui, de son bec, aboutissent à deux génies. La nature n'a pas été ici le seul agent de destruction : les Turks y ont beaucoup contribué pour les colonnes. Leur motif est de s'emparer des axes de fer qui servent à joindre les deux ou trois pièces dont chaque fût est composé. Ces axes remplissent si bien leur objet, que plusieurs colonnes ne se sont pas déjointes dans leur chute : une entre autres, comme l'observe M. Wood, a enfoncé une pierre du mur du temple, plutôt que de se disloquer. Rien de si parfait que la coupe de ces pierres; elles ne sont jointes par aucun ciment, et cependant la lame d'un couteau n'entre pas dans leurs interstices. Après tant de siècles de construction, elles ont pour la plupart conservé la couleur blanche qu'elles avaient d'abord. Ce qui étonnera davantage, c'est l'énormité de quelques-unes dans tout le mur qui forme l'escarpement. A l'ouest L, la seconde assise est formée de pierres qui ont depuis 28 jusqu'à 35 pieds de longueur, sur environ 9 de hauteur. Par-dessus cette assise, à l'angle du nord-ouest, il y a trois pierres qui à elles seules occupent un espace de 175 pieds et demi; à savoir, la première, 58 pieds 7 pouces; la deuxième, 58 pieds 11 pouces, et la troisième, 58 pieds juste, sur une épaisseur commune de 12 pieds. La nature de ces pierres est un granit blanc à grandes facettes luisantes comme le gypse; sa carrière règne sous toute la ville et dans la montagne adjacente : elle est ouverte en plusieurs lieux, et entre autres sur la droite en arrivant à la ville. Il y est resté une pierre taillée sur trois faces, qui a 69 pieds 2 pouces de long, sur 12 pieds 10 pouces de large, et 13 pieds 3 pouces d'épaisseur. Comment les anciens ont-ils manié de telles masses ? C'est sans doute un problème de mécanique curieux à résoudre. Les habitants de Balbek l'expliquent commodément, en supposant que cet édifice a été construit par les *djénoûn* (32) ou génies (*b*), sous les ordres du roi Salomon; ils ajoutent que le motif de tant de travaux fut de cacher dans les souterrains d'immenses trésors qui y sont encore : plusieurs d'entre eux, dans le dessein de s'en saisir, sont descendus dans les voûtes qui règnent sous tout l'édifice; mais l'inutilité de leurs recherches, et les avanies que les commandans en ont pris occasion de leur faire, les en ont dégoûtés. Ils croient les Européens plus heureux; et l'on tenterait vainement de les dissuader de l'idée où ils sont que nous avons l'art magique de rompre les talismans. Que peuvent les raisonnemens contre l'ignorance et l'habitude ? Il ne serait pas moins ridicule de vouloir leur démontrer que

(*a*) La soffite est cette traverse qui règne sur la tête lorsque l'on passe sous une porte.

(*b*) Espèces d'esprits intermédiaires entre les anges et les diables.

(32) Cf. Macdonald, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Djinn*.

Salomon n'a point connu l'ordre corinthien, usité seulement sous les empereurs de Rome; mais leur tradition au sujet de ce prince donne lieu à trois remarques importantes.

La première est que toute tradition sur la haute antiquité est aussi nulle chez les Orientaux que chez les Européens. Parmi eux, comme parmi nous, les faits de cent ans, quand ils ne sont pas écrits, sont altérés, dénaturés, oubliés : attendre d'eux des éclaircissemens sur ce qui s'est passé au temps de David ou d'Alexandre, c'est comme si on demandait aux paysans de Flandre des nouvelles de Clovis ou de Charlemagne.

La deuxième est que dans toute la Syrie, les mahométans, comme les juifs et les chrétiens, attribuent tous les grands ouvrages à Salomon; non que la mémoire s'en soit perpétuée sur les lieux, mais parce qu'ils font des applications des passages de l'Ancien Testament : c'est, avec l'Evangile, la source de presque toutes les traditions, parce que ce sont les seuls livres historiques qui soient lus et connus, mais comme les interprètes sont très-ignorans, leurs applications manquent presque toujours de vérité : c'est ainsi qu'ils sont en erreur quand ils disent que Balbek est la *domus saltûs Libani* de Salomon; et ils choquent également la vraisemblance, quand ils attribuent à ce roi les puits de Tyr et les édifices de Palmyre.

Enfin une troisième remarque est que la croyance aux trésors cachés s'est accréditée et se soutient par des découvertes qui se font effectivement de temps à autre. Il n'y a pas dix ans que l'on trouva à Hébron un petit coffre plein de médailles d'or et d'argent, avec un livre d'ancien arabe traitant de la médecine. Dans le pays des Druzes, un particulier découvrit aussi, il y a quelque temps, une jarre où il trouva des monnaies d'or faites en croissant; mais comme les commandans s'attribuent ces découvertes, et que sous prétexte de les faire restituer, ils ruinent ceux qui les ont faites, les propriétaires s'efforcent d'en dérober la connaissance : ils fondent en secret les monnaies anciennes, ou même ils les recachent, par ce même esprit de crainte qui les fit enfouir dans les temps anciens, et qui indiquent la même tyrannie.

D'après la magnificence extraordinaire du temple de Balbek, on s'étonnera avec raison que les écrivains grecs et latins en aient si peu parlé. Wood, qui les a compulsés à ce sujet, n'en a trouvé mention que dans un fragment de Jean d'Antioche, qui attribue la construction de cet édifice à l'empereur Antonin le Pieux. Les inscriptions qui subsistent sont conformes à cette opinion, et elle explique très-bien pourquoi l'ordre employé est le corinthien, puisque cet ordre ne fut bien usité que dans le troisième âge de Rome; mais l'on ne doit pas alléguer pour la confirmer encore, l'oiseau sculpté sur la soffite : si son bec crochu, si ses grandes serres et le caducée qu'elles tiennent, doivent le faire regarder comme un aigle, l'aigrette de sa tête, semblable à celle de certains pigeons, prouve qu'il n'est point l'aigle romain; d'ailleurs il se retrouve le même au temple de Palmyre, et par cette raison

il s'annonce pour un aigle oriental, consacré au Soleil, qui fut la divinité de ces deux temples. Son culte existait à Balbek dès la plus haute antiquité. Sa statue, semblable à celle d'Osiris, y avait été transportée d'Héliopolis d'Egypte. On l'y adorait avec des cérémonies que Macrobe décrit dans son livre curieux des *Saturnales* (*a*). Wood suppose, avec raison, que ce fut de ce culte que vint le nom de Balbek, qui signifie en syriaque *ville de Bal*, c'est-à-dire du soleil. Les Grecs, en disant Héliopolis, n'ont fait, comme en bien d'autres cas, qu'une traduction littérale de l'oriental. On ignore l'état que put avoir cette ville dans la haute antiquité; mais il est à présumer que sa position sur la route de Tyr à Palmyre lui donna quelque part au commerce de ces opulentes métropoles. Sous les Romains, au temps d'Auguste, elle est citée comme tenant garnison; et il reste sur le mur de la porte du midi, à droite en entrant, une inscription qui en fait preuve; car on y lit en lettres grecques : *Kenturia prima.* Cent quarante ans après cette époque, Antonin y bâtit le temple actuel à la place de l'ancien, qui sans doute tombait en ruines; mais le christianisme ayant pris l'ascendant sous Constantin, le temple moderne fut négligé, puis converti en église, dont il reste un mur qui masquait le sanctuaire de l'idole. Il subsista ainsi jusqu'à l'invasion des Arabes : il est probable qu'ils envièrent aux chrétiens une si belle possession. L'église moins fréquentée se dégrada : les guerres survinrent; on en fit un lieu de défense; l'on bâtit sur le mur de l'enceinte, sur les pavillons et aux angles, des créneaux qui existent encore; et de ce moment, le temple, exposé au sort de la guerre, tomba rapidement en ruines.

L'état de la ville n'est pas moins déplorable; le mauvais gouvernement des émirs de la maison de Harfouche lui avait déjà porté des atteintes funestes; le tremblement de 1759 acheva de la ruiner. Les guerres de l'émir Yousef et de Djezzâr ont encore aggravé sa situation; de 5 000 habitants que l'on y comptait en 1751, il n'en reste pas 1 200, tous pauvres, sans industrie, sans commerce, et sans autres cultures que quelques cotons, quelques maïs et des pastèques (33). Dans toute cette partie, le sol est maigre, et continue d'être tel, soit en remontant au nord, soit en descendant au sud-est vers Damas.

(*a*) Il y appelle Héliopolis ville des Assyriens, par la confusion que les anciens font souvent de ce nom avec celui de Syriens.

(33) Balbek compte aujourd'hui environ 7 000 habitants et est le chef-lieu d'un caza.

IX. — Du pachalic de Damas

Le pachalic de Damas, quatrième et dernier de la Syrie, en occupe presque toute la partie orientale. Il s'étend au nord, depuis Màrra, sur la route d'Alep, jusqu'à Habroun, dans le sud-est de la Palestine : la ligne de ses limites à l'ouest suit les montagnes des Ansârié, celles de l'Anti-Liban, le cours supérieur du Jourdain, puis traversant ce fleuve au pays de Bisân, elle enveloppe Nâblous, Jérusalem, Habroun, et passe à l'orient dans le désert, où elle s'avance plus ou moins, selon que le pays est cultivable; mais en général elle s'y éloigne peu des dernières montagnes, à l'exception du canton de Tadmour ou Palmyre, vers lequel elle prend un prolongement de cinq journées.

Dans cette vaste étendue de pays, le sol et les produits sont variés; les plaines du Hauran et celles des bords de l'Oronte sont les plus fertiles; elles rendent du froment, de l'orge, du doura, du sésame et du coton. Le pays de Damas et le haut Béqâà sont d'un sol graveleux et maigre, plus propre aux fruits et au tabac qu'aux autres denrées. Toutes les montagnes sont attribuées aux oliviers, aux mûriers, aux fruits, et en plusieurs lieux aux vignes, dont les Grecs font du vin, et les musulmans des raisins secs.

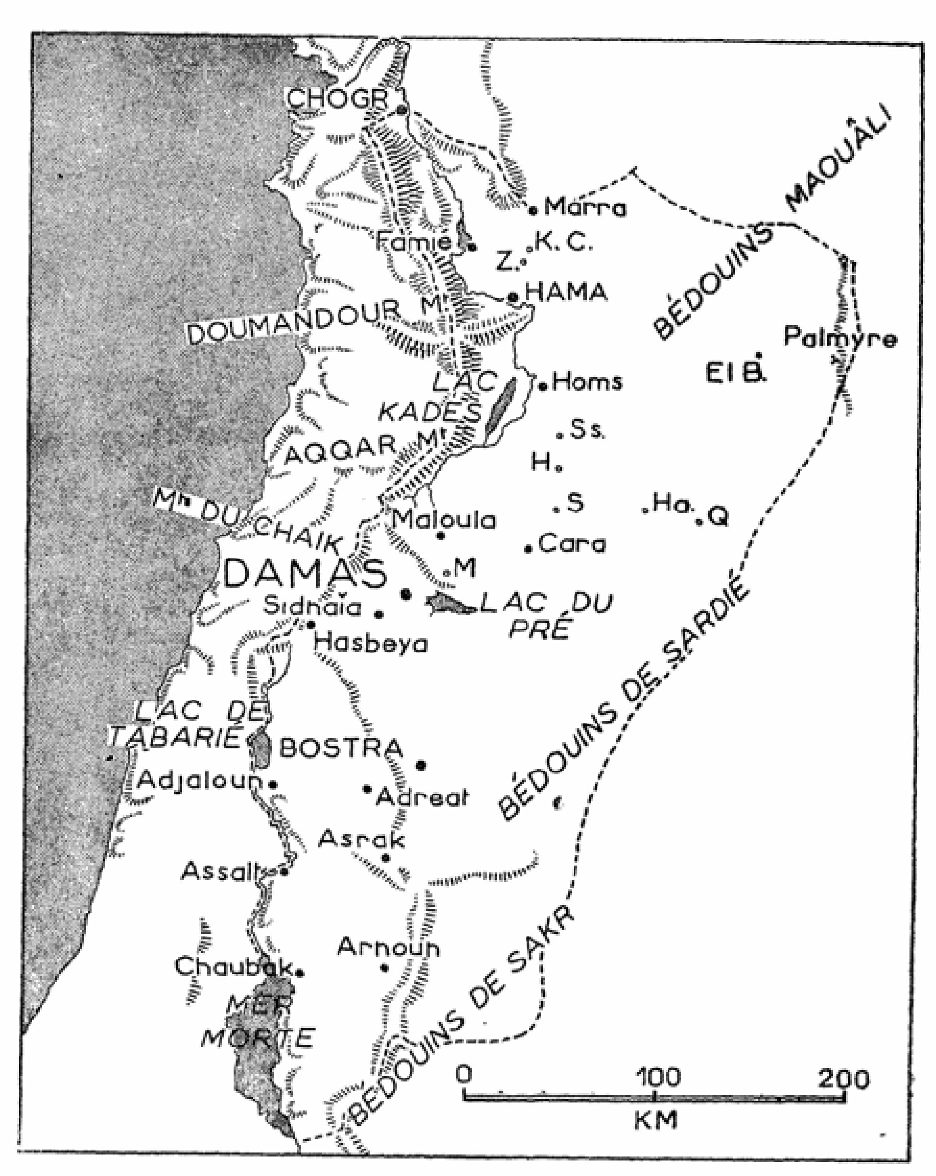
Le pacha jouit de tous les droits de sa place : ils sont plus considérables que ceux d'aucune autre; car, outre la ferme générale et le commandement absolu, il est encore conducteur de la caravane sacrée de la Mekke (1), sous le nom très-respecté d'émir-hadj (*a*). Les musulmans attachent une si grande importance à cette conduite, que la personne d'un pacha qui s'en acquitte bien devient inviolable même pour le sultan; il n'est plus permis de verser son sang. Mais le Divan sait tout concilier; et quand un tel homme encourt sa disgrâce, il satisfait tout à la fois au littéral de la loi et à sa vengeance, en le faisant piler dans un mortier, ou étouffer dans un sac, ainsi qu'il y en a eu plusieurs exemples.

Le tribut de pacha au sultan n'est que de 45 bourses (56 250 livres) ; mais il est chargé de tous les frais du *hadj* : on les évalue

(*a*) La caravane de la Mekke porte exclusivement ce nom de hadj, qui signifie pèlerinage : les autres se nomment simplement qaft.

---

(1) Cf. Tresse, *Le pélerinage syrien*, 67-160.
Browne, I, 224 et suiv., a assisté en août 1797 au départ de la caravane pour la Mecque.



Pachalik de Damas, d'après la carte de Volney.

à 6 000 bourses, ou 7 500 000 livres. Ils consistent en provisions de blé, d'orge, de riz, etc., et en louage de chameaux qu'il faut fournir aux troupes d'escorte, et à beaucoup de pèlerins. En outre, l'on doit payer 1 800 bourses aux tribus arabes qui sont sur la route, pour obtenir un libre passage. Le pacha se rembourse sur le miri ou impôt des terres, soit qu'il le perçoive lui-même, soit qu'il le sous-afferme, comme il arrive en plusieurs lieux. Il ne jouit pas des douanes; elles sont régies par le *deftardâr* ou *maître des registres*, pour être employées à la solde des janissaires et des gardes des châteaux qui sont sur la route de la Mekke. Le pacha hérite en outre de tous les pèlerins qui meurent en route; et cet article n'est pas sans importance, car l'on a observé que c'étaient toujours les plus riches. Enfin il a son industrie, qui consiste à prêter à intérêt de l'argent aux marchands et aux laboureurs, et à en prendre à qui bon lui semble, à titre de *balse* ou d'avanie.

Son état militaire consiste en 6 ou 700 janissaires, moins mal tenus et plus insolens qu'ailleurs; en autant de Barbaresques nus et pillards comme partout, et en 8 à 900 *délibaches* ou cavaliers. Ces troupes, qui passent en Syrie pour un corps d'armée considérable, lui sont nécessaires, non-seulement pour l'escorte de la caravane, et pour réprimer les Arabes, mais encore contre ses propres sujets, pour la perception du miri. Chaque année, trois mois avant le départ du hadj, il fait ce qu'on appelle la tournée; c'est-à-dire qu'escorté de ses troupes, il parcourt son vaste gouvernement, en faisant contribuer les villes et les villages. La liquidation se passe rarement sans troubles; le peuple ignorant, excité par des chefs factieux, ou provoqué par l'injustice du pacha, se révolte souvent, et paye sa dette à coups de fusil : les habitants de Nâblous, de Bethlem et de Habroun, se sont fait en ce genre une réputation qui leur vaut des franchises particulières; mais aussi, lorsque l'occasion se présente, on leur fait payer au décuple les intérêts et les dommages. Le pachalic de Damas, par sa situation, est plus exposé qu'aucun autre aux incursions des Arabes bedouins : cependant on observe qu'il est le moins ruiné de la Syrie. La raison qu'on en donne est qu'au lieu d'en changer fréquemment les pachas, comme elle fait ailleurs, la Porte le donne ordinairement à vie : dans ce siècle, on l'a vu occupé pendant cinquante ans par une riche famille de Damas, appelée El-Adm (2), dont un père et trois frères se sont succédés. Asàd, le dernier d'entre eux, dont nous avons parlé dans l'histoire de Dâher, l'a tenu quinze ans, pendant lesquels il a fait un bien infini. Il avait établi assez de discipline parmi ses soldats, pour que les paysans fussent à l'abri de leurs pillages. Sa passion était, comme à tous les gens en place de la Turkie, d'entasser de l'argent : mais il ne le laissait point oisif dans ses caisses; et par une modération inouïe dans ce pays, il n'en retirait qu'un intérêt de six pour cent (*a*). On cite

(*a*) En Syrie et en Egypte, l'intérêt ordinaire est de douze ou quinze pour cent; souvent il va à vingt et trente.

(2) Cf. plus haut, p. 249 et suiv.

de lui un trait qui donnera une idée de son caractère : s'étant un jour trouvé dans un besoin d'argent, les délateurs qui environnent les pachas lui conseillèrent d'imposer une avanie sur les chrétiens et sur les fabricans d'étoffes. « Combien croyez-vous que cela puisse me rendre ? » dit Asàd. « Cinquante à soixante bourses », lui répondirent-ils. « Mais, répliqua-t-il, ce sont des gens peu riches; comment feront-ils cette somme ? » — « Seigneur, ils vendront les joyaux de leurs femmes et puis ce sont des chiens. » — « Je veux éprouver, reprit le pacha, si je serai plus habile avaniste que vous. » — Dans le même jour, il envoie ordre au mofti de venir le trouver secrètement et de nuit : le mofti arrivé, Asàd lui déclare « qu'il a appris que depuis long-temps il mène dans sa maison une vie très irrégulière; que lui, chef de la loi, boit du vin et mange du porc, contre les préceptes du Livre très-pur; qu'il a résolu d'en faire part au mofti de Stamboul (Constantinople), mais qu'il a voulu l'en prévenir, afin qu'il n'eût point à lui reprocher de perfidie. » Le mofti, effrayé de cette menace, le conjure de s'en désister; et comme chez les Turks on traite ouvertement les affaires, il lui promet un présent de 1 000 piastres. Le pacha rejette l'offre; le mofti double et triple la somme; enfin ils s'accordent pour 6 000 piastres, avec engagement réciproque de garder un profond silence. Le lendemain, Asàd fait appeler le qâdi, lui tient des propos semblables, lui dit qu'il est informé d'abus criants dans sa gestion, qu'il a connaissance de telle affaire qui ne va pas moins qu'à lui faire couper la tête. Le qâdi, confondu, implore sa clémence, négocie comme le mofti, s'accommode pour une somme pareille, et se retire fort content d'échapper à ce prix. Après le qâdi vint l'*ouâli*, puis le *naqib*, l'*aga* des janissaires, le *mohteseb*, et enfin les plus riches marchands turks et chrétiens. Chacun d'eux, pris pour les délits de son état, et surtout pour l'article des femmes, s'empressa d'en acheter le pardon par une contribution. Lorsque la somme totale fut rassemblée, le pacha se retrouvant avec ses familiers, leur dit : « Avez-vous entendu dire dans Damas qu'Asàd ait jeté une avanie ? » — « Non, seigneur. » — « Comment se fait-il donc que j'aie trouvé près de deux cents bourses que voici ? » — Les délateurs de se récrier, d'admirer, de demander quel moyen il avait pris. « J'ai tondu les béliers, répondit-il, plutôt que d'écorcher les agneaux et les chèvres. » Après quinze années de règne, cet homme fut enlevé au peuple de Damas par les suites d'une intrigue dont on raconte ainsi l'histoire. Vers 1755, un eunuque noir du sérail allant en pèlerinage à la Mekke, prit l'hospitalité chez Asàd; mais peu content de l'accueil simple qu'il en reçut, il ne voulut point repasser par Damas, et il prit sa route par Gaze. Hosein-pacha, qui commandait alors en cette ville, mit du faste à bien traiter l'eunuque. Celui-ci, de retour à Constantinople, n'oublia pas ses deux hôtes : pour satisfaire à la fois sa reconnaissance et son ressentiment, il résolut de perdre Asàd, et d'élever Hosein à sa place. Ses intrigues eurent tant de succès, que dès 1756, Jérusalem fut détachée de Damas, et donnée à Hosein, à titre de

pachalik. L'année suivante, il obtint Damas même : Asàd, déposé, se retira dans le désert, avec les gens de sa maison, pour éviter une plus grande disgrâce. Le temps de la caravane arriva : Hosein la conduisit, selon le droit de sa place; mais au retour, ayant pris querelle avec les Arabes pour un payement qu'il refusait, ils l'attaquèrent en force, battirent son escorte, et pillèrent complètement la caravane en 1757. A la nouvelle de ce désastre, ce fut dans l'empire une désolation comme à la perte d'une grande bataille : les familles de 20 000 pèlerins morts de soif, de faim, ou tués par les Arabes; les parents de nombre de femmes faites esclaves; les marchands intéressés à la cargaison dissipée, demandèrent vengeance de la lâcheté de l'émir-hadj, et du sacrilège des Bedouins. La Porte alarmée proscrivit d'abord la tête de Hosein; mais il se cacha si bien, que l'on ne put le surprendre : du sein de sa retraite travaillant de concert avec l'eunuque, son protecteur, il entreprit de se disculper; et il y parvint au bout de trois mois, en produisant à la Porte une lettre vraie ou fausse d'Asàd, par laquelle il parut que ce pacha avait excité les Arabes à le venger de Hosein. Alors la proscription se tourna contre Asàd, et l'on n'attendit plus que l'occasion de la mettre à exécution.

Cependant le pachalic restait vacant : Hosein flétri n'y pouvait reparaître. La Porte désirait de réparer son affront, et de rétablir la sûreté du pèlerinage : elle jeta les yeux sur un homme singulier, dont les mœurs et l'histoire méritent que j'en dise deux mots. Cet homme, appelé Abd-allah-el-Satadji, était né près de Bagdâd, dans une condition obscure. S'étant mis de bonne heure à la solde du pacha, il avait passé les premières années de sa vie dans les camps, à la guerre, et avait fait en qualité de simple cavalier toutes les campagnes de Perse, contre Chah-Thamas-Koulikan. La bravoure et l'intelligence qu'il y montra l'élevèrent de grade en grade jusqu'au pachalik de Bagdâd même. Revêtu de cet éminent emploi, il s'y comporta avec tant de fermeté et de prudence, qu'il rétablit dans le pays la paix étrangère et domestique. La vie simple et militaire qu'il continua de mener ne lui faisant pas éprouver de grands besoins d'argent, il n'en amassa point; mais les grands officiers du sérail de Constantinople, à qui cette modération ne rendait rien, trouvèrent mauvais le désintéressement d'Abd-allah, et ils n'attendirent qu'un prétexte pour le déplacer : ils le trouvèrent dans la retenue qu'Abd-allah fit d'une somme de 100 000 livres, provenant de la succession d'un marchand. A peine le pacha l'eut-il touchée, qu'on en exigea le payement; en vain représenta-t-il qu'il en avait payé de vieilles soldes de troupes; en vain demanda-t-il du délai, le vizir ne l'en pressa que plus vivement; et sur un second refus, il dépêcha un eunuque noir, muni en secret d'un *kat-chérif*, pour lui couper la tête. L'eunuque, arrivé aux environs de Bagdâd, feignit d'être un malade qui voyageait pour sa santé : en cette qualité, il fit saluer le pacha, et par forme de politesse, il le pria de lui permettre une visite. Abd-allah, qui connaissait l'esprit turk, se méfia de tant d'honnêteté, et soupçonna quelque raison secrète. Son trésorier, non moins versé dans les

usages, et très-attaché à sa personne, le confirma dans ses soupçons; pour acquérir des certitudes, il lui proposa de visiter le paquet de l'eunuque, pendant qu'il serait chez le pacha avec sa suite. Abd-allah approuva l'expédient. A l'heure indiquée, le trésorier va dans la tente de l'eunuque, et il y fait une recherche si exacte, qu'il découvre le *kat-chérif* caché dans le revers d'une pelisse : aussitôt il vole vers le pacha, le fait avertir de passer un instant dans une pièce voisine, et lui remet la découverte (*a*). Abd-allah, muni du fatal écrit, le cache dans son sein, et rentre dans l'appartement; puis reprenant d'un air tranquille la conversation avec l'eunuque : « Plus j'y pense, dit-il, seigneur aga, plus je m'étonne de votre voyage en ce pays. Bagdâd est si loin de Stamboul, notre air est si peu vanté, que j'ai peine à croire que vous ne veniez nous demander que la santé. — Il est vrai, reprit l'aga, que je suis aussi chargé de vous demander en passant quelque à-compte des 100 000 livres. — Passe encore, reprit le pacha; mais tenez, ajouta-t-il d'un air décidé, avouez que vous venez aussi pour ma tête. Ecoutez; vous me connaissez de réputation; vous savez ce que vaut ma parole; je vous la donne : si vous me faites un aveu sincère, je vous relâcherai sans vous faire le moindre mal. » Alors l'eunuque commençant une longue défense, protesta qu'il venait sans noires intentions. — Par ma tête ! dit Abd-allah, avouez-moi la vérité. L'eunuque continua sa défense. — Par votre tête ! Il nia encore. — Prenez-y garde. Par celle du sultan ! — Il persista encore. — Allons, dit Abd-alah, c'en est fait, tu as prononcé ton arrêt; et tirant le *kat-chérif* : « Reconnais-tu ce papier ? Voilà comme vous vous gouvernez là-bas : oui, vous êtes une troupe de scélérats qui vous jouez de la vie de quiconque vous déplaît, et qui vous livrez de la main à la main le sang des serviteurs du sultan. Il faut des têtes au vizir : il en aura une; qu'on la coupe à ce chien, et qu'on l'envoie à Constantinople. » Sur-le-champ l'ordre fut exécuté; et la suite de l'aga congédiée partit avec sa tête. Après ce coup, Abd-allah eût pu profiter de la faveur du pays pour se révolter : il préféra de passer chez les Kourdes. Ce fut là que vint le trouver l'amnistie du sultan, et l'ordre de passer au pachalik de Damas. Il s'ennuyait dans son exil; il n'avait plus d'argent; il accepta la commission, et partit avec cent hommes qui suivirent sa fortune. En arrivant aux frontières de son gouvernement, il apprit qu'Asàd était campé dans un lieu voisin; il en avait entendu parler comme du plus grand homme de la Syrie; il désirait de le voir. Il se déguisa; et suivi de six cavaliers, il se rendit à son camp, et demanda à lui parler : on l'introduisit, selon l'usage de ces camps, sans beaucoup de cérémonies. Après le salut, Asàd lui demande où il va, et d'où il vient : Abd-allah répond qu'ils sont six à sept cavaliers kourdes qui cherchent du service; qu'ils savent que Satadji vient à Damas, qu'ils vont le trouver; mais qu'ayant appris en passant, que lui

(*a*) Je tiens ces faits d'un homme qui a connu particulièrement ce trésorier, et vu Abd-allah à Jérusalem.

Asàd était campé dans le voisinage, ils sont venus lui demander une ration. Volontiers, dit Asàd; mais connaissez-vous Satadji ? — Oui. — Quel homme est-ce ? Aime-t-il l'argent ? — Non. Satadji ne s'embarrasse ni d'argent, ni de pelisses, ni de châles, ni de perles, ni de femmes; il n'aime que les bonnes armes de fer, les bons chevaux et la guerre. Il chérit la justice, protège la veuve et l'orphelin, lit le Qôran, vit de beurre et de laitage. — Est-il âgé ? dit Asàd. — Moins qu'il ne paraît; la fatigue l'a prématuré : il est couvert de blessures; il a reçu un coup de sabre qui le fait boîter de la jambe gauche; un autre lui fait porter le cou sur l'épaule droite. Tenez, dit-il en se levant debout, depuis les pieds jusqu'à la tête, c'est mon portrait. — A ce mot, Asàd pâlit et se crut perdu; mais Abd-allah se rasseyant lui dit : Frère, rassure-toi, je ne suis pas un messager de l'antre des voleurs; je ne viens point pour te trahir : au contraire, si je puis t'être bon à quelque chose, emploie-moi, car nous sommes tous deux au même rang chez nos maîtres; ils m'ont rappelé parce qu'ils veulent châtier les Bedouins. Quand ils auront satisfait leur vengeance de ce côté, ils en reviendront à ma tête. Dieu est grand : il arrivera ce qu'il a décrété.

Abd-allah se rendit dans ces sentimens à Damas; il y rétablit le bon ordre, il réprima les vexations des gens de guerre, et conduisit la caravane le sabre à la main, sans payer une piastre aux Arabes : pendant son administration, qui dura deux ans, le pays jouit de la plus parfaite tranquillité. On dormait les portes ouvertes, disent encore les habitans de Damas. Lui-même, souvent déguisé en mendiant, voyait par ses yeux; les traits de justice qui lui échappaient quelquefois sous ce déguisement, avaient établi une circonspection salutaire : on aime encore aujourd'hui à en citer quelques-uns. Par exemple, on rapporte qu'étant à Jérusalem dans sa tournée, il avait défendu à ses soldats de rien prendre, ni de rien commander sans salaire. Un jour qu'il rôdait déguisé en pauvre, tenant un petit plat de lentilles à la main, un soldat qui portait un fagot, l'obligea de s'en charger; après quelque résistance, il le mit sur son dos, et commença de marcher devant le *delibache,* qui le pressait en jurant. Un autre soldat reconnut le pacha, et fit signe à son camarade. Celui-ci de fuir et de s'échapper par des rues de traverse. Après quelques pas, Abd-allah n'entendant plus son homme, se retourna, et fâché d'avoir manqué son coup, il ne put s'empêcher de jeter son faix à terre, en disant : « Le coquin ! il est si mauvais sujet qu'il a emporté mon salaire et mon plat de lentilles. » Mais il ne le porta pas loin; car, peu de jours après, le pacha le surprit à voler dans un jardin les légumes d'une pauvre femme qu'il maltraitait, et sur-le-champ il lui fit couper la tête.

Quant à lui, il ne put éviter le sort qu'il avait prévu : après avoir échappé plus d'une fois à des assassins apostés, il fut empoisonné par son neveu. Il s'en aperçut avant de mourir, et l'ayant fait appeler : « Malheureux ! lui dit-il, les scélérats t'ont séduit; tu m'as empoisonné pour profiter de ma dépouille : je

pourrais avant de mourir tromper ton espoir et punir ton ingratitude; mais je connais les Turks, ils se chargeront de ma vengeance. » En effet, à peine Satadji fut-il mort, qu'un capidji montra un ordre d'étrangler le neveu; ce qui fut exécuté. Toute l'histoire des Turks prouve qu'ils aiment la trahison, mais qu'ils punissent toujours les traîtres. Depuis Abd-allah, le pachalik de Damas a passé successivement à Seliq, à Osman, à Mohammed, et à Darouich, fils d'Osman, qui l'occupait en 1784. Cet homme, qui n'a pas les talens de son père, en a retenu le caractère tyrannique; en voici un trait digne d'être cité. Au mois de novembre 1784, un village de chrétiens grecs, près de Damas, qui avait acquitté le miri, fut sommé de le payer une seconde fois. Les chaiks réclamant le registre qui constatait l'acquit, s'y refusèrent. Une des nuits suivantes, un parti de soldats assaillit le village, et tua 31 personnes. Les malheureux paysans consternés portèrent les têtes à Damas, et implorèrent la justice du pacha. Après les avoir entendus, Darouich leur dit de déposer ces têtes dans l'église grecque, en attendant qu'il fît des recherches. Trois jours se passèrent; les têtes se corrompirent : on voulut les enterrer; mais pour cet effet, il fallait une permission du pacha, et on ne l'obtint qu'au prix de 40 bourses (50 000 livres).

Depuis un an (en 1785), Djezzâr profitant du crédit que son argent lui donne à la Porte, a dépossédé Darouich, et commande aujourd'hui à Damas; il aspire, dit-on, à y joindre Alep. Il semblerait que le Divan dût lui refuser cet agrandissement, qui le rendrait maître de toute la Syrie; mais outre que les affaires des Russes ne laissent pas le Divan libre dans ses opérations, il s'inquiète peu des révoltes de ses préposés : une expérience constante lui a appris qu'ils retombent toujours dans ses filets. Djezzâr n'est pas propre à faire exception; car quoiqu'il ne manque pas de talents, et surtout de ruse (*a*), ce n'est pas un esprit capable d'imaginer ou d'exécuter un grand plan de révolution. La route qu'il suit est celle de tous ses prédécesseurs : il ne s'occupe du bien public qu'autant qu'il rentre dans ses intérêts particuliers. La mosquée qu'il a bâtie à Acre est un monument de pure vanité, qui a consommé sans aucun fruit 3 000 000 de France : son bazar est plus utile sans doute; mais avant de songer au marché où se vendent les denrées, il eût fallu songer à la terre qui les produit : à une portée de fusil d'Acre, l'agriculture est languissante. La plupart de ses dépenses sont pour ses jardins, pour ses bains, pour ses femmes blanches : il en possédait 18 en 1784; et ces femmes sont d'un luxe dévorant. Maintenant que la satiété et l'âge surviennent, il prend la manie d'entasser de l'argent : cette avarice aliène ses soldats, et sa dureté lui fait des ennemis jusque dans sa maison. Déjà deux de ses pages ont tenté de l'assassiner : il a eu le bonheur d'échapper à leurs pistolets; mais la fortune se lassera : il lui arrivera, comme à tant d'autres, d'être quelque

(*a*) Le baron de Tott appelle Djezzâr un lion : je crois qu'il le définirait bien mieux en l'appelant un loup.

jour surpris, et il n'aura recueilli de tant de soins à thésauriser, que d'avoir excité la cupidité de la Porte et la haine du peuple. Venons aux lieux remarquables de ce pachalik.

D'abord se présente la ville même de Damas (3), capitale et résidence des pachas. Les Arabes l'appellent *el-Châm,* selon leur usage de donner le nom d'un pays à sa capitale. L'ancien nom oriental de *Demechq* n'est connu que des géographes. Cette ville est située dans une vaste plaine ouverte au midi et à l'est, du côté du désert, et serrée à l'ouest et au nord par des montagnes qui bornent d'assez près la vue. En récompense, il vient de ces montagnes une quantité de ruisseaux qui font du territoire de Damas le lieu le mieux arrosé et le plus délicieux de la Syrie. Les Arabes n'en parlent qu'avec enthousiasme; et ils ne cessent de vanter la verdure et la fraîcheur des vergers, l'abondance et la variété des fruits, la quantité des courants d'eaux vives, et la limpidité des jets d'eau et des sources. C'est aussi le seul lieu où il y ait des maisons de plaisance isolées et en rase campagne : les naturels doivent mettre d'autant plus de prix à tous ces avantages, qu'ils sont plus rares dans les contrées environnantes. Du reste, le sol maigre, graveleux et rougeâtre, est peu propre aux grains; mais cette qualité tourne au profit des fruits, dont les sucs sont plus savoureux. Nulle ville ne compte autant de canaux et de fontaines. Chaque maison a la sienne. Toutes ces eaux sont fournies par trois ruisseaux, ou par trois branches d'une même rivière qui, après avoir fertilisé des jardins pendant trois lieues de cours, va se rendre au sud-est dans un bas-fond du désert, où elle forme un marais appelé *Behairat-el-Mardj,* c'est-à-dire *lac du pré* (4). Avec une telle situation, l'on ne saurait disputer à Damas d'être une des plus agréables villes de la Turkie; mais il lui reste quelque chose à désirer pour la salubrité. On se plaint avec raison que les eaux blanchâtres de la Barrâdé sont froides et dures; on observe que les Damasquins sont sujets aux obstructions; que le blanc de leur peau est plutôt un blanc de convalescence que de santé; enfin que l'abus des fruits, et surtout des abricots, y produit, tous les étés et les automnes, des fièvres intermittentes et des dyssenteries.

L'étendue de Damas consiste beaucoup plus en longueur qu'en largeur. Niebuhr, qui en a levé le plan géométrique, lui donne 3 250 toises, c'est-à-dire, un peu moins d'une lieue et demie de circuit. En jugeant sur cette mesure par comparaison avec Alep, je suppose que Damas contient 80 000 habitants. La majeure partie est composée d'Arabes et de Turks; on estime que le nombre des chrétiens passe 15 000, dont les deux tiers sont schismatiques. Les Turks ne parlent point du peuple de Damas sans

(3) Sur la ville antique, bibliographie dans Dussaud, *Topographie.* Voir aussi Hartmann, *Encycl. de l'Islam,* s.v. *Damaskus.* Sur l'histoire de la ville et ses monuments, Sauvaget, *Les monuments historiques de Damas,* 1932, et « *Esquisse d'une histoire de la ville de Damas* » in *Rev. Et. Islam,* 1935. Bonnes études de géographie humaine dans Thoumin, *Géog. humaine de la Syrie Centrale,* 1936, 31-90 et 237-250.

(4) Sur l'irrigation de Damas, outre l'excellente étude de Thoumin, voir Tresse, « L'irrigation dans la Ghouta de Damas », *Rev. des Et. Islam.,* 1929, 461-574.

observer qu'il est le plus méchant de l'empire; l'Arabe, en jouant sur les mots, en a fait ce proverbe : *Châmi, choûmi; Damasquin, méchant*; on dit au contraire du peuple d'Alep : *Halabi, tchelebi; Alépin, petit-maître*. Par une distinction fondée sur le culte, on ajoute que les chrétiens y sont plus vils et plus fourbes qu'ailleurs; sans doute parce que les musulmans y sont plus fanatiques et plus insolens : ils ont le même caractère que les habitans du Kaire; comme eux, ils détestent les Francs. L'on ne peut aller à Damas vêtu à l'européenne; nos négocians n'ont pu y former d'établissemens; l'on n'y trouve que deux missionnaires capucins, et un médecin non avoué (5).

Cette intolérance des Damasquins est surtout entretenue par leur liaison avec la Mekke. Leur ville, disent-ils, est une ville sainte, en qualité de porte de la Kiâbé; en effet, c'est à Damas que se rassemblent tous les pèlerins du nord de l'Asie, comme au Kaire ceux de l'Afrique. Chaque année le nombre s'en élève depuis 30 jusqu'à 50 000; plusieurs s'y rendent quatre à cinq mois d'avance; la plupart n'arrivent qu'à la fin du ramadan. Alors Damas ressemble à une foire immense : l'on ne voit qu'étrangers de toutes les parties de la Turkie, et même de la Perse; tout est plein de chameaux, de chevaux, de mulets et de marchandises. Après quelques jours de préparatifs, toute cette foule se met confusément en marche, et faisant route par la frontière du désert, elle arrive en quarante jours à la Mekke, pour la fête du Bairam. Comme cette caravane traverse le pays de plusieurs tribus arabes indépendantes, il a fallu faire des traités avec les Bedouins, leur accorder des droits de passage, et les prendre pour guides. Souvent il y a des disputes entre les chaiks à ce sujet; le pacha en profite pour améliorer son marché. Ordinairement la préférence est dévolue à la tribu de Sardié, qui campe au sud de Damas, le long du Hauran; le pacha envoie au chaik une masse d'armes, une tente et une pelisse, pour lui signifier qu'il le prend pour chef de conduite. De ce moment, ce chaik est chargé de fournir des chameaux à un prix convenu; il les tire de sa tribu et de celles de ses alliés, moyennant un louage également convenu; on ne lui répond d'aucun dommage, et toute perte par accident est pour son compte. Année commune, il périt 10 000 chameaux; ce qui fait un objet de consommation très-avantageux aux Arabes.

Il ne faut pas croire que le motif de tant de frais et de fatigues soit uniquement la dévotion. L'intérêt pécuniaire y a une part encore plus considérable. La caravane est le moyen d'exploiter une branche de commerce très-lucrative. Presque tous les pèlerins en font un objet de spéculation. En partant de chez eux, ils se chargent de marchandises qu'ils vendent sur la route; l'or qui en provient, joint à celui dont ils se sont munis chez eux, est transporté à la

(5) Lamartine dut encore s'habiller à l'orientale pour visiter Damas en 1833, *Voyage en Orient*, Gosselin, 1845, II, 69. L'agent consulaire de France à Damas avait une maison à Zahlé pour s'y retirer au moindre danger et c'est seulement en 1834 qu'un consul d'Angleterre y fut admis par la Porte. Cf. Tresse, « L'Installation du premier consul d'Angleterre à Damas », *Rev. d'Hist. des Colonies*, 1936, 359-380. Le médecin auquel Volney fait allusion est le Docteur Chaboceau. Cf. Olivier, II, 232.

Mekke, et là s'échange contre les mousselines et les indiennes du Malabar et du Bengale, les châles de Kachemire, l'aloès de Tunkin, les diamants de Golconde, les perles de Bahrain, quelque peu de poivre, et beaucoup de café d'Yemen. Quelquefois les Arabes du désert trompent l'espoir du marchand en pillant les traîneurs, en enlevant des portions de caravane. Mais ordinairement les pèlerins reviennent à bon port; et alors leurs profits sont considérables. Dans tous les cas, ils se payent par la vénération qui est attachée au titre de *hadji* (pèlerin), et par le plaisir de vanter à leurs compatriotes les merveilles de la Kiâbé et du mont Arafât, de parler avec emphase de la prodigieuse foule des pèlerins et de la quantité des victimes, le jour du Bairam; des fatigues qu'ils ont essuyées, des figures extraordinaires des Bedouins, et du désert sans eau, et du tombeau du prophète à Médine, qui n'est ni suspendu par un aimant, ni l'objet principal du pèlerinage. Ces récits faits au loin produisent leur effet ordinaire, c'est-à-dire qu'ils excitent l'admiration et l'enthousiasme des auditeurs, quoique, de l'aveu des pèlerins sincères, il n'y ait rien de plus misérable que ce voyage; aussi cette admiration passagère n'a pas empêché d'établir un proverbe peu honorable pour ces pieux voyageurs : *Défie-toi de ton voisin,* dit l'Arabe, *s'il a fait un hadj; mais s'il en a fait deux, hâte-toi de déloger;* et en effet, l'expérience a prouvé que la plupart des dévots de la Mekke ont une insolence et une mauvaise foi particulière, comme s'ils voulaient se venger d'avoir été dupes en se faisant fripons.

Au moyen de cette caravane, Damas est le centre d'une circulation très-étendue. Par Alep, elle communique à l'Arménie, à l'Anatolie, au Diarbekr, et même à la Perse. Elle envoie au Kaire des caravanes qui, suivant une route fréquentée dès le temps des patriarches, marchent par Djesr-Yaqoub, Tabarié, Nâblous et Gaze. Elle reçoit des marchandises de Constantinople et d'Europe par Saide et Bairout. Ce qui se consomme dans son enceinte est acquitté avec les étoffes de soie et de coton qui s'y fabriquent en quantité et avec assez d'art; avec les fruits secs de son territoire, et les pâtes sucrées de rose, d'abricot, de pêche, etc., dont la Turkie consomme pour près d'un million : le reste, traité par échanges, verse en passant un argent considérable, soit par les droits de douane, soit par le salaire que les marchands s'attribuent pour leur entremise. L'existence de ce commerce dans ces cantons est de la plus haute antiquité. Il y a aussi diverses routes, selon les circonstances des gouvernemens et des lieux; partout il a constamment produit sur ses pas une opulence dont les traces ont survécu à sa propre destruction. Le pachalik dont nous traitons offre un monument en ce genre trop remarquable pour être passé sous silence. Je veux parler de Palmyre (6), si connue dans le troisième âge de Rome

---

(6) Volney n'a pas poussé jusqu'à Palmyre et l'évocation qu'il en fait au début des *Ruines* est de pure imagination.

Sur la ville ancienne, Dussaud, *Topographie,* Cantineau, *Inventaire des Inscriptions de Palmyre,* 1930.

Sur la ville moderne : Cantineau, *Dialecte arabe de Palmyre,* 1933.

par le rôle brillant qu'elle joua dans les démêlés des Parthes et des Romains, par la fortune d'Odénat et de Zénobie, par leur chute et par sa propre ruine sous Aurélien. Depuis cette époque, son nom avait laissé un beau souvenir dans l'histoire; mais ce n'était qu'un souvenir; et faute de connaître en détail les titres de sa grandeur, l'on n'en avait que des idées confuses; à peine même les soupçonnait-on en Europe, lorsque sur la fin du siècle dernier, des négocians anglais d'Alep, las d'entendre les Bedouins parler des ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir les récits prodigieux qu'on leur en faisait. Une première tentative, en 1678, ne fut pas heureuse; les Arabes les dépouillèrent complètement, et ils furent obligés de revenir sans avoir rempli leur objet. Ils reprirent courage en 1691, et parvinrent enfin à voir les monumens indiqués. Leur relation, publiée dans les *Transactions philosophiques*, trouva beaucoup d'incrédules et de réclamateurs : on ne pouvait ni concevoir ni se persuader comment, dans un lieu si écarté de la terre habitable, il avait pu subsister une ville aussi magnifique que leurs dessins l'attestaient. Mais depuis que le chevalier Dâkins (7) (Dawkins), Anglais, a publié, en 1753, les plans détaillés qu'il en avait lui-même pris sur les lieux en 1751, il n'y a plus eu lieu de douter, et il a fallu reconnaître que l'antiquité n'a rien laissé, ni dans la Grèce, ni dans l'Italie, qui soit comparable à la magnificence des ruines de Palmyre.

Je vais citer le précis de la relation de M. Oûd (7) (Wood), associé et rédacteur du voyage de Dâkins (*a*).

« Après avoir appris à Damas que Tadmour ou Palmyre dépendait d'un aga résidant à Hassiâ, nous nous rendîmes en quatre jours à ce village, qui est situé dans le désert, sur la route de Damas à Alep. L'aga nous reçut avec cette hospitalité qui est si commune dans ce pays-là parmi les gens de toute condition; et quoique extrêmement surpris de notre curiosité, il nous donna les instructions nécessaires pour la satisfaire le mieux qu'il se pourrait. Nous partîmes de Hassiâ le 11 mars 1751, avec une escorte des meilleurs cavaliers arabes de l'aga, armés de fusils et de longues piques; et nous arrivâmes quatre heures après à Sodoud, à travers une plaine stérile qui produisait à peine de quoi brouter à des gazelles que nous y vîmes en quantité. Sodoud est un petit village habité par des chrétiens maronites (8). Cet endroit est si pauvre, que les maisons en sont bâties de terre séchée au soleil. Les habitans cultivent autour du village autant de terre qu'il leur en faut simplement pour leur subsistance, et ils font de bon vin rouge. Après dîner, nous reprîmes notre route, et nous arrivâmes en trois heures à Haouarain, village turk où nous couchâmes. Haouarain a

(*a*) *Ruines de Palmyre,* 1 vol. in-fol. de 50 planches gravées à Londres, en 1753, et publiées par Robert Wood.

---

(7) Application de la manie de Volney d'uniformiser la graphie des noms étrangers.

(8) Ou plutôt Grecs-orthodoxes.

la même apparence de pauvreté que Sodoud; mais nous y trouvâmes quelques ruines, qui font voir que cet endroit a été autrefois plus considérable. Nous remarquâmes un village voisin entièrement abandonné de ses habitans; ce qui arrive fréquemment dans ce pays-là : quand le produit des terres ne répond pas à la culture, les habitans les quittent pour n'être pas opprimés. Nous partîmes de Haouarain le 12, et nous arrivâmes en trois heures à Qariatain, tenant toujours la direction est-quart-sud-est. Ce village ne diffère des précédens qu'en ce qu'il est un peu plus grand : on jugea à propos de nous y faire passer le reste du jour, pour nous préparer, ainsi que nos bêtes de charge, à la fatigue du reste de notre voyage; car, quoique nous ne pussions pas l'achever en moins de 24 heures, il fallait faire ce trajet tout d'une traite, n'y ayant point d'eau dans cette partie du désert. Nous laissâmes Qariatain le 13, étant aux environs de 200 personnes qui, avec le même nombre d'ânes, de mulets et de chameaux, faisaient un mélange assez grotesque. Notre route était un peu nord-quart-nord-est, à travers une plaine sablonneuse et unie, d'à peu près trois lieues et demie de largeur, sans arbres ni eau, et bornée à droite et à gauche par une chaîne de montagnes stériles qui semblaient se joindre environ deux tiers de lieue avant que nous arrivassions à Palmyre...

Le 14 à midi, nous arrivâmes au lieu où les montagnes semblaient se joindre : il y a entre elles une vallée où l'on voit encore les ruines d'un aqueduc qui portait autrefois de l'eau à Palmyre; à droite et à gauche, sont des tours carrées d'une hauteur considérable. En approchant de plus près, nous trouvâmes que c'étaient les anciens sépulcres des Palmyréniens. A peine eûmes-nous passé ces monumens vénérables, que les montagnes se séparant des deux côtés, nous découvrîmes tout à la fois la plus grande quantité de ruines que nous eussions jamais vue (*a*); et derrière ces mêmes ruines, vers l'Euphrate, une étendue de plat pays à perte de vue, sans le moindre objet animé. Il est presque impossible de s'imaginer rien de plus étonnant. Un si grand nombre de piliers corinthiens, avec si peu de murs et de bâtimens solides, fait l'effet le plus romanesque que l'on puisse voir. »

Tel est le récit de Wood.

Sans doute la sensation d'un pareil spectacle ne se transmet point; mais afin que le lecteur s'en fasse l'idée la plus rapprochée je joins ici le dessin de la perspective. Pour en bien concevoir tout l'effet, il faut suppléer par l'imagination aux proportions. Il faut se peindre cet espace si resserré, comme une vaste plaine, ces fûts si déliés, comme des colonnes dont la seule base surpasse la hauteur d'un homme; il faut se représenter que cette file de colonnes debout occupe une étendue de plus de 1 300 toises, et masque une foule d'autres édifices cachés derrière elle. Dans cet espace, c'est tantôt un palais dont il ne reste que les cours et les murailles; tantôt un temple dont le péristyle est à moitié renversé;

(*a*) Quoique ces voyageurs eussent visité la Grèce et l'Italie.

tantôt un portique, une galerie, un arc de triomphe : ici, les colonnes forment des groupes dont la symétrie est détruite par la chute de plusieurs d'entre elles; là, elles sont rangées en files tellement prolongées, que semblables à des rangs d'arbres, elles fuient sous l'œil dans le lointain, et ne paraissent plus que des lignes accolées. Si de cette scène mouvante la vue s'abaisse sur le sol, elle y en rencontre une autre presque aussi variée : ce ne sont de toutes parts que fûts renversés; les uns entiers, les autres en pièces, ou seulement disloqués dans leurs articulations; de toutes parts la terre est hérissée de vastes pierres à demi enterrées, d'entablemens brisés, de chapiteaux écornés, de frises mutilées, de reliefs défigurés, de sculptures effacées, de tombeaux violés, et d'autels souillés de poussière. La table suivante rendra un compte plus détaillé des principaux objets de la gravure.

A est un château turk, désormais abandonné.

B, un sépulcre.

C, une fortification turke ruinée.

D, un sépulcre où commence une suite de colonnes qui s'étend jusqu'à *R*, dans un espace de plus de 600 toises.

E, édifice supposé construit par Dioclétien.

F, ruines d'un sépulcre.

G, colonnes disposées en péristyle de temple.

h, grand édifice dont il ne reste que quatre colonnes.

I, ruines d'une église chrétienne.

K, file de colonnes qui semblent avoir appartenu à un portique et qui aboutissent aux quatre piédestaux suivans.

L, quatre grands piédestaux.

M, cellule ou cage d'un temple, avec une partie de son péristyle.

N, petit temple.

O, foule de colonnes qui ont une fausse apparence de cirque.

P, quatre superbes colonnes de granit.

Q, colonnes disposées en péristyle de temple.

R, arc auquel aboutit la colonnade qui commence en *D*.

S, grande colonne.

T, mosquée turke ruinée, avec son minaret.

U, grosse colonne, dont la plus grande partie, avec son entablement, est tombée.

V, petits enclos de terre où les Arabes cultivent des oliviers et du grain.

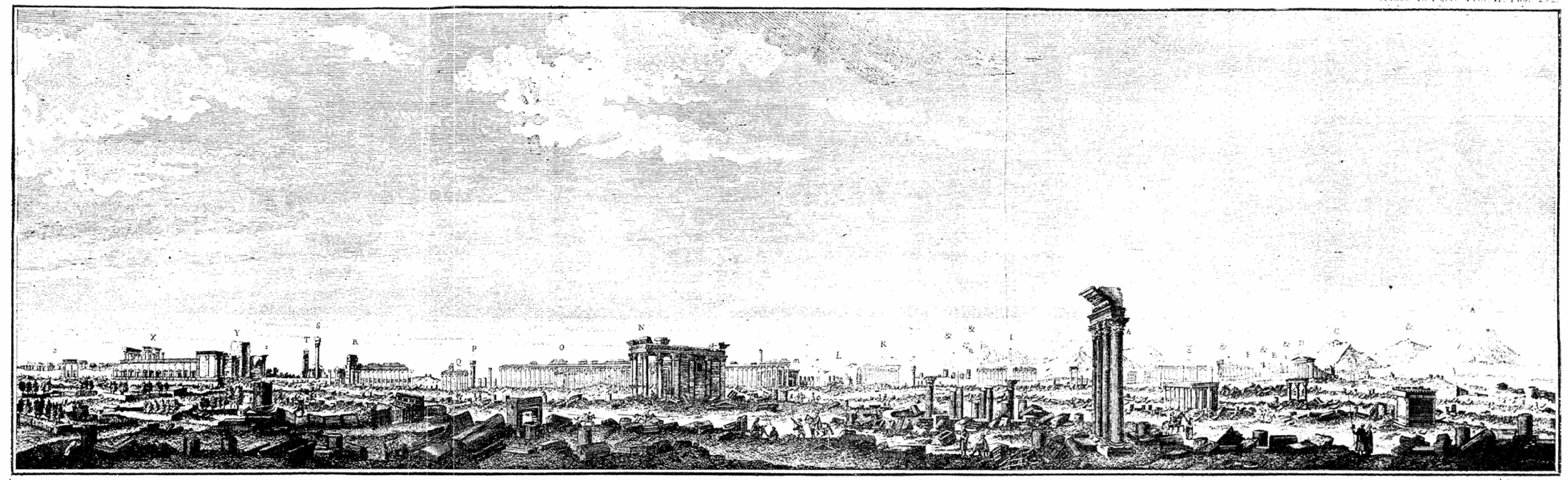
X, temple du Soleil.

Y, tour carrée, bâtie par les Turks sur l'emplacement du portique.

z z, mur qui formait l'enceinte de la cour du temple.

& &, sépulcres semés dans la vallée, hors des murs de la ville.

Il faut voir dans les planches mêmes de Wood les développemens de ces divers édifices, pour sentir à quel degré de perfection étaient parvenus les arts dans ces temps reculés. L'architecture avait surtout prodigué ses richesses et déployé sa magnificence dans le temple du Soleil, divinité de Palmyre. L'enceinte carrée



Gravé par J. B. Guibert

VUE DES RUINES DE PALMIRE DANS LE DESERT DE SYRIE.

de la cour qui l'enferme a 679 pieds sur chaque face. Le long de cette enceinte régnait intérieurement un double rang de colonnes : au milieu de l'espace vide, le temple présente encore une façade de 47 pieds, sur un flanc de 124; tout autour règne un péristyle de 41 colonnes; par un cas extraordinaire, la porte répond au couchant et non à l'orient. La soffite de cette porte, tombée par terre, offre un zodiaque dont les signes sont les mêmes que les nôtres : une autre soffite porte un oiseau de la même forme que celui de Balbek, placé sur un fond semé d'étoiles. Il est remarquable pour les historiens, que la façade du portique a 12 colonnes, comme celle de Balbek : mais il est encore plus remarquable pour les artistes que ces deux façades ressemblent à la colonnade du Louvre, bâtie par Perrault avant l'existence des dessins qui nous les ont fait connaître; la seule différence est que les colonnes du Louvre sont accouplées, au lieu que celles de Balbek et de Palmyre sont isolées.

Il est dans la cour de ce même temple un autre spectacle plus intéressant pour un philosophe : c'est de voir sur ces ruines sacrées de la magnificence d'un peuple puissant et poli, une trentaine de huttes de terre, où habitent autant de familles de paysans qui ont tout l'extérieur de la misère. Voilà à quoi se réduit la population actuelle d'un lieu jadis si fréquenté. Toute l'industrie de ces Arabes se borne à cultiver quelques oliviers et le peu de blé qu'il leur faut pour vivre; toutes leurs richesses se réduisent à quelques chèvres et à quelques brebis qu'ils font paître dans le désert; toutes leurs relations consistent en de petites caravanes qui leur viennent cinq ou six fois par an de Homs, dont ils dépendent : peu capables de se défendre de la violence, ils sont obligés de payer de fréquentes contributions aux Bedouins, qui les vexent ou les protègent. « Leur corps est sain et bien fait, ajoutent les voyageurs anglais; et la rareté des maladies parmi eux, prouve que l'air de Palmyre mérite l'éloge qu'en fait Longin, dans son épître à Porphyre. Il y pleut rarement, si ce n'est au temps des équinoxes, où il arrive aussi de ces ouragans de sable, si dangereux dans le désert. Le teint de ces Arabes est très-hâlé par la grande chaleur; mais cela n'empêche pas que les femmes n'aient de beaux traits. Elles sont voilées comme dans tout l'Orient; mais elles ne se font pas tant de scrupule qu'ailleurs de laisser voir leur visage; elles se teignent le bout des doigts en roux (avec du henné), les lèvres en bleu, les sourcils en noir; et elles portent aux oreilles et au nez de gros anneaux d'or ou de cuivre. »

L'on ne peut voir tant de monumens d'industrie et de puissance, sans demander quel fut le siècle qui les vit se développer, quelle fut la source des richesses nécessaires à ce développement; en un mot, quelle est l'histoire de Palmyre, et pourquoi elle se trouve située si singulièrement, étant en quelque sorte une île séparée de la terre habitable par une mer de sables stériles. Les voyageurs que j'ai cités ont fait sur ces questions des recherches intéressantes, mais trop longues pour être rapportées dans cet ouvrage : il faut lire dans le leur comment ils distinguent à Palmyre deux genres de

ruines, dont les unes appartiennent à des temps très-reculés, et ne sont que débris informes; les autres, qui sont les monumens subsistans, appartiennent à des siècles plus modernes. On y verra comment, se fondant sur le genre d'architecture qui y est employé, ils en assignent la construction aux trois siècles qui précédèrent Dioclétien, dans lesquels l'ordre corinthien fut préféré à tous les autres. Ils démontrent par des raisonnemens pleins de sagacité, que Palmyre située à trois journées de l'Euphrate, dut toute sa fortune à l'avantage d'être sur l'une des routes du grand commerce qui a de tout temps existé entre l'Euphrate et l'Inde; enfin ils constatent qu'elle acquit son plus grand accroissement lorsque, devenue barrière entre les Romains et les Parthes, elle eut l'art de se maintenir neutre dans leurs démêlés, et de faire servir le luxe de ces puissans empires à sa propre opulence.

De tout temps, Palmyre fut entrepôt naturel pour les marchandises qui venaient de l'Inde par le golfe Persique, et qui de là, remontant par l'Euphrate ou par le désert, allaient, dans la Phénicie et l'Asie Mineure, se répandre chez les nations qui en furent toujours avides. Ce commerce dut y fixer dès les siècles les plus reculés un commencement de population, et en faire une place importante, quoique encore peu célèbre. Les deux sources d'eau douce (*a*) que son sol possède, furent surtout un attrait puissant d'habitation dans ce désert aride et sec partout ailleurs. Ce furent sans doute ces deux motifs qui attirèrent les regards de Salomon, et qui engagèrent ce prince commerçant à porter ses armes jusqu'à cette limite si reculée de la Judée.

« Il y construisit de bonnes murailles, dit l'historien Josèphe (*b*), pour s'en assurer la possession, et il l'appela *Tadmour,* qui signifie *lieu de palmiers.* »

L'on a voulu inférer de ce récit que Salomon en fut le premier fondateur; mais l'on en doit plutôt conclure que déjà ce lieu avait une importance connue. Les palmiers qu'il trouva ne sont l'arbre que des pays habités : dès avant Moïse, les voyages d'Abraham et de Jacob, de la Mésopotamie dans la Syrie, indiquent entre ces contrées des relations qui devaient animer Palmyre. La cannelle et les perles mentionnées au temps du législateur des Hébreux, attestent une communication avec l'Inde et le golfe Persique, qui devait suivre l'Euphrate, et passer encore à Palmyre. Aujourd'hui que ces siècles sont éloignés, et que la plupart des monumens ont péri, l'on raisonne mal sur l'état de ces contrées à ces époques, et on le saisit d'autant moins bien, que l'on admet comme faits historiques des faits antérieurs qui ont un caractère tout différent; cependant, si l'on observe que les hommes de tous les temps sont unis par les mêmes intérêts et les mêmes jouissances, l'on jugera qu'il a dû s'établir de très-bonne heure des

(*a*) Ces eaux sont chaudes et soufrées; mais les habitans qui, hors de là, n'en ont que de saumâtres, les trouvent bonnes; et du moins elles sont salubres.

(*b*) *Ant. Jud.*, lib. VIII, c. 6.

relations de commerce de peuple à peuple, et que ces relations ont dû être à peu près les mêmes qui se retrouvent dans les temps postérieurs et mieux connus. D'après ce principe, en ne remontant pas au delà du siècle de Salomon, l'invasion de Tadmour par ce prince est un fait qui décèle une foule de rapports et de conséquences. Le roi de Jérusalem n'eût point porté son attention sur un poste si éloigné, si isolé, sans un puissant motif d'intérêt. Cet intérêt n'a pu être que celui d'un grand commerce, dont ce lieu était déjà l'entrepôt, dont l'Inde était un des objets éloignés, dont le golfe Persique était le principal foyer. Divers faits combinés concourent surtout à indiquer ce dernier article : bien plus, ils conduisent nécessairement à reconnaître le golfe Persique pour le centre du commerce de cet Ophir sur lequel on a bâti tant de mauvaises hypothèses. En effet, n'est-ce pas dans ce golfe que les Tyriens entretinrent dès les siècles reculés un commerce, et eurent des possessions dont les îles de Tyrus et Aradus restèrent les monumens ? Si Salomon rechercha l'alliance de ces Tyriens, s'il eut besoin de leurs pilotes pour guider ses vaisseaux, le but du voyage ne dut-il pas être les lieux qu'ils fréquentaient déjà, où ils se rendaient par leurs ports de *Phoenicum oppidum,* sur la mer Rouge, et peut-être de *Tor*, dont le nom semble une trace du leur ? Les perles, qui furent un des principaux articles du commerce de Salomon, ne sont-elles pas le produit presque exclusif de la côte du golfe, entre les îles de Tyrus et Aradus (aujourd'hui Bahrain), et le cap Masandoum ? Les paons qui firent l'admiration des Juifs, n'ont-ils pas toujours passé pour originaires de la province de Perse adjacente au golfe ? Les singes ne venaient-ils pas de l'Yemen, qui était sur la route, et où ils abondent encore ? N'est-ce pas dans cet Yemen qu'est le pays de Saba, dont la reine apporta au roi juif de l'encens et de l'or ? Ne sont-ce pas ces Sabéens que Strabon vante pour la quantité d'or qu'il possédaient ? On a cherché Ophir dans l'Inde et dans l'Afrique; mais n'est-il pas un des douze cantons ou peuples arabes mentionnés dans leurs origines hébraïques ? et peut-on le séparer de leur continent, quand ces origines suivent partout un ordre méthodique de positions, quoi qu'en aient dit Bochart et Calmet ? Enfin n'est-ce pas le nom même de cet Ophir qui se retrace dans celui d'Ofor, ville du district d'Oman, sur la côte des Perles ? Ce pays n'a plus d'or; mais qu'importe, si Strabon nous apprend qu'au temps des Séleucides, les habitans de Gerrha, sur la route de Babylone, en retiraient une quantité considérable ? Si l'on pèse toutes ces circonstances, l'on conviendra que le golfe Persique fut le foyer du plus grand commerce de l'ancien Orient; que ce fut pour y communiquer par une voie plus courte ou plus sûre, que Salomon se porta jusqu'à l'Euphrate; et qu'enfin, à titre d'entrepôt commode, Palmyre dut avoir dès cette époque un état, sinon brillant, du moins assez considérable. On juge même, en méditant sur les révolutions des siècles qui suivirent, que ce commerce fut un agent principal de ces grands mouvemens de la basse Asie, dont des chroniques stériles ne rendent point raison. Si postérieurement à Salomon, les Assyriens de Ninive tournèrent leur

ambition vers la Kaldée et le cours inférieur de l'Euphrate, ce fut pour se rapprocher du golfe Persique, source de l'opulence. Si Babylone, de vassale de Ninive, devint en peu de temps sa rivale, et siège d'un empire nouveau, ce fut parce que son site la rendit l'entrepôt de cette circulation. Enfin, si ces rois firent des guerres si opiniâtres à Jérusalem et à Tyr, ce ne fut pas seulement pour dépouiller ces villes des richesses qu'elles possédaient, mais encore pour obstruer la dérivation qu'elles causaient par la mer Rouge. Un historien (*a*) qui nous apprend que Nabukodonosor, avant d'assiéger Jérusalem, s'empara de Tadmour, nous indique que cette ville participait aux opérations des grandes métropoles environnantes. Leur chute, arrivée par gradation, devint pour elle, sous l'empire des Perses et sous les successeurs d'Alexandre, le mobile de l'accroissement qu'elle semble acquérir tout à coup au temps des Parthes et des Romains; elle eut alors une période de plusieurs siècles de paix et d'activité, qui permirent à ses habitans d'élever ces monumens d'opulence dont nous admirons encore les débris. Ils purent y déployer d'autant plus de luxe, que le sol ne permettait aucun autre genre de dépense, et que le faste des négocians en tout pays se porte volontiers vers les constructions. Odénat et Zénobie mirent le comble à cette prospérité; mais pour avoir voulu passer la mesure naturelle, ils en détruisirent tout à coup l'équilibre, et Palmyre, dépouillée par Aurélien de l'état qu'elle s'était fait en Syrie, puis assiégée, prise et dévastée par cet empereur, perdit en un jour la liberté et la sécurité, qui étaient les premiers mobiles de sa grandeur. Depuis lors, les guerres perpétuelles de ces contrées, les dévastations des conquérans, les vexations des despotes, en appauvrissant les peuples, ont diminué le commerce et tari la source qui venait au sein des déserts faire fleurir l'industrie et l'opulence : les faibles canaux qui en ont survécu, dérivés par Alep et Damas, ne servent aujourd'hui qu'à rendre son abandon plus sensible et plus complet.

En quittant ces ruines vénérables, et rentrant dans la terre habitée, nous trouvons d'abord Homs (9), l'*Emesus* des Grecs, située sur la rive orientale de l'Oronte. Cette ville jadis place forte et très-peuplée, n'est plus qu'un assez gros bourg ruiné, où l'on ne compte pas plus de 2 000 habitans, partie grecs et partie musulmans. Il y réside un aga, qui tient, à titre de sous-ferme, du pacha de Damas, toute la contrée jusqu'à Palmyre. Le pacha lui-même tient cette ferme à titre d'apanage relevant immédiatement du sultan : il en est de même de Hama et de Màrra. Ces trois fermes sont portées à 400 bourses, ou 500 000 livres ; mais elles rapportent près du quadruple.

(*a*) Jean d'Antioche.

(9) Sur l'Emésène antique voir Dussaud, *Topographie*, 103-115. La ville actuelle, chef-lieu d'un Mohafazat, compte près de 100 000 habitants et est une des plus importantes cités de la Syrie moderne. Cf. Sobernheim, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Hims*.

A deux journées de chemin au-dessous de Homs, est Hama (10), célèbre en Syrie pour ses roues hydrauliques (11). Elles sont en effet les plus grandes que l'on y connaisse; elles ont jusqu'à 32 pieds de diamètre. La circonférence de ces roues est formée par des augets disposés de telle façon, qu'en tournant dans le courant du fleuve, ils se remplissent d'eau, et qu'en arrivant au zénith de la roue, ils se dégorgent dans un bassin, d'où l'eau se rend par des canaux aux bains publics et particuliers. La ville est située dans une vallée étroite, sur les deux rives de l'Oronte; elle contient environ 4 000 âmes (12), et elle a quelque activité, parce qu'elle est sur la route d'Alep à Tripoli. Le sol est comme dans toute cette partie très-propre au froment et au coton (13), mais la culture, exposée aux rapines du motsallam et des Arabes, est languissante. Un chaik de ceux-ci, nommé Mohammad-el-Korfân, s'est rendu si puissant depuis quelques années, qu'il est parvenu à imposer des contributions arbitraires sur le pays. On estime qu'il peut mettre sur pied jusqu'à 30 000 cavaliers.

En continuant de descendre l'Oronte par une route qui n'est que peu fréquentée, l'on rencontre dans un terrain marécageux un lieu intéressant par le contraste de fortune qu'il présente. Ce lieu appelé Famié, était jadis, sous le nom d'*Apamea* (14), l'une des plus célèbres villes de ces cantons. C'était là, dit Strabon, que les Séleucides avaient établi l'école et la pépinière de leur cavalerie. Le terrain des environs, abondant en pâturages, nourrissait jusqu'à 30 000 cavales, 300 étalons et 500 éléphants. Au lieu de cette

---

(10) Sur Hama, cf. Sobernheim, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Hama*.

Aucune étude d'ensemble, sauf celle, médiocre, d'Ahmed Sabuni, *Tarikh Hama*. Sur la ville moderne, voir J. Gaulmier, « Notes sur le mouvement syndicaliste à Hama », in *Rev. des Et. Islam.*, 1932, 95-125.

Id., « Pélerinages populaires à Hama », in *Bull. Inst. fr. de Damas*, t. I, 1931, 137-152.

Id., « Note sur les cérémonies du mariage chez les paysans de Hama », in *Mélanges Gaudefroy Demombynes*, 1935, 31-40.

Id., « Sur les toiles imprimées de Hama », *Bull. Inst. fr. de Damas*, t. VII-VIII, 264-279.

Id., « Hama », in *N.R.F.*, 1938, 865-868.

La ville de Hama se compose de 27 quartiers : 18 dans la partie dite *Sûq* (rive gauche de l'Oronte) et 9 dans la partie dite *Hâder* (rive droite de l'Oronte). La ville est restée très fidèle à ses coutumes et demeure l'une des moins « occidentalisées » de la Syrie, soumise à l'influence de ses notables, les familles Adm, Chichakli, Barazi, Kilânî, Tayfûr. Elle est le centre d'une importante région agricole et sa situation en bordure du désert en fait un des marchés les plus actifs avec les tribus nomades.

(11) Les norias de Hama ont retenu l'attention de tous les voyageurs anciens et modernes qui ont traversé la ville, Abu-l-Fida, Yakût, Ibn Batûta, Ibn Jobair, etc. C. Marckel, *Die Ingenieur-technik in Alterthum*, Berlin, 1899, 487, leur attribue une origine persane. Il en subsiste une trentaine dans la ville et sa banlieue; les aqueducs sont souvent très médiocrement entretenus.

(12) Evaluation très inférieure à la réalité. Hama, qui compte aujourd'hui plus de 60 000 habitants, ne pouvait guère en compter au XVIIIe siècle moins de 8 000 à 10 000.

(13) La culture du coton a pris en effet dans la région de Hama une extension considérable au cours du XIXe siècle et est aujourd'hui une des principales richesses du pays.

(14) Sur Apamée (aujourd'hui gros village appelé Qalaat al-Mudiq), bibliographie dans Dussaud, *Topographie*, 137-178.

Une mission archéologique belge, dirigée par M. Mayence, a fait à Apamée des fouilles importantes entre 1930 et 1939.

création si animée, à peine les marais de Famié nourrissent-ils aujourd'hui quelques buffles et quelques moutons. Aux soldats vétérans d'Alexandre qui en avaient fait le lieu de leur repos, ont succédé de malheureux paysans qui vivent dans les alarmes perpétuelles des vexations des Turks et des invasions des Arabes. De toutes parts les mêmes tableaux se répètent dans ces cantons. Chaque ville et chaque village sont formés de débris, et assis sur des ruines de constructions anciennes (15); on ne cesse d'en rencontrer, soit dans le désert, soit en remontant la route jusqu'aux montagnes de Damas; soit même en passant au midi de cette ville, dans les immenses plaines du Hauran (16). Les pèlerins de la Mekke, qui les traversent pendant cinq à six journées, attestent qu'ils y trouvent à chaque pas des vestiges d'anciennes habitations. Cependant ils sont moins remarquables dans ces plaines, attendu que l'on y manque de matériaux durables : le sol est une terre pure sans pierres, et presque sans cailloux. Ce que l'on raconte de sa fertilité actuelle, répond parfaitement à l'idée qu'en donnent les livres hébreux. Partout où l'on sème le froment, il rend en profusion si les pluies ne manquent pas, et il croît à hauteur d'homme. Les pèlerins assurent même que les habitans ont une force de corps et une taille au-dessus du reste des Syriens : ils en doivent différer à d'autres égards, parce que leur climat, excessivement chaud et sec, ressemble plus à l'Egypte qu'à la Syrie. Ainsi que dans le désert, ils manquent d'eaux vives et de bois, font du feu avec de la fiente, et bâtissent des huttes avec de la terre battue et de la paille; ils sont très-basanés. Ils payent des redevances au pacha de Damas : mais la plupart de leurs villages se mettent sous la protection de quelques tribus arabes; et quand les chaiks ont de la prudence, le pays prospère et jouit de la sécurité. Elle règne encore plus dans les montagnes qui bornent ces plaines à l'ouest et au nord; ce motif y a attiré depuis quelques années nombre de familles Druzes et Maronites lassées des troubles du Liban; elles y ont formé des *dêa* (*a*), ou villages, où elles professent librement leur culte, et ont des chapelles et des prêtres. Un voyageur intelligent trouverait sans doute en ces cantons divers objets intéressans d'antiquité et d'histoire naturelle; mais aucun Européen connu n'y a encore pénétré.

En se rapprochant du Jourdain, le pays devient plus montueux et plus arrosé; la vallée où coule ce fleuve est en général abondante en pâturages, surtout dans la partie supérieure. Quant au fleuve lui-même, il a moins d'importance que l'imagination n'a coutume de lui en donner. Les Arabes, qui méconnaissent le nom de Jourdain, l'appellent *el-Chariâ* : sa largeur commune entre les deux principaux lacs, ne passe guère 70 à 80 pieds; en récompense,

(*a*) De là le mot espagnol aldea.

---

(15) Cf. Lassus, « Inventaire archéologique de la région N.-E. de Hama », *Doc. d'ét. or. de l'Inst. fr. de Damas*, t. IV.

(16) Aucun travail sur le Hauran. Cf. l'excellente introduction de Cantineau à ses *Parlers arabes du Hauran*, Paris, 1946, 1-65. Et *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Hawran*.

il a une profondeur de 10 à 12 pieds. Dans l'hiver, il sort du lit étroit qui l'encaisse, et gonflé par les pluies, il déborde sur les deux rives jusqu'à former une nappe large quelquefois d'un quart de lieue; sa grande crue est en mars, au temps que les neiges fondent sur les montagnes du Chaik : alors plus qu'en tout autre temps, ses eaux sont troubles et jaunâtres, et son cours impétueux. Ses rives sont couvertes d'une épaisse forêt de roseaux, de saules et d'autres arbustes qui servent de repaire à une foule de sangliers, d'onces, de chacals, de lièvres et d'oiseaux (17).

En traversant le Jourdain, à mi-chemin des deux lacs, on entre dans un canton montueux, jadis célèbre sous le nom de royaume de Samarie, et connu aujourd'hui sous celui de pays de Nâblous (18), qui en est le chef-lieu. Ce bourg, situé près de Sikem, et sur les ruines de la Neapolis des Grecs, est la résidence d'un chaik qui tient à ferme le tribut, dont il rend compte au pacha de Damas lors de sa tournée. L'état de ce pays est à peu près le même que celui des Druzes, avec la différence que ses habitans sont des musulmans zélés au point de ne pas souffrir volontiers des chrétiens parmi eux. Ils sont répandus par villages dans leurs montagnes, dont le sol, assez fertile, produit beaucoup de blé, de coton, d'olives et quelques soies. L'éloignement où ils sont de Damas, et la difficulté de leur terrain, en les préservant jusqu'à un certain point des vexations du gouvernement, leur ont procuré plus d'aisance que l'on n'en trouve ailleurs. Ils passent même en ce moment pour le plus riche peuple de la Syrie : ils doivent cet avantage à la conduite adroite qu'ils ont tenue dans les derniers troubles de la Galilée et de la Palestine; la tranquillité qui régnait chez eux, engagea beaucoup de gens aisés à venir s'y mettre à l'abri des revers de la fortune. Mais depuis quatre ou cinq ans, l'ambition de quelques chaiks, fomentée par les Turks, a suscité un esprit de faction et de discorde, qui a des effets presque aussi fâcheux que les vexations des pachas.

A deux journées au sud de Nâblous, en marchant par des montagnes qui à chaque pas deviennent plus rocailleuses et plus arides, l'on arrive à une ville qui, comme tant d'autres que nous avons parcourues, présente un grand exemple de la vicissitude des choses humaines : à voir ses murailles abattues, ses fossés comblés, son enceinte embarrassée de décombres, l'on à peine à reconnaître cette métropole célèbre qui jadis lutta contre les empires les plus puissans; qui balança un instant les efforts de Rome même; et qui, par un retour bizarre du sort, en reçoit aujourd'hui dans sa chute l'hommage et le respect; en un mot, l'on a peine à reconnaître Jérusalem (19). L'on s'étonne encore plus de sa fortune en voyant

(17) Comparer avec l'enthousiaste évocation de Chateaubriand, *Itinéraire, O.C.*, V, 298-300.

(18) Voir l'excellente étude de Jaussen et Savignac sur Naplouse et sa région; ainsi que Buhl, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Nabulus*.

(19) Cf. Buhl, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *al-Kuds*. Description de Jérusalem au XVIIIe siècle dans Browne, II, 172-180.

Sur son rattachement au pachalic de Damas et son administration, Chateaubriand, *Itinéraire, O.C.*, V, 386 et suiv. Chateaubriand, en octobre 1806, s'est trouvé à Jérusalem au moment d'une visite du pacha de Damas, Abdallah.

sa situation : car, placée dans un terrain scabreux et privé d'eau, entourée de ravines et de hauteurs difficiles, écartée de tout grand passage, elle ne semblait propre à devenir ni un entrepôt de commerce ni un siège de consommation; mais elle a vaincu tous les obstacles, pour prouver sans doute ce que peut l'opinion maniée par un législateur habile, ou favorisée par des circonstances heureuses. C'est cette même opinion qui lui conserve encore un reste d'existence : la renommée de ses merveilles, perpétuée chez les Orientaux, en appelle et en fixe toujours un certain nombre dans ses murailles; musulmans, chrétiens, juifs, tous sans distinction de secte, se font un honneur de voir ou d'avoir vu la ville noble et sainte, comme ils l'appellent (*a*). A juger par le respect qu'ils affectent pour ces lieux sacrés, l'on croirait qu'il n'est pas au monde de peuple plus dévot; mais cela ne les a pas empêchés d'acquérir et de mériter la réputation de plus méchant peuple de la Syrie, sans excepter Damas même : l'on estime que le nombre des habitans se monte à 12 ou 14 000 âmes.

Jérusalem a eu de temps en temps des gouverneurs propres, avec le titre de pachas; mais plus ordinairement elle est, comme aujourd'hui, une dépendance de Damas, dont elle reçoit un *motsallam* ou dépositaire d'autorité. Ce motsallam en paye une ferme, dont les fonds se tirent du miri, des douanes, et surtout des sottises des habitans chrétiens. Pour concevoir ce dernier article, il faut savoir que les diverses communions des Grecs schismatiques et catholiques, des Arméniens, des Coptes, des Abissins et des Francs, se jalousant mutuellement la possession des lieux saints, se la disputent sans cesse à prix d'argent auprès des gouverneurs turks. C'est à qui acquerra une prérogative, ou l'ôtera à ses rivaux; c'est à qui se rendra le délateur des écarts qu'ils peuvent commettre. A-t-on fait quelque réparation clandestine à une église; a-t-on poussé une procession plus loin que de coutume; est-il arrivé un pèlerin par une autre porte que celle qui lui est assignée, c'est un sujet de délation au gouvernement, qui ne manque pas de s'en prévaloir pour établir des avanies et des amendes (20). De là des inimitiés et une guerre éternelle entre les divers couvens et entre les adhérens de chaque communion. Les Turks, à qui chaque dispute rapporte toujours de l'argent, sont, comme l'on peut croire, bien éloignés d'en tarir la source. Grands et petits, tous en tirent parti; les uns vendent leur protection; les autres leurs sollicitations : de là un esprit d'intrigue et de cabale

(*a*) Les Orientaux n'appellent jamais Jérusalem que du nom de *el-Qods, la sainte*, en ajoutant quelquefois l'épithète de *el-Chérif, la noble*. Ce nom de el-Qods me paraît l'étymologie de tous les Casius de l'antiquité, qui, comme Jérusalem, avaient le double attribut d'être des lieux hauts, et de porter des temples ou lieux saints.

(20) Exemples dans Chateaubriand, *Itinéraire*, *O.C.*, éd. Garnier, V, 266, 268, 278-279.

qui a répandu la corruption dans toutes les classes; de là, pour le motsallam, un casuel qui chaque année monte à plus de 100 000 piastres. Chaque pèlerin lui doit une entrée de 10 piastres; plus, un droit d'escorte pour le voyage au Jourdain, sans compter les aubaines qu'il tire des imprudences que ces étrangers commettent pendant leur séjour. Chaque couvent lui paye tant pour un droit de procession, tant pour chaque réparation à faire; plus, des présens à l'avénement de chaque supérieur, et au sien propre; plus, des gratifications sous main, pour obtenir des bagatelles secrètes que l'on sollicite; et tout cela va loin chez les Turks, qui, dans l'art de pressurer, sont aussi entendus que les plus habiles gens de loi de l'Europe. En outre, le motsallam perçoit des droits sur la sortie d'une denrée particulière à Jérusalem; je veux parler des *chapelets*, des *reliquaires*, des *sanctuaires*, des *croix*, des *passions*, des *agnus Dei*, des *scapulaires*, etc., dont il part chaque année près de 300 caisses. La fabrication de ces ustensiles de piété est la branche d'industrie qui fait vivre la plupart des familles chrétiennes et mahométanes de Jérusalem et de ses environs; hommes, femmes et enfants, tous s'occupent à sculpter, à tourner le bois, le corail, et à broder en soie, en perles et en fil d'or et d'argent. Le seul couvent de Terre Sainte en enlève tous les ans pour 50 000 piastres; et ceux des Grecs, des Arméniens et des Coptes réunis, pour une somme encore plus forte : ce genre de commerce est d'autant plus nécessaire aux fabricans, que la main-d'œuvre est presque l'unique objet de leur salaire; et il devient d'autant plus lucratif aux débitans, que le prix du fonds est décuplé par une valeur d'opinion. Ces objets, exportés dans la Turkie, l'Italie, le Portugal, dans l'Espagne et ses colonies, en font revenir, à titre d'aumônes ou de payemens, des sommes considérables. A cet article les couvens joignent une autre branche non moins importante, la visite des pèlerins. L'on sait que de tout temps, la dévote curiosité de visiter les saints lieux, conduisit de tous côtés des chrétiens à Jérusalem; il fut même un siècle où les ministres de la religion en avaient fait un acte nécessaire au salut. L'on se rappelle que ce fut cette ferveur qui, agitant l'Europe entière, produisit les croisades. Depuis leur malheureuse issue, le zèle des Européens se refroidissant de jour en jour, le nombre de leurs pèlerins s'est beaucoup diminué; et il se réduit désormais à quelques moines d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne. Mais il n'en est pas ainsi des Orientaux : fidèles à l'esprit des temps passés, ils ont continué de regarder le voyage de Jérusalem comme une œuvre du plus grand mérite. Ils sont même scandalisés du relâchement des Francs à cet égard, et ils disent qu'ils sont tous devenus hérétiques ou infidèles. Leurs prêtres et leurs moines, à qui cette ferveur est utile, ne cessent de la fomenter. Les Grecs surtout assurent que le pèlerinage acquiert les indulgences plénières, non-seulement pour le passé, mais même pour l'avenir; et qu'il absout, non-seulement du meurtre, de l'inceste, de la pédérastie, mais encore de l'infraction du jeûne et des jours de fêtes, dont ils font des cas bien plus graves. De si grands encouragemens ne demeurent pas sans effet; et chaque année il

part de la Morée, de l'Archïpel, de Constantinople, de l'Anatolie, de l'Arménie, de l'Egypte et de la Syrie, une foule de pèlerins de tout âge et de tout sexe : l'on en portait le nombre, en 1784, à 2 000 têtes. Les moines, qui trouvent sur leurs registres que jadis il en passait 10 à 12 000, ne cessent de dire que la religion dépérit, et que le zèle des fidèles s'éteint. Mais il faut convenir que ce zèle est un peu ruineux, puisque le simple pèlerinage coûte au moins 4 000 livres, et qu'il en est souvent qui, au moyen des offrandes, se montent à 50 et 60 000 livres.

Yâfa est le lieu où débarquent ces pèlerins (21). Ils y arrivent en novembre, et se rendent sans délai à Jérusalem, où ils restent jusqu'après les fêtes de Pâques. On les loge pêle-mêle par familles, dans les cellules des couvens de leur communion. Les religieux ont bien soin de dire que ce logement est gratuit; mais il ne serait ni honnête ni sûr de s'en aller sans faire une offrande qui excède de beaucoup le prix marchand d'une location. En outre, l'on ne peut se dispenser de payer des messes, des services, des exorcismes, etc., autre tribut assez considérable. L'on doit acheter encore des crucifix, des chapelets, des agnus Dei, etc. Le jour des Rameaux arrivé, l'on va se purifier au Jourdain; et ce voyage exige encore une contribution. Année commune, elle rapporte au gouverneur 15 000 sequins turks, c'est-à-dire 112 500 livres (*a*) dont il dépense environ la moitié en frais d'escorte et droits de passage qu'exigent les Arabes. Il faut voir dans les relations particulières de ce pèlerinage, la marche tumultueuse de cette foule dévote dans la plaine de Yericho; son zèle indécent et superstitieux à se jeter hommes, femmes et enfants, nus dans le Jourdain; leur fatigue à se rendre au bord de la Mer Morte; leur ennui à la vue des rochers de cette contrée, la plus sauvage de la nature; enfin leur retour et leur visite des saints lieux, et la cérémonie du feu nouveau qui descend du ciel le samedi saint, apporté par un ange. Les Orientaux croient encore à ce miracle, quoique les Francs aient reconnu que les prêtres, retirés dans la sacristie, emploient des moyens très-naturels. La Pâque finie, chacun retourne en son pays, fier de pouvoir émuler avec les musulmans pour le titre de pèlerin (*b*); plusieurs même, afin d'être reconnus partout pour tels se font graver sur la main, sur le poignet ou sur le bras, des figures de croix, de lance, et le chiffre de Jésus et de Marie (22).

(*a*) A raison de 7 livres 10 sous.

(*b*) La différence entre eux est que ceux de la Mekke s'appellent *hadjis*, et ceux de Jérusalem *moqodsis*, nom formé sur celui de la ville, *el-Qods*.

(21) C'est précisément avec ce pèlerinage que Chateaubriand effectue la traversée de Constantinople à Jaffa entre le 18 septembre et le 2 octobre 1806. Chateaubriand — sans nommer Volney — réfute « les relations modernes » qui « ont un peu exagéré les richesses que les pèlerins doivent répandre à leur passage ». *Itinéraire, O.C.*, V, 365 et suiv.

(22) Ces tatouages sont encore de pratique courante chez les chrétiens de Syrie. J'en ai observé des cas innombrables chez les paysans des villages grecs-orthodoxes de la région de Hama.

Cette gravure douloureuse et quelquefois périlleuse (*a*), se fait avec des aiguilles dont on remplit la piqûre de poudre à canon, ou de chaux d'antimoine : elle reste ineffaçable. Les musulmans ont la même pratique; et elle se retrouve chez les Indiens, chez les sauvages, et chez les peuples anciens, toujours avec un caractère religieux, parce qu'elle tient à des usages de religion de la première antiquité. Tant de dévotion n'empêche pas ces pèlerins de participer au proverbe des *hadjis*; et les chrétiens disent aussi : *Prenez garde au pèlerin de Jérusalem*. L'on conçoit que le séjour de cette foule à Jérusalem pendant cinq à six mois, y laisse des sommes considérables : à ne compter que 1 500 personnes, à 100 pistoles par tête, c'est un million et demi. Une partie de cet argent passe en payement de denrées au peuple et aux marchands, qui rançonnent les étrangers de tout leur pouvoir. L'eau se payait en 1784 jusqu'à 15 sous la voie. Une autre partie va au gouverneur et à ses employés. Enfin, la troisième reste dans les couvens. L'on se plaint de l'usage qu'en font les schismatiques; et l'on parle avec scandale de leur luxe, de leurs porcelaines, de leurs tapis, et même des sabres, des kandjars et bâtons qui meublent leurs cellules. Les Arméniens et les Francs sont beaucoup plus modestes : c'est vertu de nécessité dans les premiers, qui sont pauvres; mais c'est vertu de prudence dans les seconds, qui ne le sont pas.

Le couvent de ces Francs, appelé *Saint-Sauveur*, est le chef-lieu de toutes les missions de Terre Sainte qui sont dans l'empire turk (23). L'on en compte 17, que desservent des franciscains de toute nation, mais plus souvent des Français, des Italiens et des Espagnols. L'administration générale est confiée à trois individus de ces nations, de telle manière que le Supérieur doit toujours être né sujet du pape; le Procureur, sujet du roi catholique, et le Vicaire, sujet du roi très-chrétien. Chacun de ces administrateurs a une clef de la caisse générale, afin que le maniement des fonds ne puisse se faire qu'en commun. Chacun d'eux est assisté d'un second appelé *discret* : la réunion de ces six personnages et d'un *discret* portugais, forme le *discrétoire* ou chapitre souverain qui gouverne le couvent et l'ordre entier. Ci-devant une balance, combinée par les premiers législateurs, avait tellement distribué les pouvoirs de ces administrateurs, que la volonté d'un seul ne pouvait maîtriser celle de tous; mais comme tous les gouvernemens sont sujets à révolution, il est arrivé depuis quelques années des incidens qui ont beaucoup dénaturé celui-ci. En voici l'histoire en deux mots.

Il y a environ vingt ans, que par un désordre assez familier aux grandes régies, le couvent de Terre Sainte se trouva chargé

(*a*) J'ai vu un pèlerin qui en avait perdu le bras, parce qu'on avait piqué le nerf cubital.

---

(23) Excellente description de ce couvent dans Chateaubriand, *Itinéraire*, *O.C.*, éd. Garnier, V, 362 et suiv. Chateaubriand, *Ibid.*, 389, note qu'il a vu dans la bibliothèque du couvent un exemplaire de « l'excellent voyage de M. de Volney » dont les « légères inexactitudes » avaient été relevées par le P. Clément Pérès.

d'une dette de 600 bourses (750 000 livres). Elle croissait de jour en jour, parce que la dépense ne cessait d'excéder la recette. Il eût été facile de se libérer tout à coup, attendu que le trésor du saint sépulcre possède en diamants et en toutes sortes de pierres précieuses, en calices, en croix, en ciboires d'or et autres présens des princes chrétiens, pour plus d'un million; mais outre l'aversion qu'ont eue de tout temps les ministres des temples à toucher aux choses sacrées, il pouvait être important dans le cas en question, de ne pas montrer aux Turks, ni même aux chrétiens, de trop grandes ressources. La position était embarrassante; elle le devenait encore davantage par les murmures du procureur espagnol, qui se plaignait hautement de supporter seul le fardeau de la dette parce qu'en effet c'était lui qui fournissait les fonds les plus considérables. Dans ces circonstances, J. Ribeira, qui occupait ce poste, étant venu à mourir, le hasard lui donna pour successeur un homme qui, plus impatient encore, résolut de remédier au désordre à quelque prix que ce fût. Il s'y porta avec d'autant plus d'activité, qu'il se promit des avantages particuliers de la réforme qu'il méditait. Il dressa son plan en conséquence; pour l'exécuter, il s'adressa immédiatement au roi d'Espagne, par l'entremise de son confesseur, et il lui exposa :

« Que le zèle des princes chrétiens s'étant beaucoup refroidi depuis plusieurs années, leurs anciennes largesses au couvent de Terre Sainte avaient considérablement diminué; que le roi très-fidèle avait retranché plus de la moitié des 40 000 piastres fortes qu'il avait coutume de donner; que le roi très-chrétien se tenant acquitté par la protection qu'il accordait, payait à peine les mille écus qu'il avait promis; que l'Italie et l'Allemagne devenaient de jour en jour moins libérales, et que sa majesté catholique était la seule qui continuât les bienfaits de ses prédécesseurs. Il représenta que, d'autre part, les dépenses de l'établissement n'ayant pas subi la même diminution, il en résultait un vide qui forçait chaque année de recourir à un emprunt; que de cette manière il s'était formé une dette qui s'accroissait de jour en jour, et qui menaçait de conduire à une ruine finale; que parmi les causes de cette dette l'on devait surtout compter le pèlerinage des moines qui venaient visiter les saints lieux; qu'il fallait leur payer leurs voyages, leurs nolis, leurs péages, leur pension au couvent pendant deux et trois ans, etc.; que par un cas singulier, la majeure partie de ces moines était fournie par ces mêmes Etats qui avaient retiré leurs largesses, c'est-à-dire, par le Portugal, l'Allemagne et l'Italie; qu'il semblait étrange que le roi d'Espagne défrayât des gens qui n'étaient point ses sujets; et qu'il était abusif que le maniement même de ses fonds fût confié à un chapitre presque tout composé d'étrangers. »

Le suppliant insistant sur ce dernier article, « priait sa majesté catholique d'intervenir à la réforme des abus, et d'établir un ordre nouveau et plus équitable, dont il insinua le dessein. »

Ces représentations eurent tout l'effet qu'il pouvait désirer.

Le roi d'Espagne y faisant droit, se déclara d'abord protecteur spécial de l'ordre de Terre Sainte en Levant, et en prit en cette qualité la direction; puis il nomma le requérant, J. Juan Ribeira, son procureur royal, lui donna à ce titre un cachet aux armes d'Espagne, et lui confia à lui seul la gestion de ses dons, sans en être comptable qu'à sa personne. De ce moment, J. Juan Ribeira, devenu plénipotentiaire, a signifié au discrétoire que désormais il aurait une caisse particulière, séparée de la caisse commune; que cette dernière resterait comme ci-devant chargée des dépenses générales, et qu'en conséquence toutes les contributions des nations y seraient versées; mais qu'attendu que celle d'Espagne était hors de proportion avec les autres, il n'en serait désormais distrait qu'une partie relative au contingent de chacune, et que l'excédent serait versé dans sa caisse particulière; que les pèlerinages seraient désormais aux frais des nations respectives, à l'exception des sujets de France, dont il voulait bien se charger. De là, il est arrivé que les pèlerinages et la plupart des dépenses générales resserrées, ont repris un équilibre avec la recette, et l'on a pu commencer d'acquitter la dette dont on était chargé; mais les religieux n'ont pas vu sans humeur le procureur devenir une puissance indépendante : ils ne lui pardonnent pas d'être à lui seul presque aussi riche que l'ordre entier : en effet, il a touché depuis huit ans quatre *conduites* ou contributions d'Espagne, évaluées à 800 000 piastres. L'argent qui forme ces conduites, consistant en piastres d'Espagne, se charge ordinairement sur un vaisseau français qui le transporte en Chypre, avec deux religieux qui veillent à sa garde. De Chypre, une partie des piastres fortes passe à Constantinople, où elles sont vendues avec bénéfice, et converties en monnaie turke. L'autre partie va directement par Yâfa à Jérusalem, dont les habitans l'attendent comme les Espagnols attendent le galion. Le procureur en verse une somme dans la caisse générale, et le reste est à sa discrétion. Les usages qu'il en fait consistent : 1° en une pension de 1 000 écus au vicaire français et à son discret, qui, à ce moyen, lui procurent dans le conseil une majorité de suffrages; 2° en présens au gouverneur, au mofti, au qâdi, au naqîb, et autres grands dont le crédit peut lui être utile; enfin, il soutient la dignité de sa place : et cet article n'est pas une bagatelle; car il a ses interprètes particuliers, comme un consul, sa table, ses janissaires; seul des Francs, il monte à cheval dans Jérusalem, et marche escorté par des cavaliers; en un mot, il est, après le motsallam, la première personne du pays, et il traite d'égal à égal avec les puissances (24). Tant d'égards ne sont pas gratuits, comme l'on peut croire. Une seule visite à Djezzâr pour l'église de Nazareth, a coûté 30 000 pataques (157 000 livres). Les musulmans de Jérusalem, qui désirent son argent, recherchent son amitié. Les chrétiens qui

(24) Forbin, *Voyage*, 122 : « Je n'ai découvert chez aucun des Pères de Terre Sainte les turpitudes et l'avidité dont M. de Volney les accuse : voilà le seul point sur lequel il me serait impossible d'être d'accord avec cet écrivain si exact et si profond. »

sollicitent ses aumônes, redoutent jusqu'à son indifférence. Heureuse la maison qu'il affectionne, et malheur à qui lui déplaît ! car sa haine peut avoir des suites directes ou détournées, également redoutables : un mot à l'ouâli attirerait le bâton, sans qu'on sût d'où il vient. Tant de pouvoir lui a fait dédaigner la protection accoutumée de l'ambassadeur de France, et il a fallu une affaire récente avec le pacha de Damas, pour lui rappeler qu'elle seule est plus efficace que 20 000 sequins. Ses agens, fiers de son crédit, en abusent comme tous les subalternes. Les moines espagnols de Yâfa et de Ramlé traitent les chrétiens qui dépendent d'eux avec une rigueur qui n'est nullement évangélique : ils les excommunient en pleine église, en les apostrophant par leur nom; ils menacent les femmes dont il leur est revenu des propos; ils font faire des pénitences publiques, le cierge à la main; ils livrent aux Turks les indociles, et refusent tout secours à leurs familles; enfin ils choquent les usages du pays et la bienséance, en visitant les femmes des chrétiens, qui ne doivent voir que leurs très-proches parents, et en les entretenant sans témoins dans leurs appartemens, pour raison de confession. Les Turks ne peuvent concevoir tant de liberté sans abus. Les chrétiens, dont l'esprit est le même à cet égard, en murmurent, mais ils n'osent éclater. L'expérience leur a appris que l'indignation des Révérends Pères a des suites redoutables. L'on dit tout bas qu'elle attira, il y a six ou sept ans, un ordre du capitan-pacha, pour couper la tête à un habitant de Yâfa qui leur résistait. Heureusement l'aga prit sur lui d'en différer l'exécution et de désabuser l'amiral; mais leur animosité n'a pas cessé de poursuivre cet homme par des chicanes de toute espèce. Récemment même, elle a sollicité l'ambassadeur d'Angleterre, sous la protection duquel il s'est mis, de donner mainlevée à une punition qui n'est qu'une injuste vengeance.

Laissons-là des détails faits cependant pour peindre l'état de ce pays. Si nous quittons Jérusalem, nous ne trouvons plus dans cette partie du pachalik, que trois lieux qui méritent d'en faire mention.

Le premier est Râha, l'ancienne Yericho, située à six lieues au nord-est de Jérusalem : son local est une plaine de six à sept lieues de long sur trois de large, autour de laquelle règnent des montagnes stériles qui la rendent très-chaude. Jadis on y cultivait le baume de la Mekke. Selon les hadjis, c'est un arbuste semblable au grenadier, dont les feuilles ont la forme de celles de la rue; il porte une noix charnue, au milieu de laquelle est une amande d'où se retire le suc résineux qu'on appelle baume. Aujourd'hui il n'existe pas un de ces arbustes à Râha; mais l'on y en trouve une autre espèce, appelée *zaqqoûn*, qui produit une huile douce aussi vantée pour les blessures. Ce zaqqoûn ressemble à un prunier; il a des épines longues de quatre pouces, des feuilles d'olivier, mais plus étroites, plus vertes, et piquantes au bout; son fruit est un gland sans calice, sous l'écorce duquel est une pulpe, puis un noyau, dont l'amande rend une huile que les Arabes vendent très-

cher à ceux qui en désirent : c'est le seul commerce de Râha, qui n'est qu'un village en ruines.

Le second lieu est *Bait-el-Lahm* ou Bethlem, si célèbre dans l'histoire du christianisme. Ce village, situé à deux lieues de Jérusalem, au sud-est, est assis sur une hauteur, dans un pays de coteaux et de vallons, qui pourrait devenir très-agréable. C'est le meilleur sol de ces cantons; les fruits, les vignes, les olives, les sésames, y réussissent très-bien; mais la culture manque, comme partout ailleurs. On compte dans ce village environ 600 hommes capables de porter le fusil dans l'occasion; et elle se présente souvent, tantôt pour résister au pacha, tantôt pour faire la guerre aux villages voisins, tantôt pour les dissensions intestines. De ces 600 hommes, on en compte une centaine de chrétiens latins, qui ont un curé dépendant du grand couvent de Jérusalem. Ci-devant ils étaient uniquement livrés à la fabrique des chapelets; mais les révérends pères ne consommant pas tout ce qu'ils pouvaient fournir, ils ont repris le travail de la terre : ils font du vin blanc qui justifie la réputation qu'avaient jadis les vins de Judée; mais il a l'inconvénient d'être trop capiteux. L'intérêt de la sûreté, plus fort que celui de la religion, fait vivre ces chrétiens en assez bonne intelligence avec les musulmans, leurs concitoyens. Ils sont les uns et les autres du parti Yamâni, qui, en opposition avec le Qaîsi, divise toute la Palestine en deux factions ennemies (25). Le courage de ces paysans, fréquemment éprouvé, les a rendus redoutables dans leur voisinage.

Le troisième et dernier lieu est Habroun ou Hébron, situé à sept lieues au sud de Bethlem; les Arabes n'appellent ce village que *el-Kalil* (*a*), c'est-à-dire *le bien-aimé*, qui est l'épithète propre d'Abraham, dont on montre la grotte sépulcrale. Habroun est assis au pied d'une élévation sur laquelle sont de mauvaises masures, restes informes d'un ancien château. Le pays des environs est une espèce de bassin oblong, de cinq à six lieues d'étendue, assez agréablement parsemé de collines rocailleuses, de bosquets de sapins, de chênes avortés, et de quelques plantations d'oliviers et de vignes. L'emploi de ces vignes n'est pas de procurer du vin, attendu que les habitans sont tous musulmans zélés, au point qu'ils ne souffrent chez eux aucun chrétien; l'on ne s'en sert qu'à faire des raisins secs mal préparés, quoique l'espèce soit fort belle. Les paysans cultivent encore du coton, que leurs femmes filent, et qui se débite à Jérusalem et à Gaze. Ils y joignent quelques fabriques de savon, dont la soude leur est fournie par les Bedouins, et une verrerie fort ancienne, la seule qui existe en Syrie : il en sort une grande quantité d'anneaux colorés, de bracelets pour les

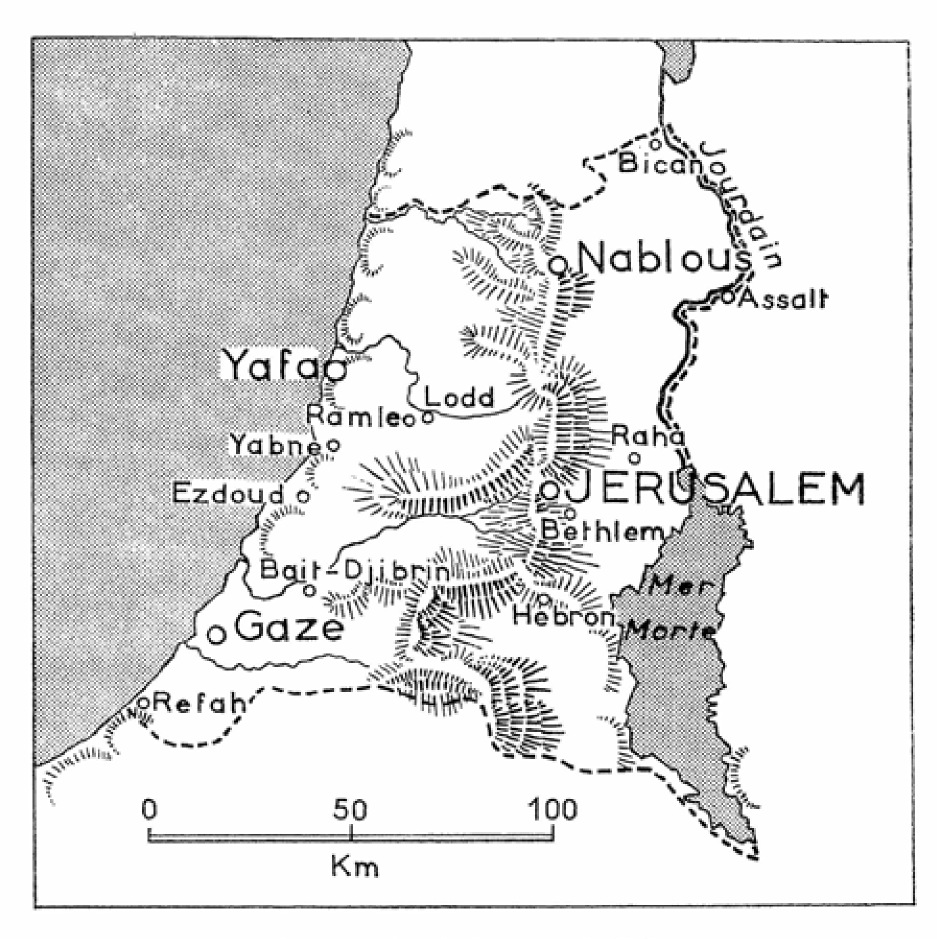
(*a*) K est ici pris pour le jota espagnol.

(25) Sur cette rivalité Yamâni - Qaisi, cf. Fischer, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Kais-Ailan*, cf. aussi Massignon, « Eléments arabes et foyers d'islamisation », *Rev. du Monde Musulman*, 1924, 25 et suiv.

poignets, pour les jambes, pour les bras au-dessus du coude (*a*), et diverses autres bagatelles que l'on envoie jusqu'à Constantinople. Au moyen de ces branches d'industrie, Habroun est le plus puissant village de ces cantons, il peut armer 8 à 900 hommes, qui tenant pour la faction *Qaisi,* sont les rivaux habituels de Bethlem. Cette discorde, qui règne dans tout ce pays depuis les premiers temps des Arabes, y cause une guerre civile perpétuelle. A chaque instant les paysans font des incursions sur les terres les uns des autres, et ravagent mutuellement leurs blés, leurs doura, leurs sésames, leurs oliviers, et s'enlèvent leurs brebis, leurs chèvres et leurs chameaux. Les Turks, qui partout répriment peu ces désordres, y remédient d'autant moins ici, que leur autorité y est très-précaire; les Bedouins, dont les camps occupent le plat pays, forment contre eux un parti d'opposition, dont les paysans s'étayent pour leur résister, et pour se tourmenter les uns les autres, selon les aveugles caprices de leur ignorance ou de leurs intérêts. De là une anarchie pire que le despotisme qui règne ailleurs, et une dévastation qui donne à cette partie un aspect plus misérable qu'au reste de la Syrie.

En marchant de Hébron vers le couchant, l'on arrive, après cinq heures de marche, sur des hauteurs qui, de ce côté, sont le dernier rameau des montagnes de la Judée. Là le voyageur, fatigué du paysage raboteux qu'il quitte, porte avec complaisance ses regards sur la plaine vaste et unie qui de ses pieds s'étend à la mer qu'il a en face; c'est cette plaine qui, sous le nom de *Falastîne* ou Palestine, termine de ce côté le département de la Syrie, et forme le dernier article dont j'ai à parler.

(*a*) Ces anneaux ont souvent la grosseur du pouce et davantage; on les passe au bras dès la jeunesse; il arrive, ainsi que je l'ai vu plusieurs fois, que le bras grossissant plus que la capacité de l'anneau, il se forme au-dessus et au-dessous un bourrelet de chair, en sorte que l'anneau se trouve enfoncé dans une dépression profonde dont on ne peut plus le retirer : cela passe pour une beauté.



Palestine, d'après la carte de Volney.

X. - De la Palestine

La Palestine (1), dans sa consistance actuelle, embrasse tout le terrain compris entre la Méditerranée à l'ouest, la chaîne des montagnes à l'est, et deux lignes tirées, l'une au midi par Kan-Younès, et l'autre au nord entre Qaïsarié et le ruisseau de Yâfa. Tout cet espace est une plaine presque unie, sans rivière ni ruisseau pendant l'été, mais arrosée de quelques torrens pendant l'hiver. Malgré cette aridité, le sol n'est pas impropre à la culture : l'on peut dire même qu'il est fécond; car lorsque les pluies d'hiver ne manquent pas, toutes les productions viennent en abondance : la terre, qui est noire et grasse, conserve assez d'humidité pour porter les grains et les légumes à leur perfection pendant l'été. L'on y sème plus qu'ailleurs du doura, du sésame, des pastèques et des fèves; l'on y joint aussi le coton, l'orge et le froment; mais quoique ce dernier soit le plus estimé, on le cultive moins, parce qu'il provoque l'avarice des commandans turks et les rapines des Arabes. En général, cette contrée est une des plus dévastées de la Syrie, parce qu'étant propre à la cavalerie, et adjacente au désert, elle est ouverte aux Bedouins, qui n'aiment pas les montagnes; depuis longtemps ils la disputent à toutes les puissances qui s'y sont établies : ils sont parvenus à s'y faire céder des terrains, moyennant quelques redevances, et de là ils infestent les routes, au point que l'on ne peut voyager en sûreté depuis Gaze jusqu'à Acre. Ils auraient même pu la posséder tout entière, s'ils eussent su profiter de leurs forces : mais divisés entre eux par des intérêts et des querelles de familles, ils se font à eux-mêmes la guerre qu'ils devraient faire à leur ennemi commun, et ils perpétuent leur impuissance par leur anarchie, et leur pauvreté par leur brigandage.

La Palestine, ainsi que je l'ai dit, est un district indépendant de tout pachalik. Quelquefois elle a eu des gouverneurs propres, qui résidaient à Gaze avec le titre de pacha; mais dans l'ordre habituel, qui est celui de ce moment, elle se divise en trois apanages ou *melkâné*, à savoir, Yâfa, Loudd et Gaze. Le premier est au profit de la sultane *ouâldé* ou mère : le capitan-pacha a reçu les deux autres en récompense de ses services, et en payement de la tête de Dâher. Il les afferme à un aga qui réside à Ramlé, et qui

---

(1) Bibliogr. dans Buhl, *Encycl. de l'Islam*, s.v. Filastin. Voir aussi V. Guérin, *Description de la Palestine*, 1880. Jaussen, *Coutumes des arabes du pays de Moab*, 1908.

lui en paye 215 bourses; savoir, 180 pour Gaze et Ramlé, et 35 pour Loudd.

Yâfa (2) est tenu par un autre aga qui en rend 120 bourses à la sultane. Il a pour s'indemniser tous les droits de miri et de capitation de cette ville et de quelques villages voisins; mais l'article principal de son revenu est la douane, qu'il perçoit sur les marchandises qui entrent et qui sortent; elle est assez considérable parce que c'est à Yâfa qu'abordent et les riz que Damiette envoie à Jérusalem, et les marchandises d'un petit comptoir français établi à Ramlé, et les pèlerins de Morée, de Constantinople, et les denrées de la côte de Syrie : c'est aussi par cette porte que sortent les cotons filés de toute la Palestine, et les denrées que ce pays exporte sur la côte. Du reste, la puissance de cet aga se réduit à une trentaine de fusiliers à pied et à cheval, qui suffisent à peine à garder deux mauvaises portes et à écarter les Arabes.

Comme port de mer et ville forte, Yâfa n'est rien; mais elle possède de quoi devenir un des lieux les plus intéressans de la côte, à raison de deux sources d'eau douce qui se trouvent dans son enceinte sur le rivage de la mer. Ces sources ont été une des causes de sa résistance lors des dernières guerres. Son port, formé par une jetée, et aujourd'hui comblé, pourrait être vidé et recevoir une vingtaine de bâtimens de 300 tonneaux. Ceux qui arrivent présentement sont obligés de jeter l'ancre en mer, à près d'une lieue du rivage; ils n'y sont pas en sûreté, car le fond est un banc de roche et de corail qui s'étend jusqu'en face de Gaze (3).

Avant les deux derniers sièges, cette ville était une des plus agréables de la côte. Ses environs étaient couverts d'une forêt d'orangers, de limoniers, de cédrats, de poncires et de palmiers, qui ne commencent que là à porter de bons fruits (*a*). Au delà, la campagne était remplie d'oliviers grands comme des noyers; mais les Mamlouks ayant tout coupé, pour le plaisir de couper ou pour se chauffer, Yâfa a perdu la plupart de ses avantages et de ses agrémens; heureusement l'on n'a pu lui enlever les eaux vives qui arrosent ses jardins, et qui ont déjà ressuscité les souches et fait renaître des rejetons.

A trois lieues à l'est de Yâfa, est le village de Loudd, jadis Lydda et Diospolis (4); l'aspect d'un lieu où l'ennemi et le feu viennent de passer, est précisément celui de ce village. Ce ne sont que masures et décombres, depuis les huttes des habitans jusqu'au *seraï* ou palais de l'aga. Cependant il se tient à Loudd, une fois la semaine, un marché où les paysans de tous les environs viennent vendre leur coton filé. Les pauvres chrétiens qui y habitent,

(*a*) L'on en trouve dès Acre, mais leur fruit a peine à mûrir.

---

(2) Browne, II, 168, décrit Yâfa en janvier 1797. Notes intéressantes de Venture de Paradis inédites dans ms. *B.N.*, nouv. acq., fr. 9 135, f° 79. Sur l'histoire de la ville, Honigmann, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Yâfa*.

(3) Même remarque dans Chateaubriand, *Itinéraire*, *O.C.*, éd. Garnier, V, 264.

(4) Cf. Buhl, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Ludd*.

montrent avec vénération les ruines de l'église de Saint-Pierre, et font asseoir les étrangers sur une colonne qui servit, disent-ils, à reposer ce saint. Ils montrent l'endroit où il prêchait, celui où il faisait sa prière, etc. Tout ce pays est plein de pareilles traditions. L'on n'y fait pas un pas, que l'on ne vous y montre des traces de quelque apôtre, de quelque martyr, de quelque vierge; mais quelle foi ajouter à ces traditions, quand l'expérience constate que les événements d'Ali-bek et de Dâher sont déjà contestés et confondus !

A un tiers de lieue au sud de Loudd, par une route bordée de nopals, est Ramlé (5), l'ancienne Arimathia. Cette ville est presque aussi ruinée que Loudd même. On ne marche dans son enceinte qu'à travers des décombres : l'aga de Gaze y fait sa résidence dans un *seraï* dont les planchers s'écroulent avec les murailles. « Pourquoi, disais-je un jour à un de ses sous-agas, ne répare-t-il pas au moins sa chambre ? » — « Et s'il est supplanté l'année prochaine, répondit-il, qui lui rendra sa dépense ? ». Une centaine de cavaliers et autant de Barbaresques qu'il entretient, sont logés dans une vieille église chrétienne, dont la nef sert d'écurie, et dans un ancien kan que les scorpions leur disputent. La campagne aux environs est plantée d'oliviers superbes, disposés en quinconce. La plupart sont grands comme des noyers de France; mais journellement ils dépérissent par vétusté, par ravages publics, et même par des délits secrets : car dans ces cantons, lorsqu'un paysan a un ennemi, il vient de nuit scier ou percer les arbres à fleur de terre; et la blessure, qu'il a soin de recouvrir, épuisant la sève comme un cautère, l'olivier périt de langueur. En parcourant ces plantations, on trouve à chaque pas des puits secs, des citernes enfoncées, et de vastes réservoirs voûtés, qui prouvent que jadis la ville dut avoir plus d'une lieue et demie d'enceinte. Aujourd'hui, à peine y compte-t-on 200 familles. Le peu de terre que cultivent quelques-unes, appartient au mofti et à deux ou trois de ses parents. Les ressources des autres se bornent à filer du coton, qui est enlevé en grande partie par deux comptoirs français qui y sont établis. Ce sont les derniers de cette partie de la Syrie; il n'y en a ni à Jérusalem, ni à Yâfa. On fait aussi à Ramlé du savon, qui passe presque tout en Egypte. Par un cas nouveau, l'aga y a fait construire en 1784 le seul moulin à vent que j'aie vu en Syrie et en Egypte, quoique l'on dise ces machines originaires de ces pays (6); et il l'a fait sur le dessin et sous la direction d'un charpentier vénitien.

La seule antiquité remarquable de Ramlé est le minaret d'une mosquée ruinée, qui se trouve sur le chemin de Yâfa (7). L'inscription arabe porte qu'il fut bâti par Saïf-el-Din, sultan d'Egypte. Du sommet, qui est très-élevé, l'on suit toute la chaîne des mon-

---

(5) Bibliographie dans Buhl, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Ramla*.

(6) « Nous passâmes près d'un moulin abandonné : M. de Volney le cite comme le seul qu'il eût vu en Syrie; il y en a plusieurs autres aujourd'hui. » Chateaubriand, *Itinéraire*, *O.C.*, éd. Garnier, V, 273.

(7) Chateaubriand, *Ibid.* : « Sur la porte de la tour, on lit une inscription arabe rapportée par M. de Volney. »

tagnes qui vient de Nâblous, côtoyant la plaine, et qui va se perdre dans le sud. Si l'on parcourt cette plaine jusqu'à Gaze, on rencontre d'espace en espace quelques villages mal bâtis en terre sèche, qui, comme leurs habitans, portent l'empreinte de la pauvreté et de la misère. Ces maisons, vues de près, sont des huttes tantôt isolées, et tantôt rangées en forme de cellules, autour d'une cour fermée par un mur de terre. Les femmes y ont, comme partout, un logement séparé. Dans l'hiver, l'appartement habité est celui même des bestiaux; seulement la partie où l'on se tient, est élevée de deux pieds au-dessus du sol des animaux. Ces paysans en retirent l'avantage d'être chaudement sans brûler de bois; et cette économie est indispensable dans un pays qui en manque absolument. Quant au feu nécessaire pour cuire leurs aliments, ils le font avec de la fiente pétrie en forme de gâteaux, que l'on fait sécher au soleil, en les appliquant sur les murs de la hutte. L'été, ils ont un autre logement plus aéré, mais dont tous les meubles consistent pareillement en une natte et un vase à boire. Les environs de ces villages sont ensemencés, dans la saison, de grains et de pastèques; tout le reste est désert et livré aux Arabes bedouins, qui y font paître leurs troupeaux. A chaque pas l'on y rencontre des ruines de tours, de donjons, de châteaux avec des fossés; quelquefois on y trouve pour garnison un lieutenant de l'aga, avec deux ou trois Barbaresques qui n'ont que la chemise et le fusil; plus souvent ils sont abandonnés aux chacals, aux hiboux et aux scorpions.

Parmi les lieux habités, on peut distinguer le village de Mesmîé, à quatre lieues de Ramlé, sur la route de Gaze; il fournit beaucoup de cotons filés. A une petite lieue de là, à l'orient, est une colline isolée, appelée par cette raison *el-Tell*; c'est le chef-lieu de la tribu des Ouahidié, dont était chaik Bakir, que l'aga de Gaze assassina, il y a trois ans, à un repas où il l'avait invité. On trouve, sur cette hauteur, des débris considérables d'habitations, et des souterrains tels qu'en offrent les fortifications du Moyen-Age. Ce lieu a dû être recherché en tout temps, pour son escarpement et pour la source qui est à ses pieds : le ravin par lequel elle coule, est le même qui va se perdre près d'Azqalân. A l'est, le terrain est rocailleux et cependant parsemé de sapins, d'oliviers et d'autres arbres. Bait-Djibrim, *Bethagabris* dans l'antiquité, est un village habité qui n'en est éloigné que de trois petits quarts de lieue dans le sud. A sept heures de là, en tirant vers le sud-ouest, un autre village de Bedouins, appelé le Hesi, a dans son voisinage une colline factice et carrée, dont la hauteur passe 70 pieds, sur 150 pas de large et 200 de long. Tout son talus a été pavé, et son sommet porte encore les traces d'une citadelle très-forte.

En se rapprochant de la mer, à trois lieues de Ramlé, sur la route de Gaze, est Yabné, qui dans l'antiquité fut *Iamnia*. Ce village n'a de remarquable qu'une hauteur factice, comme celle du Hesi, et un petit ruisseau, le seul de ces cantons qui ne tarisse pas en été. Son cours total n'est pas de plus d'une lieue et demie; avant de se perdre à la mer, il forme un marais appelé Roubîn, où

des paysans avaient établi, il y a cinq ans, une culture de cannes à sucre qui promettait les plus grands succès; mais dès la seconde récolte, l'aga exigea une contribution qui les a forcés de déserter.

Après Yabné, l'on rencontre successivement diverses ruines, dont la plus considérable est Ezdoud, l'ancienne *Azot*, célèbre en ce moment pour ses scorpions. Cette ville, puissante sous les Philistins, n'a plus rien qui atteste son ancienne activité. A trois lieues d'Ezdoud est le village d'el-Majdal, où l'on file les plus beaux cotons de la Palestine, qui cependant sont très-grossiers. Sur la droite est Azqalân, dont les ruines désertes s'éloignent de jour en jour de la mer, qui jadis les baignait. Toute cette côte s'ensable journellement, au point que la plupart des lieux qui ont été des ports dans l'antiquité sont maintenant reculés de 4 ou 500 pas dans les terres. Gaze en est un exemple que l'on peut citer.

Gaze (8), que les Arabes appellent Razzé, en grasseyant fortement l'r, est un composé de trois villages, dont l'un, sous le nom de château, est situé au milieu des deux autres sur une colline de médiocre élévation. Ce château, qui put être fort pour le temps où il fut construit, n'est maintenant qu'un amas de décombres. Le *seraï* de l'aga, qui en fait partie, est aussi ruiné que celui de Ramlé; mais il a l'avantage d'une vaste perspective. De ses murs, la vue embrasse et la mer, qui en est séparée par une plage de sable d'un quart de lieue, et la campagne, dont les dattiers et l'aspect ras et nu à perte de vue rappellent les paysages de l'Egypte : en effet, à cette hauteur, le sol et le climat perdent entièrement le caractère arabe. La chaleur, la sécheresse, le vent et les rosées y sont les mêmes que sur les bords du Nil; et les habitans ont plutôt le teint, la taille, les mœurs et l'accent des Egyptiens que des Syriens.

La position de Gaze, en la rendant le moyen de communication de ces deux peuples, en a fait de tout temps une ville assez importante. Les ruines de marbre blanc que l'on y trouve encore quelquefois, prouvent que jadis elle fut le séjour du luxe et de l'opulence : elle n'était pas indigne de ce choix. Le sol noirâtre de son territoire est très-fécond, et ses jardins, arrosés d'eaux vives, produisent même encore, sans aucun art, des grenades, des oranges, des dattes exquises, et des oignons de renoncules recherchés jusqu'à Constantinople. Mais elle a participé à la décadence générale; et malgré son titre de capitale de la Palestine, elle n'est plus qu'un bourg sans défense, peuplé tout au plus de 2 000 âmes. L'industrie principale de ses habitans consiste à fabriquer des toiles de coton; et comme ils fournissent eux seuls les paysans et les Bedouins de tous ces cantons, ils peuvent employer jusqu'à 500 métiers. On y compte aussi deux ou trois fabriques de savon. Autrefois le commerce des cendres ou *qalis* était un article considérable. Les Bedouins, à qui ces cendres ne coûtaient que la peine de brûler les plantes du désert, et de les apporter, les vendaient

(8) Cf. Buhl, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Ghazza*.

à bon marché; mais depuis que l'aga s'en est attribué le commerce exclusif, les Arabes, forcés de les lui vendre au prix qu'il veut, n'ont plus mis le même empressement à les recueillir, et les habitans, contraints de les lui payer à sa taxe, ont négligé de faire des savons : cependant ces cendres méritent d'être recherchées pour l'abondance de leur soude.

Une branche plus avantageuse au peuple de Gaze, est le passage des caravanes qui vont et viennent d'Egypte en Syrie. Les provisions qu'elles sont forcées de prendre pour les neuf à dix journées du désert, procurent aux farines, aux huiles, aux dattes et autres denrées, un débouché profitable à tous les habitans. Ils ont encore quelquefois des relations avec Suez, lors de l'arrivée ou du départ de la flotte de Djedda, et ils peuvent s'y rendre en trois marches forcées. Ils font aussi, chaque année, une grosse caravane qui va à la rencontre des pèlerins de la Mekke, et leur porte le convoi ou *djerdé* de Palestine, avec des rafraîchissemens. Le lieu de jonction est Màân, à quatre journées au sud-sud-est de Gaze, et à une journée au nord de l'Aqâbé, sur la route de Damas. Enfin ils achètent les pillages des Bedouins; et cet article serait un Pérou, si les cas en étaient plus fréquens. On ne saurait apprécier ce que leur valut celui de 1757. Les deux tiers de plus de 20 000 charges dont était composé le *hadj*, vinrent à Gaze. Les Bedouins, ignorans et affamés, qui ne connaissent aux plus belles étoffes que le mérite de couvrir, donnaient les châles de cachemire, les toiles, les mousselines de l'Inde, les sirsakas, les cafés, les perses et les gommes pour quelques piastres. On rapporte un trait qui fera juger de l'ignorance et de la simplicité de ces habitans des déserts. Un Bedouin d'Anazé ayant trouvé dans son butin plusieurs sachets de perles fines, les prit pour du doura, et les fit bouillir pour les manger : voyant qu'elles ne cuisaient point, il allait les jeter, lorsqu'un Gazéen les lui acheta en échange d'un bonnet rouge de Fâz. Une aubaine semblable se renouvela en 1779, par le pillage que les Arabes de Tôr firent de cette caravane dont M. de Saint-Germain faisait partie (9). Récemment, en 1784, la caravane des Barbaresques, composée de plus de 3 000 charges, a été pareillement dépouillée; et le café que les Bedouins en rapportèrent devint si abondant en Palestine, qu'il diminua tout à coup de la moitié de son prix; il eût encore baissé, si l'aga n'en eût prohibé l'achat, pour forcer les Bedouins de le lui apporter tout entier : ce monopole lui valut, lors de l'affaire de 1779, plus de 80 000 piastres. Année commune, en le joignant aux avanies, au miri, aux douanes, aux 1 200 charges qu'il vole sur les 3 000 du convoi de la Mekke, il se fait un revenu qui double les 180 bourses du prix de sa ferme.

Au delà de Gaze, ce n'est plus que déserts. Cependant il ne faut pas croire, à raison de ce nom, que la terre devienne subitement inhabitée; l'on continue encore pendant une journée le long

(9) Cf. ci-dessus, p. 128.

de la mer de trouver quelques cultures et quelques villages. Tel est encore Kân-Younès, espèce de château où les Mamlouks tiennent douze hommes de garnison. Tel est encore el-Arich, dernier endroit où l'on trouve de l'eau potable, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à Saléhié en Egypte. El-Arich est à trois quarts de lieue de la mer, dans un sol noyé de sables, comme l'est toute cette côte. En rentrant à l'orient dans le désert, l'on rencontre d'autres bandes de terres cultivables jusque sur la route de la Mekke. Ce sont des vallées où les eaux de l'hiver et de quelques puits engagent quelques paysans à s'établir, et à cultiver des palmiers et du doura sous la protection ou plutôt sous les rapines des Arabes. Ces paysans, séparés du reste de la terre, sont des demi-sauvages plus ignorans, plus grossiers et plus misérables que les Bedouins mêmes : liés au sol qu'ils cultivent, ils vivent dans des alarmes perpétuelles de perdre les fruits de leurs travaux. A peine ont-ils fait une récolte, qu'ils se hâtent de l'enfouir dans des lieux cachés : eux-mêmes se retirent parmi les rochers qui bordent le sud de la mer Morte. Ce pays n'a été visité par aucun voyageur (10) ; cependant il mériterait de l'être; car d'après ce que j'ai ouï dire aux Arabes de Bakir, et aux gens de Gaze qui vont à Mâân et à Karak sur la route des pèlerins, il y a au sud-est du lac Asphaltite, dans un espace de trois journées, plus de trente villes ruinées, absolument désertes. Plusieurs d'entre elles ont de grands édifices avec des colonnes, qui ont pu être des temples anciens, ou tout au moins des églises grecques. Les Arabes s'en servent quelquefois pour parquer leurs troupeaux; mais le plus souvent ils les évitent, à cause des énormes scorpions qui y abondent. L'on ne doit pas s'étonner de ces traces de population, si l'on se rappelle que ce fut là le pays de ces Nabathéens qui furent les plus puissans des Arabes; et des Iduméens, qui, dans le dernier siècle de Jérusalem, étaient presque aussi nombreux que les Juifs : témoin le trait cité par Josèphe, qui dit qu'au bruit de la marche de Titus contre Jérusalem, il s'assembla tout d'un coup 30 000 Iduméens qui se jetèrent dans la ville pour la défendre. Il paraît qu'outre un assez bon gouvernement, ces cantons eurent encore pour mobile d'activité et de population une branche considérable du commerce de l'Arabie et de l'Inde. On sait que, dès le temps de Salomon, les villes d'Atsioum-Gâber et d'Aïlah en étaient deux entrepôts très-fréquentés : ces villes étaient situées sur le golfe de la mer Rouge adjacent, où l'on trouve encore la seconde, avec son nom, et peut-être la première dans *el-Aqâbé* ou *la fin* (de la mer). Ces deux lieux sont aux mains des Bedouins, qui n'ayant ni marine ni commerce, ne les habitent point. Mais les pèlerins du Kaire qui y passent, rapportent qu'il y a à el-Aqâbé un mauvais fort avec une garde turke, et de bonne eau, infiniment précieuse dans ce canton. Les Iduméens, à qui les Juifs n'enlevèrent ces ports que par époques passagères, durent en tirer de grands moyens de population et de richesse. Il paraît même qu'ils rivalisèrent avec les Tyriens, qui

(10) Voir l'excellent ouvrage de Musil, *Arabia Petraea*, Vienne, 1908.

possédaient en ces cantons une ville sans nom, sur la côte de l'Hedjâz, dans le désert de Tîh, et la ville de Faran, et sans doute el-Tôr, qui lui servait de port. De là, les caravanes pouvaient se rendre en Palestine et en Judée dans l'espace de 8 à 10 jours; cette route, plus longue que celle de Suez au Kaire, l'est infiniment moins que celle d'Alep à Basra, qui en dure 35 et 40; et peut-être, dans l'état actuel, serait-elle préférable, si la voie de l'Egypte restait absolument fermée. Il ne s'agirait que de traiter avec les Arabes, auprès de qui les conventions seraient infiniment plus sûres qu'avec les Mamlouks.

Le désert de Tîh dont je viens de parler est ce même désert où Moïse conduisit et retint les Hébreux pendant une génération, pour les y dresser à l'art de la guerre, et faire un peuple de conquérans d'un peuple de pasteurs. Le nom de *el-Tîh* paraît relatif à cet événement, car il signifie le *pays où l'on erre;* mais l'on aurait tort de croire qu'il se soit conservé par tradition puisque ses habitans actuels sont étrangers, et que dans toutes ces contrées l'on a bien de la peine à se ressouvenir de son grand-père; ce n'est qu'à raison de la lecture des livres hébreux et du Qôran que le nom de el-Tîh a pris cours chez les Arabes. Ils emploient aussi celui de *Barr-el-tour-Sina,* qui signifie *pays du mont Sinaï.*

Ce désert, qui borne la Syrie au midi, s'étend en forme de presqu'île entre les deux golfes de la mer Rouge; celui de Suez à l'ouest, et celui d'el-Aqâbé à l'est. Sa largeur commune est de 30 lieues sur 70 de longueur; ce grand espace est presque tout occupé par des montagnes arides qui, du côté du nord, se joignent à celles de la Syrie, et sont comme elles de roche calcaire. Mais en s'avançant au midi, elles deviennent graniteuses, au point que le Sinaï et l'Horeb ne sont que d'énormes pics de cette pierre. C'est à ce titre que les anciens appelèrent cette contrée Arabie pierreuse. La terre y est en général un gravier aride; il n'y croît que des acacias épineux, des tamariscs, des sapins, et quelques arbustes clair-semés et tortueux. Les sources y sont très rares; et le peu qu'il y en a est tantôt sulfureux et thermal, comme à Hammâm-Farâoun; tantôt saumâtre et dégoûtant, comme à el-Naba en face de Suez : cette qualité saline règne dans tout le pays, et il y a des mines de sel gemme dans la partie du nord. Cependant en quelques vallées, le sol plus doux, parce qu'il est formé de la dépouille des rocs, devient, après les pluies d'hiver, cultivable et presque fécond. Telle est la vallée de Djirandel, où il se trouve jusqu'à des bocages; telle encore la vallée de Faran, où les Bedouins rapportent qu'il y a des ruines, qui ne peuvent être que celles de l'ancienne ville de ce nom. Autrefois l'on put tirer parti de toutes les ressources de ce terrain (*a*) ; mais aujourd'hui, livré à la nature, où plutôt à la barbarie, il ne produit que des herbes sauvages.

(*a*) Niebuhr a découvert, sur une montagne, des tombeaux avec des hiéroglyphes, qui feraient croire que les Egyptiens ont eu des établissemens dans ces contrées.

C'est avec ce faible moyen que ce désert fait subsister trois tribus de Bedouins, qui peuvent former 5 à 6 000 âmes répandues sur sa surface; on leur donne le nom général de *Taouâra*, ou Arabes de Tôr, parce que ce lieu est le plus connu et le plus fréquenté de leur pays. Il est situé sur la côte orientale du bras de Suez, dans un local sablonneux et bas comme toute cette plage. Son mérite est d'avoir une assez bonne rade et de l'eau potable; et les Arabes y en apportent du Sinaï, qui est réellement bonne. C'est là que les vaisseaux de Suez s'en approvisionnent en allant à Djedda; du reste l'on n'y trouve que quelques palmiers, des ruines d'un mauvais fort sans gardes, un petit couvent de Grecs, et quelques huttes de pauvres Arabes qui vivent de poisson, et s'engagent pour matelots. Il y a encore au midi deux petits hameaux de Grecs, aussi dénués et aussi misérables. Quant à la subsistance des trois tribus, elles la tirent de leurs chèvres, de leurs chameaux, de quelques gommes d'acacia qu'achète l'Egypte, des vols et des pillages sur les routes de Suez, de Gaze et de la Mekke. Pour leurs courses, ces Arabes n'ont pas de jumens comme les autres, ou du moins ils n'en peuvent nourrir que très-peu; ils y suppléent par une espèce de chameau que l'on appelle *hedjine*. Cet animal a toute la forme du chameau vulgaire; mais il en diffère en ce qu'il est infiniment plus svelte dans ses membres, et plus rapide dans ses mouvemens. Le chameau vulgaire ne marche jamais qu'au pas, et il se balance si lentement, qu'à peine fait-il 1 800 toises à l'heure; le *hedjine*, au contraire, prend à volonté un trot qui, à raison de la grandeur de ses pas, devient rapide au point de parcourir deux lieues à l'heure. Le grand mérite de cet animal est de pouvoir soutenir une marche de 30 à 40 heures de suite, presque sans se reposer, sans manger et sans boire. L'on s'en sert pour envoyer des courriers, et pour faire de longues fuites. Si l'on a une fois pris une avance de quatre heures, la meilleure jument arabe ne peut jamais le rejoindre : mais il faut être habitué aux mouvemens de cet animal; ses secousses écorchent et disloquent en peu de temps le meilleur cavalier, malgré les coussins dont on garnit le bât. Tout ce que l'on dit de la vitesse du dromadaire doit s'appliquer à cet animal. Cependant il n'a qu'une bosse; et je ne me rappelle pas, sur 25 à 30 000 chameaux que j'ai pu voir en Syrie et en Egypte, en avoir vu un seul à deux bosses.

Un dernier article plus important des revenus des Bedouins de Tôr, est le pèlerinage des Grecs au couvent du mont Sinaï (11). Les schismatiques ont tant de dévotion aux reliques de sainte Catherine qu'ils disent y être, qu'ils doutent de leur salut s'ils ne les ont pas visitées au moins une fois dans leur vie. Ils y viennent jusque de la Morée et de Constantinople. Le rendez-vous est le Kaire, où les moines du mont Sinaï ont des correspondans qui traitent des escortes avec les Arabes. Le prix ordinaire est de 28 pataques par tête, c'est-à-dire de 147 livres, sans les vivres.

---

(11) Une évocation vivante des couvents du Sinaï dans Loti, *Jérusalem*. Voir bibliographie dans *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Tûr*.

Arrivés au couvent, ces Grecs font leurs dévotions, visitent l'église, baisent les reliques et les images, montent à genoux plus de cent marches de la montagne de Moïse, et finissent par donner une offrande qui n'est point taxée, mais qui est rarement de moins de 50 pataques (*a*).

A ces visites près, qui n'ont lieu qu'une fois l'année, ce couvent est le séjour le plus isolé et le plus sauvage de la nature. Le paysage des environs n'est qu'un entassement de rocs hérissés et nus. Le Sinaï, au pied duquel il est assis, est un pic de granit qui semble près de l'écraser. La maison est une espèce de prison carrée, dont les hautes murailles n'ont qu'une seule fenêtre : cette fenêtre, quoique très-élevée, sert aussi de porte; c'est-à-dire que pour entrer dans le couvent, l'on s'assied dans un panier que les moines laissent pendre de cette fenêtre, et qu'ils hissent avec des cordes. Cette précaution est fondée sur la crainte des Arabes, qui pourraient forcer le couvent si l'on entrait par la porte : ce n'est que lors de la visite de l'évêque que l'on en ouvre une, qui, hors cette occasion, est condamnée. Cette visite doit avoir lieu tous les deux ou trois ans; mais comme elle entraîne une forte contribution aux Arabes, les moines l'éludent autant qu'ils peuvent. Ils ne se dispensent pas si aisément de payer chaque jour un nombre de rations; et les querelles qui arrivent à ce sujet leur attirent souvent des pierres et même des coups de fusil de la part des Bedouins mécontens. Jamais ils ne sortent dans la campagne; seulement à force de travail, ils sont parvenus à se faire sur les rocs un jardin de terre rapportée, qui leur sert de promenade; ils y cultivent des fruits excellens, tels que des raisins, des figues, et surtout des poires, dont ils font des présens très-recherchés au Kaire, où il n'y en a point. Leur vie domestique est la même que celle des Grecs et des Maronites du Liban, c'est-à-dire qu'elle est toute entière occupée à des travaux d'utilité ou à des pratiques de dévotion. Mais les moines du Liban ont l'avantage précieux d'une liberté extérieure et d'une sécurité que n'ont pas ceux du Sinaï. Du reste, cette vie prisonnière et dénuée de jouissance est celle de tous les moines des pays turks. Ainsi vivent les Grecs de Mar-Siméon (12), au nord d'Alep, de Mar-Sâba sur la mer Morte; ainsi vivent les Coptes des couvens du désert de Saint-Makaire et de celui de Saint-Antoine. Partout ces couvens sont des prisons, sans autre jour extérieur que la fenêtre par où ils reçoivent leurs vivres;

(*a*) C'est à ces pèlerins que l'on doit attribuer des inscriptions et des figures grossières d'ânes, de chameaux, etc., gravées sur des rochers qui, par cette raison, sont nommés *Djebel-mokatteb*, ou *montagne écrite*. Montaigu, qui avait beaucoup voyagé dans ces cantons, et qui avait examiné ces inscriptions avec soin, en porta ce jugement; et Gébelin a bien perdu sa peine en y cherchant des mystères profonds.

(12) Cf. Ecochard, *Le sanctuaire de Qal'at Sem'an* dans *Bull. de l'Institut fr. de Damas*, 1936, 61-91.

partout ces couvens sont placés dans des lieux affreux dénués de tout, où l'on ne rencontre que rocs et rocailles, sans herbe et sans mousse; et cependant ils sont peuplés. Il y a 50 moines au Sinaï, 25 à Mar-Sâba, plus de 300 dans les deux déserts d'Egypte. J'en recherchais un jour la raison; et conversant avec un des supérieurs de Mar-Hanna, je lui demandais ce qui pouvait engager à cette vie vraiment misérable. « Eh quoi ! me dit-il, n'es-tu pas chrétien ? n'est-ce pas par cette route que l'on va au ciel ? » — « Mais, répondis-je, l'on peut aussi faire son salut dans le monde; et entre nous, Père, je ne vois pas que les religieux, encore qu'ils soient pieux, aient cette ancienne ferveur qui tenait toute la vie les yeux fixés sur l'heure de la mort. » — « Il est vrai, me dit-il, nous n'avons plus l'austérité des anciens anachorètes, et c'est un peu la raison qui peuple nos couvens. Toi qui viens de pays où l'on vit dans la sécurité et l'abondance, tu peux regarder notre vie comme une privation, et notre retraite du monde comme un sacrifice. Mais dans l'état de ce pays, peut-être n'en est-il pas ainsi. Que faire ? être marchand ? on a les soucis du négoce, de la famille, du ménage : l'on travaille trente ans dans la peine; et un jour, l'aga, le pacha, le qâdi, vous envoient prendre; on vous intente un procès sans motif, on aposte des témoins qui vous accusent; l'on vous bâtonne, l'on vous dépouille, et vous voilà au monde nu comme le premier jour. Pour le paysan, c'est encore pis; l'aga le vexe, le soldat le pille, l'Arabe le vole. Etre soldat ? le métier est rude, et la fin n'en est pas sûre. Il est peut-être dur de se renfermer dans un couvent; mais l'on y vit en paix; et quoique habituellement privé, peut-être l'est-on encore moins que dans le monde. Vois la condition de nos paysans, et vois la nôtre. Nous avons tout ce qu'ils ont, et même ce qu'ils n'ont pas; nous sommes mieux vêtus, mieux nourris; nous buvons du vin et du café. Et que sont nos religieux, sinon les enfans des paysans ? Tu parles des Coptes de Saint-Makaire et de Saint-Antoine ! sois persuadé que leur condition vaut encore mieux que celle des Bedouins et des fellahs qui les environnent. »

J'avoue que je fus étonné de tant de franchise et de tant de justesse; mais je ne sentis que mieux que le cœur humain se retrouve partout avec les mêmes mobiles : partout c'est le désir du bien-être, soit en espoir, soit en jouissance actuelle; et le parti qui le détermine est toujours celui où il y a le plus à gagner. Il y a d'ailleurs bien des réflexions à faire sur le discours de ce religieux : il pourrait indiquer jusqu'à quel point l'esprit cénobitique est lié à l'état du gouvernement; de quels faits il peut dériver; en quelles circonstances il doit naître, régner, décliner, etc. Mais je dois terminer ce tableau géographique de la Syrie, et résumer en peu de mots ce que j'ai dit de ses revenus et de ses forces, afin que le lecteur se fasse une idée complète de son état politique.

XI. - Résumé de la Syrie

L'on peut considérer la Syrie comme un pays composé de trois longues bandes de terrain de qualités diverses : l'une, régnant le long de la Méditerranée, est une vallée chaude, humide, d'une salubrité équivoque, mais d'une grande fertilité; l'autre, frontière de celle-ci, est un sol montueux et rude, mais jouissant d'une température plus mâle et plus salubre; enfin la troisième, formant le revers des montagnes à l'orient, réunit la sécheresse de celle-ci à la chaleur de celle-là. Nous avons vu comment, par une heureuse combinaison des propriétés du climat et du sol, cette province rassemble sous un ciel borné les avantages de plusieurs zones; en sorte que la nature semble l'avoir préparée à être l'une des plus agréables habitations du continent. Cependant l'on peut lui reprocher, comme à la plupart des pays chauds, de manquer de cette verdure fraîche et animée qui fait l'ornement presque éternel de nos contrées; l'on n'y voit point ces rians tapis d'herbes et de fleurs qu'étalent nos prairies de Normandie et de Flandre; ni ces massifs de beaux arbres, qui donnent tant de vie et de richesse aux paysages de la Bourgogne et de la Bretagne. Ainsi qu'en Provence, la terre en Syrie a presque toujours un aspect poudreux qui n'est égayé qu'en quelques endroits par les sapins, les mûriers et les vignes. Peut-être ce défaut est-il moins celui de la nature que celui de l'art (1); peut-être, si la main de l'homme n'eût pas ravagé ces campagnes, seraient-elles ombragées de forêts : il est du moins certain, et c'est l'avantage des pays chauds sur les pays froids, que dans les premiers, partout où il y a de l'eau, l'on peut entretenir la végétation dans un travail perpétuel, et faire succéder, sans repos, des fruits aux fleurs, et des fleurs aux fruits. Dans les zones tempérées, la nature, engourdie pendant plusieurs mois, perd dans un sommeil stérile le tiers et même la moitié de l'année. Le terrain qui a produit du grain, n'a plus le temps, avant le déclin des chaleurs, de rendre des légumes; l'on ne peut espérer une seconde récolte, et le laboureur se voit longtemps condamné à un repos dévorant (2). La Syrie, ainsi que nous l'avons vu, est préservée de ces inconvéniens; si donc il arrive que ses produits ne répondent pas à ses moyens, c'est moins à son état physique qu'à son régime politique, qu'il en faut rapporter la cause. Pour fixer nos idées à cet égard, résumons en peu de mots ce que nous avons

---

(1) La transformation de certaines régions de la Palestine par l'effort agricole du gouvernement israélien confirme cette vue de Volney.

(2) 1787 : un repos funeste.

exposé en détail des revenus, des forces et de la population de cette province.

D'après l'état des contributions de chaque pachalik, il paraît que la somme annuelle que la Syrie verse au *kazné* ou trésor du sultan, se monte à 2 345 bourses, savoir :

Pour Alep	800	bourses
Pour Tripoli	750	—
Pour Damas	45	—
Pour Acre	750	—
Et pour la Palestine	0	—
TOTAL	2 345	bourses,

qui font 2 931 250 livres de notre monnaie.

A cette somme, il faut joindre, 1° le casuel des successions des pachas et des particuliers, que l'on peut supposer de 1 000 bourses par an; 2° la capitation des chrétiens, appelée *karadj*, qui forme presque partout une régie distincte, et comptable directement au kazné. Cette capitation n'a point lieu pour les pays sous-affermés, tels que ceux des Maronites et des Druzes, mais seulement pour les *raïas* ou sujets immédiats. Les billets sont de 3, de 5 et 11 piastres par tête. Il est difficile d'en apprécier le produit total; mais en admettant 150 000 contribuables au terme moyen de 6 piastres, l'on a une somme de 2 250 000 livres; et l'on doit se rapprocher beaucoup de la vérité, en portant à sept millions et demi la totalité du revenu que le sultan tire de la Syrie : ci total, 7 500 000 livres.

Que si l'on évalue ce que le pays rapporte aux fermiers mêmes, l'on aura :

Pour Alep	2 000	bourses
Pour Tripoli	2 000	—
Pour Damas	10 000	—
Pour Acre	10 000	—
Pour la Palestine	600	—
TOTAL	24 600	bourses,

qui font 30 750 000 livres. L'on doit regarder cette somme comme le terme le plus faible du produit de la Syrie, attendu que les bénéfices des sous-fermes, telles que le pays des Druzes, celui des Maronites, celui des Ansârié, etc., n'y sont pas compris.

L'état militaire n'a pas, à beaucoup près, la proportion qu'un tel revenu supposerait en Europe; toutes les troupes des pachas réunies ne peuvent se porter à plus de 5 700 hommes, tant cavaliers que piétons, savoir :

	Cavaliers.	Barbaresques.
Pour Alep	600	et 500
Pour Tripoli	500	200
Pour Acre	1 000	900
Pour Damas	1 000	600
Pour la Palestine	300	100
TOTAL.	3 400	TOTAL. 2 300

Les forces habituelles se réduisent donc à 3 400 cavaliers et 2 300 Barbaresques. Il est vrai que dans les cas extraordinaires, la milice des janissaires vient s'y joindre, et que les pachas appellent de toutes parts des vagabonds volontaires; ce qui forme ces armées subites que nous avons vu paraître dans les guerres de Dâher et d'Ali-bek; mais ce que j'ai exposé de la tactique de ces armées et de la discipline de ces troupes, doit faire juger que la Syrie est un pays encore plus mal gardé que l'Egypte. Il faut cependant louer dans les soldats turks deux qualités précieuses : une frugalité capable de les faire vivre dans le pays le plus ruiné, et une santé qui résiste aux plus grandes fatigues. Elle est le fruit de la vie dure qu'ils mènent sans relâche : toujours en campagne, couchant sur la terre et dormant en plein air, ils n'éprouvent point cette alternative de la mollesse des villes et de la fatigue des camps, qui, chez les peuples policés, est si funeste aux militaires. Du reste, la Syrie et l'Egypte, comparées relativement à la guerre, diffèrent presque en tout point. Attaquée par un ennemi étranger, l'Egypte se défend sur terre par ses déserts et sur mer par sa plage dangereuse. La Syrie, au contraire, ouverte sur le continent par le Diarbekr, l'est encore sur la Méditerranée par une côte accessible dans toute sa longueur. Il est facile de descendre en Syrie; il est difficile d'aborder en Egypte : l'Egypte abordée est conquise; la Syrie peut résister : l'Egypte conquise est pénible à garder, facile à perdre; la Syrie, impossible à perdre et facile à garder. Il faut moins d'art encore pour conquérir l'une que pour conserver l'autre. La raison en est que l'Egypte étant un pays de plaine, la guerre y marche rapidement; tout mouvement mène à une bataille, et toute bataille y devient décisive : la Syrie, au contraire, étant un pays de montagnes, la guerre ne s'y peut faire que par actions de poste, et nulle perte n'y est sans ressource.

L'article de la population, qui reste à déterminer, est bien plus épineux que les deux précédens. L'on ne peut se conduire dans son calcul que par des analogies qui ne sont pas à l'abri de l'erreur. Les plus probables se tirent de deux termes extrêmes assez bien connus : l'un, qui est le plus fort, est celui des Maronites et des Druzes; il donne 900 âmes par lieue carrée, et il peut s'appliquer aux pays de Nâblous, de Hasbéya, d'Adjâloun, au territoire de Damas, et quelques autres lieux. L'autre, qui est le plus faible, est celui d'Alep, qui donne 380 à 400 habitans par lieue carrée, et il convient à la majeure partie de la Syrie. En combinant ces deux termes par un détail d'applications trop longues à déduire, il m'a paru que la population totale de la Syrie pouvait s'évaluer à 2 305 000, à savoir :

Pour le pachalik d'Alep	320 000
Pour celui de Tripoli, non compris le Kesraouân	200 000
Pour le Kesraouân	115 000
Pour le pays des Druzes	120 000
Pour le pachalik d'Acre	300 000

Pour la Palestine	50 000
Pour le pachalik de Damas	1 200 000
TOTAL	2 305 000

Supposons deux millions et demi; la consistance de la Syrie étant d'environ 5 250 lieues carrées, à raison de 150 de longueur sur 35 de large, il en résulte un terme général de 476 âmes par lieue carrée. On a droit de s'étonner d'un rapport si faible dans un pays aussi excellent; mais l'on s'étonnera davantage, si l'on compare à cet état la population des temps anciens. Les seuls territoires de Iamnia et de Yoppé en Palestine, dit le géographe philosophe Strabon, furent jadis si peuplés qu'ils pouvaient entre eux armer 40 000 hommes. A peine aujourd'hui en fourniraient-ils 3 000. D'après le tableau assez bien constaté de la Judée au temps de Titus, cette contrée devait contenir 4 000 000 d'âmes; et aujourd'hui elle n'en a peut-être pas 300 000. Si l'on remonte aux siècles antérieurs, on trouve la même affluence chez les Philistins, chez les Phéniciens, et dans les royaumes de Samarie et de Damas. Il est vrai que quelques écrivains raisonnant sur des comparaisons tirées de l'Europe, ont révoqué ces faits en doute; et réellement plusieurs sont susceptibles de critique : mais les comparaisons établies ne sont pas moins vicieuses, 1° en ce que les terres d'Asie en général sont plus fécondes que celles d'Europe; 2° en ce qu'une partie de ces terres est capable d'être cultivée, et se cultive en effet sans repos et sans engrais; 3° en ce que les Orientaux consomment moitié moins pour leur subsistance que la plupart des Occidentaux. De ces diverses raisons combinées, il résulte que, dans ces contrées, un terrain d'une moindre étendue peut contenir une population double et triple. On se récrie sur des armées de 2 et 300 000 hommes, fournies par des Etats qui en Europe n'en comporteraient pas 20 ou 30 000 : mais l'on ne fait pas attention que les constitutions des anciens peuples différaient absolument des nôtres ; que ces peuples étaient purement agricoles; qu'il y avait moins d'inégalité, moins d'oisiveté que parmi nous; que tout cultivateur était soldat; qu'en guerre l'armée était souvent la nation entière; qu'en un mot, c'était l'état présent des Maronites et des Druzes. Ce n'est pas que je voulusse soutenir ces populations subites qui d'un seul homme font sortir en peu de générations des peuples nombreux et puissans. Il est dans ces récits beaucoup d'équivoques de mots et d'erreurs de copistes; mais en n'admettant que l'état conforme à l'expérience et à la nature, rien ne prouve contre les grandes populations d'une certaine antiquité : sans parler du témoignage positif de l'histoire, il est une foule de monumens qui déposent en leur faveur. Telles sont les ruines innombrables semées dans les plaines et même dans des montagnes aujourd'hui désertes. On trouve aux lieux écartés du Carmel, des vignes et des oliviers sauvages qui n'y ont été portés que par la main des hommes; et dans le Liban des Druzes et des Maronites, les rochers abandonnés aux sapins et aux broussailles, offrent en mille endroits des terrasses qui attestent une

ancienne culture, et par conséquent une population encore plus forte que de nos jours.

Il ne me reste qu'à rassembler les faits généraux épars dans cet ouvrage, et ceux que je puis avoir omis, pour former un tableau complet de l'état politique, civil et moral des habitans de la Syrie.

XII. - Gouvernement des Turks en Syrie

Le lecteur a déjà pu juger, par divers traits qui se sont présentés, que le gouvernement des Turks en Syrie est un pur despotisme militaire, c'est-à-dire que la foule des habitans y est soumise aux volontés d'une faction d'hommes armés, qui disposent de tout selon leur intérêt et leur gré. Pour mieux concevoir dans quel esprit cette faction gouverne, il suffit de se représenter à quel titre elle prétend posséder.

Lorsque les Ottomans, sous la conduite du sultan Sélim, enlevèrent la Syrie aux Mamlouks, ils ne la regardèrent que comme la dépouille d'un ennemi vaincu, comme un bien acquis par le droit des armes et de la guerre. Or, dans ce droit, chez les peuples barbares, le vaincu est entièrement à la discrétion du vainqueur, il devient son esclave; sa vie, ses biens lui appartiennent : le vainqueur est un maître qui peut disposer de tout, qui ne doit rien, et qui fait grâce de tout ce qu'il laisse. Tel fut le droit des Romains, des Grecs, et de toutes ces sociétés de brigands que l'on a décorés du nom de conquérants. Tel, de tous temps, fut celui des Tartares, dont les Turks tirent leur origine. C'est sur ces principes que fut formé même leur premier état social. Dans les plaines de la Tartarie, les hordes, divisées d'intérêt, n'étaient que des troupes de brigands armés pour attaquer ou pour se défendre, pour piller, à titre de butin, tous les objets de leur avidité. Déjà tous les élémens de l'état présent étaient formés : sans cesse errans et campés, les pasteurs étaient des soldats; la horde était une armée. Or, dans une armée, les lois ne sont que les ordres des chefs; ces ordres absolus ne souffrent pas de délai; ils doivent être unanimes, partir d'une même volonté, d'une seule tête : de là une autorité suprême dans celui qui commande; de là une soumission passive dans celui qui obéit. Mais comme dans la transmission de ces ordres, l'instrument devient agent à son tour, il en résulte un esprit impérieux et servile, qui est précisément celui qu'ont porté avec eux les Turks conquérans. Fier, après la victoire, d'être un des membres du peuple vainqueur, le dernier des Ottomans regardait le premier des vaincus avec l'orgueil d'un maître; cet esprit croissant de grade en grade, que l'on juge de la distance qu'a dû voir le chef suprême, de lui à la foule des esclaves. Le sentiment qu'il en a conçu ne peut mieux se peindre que par la formule des titres que se donnent les sultans dans les actes publics. « Moi », disent-ils dans les traités avec les rois de France, « moi qui suis par les grâces infinies du grand, juste et tout-puissant Créateur,

et par l'abondance des miracles du chef de ses prophètes, empereur des puissants empereurs, refuge des souverains, distributeur des couronnes aux rois de la terre, serviteur des deux très-sacrées villes (la Mekke et Médine), gouverneur de la sainte cité de Jérusalem, maître de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, conquises avec notre épée victorieuse et notre épouvantable lance, seigneur des deux mers (Blanche et Noire), de Damas, odeur du paradis, de Bagdâd, siège des kalifes, des forteresses de Bellegrad, d'Agria, et d'une multitude de pays, d'îles, de détroits, de peuples, de générations et de tant d'armées victorieuses qui reposent auprès de notre Porte sublime; moi enfin qui suis l'ombre de Dieu sur la terre, etc. »

Du faîte de tant de grandeurs, quel regard un sultan abaissera-t-il vers le reste des humains ? Que lui paraîtra cette terre qu'il possède, qu'il distribue, sinon un domaine dont il est l'absolu maître ? Que lui paraîtront ces peuples qu'il a conquis, sinon des esclaves dévoués à le servir ? Que lui paraîtront ces soldats qu'il commande, sinon des valets avec lesquels il maintient ses esclaves dans l'obéissance ? Et telle est réellement la définition du gouvernement turk. L'on peut comparer l'empire à une habitation de nos îles à sucre, où une foule d'esclaves travaillent pour le luxe d'un grand propriétaire, sous l'inspection de quelques serviteurs qui en profitent. Il n'y a d'autre différence, sinon que le domaine du sultan étant trop vaste pour une seule régie, il a fallu le diviser en sous-habitations, avec des sous-régies sur le plan de la première. Telles sont les provinces sous le gouvernement des pachas. Ces provinces se trouvant encore trop vastes, les pachas y ont pratiqué d'autres divisions; et de là cette hiérarchie de préposés qui de grade en grade, atteignent aux derniers détails. Dans cette série d'emplois, l'objet de la commission étant toujours le même, les moyens d'exécution ne changent pas de nature. Ainsi le pouvoir étant dans le premier moteur absolu et arbitraire, il se transmet arbitraire et absolu à tous ses agens. Chacun d'eux est l'image de son commettant. C'est toujours le sultan qui commande sous les noms divers de *pacha*, de *motsallam*, de *qâiemmaqâm*, d'*aga*; et il n'y a pas jusqu'au *delibache* qui ne le représente. Il faut entendre avec quel orgueil le dernier de ces soldats, donnant des ordres dans un village, prononce : « C'est la volonté du sultan; c'est le bon plaisir du sultan. » La raison de cet orgueil est simple; c'est que, devenant porteur de la parole, et ministre de l'ordre du sultan, il devient le sultan même. Que l'on juge des effets d'un tel régime, quand l'expérience de tous les temps a prouvé que la modération est la plus difficile des vertus; quand, dans les hommes même qui en sont les apôtres, elle n'est souvent qu'en théorie : que l'on juge des abus d'un pouvoir illimité dans des grands qui ne connaissent ni la souffrance ni la pitié; dans des parvenus avides de jouir, fiers de commander, et dans des subalternes avides de parvenir : que l'on juge si des écrivains spéculatifs ont eu raison d'avancer que le despotisme en Turkie n'est pas un si grand mal que l'on pense, parce que, résidant dans la personne du souverain, il ne doit peser que sur les grands qui l'entourent ! Sans doute, comme

disent les Turks, le sabre du sultan ne descend pas jusqu'à la poussière : mais ce sabre, il le dépose dans les mains de son vizir, qui le remet au pacha, d'où il passe au motsallam, à l'aga et jusqu'au dernier delibache; en sorte qu'il se trouve à la porte de tout le monde, et frappe jusqu'aux plus viles têtes. Ce qui fait l'erreur de ces raisonnemens est l'état du peuple de Constantinople, pour qui le sultan se donne des soins qu'en effet on ne prend pas ailleurs; mais ces soins qu'il rend à sa sûreté personnelle, n'existent pas pour le reste de l'empire : l'on peut dire même qu'ils ont de fâcheux effets; car si Constantinople manque de vivres, l'on affame dix provinces pour lui en fournir. Cependant, est-ce par la capitale que l'empire existe, ou par les provinces ? (1). C'est donc dans les provinces qu'il faut étudier l'action du despotisme; et en Turkie, comme partout ailleurs, cette étude convainc que le pouvoir arbitraire dans le souverain est funeste à l'Etat, parce que du souverain il se transmet nécessairement à ses préposés, et que dans cette transmission il devient d'autant plus abusif qu'il descend davantage; puisqu'il est vrai que le plus dur des tyrans est l'esclave qui devient maître. Examinons les abus de ce régime dans la Syrie.

En chaque gouvernement, le pacha étant l'image du sultan, il est comme lui despote absolu; il réunit tous les pouvoirs en sa personne : il est chef et du militaire, et des finances, et de la police, et de la justice criminelle. Il a droit de vie et de mort; il peut faire à son gré la paix et la guerre; en un mot, il peut tout. Le but principal de tant d'autorité, est de percevoir le tribut, c'est-à-dire de faire passer le revenu au grand propriétaire, à ce maître qui a conquis et qui possède la terre par le droit de son épouvantable lance. Ce devoir rempli, l'on n'en exige pas d'autre; l'on ne s'inquiète pas même de quelle manière l'agent pourvoit à le remplir : les moyens sont à sa discrétion; et telle est la nature des choses, qu'il ne peut être délicat sur le choix; car premièrement il ne peut s'avancer, ni même se maintenir, qu'autant qu'il fournit des fonds; en second lieu, il ne doit sa place qu'à la faveur du vizir ou de telle autre personne en crédit; et cette faveur ne s'obtient et ne s'entretient que par une enchère sur d'autres concurrens. Il faut donc retirer de l'argent, et pour acquitter le tribut et remplir les avances, et pour soutenir sa dignité, et pour s'assurer des ressources. Aussi le premier soin d'un pacha qui arrive à son poste, est-il d'aviser aux moyens d'avoir de l'argent; et les plus prompts sont toujours les meilleurs. Celui qu'établit l'usage pour la perception du miri et des douanes, est de constituer pour l'année courante un ou plusieurs fermiers principaux, lesquels, afin de faciliter leur régie, la subdivisent en sous-fermes, qui de grade en grade descendent jusqu'aux plus petits villages. Le pacha donne ces emplois par enchère, parce qu'il veut en retirer le plus d'argent qu'il est possible : de leur côté, les fermiers, qui ne les

(1) 1787 ajoute ici : En cas de guerre, est-ce la capitale qui fournit des soldats et les nourrit, ou bien les provinces ?

prennent que pour gagner, mettent tout en œuvre pour augmenter leur recette. De là, dans ces agens, une avidité toujours voisine de la mauvaise foi; de là des vexations où ils se portent d'autant plus aisément, qu'elles sont toujours soutenues par l'autorité; de là, au sein du peuple, une faction d'hommes intéressés à multiplier ses charges. Le pacha peut s'applaudir de pénétrer aux sources les plus profondes de l'aisance, par la rapacité clairvoyante des subalternes. Mais qu'en arrive-t-il ? Le peuple, gêné dans la jouissance des fruits de son travail, restreint son activité dans les bornes des premiers besoins; le laboureur ne sème que pour vivre; l'artisan ne travaille que pour nourrir sa famille; s'il a quelque superflu, il le cache soigneusement : ainsi le pouvoir arbitraire du sultan, transmis au pacha et à tous ses subdélégués, en donnant un libre essor à leurs passions, est devenu le mobile d'une tyrannie répandue dans toutes les classes; et les effets en ont été de diminuer par une action réciproque l'agriculture, les arts, le commerce, la population, en un mot, tout ce qui constitue la puissance de l'Etat, c'est-à-dire, la puissance même du sultan.

Ce pouvoir n'a pas de moindres abus dans l'état militaire. Toujours pressé par ce besoin d'argent d'où dépendent sa sûreté, sa tranquillité, le pacha a retranché tout ce qu'il a pu des frais habituels de la guerre. Il a diminué les troupes, il a pris des soldats au rabais, il a fermé les yeux sur leurs désordres; la discipline s'est perdue. Si maintenant il survenait une guerre étrangère; si, comme il est arrivé en 1772, les Russes reparaissaient en Syrie, qui défendrait la province du sultan ?

Il arrive quelquefois que les pachas, sultans dans leur province, ont entre eux des haines personnelles; pour les satisfaire, ils se prévalent de leur pouvoir, et ils se font mutuellement des guerres sourdes ou déclarées, dont les effets ruineux tombent toujours sur les sujets du sultan.

Enfin il arrive encore que ces pachas sont tentés de s'approprier ce pouvoir dont ils sont dépositaires. La Porte, qui a prévu ce cas, tâche d'y obvier par plusieurs moyens; elle partage les commandemens, et tient des officiers particuliers dans les châteaux des capitales, telles qu'Alep, Damas, Tripoli, etc.; mais s'il survenait un ennemi étranger, que produirait ce partage ? Elle envoie tous les trois mois des *capidjis* qui tiennent les pachas en alarmes, par les ordres secrets dont ils sont porteurs; mais souvent les pachas, aussi rusés, se débarrassent de ces surveillans incommodes. Enfin elle change fréquemment les pachas de résidence, afin qu'ils n'aient pas le temps de s'affectionner un pays; mais comme toutes les conséquences d'un ordre vicieux sont abusives, il est arrivé que les pachas, incertains du lendemain, traitent leur province comme un lieu de passage, et n'y font aucune amélioration dont leur successeur puisse profiter : au contraire ils se hâtent d'en épuiser les produits, et de recueillir en un jour, s'il est possible, les fruits de plusieurs années. Il est vrai que de temps en temps ces concussions sont punies par le cordon; et c'est ici une des pratiques de la Porte qui décèlent le mieux l'esprit de son gouvernement. Lorsqu'un

pacha a dévasté une province, lorsqu'à force de tyrannie, les clameurs sont parvenues jusqu'à Constantinople, malheur à lui s'il manque de protecteur, s'il retient son argent ! A l'un des termes de l'année, un *capidji* arrive, montrant le *fermân* de prorogation, quelquefois même apportant une seconde, une troisième queue, ou telle autre faveur nouvelle; mais pendant que le pacha en fait célébrer la fête, il paraît un ordre pour sa déposition, puis un autre pour son exil, et souvent un *kat-chérif* pour sa tête. Le motif en est toujours d'avoir vexé les sujets du sultan; mais la Porte en s'emparant du trésor du concussionnaire, et n'en rendant jamais rien au peuple qu'il a pillé, donne à penser qu'elle n'improuve pas un pillage dont elle profite. Aussi ne cesse-t-on de voir dans l'empire des gouverneurs concussionnaires et rebelles : si nul d'entre eux n'a réussi à se faire un état indépendant et stable, c'est bien moins par la sagesse des mesures du Divan, et par la vigilance des capidjis, que par l'ignorance des pachas dans l'art de régner. L'on a oublié dans l'Asie ces moyens moraux qui, maniés par des législateurs habiles, ont souvent élevé de grandes puissances sur des bases d'abord très-faibles. Les pachas ne connaissent que l'argent; une expérience répétée n'a pu leur faire sentir que ce moyen, loin d'être le gage de leur sûreté, devenait le motif de leur perte : ils ont la manie d'amasser des trésors, comme si l'on achetait des amis ! Asad, pacha de Damas, laissa huit millions, et fut trahi par son mamlouk, et étouffé dans le bain. On a vu quel fut le sort d'Ybrahim-Sabbâr avec ses vingt millions. Djezzâr, prend la même route, et n'ira pas à une autre fin (2). Personne ne s'est avisé de susciter cet amour du bien public, qui dans la Grèce et l'Italie, même dans la Hollande et la Suisse, a fait lutter avec succès de petits peuples contre de grands empires. Emirs et pachas, tous imitent le sultan; tous regardent leur pays comme un domaine, et leurs sujets comme des domestiques. Leurs sujets, à leur tour, ne voient en eux que des maîtres; et puisque tous se ressemblent, peu importe lequel servir. De là, dans ces Etats, l'usage des troupes étrangères, de préférence aux troupes nationales. Les commandans se défient de leur peuple, parce qu'ils sentent ne pas mériter son attachement. Leur but n'est pas de gouverner leur pays, mais de le maîtriser : par un juste retour, leur pays s'embarrasse peu qu'on les attaque; et les mercenaires qu'ils soudoyent, fidèles à leur esprit, les vendent à l'ennemi pour profiter de leur dépouille. Dâher avait nourri dix ans le Barbaresque qui le tua. C'est un fait digne de remarque, que la plupart des Etats de l'Asie et de l'Afrique, surtout depuis Mahomet, ont été gouvernés par ces principes, et qu'il n'y a pas eu de pays où l'on ait vu tant de troubles dans les Etats, tant de révolutions dans les empires. N'en doit-on pas conclure que la puissance arbitraire dans le souverain n'est pas moins funeste à l'état militaire qu'à la régie des finances ? Achevons d'examiner ses effets en Syrie sur le régime civil.

---

(2) En fait Ahmed Djezzâr disparut en 1804 de mort naturelle à 70 ans.

A titre d'image du sultan, le pacha est le chef de toute la police de son gouvernement; et sous ce titre, il faut comprendre aussi la justice criminelle. Il a le droit le plus absolu de vie et de mort; il l'exerce sans formalité, sans appel. Partout où il rencontre un délit, il fait saisir le coupable; et les bourreaux qui l'accompagnent l'étranglent ou lui coupent la tête sur-le-champ; quelquefois il ne dédaigne pas de remplir leur office. Trois jours avant mon arrivée à Sour, Djezzâr avait éventré un maçon d'un coup de hache. Souvent le pacha rôde déguisé; et malheur à quiconque est surpris en faute ! Comme il ne peut remplir cet emploi dans tous les lieux, il commet à sa place un officier que l'on appelle l'*ouâli*; cet ouâli remplit les fonctions de nos officiers de guet : comme eux, il rôde la nuit et le jour; il veille aux séditions, il arrête les voleurs; comme le pacha, il juge et condamne sans appel : le coupable baisse le cou, le bourreau frappe, la tête tombe, et l'on emporte le corps dans un sac de cuir. Cet officier a une foule d'espions qui sont presque tous des filous, au moyen desquels il sait tout ce qui se passe. D'après cela, il n'est pas étonnant que des villes comme le Kaire, Alep et Damas, soient plus sûres que Gênes, Rome et Naples; mais par combien d'abus cette sûreté est-elle achetée ! et à combien d'innocens la partialité de l'ouâli et de ses agens ne doit-elle pas coûter la vie !

L'ouâli exerce aussi la police des marchands, c'est-à-dire qu'il veille sur les poids et mesures; et sur cet article, la sévérité est extrême : pour le moindre faux poids sur le pain, sur la viande, sur le *debs* ou les sucreries, l'on donne 500 coups de bâton et quelquefois l'on punit de mort. Les exemples en sont fréquens dans les grandes villes. Cependant il n'est pas de pays où l'on vende plus à faux poids : les marchands en sont quittes pour veiller au passage de l'*ouâli* et du *mohteseb* (*a*). Sitôt qu'ils paraissent à cheval, tout s'esquive et se cache; on produit un autre poids : souvent les débitans font des traités avec les valets qui marchent devant les deux officiers; et moyennant une rétribution, ils sont sûrs même de l'impunité.

Du reste, les fonctions de l'ouâli n'atteignent point à ces objets utiles ou agréables qui font le mérite de la police parmi nous. Ils n'ont aucun soin ni de la propreté ni de la salubrité des villes : elles ne sont, en Syrie comme en Egypte, ni pavées, ni balayées, ni arrosées, les rues sont étroites, tortueuses, et presque toujours embarrassées de décombres. On est surtout choqué d'y voir une foule de chiens hideux qui n'appartiennent à personne. Ils forment une espèce de république indépendante qui vit des aumônes du public. Ils sont cantonnés par familles et quartiers; et si quelqu'un d'entre eux sort de ses limites, il s'ensuit des combats qui importunent les passans. Les Turks qui versent le sang des hommes si aisément, ne les tuent point; seulement ils évitent leur attouchement comme immonde. Ils prétendent qu'ils font la sûreté nocturne

(*a*) Inspecteur du marché.

des villes; mais l'ouâli et les portes dont chaque rue est fermée, la font encore mieux : ils ajoutent qu'ils mangent les charognes; et en cela ils sont aidés d'une foule de chacals cachés (3) dans les jardins et parmi les décombres et les tombeaux. Il ne faut d'ailleurs chercher dans les villes turkes, ni promenades, ni plantations. Dans un tel pays, la vie ne paraîtra sans doute ni sûre ni agréable; mais c'est encore l'effet du pouvoir absolu du sultan.

(3) 1787 : par centaines.

XIII. - De l'administration de la justice

L'administration de la justice contentieuse est le seul article que les sultans aient soustrait au pouvoir exclusif des pachas, soit parce qu'ils ont senti l'énormité des abus qui en résulteraient, soit parce qu'ils ont connu qu'elle exigeait un temps et des connaissances que leurs lieutenans n'auraient pas : ils y ont préposé d'autres officiers qui, par une sage disposition, sont indépendans du pacha, mais comme leur juridiction est fondée sur les mêmes principes que le gouvernement, elle a les mêmes inconvéniens.

Tous les magistrats de l'empire appelés *qâdis,* c'est-à-dire juges, dépendent d'un chef principal qui réside à Constantinople. Le titre de sa dignité est celui de *qâdi-el-askar* (*a*), ou juge de l'armée; ce qui indique ainsi que je l'ai déjà dit, que le pouvoir est absolument militaire, et réside entièrement dans l'armée et dans son chef. Ce grand qâdi nomme les juges des villes capitales, telles qu'Alep, Damas, Jérusalem, etc. Ces juges, à leur tour, en nomment d'autres dans les lieux de leurs dépendances. Mais quel est le titre pour être nommé ? Toujours l'argent. Tous ces emplois, comme ceux du gouvernement, sont livrés à l'enchère, et sont également affermés pour un an. Qu'arrive-t-il de là ? Que les fermiers se hâtent de recouvrer leurs avances, d'obtenir l'intérêt de leur argent, et d'en retirer même un bénéfice. Or quel peut être l'effet de ces dispositions dans des hommes qui ont en main la balance où les citoyens viennent déposer leurs biens ?

Le lieu où ces juges rendent leurs arrêts s'appelle le *mahkamé,* ou lieu de jugement : quelquefois c'est leur propre maison; jamais ce n'est un lieu qui réponde à l'idée de l'emploi sacré qui s'y exerce. Dans un appartement nu et en dégât, le qâdi s'assied sur une natte ou sur un mauvais tapis. A ses côtés sont des scribes et quelques domestiques. La porte est ouverte à tout le monde : les parties comparaissent; et là, sans interprètes, sans avocats, sans procureurs, chacun plaide lui-même sa cause : assis sur les talons, les plaideurs énoncent les faits, discutent, répondent, contestent, argumentent tour à tour; quelquefois les débats sont violens; mais les cris des scribes et le bâton du qâdi rétablissent l'ordre et le silence. Fumant gravement sa pipe, et roulant du bout des doigts la pointe de sa barbe, ce juge écoute, interroge, et finit par prononcer un arrêt sans appel, qui n'a que deux mois tout au plus de délai : les parties, toujours peu contentes, se retirent cependant avec respect,

(*a*) Vulgo *cadilesquier.*

et payent un salaire évalué le dixième du fonds, sans réclamer contre la décision, parce qu'elle est toujours motivée sur l'infaillible Qôran.

Cette simplicité de la justice, qui ne consume point en frais provisoires, accessoires, ni subséquents; cette proximité du tribunal souverain qui n'éloigne point le plaideur de son domicile, sont, il faut l'avouer, deux avantages inestimables; mais il faut convenir aussi qu'ils sont trop compensés par d'autres abus. En vain quelques écrivains, pour rendre plus saillans les vices de nos usages, ont vanté l'administration de la justice chez les Turks; ces éloges, fondés sur une simple connaissance de théorie, ne sont point justifiés par l'examen de la pratique. L'expérience journalière constate qu'il n'est point de pays où la justice soit plus corrompue qu'en Egypte, en Syrie, et sans doute dans le reste de la Turkie (*a*). La vénalité n'est nulle part plus hardie, plus impudente : on peut marchander son procès avec le qâdi, comme l'on marchanderait une denrée. Dans la foule, il se trouve des exemples d'équité, de sagacité; mais ils sont rares, par cela même qu'ils sont cités. La corruption est habituelle, générale : et comment ne le serait-elle pas, quand l'intégrité peut devenir onéreuse, et l'improbité lucrative; quand chaque qâdi, arbitre en dernier ressort, ne craint ni révision, ni châtiment; quand enfin le défaut de lois claires et précises offre aux passions mille moyens d'éviter la honte d'une injustice évidente, en ouvrant les sentiers tortueux des interprétations et des commentaires ? Tel est l'état de la jurisprudence chez les Turks, qu'il n'existe aucun code public et notoire, où les particuliers puissent apprendre quels sont leurs droits respectifs. La plupart des jugemens sont fondés sur des coutumes non écrites, ou sur des décisions de docteurs, souvent contradictoires. Les recueils de ces décisions, sont les seuls livres où les juges puissent acquérir quelques notions de leur emploi; et ils n'y trouvent que des cas particuliers, plus propres à confondre leurs idées qu'à les éclaircir. Le droit romain sur beaucoup d'articles a servi de base aux prononcés des docteurs musulmans; mais la grande et inépuisable source à laquelle ils recourent, est le livre très-pur, le dépôt de toute connaissance, le code de toute législation, le Qôran du prophète.

(*a*) Voyez à ce sujet les observations de Porter, résident anglais à Constantinople (1).

(1) James Porter, *Observations on the religion, laws, government of the Turks*, estime cependant dans sa préface (14-19) que l'administration turque « est beaucoup moins despotique que celle de plusieurs Etats chrétiens ».

XIV. - De l'influence de la religion

Si la religion se proposait chez les Turks le but qu'elle devrait avoir chez tous les peuples; si elle prêchait aux grands modération dans l'usage du pouvoir, au vulgaire la tolérance dans la diversité des opinions, il serait encore douteux qu'elle pût tempérer les vices dont nous venons de parler, puisque l'expérience de tous les hommes prouve que la morale n'influe sur les actions qu'autant qu'elle est secondée par les lois civiles : mais il s'en faut beaucoup que l'esprit de l'islamisme soit propre à remédier aux abus du gouvernement; l'on peut dire, au contraire, qu'il en est la source originelle. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le livre qui en est le dépôt. En vain les musulmans avancent-ils que le Qôran contient les germes et même le développement de toutes les connaissances de la législation, de la politique, de la jurisprudence : le préjugé de l'éducation, ou la partialité de quelque intérêt secret, peuvent seuls dicter ou admettre un pareil jugement. Quiconque lira le Qôran, sera forcé d'avouer qu'il ne présente aucune notion ni des devoirs des hommes en société, ni de la formation du corps politique, ni des principes de l'art de gouverner, rien en un mot de ce qui constitue un code législatif. Les seules lois qu'on y trouve se réduisent à quatre ou cinq ordonnances relatives à la polygamie, au divorce, à l'esclavage, à la succession des proches parens: et ces ordonnances, qui ne font point un code de jurisprudence, y sont tellement contradictoires, que les docteurs disputent encore pour les concilier. Le reste n'est qu'un tissu vague de phrases vides de sens, une déclamation emphatique d'attributs de Dieu, qui n'apprennent rien à personne; une allégation de contes puérils, de fables ridicules; en total, une composition si plate et si fastidieuse, qu'il n'y a personne capable d'en soutenir la lecture jusqu'au bout, malgré l'élégance de la traduction de Savary (1). Que si à travers le désordre d'un délire perpétuel, il perce un esprit général, un sens résumé, c'est celui d'un fanatisme ardent et opiniâtre. L'oreille retentit des mots d'impies, d'incrédules, d'ennemis de Dieu et du prophète, de rebelles à Dieu et au prophète, de dévouement à Dieu et au prophète. Le ciel se présente ouvert à qui combat dans leur cause; les houris y tendent les bras aux martyrs : l'imagination s'embrase, et le prosélyte dit à Mahomet : Oui, tu es l'envoyé de Dieu; ta parole est la sienne; il est infaillible; tu ne peux faillir ni me tromper : marche, je te suis ! Voilà l'esprit du Qôran; il

(1) La traduction du Coran par Savary, quoi qu'en dise Volney, est très médiocre.

s'annonce dès la première ligne : « Il n'y a point de doute en ce livre; il guide sans erreur ceux qui croient sans douter, qui croient ce qu'ils ne voient pas. » Quelle en est la conséquence, sinon d'établir le despotisme le plus absolu dans celui qui commande, par le dévouement le plus aveugle dans celui qui obéit ? Et tel fut le but de Mahomet : il ne voulait pas éclairer, mais régner; il ne cherchait pas des disciples, mais des sujets. Or, dans des sujets, l'on ne demande pas du raisonnement, mais de l'obéissance. C'est pour y amener plus facilement qu'il reporta tout à Dieu. En se faisant son ministre, il écarta le soupçon d'un intérêt personnel; il évita d'alarmer cette vanité ombrageuse que portent tous les hommes; il feignit d'obéir, pour qu'on lui obéît à lui-même; il ne se fit que le premier des serviteurs, sûr que chacun tâcherait d'être le second pour commander à tous les autres. Il amorça par des promesses; il entraîna par des menaces. Il a fait plus : comme il y a toujours des opposans à toute nouveauté, en les effrayant par ses anathèmes, il leur a ménagé l'espoir du pardon; de là vient en quelques endroits l'énoncé d'une sorte de tolérance : mais cette tolérance est si dure, qu'elle doit ramener tôt ou tard au dévouement absolu; en sorte que l'esprit fondamental du Qôran revient toujours au pouvoir le plus arbitraire dans l'envoyé de Dieu, et par une conséquence naturelle, dans ceux qui doivent lui succéder. Or par quels préceptes l'usage de ce pouvoir est-il éclairé ? « Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète. Priez cinq fois par jour en vous tournant vers la Mekke. Ne mangez point pendant le jour dans tout le mois de ramadan. Faites le pèlerinage de la Kiâbé, et donnez l'aumône à la veuve et l'orphelin (2). » Voilà la source profonde d'où doivent découler toutes les sciences, toutes les connaissances politiques et morales. Les Solon, les Numa, les Lycurgue, tous les législateurs de l'antiquité, ont vainement fatigué leur génie à éclaircir les rapports des hommes en société, à fixer les obligations et les droits de chaque classe, de chaque individu : Mahomet, plus habile ou plus profond, résout tout en cinq phrases. Il faut le dire : de tous les hommes qui ont osé donner des lois aux peuples, nul n'a été plus ignorant que Mahomet; de toutes les compositions absurdes de l'esprit humain, nulle n'est plus misérable que son livre. Ce qui se passe en Asie depuis 1 200 ans peut en faire la preuve; car si l'on voulait passer d'un sujet particulier à des considérations générales, il serait aisé de démontrer que les troubles des Etats, et l'ignorance des peuples dans cette partie du monde, sont des effets plus ou moins immédiats du Qôran et de sa morale : mais il faut nous borner au pays qui nous occupe, et revenant à la Syrie, exposer au lecteur l'état de ses habitans relativement à la religion.

Le peuple de Syrie est en général, comme je l'ai dit, musulman ou chrétien : cette différence dans le culte a les effets les plus fâcheux dans l'état civil; se traitant mutuellement d'infidèles, de

(2) Volney résume fort exactement les cinq devoirs (*Arkân ad-Dîn*) essentiels de l'Islam.

rebelles, d'impies, les partisans de Jésus-Christ et ceux de Mahomet ont les uns pour les autres une aversion qui entretient une sorte de guerre perpétuelle (3). L'on sent à quels excès les préjugés de l'éducation doivent porter le vulgaire toujours grossier : le gouvernement, loin d'intervenir comme médiateur dans ces troubles, les fomente par sa partialité. Fidèle à l'esprit du Qôran, il traite les chrétiens avec une dureté qui se varie sous mille formes. L'on parle quelquefois de la tolérance des Turks; voici à quel prix elle s'achète.

Toute démonstration publique de culte est interdite aux chrétiens, hors du Kesraouân, où l'on n'a pu l'empêcher : ils ne peuvent bâtir de nouvelles églises; et si les anciennes se ruinent, ils ne peuvent les réparer que par des permissions qu'il faut payer chèrement. Un chrétien ne peut frapper un musulman sans risquer sa vie; et si le musulman tue un chrétien, il en est quitte pour une rançon. Les chrétiens ne peuvent monter à cheval dans les villes; il leur est défendu de porter des pantoufles jaunes, des châles blancs, et toute couleur verte. Le rouge pour la chaussure, le bleu pour l'habillement, sont celles qui leur sont assignées. La Porte vient de renouveler ses ordonnances pour qu'ils rétablissent l'ancienne forme de leur turban : il doit être d'une grosse mousseline bleue, avec une seule lisière blanche. S'ils voyagent, on les arrête en mille endroits pour payer des *rafars* (*a*) ou péages dont les musulmans sont exempts. En justice, le serment de deux chrétiens n'est compté que pour un; et telle est la partialité des qâdis, qu'il est presque impossible qu'un chrétien gagne un procès. Enfin, ils sont les seuls à supporter la capitation dite *karadj*, dont le billet porte ces mots remarquables : *djazz-el-râs*, c'est-à-dire, (rachat) du coupement de la tête; par où l'on voit clairement à quel titre ils sont tolérés et gouvernés (4).

Ces distinctions, si propres à entretenir les haines et les divisions, passent chez le peuple et se retrouvent dans tous les usages de la vie. Le dernier des musulmans n'accepte d'un chrétien ni ne lui rend le salut de *salam-alai-k* (*b*), salut sur toi, à cause de l'affinité du mot *salam* avec *eslâm* (islamisme), nom propre de la religion, et avec *moslem* (musulman), nom de l'homme qui la professe : le salut usité est seulement *bon matin*, ou *bon soir*; heureux s'il n'est point accompagné d'un *djaour, kafer, kelb*, c'est-à-dire, impie, apostat, chien, qui sont les épithètes familières avec les

(*a*) L'*R* est ici un *r* grasseyé.

(*b*) Ou *salam-alai-kom*, salut sur vous. De là notre mot salamalèque.

(3) En dépit des progrès réalisés dans la cohabitation des diverses communautés, il est impossible de ne pas admettre qu'aujourd'hui encore, les rivalités inter-confessionnelles existent dans les pays à majorité musulmane du Proche Orient.

(4) Volney a dû être renseigné sur ce point par des chrétiens d'Orient ou par des religieux français peu au courant du droit musulman. La question du *Kharadj* n'est pas aussi simple qu'il le suggère. Voir Juynboll, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Kharadj*, et aussi Fagnan, *Le livre de l'impôt foncier*, 1921 (traduction et annotation du *Kitâb el Kharedj* d'Abu Yusef Ya 'Koub.

chrétiens. Les musulmans affectent même, pour les narguer, d'exercer devant eux les pratiques de leur culte : à midi, à trois heures, au coucher du soleil, lorsque du haut des minarets les crieurs annoncent la prière, on les voit se montrer à la porte de leurs maisons; et là, après avoir fait l'ablution, ils étendent gravement un tapis ou une natte, et se tournant vers la Mekke, ils croisent les bras sur la poitrine, les étendent vers les genoux, et commencent neuf prostrations, le front en terre, en récitant la préface du Qôran. Souvent, dans la conversation, ils s'interrompent par la profession de foi : Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète. Sans cesse ils parlent de leur religion, et se traitent de seuls fidèles à Dieu. Pour les démentir, les chrétiens affectent à leur tour une grande dévotion; et de là cette ostentation de piété qui fait un des caractères extérieurs des Orientaux; mais le cœur n'y perd rien, et les chrétiens gardent de tous ces outrages un ressentiment qui n'attend que l'occasion d'éclater. On en a vu des effets du temps de Dâher, lorsque, fiers de la protection de son ministre, ils prirent en divers lieux l'ascendant sur les musulmans. Les excès qu'ils commirent en ces circonstances sont un avis dont doit profiter toute puissance européenne qui pourrait posséder des pays où il se trouverait des Grecs et des musulmans.

XV. - De la propriété et des conditions

Les sultans s'étant arrogé, à titre de conquête, la propriété de toutes les terres en Syrie, il n'existe pour les habitans aucun droit de propriété foncière, ni même mobilière; ils ne possèdent qu'en usufruit. Si un père meurt, sa succession appartient au sultan ou à son fermier, et les enfans ne recueillent l'héritage qu'en payant un rachat toujours considérable. De là, pour les possessions en fonds de terre, une insouciance funeste à l'agriculture. Dans les villes, la possession des maisons a quelque chose de moins incertain et de moins onéreux; mais partout l'on préfère les biens en argent, comme étant plus faciles à dérober aux rapines du despote. Dans les pays abonnés, comme ceux des Druzes, des Maronites, de Hasbêya, etc., il existe une propriété réelle, fondée sur des coutumes que les petits princes n'osent violer : aussi les habitans sont-ils tellement attachés à leurs fonds, que l'on n'y voit presque jamais d'aliénation de terre. Il est néanmoins, sous la régie des Turks, un moyen de s'assurer une perpétuité d'usufruit : c'est de faire ce que l'on appelle un *ouaqf*, c'est-à-dire, une attribution ou fondation d'un bien à une mosquée (1). Dès lors le propriétaire devient le concierge inamovible de son fonds, sous la condition d'une redevance, et sous la protection des gens de loi; mais cet acte a l'inconvénient que souvent, au lieu de protéger, les gens de loi dévorent : alors auprès de qui réclamer, puisqu'ils sont distributeurs de la justice ? Par cette raison, ces gens de loi sont presque les seuls à posséder des biens fonciers; et l'on ne voit point dans les pays turks cette foule de petits propriétaires qui fait la force et la richesse des pays abonnés.

Ce que j'ai dit des conditions en Egypte convient également à la Syrie : elles s'y réduisent à quatre ou cinq, qui sont les cultivateurs ou paysans, les artisans, les marchands, les gens de guerre et les gens de justice et de loi. Ces diverses classes elles-mêmes peuvent se résumer en deux principales : le peuple, qui comprend les paysans, les artisans, les marchands; et le gouvernement, composé des gens de guerre et des gens de loi et de justice. Dans les principes de la religion, c'est en ce dernier ordre que devrait résider

---

(1) Sur l'importante institution du *waqf*, cf. Heffening, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Wakf*. Bon expose dans Mouradja d'Ohson, *Tableau de l'Empire Ottoman*, 1788, t. II, 523-552.

Les actes de fondations pieuses (*waqfiya*) constituent une source inépuisable et, jusqu'à présent, peu exploitée pour l'histoire économique et sociale des pays musulmans.

le pouvoir; mais depuis que les kalifes ont été dépossédés par leurs lieutenans, il s'est formé une distinction de puissance spirituelle et de puissance temporelle, qui n'a laissé aux interprètes de la loi qu'une autorité illusoire : telle est celle du grand *mofti* (*a*) qui, chez les Turks, représente le kalife. Le vrai pouvoir est aux mains du sultan, que représente le lieutenant ou le général de l'armée. Cependant ce respect d'opinion qu'a le peuple pour les puissances détrônées, conserve encore aux gens de loi un crédit dont ils usent presque toujours pour former un parti d'opposition; le sultan le redoute dans Constantinople, et les pachas n'osent le contrarier trop ouvertement dans leurs provinces. Dans chaque ville, ce parti est présidé par un *mofti* qui relève de celui de Constantinople (2) : son emploi est héréditaire et non vénal et c'est la raison qui a conservé dans ce corps plus d'énergie que dans les autres. A raison de leurs privilèges, les familles qui le composent ressemblent assez bien à notre noblesse, quoique son vrai type soit le corps militaire. Elles représentent aussi notre magistrature, notre clergé, et même notre bourgeoisie, puisqu'elles sont les seules à vivre de leurs rentes. D'elles aux paysans, aux artisans et aux marchands, la chute est brusque (3) : cependant comme l'état de ces trois classes est le vrai thermomètre de la police et de la puissance d'un empire, je vais rassembler les faits les plus propres à en donner de justes notions.

(*a*) Ce terme signifie décideur des cas qui concernent la religion; son vrai nom est *chaik-el-eslâm* (4).

---

(2) Cf. Macdonald, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Fatwâ*.

(3) 1787 : *rapide*.

(4) 1787 arrête cette note après *religion*.

XVI. - État des paysans et de l'agriculture

Dans la Syrie et même dans tout l'empire turk, les paysans sont, comme les autres habitans, censés esclaves du sultan; mais ce terme n'emporte que notre sens de sujets. Quoique maître des biens et de la vie, le sultan ne vend point les hommes; il ne les lie point à un lieu fixe. S'il donne un apanage à quelque grand, l'on ne dit point, comme en Pologne et en Russie, qu'il donne 500 paysans, 1 000 paysans : en un mot, les paysans sont opprimés par la tyrannie du gouvernement, mais non dégradés par le servage de la féodalité.

Lorsque le sultan Sélim eut conquis la Syrie, pour rendre plus aisée la perception du revenu, il établit un seul impôt territorial qui est celui que l'on appelle *miri* (1). Il paraît, malgré son caractère farouche, que ce sultan sentit l'importance de ménager le cultivateur; car le *miri*, comparé à l'étendue des terrains, se trouve dans une proportion infiniment modérée : elle l'est d'autant plus, qu'au temps où il fut réglé, la Syrie était plus peuplée qu'aujourd'hui, et peut-être aussi commerçante, puisque le cap de Bonne-Espérance n'étant pas encore bien fréquenté, elle se trouvait sur la route de l'Inde la plus pratiquée. Pour maintenir l'ordre dans la perception, Sélim fit dresser un *deftar* ou registre, dans lequel le contingent de chaque village fut exprimé. Enfin il donna au *miri* un état invariable, et tel que l'on ne pût l'augmenter ni le diminuer. Modéré comme il était, il ne devait jamais obérer le peuple; mais par les abus inhérens à la constitution, les pachas et leurs agens ont trouvé le secret de le rendre ruineux. N'osant violer la loi établie par le sultan sur l'invariabilité de l'impôt, ils ont introduit une foule de charges qui, sans en avoir le nom, en ont tous les effets. Ainsi, étant les maîtres de la majeure partie des terres, ils ne les concèdent qu'à des conditions onéreuses : ils exigent la moitié et les deux tiers de la récolte; ils accaparent les semences et les bestiaux, en sorte que les cultivateurs sont forcés de les acheter au-dessus de leur valeur (2). La récolte faite, ils chicanent sur les pertes, sur les prétendus vols; et comme ils ont la force en main, ils enlèvent ce qu'ils veulent. Si l'année manque, ils n'en exigent pas moins leurs avances, et ils font vendre, pour se rembourser, tout ce que possède le paysan. Heureusement que sa personne est libre, et que les Turks ignorent l'art d'emprisonner

(1) Cf. Sauvaget et Mantran, *Règlements fiscaux ottomans*, 1951.

(2) Voir à titre d'exemple des relations entre paysans et grands propriétaires ma « Note sur la propriété foncière à Hama » in *Asie française*, avril 1933, 130-137.

pour dettes l'homme qui n'a plus rien. A ces vexations habituelles se joignent mille avanies accidentelles : tantôt l'on rançonne le village entier pour un délit vrai ou imaginaire; tantôt on introduit une corvée d'un genre nouveau. L'on exige un présent à l'avénement de chaque gouverneur; l'on établit une contribution d'herbe pour ses chevaux, d'orge et de paille pour ses cavaliers : il faut en outre donner l'étape à tous les gens de guerre qui passent ou qui apportent des ordres; et les gouverneurs ont soin de multiplier ces commissions, qui deviennent pour eux une économie, et pour les paysans une source de ruine. Les villages tremblent à chaque *laouend* qui paraît : c'est un vrai brigand sous le nom de soldat; il arrive en conquérant, il commande en maître : « Chiens, canaille, du pain, du café, du tabac; je veux de l'orge, je veux de la viande. » S'il voit de la volaille, il la tue; et lorsqu'il part, joignant l'insulte à la tyrannie, il demande ce que l'on appelle *kéré-el-dars*, c'est-à-dire, le louage de sa dent molaire. En vain les paysans crient à l'injustice : le sabre impose le silence. La réclamation est lointaine et difficile; elle pourrait devenir dangereuse. Qu'arrive-t-il de toutes ces déprédations ? Les moins aisés du village se ruinent, ne peuvent plus payer le *miri*, deviennent à charge aux autres, ou fuient dans les villes : comme le *miri* est inaltérable et doit toujours s'acquitter en entier, leur portion se reverse sur le reste des habitans; et le fardeau, qui d'abord était léger, s'appesantit. S'il arrive deux années de disette ou de sécheresse, le village entier est ruiné et se déserte : mais sa quotité se reporte sur les voisins. La même marche a lieu pour le *karadj* des chrétiens : la somme en ayant été fixée d'après un premier dénombrement, il faut toujours qu'elle se retrouve la même, quoique le nombre des têtes soit diminué. De là, il est arrivé que cette capitation a été portée, de 3, de 5 et de 11 piastres où elle était d'abord, à 35 et 40; ce qui obère absolument les contribuables, et les force de s'expatrier. C'est surtout dans les pays d'apanage et dans ceux qui sont ouverts aux Arabes, que ces fardeaux sont écrasans. Dans les premiers, le titulaire, avide d'augmenter son revenu, donne toute liberté à son fermier d'augmenter les charges, et l'avidité de ces subalternes ne demeure pas en arrière; ce sont eux qui, raffinant sur les moyens de pressurer, ont imaginé d'établir des droits sur les denrées du marché, sur les entrées, sur les transports, et de taxer jusqu'à la charge d'un âne. L'on observe que ces exactions ont fait des progrès rapides, surtout depuis quarante années, et l'on date de cette époque la dégradation des campagnes, la dépopulation des habitans, et la diminution du numéraire porté à Constantinople. A l'égard des Bedouins, s'ils sont en guerre, ils pillent à titre d'ennemis; s'ils sont en paix, ils dévorent à titre d'hôtes; aussi dit-on en proverbe : Evite le Bedouin comme ami ou comme ennemi. Les moins malheureux des paysans sont ceux des pays abonnés, tels que le pays des Druzes, le Kesraouân, Nâblous, etc. Cependant là même encore, il règne des abus; il en est un entre autres que l'on doit regarder comme le plus grand fléau des campagnes en Syrie : c'est l'usure portée à l'excès le plus criant. Quand les paysans ont besoin

d'avances pour acheter des semences, des bestiaux, etc., ils ne trouvent d'argent qu'en vendant, en tout ou en partie, leur récolte future au prix le plus vil. Le danger de faire paraître de l'argent, resserre la main de quiconque en possède; s'il s'en dessaisit, ce n'est que dans l'espoir d'un gain rapide et exorbitant : l'intérêt le plus modique est de douze pour cent; le plus ordinaire est de vingt, et souvent il monte à trente.

Par toutes ces causes, l'on conçoit combien la condition des paysans doit être misérable. Partout ils sont réduits au petit pain plat d'orge ou de doura, aux oignons, aux lentilles et à l'eau. Leurs organes se connaissent si peu en mets, qu'ils regardent de l'huile forte et de la graisse rance comme un manger délicieux. Pour ne rien perdre du grain, ils y laissent toutes les graines étrangères, même l'ivraie (*a*), qui donne des vertiges et des éblouissemens pendant plusieurs heures, ainsi qu'il m'est arrivé de l'éprouver. Dans les montagnes du Liban et de Nâblous, lorsqu'il y a disette, ils recueillent les glands de chêne, et après les avoir fait bouillir ou cuire sous la cendre, ils les mangent. Le fait m'en a été certifié chez les Druzes par des personnes même qui en ont usé. Ainsi l'on doit disculper les poëtes du reproche de l'hyperbole; mais il n'en sera que plus difficile de croire que l'âge d'or fut l'âge de l'abondance.

Par une conséquence naturelle de cette misère, l'art de la culture est dans un état déplorable; faute d'aisance, le laboureur manque d'instrumens, ou n'en a que de mauvais; la charrue n'est souvent qu'une branche d'arbre coupée sous une bifurcation, et conduite sans roues. On laboure avec des ânes, des vaches, et rarement avec des bœufs; ils annoncent trop d'aisance : aussi la viande de cet animal est-elle très-rare en Syrie et en Egypte; et elle y est toujours maigre et mauvaise, comme toutes les viandes des pays chauds. Dans les cantons ouverts aux Arabes, tels que la Palestine, il faut semer le fusil à la main. A peine le blé jaunit-il, qu'on le coupe, pour le cacher dans les *matmoures* ou caveaux souterrains. On en retire le moins que l'on peut pour les semences, parce que l'on ne sème qu'autant qu'il faut pour vivre; en un mot, l'on borne toute l'industrie à satisfaire les premiers besoins. Or, pour avoir un peu de pain, des oignons, une mauvaise chemise bleue, et un pagne de laine, il ne faut pas la porter bien loin. Le paysan vit donc dans la détresse; mais du moins il n'enrichit pas ses tyrans, et l'avarice du despotisme se trouve punie par son propre crime.

(*a*) En arabe *ziouân*.

XVII. - Des artisans, des marchands et du commerce

La classe qui fait valoir les denrées en les mettant en œuvre ou en circulation, n'est pas si maltraitée que celle qui les procrée : la raison en est que les biens des artisans et des marchands, consistant en effets mobiliers, sont moins soumis aux regards du gouvernement que ceux des paysans; en outre, les artisans et les marchands, rassemblés dans les villes, échappent plus aisément, par leur foule, à la rapacité de ceux qui commandent. C'est là une des causes principales de la population des villes dans la Syrie, et même dans toute la Turkie : tandis qu'en d'autres pays les villes sont en quelque sorte le regorgement des campagnes, là elles ne sont que l'effet de leur désertion. Les paysans, chassés de leurs villages, viennent y chercher un refuge; et ils y trouvent la tranquillité, et même l'aisance. Les pachas veillent avec d'autant plus de soin à ce dernier article, que leur sûreté personnelle en dépend; car, outre les effets immédiats d'une sédition qui pourrait leur être funeste, la Porte ne leur pardonnerait pas d'exposer son repos pour le pain du peuple. Ils ont donc soin de tenir les vivres à bon marché dans les lieux considérables, et surtout dans celui de leur résidence : s'il y a disette, c'est toujours là qu'elle se fait le moins sentir. En pareil cas, ils prohibent toute sortie de grains; ils obligent sous peine de mort, quiconque en possède de le vendre au prix qu'ils y mettent; et si le pays en manque absolument, ils en envoient chercher au dehors, comme il arriva à Damas en novembre 1784. Le pacha (1) mit des gardes sur toutes les routes, permit aux Arabes de piller tout chargement qui sortirait du pays, et envoya ordre dans le Hauran de vider toutes les *matmoures*; en sorte que, pendant que les paysans mouraient de faim dans les villages, le peuple de Damas ne payait le pain que deux paras (deux sous et demi) la livre de France, et croyait le payer très-cher; mais comme dans la machine politique nul ressort n'est indépendant, l'on n'a point porté des atteintes funestes à la culture, sans que les arts et le commerce s'en soient ressentis. Quelques détails sur cette partie vont faire juger si le gouvernement s'en occupe plus que des autres.

Le commerce en Syrie, considéré dans la manière dont il se pratique, est encore dans cet état d'enfance qui caractérise les siècles barbares et les pays non policés. Sur toute la côte, il n'y a pas un seul port capable de recevoir un bâtiment de 400 ton-

(1) Ce pacha est alors *Abdallah*, gendre d'Asad pacha el Adm.

neaux, et les rades ne sont pas même assurées par des forts; les corsaires maltais profitaient autrefois de cette négligence pour faire des prises jusqu'à terre : mais comme les habitans rendaient les négocians européens responsables des accidens, la France a obtenu de l'ordre de Malte que ces corsaires n'approcheraient plus jusqu'à la vue de terre; en sorte que les naturels peuvent faire tranquillement leur cabotage, qui est assez vivace depuis Lataqîé jusqu'à Yâfa. Dans l'intérieur, il n'y a ni grandes routes ni canaux, pas même de ponts sur la plupart des rivières et des torrens, quelque nécessaires qu'ils fussent pendant l'hiver. Il n'y a de ville à ville ni poste ni messagerie (2). Le seul courrier qui existe est le Tartare qui vient de Constantinople à Damas par Alep. Ce courrier n'a de relais que dans les grandes villes, à de très-grandes distances; mais il peut démonter en cas de besoin tout cavalier qu'il rencontre. Il mène, selon l'usage des Tartares, un second cheval en main, et souvent il a un compagnon, de peur d'accident. De ville en ville les relations s'exécutent par des voituriers qui n'ont jamais de départ fixe. La raison en est qu'ils ne peuvent se mettre en chemin que par troupes ou caravanes; personne ne voyage seul, vu le peu de sûreté habituelle des routes. Il faut attendre que plusieurs voyageurs veuillent aller au même endroit, ou profiter du passage de quelque grand qui se fait protecteur, et souvent oppresseur de la caravane. Ces précautions sont surtout nécessaires dans les pays ouverts aux Arabes, tels que la Palestine et toute la frontière du désert, et même sur la route d'Alep à Skandaroun, à raison des brigands kourdes. Dans les montagnes et sur la côte entre Lataqîé et le Carmel, l'on voyage avec plus de sûreté; mais les chemins dans les montagnes sont très-pénibles, parce que les habitans, loin de les adoucir, les rendent scabreux, afin, disent-ils, d'ôter aux Turks l'envie d'y amener leur cavalerie. Il est remarquable que dans toute la Syrie l'on ne voit pas un chariot ni une charrette; ce qui vient sans doute de la crainte de les voir prendre par les gens du gouvernement, et de faire d'un seul coup une grosse perte. Tous les transports se font à dos de mulets, d'ânes ou de chameaux; ces animaux y sont tous excellens. Les deux premiers sont plus employés dans les montagnes, et rien n'égale leur adresse à grimper et glisser sur des talus de roc vif. Le chameau est plus usité dans les plaines, parce qu'il consomme moins et porte davantage. Sa charge ordinaire est d'environ 750 livres de France. Sa nourriture est de tout ce que l'on veut lui donner, paille, broussailles, noyaux de dattes pilés, fèves, orge, etc. Avec une livre d'alimens, et autant d'eau par jour, on peut le mener des semaines entières. Dans le trajet du Kaire à Suez, qui est de 40 à 46 heures (y compris les repos), ils ne mangent ni ne boivent; mais ces diètes répétées les épuisent comme tous les animaux : alors ils ont une haleine cadavéreuse. Leur marche ordinaire est très-lente, puisqu'ils ne font que 17 à 1 800 toises à l'heure : il est inutile de les presser, ils n'en vont

(2) Recul sur le régime des Mamelouks, parfaitement étudié par Sauvaget, *La poste aux chevaux dans l'Empire des Mamelouks*, Paris, 1941.

pas plus vite; ils peuvent, avec des pauses, marcher 15 et 18 heures par jour. Il n'y a d'auberges en aucun lieu; mais les villes et la plupart des villages ont un grand bâtiment appelé *kan,* ou *kervan-seraï,* qui sert d'asile à tous les voyageurs. Ces hospices, toujours placés hors de l'enceinte des villes (3), sont composés de quatre ailes régnant autour d'une cour carrée qui sert de parc. Les logemens sont des cellules où l'on ne trouve que les quatre murs, de la poussière, et quelquefois des scorpions. Le gardien de ce *kan* est chargé de donner la clef et une natte : le voyageur a dû se fournir du reste; ainsi il doit porter avec lui son lit, sa batterie de cuisine, et même ses provisions; car souvent l'on ne trouve pas de pain dans les villages. En conséquence les Orientaux donnent à leur attirail la plus grande simplicité et la forme la plus portative. Celui d'un homme qui ne veut manquer de rien, consiste en un tapis, un matelas, une couverture, deux casseroles avec leurs couvercles, entrant les uns dans les autres; plus, deux plats, deux assiettes et une cafetière, le tout de cuivre bien étamé; plus, une petite boîte de bois pour le sel et le poivre, six tasses à café sans anses, emboîtées dans un cuir; une table ronde en cuir, que l'on pend à la selle du cheval; de petites outres ou sacs de cuir pour l'huile, le beurre fondu, l'eau et l'eau-de-vie, si c'est un chrétien; enfin une pipe, un briquet, une tasse de coco, du riz, des raisins secs, des dattes, du fromage de Chypre, et surtout du café en grain, avec la poêlette pour le rôtir, et le mortier de bois pour le piler. Je cite ces détails parce qu'ils prouvent que les Orientaux sont plus avancés que nous dans l'art de se passer de beaucoup de choses, et cet art n'est pas sans mérite. Nos négocians européens ne s'accommodent pas de tant de simplicité; aussi leurs voyages sont-ils très-dispendieux, et par cette raison très-rares ; mais les naturels, même les plus riches, ne font pas difficulté de passer une partie de leur vie de cette manière sur les routes de Bagdâd, de Basra, du Kaire, et même de Constantinople. Les voyages sont leur éducation, leur science, et dire d'un homme qu'il est négociant, c'est dire qu'il est voyageur. Ils y trouvent l'avantage de puiser leurs marchandises aux premières sources, de les avoir à meilleur marché, de veiller à leur sûreté en les escortant, de parer aux accidens qui peuvent arriver, et d'obtenir quelques grâces sur les péages, qui sont multipliés; enfin ils apprennent à connaître les poids et les mesures, dont l'extrême diversité rend leur art très-compliqué. Chaque ville a son poids qui, avec un même nom, diffère en valeur de celui d'une autre. Le *rotl* d'Alep pèse environ 6 livres de Paris; celui de Damas, 5 un quart; celui de Saide, moins de 5; celui de Ramlé, près de 7. Le seul *derhem,* c'est-à-dire la drachme, qui est le premier élément de ces mesures, est le même partout. Les mesures longues varient moins : l'on n'en connaît que deux, la coudée égyptienne (*drââ Masri*), et la coudée de Constanti-

(3) Voir en particulier Sauvaget, *Caravansérails syriens*, *Ars islamica*, VI (1939), 49-55, et VII (1940), 1-20. Contrairement à ce que dit Volney, certains *Khan* se trouvent au milieu de l'agglomération, comme à Hama, Khan-Chaikhoun, Alep, Damas, etc.

nople (*drâà Stambouli*). Les monnaies sont encore plus fixes, et l'on peut parcourir tout l'empire, depuis Kotchim jusqu'à Asouan, sans changer d'espèces. La plus simple de ces monnaies est le para, appelé aussi *medin, fadda, qata, mesrié*; il est de la grandeur d'une pièce de 6 sous, et ne vaut que 5 de nos liards. Après le para, viennent successivement les pièces de 5, de 10 et de 20 paras; puis la *zolata* ou *izlote,* qui en vaut 30; la *piastre,* dite *qerch-asadi,* ou piastre au lion, qui vaut 40 paras, ou 50 sous de France; c'est la plus usitée dans le commerce; enfin l'*aboukelb,* ou piastre au chien, qui vaut 60 paras. Toutes ces monnaies sont d'argent tellement allié de cuivre, que l'aboukelb a la grandeur d'un écu de 6 livres, quoiqu'il ne vaille que 3 livres 15 sous. Elles ne portent point d'effigie, selon la défense du prophète, mais seulement le chiffre du sultan d'un côté, et de l'autre ces mots : « Sultan des deux continens, *kâqân* (*a*) (c'est-à-dire seigneur) des deux mers, le sultan, fils du sultan N, frappé à Stamboul (Constantinople), ou à Masr (le Kaire) », — qui sont les deux seules villes où l'on batte monnaie. Les pièces d'or sont le sequin, dit *dahab,* c'est-à-dire pièce d'or; et encore *zahr-mahaboub,* ou fleur bien-aimée : il vaut 3 piastres de 40 paras, ou 7 livres 10 sous; le demi-sequin ne vaut que 60 paras. Il y a encore un sequin dit *fondouqli,* qui en vaut 170, mais il est très-rare. Outre ces monnaies, qui sont celles de l'empire, il y a aussi quelques espèces d'Europe qui n'ont pas moins de cours; ce sont en argent les dahlers d'Allemagne, et en or les sequins de Venise. Les dahlers valent en Syrie 90 à 92 paras, et les sequins 205 à 208. Ces deux espèces gagnent 8 à 10 paras de plus en Egypte. Les sequins de Venise sont très-recherchés pour la finesse de leur titre, et pour faire des parures aux femmes. La façon de ces parures n'exige pas beaucoup d'art; il s'agit tout simplement de percer la pièce d'or, pour l'attacher à une chaîne également d'or qui règne en rivière sur la poitrine. Plus cette chaîne a de sequins, plus il y a de pareilles chaînes, plus une femme est censée parée. C'est le luxe favori et l'émulation générale : il n'y a pas jusqu'aux paysannes qui faute d'or, portent des piastres ou de moindres pièces; mais les femmes d'un certain rang dédaignent l'argent; elles ne veulent que des sequins de Venise, ou de grandes pièces d'Espagne et des cruzades : telle d'entre elles en porte 2 et 300, tant en rivière qu'en rouleau couché sur le front, au bord du bonnet : c'est un vrai fardeau; mais elles ne croient pas payer trop cher le plaisir d'étaler ce trésor au bain public, devant une foule de rivales, dont la jalousie même est une jouissance. L'effet de ce luxe sur le commerce, est d'en retirer des sommes considérables, dont le fonds reste mort; en outre, lorsqu'il rentre en circulation quelques-unes de ces pièces, comme elles ont perdu de leur poids en les perçant, il faut les peser. Cet usage de peser la monnaie est habituel et général en Syrie, en Egypte et dans toute la Turkie. L'on n'y refuse aucune pièce, quelque dégradée qu'elle soit; le marchand tire son trébuchet et l'estime : c'est

(*a*) *Kâqân* est un terme tartare.

comme au temps d'Abraham, lorsqu'il acheta son sépulcre (4). Dans les payemens considérables, l'on fait venir un agent de change, qui compte des milliers de paras, rejette beaucoup de pièces fausses, et pèse tous les sequins ensemble ou l'un après l'autre.

Presque tout le commerce de Syrie est entre les mains des Francs, des Grecs et des Arméniens. Ci-devant il était dans celles des juifs; les musulmans s'en mêlent peu, non qu'ils en soient détournés par esprit de religion, ou par nonchalance, comme l'ont cru quelques politiques, mais parce qu'ils y trouvent des obstacles suscités par le gouvernement : fidèle à son esprit, la Porte, au lieu de donner à ses sujets une préférence marquée, a trouvé plus lucratif de vendre à des étrangers leurs droits et leur industrie. Quelques Etats d'Europe, en traitant avec elle, ont obtenu que leurs marchandises ne payeraient de douane que trois pour cent, tandis que celles des sujets turks payent de rigueur dix, ou de grâce sept pour cent; en outre, la douane une fois acquittée dans un port, n'est plus exigible dans un autre pour des Francs, et elle l'est pour les sujets. Enfin, les Francs ayant trouvé commode d'employer comme agens les chrétiens latins, ils ont obtenu de les faire participer à leurs privilèges, et ils les ont soustraits au pouvoir des pachas et à la justice turke. On ne peut les dépouiller et si l'on a un procès de commerce avec eux, il faut venir le plaider devant le consul européen. Avec tant de désavantage, est-il étonnant que les musulmans cèdent le commerce à leur rivaux ? Ces agens des Francs sont connus en Levant sous le nom de *drogmans barataires*, c'est-à-dire, d'interprètes (*a*) privilégiés. Le *barat* ou privilège est une patente dont le sultan fait présent aux ambassadeurs résidans à la Porte. Ci-devant ces ambassadeurs en faisaient présent à leur tour à des sujets choisis dans chaque comptoir; mais depuis vingt ans, on leur a fait comprendre qu'il était plus lucratif de les vendre. Le prix actuel est de 5 à 6 000 livres; chaque ambassadeur en a 50, qui se renouvellent à la mort de chaque titulaire, ce qui forme un casuel assez considérable.

La nation d'Europe qui fait le plus grand commerce en Syrie est la française (5). Ses importations consistent en cinq articles principaux, qui sont : 1° les draps de Languedoc; 2° les cochenilles qui se tirent de Cadix; 3° les indigos; 4° les sucres; et 5° les cafés des Antilles, qui ont pris faveur chez les Turks, et qui servent

(*a*) Interprète se dit en arabe *terdjeman*, dont nos anciens ont fait truchement; en Egypte on le prononce *tergoman*; et les Vénitiens en ont fait *dragomano*, qui nous est revenu en *drogman*.

(4) Allusion à *Genèse*, XXIII, 16.

(5) Voir Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIIe siècle*, Paris, 1911.

Volney a parcouru la Syrie et l'Egypte à un moment où la balance des comptes de ces pays avec l'Europe était excédentaire. Cette situation s'est renversée dès la fin du XVIII[e] siècle et surtout après 1815, où le commerce anglais a inondé le Levant de produits manufacturés dont le bas prix a rapidement porté des coups sensibles aux artisanats traditionnels d'Alep et de Damas.

à mélanger ceux d'Arabie, plus estimés, mais trop chers. A ces objets, il faut ajouter des quincailleries, des fers fondus, du plomb en lames, de l'étain, quelques galons de Lyon, quelques savons (6), etc.

Les retours consistent presque entièrement en cotons, soit filés, soit en laine, soit ouvrés en toiles assez grossières; en quelques soies de Tripoli, les autres sont prohibées; en noix de galle, en cuivre et en laines qui viennent du dehors de la Syrie. Les comptoirs ou échelles (*a*) des Français sont au nombre de sept, savoir : Alep, Skandaroun, Lataqîé, Tripoli, Saide, Acre et Ramlé. La somme de leurs importations se monte à 6 000 000..., savoir :

Pour Alep et Skandaroun ..	3 000 000
Pour Saide et Acre	2 000 000
Pour Tripoli et Lataqîé	400 000
Et pour Ramlé	600 000
TOTAL	6 000 000

Tout ce commerce s'exploite presque uniquement par la ville de Marseille. Ce n'est pas qu'il ne soit permis à nos autres ports de la Méditerranée et même de l'Océan, d'expédier des vaisseaux en Levant; mais l'obligation où ils sont à leur retour de relâcher au lazaret de Marseille pour y faire quarantaine, en leur rendant cette permission onéreuse, la rend inutile. La province de Languedoc, où se fabriquent les draps qui font la base de notre exportation, a de tout temps sollicité l'avantage d'avoir aussi un lazaret pour traiter directement avec la Turkie; mais le gouvernement s'y est toujours refusé, par la crainte d'ouvrir plusieurs portes à un fléau aussi terrible que la peste (7). Il refuse également aux étrangers, et même aux naturels de Turkie, de débarquer leurs marchandises à Marseille, à moins de payer un droit de vingt pour cent. Cette exclusion avait été levée en 1777, d'après plusieurs motifs raisonnés, dont l'ordonnance rendait compte; mais les négocians de Marseille ont tellement réclamé, que les choses sont remises sur l'ancien pied depuis le mois d'avril 1785 (8). C'est à la France à discuter ses intérêts à cet égard. Considéré par rapport à l'empire turk, l'on peut assurer que son commerce avec l'Europe et l'Inde lui est

(*a*) Ce bizarre nom d'échelles est venu chez les Provençaux de l'italien scala, qui lui-même vient de l'arabe kalla, signifiant un lieu propre à recevoir des vaisseaux, une rade, un havre. Aujourd'hui les naturels disent, comme les Italiens, scala, rada.

---

(6) On notera cependant qu'il s'agit de savon de luxe, car pour le produit ordinaire, les seules manufactures de savon d'Alep produisaient en 1777 5 000 quintaux par an, d'après le Mémoire du 16 avril 1777 du Consul français.

(7) 1787 : Tout ce commerce se fait par la seule voie de Marseille, qui a le privilège exclusif d'expédier et de recevoir les vaisseaux du Levant, malgré les réclamations du Languedoc qui fournit les marchandises premières. Il est aussi défendu aux Etrangers, c'est-à-dire aux naturels de Turkie, de faire passer leurs marchandises sans l'entremise des facteurs marseillais établis dans leur pays. Cette défense avait été levée en 1777.

(8) Sur l'ordonnance de 1785, cf. Masson et F. Charles Roux, « Les Echelles de Syrie et de Palestine au XVIII[e] », in *Rev. d'Hist. Diplomat.*, 1907.

plutôt nuisible qu'avantageux. En effet, les objets que cet Etat exporte étant tous des matières brutes et non ouvrées, il se prive de tous les avantages qu'il aurait à les faire travailler par ses propres sujets. En second lieu, les marchandises qui viennent de l'Europe et de l'Inde, étant des objets de pur luxe, elles n'augmentent les jouissances que de la classe des riches, des gens du gouvernement, et ne servent peut-être qu'à rendre plus dure la condition du peuple et des cultivateurs. Sous un gouvernement qui ne respecte point les propriétés, le désir de multiplier les jouissances doit irriter la cupidité et redoubler les vexations. Pour avoir plus de draps, de fourrures, de galons, de sucre, de châles et d'indiennes, il faut plus d'argent, plus de coton, plus de soies, plus d'extorsions. Il a pu en résulter un avantage instantané aux Etats qui ont fourni les objets de ce luxe; mais la surabondance du présent n'a-t-elle pas été prise sur l'aisance de l'avenir ? et peut-on espérer de faire longtemps un commerce riche avec un pays qui se ruine (9) ?

(9) On reconnait là les théories de l'époque sur le commerce, popularisées par l'*Histoire des Deux Indes* de l'abbé Raynal.

XVIII. - Des arts, des sciences et de l'ignorance

Les arts et les métiers en Syrie donnent lieu à plusieurs considérations. 1° Leurs espèces sont infiniment moins nombreuses que parmi nous; à peine en peut-on compter plus d'une vingtaine, même en y comprenant ceux de première nécessité. D'abord la religion de Mahomet ayant proscrit toute image et toute figure, il n'existe ni peinture, ni sculpture, ni gravure, ni cette foule de métiers qui en dépendent (1). Les chrétiens sont les seuls qui, pour l'usage de leurs églises, achètent quelques tableaux faits à Constantinople par des Grecs qui, pour le goût, sont de vrais Turks. En second lieu, une foule de nos métiers se trouvent supprimés par le petit nombre de meubles usités chez les Orientaux. Tout l'inventaire d'une riche maison consiste en tapis de pied, en nattes, en coussins, en matelas, quelques petits draps de coton, des plateaux de cuivre ou de bois qui servent de table; quelques casseroles, un mortier, une meule portative, quelques porcelaines, et quelques assiettes de cuivre étamé. Tout notre attirail de tapisseries, de bois de lits, de chaises, de fauteuils, de glaces, de secrétaires, de commodes, d'armoires; tout notre buffet avec son argenterie et son service de table; en un mot, toute notre menuiserie et ébénisterie, y sont des choses ignorées, en sorte que rien n'est si facile que le délogement d'un ménage turk. Pococke a pensé que la raison de ces usages venait de la vie errante, qui fut la première de ces peuples : mais depuis le temps qu'ils se sont rendus sédentaires, ils en ont dû oublier l'esprit; et l'on doit plutôt en rapporter la cause au gouvernement, qui ramène tout au strict nécessaire. Les vêtemens ne sont pas plus compliqués, quoiqu'ils soient bien plus dispendieux. On ne connaît ni chapeaux, ni perruques, ni frisures, ni boutons, ni boucles, ni cols, ni dentelles, ni tout ce détail dont nous sommes assiégés : des chemises de coton ou de soie, qui même chez les pachas ne se comptent pas par douzaines, et qui n'ont ni manchettes, ni poignets, ni collet plissé; une énorme culotte qui sert aussi de bas, un mouchoir à la tête, un autre à la ceinture, avec les trois grandes enveloppes de drap et d'indienne dont j'ai parlé au sujet des Mamlouks : voilà toute la toilette des Orientaux. Les seuls arts de luxe sont l'orfèvrerie, bornée aux bijoux des femmes, aux soucoupes à café découpées en

---

(1) Les prescriptions coraniques dans ce domaine sont moins absolues que, suivant un préjugé courant, ne le dit Volney. Voir sur ce point les intéressantes considérations de Bishr Farès, « La querelle des images en Islam », in *Mélanges Massignon*, Inst. fr. de Damas, Damas, 1957.

dentelles, et aux ornemens des harnais et des pipes; enfin les fabriques des étoffes de soie d'Alep et de Damas. Du reste, lorsqu'on parcourt les rues de ces villes, l'on ne voit qu'une répétition de batteurs de coton à l'arc, de débitans d'étoffes et de merceries, de barbiers pour raser la tête, d'étameurs, de serruriers-maréchaux, de selliers, et surtout de vendeurs de petits pains, de quincailleries, de graines, de dattes, de sucreries, et très-peu de bouchers, toujours mal fournis. Il y a aussi dans ces capitales quelques mauvais arquebusiers qui ne font que raccommoder les armes; aucun ne sait fondre un canon de pistolet : quant à la poudre, le besoin fréquent de s'en servir, a donné à la plupart des paysans l'industrie de la faire, et il n'y a aucune fabrique publique.

Dans les villages, les habitans, bornés au plus étroit nécessaire, n'ont que les arts de premier besoin; chacun tâche de se suffire, afin de ne point partager ce qu'il a. Chaque famille se fabrique la grosse toile de coton dont elle s'habille. Chaque maison a son moulin portatif, avec lequel la femme broie l'orge ou le doura qui doivent nourrir. La farine de ces moulins est grossière : les petits pains ronds et plats qu'on en fait sont mal levés et mal cuits; mais il font vivre, et c'est tout ce qu'on demande. J'ai déjà dit combien les instrumens de labourage étaient simples et peu coûteux. Dans les montagnes on ne taille point la vigne; l'on n'ente les arbres dans aucun endroit; tout enfin retrace la simplicité des premiers temps, qui peut-être, comme aujourd'hui, n'était que la grossièreté de la misère (2). Quand on demande les raisons de ce défaut d'industrie, l'on trouve partout pour réponse : C'est assez bon, cela suffit; à quoi servirait-il d'en faire davantage ? Sans doute, puisqu'on n'en doit pas profiter.

2° La manière d'exercer les arts dans ces contrées offre cette considération intéressante, qu'elle retrace presque en tout les procédés des siècles anciens : par exemple, les étoffes que l'on fabrique à Alep ne sont pas de l'invention des Arabes; ils les tiennent des Grecs, qui eux-mêmes sans doute les imitèrent des anciens Orientaux. Les teintures dont ils usent doivent remonter jusqu'aux Tyriens, elles ont une perfection qui n'est point indigne de ce peuple; mais les ouvriers, jaloux de leurs procédés, en font des mystères impénétrables. La manière dont les anciens bardaient les harnais de leurs chevaux, pour les garantir des coups de sabre, a dû être la même que l'on emploie encore à Alep et à Damas pour les têtières des brides (*a*). Les écailles d'argent dont le cuir est recouvert, tiennent sans clous, et sont tellement emboîtées, que

(*a*) J'observerai à ce sujet que les Mamlouks, au Kaire, montrent encore tous les ans, à la procession de la caravane, des cottes-mailles, des casques à visière, des brassards, et toute l'armure du temps des croisés. Il y a aussi une collection de vieilles armes dans la mosquée des Derviches, à une lieue au-dessus du Kaire, sur le bord du Nil.

(2) Volney est un adversaire résolu de Rousseau. Cf. ses *Leçons d'Histoire*.

sans ôter la souplesse au cuir, il ne reste aucun interstice au tranchant. Le ciment dont ils usent doit être celui des Grecs et des Romains. Pour le bien composer, ils observent de n'employer la chaux que bouillante; ils y mêlent un tiers de sable, et un autre tiers de cendre et de brique pilée : avec ce composé, ils font des puits, des citernes et des voûtes imperméables. J'en ai vu en Palestine une espèce singulière qui mérite d'être citée. Cette voûte est formée de cylindres de brique de 8 à 10 pouces de longueur. Ces cylindres sont creux, et peuvent avoir 2 pouces de diamètre à l'intérieur. Leur forme est légèrement conique. Le bout le plus large est fermé, l'autre est ouvert. Pour construire la voûte on les range les uns à côté des autres, mettant le bout fermé en dehors : on les joint avec du plâtre de Jérusalem ou de Nâblous, et quatre ouvriers achèvent la voûte d'une chambre en un jour. Les premières pluies ont coutume de la pénétrer; mais on passe sur le dôme une couche à l'huile, et la voûte devient imperméable. L'on ferme les bouches de l'intérieur avec une couche de plâtre, et l'on a un toit durable et très-léger (3). Dans toute la Syrie, l'on fait avec ces cylindres les bordures des terrasses, afin d'empêcher les femmes qui s'y tiennent pour laver et sécher le linge, d'être vues. L'on a commencé depuis peu d'en faire usage à Paris; mais en Orient la pratique en est fort ancienne. La manière d'exploiter le fer dans le Liban doit l'être également, vu sa grande simplicité : c'est la méthode employée dans les Pyrénées, et connue sous le nom de fonte catalane; la forge consiste en une espèce de cheminée pratiquée au flanc d'un terrain à pic. L'on remplit de bois le tuyau; l'on y met le feu, et l'on souffle par la bouche d'en bas : l'on verse le minéral par le haut; le métal tombe au fond en masset, que l'on retire par cette même bouche qui sert à allumer. Il n'y a pas jusqu'à leurs industrieuses serrures de bois à coulisse, qui ne remontent jusqu'au temps de Salomon, qui les désigne dans son Cantique (4). L'on n'en peut pas dire autant de la musique. Elle ne paraît pas antérieure au siècle des kalifes, sous lesquels les Arabes s'y livrèrent avec tant de passion, que tous leurs savans d'alors ajoutent le titre de musicien à ceux de médecin, de géomètre et d'astronome; cependant, comme les principes en furent empruntés aux Grecs, elle pourrait fournir des observations curieuses aux personnes versées en cette partie (5). Il est très rare d'en trouver de telles en Orient. Le Kaire est peut-être le seul de l'Egypte et de la Syrie où il y ait des chaiks qui connaissent les principes de l'art. Ils ont des recueils d'airs qui ne sont pas notés à notre manière, mais écrits avec des caractères dont tous les noms sont persans. Toute leur musique est vocale : ils ne connaissent ni n'estiment l'exécution des instrumens, et ils ont raison; car les leurs, sans en excepter la flûte, sont détestables. Ils ne connaissent

---

(3) Voir l'excellente monographie de Thoumin, « La maison syrienne ». *Documents de l'Inst. fr. de Damas*, t. II (1932).

(4) Allusion à *Cantique des Cantiques*, V, 6.

(5) Sur la musique arabe, voir *Description de l'Egypte*, 2ᵉ éd., 1826, t. XIV. Et aussi : Kiesewetter, *Die Musik der Araber*, Leipzig, 1842.

non plus d'accompagnement que l'unisson et la basse continue du monocorde. Ils aiment le chant à voix forcée dans les tons hauts, et il faut des poitrines comme les leurs pour en supporter l'effort pendant un quart d'heure. Leurs airs, pour le caractère et pour l'exécution, ne ressemblent à rien de ce qui est connu en Europe, si ce n'est les *seguidillas* des Espagnols. Ils ont des roulades plus travaillées que celles des Italiens mêmes, des dégradations et des inflexions de tons telles, qu'il est extrêmement difficile à des gosiers européens de les imiter. Leur expression est accompagnée de soupirs et de gestes qui peignent la passion avec une force que nous n'oserions nous permettre. On peut dire qu'ils excellent dans le genre mélancolique. A voir un Arabe la tête penchée, la main près de l'oreille en forme de conque; à voir ses sourcils froncés, ses yeux languissans; à entendre ses intonations plaintives, ses tenues prolongées, ses soupirs sanglotans, il est presque impossible de retenir ses larmes, et des larmes qui, comme ils disent, ne sont pas amères : il faut bien qu'elles aient des charmes, puisque de tous les chants celui qui les provoque est celui qu'ils préfèrent, comme de tous les talens celui qu'ils préfèrent est celui du chant.

Il s'en faut beaucoup que la danse, qui chez nous marche de front avec la musique, tienne le même rang dans l'opinion des peuples arabes : chez eux, cet art est flétri d'une espèce de honte; un homme ne saurait s'y livrer sans déshonneur (*a*), et l'exercice n'en est toléré que parmi les femmes. Ce jugement nous paraîtra sévère; mais avant de le condamner, il convient de savoir qu'en Orient la danse n'est point une imitation de la guerre, comme chez les Grecs, ou une combinaison d'attitudes et de mouvemens agréables, comme chez nous; mais une représentation licencieuse de ce que l'amour a de plus hardi. C'est le genre de danse qui, porté de Carthage à Rome, y annonça le déclin des mœurs républicaines; et qui depuis, renouvelé dans l'Espagne par les Arabes, s'y perpétue encore sous le nom de *fandango*. Malgré la liberté de nos mœurs, il serait difficile, sans blesser l'oreille, d'en faire une peinture exacte; c'est assez de dire que la danseuse, les bras étendus, d'un air passionné, chantant et s'accompagnant des castagnettes qu'elle tient aux doigts, exécute, sans changer de place, des mouvemens de corps que la passion même a soin de voiler de l'ombre de la nuit. Telle est leur hardiesse, qu'il n'y a que des femmes prostituées qui osent danser en public. Celles qui en font profession s'appellent *raouâzi*, et celles qui y excellent prennent le titre d'*almé*, ou de savantes dans l'art. Les plus célèbres sont celles du Kaire. Un voyageur récent en a fait un tableau séduisant (6), mais j'avoue que les modèles ne m'ont point causé ce prestige. Avec leur linge

(*a*) Il faut en excepter la danse sacrée des derviches, dont les tournoiemens ont pour objet d'imiter les mouvemens des astres.

(6) Allusion à un passage de Savary, *Lettres sur l'Egypte*, I, 69. De Tott, IV, 87 et Olivier, II, ch. VI, partagent l'avis de Volney.

jaune, leur peau fumée, leur sein abandonné et pendant, avec leurs paupières noircies, leurs lèvres bleues et leurs mains teintes de henné, les *almé* ne m'ont rappelé que les bacchantes des Porcherons (7); et si l'on observe que chez les peuples même policés, cette classe de femmes conserve tant de grossièreté, l'on ne croira point que chez un peuple où les arts les plus simples sont dans la barbarie, elle porte de la délicatesse dans celui qui en exige davantage.

L'analogie qui existe des arts aux sciences doit faire pressentir que celles-ci sont encore plus négligées; disons mieux : elles sont entièrement inconnues. La barbarie est complète dans la Syrie comme dans l'Egypte; et l'équilibre qui a coutume d'exister dans un même empire, doit étendre ce jugement à toute la Turkie. En vain quelques personnes ont récemment réclamé contre cette assertion, en vain l'on a parlé de collèges, de lieux d'éducation et de livres (8) : ces mots en Turkie ne représentent pas les mêmes idées que chez nous. Les siècles des kalifes sont passés pour les Arabes, et ils sont à naître pour les Turks. Ces deux nations n'ont présentement ni géomètres, ni astronomes, ni musiciens, ni médecins; à peine trouve-t-on un homme qui sache saigner avec la flamme (*a*) : quand il a ordonné le cautère, appliqué le feu, ou prescrit une recette banale, sa science est épuisée; aussi les valets des Européens sont-ils consultés comme des Esculapes. Et où se formeraient des médecins, puisqu'il n'y a aucun établissement en ce genre, et que l'anatomie répugne aux préjugés de la religion ? L'astronomie aurait plus d'attrait pour eux : mais par astronomie ils entendent l'art de lire les décrets du sort dans les mouvemens des astres, et non la science profonde de soumettre ces mouvemens au calcul. Les moines de Mar-Hanna, qui ont des livres, et qui entretiennent des relations avec Rome, ne sont pas à cet égard moins ignorans que les autres. Jamais, avant mon séjour, ils n'avaient ouï dire que la terre tournât autour du soleil, et peu s'en fallut que cette opinion n'y causât du scandale : car les zélés trouvant que cela contrariait la sainte Bible, voulurent me traiter en hérétique; heureusement que le vicaire général eut le bon esprit de douter et de dire : « Sans en croire aveuglément les Francs, il ne faut pas les démentir; car tout ce qu'ils nous apportent de leurs arts est si fort au-dessus des nôtres, qu'ils peuvent apercevoir des choses qui sont au-dessus de nos idées. » J'en fus quitte pour ne point prendre la rotation sur mon compte, et pour la restituer à nos savans, qui passent sûrement chez les moines pour des visionnaires.

(*a*) Espèce de lancette à ressort qui ne suppose aucune adresse.

---

(7) Allusion aux lieux de plaisir de la rue des Porcherons à Paris, aujourd'hui rue de la Pépinière.

(8) Volney exagère ici : sans aucun doute l'enseignement était-il médiocre dans la Syrie et l'Egypte qu'il a connues. Mais chaque grande ville possédait une ou plusieurs fondations pieuses (*Madrasa*) assurant la diffusion de la culture religieuse. Voir à titre d'exemple mon étude sur la madrasa Khosrawiya d'Alep, in *Bull. Inst. fr. de Damas*, t. IX (1942-1943).

On doit donc faire une grande différence des Arabes de nos jours à ceux d'el-Mâmoun, et d'Aroun-el-Rachid; encore faut-il avouer que l'on se fait de ceux-ci des idées exagérées. Leur empire fut trop passager pour qu'ils pussent faire de grands progrès dans les sciences. Ce que nous voyons arriver de nos jours à quelques Etats de l'Europe, prouve qu'il leur faut des siècles pour se naturaliser. Aussi, dans ce que nous connaissons de livres des Arabes, ne les trouvons-nous que les traducteurs ou les échos des Grecs. La seule science qui leur soit propre, la seule qu'ils cultivent encore, est celle de leur langue : et par étude de la langue, il ne faut pas entendre cet esprit philosophique qui, dans les mots, cherche l'histoire des idées pour perfectionner l'art de les peindre. Chez les musulmans l'étude de l'arabe n'a pour objet que ses rapports à la religion : ils sont étroits, attendu que le Qôran est la parole immédiate de Dieu : or, comme cette parole ne conserve l'identité de sa nature, qu'autant qu'on la prononce comme Dieu et son prophète, c'est une affaire capitale d'apprendre non-seulement la valeur des mots employés, mais encore les accens, les inflexions, les pauses, les soupirs, les tenues, enfin tous les détails le plus minutieux de la prosodie et de la lecture (9). Il faut avoir entendu leur déclamation dans les mosquées pour se faire une idée de sa complication. Quant aux principes de la langue, ceux de la grammaire seulement occupent pendant plusieurs années. Vient ensuite le *nahou* (10), partie de la grammaire que l'on peut définir une science de terminaisons étrangères à l'arabe vulgaire, lesquelles se surajoutent aux mots, et varient selon les nombres, les cas, les genres et les personnes. Lorsque l'on sait cela, l'on est déjà compté parmi les savans. Il faut ensuite étudier l'éloquence (11); et cela veut des années, parce que les maîtres, mystérieux comme des brames, ne découvrent que peu à peu les secrets de leur art. Enfin, l'on arrive aux études de la loi et au *faqah* (12), ou science par excellence, qui est la théologie. Or, si l'on observe que la base perpétuelle de ces études est le Qôran; que l'on doit méditer à fond ses sens mystiques et allégoriques, lire tous les commentaires, toutes les paraphrases de son texte (et il y en a 200 volumes sur le premier verset); si l'on observe qu'il faut discuter des milliers de cas de conscience ridicules : par exemple, s'il est permis d'employer de l'eau impure à détremper du mortier; si un homme qui a un cautère n'est pas dans le cas d'une femme souillée; qu'enfin l'on débat longuement si l'âme du prophète ne fut pas créée avant celle d'Adam; s'il ne donna pas des conseils à Dieu dans la création, et quels furent ces conseils; l'on conviendra que l'on peut passer la vie entière à beaucoup apprendre et à ne rien savoir.

Quant à l'instruction du vulgaire, comme les gens de loi n'exercent point les fonctions de nos curés et de nos prêtres, qu'ils ne prêchent, ne catéchisent, ni ne confessent, l'on peut dire

(9) Cf. Ben Cheneb, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Tadjwid*.
(10) Cf. *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Nahw*.
(11) Cf. Goldziher, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Adab*.
(12) Cf. Goldziher, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Fikh*.

qu'il n'existe aucune instruction; toute l'éducation des enfans se borne à aller chez des maîtres particuliers (13) qui leur apprennent à lire dans le Qôran, s'ils sont musulmans, ou dans les Psaumes, s'ils sont chrétiens, et un peu à écrire et à compter de mémoire : cela dure jusqu'à l'adolescence, que chacun se hâte de prendre un métier pour se marier et gagner de quoi vivre. La contagion de l'ignorance s'étend jusque sur les enfans des Francs; et il est d'axiome à Marseille qu'un Levantin doit être un jeune homme dissipé, paresseux, sans émulation, et qui ne saura autre chose que parler plusieurs langues, quoique cette règle ait ses exceptions comme toute autre.

En recherchant les causes de l'ignorance générale des Orientaux, je ne dirai point avec un voyageur récent (14), qu'elle vient des difficultés de la langue et de l'écriture : sans doute la difficulté des dialectes, l'entortillage des caractères, le vice même de la constitution de l'alphabet, multiplient les difficultés de l'instruction; mais l'habitude les surmonte, et les Arabes parviennent à lire et à écrire aussi facilement que nous. La vraie cause est la difficulté des moyens de s'instruire, parmi lesquels il faut compter en premier lieu la rareté des livres. Chez nous, rien de si vulgaire que ce secours, rien de si répandu dans toutes les classes que la lecture. En Orient, au contraire, rien de plus rare. Dans toute la Syrie, l'on ne connaît que deux collections de livres, celle de Mar-Hanna, dont j'ai parlé, et celle de Djezzâr à Acre (15). L'on a vu combien la première est faible, et pour la quantité, et pour la qualité. Je ne parlerai pas de la seconde comme témoin oculaire; mais deux personnes qui l'ont vue, m'ont rapporté qu'elle ne contenait pas plus de 300 volumes, et cependant ce sont les dépouilles de toute la Syrie, et entre autres du couvent de Saint-Sauveur (16), près de Saïde, et du chaik Kaïri, mofti de Ramlé. A Alep, la maison de Bitar est la seule qui possède des livres d'astronomie, que personne n'entend. A Damas, les gens de loi ne font aucun cas de leur propre science. Le Kaire seul est riche en livres. Il y en a une collection très-ancienne à la mosquée d'el-Azhar, et il en circule journellement une assez grande quantité; mais il est défendu aux chrétiens d'y toucher. Cependant il y a douze ans que les religieux de Mar-Hanna, voulant s'en procurer, y envoyèrent un des leurs pour en acheter. Le hasard voulut qu'il fit la connaissance d'un *effendi* qui le prit en affection, et qui désirant de lui des leçons d'astrologie, dans laquelle il le croyait savant, se prêta à lui communiquer des livres : dans un espace de six mois, ce religieux m'a dit en avoir manié plus de 200; et lorsque je lui demandai sur quelles matières, il me répondit sur la grammaire, sur le *nahou*, sur l'éloquence, et sur les

---

(13) Sur ces petites écoles coraniques, voir l'évocation si vivante qu'en donne Taha Hussein dans *Al Ayâm*. Malgré les louables efforts accomplis par les gouvernements syrien, libanais, égyptien dans le domaine de l'Instruction publique, nombreux sont les enfants qui ne reçoivent d'autre enseignement que celui du *Kuttab*.

(14) Savary, *Lettres sur l'Egypte*.

(15) Voir ci-dessus, page 298.

(16) Couvent grec-melkite.

interprétations du Qôran; du reste, infiniment peu d'histoires et même de contes : il n'a pas vu deux exemplaires des *Mille et une nuits*. D'après cet exposé, l'on est toujours fondé à dire que non-seulement il y a disette de bons livres en Orient, mais même que les livres en général sont très-rares. La raison en est évidente : dans ces pays tout livre est écrit à la main; or ce moyen est lent, pénible, dispendieux; le travail de plusieurs mois ne produit qu'un seul exemplaire; il doit être sans rature, et mille accidens peuvent le détruire. Il est donc impossible que les livres se multiplient, et par conséquent que les connaissances se propagent; aussi est-ce en comparant cet état de choses à ce qui se passe chez nous, que l'on sent mieux tous les avantages de l'imprimerie : on s'aperçoit même, en y réfléchissant, qu'elle seule est peut-être le vrai mobile des révolutions qui depuis trois siècles sont arrivées dans le système moral de l'Europe. C'est elle qui, rendant les livres très-communs, a répandu une somme plus égale de connaissances dans toutes les classes; c'est elle qui, répandant promptement les idées et les découvertes, a causé le développement plus rapide des arts et des sciences; par elle, tous ceux qui s'en occupent sont devenus un corps toujours assemblé, qui poursuit sans relâche la série des mêmes travaux; par elle, tout écrivain est devenu un orateur public, qui a parlé non-seulement à sa ville, mais à sa nation, à l'Europe entière. Si dans ce nouveau genre de comices il a perdu l'avantage de la déclamation et du geste pour remuer les passions, il l'a compensé par celui d'avoir un auditoire mieux composé, de raisonner avec plus de sang-froid, de faire une impression moins vive peut-être, mais plus durable. Aussi n'est-ce que depuis cette époque que l'on a vu des hommes isolés produire, par la seule puissance de leurs écrits, des révolutions morales sur des nations entières, et se former un empire d'opinion qui en a imposé à l'empire même de la puissance armée.

Un autre effet très-remarquable de l'imprimerie, est celui qu'elle a eu dans le genre de l'histoire (17) : en donnant aux faits une grande et prompte publicité, l'on a mieux constaté leur certitude. Au contraire, dans l'état des livres écrits à la main, le recueil que composait un homme n'ayant d'abord qu'un exemplaire, il ne pouvait être vu et critiqué que par un petit nombre de lecteurs; et ces lecteurs sont d'autant plus suspects, qu'ils étaient au choix de l'auteur. S'il permettait d'en tirer des copies, elles ne se multipliaient et ne se répandaient que très-lentement. Pendant ce temps les témoins mouraient, les réclamations périssaient, les contradictions naissaient, et le champ restait libre à l'erreur, aux passions, au mensonge : voilà la cause de ces faits monstrueux dont fourmillent les histoires de l'antiquité, et même celles de l'Asie moderne. Si parmi ces histoires il en est qui portent des caractères frappans de vraisemblance, ce sont celles dont les écri-

(17) Comparer avec *Leçons d'Histoire*. Tout le passage qui suit montre que dès 1787, Volney est en possession des idées qu'il développera à l'Ecole Normale de l'An III.

vains ont été témoins des faits qu'ils racontent, ou des hommes publics qui ont écrit à la face d'un peuple éclairé qui pouvait les contredire. Tel est César, acteur principal de ses mémoires; tel Xénophon, général des Dix mille, dont il raconte la savante retraite; tel Polybe, ami et compagnon d'armes de Scipion, vainqueur de Carthage; tels encore Salluste et Tacite, consuls; Thucydides, chef d'armée; Hérodote même, sénateur et libérateur d'Halicarnasse. Lorsqu'au contraire l'histoire n'est qu'une citation de faits anciens rapportés sur tradition, lorsque ces faits ne sont recueillis que par de simples particuliers, ce n'est plus ni le même genre, ni le même caractère; quelle différence n'y a-t-il pas des écrivains précédens aux Tite-Live, aux Quinte-Curce, aux Diodore de Sicile ! Heureusement encore les pays où ils écrivirent étaient policés, et la lumière publique put les guider dans des faits peu reculés. Mais quand les nations étaient dans l'anarchie, sous le despotisme qui règne aujourd'hui dans l'Orient, les écrivains, imbus de l'ignorance et de la crédulité qui accompagnent cet état, purent déposer hardiment leurs erreurs et leurs préjugés dans l'histoire; et l'on peut observer que c'est dans les productions de pareils siècles que l'on trouve tous les monstres d'invraisemblance; tandis que dans les temps policés, et sous les écrivains originaux, les annales ne présentent qu'un ordre de faits semblables à ce qui se passe sous nos yeux.

Cette influence de l'imprimerie est si efficace, que le seul établissement de Mar-Hanna, tout imparfait qu'il est, a déjà produit chez les chrétiens une différence sensible. L'art de lire, d'écrire, et même une sorte d'instruction, sont plus communs aujourd'hui parmi eux qu'il y a trente ans. Malheureusement ils ont débuté par un genre qui, en Europe, a retardé les progrès des esprits et suscité mille désordres. En effet, les Bibles et les livres de religion ayant été les premiers livres répandus par l'imprimerie, toute l'attention se tourna sur les matières théologiques, et il en résulta une fermentation qui fut la source des schismes de l'Angleterre et de l'Allemagne, et des troubles politiques de notre France. Si, au lieu de traduire leur Buzembaum, et les misanthropiques rêveries de Nieremberg et de Didaco Stella, les jésuites eussent promulgué des livres d'une morale pratique, d'une utilité sociale adaptée à l'état du Kesraouân et des Druzes, leur travail eût pu avoir pour ces pays, et même pour toute la Syrie, des conséquences politiques qui en eussent changé tout le système. Aujourd'hui tout est perdu, ou du moins bien reculé : la première ferveur s'est consumée sur des objets inutiles. D'ailleurs les religieux manquent de moyens; et si Djezzâr s'en avise, il détruira leur imprimerie : il y sera porté par le fanatisme des gens de loi, qui, sans bien connaître ce qu'ils ont à redouter de l'imprimerie, ont cependant de l'aversion pour elle; comme si la sottise avait un instinct naturel pour deviner ce qui peut lui nuire.

La rareté des livres et la disette des moyens d'instruction sont donc, ainsi que je viens de le dire, les causes de l'ignorance des Orientaux; mais on ne doit les regarder que comme des causes

accessoires; la source radicale est encore le gouvernement, qui non-seulement ne veille point à répandre les connaissances, mais qui fait tout ce qui convient pour les étouffer. Sous l'administration des Turks, nul espoir de considération ou de fortune par les arts, les sciences ou les belles-lettres : on aurait le talent des géomètres, des astronomes, des ingénieurs les plus distingués de l'Europe, que l'on ne languirait pas moins dans l'obscurité, ou que l'on gémirait peut-être sous la persécution. Or, si la science, qui par elle-même coûte déjà tant de peine à acquérir, ne doit encore amener que des regrets de l'avoir acquise, il vaut mieux ne jamais la posséder. Ainsi les Orientaux sont ignorans et doivent l'être, par le même principe qui les rend pauvres, et parce qu'ils disent pour la science comme pour les arts : A quoi nous servira de faire davantage ?

XIX. - Des habitudes et du caractère des habitans de la Syrie

De tous les sujets d'observation que peut présenter un pays, le plus important, sans contredit, est le moral des hommes qui l'habitent; mais il faut avouer aussi qu'il est le plus difficile : car il ne s'agit pas d'un stérile examen de faits; le but est de saisir leurs rapports et leurs causes, de démêler les ressorts découverts ou secrets, éloignés ou prochains, qui, dans les hommes, produisent ces habitudes d'actions que l'on appelle mœurs, et cette disposition constante d'esprit que l'on nomme caractère : or, pour une telle étude, il faut communiquer avec les hommes que l'on veut approfondir, il faut épouser leurs situations afin de sentir quels agens influent sur eux, quelles affections en résultent; il faut vivre dans leur pays, apprendre leur langue, pratiquer leurs coutumes; et ces conditions manquent souvent aux voyageurs; lorsqu'ils les ont remplies, il leur reste à surmonter les difficultés de la chose elle-même; et elles sont nombreuses : car non-seulement il faut combattre les préjugés que l'on rencontre; il faut encore vaincre ceux que l'on porte : le cœur est partial, l'habitude puissante, les faits insidieux, et l'illusion facile. L'observateur doit donc être circonspect sans devenir pusillanime; et le lecteur obligé de voir par des yeux intermédiaires, doit surveiller à la fois la raison de son guide et sa propre raison.

Lorsqu'un Européen arrive en Syrie, et même en général en Orient, ce qui le frappe le plus dans l'extérieur des habitans, est l'opposition presque totale de leurs manières aux nôtres : l'on dirait qu'un dessein prémédité s'est plu à établir une foule de contrastes entre les hommes de l'Asie et ceux de l'Europe. Nous portons des vêtemens courts et serrés; ils les portent longs et amples. Nous laissons croître les cheveux, et nous rasons la barbe; ils laissent croître la barbe, et rasent les cheveux. Chez nous, se découvrir la tête est une marque de respect; chez eux la tête nue est un signe de folie. Nous saluons inclinés; ils saluent droits. Nous passons notre vie debout, eux assis. Ils s'asseyent et mangent à terre; nous nous tenons élevés sur des sièges. Enfin, jusque dans les choses du langage, ils écrivent à contre-sens de nous, et la plupart de nos noms masculins sont féminins chez eux. Pour la foule des voyageurs, ces contrastes ne sont que bizarres; mais pour des philosophes, il pourrait être intéressant de rechercher d'où est venue cette diversité d'habitudes dans des hommes qui ont les mêmes besoins, et dans des peuples qui paraissent avoir une origine commune.

Un caractère également remarquable est l'extérieur religieux qui règne et sur les visages, et dans les propos, et dans les gestes des habitans de la Turkie : l'on ne voit dans les rues que mains armées de chapelets; l'on n'entend qu'exclamations emphatiques de : *yâ Allâh !* ô Dieu ! — *Allâh akbar !* Dieu très-grand ! — *Allâh tàâla !* Dieu très-haut ! A chaque instant, l'oreille est frappée d'un profond soupir, ou d'une éructation bruyante que suit la citation d'une des 99 épithètes de Dieu, telles que : *yâ râni !* source de richesses ! — *yâ sobhân !* ô très-louable ! — *yâ mastour !* ô impénétrable ! — Si l'on vend du pain dans les rues, ce n'est point le pain que l'on crie, c'est *Allâh kerim,* Dieu est libéral; si l'on vend de l'eau, c'est *Allâh djaouad,* Dieu est généreux : ainsi des autres denrées. Si l'on se salue, c'est Dieu te conserve; si l'on remercie, c'est Dieu te protège : en un mot, c'est Dieu en tout et partout. Ces hommes sont donc bien dévots ? dira le lecteur. — Oui, sans en être meilleurs. Pourquoi cela ? C'est que, ainsi que je l'ai dit, ce zèle, à raison de la diversité des cultes, n'est qu'un esprit de jalousie, de contradiction : c'est que, pour les chrétiens, une profession de foi est une bravade, un acte d'indépendance; et pour les musulmans, un acte de pouvoir et de supériorité. Aussi cette dévotion née de l'orgueil, et accompagnée d'une profonde ignorance, n'est qu'une superstition fanatique qui devient la cause de mille désordres.

Il est encore dans l'extérieur des Orientaux un caractère qui fixe l'attention d'un observateur; c'est leur air grave et flegmatique dans tout ce qu'ils font et dans tout ce qu'ils disent : au lieu de ce visage ouvert et gai que chez nous l'on porte ou l'on affecte, ils ont un visage sérieux, austère ou mélancolique; rarement ils rient; et l'enjouement de nos Français leur paraît un accès de délire. S'ils parlent, c'est sans empressement, sans geste, sans passion; ils écoutent sans interrompre; ils gardent le silence des journées entières, et ils ne se piquent point d'entretenir la conversation; s'ils marchent, c'est posément et pour affaires, et ils ne conçoivent rien à notre turbulence et à nos promenades en long et en large; toujours assis, ils passent des journées entières, rêvant, les jambes croisées, la pipe à la bouche, presque sans changer d'attitude : on dirait que le mouvement leur est pénible, et que, semblables aux Indiens, ils regardent l'inaction comme un des élémens du bonheur.

Cette observation, qui se répète sur la plupart de leurs habitudes, étendue à d'autres pays, est devenue de nos jours le motif d'un jugement très-grave sur le caractère des Orientaux et de plusieurs autres peuples. Un écrivain célèbre considérant ce que les Grecs et les Romains ont dit de la mollesse asiatique, et ce que les voyageurs rapportent de l'indolence des Indiens, a pensé que cette indolence était le caractère essentiel ds hommes de ces contrées; recherchant ensuite la cause commune de ce fait général, et trouvant que tous ces peuples habitaient ce que nous appelons pays chauds, il a pensé que la chaleur était la cause de cette indolence; et prenant le fait pour principe, il a posé en axiome que les

habitans des pays chauds devaient être indolens, inertes de corps, et par analogie, inertes d'esprit et de caractère. Il ne s'est pas borné là : remarquant que chez ces peuples le gouvernement le plus habituel était le despotisme, et regardant le despotisme comme l'effet de la nonchalance d'un peuple, il en a conclu que le despotisme était le gouvernement de ces pays, aussi naturel, aussi nécessaire que leur propre climat. Il semblerait que la dureté, ou pour mieux dire, la barbarie de cette conséquence, eût dû mettre les esprits en garde contre l'erreur de ces principes : cependant elle a fait une fortune brillante en France, et même dans toute l'Europe; et l'opinion de l'auteur de l'*Esprit des Lois* est devenue, pour le grand nombre des esprits, une autorité contre laquelle il est téméraire de se révolter. Ce n'est pas ici le lieu de faire un traité en forme, pour en démontrer toute l'erreur, d'ailleurs il existe déjà dans l'ouvrage d'un philosophe dont le nom marche de pair pour le moins avec celui de Montesquieu (1). Mais afin d'élever quelques doutes dans l'esprit de ceux qui ont admis cette opinion sans prendre le temps d'y réfléchir, je vais exposer quelques objections qui découlent naturellement du sujet.

On a fondé l'axiome de l'indolence des Orientaux et des méridionaux en général, sur l'opinion que les Grecs et les Romains nous ont transmise de la mollesse asiatique; mais quels sont les faits sur lesquels ils fondèrent cette opinion ? (2). L'ont-ils établie sur des faits fixes et déterminés, ou sur des idées vagues et générales comme nous le pratiquons nous-mêmes ? Ont-ils eu des notions plus précises de ces pays dans leur temps, que nous dans le nôtre; et pouvons-nous asseoir sur leur rapport un jugement difficile à établir sur notre propre examen ? Admettons les faits tels que l'histoire les donne : étaient-ce des peuples indolens que ces Assyriens qui, pendant 500 ans, troublèrent l'Asie par leur ambition et leurs guerres; que ces Mèdes qui rejetèrent leur joug et les dépossédèrent; que ces Perses de Cyrus qui, dans un espace de 30 ans, conquirent depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée ? Etaient-ce des peuples sans activité, que ces Phéniciens qui, pendant tant de siècles, embrassèrent le commerce de tout l'ancien monde; que ces Palmyréniens, dont nous avons vu de si imposans monumens d'industrie; que ces Carduques de Xénophon, qui bravaient la puissance du grand roi, au sein de son empire; que ces Parthes qui furent les rivaux indomptables de Rome, enfin que ces Juifs mêmes qui, bornés à un petit Etat, ne cessèrent de lutter pendant mille ans contre des empires puissans ? Si les hommes de ces nations furent des hommes inertes, qu'est-ce que l'activité ? S'ils furent actifs, où est l'influence du climat ? Pourquoi dans les mêmes contrées où se développa jadis tant d'énergie, règne-t-il aujourd'hui une inertie si profonde ? Pourquoi ces Grecs modernes si avilis sur les ruines de Sparte, d'Athènes, dans les champs de

(1) Helvétius.

(2) Tout ceci prépare le développement que Volney donnera à sa pensée dans les *Ruines*, qui apparaissent comme un appendice au *Voyage en Egypte et en Syrie*.

Marathon et des Thermopyles ? Dira-t-on que climats sont changés ? où en sont les preuves ? et supposons-le : ils ont donc changé par bonds et par cascades, par chutes et par retours ? Le climat des Perses changea donc de Cyrus à Xerxès ? Le climat d'Athènes changea donc d'Aristide à Démétrius de Phalère; celui de Rome, de Scipion à Sylla, et de Sylla à Tibère ? Le climat des Portugais a donc changé depuis Albukerque, et celui des Turks depuis Soliman ? Si l'indolence est propre aux zones méridionales, pourquoi a-t-on vu Carthage en Afrique, Rome en Italie, les Flibustiers à Saint-Domingue ? pourquoi trouvons-nous les Malais dans l'Inde et les Bedouins dans l'Arabie ? pourquoi dans un même temps, sous un même ciel, Sybaris près de Crotone, Capoue près de Rome, Sardes près de Milet ? pourquoi sous nos yeux, dans notre Europe, des Etats du Nord aussi languissans que ceux du Midi ? pourquoi dans notre propre empire, des provinces du Midi plus actives que celles du Nord ? Si, avec des circonstances contraires, on a les mêmes faits; si, avec des faits divers, on a les mêmes circonstances, qu'est-ce que ces prétendus principes ? qu'est-ce que cette influence ? Qu'entend-on même par activité ? n'en accorde-t-on qu'aux peuples belliqueux ? et Sparte sans guerre est-elle inerte ? Que veut-on dire par pays chauds ? où pose-t-on les limites du froid, du tempéré ? Que Montesquieu le déclare, afin que l'on sache désormais par quelle température l'on pourra déterminer l'énergie d'une nation, et à quel degré du thermomètre l'on reconnaîtra son aptitude à la liberté ou à l'esclavage.

L'on invoque un fait physique, et l'on dit : La chaleur abat nos forces; nous sommes plus indolens l'été que l'hiver : donc les habitans des pays chauds doivent être indolens. Supposons le fait; pourquoi, sous un même ciel, la classe des tyrans aura-t-elle plus d'énergie pour opprimer, que celle du peuple pour se défendre ? Mais qui ne voit que nous raisonnons comme des habitans d'un pays où il y a plus de froid que de chaud ? Si la thèse se soutenait en Egypte ou en Afrique, l'on y dirait : Le froid gêne les mouvemens, arrête la circulation. Le fait est que les sensations sont relatives à l'habitude, et que les corps prennent un tempérament analogue au climat où ils vivent, en sorte qu'ils ne sont affectés que par les extrêmes du terme ordinaire. Nous haïssons la sueur; l'Egyptien l'aime, et redoute de se voir sec. Ainsi, soit par les faits historiques, soit par les faits naturels, la proposition de Montesquieu si importante au premier coup d'œil, se trouve à l'analyse un pur paradoxe, qui n'a dû son succès qu'à la nouveauté des esprits sur ces matières, lorsque l'*Esprit des Lois* parut, et à la flatterie indirecte qui en résulte pour les nations qui l'ont admis.

Pour établir quelque chose de précis dans la question de l'activité, il était un moyen plus prochain et plus sûr que ces raisonnemens lointains et équivoques : c'était d'en considérer la nature même, d'en examiner l'origine et les mobiles dans l'homme. En procédant par cette méthode, l'on s'aperçoit que toute activité, soit de corps, soit d'esprit, prend sa source dans les besoins; que c'est en raison de leur étendue, de leurs développemens, qu'elle-

même s'étend et se développe : l'on en suit la gradation depuis les élémens les plus simples jusqu'à l'état le plus composé. C'est la faim, c'est la soif qui, dans l'homme encore sauvage, éveillent les premiers mouvemens de l'âme et du corps; ce sont ces besoins qui le font courir, chercher, épier, user d'astuce ou de violence : toute son activité se mesure sur les moyens de pourvoir à sa subsistance. Sont-ils faciles; a-t-il sous sa main les fruits, le gibier, le poisson : il est moins actif, parce qu'en étendant le bras il se rassasie, et que, rassasié, rien ne l'invite à se mouvoir, jusqu'à ce que l'expérience de diverses jouissances ait éveillé en lui les désirs qui deviennent des besoins nouveaux, de nouveaux mobiles d'activité. Les moyens sont-ils difficiles; le gibier est-il rare et agile, le poisson rusé, les fruits passagers : alors l'homme est forcé d'être plus actif; il faut que son corps et son esprit s'exercent à vaincre les difficultés qu'il rencontre à vivre; il faut qu'il devienne agile comme le gibier, rusé comme le poisson, et prévoyant pour conserver les fruits. Alors, pour étendre ses facultés naturelles, il s'agite, il pense, il médite; alors il imagine de courber un rameau d'arbre pour en faire un arc, d'aiguiser un roseau pour en faire une flèche, d'emmancher un bâton à une pierre tranchante pour en faire une hache; alors il travaille à faire des filets, à abattre des arbres, à en creuser le tronc pour en faire des pirogues. Déjà il a franchi les bornes des premiers besoins, déjà l'expérience d'une foule de sensations lui a fait connaître des jouissances et des peines; et il prend un surcroît d'activité pour écarter les unes et multiplier les autres. Il a goûté le plaisir d'un ombrage contre les feux du soleil, il se fait une cabane; il a éprouvé qu'une peau le garantit du froid, il se fait un vêtement. Il a bu l'eau-de-vie et fumé le tabac; il les a aimés; il veut en avoir encore : il ne le peut qu'avec des peaux de castor, des dents d'éléphant, de la poudre d'or, etc.; il redouble d'activité, et il parvient à force d'industrie jusqu'à vendre son semblable. Dans tous ces développemens, comme dans la source première, l'on conviendra que l'activité a bien peu de rapport à la chaleur : seulement, les hommes du Nord passant pour avoir besoin de plus d'alimens que ceux du Midi, l'on pourrait dire qu'ils doivent avoir plus d'activité; mais cette différence dans les besoins nécessaires a des bornes assez étroites. D'ailleurs, a-t-on bien constaté qu'un Eskimau ou un Samoyéde aient réellement besoin pour vivre de plus de substance qu'un Bedouin ou qu'un ichthyophage de Perse ? Les sauvages du Brésil et de la Guinée sont-ils moins voraces que ceux du Canada et de la Californie ? Que l'on y prenne garde : la facilité d'avoir beaucoup d'alimens est peut-être la première raison de la voracité; et cette facilité, surtout dans l'état sauvage, dépend moins du climat que de la nature du sol, c'est-à-dire de sa richesse ou de sa pauvreté en pâturages, en forêts, en lacs, et par conséquent en poisson, en gibier, en fruits; circonstances qui se trouvent indifféremment sous toutes les zones.

En y réfléchissant, il paraît que cette nature du sol a réellement une influence sur l'activité; il paraît que dans l'état social,

comme dans l'état sauvage, un pays où les moyens de subsister seront un peu difficiles, aura des habitans plus actifs, plus industrieux; que dans celui, au contraire, où la nature prodiguera tout, le peuple sera inactif, indolent : et ceci s'accorde bien avec les faits généraux de l'histoire, où la plupart des peuples conquérans sont des peuples pauvres, sortis de pays stériles ou difficiles à cultiver, pendant que les peuples conquis sont les habitans des contrées fertiles et opulentes. Il est même remarquable que ces peuples pauvres, établis chez les peuples riches, perdent en peu de temps leur énergie, et passent à la mollesse : tels furent ces Perses de Cyrus, descendus de l'Elymaïde dans les prairies de l'Euphrate; tels les Macédoniens d'Alexandre, transportés des monts Rhodope dans les champs de l'Asie; tels les Tartares de Djenkizkan établis dans la Chine et le Bengale; et les Arabes de Mahomet, dans l'Egypte et l'Espagne. De là l'on pourrait établir que ce n'est point comme habitans de pays chauds, mais comme habitans de pays riches, que les peuples ont du penchant à l'inertie; et ce fait s'accorde bien encore avec ce qui se passe au sein des sociétés, où nous voyons que ce sont les classes riches qui ont ordinairement le moins d'activité; mais comme cette satiété et cette pauvreté n'ont pas lieu pour tous les individus d'un peuple, il faut reconnaître des raisons plus générales et plus efficaces que la nature du sol : ce sont ces institutions sociales que l'on appelle gouvernement et religion. Voilà les vrais régulateurs de l'activité ou de l'inertie des particuliers et des nations; ce sont eux qui, selon qu'ils étendent ou qu'ils bornent la carrière des besoins naturels ou superflus, étendent ou resserrent l'activité de tous les hommes. C'est parce que leur influence agit malgré la différence des terrains et des climats, que Tyr, Carthage, Alexandrie, ont eu la même industrie que Londres, Paris, Amsterdam; que les Flibustiers et les Malais ont eu l'inquiétude et le caractère des Normands; que les paysans russes et polonais ont l'apathie et l'insouciance des Indous et des Nègres; c'est parce que leur nature varie et change comme les passions des hommes qui les règlent, que leur influence change et varie dans des époques très-voisines : voilà pourquoi les Romains de Scipion ne sont point ceux de Tibère; que les Grecs d'Aristide et de Thémistocle ne sont pas ceux de Constantin. Consultons dans notre propre cœur les mobiles généraux du cœur humain : n'éprouvons-nous pas que notre activité est bien moins relative aux agens physiques, qu'aux circonstances de l'état social où nous nous trouvons ? Des besoins nécessaires ou superflus amènent-ils en nous des désirs : aussitôt notre corps et notre esprit prennent une vie nouvelle; la passion nous donne une activité ardente comme nos désirs, et soutenue comme notre espoir. Cet espoir vient-il à manquer : le désir se fane, l'activité languit, et le découragement nous mène à l'apathie et à indolence. Par là s'explique pourquoi notre activité varie comme nos conditions, comme nos situations dans la société, comme nos âges dans la vie; pourquoi tel homme qui fut actif dans sa jeunesse, devient indolent sur le retour; pourquoi il y a plus d'activité dans les capitales et

dans les villes de commerce, que dans les villes sans commerce et dans les campagnes. Pour éveiller l'activité, il faut d'abord des objets aux désirs; pour la soutenir, il faut un espoir d'arriver à la jouissance. Si ces deux circonstances manquent, il n'y a d'activité ni dans le particulier ni dans la nation; et tel est le cas des Orientaux en général, et particulièrement de ceux dont nous traitons. Qui pourrait les engager à se mouvoir, si nul mouvement ne leur offre l'espoir de jouir de la peine qu'il a coûtée ? Comment ne seraient-ils pas indolens dans les habitudes les plus simples, si leurs institutions sociales leur en font une espèce de nécessité ? Aussi le meilleur observateur de l'antiquité, en faisant sur les Asiatiques de son temps la même remarque, en a allégué la même raison. « Quant à la mollesse et à l'indolence des Asiatiques, dit-il dans un passage digne d'être cité (*a*), s'ils sont moins belliqueux, s'ils ont des mœurs plus douces que les Européens, sans doute la nature de leur climat, plus tempéré que le nôtre, y contribue beaucoup... mais il faut y ajouter aussi la forme de leurs gouvernemens, tous despotiques, et soumis à la volonté arbitraire des rois. Or les hommes qui ne jouissent point de leurs droits naturels, mais dont les affections sont dirigées par des maîtres; ces hommes ne peuvent avoir la passion hardie des combats; ils ne voient point dans la guerre une balance assez égale de risques et d'avantages : obligés de quitter leurs amis, leur patrie, leurs familles, de supporter de dures fatigues et la mort même, quel est le salaire de tant de sacrifices ? la mort et les dangers : leurs maîtres seuls jouissent du butin et des dépouilles qu'ils ont payées de leur sang. Que s'ils combattaient dans leur propre cause, et que le prix de la victoire leur fût personnel, comme la honte de la défaite, ils ne manqueraient pas de courage : et la preuve en existe dans ceux des Grecs et des Barbares qui, dans ces contrées, vivent sous leurs propres lois, et sont libres; car ceux-là sont plus courageux qu'aucune autre espèce d'hommes. »

Voilà précisément la définition des Orientaux de nos jours; et ce que le philosophe grec a dit des peuples particuliers qui méconnaissaient la puissance du grand roi et de ses satrapes, convient exactement à ce que nous avons vu des Druzes, des Maronites, des Kourdes, des Arabes de Dâher et des Bedouins. Il faut le reconnaître, le moral des peuples, comme celui des particuliers, dépend surtout de l'état social dans lequel ils vivent : puisqu'il est vrai que nos actions sont dirigées par les lois civiles et religieuses, puisque nos habitudes ne sont que la répétition de ces actions, puisque notre caractère n'est que la disposition à agir de telle manière en telle circonstance; il s'ensuit évidemment que tout dépend du gouvernement et de la religion : dans tous les faits dont j'ai voulu me rendre compte, j'ai toujours vu cette double cause revenir plus ou moins immédiate; l'analyse de quelques-uns pourra en faire la démonstration.

J'ai dit que les Orientaux en général ont l'extérieur grave et

(*a*) Hippocrates, *De Aëre, Locis et Aquis.*

flegmatique, le maintien posé et presque nonchalant, le visage sérieux, même triste et mélancolique. Si le climat ou le sol en étaient la cause radicale, l'effet serait le même dans tous les sujets, et cela n'est pas : sous cette nuance générale, il est mille nuances particulières de classes et d'individus, relatives à l'action du gouvernement, laquelle est diverse pour ces individus et pour ces classes. Ainsi, l'on observe que les paysans sujets des Turks sont plus sombres que ceux des pays tributaires; que les habitans des campagnes sont moins gais que ceux des villes; que ceux de la côte le sont plus que ceux de l'intérieur; que dans une même ville la classe des gens de loi est plus grave que celle des gens de guerre, et celle-là plus que le peuple. L'on observe même que dans les grandes villes le peuple a beaucoup de cet air dissipé et sans souci qu'il a chez nous. Pourquoi cela ? c'est que là, comme ici, endurci à la souffrance par l'habitude, affranchi de la réflexion par l'ignorance, le peuple vit dans une sorte de sécurité : il n'a rien à perdre; il ne craint pas qu'on le dépouille. Le marchand, au contraire, vit dans les alarmes perpétuelles, et de ne pas acquérir davantage, et de perdre ce qu'il a. Il tremble de fixer les regards d'un gouvernement rapace, pour qui un air de satisfaction serait l'enseigne de l'aisance, et le signal d'une avanie. La même crainte règne dans les villages, où chaque paysan redoute d'exciter l'envie de ses égaux, et la cupidité de l'aga et des gens de guerre. Dans un tel pays, où l'on est sans cesse surveillé par une autorité spoliatrice, l'on doit porter un visage sérieux, par la même raison que l'on porte des habits percés, et que l'on mange en public des olives et du fromage. Cette même raison, quoique moins active pour les gens de loi, n'est cependant pas sans effet; mais la morgue de leur éducation et le pédantisme de leur morale les dispensent de toute autre.

A l'égard de la nonchalance, il n'est pas étonnant que le peuple des villes et des campagnes, fatigué de son travail, ait du penchant au repos. Mais il est remarquable que lorsque ce peuple se met en action, il s'y porte avec une vivacité et une passion presque inconnues dans nos climats. Cette observation a lieu surtout dans les ports et les villes de commerce. Un Européen ne peut s'empêcher d'admirer avec quelle activité les matelots, bras et jambes nus, manient les rames, tendent les voiles, et font toute la manœuvre; avec quelle ardeur les portefaix déchargent un bateau, et transportent les couffes (*a*) les plus pesantes. Toujours chantant et répondant par versets à l'un d'eux qui commande, ils exécutent tous leurs mouvemens en cadence et doublent leurs forces en les réunissant par la mesure. L'on a dit à ce sujet que les peuples des pays chauds avaient un penchant naturel à la musique; mais en quoi consiste cette analogie du climat au chant ? Ne serait-il pas plus raisonnable de dire que les pays chauds que nous connaissons ayant été policés longtemps avant nos froids climats, le peuple y a conservé quelques souvenirs des beaux-arts qui y ont

(*a*) Sacs de paille très-usités en Asie.

jadis régné ? Nos négocians reprochent souvent à ce peuple, et surtout à celui des campagnes de ne pas travailler aussi souvent ni aussi longtemps qu'il le pourrait. Mais pourquoi travaillerait-il au delà de ses besoins, puisque le superflu de son travail ne lui rendrait aucun surcroît de jouissances ? A bien des égards, l'homme du peuple ressemble au sauvage; quand il a dépensé ses forces à acquérir sa subsistance, il se repose : ce n'est qu'en lui rendant cette subsistance moins pénible, et en l'excitant par l'appât de jouissances présentes, que l'on parvient à lui donner une activité soutenue; et nous avons vu que l'esprit du gouvernement turk est l'inverse de cet esprit. Quant à la vie sédentaire, quel motif aurait-on de s'agiter dans un pays où la police n'a jamais songé à établir ni promenades ni plantations; où il n'y a ni sûreté hors des villes ni agrément dans leur enceinte; où tout enfin invite à se renfermer chez soi ? Est-il étonnant qu'un pareil ordre de choses ait produit des habitudes sédentaires ? et ces habitudes ne doivent-elles pas à leur tour devenir des causes d'inaction ?

La comparaison de notre état civil et domestique à celui des Orientaux, présente encore plusieurs raisons de ce flegme, qui est leur caractère général. Chez nous, l'une des sources de la gaieté est la table et l'usage du vin; chez les Orientaux, ce double plaisir est presque inconnu. La bonne chère attirerait une avanie, et le vin une punition corporelle, vu le zèle de la police à faire exécuter les préceptes du Qôran. Ce n'est pas même sans peine que les musulmans tolèrent dans les chrétiens l'usage d'une liqueur qu'ils leur envient : aussi cet usage n'est-il habituel et familier que dans le Kesraouân et le pays des Druzes; et là les repas ont une gaieté que l'eau-de-vie ne procure point dans les villes mêmes d'Alep et de Damas.

Une seconde source de gaieté, parmi nous, est la communication libre des deux sexes, qui a lieu surtout en France. L'effet en est que, par un espoir plus ou moins vague, les hommes recherchant la bienveillance des femmes, prennent les formes qui peuvent la procurer. Or tel est l'esprit ou telle est l'éducation des femmes, qu'à leurs yeux le premier mérite est de les amuser; et certainement, de tous les moyens d'y réussir, le premier est l'enjouement et la gaieté. C'est ainsi que nous avons contracté une habitude de badinage, de complaisance et de frivolité, qui est devenue le caractère distinctif de notre nation en Europe. Dans l'Asie, au contraire, les femmes sont rigoureusement séquestrées de la société des hommes. Toujours renfermées dans leur maison, elles ne communiquent qu'avec leur mari, leur père, leur frère, et tout au plus leur cousin germain; soigneusement voilées dans les rues, à peine osent-elles parler à un homme, même pour affaires. Tous doivent leur être étrangers : il serait indécent de les fixer, et l'on doit les laisser passer à l'écart, comme si elles étaient une chose contagieuse. C'est presque l'idée des Orientaux, qui ont un sentiment général de mépris pour ce sexe. Quelle en est la cause ? pourra-t-on demander. Celle de tout, la législation et le gouvernement. En effet, ce Mahomet, si passionné pour les femmes, ne leur a cepen-

dant pas fait l'honneur de les traiter dans son Qôran comme une portion de l'espèce humaine; il ne fait mention d'elles ni pour les pratiques de la religion, ni pour les récompenses de l'autre vie; et c'est une espèce de problème chez les musulmans, si les femmes ont une âme. Le gouvernement fait plus encore contre elles; car il les prive de toute propriété foncière (3), et il les dépouille tellement de toute liberté personnelle, qu'elles dépendent toute leur vie ou d'un mari, ou d'un père, ou d'un parent : dans cet esclavage, ne pouvant disposer de rien, l'on conçoit qu'il est assez inutile de solliciter leur bienveillance, et par conséquent d'avoir ce ton de gaieté qui les captive. Ce gouvernement, cette législation, paraissent eux-mêmes la cause de la séquestration des femmes : et peut-être, sans la facilité du divorce, sans la crainte de se voir enlever sa fille ou sa femme par un homme puissant, serait-on moins jaloux d'en dérober la vue à tous les regards.

Cet état des femmes chez les Orientaux, cause dans leurs mœurs divers contrastes avec les nôtres. Leur délicatesse sur cet article est telle, que jamais ils n'en parlent, et qu'il serait très-indécent de leur demander des nouvelles des femmes de leur maison. Il faut être avancé dans leur familiarité pour traiter avec eux de cette matière; et alors ce qu'ils entendent de nos usages les confond d'étonnement. Ils ne peuvent concevoir comment chez nous les femmes vont le visage découvert, eux pour qui un voile levé est l'enseigne d'une prostituée ou le signal d'une bonne fortune; ils n'imaginent pas comment on peut les voir, leur parler, les toucher, sans émotion, et être en tête-à-tête sans se porter aux dernières extrémités. Cet étonnement nous indique l'opinion qu'ils ont des leurs; et l'on en peut d'abord conclure qu'ils ignorent absolument l'amour tel que nous l'entendons : le besoin qui en fait la base est chez eux dépouillé des accessoires qui en font le charme; la privation y est sans sacrifice, la victoire sans combat, la jouissance sans délicatesse; ils passent sans intervalle du tourment à la satiété. Les amans y sont des prisonniers toujours d'accord pour tromper leurs gardes, toujours prompts à saisir l'occasion, parce qu'elle est rapide et rare : discrets comme des conjurés, ils cachent leur bonheur comme un crime, parce qu'il en a les conséquences. Le poignard, le poison, le pistolet, sont toujours à côté de l'indiscrétion : son extrême importance pour les femmes les rend elles-mêmes ardentes à la punir; et souvent, pour se venger, elles deviennent plus cruelles que leurs maris et leurs frères. Cette sévérité entretient des mœurs assez chastes dans les campagnes; mais dans les grandes villes, où l'intrigue a plus de ressources, il ne règne pas moins de débauche que parmi nous, avec cette différence qu'elle est plus obscure. Alep, Damas, et surtout le Kaire, ne le cèdent point en ce genre à nos capitales de province. Les jeunes filles y sont retenues comme partout, parce qu'un accident découvert leur coûterait la vie; mais les femmes mariées y prennent

(3) Volney se fait ici l'écho d'un préjugé très répandu mais très discutable. La situation juridique de la femme musulmane aurait mérité un examen moins superficiel.

d'autant plus de liberté, qu'elles ont été plus longtemps contraintes, et qu'elles ont souvent de justes raisons de se venger de leurs maîtres. En effet, à raison de la polygamie, permise par le Qôran, la plupart des Turks s'énervent de bonne heure, et rien n'est plus commun que d'entendre des hommes de trente ans se plaindre d'impuissance; c'est la maladie pour laquelle ils consultent davantage les Européens, en leur demandant du *madjoun*, c'est-à-dire des pilules aphrodisiaques. Le chagrin qu'elle leur cause est d'autant plus amer, que la stérilité est un opprobre chez les Orientaux : ils ont encore pour la fécondité toute l'estime des temps anciens; et le plus heureux souhait que l'on puisse faire à une jeune fille, c'est qu'elle ait promptement un époux, et qu'elle lui donne beaucoup d'enfans. Ce préjugé leur fait prématurer les mariages, au point qu'il n'est pas rare de voir unir des filles de neuf ou dix ans à des garçons de douze ou treize; il est vrai que la crainte du libertinage et des suites fâcheuses qu'il attire de la part de la police turke, y contribue aussi. Cette prématurité doit encore être comptée parmi les causes de l'impuissance. L'ignorance des Turks se refuse à le croire, et ils sont si déraisonnables sur cet article, qu'ils méconnaissent les bornes de la nature, dans le temps même où leur santé est dérangée. C'est encore un des effets du Qôran, où le prophète a pris la peine d'insérer un précepte sur ce genre de devoir (4). D'après ce fait, Montesquieu a eu raison de dire que la polygamie était une cause de dépopulation en Turkie; mais elle n'est qu'une des moindres, attendu qu'il n'y a guère que les riches qui se permettent plusieurs femmes : le peuple, et surtout celui des campagnes, se contente d'une seule : et l'on trouve quelquefois dans les hautes classes des gens assez sages pour imiter son exemple et convenir que c'est assez.

Ce que ces personnes racontent de la vie domestique des maris qui ont plusieurs femmes, n'est pas propre à faire envier leur sort ni à donner une haute idée de cette partie de la législation de Mahomet. Leur maison est le théâtre d'une guerre civile continue. Sans cesse ce sont des querelles de femme à femme, des plaintes des femmes au mari. Les quatre épouses en titre se plaignent qu'on leur préfère les esclaves, et les esclaves qu'on les livre à la jalousie de leurs maîtresses. Si une femme obtient un bijou, une complaisance, une permission d'aller au bain, toutes en veulent autant, et font ligue pour la cause commune. Pour établir la paix, le polygame est obligé de commander en despote ; et de ce moment il ne trouve plus que les sentimens des esclaves, l'apparence de l'attachement et la réalité de la haine. En vain chacune de ces femmes lui proteste qu'elle l'aime plus que les autres; en vain elles s'empressent, lorsqu'il rentre, de lui présenter sa pipe, ses pantoufles, de lui préparer son dîner, de lui servir son café; en vain, pendant qu'il repose mollement étendu sur son tapis, elles chassent les mouches qui l'importunent; tous ces soins, toutes ces

(4) Voir la bibliographie de J. Schacht, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Nikâh*.

caresses n'ont pour but que de faire ajouter à la somme de leurs bijoux et de leurs meubles, afin que s'il les répudie, elles puissent tenter un autre époux, ou trouver une ressource dans ces objets qui sont leur seule propriété : ce sont de vraies courtisanes, qui ne songent qu'à dépouiller leur amant avant qu'il les quitte; et cet amant, dès longtemps privé de désirs, obsédé de complaisances, accablé de tout l'ennui de la satiété, ne jouit pas, comme l'on pourrait croire, d'un sort digne d'envie. C'est de ce concours de circonstances que naît le mépris des Turks pour les femmes, et l'on voit qu'il est leur propre ouvrage. Comment en effet auraient-elles cet amour exclusif qui fait leur mérite, quand on leur donne l'exemple du partage ? Comment auraient-elles cette pudeur qui fait leur vertu, quand elles voient chaque jour des scènes outrageantes de débauches ? Comment, en un mot, auraient-elles un moral estimable, quand on ne prend aucun soin de leur éducation ? Les Grecs ont du moins retiré cet avantage de la religion, que ne pouvant avoir qu'une femme à la fois, ils sont moins éloignés de la paix domestique, sans peut-être en jouir davantage.

Il est remarquable qu'à raison de cette différence dans le culte, il existe entre les chrétiens et les musulmans de la Syrie, et même de toute la Turkie, une différence de caractère aussi grande que s'ils étaient deux peuples vivant sous deux climats. Les voyageurs, et mieux encore nos négocians, qui pratiquent habituellement les uns et les autres, s'accordent à témoigner que les chrétiens grecs sont en général fourbes, méchans, menteurs, vils dans l'abaissement, insolens dans la fortune, enfin d'un caractère léger et très-mobile : les musulmans au contraire, quoique fiers jusqu'à la morgue, ont cependant une sorte de bonté, d'humanité, de justice, et surtout une grande fermeté dans les revers, et un caractère décidé sur lequel on peut compter. Ce contraste a droit d'étonner dans des hommes qui vivent sous un même ciel; mais la différence des préjugés de leur éducation et de l'action du gouvernement sous lequel ils vivent, en rend une raison satisfaisante. En effet, les Grecs, traités par les Turks avec la hauteur et le mépris que l'on a pour des esclaves, ont dû finir par prendre le caractère de leur position : ils ont dû devenir fourbes, pour échapper par la ruse à la violence; menteurs et vils adulateurs, parce que l'homme faible est obligé de caresser l'homme fort; dissimulés et méchans, parce que celui qui ne peut se venger ouvertement, concentre sa haine; lâches et traîtres, parce que celui qui ne peut attaquer de front, frappe par derrière; enfin, insolens dans la fortune, parce que ceux qui parviennent par des bassesses, ont à rendre tous les mépris qu'ils ont reçus. Je faisais un jour à un religieux sensé l'observation, que de tous les chrétiens qui, dans ces derniers temps, se sont trouvés aux postes élevés, pas un seul ne s'est montré digne de sa fortune. Ybrahim était bassement avare; Sâd-el-Kouri, irrésolu et pusillanime; son fils Randour, insolent et borné; Rezq, lâche et fripon. « Nos chrétiens, me répondit-il mot pour mot, n'ont pas la main propre au gouvernement, parce qu'elle n'est exercée dans leur jeunesse qu'à battre du coton. Ils ressemblent à ceux qui marchent

pour la première fois sur les terrasses, leur élévation leur donne l'étourdissement; comme ils craignent de retourner aux olives et au fromage, ils se hâtent de faire leurs provisions. Les Turks, au contraire, sont accoutumés à règner; ce sont des maîtres habitués à leur fortune, et ils en usent comme n'en devant jamais changer. » L'on ne doit pas d'ailleurs perdre de vue que les musulmans sont élevés dans le préjugé du fatalisme, et qu'ils sont fermement persuadés que tout est prédestiné. De là une sécurité qui tempère et le désir et la crainte : de là une résignation armée contre le bien et contre le mal, une apathie qui ferme également accès aux regrets et à la prévoyance. Que le musulman essuie une grande perte; qu'il soit dépouillé, ruiné, il dit tranquillement : C'était écrit; et avec ce mot il passe sans murmurer de l'opulence à la misère. Qu'il soit au lit de la mort, rien n'altère sa sécurité; il fait son ablution, sa prière, il a confiance en Dieu et au prophète; il dit avec calme à son fils : Tourne-moi la tête vers la Mekke, et il meurt en paix. Les Grecs, au contraire, persuadés que Dieu est exorable, que l'on change ses décrets par des vœux, des jeûnes, des pèlerinages, vivent sans cesse dans le désir d'obtenir, dans la crainte de perdre, dans le remords d'avoir omis. Leur cœur est ouvert à toutes les passions, et ils n'en évitent l'effet qu'autant que les circonstances où ils vivent et l'exemple des musulmans affaiblissent les préjugés de leur enfance. Ajoutons, par une remarque commune aux deux religions, que les habitans de l'intérieur des terres ont plus de simplicité, plus de générosité, en un mot, un meilleur moral que ceux des villes de la côte, sans doute parce que ces derniers se livrant au commerce, contractent par leur genre de vie un esprit mercantile, naturellement ennemi des vertus, qui ont pour base la modération et le désintéressement.

D'après ce que j'ai exposé des habitudes des Orientaux, l'on ne sera plus étonné que leur caractère se ressente de la monotonie de leur vie privée et de leur état civil. Dans les villes même les plus actives, telles qu'Alep, Damas et le Kaire, tous les amusemens se réduisent à aller au bain ou à se rassembler dans des cafés qui n'ont que le nom des nôtres : là, dans une grande pièce enfumée, assis sur des nattes en lambeaux, les gens aisés passent des journées entières à fumer la pipe, causant d'affaires par phrases rares et courtes, et souvent ne disant rien. Quelquefois, pour ranimer cette assemblée silencieuse, il se présente un chanteur ou des danseuses, ou un de ces conteurs d'histoires que l'on appelle *nachid*, qui pour obtenir quelques paras, récite un conte, ou déclame des vers de quelque ancien poète. Rien n'égale l'attention avec laquelle on écoute cet orateur ; grands et petits, tous ont une passion extrême pour les narrations; le peuple même s'y livre dans son loisir : un voyageur qui arrive d'Europe n'est pas médiocrement surpris de voir les matelots se rassembler pendant le calme sur le tillac, et passer deux ou trois heures à entendre l'un d'eux déclamer un récit que l'oreille la moins exercée reconnaît pour de la poësie au mètre très-marqué, à la rime suivie, ou mêlée des distiques. Ce n'est pas le seul article sur lequel le peuple d'Orient l'emporte en

délicatesse sur le nôtre. La populace même des villes, quoique criailleuse, n'est jamais aussi brutale que chez nous; et elle a le grand mérite d'être absolument exempte de cette crapule d'ivrognerie qui infecte jusqu'à nos campagnes; c'est peut-être le seul avantage réel qu'ait produit la législation de Mahomet : joignons-y néanmoins la prohibition des jeux de hasard, pour lesquels les Orientaux, par cette raison, n'ont aucun goût; celui des échecs est le seul dont ils fassent cas, et il n'est pas rare d'y trouver des joueurs habiles.

De tous les genres de spectacle, le seul qu'ils connaissent, mais qui n'est familier qu'au Kaire, est celui des baladins qui font des tours de force, comme nos danseurs de corde, et des tours d'adresse, comme nos escamoteurs. L'on en voit qui mangent des cailloux, soufflent des flammes, se percent le bras ou le nez sans se faire de mal, et qui dévorent des serpens. Le peuple, à qui ils cachent soigneusement leurs procédés secrets, a une sorte de vénération pour eux, et il appelle d'un nom qui signifie tout ce qui étonne, comme monstre, prodige et miracle, ces tours de gibecière dont l'usage paraît très-ancien dans ces contrées. Ce penchant à l'admiration, cette facilité de croire aux faits et aux récits les plus extraordinaires, est un attribut remarquable de l'esprit des Orientaux. Ils admettent sans répugner, sans douter, tout ce que l'on veut leur conter de plus surprenant. A les entendre, il se passe encore aujourd'hui dans le monde autant de prodiges qu'au temps des génies et des *afrittes* (5) : la raison en est que ne connaissant point le cours ordinaire des faits moraux et physiques, ils ne savent où assigner les bornes du probable et de l'impossible. D'ailleurs leur jugement, plié dès le bas âge à croire les contes extravagans du Qôran, se trouve dénué des balances de l'analogie pour peser les vraisemblances. Ainsi leur crédulité tient à leur ignorance, au vice de leur éducation, et se reporte encore au gouvernement. Ils ont pu devoir à cette crédulité une partie de l'imagination gigantesque que l'on vante dans leurs romans; mais il serait à désirer que cette source fût tarie : il leur resterait encore assez de moyens de briller. En général, les Orientaux ont la conception facile, l'élocution aisée, les passions ardentes et soutenues, le sens droit dans les choses qu'ils connaissent. Ils ont un goût particulier pour la morale, et leurs proverbes prouvent qu'ils savent réunir la finesse de l'observation et la profondeur de la pensée au piquant de l'expression. Leur commerce a quelque chose de froid au premier abord, mais par l'habitude il devient doux et attachant : telle est l'idée qu'ils laissent d'eux, que la plupart des voyageurs et des négocians qui les ont fréquentés, s'accordent à trouver à leur peuple un caractère plus humain, plus généreux, une simplicité plus noble, plus polie, et quelque chose de plus fin et de plus ouvert dans l'esprit et les manières, qu'au peuple même de notre pays; comme si ayant été policés longtemps avant nous, les Asiatiques conservaient encore les traces de leur première éducation.

(5) Cf. Macdonald, *Encycl. de l'Islam*, s.v. *Ifrit*.

Mais il est temps de terminer ces réflexions; je n'en ajoute plus qu'une qui m'est personnelle. Après avoir vécu pendant près de trois ans dans l'Egypte et la Syrie, après m'être habitué au spectacle de la dévastation et de la barbarie, lorsque je suis rentré en France, la vue de mon pays a presque produit sur moi l'effet d'une terre étrangère : je n'ai pu me défendre d'un sentiment de surprise, quand traversant nos provinces de la Méditerranée à l'Océan, au lieu de ces campagnes ravagées et des vastes déserts auxquels j'étais accoutumé, je me suis vu transporté comme dans un immense jardin, où les champs cultivés, les villes peuplées, les maisons de plaisance, ne cessent de se succéder pendant une route de vingt journées. En comparant nos constructions riches et solides aux masures de briques et de terre que je quittais; l'aspect opulent et soigné de nos villes, à l'aspect de ruine et d'abandon des villes turkes; l'état d'abondance, de paix, et tout l'appareil de puissance de notre empire, à l'état de trouble, de misère et de faiblesse de l'empire turk, je me suis senti conduit de l'admiration à l'attendrissement, et de l'attendrissement à la méditation. « Pourquoi, me suis-je dit, entre des terrains semblables de si grands contrastes? Pourquoi tant de vie et d'activité ici, et là tant d'inertie et d'abandon ? Pourquoi tant de différence entre des hommes de la même espèce ? » Puis réfléchissant que les contrées que j'ai vues si dévastées, si barbares, ont été jadis florissantes et peuplées, j'ai passé, comme malgré moi, à une seconde comparaison. « Si jadis, me suis-je dit, les Etats de l'Asie jouirent de cette splendeur, qui pourra garantir que ceux de l'Europe ne subissent un jour le même revers ? » Cette réflexion m'a paru affligeante; mais elle est peut-être encore plus utile. En effet, supposons qu'au temps où l'Egypte et la Syrie subsistaient dans leur gloire, l'on eût tracé aux peuples et aux gouvernemens le tableau de leur situation présente; supposons qu'on leur eût dit : « Voilà l'humiliation où les conséquences de telles lois, de tel régime, abaisseront votre fortune »; n'est-il pas probable que ces gouvernemens eussent pris soin d'éviter les routes qui devaient les conduire à une chute si funeste ? Ce qu'ils n'ont pas fait, nous le pouvons faire; leur exemple peut nous servir de leçon. Tel est le mérite de l'histoire, que par le souvenir des faits passés, elle anticipe aux temps présents les fruits coûteux de l'expérience. Les voyages en ce sens atteignent au but de l'histoire, et ils y marchent avec plus d'avantage; car traitant d'objets présens, l'observateur peut mieux que l'écrivain posthume saisir l'ensemble des faits, démêler leurs rapports, se rendre compte des causes, en un mot, analyser le jeu compliqué de toute la machine politique. En exposant, avec l'état du pays, les circonstances d'administration qui l'accompagnent, le récit du voyageur devient une indication des mobiles de grandeur ou de décadence, un moyen d'apprécier le terme actuel de tout empire. Sous ce point de vue, la Turkie est un pays très-instructif : ce que j'en ai exposé démontre assez combien l'abus de l'autorité, en provoquant la misère des particuliers, devient ruineux à la puissance d'un Etat; et ce que l'on en peut prévoir ne tardera pas de prouver que la ruine

d'une nation rejaillit tôt ou tard sur ceux qui la causent, et que l'imprudence ou le crime de ceux qui gouvernent, tire son châtiment du malheur même de ceux qui sont gouvernés.

Index des Noms propres (1)

(1) Les noms de lieux sont en italique.

B

I

J

K

L

M

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Table des matières

TABLE DES CARTES



ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DES
IMPRIMERIES OBERTHUR
A RENNES
EN MARS 1959

Dépôt légal imprimeur nº 5293 — 1er trimestre 1959